TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

Le Tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant au Palais de justice à Paris, a rendu, en l'audience publique de la première chambre dudit Tribunal, le jugement dont la teneur suit :

Audience du 4 avril 1903.

Le Tribunal, jugeant en audience publique, en matière ordinaire et en premier ressort :

Vu, premièrement : la requête de M. le procureur de la République en date du 4 avril 1903, dont la teneur suit :

« Messieurs les président et juges composant le Tribunal de première instance de la Seine.

Le Procureur de la République a l'honneur d'exposer :

Que l'Association connue sous le nom de « Dominicains Prêcheurs », Congrégation religieuse non autorisée, dont le siège principal en France est situé à Paris, 7, rue de la Chaise, a formé une demande d'autorisation en exécution de la loi du 1er juillet 1901 ;

Qu'à la date du 24 mars dernier, cette demande d'autorisation a été rejetée par la Chambre des députés ;

Qu'aux termes de l'article 18 § 2 de la loi précitée, la dite congrégation est réputée dissoute de plein droit ; qu'il y a donc lieu de procéder, par application de cet article, à la liquidation en justice des biens détenus en France par ladite congrégation dans ses divers établissements ;

Qu'il convient de confier à un même administrateur-séquestre, la liquidation des biens dans leur ensemble ;

Par ces motifs,

Vu les articles 15, 16 et 18 de la loi du 1er juillet 1901 ;

Vu le décret du 16 août 1901 pris en exécution de cette loi ;

Vu le rejet par la Chambre des députés dans sa séance du 24 mars 1903 de la demande d'autorisation formée par ladite congrégation,

Le soussigné requiert qu'il vous plaise :

Nommer M. Ménage, administrateur judiciaire » Paris, 14 bis, rue de Milan, ou telle autre personne qu'il vous plaira de désigner, aux fonctions d'administrateur-séquestre et liquidateur judiciaire, avec tous les pouvoirs inhérents aux dites fonctions, et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de la congrégation dite « Dominicains Prêcheurs », tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine que de tous autres détenus en France par la même congrégation ;

Ordonner que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'art. 925 § 2 du Code de procédure civile ;

Dire que le présent jugement sera publié par les soins du ministère public, au moyen d'une insertion dans le journal la *Loi* et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens.

Fait au Parquet, le 4 avril 1903.

Le procureur de la République,

signé : J. Herboux.

Deuxièmement : L'ordonnance de M. le vice-président Béhenne, en date du 4 avril 1903, portant :

Nous, vice-président, commettons M. Juzaud-Roux, juge, pour le rapport.

Paris, le 4 avril 1903.

Signé : Béhenne.

Après avoir entendu dans la Chambre du conseil, M. Juzaud-Roux, juge, dans son rapport, M. le substitut Guillemin, dans ses conclusions, et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que dans sa séance du 18 mars 1903, la Chambre des députés a rejeté la demande d'autorisation formée par la congrégation connue sous le nom de « Dominicains Prêcheurs » ; dont le siège principal en France est situé, n° 7, rue de la Chaise, à Paris.

Qu'en conséquence, aux termes de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, ladite congrégation est réputée dissoute de plein droit et qu'il y a lieu de procéder à la liquidation en justice des biens détenus par elle ;

Attendu qu'il convient dans l'intérêt commun de tous les ayants-droit de confier la liquidation desdits biens dans leur ensemble à un seul administrateur séquestre, ainsi que le demande le ministère public ;

Par ces motifs et par application des articles 15, 16 et 18 de la loi précitée du 1er juillet 1901, du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi :

Nomme Ménage, administrateur judiciaire près le Tribunal de la Seine, demeurant à Paris, 14, bis, rue de Milan, aux fonctions d'administrateur judiciaire avec tous les pouvoirs inhérents aux dites fonctions et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de l'association religieuse non autorisée connue sous le nom des « Dominicains Prêcheurs, » tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine, que de tous autres détenus en France par la même congrégation dans ceux de ces établissements existant en contravention à la loi du 1er juillet 1901 ;

Ordonne que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation, à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'article 925 § 2 du Code de procédure civile ;

Dit que le présent jugement sera publié par les soins du ministère public, au moyen d'une insertion dans le journal la *Loi* et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens.

Fait et prononcé en audience publique, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé : Béhenne, *vice-président*. Barck, *greffier*.

L'un des rédacteurs, gérant, Matthieu Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée
C'est ma santé

APÉRITIFS. LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté
"BIÈRE GRUBER"
Le Bock, 20 c.
Le Ballon, 25 c.
Le Demi, 40 c.
Le « Sérieux, » 50 c.

ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde
— *Café-Boulestin* —
CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1res MARQUES
Champagne Binet
Gramophone-Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

AVIS
Une importante Compagnie française d'assurances contre les accidents, s'occupant spécialement de l'assurance individuelle, demande des Agents et Correspondants dans tous les cantons de la Corse.
Fortes remises et autres avantages.
Ecrire en donnant références à M. de BOUVIER, directeur, 61, Chaussée d'Antin, PARIS.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolle.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Matte et Cie, agents-généraux pour la Corse.

HOMMAGE AU QUINQUINA MATTEI
Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les cours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÉGES
Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

TUMEUR

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 5 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. bureaux : 188, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* (n° 158, du 19 avril 1903) :

La Tombe, Gaston Vuillier. — Une colonie Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française. — Le mouvement scientifique : Les tatoueurs-tatoués, A. Gympren. — Nouvelle : Monologue, Paul Bonhomme. — La dernière étape (suite et fin), Jules Mary. — Les roses des Tarsus, Henri Guerin. — Aventures d'un concert extraordinaire (suite), Jean Drault. — Graphologie (suite), Camille d'Orta. — Qu'est-ce que la vie ? — La demoiselle blanche (suite), Charles Foley. — Illustrations d'après Gaston Vuillier, Jan, G. Dutriat, des reproductions photographiques, etc.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS
Viennent de paraître :
CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de Jules Claretie, de l'Académie française
ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de Victor-Hugo
par Charles-Timoléon Pasqualini

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. SENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa clientèle, d'avoir à sa suite de perte contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulés.

FABRIQUE
de crins de Florence pour la PêCHE, à 5 fr. le 1000. Crins de cheval. Tarif envoyé sur demande. A. George, 6, Impasse, Marseille. Représentants sont demandés.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes Terrot
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

28e ANNÉE — VENDREDI 1er MAI 1903 — N° 198

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	3 fr.	12 »	24 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00207

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Ste Philippe et Jacques
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 32 m.
Lune : Nouv., le 27 — Premier quart., le 4
Fête de demain : Saint Athanase.

30 Avril

A Travers le Niolo

On a maintes fois décrit les beautés pittoresques et grandioses de notre belle vallée du Niolo. Aussi, je ne saurais faire de nouveau l'éloge de ce coin de terre, car il n'appartient qu'aux horlogers de répéter infiniment. Je n'ose que timidement écrire mon modeste mot sur les agréables impressions qui ont dû envahir, ces jours derniers, l'âme de nos touristes en contemplant le panorama incomparable de notre paysage.

En parcourant la grande route qui de Francardo va entamer les parois rocheuses à pic du labyrinthe de Santa Regina, traverse les coquets villages de Calacuccia et d'Albertacce et va aboutir à la superbe forêt de Valdoniello, donnant toujours l'illusion d'une immense broderie flamande, nos visiteurs ont dû admirer à l'aise les beautés qu'offre notre belle vallée du Niolo sous ses mille aspects pleins de superbes variétés. Ils ont dû s'extasier devant nos sublimes montagnes qui entourent circulairement la vallée du Niolo en enserrant agréablement les coquets villages dont Calacuccia est le vrai centre.

Les cinq communes sont enchâssées dans la magnifique couronne de nos montagnes comme autant d'émeraudes dans un cercle d'argent. Durant leur courte séjour parmi nous, nos touristes ont dû aisément constater au Niolo qu'à tous ces précieux avantages de la nature, vient s'ajouter quelque chose qui jusqu'à présent a plus ou moins existé chez nous : le bien-être matériel, le confortable de l'hôtel, qui est un des attraits pour la touriste désireux de parcourir notre pays. Où trouver un air plus pur qu'à Calacuccia, des eaux plus limpides, des montagnes plus majestueuses que le Cinto, un site plus agréable que celui de notre vallée ? Où trouver un hôtel mieux meublé et aménagé que celui de Mme Lupi ? Une cuisine plus soignée et plus exquise ?

L'hôtel Lupi, placé au centre du Niolo, offre aux voyageurs un confortable parfait. Situé à Calacuccia, un des sites les plus heureux et les plus beaux de la Corse, l'hôtel Lupi est un centre d'excursions d'où l'on rayonne dans toute la magnifique vallée du Niolo jusqu'au lac de Nino. Ajoutez à cela la cordialité, l'aménité, je dirai plus, la gracieuseté de Mme Lupi, et le cadre sera parfait.

Vainement, s'évertuerait-on à ériger à Calacuccia un hôtel rival dans un but légitimement intéressé et facile à concevoir. Ce serait le cas de dire : *Il maggior lume, il minor lume abbaglia.*

Un Niolin.

La Genèse du voyage du roi d'Angleterre

Le revirement de la presse anglaise à l'égard de la France s'explique maintenant : il était destiné à préparer le voyage d'Edouard VII à Paris.

Au point de vue anglais, ce voyage a une importance considérable. Il marque un nouveau départ dans la politique extérieure du Foreign Office et nous devons y être d'autant moins indifférents que cette orientation nouvelle a pour objet un rapprochement avec la France.

Le *Times*, qui fut des plus acharnés à nous attaquer naguère, disait, il y a quelques mois : « Nous ne devons pas nous contenter d'accepter la main de la France, si elle nous la tend. Nous devons faire la moitié du chemin pour nous rencontrer avec elle. »

L'envoi de l'escadre anglaise à Alger pour saluer le Président de la République, et le voyage du roi Edouard, nous prouvent que le *Times* avait des raisons sérieuses pour tenir ce langage. L'Angleterre a fait plus que la moitié du chemin.

Voyons ce qui l'a déterminée et comment elle en est arrivée à ce degré de prévenances, après avoir eu, à notre égard, l'attitude que vous savez, dans l'affaire de Fachoda.

Et d'abord, pourquoi l'Angleterre s'est-elle montrée si brutalement hostile envers la France à propos de l'incident du voyage du colonel Marchand ? Pourquoi ? Pour une raison bien simple et très anglaise. Parce qu'elle savait que nous ne pourrions pas faire autrement que de lui céder.

Le colonel Marchand, isolé avec sa poignée de héros à Fachoda, sans possibilité de communiquer avec le gouvernement français, était à la merci du général Kitchener qui venait d'entrer triomphalement à Khartoum et qui avait libre accès au Haut-Nil. Toute résistance de notre part impliquait donc, nécessairement et fatalement, la perte de cette poignée de braves, qui venaient de traverser toute l'Afrique, épuisés par ce voyage de trois années, sans munitions, presque sans aucun moyen de se ravitailler. Cela, on le savait à Londres. On savait aussi que nous avions vécu pendant trente ans dans l'unique préoccupation de nous préparer contre un unique ennemi, et qu'aucun effort n'avait été fait en vue d'une guerre possible contre l'Angleterre. Nos colonies étaient à la merci d'un coup de main ; nos ports eux-mêmes n'étaient pas préparés à la défensive. Vingt-quatre heures après la déclaration de guerre, Cherbourg, sans canons, aurait été entre les mains des Anglais.

Nous devions céder, et nous cédâmes, l'enjeu ne valant pas les risques à courir. Mais après avoir cédé, nous avons immédiatement fait le nécessaire pour compléter et rendre définitives les mesures hâtives que le Gouvernement avait dû prendre dans ces heures d'angoisse, pour se préparer à tout événement. Nos ports de guerre sont maintenant armés et bien armés, la défense des côtes est organisée ; nos sous-marins assurent à notre marine un rôle redoutable dans un conflit avec n'importe quelle puissance ; nos colonies sont gardées.

Et ces travaux de sauvegarde, l'Angleterre ne les a pas ignorés, pas plus qu'elle n'avait ignoré notre incurie de jadis. Or, comme les Anglais ne respectent que la force, ils se sont pris à respecter la France, depuis qu'ils la savent en mesure de se défendre et de résister à toute exigence injustifiée.

En même temps que leur venait ce respect pour notre force nouvelle, ils acquéraient graduellement la conviction qu'ils avaient fait fausse route en manœuvrant dans les eaux allemandes, et que l'Allemagne dont ils avaient voulu faire leur amie, dont M. Chamberlain avait même presque quémandé l'alliance, était la véritable adversaire de l'Angleterre, aussi bien au point de vue commercial et économique qu'au point de vue colonial. Coloniquement et économiquement, l'Angleterre se heurte partout à l'Allemagne, sur tous les marchés du monde, tandis que la France, dont elle vit, ne lui fait presque nulle part concurrence. Puissance coloniale comme elle est, la France n'a rien à lui envier. Elle est pourvue et pour longtemps, elle n'a pas à songer à autre chose qu'à développer son empire colonial. Pour l'Allemagne, il en est tout autrement. Elle n'a pensé à devenir puissance coloniale que lorsque le partage était fini, et le petit lot qui lui est échu est loin d'être le meilleur. Ses maigres colonies africaines ne lui donnent que des mécomptes, et comme elle veut en même temps devenir une puissance navale de premier ordre, qu'il lui faut pour cela trouver des points d'appui à sa flotte, elle peut devenir non seulement une rivale, mais une adversaire.

Conclusion : l'Angleterre s'est détournée de l'Allemagne et a cherché à se rapprocher de la France.

Elle y avait du reste une raison. En prévision d'un conflit possible avec l'Allemagne, il lui est de toute nécessité de chercher une base d'entente avec son autre rivale, la Russie. Elle n'a pas un seul intérêt songé à détourner la France de l'alliance russe, elle sait qu'elle aurait vainement usé de diplomatie à ce jeu, mais elle espère que par notre entremise, elle arrivera à trouver un terrain d'entente avec la grande puissance qui peut la menacer dans l'Inde, avec qui elle commence à comprendre qu'il vaut mieux partager l'hégémonie en Asie que de chercher à la lui disputer.

C'est pour toutes ces raisons, où le sentiment n'entre, vous le voyez, par aucune part, que graduellement l'Angleterre s'est montrée plus aimable envers nous, jusqu'au point de nous faire les avances caractérisées et publiques dont le voyage du roi d'Angleterre à Paris sera la plus éclatante manifestation.

Fitz-Maurice.

CHRONIQUE DES CORSAIRES

1er mai 1560. — Les corsaires barbaresques mettent à sac les villages de Centuri et de Morsiglia.

Ces bandits de la mer faisaient de fréquentes incursions en Corse, tantôt pour commettre mille déprédations sur nos côtes, tantôt pour tirer vengeance des défaites que les Génois leur avaient infligées, comme lorsque Dragut vint avec ses pirates.

Leur repaire était généralement le golfe de Porto-Vecchio.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le lieutenant d'infanterie coloniale Blanchi, précédemment désigné pour servir au Indo-Chine, est affecté au 16e régiment.

— Sont nommés à l'emploi de commis d'exploitation des postes et télégraphes, au traitement de 1.500 francs : à Arles, M. F.-X. Chiappini, adjudant au 58e d'infanterie à Avignon, et à Lyon-Terreaux, M. T. Vincenti, ex-adjudant d'administration des bureaux de l'intendance militaire.

— M. Acquaviva Manuel, ancien militaire gradé, est nommé à l'emploi civil de porteur de contraintes des contributions diverses en Algérie.

— M. Renucci, adjudant au 102e d'infanterie, est nommé appariteur à la faculté des lettres de Grenoble.

Conseil Général

Adresse à M. Noblemaire

M. le docteur Santelli rappelle à ses collègues que M. Noblemaire, lors de l'inauguration de la Corniche d'Or, répondant à M. le Ministre des Travaux publics, s'est exprimé à l'égard de la Corse dans des termes qui ne sauraient laisser indifférent le Conseil général. Aussi

---

11. — Feuilleton du Petit Bastiais

UN HOMME SÉRIEUX

par Charles de Bernard

III

Et quand nous lui demandions le motif d'une pareille confiance, « lorsque j'ai soupé, répondait-il avec sang froid, ces coquins de paysans de Morsiel ont détruit tous mes chiens ; il faut bien que je remonte ma meute. » Pauvre Morsiel ! il n'a jamais goûté du gibier que devait prendre cette meute. Voilà comme nous étions tous, philanthropes et aveugles ; mais en 97 nos illusions étaient détruites. Après le traité de Campo-Formio, qui eut pour résultat notre licenciement, tout espoir de rentrer en France nous fut interdit. Ceux d'entre nous qui possédaient quelques ressources s'établirent en Allemagne ou se retirèrent en Angleterre ; ceux qui n'avaient plus rien, et j'étais du nombre, passèrent au service de la Russie, où chacun trouve dans une industrie souvent assez bizarre un abri contre la misère. Ce fut à ce dernier parti que nous nous arrêtâmes, votre père et moi. Au milieu de tous ses paradoxes, Rousseau a quelquefois raison. Ce qu'il a dit de l'utilité d'enseigner un état aux enfants des riches, parut, à l'époque dont je vous parle, d'une vérité frappante, et pour ma part je n'hésitai pas à en faire l'application. J'avais appris à tourner dans mon enfance ; ce délassement de mes études devint mon gagne-pain ; sans m'inquiéter de déroger, de marquis je me fis tourneur et je me mis à fabriquer pour les bourgeois Bavarois, chez qui j'avais planté ma tente, tabatières, pipes, dévidoirs, en un mot tout ce qui concernait mon état. Vous voyez un échantillon de mon savoir-faire. Pour un gentilhomme de nom et d'armes, je n'étais, pardieu, pas trop maladroit.

M. de Postelly tourna, et retourna le coffret, et le regarda sous toutes ses faces avec une complaisance paternelle.

— Le meilleur ouvrier du faubourg Saint-Antoine aurait peine à mieux faire, dit Morsiel, fidèle à ses systèmes de flatterie intéressée.

— Votre père se tira d'affaire d'une autre manière ; il avait appris à peindre, et après dix ans d'étude il était parvenu à représenter à la grossière quelques objets qu'on pouvait prendre à la rigueur pour les différents éléments dont se compose un dîjeuner à la fourchette, ceufs sur le plat, tranche de melon, homard, fromage de Roquefort, jambon surtout : le jambon était son triomphe. En variant la disposition de ces différents mets, on entremêlait le tout de verres et de bouteilles, il arrivait à produire une suite interminable de petits tableaux qu'il vendait carrément sous le nom de natures mortes. Au fond, c'était toujours le même déjeuner qui se faisait pendant à lui-même ; et il fallait toute la bonhomie allemande pour mordre à de pareilles croûtes. Eh bien ! une croûte et mes tabatières nous ont nourris, logés et vêtus, Morsiel et moi, jusqu'à notre retour en France, et, comme je vous le disais tout à l'heure, jamais nous n'avons été aussi heureux que ce temps où nous étions obligés de gagner notre vie.

— Mon père parlait souvent de cette époque, et le meuble le plus précieux de sa chambre était cette boîte qui lui rappelait le souvenir de ce qu'il appelait ses beaux jours de Munich.

— C'est comme moi, morbleu ! dit avec chaleur le vieillard ; les deux gouaches qu'il m'a données en retour de ce coffret occupent la plus belle place de mon cabinet, et, quoiqu'elles agacent les nerfs des artistes qui viennent chez moi, je ne les donnerais pas pour deux Raphaël. Mais, si votre père tenait à mon cadeau, continua le marquis en changeant d'intonation, il paraît que vous n'y attachez pas le même prix puisque vous voulez me le rendre ?

— N'ayez pas l'honneur d'être connu de vous, dit Morsiel en hésitant, je n'oserais pas oser me permettre... mais je serais trop heureux... si l'amitié que vous aviez pour mon père...

— M'engageait à essayer de lever les obstacles qui vous empêchent d'épouser ma nièce : n'est-ce pas là ce que vous vouliez dire ? interrompit M. de Postelly, qui arrêta brusquement sur le vicomte ses petits yeux pétillants de malice.

A cette attaque imprévue, Morsiel resta muet un instant et faillit perdre contenance.

— Monsieur le marquis, balbutia-t-il enfin, croyez...

— Allons, jeune homme, dit le vieillard en riant avec bonhomie, remettez-vous, et ne rougissez pas comme une demoiselle. Vous aimez ma nièce et vous désirez l'épouser, il n'y a pas grand mal à cela et, puisque vous êtes la fils d'un de mes meilleurs amis, je ne demande pas mieux que de vous aider de tout mon pouvoir ; à la vérité il n'est pas très grand.

— Quoi ? Monsieur, vous seriez assez bon ?... je pourrais espérer ?...

— Espérez, mon cher vicomte, mais modérez vos transports. En gesticulant, vous avez failli renverser cette boîte : si, si elle était cassée, je ne sais si je me rappellerais assez mon ancien métier pour pouvoir la raccommoder.

— Mais comptez avec vous apprêter ?...

— Rien de plus simple. Vous avez demandé ma nièce en mariage il y a deux mois. Mon beau-frère, flatté de cette démarche, quoiqu'il y ait répondu par un refus, en a fait part à madame de Postelly, par qui je l'ai appris. La connaissance de votre lettre et de l'arrivée de ma nièce à Paris m'a fait comprendre que vous ne renonciez pas à la partie, et que vous aviez fort envie d'être admis dans une maison où doit demeurer pendant quelque temps l'objet de votre flamme. Mon coffret devait vous servir de lettre de recommandation. Ai-je deviné ?

— Je suis forcé d'en convenir, dit Morsiel en souriant.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER
Meilleur des Déjeuners

Il estime que dans cette circonstance les conseillers généraux ont le devoir d'exprimer au très distingué directeur du P.-L.-M. leur plus vive reconnaissance pour les marques de haute sympathie et d'intérêt qu'il ne cesse de témoigner à notre pays. Il a l'honneur de déposer sur le bureau la proposition suivante :

« Le Conseil général, interprète des sentiments du pays vivement touché des témoignages de sympathie et d'intérêt que M. Noblemaire a donné à la Corse dans une circonstance récente, adresse au très distingué directeur du P.-L.-M. ses plus chaleureux remerciements. »

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Bulletin Financier

Paris, le 27 avril 1903.

Notre Rente a décroché aujourd'hui le cours de 98 frs, finissant même à 97.80, à la suite de ventes nombreuses évidemment inspirées par les inquiétudes de notre politique intérieure. Cette baisse a naturellement influencé la reste du marché qui s'assombrit généralement. Les Sociétés de Crédit sont calmes mais fermes. Les valeurs de tramways et de traction sont toujours très affectées : c'est donc avec raison que nous avons mis l'énergie en garde contre ces titres, qui ne sont que des valeurs de spéculation, entre autres la Thomson-Houston.

Les Obligations Victoria-Rimes sont activement traitées à 374. En dehors de la garantie accordée à la Compagnie pendant trente ans par le Gouvernement Brésilien, ces titres ont une garantie générale, par droit de préférence, sur tout l'actif de tous les biens de la Société situés au Brésil.

En Banque, les Chemins-de-fer Alpins s'échangent à 378. L'Obligation 6 0/0 Grenade continue son mouvement de reprise à 343. L'Economique Industrielle est recherchée à 480 frs. Les Houillères de la Carrière sont en de bonnes demandes à 185. La Calentaïx reste ferme à 85. Gold Run active à 18.75 ainsi que la K-kombo à 35.50.

Cheminots Français lourds.

Baccalauréat

Toutes les demandes de dispense d'âge en vue du baccalauréat (session de juillet 1903) qui seront adressées directement à M. le Ministre par les intéressés devront lui être transmises avant le 15 juin 1903. Passé ce délai elles ne pourront être l'objet d'aucune suite.

Concerts militaires

A partir du mardi 5 mai 1903, la musique du 163e régiment d'infanterie donnera trois concerts par semaine sur la place Saint-Nicolas.

Ces concerts auront lieu les mardi, jeudi et dimanche, de 8 heures et demie à 9 heures et demie du soir.

Le concert du mardi sera suivi d'une retraite en musique.

Les Expulsés d'Oletta

Les RR. PP. Franciscains du couvent d'Oletta ont reçu, mercredi 22 avril, par le ministère du commissaire spécial, notification d'avoir à quitter leur saint asile, sous quinze jours. La population olettaise a démontré, en cette circonstance, son attachement à la religion catholique, et le sentiment d'affection de profonde reconnaissance qu'elle professe à l'égard des nobles proscrits. Une foule innombrable d'hommes et de femmes, de tout âge et de toute condition, s'était rendue, ce jour-là, auprès de ceux qu'on persécute, pour protester contre cette inique mesure. Les maisons ont été soudain à diverses reprises ; les larmes qui coulaient de tous les yeux, les sanglots qui soulevaient toutes les poitrines ont dû montrer à l'agent administratif qu'il se trouvait au milieu d'un peuple de chrétiens. La population est restée sur place jusqu'au soir et les jours suivants ; elle s'attendait à une seconde visite pour l'apposition des scellés, et elle voulait s'y opposer, protester encore. Les portes de l'église ont été enlevées, à l'insu des moines, qui tâchaient de calmer, de pacifier les « prêtu en délire, et cachées soigneusement, de crainte que le délégué administratif ne vint, pendant la nuit, imprimer sur l'entrée du lieu saint la trace de son passage, le signe d'une profanation. Le Lendemain matin, à l'aube, les gardes-champêtres, sur l'ordre du maire, les remettaient en place.

Voilà donc l'œuvre néfaste tout à fait accomplie, en Corse comme ailleurs. Les Oletlais qui ont particulièrement bénéficié de bénédictions accordées à l'intercession et à la prière des moines qu'on chasse de chez eux, malgré eux, se souviendront toujours de cette mémorable journée du 22 avril. Si, une fois, par pure inconséquence ou par trop de bonne foi, ils ont, pour la plupart, aidé à la réussite de l'acte inique qui s'accomplit aujourd'hui sous leurs yeux, ils n'oublient pas que le Dieu de toute justice, aussi bien que de toute miséricorde, réserve à l'homme, ici-bas, l'heure des grandes réparations. Elle sera aussi celle de la revanche, la solennelle et sincère manifestation de leur foi. Nous le souhaitons de tout cœur pour que nous puissions encore sous les voûtes sacrées d'un sanctuaire aimé, entendre retentir à nouveau les louanges du Tout-Puissant, et voir descendre au-dessus des pierres tombales qui recouvrent les cendres de nos ancêtres de nouvelles prières et d'éternels espoirs. Il est certain que nous conserverons dans notre âme le souvenir des vaillants soldats du Christ qui nous ont montré la voie, que nous les suivrons, par la pensée, à travers les difficultés, les douleurs de leur pénible exil, et que nous serons toujours pour eux, à la vie, à la mort.

Nous sommes des chrétiens, des êtres formés à la bonne école ; par cela même, nous saurons attendre que la tempête se dissipe, et qu'à l'horizon de notre vie, se montre, bientôt, une éclaircie de bonheur.

A nos vénérés expulsés, aux précieux amis des heures douloureuses, nous disons : au revoir, au revoir, et merci. C'est tout ce que nous pouvons leur dire en notre détresse, mais c'est la meilleur de notre cœur.

Un Olettais.

De l'Appareil digestif

La cause la plus fréquente des mauvaises digestions est, sans contredit, l'acidité qui attaque tous les organes et principalement l'estomac. Aussi en fournissant à l'estomac, avec le suc de viande, les principes nutritifs de la viande débarrassée des éléments non digérables, avec le lacto-phosphate de chaux, le sel et l'acide indispensables à la digestion, enfin avec le Quinquina, le stimulant contre l'atonie de la muqueuse, le VIN DE VIAL est-il le seul remède tonique et réconfortant à employer en cette circonstance.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRA. — Mardi s'éteignait à Pietra-di-Verde, munie des sacrements de l'Eglise, après une longue maladie que les soins les plus empressés n'avaient pu soulager, Mlle Emilie Castelli, âgée de vingt-sept ans à peine, fille de M. Ignace Castelli, négociant, et sœur de notre excellent ami, M. Ange-Toussaint Castelli, si avantageusement connu à Bastia.

Ses obsèques ont eu lieu mercredi. Une foule nombreuse de parents et d'amis, accourue de tous côtés, y assistait ; l'église était trop petite pour la contenir. Aux larmes silencieuses qui coulaient sur tous les visages, on voyait combien la défunte était aimée. Et elle le méritait. Elle était si bonne pour tous ! Elle visitait les pauvres et les malheureux, les soignait quand ils étaient malades et les aidait à bien mourir, quand tout espoir de guérison était perdu. Une sœur de charité n'aurait pas mieux accompli ce devoir. Dieu, la voyant si charitable, l'a enlevée à la fleur de l'âge. Elle a quitté ses vieux parents, tous les siens, non sans regrets certes, mais avec la radieuse sérénité du juste. Elle ne laissait rien paraître des atroces souffrances qu'elle endurait et son dernier soupir a été un sourire.

Puissent les nombreux témoignages de sympathie que la famille Castelli a reçus en cette triste circonstance, apporter quelque adoucissement à sa douleur ! Nous la prions de vouloir bien agréer l'expression de nos vives condoléances.

LURI. — La visite pastorale de Monseigneur d'Ajaccio dans la paroisse de Saint Pierre a mis un instant en liesse la commune de Luri.

Ecœuré par les événements du jour qui froissent la population dans ses sentiments religieux et le séparent de ses moines, elle a éprouvé un soulagement heureux par la note gaie que la présence de Mgr Olivieri a jetée dans les cœurs affligés. Et de s'écrier : « Salut, ô notre bon Pasteur ! — Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

L'émotion de Monseigneur a été grande par l'attitude respectueuse et enthousiaste qui l'accueillit à son arrivée et qui l'accompagna jusqu'à son départ. Il s'en est expliqué de bouche grâce à différentes reprises, en ajoutant qu'il en garderait le meilleur souvenir.

D'ailleurs, rien ne manquait à la fête : sombreux concours de personnes, salves à feu, fanfare, arcs de verdure, discours, et plus de cinq cents enfants qui ont reçu la confirmation.

AJACCIO. — Jeudi, entre onze heures et midi, un cheval attelé à un petit cabriolet appartenant à M. le comte Etienne Forcioli-Conti, conduit par un jeune homme, traversait le cours Lantivy lorsqu'il prit peur et se lança à toute vitesse dans le cours Grandval.

Un malheur était inévitable, mais le sergent Roma, de la 15e section d'infirmiers militaires, s'élançant que son courage, se lança à la tête du cheval et parvint à le maîtriser.

Nous signalons cet acte de courage et de dévouement aux chefs de ce brave sous-officier.

PIEVE. — On nous écrit de cette localité :

Ces jours derniers la commune de Pieve était en deuil. On célébrait au milieu d'un grand concours de population venus de tous les cantons environnants les obsèques de M. Adolphe Abbati, le sympathique maire de cette commune, qu'une cruelle maladie a emporté en pleine force. M. Abbati fut un administrateur intègre et distingué, qui s'est occupé des intérêts de ses concitoyens avec le plus grand zèle. Aussi il était très aimé à Pieve où sa famille compte de chaudes et sincères sympathies.

A ses obsèques M. Franzini a retracé la vie du défunt en termes éloquents et émus qui ont vivement frappé l'auditoire :

Avant que les restes de celui que nous pleurons ne soient confiés à la terre, permettez-moi d'adresser à l'administrateur intègre, l'hommage reconnaissant de tous ; à l'ami sûr et dévoué, au noble et sincère camarade, l'adieu suprême d'un cœur affligé et meurtri !

Ce qu'il fut, vous le savez tous : né et élevé au milieu de nous, après avoir passé quelque temps au Lycée de Bastia, Abbati Adolphe se consacra avec une véritable passion à l'agriculture qui assure la paix, la tranquillité et l'indépendance. Un bel avenir s'ouvrait devant lui s'il avait voulu quitter la Corse pour d'autres pays où la fortune sourit aux siens ; mais il avait à Pieve de vieux parents qui avaient besoin de ses soins, de sa sollicitude de tous les jours, une sœur qui l'idolâtrait et qui est aujourd'hui dans les larmes !

Pouvait-il s'éloigner d'affections aussi vives ? L'idée ne lui en vint même pas et il se dévoua aux siens tout entier. Son honnêteté scrupuleuse, la droiture et la franchise de son caractère, le firent prendre de bonne heure en haute estime, et sa nature conciliante trancha en maintes circonstances bien des différends. Celui qui menait si bien ses affaires, et qui semait le bien autour de lui, ne pouvait faire qu'un administrateur distingué, et nous le portâmes à la première magistrature de la commune. On sait avec quel dévouement il se consacra dès lors à l'accomplissement de ces fonctions. Tous, amis et adversaires, étaient sûrs de trouver en lui l'affabilité et la justice, et ce caractère loyal ne connut jamais la haine.

Il était jeune encore, et il aurait pu faire beaucoup pour sa commune ; hélas ! la mort impitoyable nous l'a pris ! Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, nous l'avons vu dépérir douloureusement au milieu de nous. Bien que se sachant condamné, il ne croyait pas s'en aller si tôt ! Durant sa maladie nous l'avons vu plein de résignation, parlant de l'au-delà, le sourire sur les lèvres, avec une sérénité de conscience pure.

La péroraison de ce discours a vivement frappé la foule.

S'il est pour sa famille une consolation dans cette tourmente de la vie, qui lui arrache le meilleur des hommes, elle la puise dans cette certitude que celui qui s'en est ainsi allé fut un homme de bien dans la large acception de ce mot, dans cette foule émue qui entourait ses restes mortels, dans la profonde affliction où sont plongés ses concitoyens ..

Nous prions la famille Abbati et particulièrement M. Philippe Abbati, le gendre de M. Dellini, d'agréer dans cette douloureuse circonstance nos condoléances les plus sincères et les plus affligées.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix très réduit. Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale s'est réunie mercredi matin à 9 heures à la Préfecture, sous la présidence de M. Emile Pinelli.

M. le Préfet y assiste.

L'ordre du jour appelle la nomination de la commission chargée de statuer sur les demandes de dispense comme soutiens de famille.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Cruciani, Gavini Jean-Pierre et Versini, conseillers généraux ; Luciani Simon, conseiller d'arrondissement.

La Commission départementale procède ensuite à la répartition entre les communes du département, de la subvention de 13.800 francs accordée par l'Etat pour secours aux familles nécessiteuses des réservistes et des territoriaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Société Anonyme
DES AUTOMOBILES DU CAP-CORSE

Le premier départ de la Société anonyme des Automobiles du Cap-Corse a eu lieu hier à 1 heure.

Les heures de départ et d'arrivée pour les jours suivants sont ainsi fixées :

Départ de Morsiglia, le matin à 6 h. 1/2, arrivée à Bastia vers 11 heures ; départ de Bastia, le soir à 1 heure, arrivée à Morsiglia vers 5 heures.

Un avis ultérieur fera connaître avec le prix des places les heures approximatives du passage de l'automobile sur la route de Bastia à Morsiglia.

Bureau, rue de l'Opéra, 16.

Le Président de la Société,
Comte P. MATTEI.

UN Livre de M. Paoli

LE JOURNAL DE LA REINE VICTORIA
LA REINE D'ANGLETERRE A NICE

M. Paoli, le sympathique commissaire spécial, attaché à la personne des souverains étrangers venant en France, vient de terminer un ouvrage sur la reine Victoria, qui sera un précieux document « humain » sur l'ancienne souveraine d'Angleterre. L'auteur, en effet, a suivi l'illustre voyageuse dans tous les voyages et déplacements qu'elle faisait presque annuellement parmi nous.

Un de nos confrères du *Français* a eu l'idée d'aller à ce sujet interviewer M. Paoli, en son appartement, tout encombré, dit-il, de cadeaux princiers.

« Je viens de terminer, a dit M. Paoli à notre confrère, une sorte de journal de la vie de la reine d'Angleterre. Ce sont, en somme, des notes prises au jour le jour, sur les faits, soit officiels soit intimes, dont j'ai été, par ma situation, si ce n'est le seul, au moins le témoin le plus immédiat.

« Toutefois, en ce moment, l'ouvrage n'est pas encore terminé, et vous comprendrez que je ne puisse, à cette heure, vous le communiquer, lorsque vous saurez que je désire, avant tout, le soumettre à la princesse de Battenberg, qui, dans tous les instants, fut la compagne fidèle de la reine Victoria.

« Je puis cependant vous dire que mon « journal » cite, de la souveraine, des traits de générosité qui démentent la réputation d'avarice et de sécheresse de cœur qu'on s'est plu à lui faire.

« Je rappelle, notamment, cette anecdote : Un jour, sur une route, près d'un village des environs de Nice, nos voitures sont arrêtées par l'enterrement d'un pauvre diable.

« Que va faire la reine ? Dépasser à vive allure le convoi funèbre ou donner l'ordre de rebrousser chemin ? Ni l'un ni l'autre. Elle laisse son équipage faire cortège au mort, jusqu'à un carrefour prochain.

« Une autre fois, sur la route de Villefranche, la calèche royale rencontre, dans une brouette traînée par des chiens, un vieux cul-de-jatte à barbe blanche. Celui-ci salue respectueusement la reine qui fait arrêter sa voiture pour lui remettre une obole. Le vieillard remercie, et, le chapeau levé, nous accompagne pendant un long trajet, au galop désordonné de ses chiens, qui parviennent un instant à dépasser nos chevaux. »

Et notre confrère ajoute :

En même temps qu'il nous fait ce récit, M. Paoli nous montre deux aquarelles signées « Messea, royal hommage », et qui reproduisent les deux anecdotes. Elles illustreront, avec bien d'autres, l'ouvrage du commissaire spécial.

M. Paoli nous montre encore, suspendue à sa chaîne de montre, une breloque en or, avec couronne royale et monogramme, qui lui fut donnée par la reine Victoria, en 1897, à Nice.

Quant à la montre, elle porte le chiffre, en brillants, de la malheureuse impératrice d'Autriche.

COUR D'ASSISES

La session des assises pour le 1e trimestre de 1903, s'ouvrira à Bastia le jeudi 28 mai, sous la présidence de M. le conseiller Ginli, assisté de M. Fiach, conseiller, et de M. Vannier de Morelli, juge au tribunal civil.

Cette session comportera de 13 à 15 affaires.

On rigole à Bonifacio

Qui est-ce qui me disait encore hier soir qu'on moissonnait à Bonifacio ?... Allons, mon ami, vous déménagez, vous ne voulez pas vous créer de distractions : vous êtes un chasseur enragé, un pêcheur des plus fins... mais Bonifacio est le pays rêvé pour ces deux plaisirs !

— Oui, mais on ne peut pas être tout à la fois à la pêche ou à la chasse, me répond cet intellectuel qu'est mon ami, il faut encore nourrir son esprit, savoir goûter cette jouissance que procure une lecture fine...

— Oh ! alors, abonnez-vous aux multiples journaux auxquels M. D. P. fait l'honneur de jeter de temps en temps une élucubration rédigée par n'importe qui et qu'il s'empresse de signer : (ce serait trop s'abaisser que d'en faire la rédaction), vous dégusterez une littérature variée et le temps passera bien vite... Tenez, il a paru dans le journal *La République*, le 20 courant, un entrefilet des plus mordants qui n'est pas piqué des vers. Lisez la. Vous savourerez les idées d'un nouveau Messie et la forme d'un rond de cuir.

..... Et mon ami enfourcha ses yeux sur son nez et partit quérir ce nouveau sensationnel.

Là, tout seul, je rêvais : c'était l'effet de la bénitude que laisse un moment tout style corrompu... Puis je réfléchissais.

Certes, je ne ne veux point contrecarrer les idées de M. D. P. sur ces histoires de secours, d'arrêté préfectoral, de démission, de lettre du vice-recteur, de dépêche, d'échine, de tribune et de population. Non ! D'ailleurs, je suis trop bête pour cela et je ne connais pas l'exactitude des faits ; puis je n'entends rien à la politique et je ne voudrais, pour rien au monde, y entendre quoi que ce soit, dût cette nouvelle inclination me rapporter la ferme... de l'octroi ! Non. Je laisse cela à des hommes intelligents et des plus hauts placés, à des fonctionnaires de valeur et irréprochables, à des journalistes des plus goûtés, à des politiciens déjà échandés par une politique solide et saine.

Ah ! M. D. P. a beau jeu ! Il a pour lui toutes les raisons, et vraiment notre pauvre conseiller général n'a qu'à se taire, on plutôt il n'a qu'à recevoir la douche froide, oh ! combien ! et courber son corps une fois l'échine, selon son habitude : c'est qu'il ne fait pas bon se trouver entre les deux becs de la plume de M. D. P.

Bravo, tout de même ! Pour une fumisterie, c'en était une, et notre conseiller général n'en est pas à sa première ; il ne rivait rien qu'on le relevât. Ce dernier berne la population depuis longtemps, et aujourd'hui seulement, les yeux dessillés par M. P., elle s'aperçoit qu'elle a la face rouge.

A la prochaine élection nous blackboulerons tous ces familiers, les pôvres... puis à nous l'gratin !

J. CARABIA fils, industriel.

Etat Civil

NAISSANCES

Guilhemotonia Elisabeth-Sidonie-Françoise. — Moretti Ernestine.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
H. J.B. Tomasi, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 1.

00208

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 16 3 à midi, + 20° à 7 heures du soir, + 17° Maxima, + 21° Minima, - 21°2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 760 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée S. E. faible. Dans l'après-midi, S. E. id.

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Prise de commandement

M. le général Cheroutre prend à la date d'aujourd'hui le commandement supérieur de la défense de la Corse.

Le commandement du 163e d'infanterie est confié à M. le lieutenant-colonel Grille, pendant l'absence de M. le colonel Drade qui ne rejoindra son poste que dans quelques semaines.

Promotion

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Polleri, receveur de l'enregistrement et des domaines à Tiemcen, a été l'objet d'une promotion de classe, par arrêté du 11 avril ; on outre, quelques jours après, il recevait des mains de M. le Président de la République les palmes d'officier d'Académie.

Nous envoyons à notre distingué concitoyen toutes nos félicitations pour ces deux récompenses, justifiées d'ailleurs par ses longs services en Algérie.

Triduum à Saint-Antoine

Un triduum solennel commencera ce soir au sanctuaire de Saint-Antoine ; il aura lieu aujourd'hui et demain à 6 heures, dimanche à 2 heures.

Décès

Nous apprenons avec regret la mort de M. le capitaine de gendarmerie Rhuneau, commandant l'arrondissement de Saint Denis, chevalier de la Légion d'honneur, décédé subitement à son poste.

M. Rhuneau était âgé de 42 ans, il avait commandé les arrondissements de Bastia, Corte et Sartene et avait laissé en Corse les meilleurs souvenirs.

A la Conception

Le triduum preparatoire à la fête de l'invention de la Sainte-Croix a lieu le soir à 4 heures et demie, dans l'oratoire de l'Immaculée Conception.

A travers les Livres

Le livre du jour est assurément *Tout Pourri*, d'OLIVIER SEYLOR, le jeune littérateur qui publia les *Maritimes*.

Olivier Seylor flagelle en des pages d'une observation brutale mais sincère, le *Tout-Paris* des snobs et des grotesques, des pédants et des prétentieux ; c'est une peinture vraie de certaines mœurs parisiennes, en même temps qu'un coin de l'histoire de Paris.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Syndicat des cordonniers

Le Syndicat des patrons et ouvriers cordonniers prie les membres du dit syndicat d'assister à la réunion extraordinaire, dimanche 3 mai, à une heure de relevée, dans la salle du Conseil municipal.

Tout membre est prié d'être muni de son livret pour l'élection du bureau.

Le Président, PENCIOLELLI
Le Secrétaire, P. MATTEI.

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux un trousseau de quatre petites clés retenues par une chaînette trouvé sur le boulevard.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

A vendre

20.000 plants racinés de geranium, 15 000 kilos de feuille de geranium sur pied.

S'adresser au bureau du journal.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A louer

Un four à pain, rue de l'Opéra, 12. S'adresser à M. André Valery, rue Napoléon, 7.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Caleazana.

An Port

Le vapeur *Provençale*, de la Société H. Lainé, H. Audibert et Cie de Marseille, est rentré dans notre port à 4 heures du soir venant de Marseille, ayant à bord 198 tonnes pour Bastia et Ile-Rousse. Il repartira demain soir pour Ile-Rousse, Calvi, Marseille avec 130 tonnes bois et douelles pour Marseille et Cette.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 4 passagers et 3 tonnes de marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Ichè, est arrivé de Nice avec 33 passagers.

— La balancelle italienne *Genaro-Antonio*, capitaine Zacchiero, est arrivée de Santa Teresa, avec 1 passager et des bœufs.

— La balancelle italienne *Madonna dei Flagelli*, capitaine Chirri, est arrivée de Santa Teresa avec 2 passagers et des bœufs.

AUX AMATEUAS DU BON VIN

M. Oreste BIAGINI

Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de vieux importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, en bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et ITALIE vieux, blanc et rouge EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de RADOUE-EL-ARA, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux débitants de gros et de demi-gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-journée, en Bastia, en bouteilles et en demi-muids en sus du prix.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Bourse de Paris

	28 avril.	29 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	97 80	97 65
— 3 p. 0/0 amortis	98.00	97 85

Dépêche pour Nuit

Conseil d'Etat

Élections Municipales de Linguizetta

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête présentée par M. Stefani contre l'arrêt du conseil de préfecture de la Corse qui a annulé les élections municipales de Linguizetta.

DÉMISSION du Généralissime Brugère

Le Gil Blas assure, qu'à l'issue de la dernière réunion du Conseil supérieur de la guerre, M. le général Brugère a donné sa démission de généralissime, par suite de dissentiments avec le ministre de la guerre.

Le général Brugère a consenti à conserver ses fonctions jusqu'au retour du président de la République.

Conseil de Cabinet

Un conseil de cabinet a été tenu ce matin, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Combes.

Congé scolaire

Le conseil a décidé, qu'à l'occasion de l'arrivée du roi d'Angleterre à Paris, un jour de congé sera donné samedi aux élèves de toutes les écoles publiques, des lycées et des collèges.

Budget de 1904

Le ministre des finances a exposé la situation financière pour la préparation du budget de 1904, et a demandé à ses collègues de réduire le plus possible les dépenses de leur département, de manière à éviter la création d'impôts nouveaux.

L'impôt sur le revenu

Le ministre des finances a annoncé qu'il préparait un projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu.

LE SUCCESSEUR du Général Brugère

Plusieurs journaux annoncent que le général Négrier serait appelé à remplacer le général Brugère dans les fonctions de généralissime.

DEUX DÉMISSIONS dans l'Armée

Le *Gaulois* publie une dépêche de Grenoble annonçant que les capitaines de dragons Colas des Francs et Lemarchal, après avoir exécuté les ordres qui leur avaient été donnés pour expulser les Chartreux, ont donné leur démission.

Une nouvelle dépêche de Chambéry dément la démission de ces deux capitaines commandants du 4e dragons.

LA CANDIDATURE LÉPINE

On annonce que M. Lépine, préfet de police, a accepté la candidature législative dans la circonscription de Montbrison, en remplacement de M. Dorian, décédé.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations

A la Chartreuse

M. Monthou, rédacteur du *Matin*, assailli par les défenseurs des Chartreux, a été grièvement blessé, et obligé de s'aliter.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet A MARSEILLE

Arrivée de la *Jeanne d'Arc*

Le croiseur *Jeanne d'Arc*, qui ramène le président de la République de son voyage en Algérie et en Tunisie, est arrivé à 5 heures du soir.

Il a pénétré dans le bassin National et est venu s'embosser devant le môle C, salué par les batteries des forts et les canons de l'escadre Américaine.

Toute la population s'était portée sur les quais pour assister à l'arrivée du bateau présidentiel.

L'escadre américaine

Dès que la *Jeanne d'Arc* eut pris son mouillage, M. Loubet a reçu la visite de l'amiral Cotton, commandant en chef l'escadre européenne des Etats-Unis, ainsi que les commandants des navires américains qui sont venus, à Marseille, pour saluer le Président de la République à son retour de Tunisie.

Le Chef de l'Etat et l'amiral se sont entretenus pendant quelques instants.

On dit que le Président de la République lui a remis une lettre autographe pour le président Roosevelt.

Le débarquement

A 6 heures du soir, M. Loubet s'est embarqué, avec les ministres et toutes les personnes de sa suite, sur l'*Utile* qui large ses amarres et se dirige vers le môle C, où s'était formé le train présidentiel.

Sur les quais, le président de la République a été reçu par MM. Chanot, maire de Marseille ; Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône ; général Mathis, commandant le 15e corps d'armée ; les présidents du conseil général et de la Chambre de commerce, les députés et sénateurs des Bouches-du-Rhône, etc.

Départ du train présidentiel

Après avoir serré la main à toutes les personnalités présentes, M. Loubet est monté dans le train avec tous les personnages de sa suite qui s'installent à la place qui leur est réservée.

Soudain, un coup de sifflet strident, retentit, il est exactement 6 heures 35 ; le train présidentiel se met lentement en marche, et de nouvelles acclamations s'élèvent à l'adresse de M. Loubet qui, debout près de la portière du son salon, salue encore de la main.

L'arrivée à Paris

Le Président de la République rentrera à Paris, demain matin, pour assister, avec tous les ministres, à l'arrivée du roi Edouard VII.

EN GRÈCE

M. Chaumié à Athènes

On télégraphie d'Athènes.

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, a assisté hier soir à une grande réception qui a été donnée en son honneur par M. le comte d'Ormesson, ministre de France en Grèce.

Tous les ministres et ambassadeurs étrangers, toute la colonie française, ainsi que toutes les autorités et les représentants de la haute aristocratie d'Athènes, assistaient à cette brillante réception.

M. Homolle, directeur de l'Ecole d'Athènes, a offert aujourd'hui une splendide garden-party, en l'honneur du ministre de l'instruction publique de France.

Le roi recevra demain M. Chaumié.

A l'issue de cette réception, le ministre français partira pour Delphes.

EN ITALIE

Départ du roi d'Angleterre

On télégraphie de Rome :

Le roi d'Angleterre a quitté Rome dans la matinée, se rendant à Paris.

Avant son départ Sa Majesté a pris congé de la reine Hélène.

Edouard VII a été accompagné à la gare par le roi d'Italie, par les ministres, par le prince Colonna, maire de Rome, et par toutes les autorités.

Les deux souverains se sont rendus à la gare dans des voitures découvertes, et en passant par des rues superbement décorées, et où les troupes de la garnison étaient rangées.

Le départ du roi d'Angleterre a donné lieu à une imposante manifestation.

AVIS DE DÉCÈS

(PIEVE)

M. Philippe Abbati, commerçant au Callao (Vénézuéla), et Mme Abbati, née Delfini ; M. Nicolas Abbati ; Mlle Julie Abbati, de Pieve ; M. Félix Abbati, rentier à Paris ; M. Anziani, capitaine en retraite ; M. Joseph-Marie Anziani, et Mlle Caroline Anziani, de Bisinchi ; M. Jules Anziani et Mme Anziani, de Santo-Pietro ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Adolphe Abbati
Maire de Pieve

leur frère, beau-frère et neveu, décédé à Pieve, le 26 avril 1903, à l'âge de 44 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Il n'y a pas de lettre de faire part.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

HOTEL DE FRANCE
à Calacuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI

Ouverture du 15 au 20 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef-lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traverseront la vallée du Niolo.

Bains de Puzzichello

2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte.

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boites de 100 cigares		Boites de 50 cigares		Boites de 25 cigares		Boites de 10 cigares	
Baignense	2.50	Elisa	1.50	Annoncoo argentés	2.36	Flor de Bellard	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	République	1.25	Palomas	4 00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	2 50
La Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,70
El Paiente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,40
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume	0.40
Mercorio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	**Cigares en paquet de 20 (le mille)**	
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Judita avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphia (A)	15.00
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)	16.00
Bisson (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses	19.00
Londrès	6.50	Flor de Cabinete	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Conrants	20.00
Renourel P.	7.00	Hermelia	7.00	Monitor	4.00	— Tordus	20, 08
Téréina 7 :	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Longs et Fins	25.00
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne long. E. C.	22.00
Colombiné	12.00	Flor de Libelar	8.00	Récompenso	5.00	bandes dorées	24.00
Los Cibolères	10.00	Otello	10.00	Gouverdia	9.00	Courts	24.05
		Impérialos	10.00	Henri Clay	9.00	Japon	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Havane grand Trabucos	24.00
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos	26.00
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	35.00
							le mille
						Cigares Toscans	44.00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	20.00
						Brissago (avec paille)	36,00

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — SAMEDI 2 MAI 1903 — N° 109

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00209

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Athanase.

Lever, à h. 27 m. — Coucher, à h. 32 m.
Lune : Pleine, le 4 à h. m.
Fête du Travail. Invention de la Sainte Croix.

1er Mai

Un Couvent Historique

Les récents débats parlementaires sur les Congrégations ont apporté un regain d'intérêt et d'actualité aux choses les plus mystiques, les plus moyenâgeuses. Et j'ai tenu à revoir notre vieux couvent historique plongé plus que jamais dans l'ensommeillement. Quelques moines, révenrs, vrais fantômes vivants, en troublent seuls la solitude ; car bien rares sont les personnes pieuses qui, de nos jours, se rendent à l'église conventuelle. Je n'y trouvai donc personne hors un ami venu comme moi pour méditer à l'ombre dure de l'abbaye.

Ce fut bien là, je m'en souviens, qu'autrefois je brodai les rêves les plus merveilleux de mon enfance. Et c'était plaisir, l'autre jour, de les revivre tels que me l'offraient mes vagues réminiscences, et d'évoquer les belles légendes concernant le vieux manoir.

On l'avait bâti tout d'abord cinq ou six cents mètres plus bas, et en grande pompe on y avait placé le tableau de la Vierge d'Alesani. Quelques jours après les moines constatèrent la disparition de la relique. L'émoi fut grand dans le monastère et au sein de toute la population. Il ne dura guère heureusement. Un pâtre, en conduisant son troupeau à travers la forêt, aperçut le « Tableau » sur la cime d'un chêne. On le prit et on le replaça sur le maître-autel.

Mais dans la nuit, il en disparut de nouveau. Repris, disparu encore, le tableau trônait tous les jours sur le chêne, aux premiers feux de l'aurora. Dès lors, il parut évident, même aux personnes les moins versées en connaissances théologiques, que c'était bien là, près de ce chêne, que la Vierge voulait son temple.

La population, comme bien on pense, ne manqua pas d'acquiescer à ce désir ; et voilà comment le couvent se dressa dans le plus beau site de la vallée. Les environs, plongés dans le silence et l'ombre, étaient faits à souhait pour inciter au rêve. Même de nos jours, toute la vallée n'est, après la feuillaison, qu'une immense forêt de sombre verdure où émergent seulement, de distance en distance, une douzaine de petits bourgs accrochés aux flancs de la montagne. Cells-ci, de toutes parts, dresse ses mignardes cimes, surplombe vos têtes. A l'Est seulement, le roc, profondément découpé pour livrer passage à un torrent, vous donne une échappée de mer... De mer, sillonnée jadis, au long cours des siècles passés, tantôt par les barques normandes, tantôt par les esquifs maures ou les navires éperonnés génois déversant sur nos côtes des peuples divers, tous vivant de pillage, tous brigands de même acabit.

Un instant Charlemagne osa partir en lutte contre eux dans notre île où il envoya son fils Charles, un preux chevalier, s'il en fut. A peine débarqué, le jeune prince se porta dans notre « piève » où il prit immédiatement contact avec les Sarrasins établis sur la montagne, dans les rochers, le maquis. La mêlée fut ardente ; elle ne tourna pas à l'avantage des plus valeureux : nos pères furent vaincus. Le malheureux prince, lui-même, assailli de tous côtés, succomba près des rochers de Moriani, dans les champs qui depuis lors portent pieusement son nom. Quelques jours après les moines constatèrent la disparition de la relique. L'émoi fut grand dans le monastère et au sein de toute la population. Il ne dura guère heureusement. Un pâtre, en conduisant son troupeau à travers la forêt, aperçut le « Tableau » sur la cime d'un chêne. On le prit et on le replaça sur le maître-autel.

Mais dans la nuit, il en disparut de nouveau. Repris, disparu encore, le tableau trônait tous les jours sur le chêne, aux premiers feux de l'aurora. Dès lors, il parut évident, même aux personnes les moins versées en connaissances théologiques, que c'était bien là, près de ce chêne, que la Vierge voulait son temple.

La population, comme bien on pense, ne manqua pas d'acquiescer à ce désir ; et voilà comment le couvent se dressa dans le plus beau site de la vallée. Les environs, plongés dans le silence et l'ombre, étaient faits à souhait pour inciter au rêve. Même de nos jours, toute la vallée n'est, après la feuillaison, qu'une immense forêt de sombre verdure où émergent seulement, de distance en distance, une douzaine de petits bourgs accrochés aux flancs de la montagne. Cells-ci, de toutes parts, dresse ses mignardes cimes, surplombe vos têtes. A l'Est seulement, le roc, profondément découpé pour livrer passage à un torrent, vous donne une échappée de mer... De mer, sillonnée jadis, au long cours des siècles passés, tantôt par les barques normandes, tantôt par les esquifs maures ou les navires éperonnés génois déversant sur nos côtes des peuples divers, tous vivant de pillage, tous brigands de même acabit.

Un instant Charlemagne osa partir en lutte contre eux dans notre île où il envoya son fils Charles, un preux chevalier, s'il en fut. A peine débarqué, le jeune prince se porta dans notre « piève » où il prit immédiatement contact avec les Sarrasins établis sur la montagne, dans les rochers, le maquis. La mêlée fut ardente ; elle ne tourna pas à l'avantage des plus valeureux : nos pères furent vaincus. Le malheureux prince, lui-même, assailli de tous côtés, succomba près des rochers de Moriani, dans les champs qui depuis lors portent pieusement son nom. Et le soir, la nuit dans l'âme, les braves moines psalmodièrent un *requiem* et les jeunes filles pleurèrent...

Sous la domination pisane il y eut une légère accalmie, mais les Génois reprirent l'œuvre des Barbares et l'extermination recommença, réfléchie et sans trêve. La piève fut de nouveau mise à feu et à sang ; les habitants durent souvent se réfugier dans la montagne. Triste sort assurément que celui de ces hommes du maquis traqués de toutes parts, sans cesseur le qui-vive lançinant et qui cousent tant aimé la tranquille liberté, le calme du foyer !

Pietro Cirneo, notre grand historien, avait songé dans sa jeunesse à prendre lui aussi le maquis. Un sien parent, bandit, en l'emmenant avec lui et en lui faisant partager pendant quelques jours les affres de sa malheureuse existence, parvint aisément à l'en dissuader. Pietro n'en aima pas moins la solitude. Il se plaisait à s'enfoncer dans la forêt et à s'abandonner à la méditation. Il se rendait souvent aussi au couvent pour assister tantôt à une fête solennelle, tantôt à l'inhumation d'un mort dans les caveaux de l'église. Ces caveaux existent encore, mais non tout à fait intacts malheureusement. Il y a quelques années, on crut bien faire d'en remplacer les pierres tombales par des dalles modernes, bariolées, aux gais ramages et qui ont fait écarquiller les yeux à tant de badauds.

Pietro Cirneo n'aurait-il pas été inhumé lui-même dans l'église conventuelle ? Tout porte à le croire. Il est incontestable, en tout cas, qu'il passa une notable partie de ses journées à l'ombre du monastère. Le paysage dût frapper son âme de poète et lui suggérer ses accents les plus émus, ses expressions les plus fortes pour nous dépeindre les horreurs de son temps. Ce furent, il nous l'apprend, des siècles durant, des luttes continuelles, parfois fratricides, annonciant dans la vallée ruines sur ruines. Le couvent seul fut épargné, et ce fut, dans la nuit de ces temps, le seul phare qui jetât dans la vallée une lueur d'espoir.

Un jour surtout, l'espérance fut belle, quand, pour la première fois, un étranger, débarqué dans l'île non comme un tyran mais comme un sauveur, se dirigea de Pruneto vers Alesani pour y recevoir la couronne. Oui, ce fut au couvent, dans sa cour gazonnée, aux murs lentrés de lichens et de lierre, à l'ombre de l'unique orme au jourd'hui disparu, qu'eux cris de tout un peuple en délire, le célèbre aventurier fut proclamé roi.

Moins d'un siècle plus tard, un autre roi, hélas, bien moins malheureux que Théodore, devait arriver à Alesani demander des subsides : c'était Murat.

Nobles tout ce qui a trait au couvent d'Alesani, ce serait faire l'historique de la vallée et, à la rigueur, de l'île entière ; ce serait faire une œuvre capitale. Cette œuvre éminemment patriotique, un écrivain de bon aloi, un noble, la poursuit depuis quelque temps déjà. M. Félix Santini vient, en effet, de faire paraître deux livraisons de sa « Géographie pittoresque, historique et anecdotique de la Corse par communes, par cantons et par arrondissements. » La première est consacrée à Perelli (eau minérale, agriculture, commerce, première fraternité d'armes. Une visite royale. Poésies diverses. Waterloo. En palanquin. Notabilités locales. Desiderata) ; la deuxième à Piazzali (Couronnement du roi Théodore. Le rachat. Sa Majesté le roi d'Italie à Piazzali. Le facteur rural, poésie. Notabilités locales. Apollon enfariné). M. Santini nous a donné là des pages très attachantes dont l'sommaire ci-dessus, encore que très suggestif, ne saurait donner une idée.

Le couvent et la vallée d'Alesani ont trouvé leur historien, leur poète.

F. R.

Conseil Général

M. Charles Desori dépose la proposition suivante :

Le Conseil général adresse à M. Henri Roland, président d'honneur de la section corse du Club Alpin français, le témoignage ému de sa très vive reconnaissance, à l'occasion de la nouvelle marque de sympathie que ce sincère ami de la Corse a bien voulu donner à notre île, en organisant, pendant les vacances de Pâques 1903, le congrès annuel du Club Alpin français, dans le département de la Corse.

Depuis bien longtemps, M. Roland travaille à faire connaître, par la plume et par la parole, « l'île oubliée ». Il s'est attaché à cette œuvre avec amour et son active propagande porte déjà ses fruits.

M. Roland peut être, à bon droit, considéré comme un bienfaiteur de notre pays.

Le Conseil général adresse également ses plus chaleureuses félicitations à M. Philippe Leca, secrétaire général de la section corse du Club Alpin français, à Paris, spécialement chargé de l'organisation du congrès et des excursions qu'il comportait.

C'est grâce à l'intelligence et à l'infatigable activité de M. Leca, à son zèle qui ne s'est pas relâché un seul instant pendant plus d'un mois, qu'au prix de mille difficultés, insurmontables au premier abord, plus de 300 touristes ont pu parcourir notre département dans tous les sens, trouvant partout une organisation parfaite, au sujet de laquelle nos visiteurs ont, à diverses reprises, publiquement manifesté leur légitime satisfaction.

Le Conseil ne saurait, non plus, passer sous silence, en cette occasion, le concours de MM. les maires des communes visitées ainsi que des administrateurs des forêts, des ponts et chaussées, de la voirie vicinale et des chemins de fer départementaux.

Les chefs et les agents de tout ordre se sont multipliés pour faciliter la tâche des représentants du Club Alpin ; ils ont, de ce chef, droit à la reconnaissance du Conseil général, fidèle interprète des sentiments des populations dont il est l'émanation directe.

Cette proposition mise aux voix est adoptée par acclamation.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

2 mai 1769. — Vingt bataillons français arrivent à Olette pour dégager les patriotes du Nebbio.

Ces bataillons précédaient une armée, qui en forçant les patriotes à se replier sur le Golo, hâtait la dernière heure de l'indépendance corse.

Lettre de M. le Ch. Casabianca au R. P. Prieur de Corbara

Nous publions avec plaisir la lettre de sympathie que M. le chanoine Casabianca vient d'adresser au R. P. Estève, prieur des Dominicains de Corbara.

Paris, le 23 avril 1903.

Mon cher et Révérend Père,

J'apprends, avec une immense affliction, votre expulsion du couvent de Corbara. J'aime trop l'Ordre de Saint Dominique, dans lequel je compte des parents, des maîtres illustres et des amis, pour ne pas m'associer, avec tout ce que j'ai de reconnaissance, de l'hommage de mon respectueux attachement.

Je ne puis, mon Père, vous dire ma douleur. Je ne puis vous dire ma colère. Je ne puis vous dire mon indignation. Je ne puis vous dire mon mépris. Je ne puis vous dire mon dégoût. Je ne puis vous dire ma honte. Je ne puis vous dire mon désespoir. Je ne puis vous dire mon découragement. Je ne puis vous dire mon écœurement. Je ne puis vous dire mon abattement. Je ne puis vous dire mon anéantissement. Je ne puis vous dire mon...

Je ne puis vous dire rien, mon Père, sinon que je suis avec vous, que je pense à vous, que je prie pour vous, que je souffre avec vous, que je pleure avec vous, que je gémis avec vous, que je me désole avec vous, que je me lamente avec vous, que je me désespère avec vous, que je me meurs avec vous.

aisance et d'affection, à vos déchirements de l'heure présente. La mesure qui vous frappe est non seulement une iniquité atteinte portée à votre conscience et à votre liberté, à la paix de vos âmes et à la joie de vos cœurs, elle est aussi un véritable désastre pour notre chère Balagne, car votre couvent était pour elle un foyer de science, un asile de consolation et un sanctuaire de vertu.

On ne dira jamais assez la somme de lumières qu'il a répandues dans l'intelligence des Balanins, par l'enseignement scolaire, par la prédication et par la correspondance. Nombreux sont ceux qui, dans le clergé et dans les diverses administrations civiles, lui sont redevables de leur meilleure culture intellectuelle.

Plus nombreuses encore sont les âmes qui lui doivent leur retour à Dieu, leur persévérance dans la vertu, les joies et les consolations qui ont succédé à leurs angoisses et à leurs larmes. Réhabilitations de situations irrégulières, cessation de scandales, réconciliation d'inimitiés invétérées, tout cela est dû au zèle éclairé et au tact discret des bons Pères dominicains. Que dire des nombreuses vocations ecclésiastiques et religieuses dont ils ont été les instruments providentiels et dont les sujets sont répandus en Corse, en France et en Italie?

Dans un ordre inférieur, qui pourra jamais dire tout le bien qu'ils ont fait? La reconstruction de ce couvent — le plus imposant monument monastique de la Corse; — l'alimentation et l'entretien de centaines de religieux; les nombreux et riches visiteurs attirés par la présence des moines qui avaient des amis dans les plus hautes classes de la société française et étrangère, tout cela constituait une source féconde de travail, de bénéfices et de bien-être pour nos pauvres populations.

Votre expulsion — véritable cyclone — détruit, anéantit ces précieux avantages spirituels et temporels: la ferveur de votre couvent, c'est un foyer qui s'éteint, une bourse qui se vide, une main qui se ferme; vous êtes la providence de cette intéressante contrée, et voilà que votre départ la laisse dans la misère et la désolation.

Pour mon compte personnel, mon cher et révérend Père, je ne puis encore me faire à l'idée, à mon prochain voyage à Pigna, de voir fermé, vide et silencieux ce cher couvent que j'ai vu, en 1849, relevé de ses ruines; où j'ai fait une grande partie de mes études secondaires; où j'ai vu éclore ma vocation et où je me suis édifié au contact de saints religieux, tels que les Pères Bouvard, Bonnet, Cormiers; ce couvent qui a été illustré par d'éminents religieux qu's'appellent Zigliara, Bandoin, Gardet, Didon et tant d'autres.

N'ayant aucune autorité pour qualifier l'ostracisme dont vous êtes victimes, je ressendique le douloureux devoir de vous dire, au nom des intelligences que vous avez formées, des âmes que vous avez sanctifiées, des cœurs dont vous avez cicatrisé les blessures, des ouvriers auxquels vous avez donné du travail, et des pauvres que vous avez secourus, que vous emportez nos regrets, notre affection et notre reconnaissance. Je prie Dieu de vous donner force et courage pour supporter cette cruelle épreuve, d'adoucir pour vous les amertumes de l'exil et de féconder vos labeurs partout où vous porterez vos pas.

J'ai trop de confiance en Dieu et dans le bon esprit de notre chère France pour désespérer de l'avenir; voilà pourquoi, si, comme je l'espère, la patrie vous ouvre de nouveau ses portes, soyez assurés, que la Corse sera heureuse et fière de vous offrir une seconde fois l'hospitalité de son ciel bleu, de son doux climat, de ses sites enchanteurs et surtout de son cœur toujours chaud, fidèle et reconnaissant.

Daignez agréer, mon cher et révérend Père, et faire agréer à vos pieux confrères, avec la nouvelle expression de mes plus vifs regrets, l'assurance de mon inaltérable affection.

L'Abbé CASABIANCA,
Chanoine honoraire d'Ajaccio et de Fréjus,
Premier vicaire
de Saint-Ferdinand des Ternes.

Bulletin Financier

Paris, le 24 avril 1903.

La rente 3 p. 0/0 perpétuel a été traitée à 97.85 après avoir fléchi à 97.80 et remonté à 97.90. Le 3 p. 0/0 amortissable a été coté 97.65. Les Fonds Etrangers sont très bien tenus. Les Banques de Crédit restent fermes. L'Assemblée générale du Comptoir d'Escompte, qui a eu lieu aujourd'hui, a approuvé les comptes de l'exercice 1902 et voté un dividende de 90 francs. Le Crédit Foncier a été coté à 1.175. Les Chemins français sont bien disposés. Le Nord a été coté à 2.000. Le Lyon à 1.660. Le Midi à 1.280. L'Orléans à 1.260. Le Métropolitain a été coté à 1.000. Les Valeurs de Mines sont calmes. Le Rio a été coté à 1.000. Le Transvaal à 1.000. Le Chartered à 1.000. Le Rand à 1.000. Le Rio-Tinto à 1.000. Le Tharsis à 1.000. Le Sulphur à 1.000. Le Mason à 1.000. Le Boléo à 1.000. Le Cobre à 1.000. Le Cuivre à 1.000. Le Zinc à 1.000. Le Plomb à 1.000. Le Fer à 1.000. Le Charbon à 1.000. Le Pétrole à 1.000. Le Gaz à 1.000. Le Ciment à 1.000. Le Verre à 1.000. Le Papier à 1.000. Le Bois à 1.000. Le Cuir à 1.000. Le Caoutchouc à 1.000. Le Coton à 1.000. Le Laine à 1.000. Le Soie à 1.000. Le Lin à 1.000. Le Chanvre à 1.000. Le Jute à 1.000. Le Sisal à 1.000. Le Manille à 1.000. Le Coco à 1.000. Le Café à 1.000. Le Thé à 1.000. Le Cacao à 1.000. Le Sucre à 1.000. Le Riz à 1.000. Le Blé à 1.000. Le Maïs à 1.000. Le Seigle à 1.000. Le Orge à 1.000. Le Avoine à 1.000. Le Sarrasin à 1.000. Le Millet à 1.000. Le Sorgho à 1.000. Le Fonio à 1.000. Le Quinoa à 1.000. Le Amarante à 1.000. Le Chénopode à 1.000. Le Renouée à 1.000. Le Oseille à 1.000. Le Rhubarbe à 1.000. Le Asperge à 1.000. Le Artichaut à 1.000. Le Cardon à 1.000. Le Céleri à 1.000. Le Fenouil à 1.000. Le Persil à 1.000. Le Cerfeuil à 1.000. Le Estragon à 1.000. Le Basilic à 1.000. Le Origan à 1.000. Le Thym à 1.000. Le Romarin à 1.000. Le Sauge à 1.000. Le Menthe à 1.000. Le Lavande à 1.000. Le Lavandin à 1.000. Le Spic à 1.000. Le Aspic à 1.000. Le Hysope à 1.000. Le Marjolaine à 1.000. Le Basilic à 1.000. Le Origan à 1.000. Le Thym à 1.000. Le Romarin à 1.000. Le Sauge à 1.000. Le Menthe à 1.000. Le Lavande à 1.000. Le Lavandin à 1.000. Le Spic à 1.000. Le Aspic à 1.000. Le Hysope à 1.000. Le Marjolaine à 1.000.

Le 3 p. 0/0 amortissable a été coté 97.65. Les Fonds Etrangers sont très bien tenus. Les Banques de Crédit restent fermes. L'Assemblée générale du Comptoir d'Escompte, qui a eu lieu aujourd'hui, a approuvé les comptes de l'exercice 1902 et voté un dividende de 90 francs. Le Crédit Foncier a été coté à 1.175. Les Chemins français sont bien disposés. Le Nord a été coté à 2.000. Le Lyon à 1.660. Le Midi à 1.280. L'Orléans à 1.260. Le Métropolitain a été coté à 1.000. Les Valeurs de Mines sont calmes. Le Rio a été coté à 1.000. Le Transvaal à 1.000. Le Chartered à 1.000. Le Rand à 1.000. Le Rio-Tinto à 1.000. Le Tharsis à 1.000. Le Sulphur à 1.000. Le Mason à 1.000. Le Boléo à 1.000. Le Cobre à 1.000. Le Cuivre à 1.000. Le Zinc à 1.000. Le Plomb à 1.000. Le Fer à 1.000. Le Charbon à 1.000. Le Pétrole à 1.000. Le Gaz à 1.000. Le Ciment à 1.000. Le Verre à 1.000. Le Papier à 1.000. Le Bois à 1.000. Le Cuir à 1.000. Le Caoutchouc à 1.000. Le Coton à 1.000. Le Laine à 1.000. Le Soie à 1.000. Le Lin à 1.000. Le Chanvre à 1.000. Le Jute à 1.000. Le Sisal à 1.000. Le Manille à 1.000. Le Coco à 1.000. Le Café à 1.000. Le Thé à 1.000. Le Cacao à 1.000. Le Sucre à 1.000. Le Riz à 1.000. Le Blé à 1.000. Le Maïs à 1.000. Le Seigle à 1.000. Le Orge à 1.000. Le Avoine à 1.000. Le Sarrasin à 1.000. Le Millet à 1.000. Le Sorgho à 1.000. Le Fonio à 1.000. Le Quinoa à 1.000. Le Amarante à 1.000. Le Chénopode à 1.000. Le Renouée à 1.000. Le Oseille à 1.000. Le Rhubarbe à 1.000. Le Asperge à 1.000. Le Artichaut à 1.000. Le Cardon à 1.000. Le Céleri à 1.000. Le Fenouil à 1.000. Le Persil à 1.000. Le Cerfeuil à 1.000. Le Estragon à 1.000. Le Basilic à 1.000. Le Origan à 1.000. Le Thym à 1.000. Le Romarin à 1.000. Le Sauge à 1.000. Le Menthe à 1.000. Le Lavande à 1.000. Le Lavandin à 1.000. Le Spic à 1.000. Le Aspic à 1.000. Le Hysope à 1.000. Le Marjolaine à 1.000.

Que l'action nouvelle Mangenèse de Portobello à 215.50 les Moteurs à Gaz sont à 447. La Unit Ron reste ferme à 48.75 L'Obligation à 4/2 Tramways Electriques et Chemins de Fer est à 475.50; cette société vient d'obtenir deux importantes concessions dans la Manche et dans la Seine-Inférieure.

— On a remarqué à la Bourse de Londres que la reprise des Consolidés a été suivie d'une remarquable activité sur les Chemins de fer et les valeurs de Charbonnages. Etant donnée cette impulsion nouvelle du marché, on prévoit pour les actions de la cie d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Nap-Kraïon le cours de 450 francs.

Chemins Mexicains sont ouverts.

Nécrologie

Une bien triste nouvelle nous arrivait hier du Brésil: le 3 avril, Mme Joséphine Filidori née Forcioli succombait à une attaque de fièvre jaune; le surlendemain, son fils aîné, âgé de 17 ans, était emporté par la même épidémie.

Ce double deuil jette dans la désolation les familles Forcioliset Lota, de notre ville, les familles Filidori et Pieri, de Ghisoni et Prunelli.

M. le docteur Filidori s'était expatrié il y a plusieurs années, et s'était créé à Tiberao Preto une belle situation. Il se préparait à rentrer avec toute sa famille, et c'est au moment où il allait quitter le Brésil que ce grand malheur est venu le frapper dans ses plus chères affections et briser son existence.

Mme Filidori avait déployé pendant son long séjour au Brésil un dévouement sans pareil. Elle avait été pour son mari, dans les explorations qu'il dirigeait, d'un secours inappréciable; elle allait être récompensée de ses peines: son rêve devait se réaliser à bref délai: elle allait revoir sa vieille mère, son excellent frère, ses parents, sa ville natale; elle comptait les jours; hélas! ce rêve ne devait pas se réaliser pour elle: elle ne devait plus embrasser sa mère, ses parents, elle ne devait plus revoir sa Corse, sa ville natale.

Le même sort attendait ce jeune homme parti tout enfant, mais qui se rappelait encore tant de figures aimées. Lui aussi ne devait plus les revoir.

Nous prenons une très vive part à la grande douleur de M. le docteur Filidori, des familles Forcioli et Lota, et leur exprimons toutes nos condoléances.

COURSES DE BASTIA

Programme du 24 mai

Premier prix du ministère de l'agriculture, 3000 francs offerts par le Gouvernement de la République: 2000 francs au premier, 100 francs au second; les entrées jusqu'à concurrence de 50 francs au troisième; le surplus des entrées au premier.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1902. Entrée, 15 francs. Distance, 3,080 mètres environ.

Grand Prix Cyrnos, 2.000 francs offerts par le Conseil général de la Corse, dont 1,200 francs et les entrées au premier; 500 francs au second; 250 francs au troisième; 50 francs au quatrième.

Course plate pour tous chevaux de 3 ans, nés et élevés en Corse. Entrée, 25 francs. Distance, 1,600 mètres environ.

Deuxième prix du ministère de l'agriculture 700 francs dont 300 francs offerts par le Gouvernement de la République et 400 francs par la Société des courses de Bastia.

Course plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse: au premier, 500 francs et les entrées; au second, 200 francs. Entrée, 25 francs. Distance, 2,500 mètres environ.

Prix du Ministère de la Guerre

Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 100 francs, offert par M. le Ministre de la Guerre au premier; un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 75 francs, offert par les membres du Comité au second; un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 50 francs, offert par les membres du Comité au troisième.

Steeple-chase militaire de 3e série, pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. Distance, 2,500 mètres environ.

Prix des Compagnies Fraissinet et des Chemins de fer départementaux. 300 francs

dont 150 francs offerts par la Cie Fraissinet, 100 francs par la Cie des Chemins de fer Départementaux et 50 francs par la Société des courses de Bastia: au premier, 200 francs; au second, 100 francs.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1902, et n'ayant jamais gagné de premier prix au trot. Entrée, 15 francs. Distance, 3,500 mètres environ.

Prix de l'Elevage, 200 francs offerts par la Société des courses de Bastia: 150 francs à la première et 50 francs à la seconde.

Course plate pour juments de toutes races de 4 ans et au-dessus appartenant au moins depuis le 1er janvier 1902 à des propriétaires domiciliés dans l'arrondissement de Bastia. Ces juments seront destinées à la reproduction dans cet arrondissement où elles devront résider depuis le 1er janvier 1903. Entrée, 15 francs. Distance, 1,600 mètres environ.

Le montant des prix ne sera remis aux propriétaires des gagnants qu'après qu'ils auront justifié par les certificats des haras que leurs juments auront été présentées le nombre de fois réglementaires aux étalons de cette administration pendant la saison de monte de 1903, au plus tard le 15 juin 1903. Passé ce délai les prix seront acquis aux fonds de courses.

AVIS

La piste sera ouverte aux chevaux qui devront courir, à partir du 4 mai, de 3 heures à 5 heures du soir.

Pour les engagements s'adresser à M. Paul Ville, 17, boulevard Paoli.

Courses de Bastia

La Compagnie de chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche le dimanche 24 mai 1903, entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'après la dernière course. A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier numéro 5, partant à midi 7 de Bastia, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Bastia, le 24 avril 1903.

Changement de saison

On recommande de purifier son sang, de le régénérer, en ce temps, époque la plus dangereuse de l'année pour la santé.

Ceux qui auront négligé cette recommandation n'éviteront sans doute pas la débâcle, les éruptions les rougeurs, les furoncles, maux de tête, lassitude générale, vertiges de foie, perte de l'appétit, indigestions. Le meilleur tonique, le plus puissant purificateur et régénérateur du sang, c'est

LES PILULES PINK

En vente dans toutes les pharmacies et chez Gobin et Cie, pharmaciens, 53, rue Bolte, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Ceux que l'on chasse
Ceux que l'on garde

Les journaux rapportent qu'un congédiait à Bordeaux, les commissaires de police qui avaient notifié aux Dominicains leur expulsion, le Prieur s'écria:

« Je serais curieux, messieurs, de savoir combien de cafés borgnes, de maisons de eu et de maisons mal famées ont été fermées au même temps que notre couvent. »

Cette même question, nous osons la poser à la police de Bastia et nous mettons la police au défi de nous répondre.

On ferme on l'on va fermer le couvent des Franciscains, celui des Capucins et, un peu plus tard, ceux des religieuses, toutes ces admirables maisons où l'on apprend à fuir le vice et à pratiquer la vertu; on va aussi fermer les églises où les âmes vont se purifier par la prière, et on ne songe nullement à fermer, que dis-je? on laisse se multiplier dans notre ville les lieux de débauche, les bouges infects, les cabarets interlopes. Et la jeunesse se corrompt jusqu'à la moelle des os, et les filles publiques tiennent le haut du pavé, et les honnêtes sont obligées de subir jusque dans les escaliers de leurs maisons leur honteuse promiscuité; et, dans les tripots infâmes, de pauvres diables, attirés par l'amour du jeu, sont indignement dépouillés de leur pécule par d'adroits filous.

Il est temps que tout cela cesse. Il est temps que la police s'émeuve, non pour mettre la main au collet des moines, ces parfaits honnêtes hommes, ces citoyens sans tache, à qui rien, rien ne peut être reproché! mais pour expulser de leurs repaires et jeter hors de notre ville les bétaires de bas étage qui la souillent et la déshonorent.

X...

La Pêche à Bastia

Bastia, le 1er mai 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

En réponse à la note que vous avez publié mardi dernier, le Syndicat des pêcheurs du port de Bastia me donne mission de vous prier d'insérer les observations qui suivent.

Les pêcheurs n'ont jamais entendu s'opposer à la mise en vente du poisson pêché par les chalutiers; ils ont demandé et ils demandent qu'en vertu de la nouvelle réglementation les chalutiers pêchent aux distances prescrites et avec des filets qui remplissent les conditions voulues par la loi.

Les pêcheurs tiennent à vous faire remarquer qu'ils se préoccupent non seulement de leur intérêt mais encore de l'intérêt général de la population, qui consiste à ce que le frai ne soit pas détruit.

Or, en pêchant en contravention aux conditions déterminées par les règlements, les chalutiers à vapeur ont détruit un banc de poissons qui pouvait assurer la vie à une centaine de familles de pêcheurs.

Nul n'ignore combien sont grandes les misères des malheureux pêcheurs occasionnées par le chômage produit par les mauvais temps, et il ne manquait plus que les chalutiers pour dévaster notre côte jadis si poissonneuse. Les armateurs des chalutiers prétendent ne pas violer la loi en vigueur, mais la loi de 1859 interdit la pêche au bœuf pendant les mois d'avril, mai et juin.

Dans le quartier de Bastia, pour les malheureux pêcheurs cette loi est sévèrement appliquée, et pour les chalutiers tout se passe sous l'œil bienveillant des autorités maritimes.

Les pêcheurs sont même obligés de s'imposer des sacrifices pour envoyer une délégation auprès du Ministre de la marine afin que la loi de 1859 soit sévèrement appliquée pour tout le monde.

Veuillez agréer, etc.

Le Président, Bruno Guaitella.

Messe d'Adieu

Tuda, 29 avril.

Une foule immense accourue d'Oletta, de Poggio, d'Olmeta et de Saint-Florent se pressait hier compacte dans la vaste église du couvent des franciscains d'Oletta.

Leur supérieur, le révérend Père Donat, célébrait la messe d'adieu, et les habitants du Nebbio avaient tenu à honneur d'y assister et de prouver ainsi aux bons Pères quels regrets immenses leur départ allait causer, quelle sympathie profonde leurs vertus avaient créé dans l'âme des foules, quelle horreur ils éprouvaient pour les proscripteurs de leurs prêtres, de leurs compatriotes, des plus nobles enfants de l'égalité et de la fraternité.

Tout le temps que dura le saint sacrifice, dans la vaste nef, un silence sépulcral... c'était l'amour dans la douleur et le recueillement. Cependant le père Donat termine le dernier évangile. En ce moment le père Jérôme se dirige vers la chaire, ... y monte. Tous les yeux se portent vers le prédicateur dont la douleur immense et la tristesse profonde ont changé l'énergique visage. Des sanglots, des larmes, voilà ses phrases. Et à ces sanglots, et à ces larmes, plus éloquents que les plus éloquents discours, répondent les sanglots et les larmes de l'assistance. Pendant un moment, dans l'église, rien que des pleurs.

Enfin, le révérend Père maîtrise son émotion, reprend sa vieille assurance. Il dit la reconnaissance des fils de Saint François pour la population du Nebbio, à tous il adresse en termes brûlants et pathétiques ses remerciements les plus vrais, les meilleurs. Il termine par la prière du Christ: « Pardonnez, ô mon Dieu, pardonnez à nos persécuteurs! » puis il bénit la foule qui se courbe sous le signe de la rédemption.

La cérémonie religieuse est terminée... Chacun vient dire adieu à ces moines qui seule savent aimer. Pas de manifestations bruyantes, mais le silence et les pleurs; ils sont plus émouvants et plus de circonstance.

Tout est fini... le dernier pèlerin a quitté la place du couvent. De cette manifestation grandiose à l'adresse des nobles exilés, plus rien extérieurement... et cependant elle a mis dans le cœur de la foule ce quelque chose qui demain créera des temps nouveaux. Qu'un verbe sinistre résonne à l'oreille des populations, et elles se lèveront pour applaudir et suivre l'homme qui luttera pour Dieu et la liberté; elles se lèveront pour réclamer, au nom de la conscience, le droit de prier et de combattre le mal; elles se lèveront pour redemander les moines qu'elles aiment, parce qu'ils sont leurs frères, leurs meilleurs amis, leurs conciteyens.

Pious-Versa.

Syndicat des Maçons

M. Guerrieri Antoine dans une lettre parue dans le *Petit Bastiais* dit que tout le mobilier du dit syndicat a disparu; il est prié de se rendre chez M. le Président du du dit syndicat, qui lui fournira les renseignements nécessaires: il est prié en outre de se munir du sus livret de cotisations, pour s'acquitter des cotisations dont il est redevable depuis bon nombre de mois.

Les Membres du Syndicat.
P. le Président,
Le Vice-Président, Joseph Marini.

Avenir du Prolétariat

Samedi 2 mai, à 7 heures et demie du soir, à la mairie, versement de cotisations du mois, nouvelle adhésion.

Les numéros matricules 10 756-28.156 et 52 592 de Bastia ont gagné chacun 100 francs au tirage semestriel d'avril.

Les parts seront distribuées lors de la prochaine assemblée générale qui sera ultérieurement fixée.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15° à midi, + 20·7 à 7 heures du soir, + 12·3 Maxima, + 21·3 Minima, + 12·2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi, 756 mm. 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — dans la matinée N. E. faible. Dans l'après-midi, S. E. modéré.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi: 0 mm.

∴

Triduum à Saint-Antoine

Un triduum solennel a commencé hier au sanctuaire de Saint-Antoine, il aura lieu ce soir à 6 heures et dimanche à 2 heures.

∴

Suicide

On lit dans le *Petit Marseillais*:

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 2 heures du matin, M. Joseph S., âgé de cinquante-trois ans, juge de paix en Corse, qui se trouvait depuis deux jours à Marseille chez des parents, cours Lieutaud, 71, s'est précipité du 4e étage et est venu s'abattre en face du numéro 67 du dit cours. Immédiatement prévenu, M. Pagnot, commissaire de police de service à la Permanence, s'est rendu au cours Lieutaud avec le docteur Rathelot, qui n'a pu que constater le décès. On croit que c'est dans un accès de fièvre chaude que ce malheureux s'est donné la mort. Le corps a été laissé à la famille.

∴

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

∴

Oratoire Sainte-Croix

Dimanche 3 courant on célébrera dans cet oratoire la fête de la Sainte-Croix.

Les premières vêpres seront lieu le samedi soir à 7 heures.

Le dimanche, jour de la fête, messes basses à toutes les heures à partir de 5 heures, à 11 heures grand'messe, à 4 heures vêpres, à 7 heures 1/2 du soir salut de la Sainte-Relique.

∴

Asile des Vieillards

La fête du Patronage de Saint Joseph ne sera pas célébrée cette année avec toute la pompe des années précédentes. Dimanche, le salut aura lieu à l'heure habituelle, sans discours ni quête. Mais nous apprenons que quelques personnes charitables n'entendent pas que les pauvres vieillards soient privés du festin qui suivait la cérémonie religieuse, et se proposent d'envoyer des dons en nature. Nous ne pouvons qu'approuver une pareille initiative et nous engageons toutes les personnes qui s'intéressent au sort de ces déshérités de faire parvenir leurs offrandes, quelque modestes qu'elles soient, à l'asile, avant dimanche.

∴

Au Port

Le vapeur *Cipro*, capitaine Tanca, est arrivé de Livourne avec 9 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Marseille avec 50 passagers et 100 tonnes.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Iché, est arrivé de Livourne avec 2 passagers

∴

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants sont avisés que les dimanches 3 et 10 avril aura lieu au bureau social, de 9 à 11 heures, la perception des cotisations.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Le Trésorier, Raibaldi.

∴

A louer

Un appartement situé boulevard de Cardo, 7. S'adresser au bureau du journal.

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à reconnaître et à recommander la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

AVIS

Suivant contrat passé devant Me Marchetti Louis-Philippe, notaire à San-Nicolao, soussigné, le vingt-cinq avril mil neuf cent trois, qui a été enregistré à Porto-Casevecchie le vingt-sept du même mois folio 51 case 18, il résulte que la Société commerciale en nom collectif, qui existait pour le commerce de la draperie, de la mercerie, denrées coloniales et autres articles entre les frères Tiburce et Léonard frères Virgitti, commerçants à Corvione, sous la raison sociale « Virgitti frères » est dissoute à partir du dit jour vingt-cinq avril échu.

Une expédition de l'acte de dissolution a été déposée ce jour deux mai au greffe du Tribunal de commerce de Bastia et au greffe de la Justice de paix de Cervione, conformément à la loi.

Pour extrait,
Signé: L. Fil. Marchetti.

Bains de Puzzichello

Une saison du 11 mai au 31 mai.
Une — du 1er juin au 20 juin.

Frère de retour les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Bourse de Paris

	30 avril.	1er mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.65	97.45
— 3 p. 0/0 amorti	97 85	97.45

Dépêches pour la Nuit

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les électeurs de l'arrondissement de Montbéliard sont convoqués, pour le 24 mai, à l'effet d'élire un député, en remplacement de MM. Defarge et Borne, élus sénateurs.

LE RETOUR du Président de la République

Le train présidentiel est entré ce matin, à 9 heures, en gare de Lyon.

M. Loubet qui se tenait debout, près de la portière de son salon, descend en souriant, dès que le train s'est arrêté, et va serrer la main aux ministres et à toutes les personnalités qui l'attendaient sur le quai de la gare.

Tout le monde se découvre; de formidables acclamations s'élèvent à l'adresse du Chef de l'Etat qui se dirige vers le salon d'honneur que la Compagnie des chemins de fer du P. L. M. avait fait aménager dans la salle ordinaire de sortie, salon fort coquettement tapissé de tentures en velours grenat et cordelières d'or, orné de trophées de drapeaux, de corbeilles de fleurs et de massifs de plantes vertes.

C'est dans ce salon que M. Loubet s'est entretenu pendant quelques instants avec MM. Combes et Rouvier.

Bientôt une rumeur s'élève, la porte du salon d'honneur s'ouvre, M. Loubet en sort et monte aussitôt en voiture accompagné du général Dubois et de M. Abel Combarieu.

Le départ du président de la République donne lieu à une imposante manifestation.

Escortée par un escadron de cuirassiers la voiture présidentielle se dirige vers l'Elysée en passant par la rue de Lyon, la place de la Bastille, les rues Saint-Antoine et de Rivoli et la place de la Concorde.

Une foule considérable stationne devant l'Elysée; elle acclame le Chef de l'Etat aux cris de: « Vive M. Loubet! vive la République. »

L'ÉXÉCUTION de la loi sur les Congrégations

Les Capucins de Marseille

A Marseille, l'expulsion des Capucins a eu lieu dans la matinée; elle n'a donné lieu à aucun incident.

Dans l'Armée

Nouvelles Démissions

On télégraphie de Chambéry que deux autres officiers du 4e dragons ont donné leur démission.

Refus d'un Officier

Une dépêche des Sables d'Olonne dit que M. le lieutenant Portier, du 93e d'infanterie, a refusé de conduire ses hommes contre les Rédemptoristes.

Cet officier a été mis aux arrêts de rigueur et sera traduit devant un conseil de guerre.

Autre refus

A Nantes, M. le lieutenant de Lestapis, du 3e dragons, a refusé d'obéir à une réquisition de l'autorité civile pour l'opposition des scellés chez les Prémontrés.

LA PAIX EUROPÉENNE
et le voyage d'Edouard VII

La plupart des journaux anglais, autrichiens et italiens disent que le voyage du roi d'Angleterre en France doit être considéré comme le symptôme le plus certain d'une paix durable en Europe.

Les Morts du Jour

L'explorateur du Chaillu

Un télégramme de Saint-Pétersbourg annonce que l'explorateur français du Chaillu est mort dans cette ville.

L'ARRIVÉE du Roi d'Angleterre EN FRANCE

A Modane

Le train royal est entré ce matin, à 3 heures et demie à Modane.

M. Dervillé, président du conseil d'administration de P.-L.-M. et M. Paoli, commissaire spécial, qui est attaché à la personne du roi pendant son séjour en France, sont montés dans le train royal.

La gare de Modane était pavoisée aux couleurs françaises et anglaises.

D'Ambérieu à Bourg

Entre Ambérieu et Bourg, où le train royal s'est arrêté pendant dix minutes, MM. Dervillé et Paoli sont passés dans le wagon-salon saluer le roi d'Angleterre.

M. Dervillé lui a remis un itinéraire gravé sur vélin par Devambez et indiquant les arrivées et départs.

à Dijon

L'arrivée à Dijon a eu lieu à 10 heures. Sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre à Paris, et des fonctionnaires de l'ambassade, attendaient sur les quais l'arrivée du train royal.

La foule qui se pressait aux abords de la gare a chaleureusement acclamé le souverain.

Pendant les dix minutes d'arrêt à Dijon, la première ville française où s'est arrêté le train royal, Sa Majesté Edouard VII a été salué, au nom du gouvernement de la République française, par les principales autorités civiles et militaires du département.

La réception a eu lieu dans la salle d'attente des premières, transformée en un très luxueux salon.

S. M. a été saluée par le Préfet de la Côte-d'Or, le général Rau, commandant la 8e corps d'armée, et le général Labouë de La Batut, gouverneur de Dijon.

Le général Rau a ensuite présenté au roi d'Angleterre les officiers français qui sont attachés à sa personne pendant son séjour en France.

Ces officiers sont: l'amiral Fournier, délégué par le ministre et l'état-major général de la marine; le général de Lacroix, commandant de l'Ecole supérieure de guerre; le commandant Chabaud, de la maison militaire de l'Elysée, représentant le président de la République.

La suite du Roi

S. M. est accompagnée de l'honorable sir Hardinge, ministre plénipotentiaire, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères; du major général Stanley Clarke, faisant fonctions de grand maréchal de la Cour; contre-amiral Lambton; du capitaine de vaisseau Seymour Fortescue; du capitaine Ponsonby, secrétaire particulier; et de sir Francis Laking, médecin du roi. Le peintre italien de la Cour, M. Martino, est également du voyage.

Les réceptions terminées, les officiers attachés à la personne du roi et l'ambassadeur d'Angleterre ont pris place dans le train royal qui a quitté Dijon, salué par de nouvelles et bien chaleureuses ovations.

Le déjeuner du Roi

Après l'arrêt de Laroche, à midi 13, le déjeuner a été servi dans le train.

Le roi a beaucoup remarqué le menu qui était décoré d'un bas relief argenté de Roty, représentant deux femmes, Paris et Lyon, en accueillir une troisième, chargée de Nice, la Méditerranée, que leur amène par la main le petit Génie des chemins de fer.

Ce menu était ainsi composé:

Œufs froids à la gelée
Soles à la Joinville
Filet de bœuf Renaissance
Chaudroix de volaille
Salade Rachel
Asperges sauce mousseline
Glace Nahszko praliné

Arrêt à Bercy

Un court arrêt a eu lieu à Bercy-Ceinture, pour la manœuvre et le refoulement du train royal sur la ligne de Ceinture.

A PARIS

A 2 heures 55, le train royal est entré en gare du bois de Boulogne au milieu des acclamations de la foule qui s'était portée sur ce point et salué par les salves d'artillerie.

Avant l'arrivée

Le président de la République est arrivé à la gare du Bois de Boulogne, accompagné des secrétaires généraux de la présidence, M. Abel Combarieu et le général Dubois, de M. Henry Poulet et de tous les membres de sa maison civile et militaire.

Le 1er régiment de cuirassiers formait l'escorte présidentielle.

L'arrivée

A la descente du train, S. M. Edouard, a été reçu par M. Mollard, chef du protocole et introducteur des ambassadeurs, et conduit dans le salon de réception où se trouvaient le Président de la République ayant à ses côtés les membres de l'ambassade britannique, les ministres, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, du Conseil général de la Seine, du Conseil municipal, le grand-chancelier de la Légion d'honneur, le gouverneur militaire de Paris, les préfets de la Seine et de police, la maison du président.

Le cortège

Après les présentations, Sa Majesté a pris place dans la daumont du président de la République, précédé du piqueur Troode.

Les autres personnages ont pris place dans les landaus de l'Elysée.

Le cortège était encadré par le 1er régiment de cuirassiers. Il a suivi l'avenue du Bois de Boulogne, l'avenue des Champs-Elysées, la place de la Concorde, et est arrivé à l'ambassade d'Angleterre par la rue Royale.

La Rue Royale

La rue Royale est décorée d'une façon vraiment exceptionnelle. Au moyen d'une souscription des grands commerçants, la voie monumentale a été ornée dans toute sa longueur, de hauts pylônes treillagés et fleuris avec des guirlandes de verdures et de fleurs.

La nuit, quatre mille lampes électriques multicolores seront piquées dans les guirlandes et les treillages.

A l'ambassade d'Angleterre

Le président a accompagné le roi jusqu'à l'hôtel de l'ambassade, puis a pris congé de lui et est rentré à l'Elysée.

L'hôtel de l'ambassade d'Angleterre devenu protocolairement pendant trois jours « palais royal, » occupe le numéro 39 de la rue du faubourg Saint-Honoré. Il a appartenu d'abord au prince de Charoch, puis à la princesse Pauline Bonaparte Borghèse. Les appartements du premier étage, réservés au roi, ont été complètement transformés.

A L'ÉLYSÉE

Entrevue des deux souverains

A cinq heures le roi s'est rendu à l'Elysée, accompagné de son ambassadeur.

Il a été reçu dans le grand salon Doré du rez-de-chaussée.

L'entrevue des deux souverains a duré trente-cinq minutes.

S. M. Edouard VII a demandé à être présenté à Mme Loubet.

Le président n'avait autour de lui que sa maison militaire et civile.

A la Comédie-Française

A huit heures le président est allé chercher le roi et tous deux se sont rendus au Théâtre-français pour assister à la représentation de *l'Autre Danger*. Les deux chefs d'Etat ont pris place dans la loge présidentielle.

Après la représentation, le président accompagnera le roi à l'ambassade.

EN MACÉDOINE

Destruction

Le Larousse Illustré

Avec les deux fascicules qui paraissent cette semaine, le Nouveau Larousse Illustré termine sa trente-cinquième série, une substantielle brochure qui contient près de cinq mille articles et qui conduit presque jusqu'à la fin du sixième volume de l'ouvrage, Napoléon, parmi les artistes les plus importants, les mots Pierre, Pile, Pince, Pisciculture, Potiche, Plan, Platine, Polonaise, Pomme, Plaie, Poisson, Police, Pologne, Pompe, Pompier, Pont, Porcelaine, Portugal, etc. L'illustration n'est pas moins remarquable; elle se compte par plus de 4,000 gravures, et il faut signaler, outre d'admirables tableaux synthétiques comme ceux des Pompiers et de la Parisienne, les deux magnifiques planches en couleurs des Pavillons et celle des costumes militaires du Portugal. Ajoutons qu'on a joint à cette série les quatre planches en couleurs des Oiseaux, retardées par ces nombreuses difficultés que présentent leur exécution et qui sont un véritable chef-d'œuvre de composition et de coloris, en même temps qu'une merveille de documentation scrupuleuse et patiente. (La série 5 francs chez tous les libraires.)

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÉGES

Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Aline RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 4e page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e 3mes.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOURAUD, fondateur, 3, r. du 4-Septembre

TUMEUR

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, l'avoir à sa mère se garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté
BIÈRE
Le Bock, **20 c.**
Le Ballon, **25 c.**
Le Demi, **40 c.**
Le « Sérieux, » **50 c.**
ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde
— *Café-Boulestin* —
CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1res MARQUES
Champagne Binet
Gramophone-Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Librairie du PETIT BASTIAIS
Viennent de paraître :
CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française
ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO
par Charles-Timoléon Pasqualini

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations soyeront dangereuses, toujours inoffensives
F. Viberti, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-[illegible] Le Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques [illegible] ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts [illegible]
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardiff

Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE 3 MAI 1903 — N° 110

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 m.	6 m.	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 »	6 »	12 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

PHARMACIE DE GARDE NUIT : les de la Sainte Croix
Soirée : [illegible]
Lever, 4 h. 24 m. — Coucher, 6 h. 34 m.
Lune [illegible] Dernier quart., le 4
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Monique.

2 Mai

Les Curiosités de la Semaine

Quelqu'un qui doit trouver que l'on fait bien des histoires à propos de la tiare de Saitapharnès et des 400.000 francs qu'elle nous a coûtés, c'est le milliardaire américain Pierpont-Morgan, qui, lui, fut « estampé » de bien autre façon par les fameaires. On connaît la manière de procéder de ces Napoléon de l'argent. Une galerie de tableaux, une collection d'objets d'art ou de livres précieux, dont il a ouï parler, est-elle mise quelque part en vente ? Si telle est sa fantaisie, il l'achète en bloc, et souvent par télégraphe. Et c'est ainsi qu'il s'est laissé colloquer, un jour, un portrait de la duchesse de Devonshire, faussement attribué à Gainsborough, qu'il a bien payé 750.000 francs.

Depuis lors, toutefois, le père Pip(o'est le petit nom familier qu'on lui donne là-bas) est devenu plus méfiant ; il se laisse moins facilement... piper.

Les conseillers généraux qui viennent de siéger pour discuter les affaires de leur département savent-ils qu'ils pourraient revêtir un superbe uniforme, s'il leur en prenait fantaisie ? Car il existe cet uniforme, et cela en vertu d'un décret du 4 janvier 1854, qui l'a institué et qui le décrit ainsi : « Habit à la française bien foncé, à neuf boutons d'argent, avec broderie de feuille de chêne, d'olivier et d'épi de blé en soie bien clair nuancée et en argent, au collet, aux parements et à la taille. Gilet blanc. Pantalon bien foncé du même drap que l'habit, avec bandes de soie et argent. Epée à poignée de nacre, garde argentée. Chapeau à la française, ganse en velours noir brodée en soie bleue et argent. » Des modèles coloriés de ce costume, transmis à tous les préfets de France le 13 janvier 1854, doivent se trouver dans les archives des préfectures. S'il plaisait à quelques conseillers de se montrer en si brillant appareil, m'est avis qu'ils auraient un joli succès.

M. Borenx, ingénieur en chef des promenades de Paris, vient d'imaginer et fait construire en ce moment une curieuse machine électrique destinée à produire en été, par les journées de sécheresse et de poussière, une pluie bienfaisante dans Paris. Cet engin, qui ne coûtera pas plus de dix huit mille francs, sera automobile et parcourra nos grandes voies à une vitesse de douze à quinze kilomètres à l'heure : en un quart d'heure, l'avenue des Champs-Elysées et l'avenue du Bois-de-Boulogne pourront ainsi recevoir leur ondée. Les premiers essais en seront faits au mois d'août, et s'ils donnent, comme on le pense, de bons résultats, on fera construire d'autres machines semblables, de façon à pouvoir procurer ainsi tout Paris la pluie à volonté.

Il paraît qu'on peut faire du papier avec toutes les matières suivantes : Le foin l'ortie, le houblon, la mauve, le chiendent, la réglisse, la guimauve, le plantain, le chardon, le lupin, le pavot, les tiges de pois, de haricots et de sarrazin, les joncs, les roseaux, l'écorce de tilleul, les brandilles de hêtre, de saule et de tremble, les liehens, les feuilles de châtaignier, l'huître marine, les queues d'asperge, les tiges et les feuilles de maïs, les feuilles d'artichaut, etc.

La suite à la prochaine expérience.

Les deux fauteuils. Une jolie aventure est survenue, ces jours derniers, à deux candidats à l'Académie Française, M. René Bazin et M. Edmond Haraucourt. Ils font en ce moment leurs visites aux immortels. Chez l'un d'eux, des plus Parisiens, des plus spirituels, l'on se sont précisément rencontrés. Tandis que l'aimable écrivain conversait avec M. Bazin, on lui passa la carte de M. Haraucourt. Il la fit introduire.

Les deux candidats, qui d'ailleurs se connaissent et s'estiment, se serrèrent la main. Et l'académicien, avec un fin sourire, leur dit : — Prenez ici chacun un fauteuil ; je vous l'offre d'un cœur amical. Quant à celui de l'Académie, je veux être sincère : je ne voterai, cette fois, ni pour vous, monsieur Bazin, ni pour vous, monsieur Haraucourt, ayant déjà promis ma voix à un troisième concurrent...

M. Haraucourt, qui conte volontiers cette anecdote à ses intimes, déclare que M. Bazin et lui sont partis charmés par cet aimable renvoi dos à dos.

Et la tiare ? En attendant les outils de Rouchomowski, qui n'arrivent pas plus que le voyageur de ma sœur Anne, la tiare se repose. Il semble ressortir des documents apportés par le sculpteur russe et de ses affirmations, que la tiare ait existé, mais en morceaux informes, dont un musée aurait à peine offert quelques milliers de francs. C'est avec ces morceaux, se rattachant aux deux zones inférieure et supérieure du casque scythe, que fut reconstitué le fameux objet acheté par notre conseil supérieur des Musées.

Le véritable créateur de la tiare, celui qui en fit la commande à Rouchomowski, lui fournit d'abord les dessins des personnages figurant sur les morceaux authentiques, puis les montra à faire par analogie des personnages et motifs semblables sur la totalité de la tiare. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'au Louvre les défenseurs de la tiare ont perdu beaucoup de leur assurance d'antan. Et maintenant, en voilà assez ! la tiare ! la ferme !

Un petit point de droit fort intéressant vient d'être tranché par le tribunal de première instance de Berlin. Un spectateur avait loué deux places de loge dans un théâtre ; mais, au moment du lever du rideau, il constata que, de ses places, il n'apercevait qu'une petite partie de la scène. Il quitta sa loge et alla réclamer son argent à la caisse ; mais, naturellement, la direction refusa le remboursement — et voilà pourquoi les juges ont été appelés à se prononcer sur ce cas. Les magistrats, jugeant selon le droit et l'équité, ont donné pleinement raison au spectateur contre le directeur du théâtre.

Or, il y a quelques mois à peine, le tribunal de la Seine, saisi d'un litige exactement semblable — le théâtre en cause était, croyons-nous, celui des Variétés — a donné raison au directeur contre le spectateur lésé ! Il serait intéressant de comparer les considérants. On voit cependant combien c'est chose inconsistante et variable que la Justice.

Vérité au delà du Rhin ; erreur en deçà !

PIPELET.

Épisodes Corses

3 mai 1626. — Le maréchal Jean-Baptiste d'Ornano est arrêté par ordre de Richelieu et enfermé au château de Vincennes, où il mourut empoisonné par ordre encore du Cardinal ministre.

Son crime était de ne pas l'avoir remercié de la charge de maréchal qu'il venait d'obtenir, et d'avoir dit qu'il ne connaissait pour maître que le Roi et Monsieur.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 mai à 2 h. 1/2

1. Valentin (marche).	
2. Hérodiade,	Massenet.
3. Ronde de Nuit,	Verneuil.
4. Jérusalem,	Verdi.
5. Granialla,	Carle.

Le Chef de Musique, C. MORLIONE.

A travers le Niolo

Depuis que les rayons du soleil, quoique encore peu ardent, nous font oublier les rigueurs de l'hiver, les touristes continuent leurs excursions de plus belle. A chaque instant on est éveillé par le roulement des calèches qui arrivent au grand trot et viennent toutes s'aligner devant l'*Hôtel des Touristes*. A peine les touristes ont mis pied à terre qu'une dame à l'embonpoint considérable, aux traits réguliers, au teint blanc, aux joues roses, leur souhaite la bienvenue avec une amabilité qui ajoute aux charmes de sa personne : c'est Madame Lupi, l'hôtesse.

Son hôtel est en ce moment littéralement bondé de touristes. On les a vus, ces derniers jours, au nombre de 75, de 44, et très souvent au nombre de 30. Bref, dans une semaine, nous en avons vu passer environ trois cents. Notre beau et coquet village de Calacuccia a pris un air de fête, on se croirait à la ville.

Il est une petite déception qu'éprouvent presque tous les touristes qui arrivent au Niolo : ils ne peuvent faire l'ascension du Monte Cinto. Quelques-uns sont assez hardis pour l'entreprendre, mais la neige et quelquefois le mauvais temps s'y opposent formellement et ils se voient obligés, malgré eux, de rebrousser chemin. Seul un Allemand — les Allemands ont le diable au corps — accompagné du guide Rancone, de Lorzi, ancien soldat, n'a pas craint d'affronter les plus grands dangers, d'éprouver les plus grandes fatigues, afin d'avoir à son actif l'ascension du Monte Cinto. Il a raconté lui-même qu'il a déposé sa carte dans une bouteille, désormais légendaire, qui se trouve sur le sommet.

A leur départ les touristes se confondent en remerciements, et c'est avec des mots de regret qu'ils disent adieu à Mme Lupi et à ceux qui les ont approchés. Ayant eu, moi-même, l'occasion de m'entretenir un instant avec quelques-uns d'entre eux, j'ai poussé l'indiscrétion jusqu'à leur demander leurs impressions sur la Corse. « Nous avons été enchantés de nos excursions, Monsieur, m'ont-ils répondu ; nous trouvons que les paysages corses sont plus que charmants ; mais, n'en déplaise à votre modestie, votre vallée nous a réservé des surprises auxquelles nous ne nous attendions pas, et qui nous ont largement récompensés des quelques ennuis que nous ont causés le mauvais temps et quelques légers flocons de neige. »

Le Père Alfonsi

Nous lisons dans un journal autrichien, l'*Amico*, de Trieste :

Il valente nostro oratore quadragesimale M. R. P. Tommaso M. Alfonsi, Priore del Domenicani nel Convento di Ferrara, il quale coi suoi magistrali discorsi attrae tutte la volte un numeroso e scelto publico ad ascoltarlo, fu pure invitato dalle so lerte Direzione del Circolo di S. Giusto in Trieste a tenere colà una conferenza : e la tenne appunto iersera leggendo sul tema « Il carattere. » Lo stesso egregio oratore terrà pure nella prossima Domenica una conferenza importantissima sul Ricreatorio maschile, trattando sulla necessità dell'azione cattolica. Ho inteso pure che il medesimo M. R. Padre terrà i tre discorsi sul Triduo solenne di S. Giorgio.

---

12 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

III

— Cela étant, je vous répète que je suis disposé à vous servir pour trois raisons : la première, n'est que j'ai vécu fraternellement avec votre père ; la seconde, c'est que vous me paraissez un brave, aimable et loyal garçon, qui me conviendrait fort pour neveu ; la troisième, c'est que je ne serais pas fâché de déjeuner les plus d'une espèce de cuistre dont mon beau-frère est coiffé et madame de Pontailly aussi, et qu'il est question de donner pour mari à Henriette.

— M. Dorrise ?

— Lui-même ; nous en parlerons plus tard. Pour le moment, permettez-moi quelques questions indispensables. Je connais votre famille, votre âge, vos agréments physiques, dit-le vieillard en souriant, et je sais que vous avez été bien élevé. C'est quelque chose, mais, dans notre siècle d'argent, ce n'est pas tout. Avant la révolution votre père était riche, mais il avait des dettes ; il n'est pas rentré comme moi en possession de ses bois, et ses créanciers ont dû rendre presque illusoire sa part de l'indemnité. J'ignore si madame votre mère avait de la fortune. Bref, quelle est votre position financière ? Ce qui je vous dis là est peu chevaleresque, mais nous sommes en 1834.

— Ma fortune est bien médiocre : seize mille livres de rente en terres.

— C'est peu pour un Marsil, mais c'est tout ce que M. Chevasse peut exiger d'un gendre. Il va sans dire que mon aimable nièce n'est point tout à fait insensible à vos feux, et que, si on lui laissait le choix, ma très Dornier ne tarderait pas à être congédié ?

— Je n'oserai me flatter d'être aimé... cependant...

— Vous en êtes sûr : à merveille. Je vois que je peux me ranger de votre parti sans craindre qu'Henriette ne me regarde comme un oncle barbare. Maintenant, combinons notre plan de campagne. Je n'ai aucun crédit sur l'esprit de mon beau-frère, loin de là ; si je lui parlais en votre faveur ce serait le plus sûr moyen de gâter irrémédiablement vos affaires. Ses trois cents ans de rentes prouvés, et Dieu sait qu'il en est un peu plus fier que je ne le suis de mes titres, s'insurgeraient soudain contre ce qu'il appelle ma gentilhommerie. De ce côté, il est donc inutile de tenter une attaque. Voici notre seule ressource. Malgré ses airs d'importance et de domination, M. Chevasse a beaucoup de déférence pour sa sœur ; entre nous, madame de Pontailly le mènera par le nez toutes les fois qu'elle voudra en prendre la peine. Je n'ai pas besoin, j'espère, de vous en dire davantage. En ce moment, tout votre rôle se réduit à ceci : plaire à ma femme.

— Je m'y efforcerai, dit le vicomte d'un ton modeste.

— Et, moi, je vous y aiderai ; de la part d'un mari le trait est odieux, n'est-il pas vrai ? Pour commencer, je dois vous prévenir que la tâche qui vous est imposée ne sera pas tout à fait aussi facile que votre bonne opinion de vous-même ne le figure peut-être. Pour déterminer madame de Pontailly à devenir votre protectrice, il faut plus que de l'amabilité, plus que de l'adresse, plus que de la finesse, il faut du talent. Avez-vous du talent ?

— Du talent ? répéta Murtal d'une air ébahi qui fit sourire le vieillard.

— Quand je dis du talent, reprit celui-ci, j'applique un grand mot à une chose souvent fort petite ; j'aurais dû dire une de ces spécialités quelconques, scientifiques, littéraires, industrielles même, qui ajoutent à la valeur d'un homme celle de la carrière qu'il a embrassée, le cadre, vous le voyez, est assez vaste ; Mazarque aurait pu y entrer tout comme Richelieu, Chapelain aussi bien que Corneille : un nom connu du public, voilà la seule condition pour y être admis. Un mari a le droit de médire un peu de sa femme. Je vous avouerai donc que madame de Pontailly s'engoue facilement des hommes qui sont un nom ou qui lui semblent destinés à s'en faire un. C'est ainsi qu'en ce moment elle raffole de ce pied plat de Dornier, qu'elle regarde comme un publiciste du premier ordre, parce qu'il a toujours à la bouche quelques bribes de Montesquieu ou de Jérémie Bentham. C'est cette influence qu'il faudrait détruire par une diversion habile. Voyons, connaissez-vous la philosophie allemande ?

— Pas le moins du monde.

— Tant pis. Un salmigondis de Kant, de Fichte, de Schelling et de Hegel n'aurait pas manqué d'obtenir un grand succès près de madame de Pontailly, et peut-être votre rival se serait-il vu distancé tout d'abord. As moins vous possédez votre Vico ? Ce serait une flèche catapulte pour transpercer notre Dornier.

— Je n'ai jamais touché un pinceau.

— Diable ! mais vous êtes bien un peu orientaliste ? Savez-vous l'arabe, le chinois, le sanscrit, l'indostani ?

— Rien de tout cela. Je ne sais que l'latin, et encore...

— Cela devient décourageant. Que ferez-vous de votre latin d'écolier avec une femme qui lit Tacite couramment ? Quelle sera donc votre spécialité ? Car il faut absolument une spécialité. Si nous vous posions en grand voyageur ? N'auriez vous pas fait quelque petite excursion insignifiante du Nil ou à Tombouctou ?

— Hélas ! non, dit le vicomte ; tous mes voyages se réduisent à l'Italie et à la Belgique.

— Pourquoi pas à la Brie et à la Beauce ? Ah ! jeune homme, nous aurons bien de la peine à faire de vous un être digne d'intérêt. Voyons, chercherons encore. Avez-vous hérité du talent de votre père, êtes-vous peintre ? madame de Pontailly a un album.

— Je n'ai jamais touché un pinceau.

(A suivre).

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Voici le compte rendu de la conférence que notre éloquent compatriote a faite au Cercle de Saint Just à Trieste :

Una piacevolissima conferenza fu quella tenuta mercoledì sera, 25 cor., al Circolo San Giusto.

Il Rev. Padre Alfonsi, de' Predicatori, trattò il suo tema con eleganza di stile, con armonia di accento, con arte oratoria; e il tutto seppe così bene imperlare di argozia, di invenzioni, ch'era una delizia a sentirlo.

Amo Trieste, esordì. La memoria dei giorni passati altra volta in questa gentile città mi incatena il cuore ancora oggi, ed io mi sento felice di poter parlare a Trieste.

L'uomo è un animale ragionevole. Tanto vale l'uomo moralmente, quanto è il suo carattere. Un uomo di carattere è colui che ha una fisonomia sua propria. Il vero carattere si contraddistingue da quattro doti: personalità, unità, rettitudine, costanza.

La mancanza di una o l'altra di queste qualità costituisce un mostro, un aborto, un originale di uomo. Oh come si sollazzò cotlie descrizione delle quattro macchiette! Arsenio Birindelli crede di essere un uomo di carattere. Tutto il suo corredo di convinzioni costa 5 cent., il prezzo di una gazzetta; le sue convinzioni sono mobili qual piuma al vento, gli manca la personalità. Rocco di Vetro è un uomo solo ma vuol avere due coscienze. È deputato e padre di famiglia. Deputato è un libera-*lone di sette cotte, padre di famiglia è* mezzo beghino.

Marcione d'Angullea ha le due prime qualità ma gli manca la terza, la rettitudine nell'agire. Il cavalier Barometro è il quarto tipo di uomo senza carattere, perchè gli manca la quarta dote, che è la costanza. Dinanzi a qualunque ostacolo diventa pusillanime.

Sesa l'Araba Fenice un carattere? Cerchiamo nella storia queste tempre adamantine, un Paolo, un Agostino, Ildebrando, Francesco di Assisi, Domenico del Cosmasi, sono caratteri, uomini in cui il coraggio delle proprie convinzioni, unito a una vita interessata tracciò norme indelebili che ai posteri addita il cammino. Caterina da Sienna, Cristoforo Colombo, Ignazio di Lojola, O'Connel, Lamartine ed altri sono caratteri, sono fisionomie che restano impresse. Lo stampo di questi n'è andato forse smarrito?

No, ai nostri giorni havvene uno che tutti guardano ed ammirano, Leone XIII.

A formare il carattere, devono concorrere Dio, padre, madre, maestro, sacerdote. Sulle ginocchia delle madri special mente formasi l'uomo.

Io prego Dio che ebbi a suscitare delle madri le quali sappiano altresì dei caratteri.

Applausi fragorosi al geniale conferenziere.

Bulletin Financier

Paris, le 29 avril 1903.

Après la réponse des primes, la tendance, jusque-là assez ferme, s'est subitement alourdie et le 3 0/0 est irrégulier. Notre Rente, perdant l'avance acquise le voille, revient à 97.70. Fermeté des Fonds Etrangers, sauf de l'Extérieure, d'entête à 87.3/8. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1,079, le Comptoir d'Escompte à 788, la Société Générale à 612 et le Crédit Foncier à 795.

La Banque, l'Obligation Victoria-Mines est activement traitée à 374. L'Action Messageries Françaises de Madagascar reste ferme à 95. Les Mines de Fillols sont à 247.50. La Lucullus Orse est en reprise à 80 fcs. La Kakumbe fait 25.50 et 27.50.

La mise en valeur des Mines de Zinc et de Fonds de Saint-Barthélemy-le-Plein étant aujourd'hui terminée, les actions de cette société sont l'objet de nombreuses demandes.

Du rapport du Président de l'Institut Minier du Canada, publié dans le numéro du 27 avril de la « Revue Internationale », il résulte que sur une production totale des Chemins de fer du Canada de 5,981,134 tonnes, la Nouvelle-Ecosse (Cap-Breton) a fourni 4,753,488 tonnes en 1902, soit 83 0/0, alors que cette proportion était de 46 0/0 en 1901.

Nos Chemins de Fer sont en hausse.

Carnet Mondain

Jeudi a été célébré à Pietrarcobara, le mariage de M. Vincent Damiani, fils de l'honorable M. Jules Damiani, juge suppléant et ministère public du canton de Brando, avec Mlle Louise Bartolomei, fille de M. François Bartolomei, rentier.

La charmante mariée a été conduite à l'autel par son père. Elle excitait sur son passage l'admiration générale. Voraient remarquer :

Mme Sébastien Sisco et M. V. Damiani. Mme Lydia Natali et M. Cl. Bartolomei. Mme Eugène Perichi et M. Sib. Sisco. Mlle Hélène Bartolomei et M. A. Ramelli. Mlle Louie Santi et M. Eugène Perichi. Mme L. Ramelli et le capitaine Petrignani. Mlle C. Bartolomei et M. Léon Ramelli. Mme Petrignani et M. Tito de Caraffa. Mme Ant. Morelli et M. Fr. Pietrantoni. Mlle Adeline Luiggi et M. Antoine Morelli. Mlle Assompt. Lorenzi et M. T. Damiani. Mlle Jeanina Lorenzi et M. P.-T. Tusoli. Mlle A. Bartolomei et M. L. Bartolomei. Mlle Clairette Amici et M. R. Vinciguerra. Mlle Salomée Franceschi et M. S. Simoni. Mme Sébastien Simoni et M. Simoni.

Mlle Marie Muzzi et M Antoine Defendini. Mlle Annonc. Muzzi et M. J. T. Angelini. Mlle L. Giuliani et M. Laurent Franceschi. Mlle A.-M. Giuliani et M. Jean Colombani. Mlle Mad. Dominici et M. J.-B. Dominici. Mlle Marie Franceschi et M. Ant. Giuliani.

Les témoins de Mlle Bartolomei étaient ses frère et beau-frère, MM. Clément Bartolomei et Eugène Perichi, rentier; ceux de M. Damiani, son cousin, M. Auguste Ramelli, étudiant en droit, et son beau frère, M. Sébastien Sisco, rentier.

La cérémonie religieuse a été suivie d'un exquis déjeuner arrosé par les excellents crus du Cap. Le menu était ainsi composé :

Hors d'œuvres variés
Casseolettes à la Dubarry
Noix de veau à la payse
Cannelloni Napolitaine
Galantine de volaille
Petits pois à la Française
Gigot à la Montagne
Salade de saison
Desserts assortis
Vins du pays, Champagne.

Des discours ont été prononcés par Mlle Muzzi et M. l'instituteur Vinciguerra.

Le déjeuner a été suivi d'une sauterie; puis les époux sont partis pour Sisco accompagnés d'une très nombreuse suite de parents et d'amis.

L'arrivée à Sisco a donné lieu à une émouvante manifestation pour les époux et leurs familles si connues et si estimées. Un magnifique arc de triomphe s'élevait à l'entrée du village et les échos de la vallée répercutaient les coups de boîtes qui ont *salué l'entrée de l'épouse dans la maison* Damiani où toute la population se pressait pour lui souhaiter la bienvenue.

Nous offrons aux jeunes mariés nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

SAVON DU CONGO — Se méfier des contrefaçons

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Salvi Albert-Paul-Charles, sous-*chef de bureau à l'administration centrale* du ministère de la guerre, est nommé chef de bureau de 4e classe.

— Sont inscrits sur le tableau de classement pour le grade de receveur de bureau composé de 3e classe, MM. Cipriani, receveur des postes et télégraphes à Paris; Federici, id. à Cannes; Reunoni, inspecteur à Oran.

— M. Cardi, sergent au 112e d'infanterie, est nommé à l'emploi de sergent surveillant à l'atelier des travaux publics d'Orléansville.

LES COUVENTS DE LA TRINITÉ ET DE S^T-JULIEN

On nous écrit de Bonifacio :

Le 24 avril, M. le commissaire spécial s'est présenté au couvent de la Trinité, situé à six kilomètres de Bonifacio, pour signifier un délai de quinze jours aux deux pères et aux deux frères laïs capucins qui l'habitent. Après les sœurs de St-Joseph, les capucins! hecatombe sur hécatombe! Certes, la latinisation de l'école congréganiste de Bonifacio ne nous a pas trouvés indifférents, mais la fermeture des couvents de la Trinité et de Saint-Julien abreuve d'amertume nos vieux jours et nous est un sujet de tristesse que nous pourrons difficilement chasser de notre esprit. Pour nous qui avons été témoins de la restauration du couvent de la Trinité, alors que le Révérend Père Romulus, d'heureuse mémoire, vint pour la première fois établir une communauté de capucins, nous ne pouvons accepter de gaieté de cœur ce coup que nos représentants insulaires ont contribué par leurs votes à nous donner en échange de la majorité qui leur a valu un siège au Palais Bourbon.

Plus de cent fêtes bi-annuelles qui attiraient une grande affluence à l'Ermitage dont le sanctuaire, par les nombreux ex-voto qui y tapissent les murs, offre l'aspect de Notre-Dame de la Garde. Plus de ces cérémonie religieuses qui empruntaient je ne sais quel d'original au site champêtre.

Plus seuls de ces *gais repas sur l'herbe* et sur les rochers, agapes traditionnelles que nous ont légués nos ancêtres.

Marsolaccio, en effet, le chroniqueur de Bonifacio, dans son opuscule intitulé : *Descrizione compendiosa delle cose di Bonifacio*, s'exprime en ces termes à ce sujet : « Molte chiese campestre fra le quali è la » chiesa della Santissima Trinità di Capo » di Fieno dove stanno continuamente due » recinti, molto frequentata dal popolo » per esser di molta divozione. »

Quant au couvent de Saint-Julien il était pour ainsi dire interdit depuis environ quatre ans, grâce à un excès de patriotisme plus ou moins éclairé d'un Père qui le céda sans l'autorisation de ses supérieurs, pour y loger les renforts de soldats qui nous étaient arrivés de Montpellier et de Perpignan

Ce moine, à l'heure actuelle, doit regretter amèrement ce témoignage de complaisance qu'il voulut donner à un gouvernement qui aujourd'hui traque les Congrégations comme des bêtes fauves.

Ce couvent, d'après la même Marsolaccio, fut fondé du temps de Saint François, par un de ses compagnons; *il tenait* donc le record de l'ancienneté parmi les établissements similaires de la Corse.

Bonifacio semble donc être destinée à voir démanteler successivement tous les monuments qui en constituaient le panache. La population qui a laissé avec une résignation évangélique démolir le Torione, sous prétexte que cette tour offrait un point de mire aux obus de l'ennemi (nous en sommes plus que persuadés), assistera, spectatrice impassible, à la fermeture du Portoirre de la Trinité : d'un autre côté, on protestant, elle contredirait l'attitude que, depuis 1899, elle a montré dans les diverses élections en acclamant des candidats gouvernementaux.

LA SANTÉ NATURELLE

par la Délicieuse Céréaline du Dr Back

La Délicieuse Céréaline est le *Roi des Aliments*, indispensable à tous ceux dont la digestion est difficile, à tous les malades, les viellards, les convalescents, les enfants, à tous ceux qui désirent conserver la santé. — Prix : 3 fr.; la triple Boîte : 8 fr.

Nous informons tous les LECTEURS du *Petit Bastiais* qu'ils recevront *franco* Un Sachet de

DÉLICIEUSE CÉRÉALINE DU Dr BACK

Offert à titre de

PRIME GRATUITE

Il suffit pour cela de découper le présent BON DE PRIME et de l'envoyer, avec son nom et son adresse, *ainsi* qu'un timbre-poste de 0 fr. 25, à la Pharmacie de la Place d'Armes à Paris (9e). Le montant du timbre sera *REMBOURSÉ*, à la première commande, c'est-à-dire que la première boîte de *Délicieuse Céréaline* ne coûtera que 2 fr. 75, au lieu de 3 fr.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — On a *mené* grand bruit autour d'une manifestation qui s'est produite mardi soir dans notre ville.

Les bureaux de la préfecture avaient, très probablement par inadvertance, supprimé au budget certains crédits, entr'autres celui de l'éclairage électrique avait été diminué de 300 francs. Or, nul n'ignore qu'il existe entre la ville et l'entrepreneur de l'éclairage un contrat en bonne et due forme et qu'aucune réduction ne peut être faite à la somme convenue entre les deux parties.

Cela prouve une chose, c'est que les budgets dans certains bureaux ne sont pas toujours étudiés avec une attention soutenue.

Certaine mesures, après avoir obtenu l'obscurité complète dans la ville, dès 8 heures du soir, se sont amusés à grouper au son du clairon, au milieu d'un charivari extraordinaire, 400 à 500 personnes qui ont parcouru les rues de la ville aux cris de : « Coupons le Préfet. »

L'ordre, d'ailleurs, a été rapidement rétabli, et de toute cette manifestation il ne restait rien le lendemain, sinon que le Préfet écrivait une lettre au Conseil municipal de notre ville, l'assurant de toute sa sympathie, et l'invitât à reprendre par voie de délibération le vote des crédits annulés au budget, qui seront ainsi rétablis.

Le Conseil municipal s'est même précipité de voter des félicitations au Préfet et au Sous-Préfet.

Tout est bien qui finit bien.

ILE-ROUSSE. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marie-Antoinette Graziani, la charmante fille de M. Jean Graziani, retraité à Montiosillo, avec M. Jacques Fioravanti, négociant à Ile-Rousse.

CASTELLO-DI-ROSTINO. — Jeudi, un convoi funèbre se dirigeait vers l'église de Frasso, hameau de Castello-di-Rostino, suivi par une foule livrée tout entière à un douloureux recueillement accourue de toutes les communes du canton de Morosaglia et des cantons limitrophes.

Tous les habitants du petit hameau, après avoir fermé leurs maisons en signe de deuil, avaient formé sur le passage du cortège une espèce de haie silencieuse et saluaient avec une respectueuse émotion les restes glacés qu'on emportait au champ de l'éternel repos.

Rien de plus touchant que cette douleur muette! Il y a longtemps que nous n'assistions à une explosion plus profonde de la douleur publique. Quel était donc l'homme dont la perte occasionnait ce deuil général, dont la fin prématurée soulevait une *pareille unanimité de regrets*?

Cet homme, c'était M. Domartini, ancien maire et ancien conseiller d'arrondissement, fauché dans la force de l'âge, à peine dans sa 50e année.

Comme administrateur municipal, en tant que représentant des intérêts du canton de Morosaglia, personne ne nous démontrera en affirmant qu'il remplit sa tâche avec zèle, impartialité; mais ce que nous tenons surtout à ajouter, c'est qu'il fut véritable homme de bien; son seul désir a toujours été d'être utile, de se dévouer pour les autres, et à notre époque où le dévouement est un peu coté au cours de la Bourse, n'était-il pas moral de signaler un de ces hommes assez rares qui n'en puisent la mesure que dans leur cœur et leur conscience? Nous l'avons cru.

Après la cérémonie religieuse, avant que le corps eût été descendu dans la sépulture de famille et au milieu d'un morne silence, MM. Taddei, instituteur, Casali, retraité, et Mattei, adjudant en retraite, de Valle-di-Rostino, ont exprimé les sentiments de douleur et d'estime sincère qui remplissaient le cœur de tous les assistants.

Tous les trois ont rappelé les principaux traits de la vie de leur ami, sa bienveillance et son amour pour sa famille, pour ses deux enfants qui conserveront, nous l'espérons, le nom par, honoré et aimé que leur laisse le père.

Au fils, à la fille, à la sœur éplorés, nous présentons ici nos respectueuses condoléances.

Chambre Musicale

Une conférence aura lieu vendredi prochain, 8 mai, à 9 heures précises du soir, sur l'Ecole classique française.

Au cours de cette conférence seront exécutés les morceaux suivants :

Gluck. — a. Iphigénie en Aulide.
b. Iphigénie en Tauride.
Gretty. — Richard Cœur de Lion.
Gossec. — Le Camp de grand pré.
L'Abbé de l'attaignant. — Fuyez l'amour.
Catel. — Hymne à l'Egalité.
Cherubini. — Ali Baba.
Lesueur. — Hymne pour la fête de l'Agriculture.
Méhul. — Joseph.
1796. — La Danse incroyable.
Garat. — Dans le printemps de mes années.

LA MUTUELLE DE COMMERCE

Noms et adresses des commerçants de la ville délivrant les timbres-prévoyance de la Mutuelle du Commerce :

MM. Brignardelli-Sieco, tissus et nouveautés, Cours Sebastiani, 4. — Forcioli J.-B., tissus, boulevard Paoli, 28. — Bianchi Assomption, modes, boulevard Paoli, 29. — Guidi Henri, épicerie, boulevard Paoli, 23. — Pacciosi Dominique, photographie, rue Saint-François. — Rossi Sylvestre, épicerie, restaurant, à Genitella.

N. B. — Nous ferons connaître, le fur et à mesure, les noms des nouveaux commerçants qui seront adhéré à la « Mutuelle du Commerce ».

Les carnets de collection des timbres-prévoyance seront remis gratuitement.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13.7 à midi, 15.3 à 7 heures du soir, + 13. Maximo, + 16. Minimo, + 12.8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 753 mm. midi, 754 mm., 6 heures du soir, 749 mm.

Vent. — Dans la matinée N. N. E. frais. Dans l'après-midi, N O. assez fort

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Carnet mondain

Mercredi dernier a été célébré à Bastia, par M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Jean, l'union de Mlle Antonia Pellegrini avec M. Nicolas Mordiconi, de Lucciana.

La veille au soir avait eu lieu le mariage civil à la mairie.

Ce mariage resserre entre deux honorables familles de l'arrondissement des liens de parenté déjà existants, et comble tous leurs vœux.

Par tradition, et par la forte éducation qu'elle a reçue, Mlle Pellegrini sera la compagne aimée et dévouée qui assure la paix et la joie du foyer.

M. Mordiconi n'aura qu'à suivre l'exemple des siens pour se créer, à leurs côtés, une des situations les plus enviées dans notre arrondissement.

Nous offrons aux mariés et à leurs familles, nos vœux de bonheur les plus affectueux. — A. G

Concert de charité

Pour avoir été retardé par une cause imprévue, le concert de charité ne sera que plus intéressant. Grâce à l'initiative de quelques dames, on vient d'ajouter au programme une des plus jolies comédies de notre très spirituel Vattelapesca : *E Curnacchie*.

Les interprètes assureront le succès de cette œuvre si délicate, nous les désignerons aujourd'hui seulement par des initiales : Mme de C., Mlles de Z., S., V.; MM. L., V., C., M.

Cette comédie est en quatre actes; les deux premiers et le quatrième se passent à Bastia; le troisième sur le pont du paquebot qui a conduit les excursionnistes bastiais à l'Ile d'Elbe.

Oratoire Sainte-Croix

Aujourd'hui dimanche on célébrera dans cet oratoire la fête de la Sainte-Croix.

Messes basses à toutes les heures à partir de 5 heures, à 11 heures grand'messe, à 4 heures vêpres, à 7 heures 1/2 du soir baiser de la Sainte-Relique.

Commission des finances

En publiant dernièrement la composition des diverses commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au conseil, nous avons oublié quelques noms sur la liste des conseillers municipaux qui composent la commission des finances. Nous donnons de nouveau cette liste au complet : MM. Giordani, Gregori, Lota, Gentili, Nardini, Niviaggioli, Danò, Bronzini, Ramelli.

Décès

On nous annonce de Clermont-Ferrand la mort de M. Angeletti Joseph-Antoine, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à la médaille militaire, décédé à l'âge de 55 ans.

Incorporé en 1868, sous-lieutenant en 1879, lieutenant en 1884, capitaine en 1890 au 105e d'infanterie, M. Angeletti avait été admis à la retraite en 1900.

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Objet trouvé

Il a été trouvé et déposé au poste de police un bon de courage de 25 francs de la caisse générale d'Epargne et de crédit, au nom de A. A.

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants sont avisés que les dimanches 3 et 10 mai aura lieu au bureau social, de 9 à 11 heures, la perception des cotisations.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Le Trésorier, RAIBALDI.

Etat Civil

NAISSANCES

Marcelli Dos-Philippe. — Delbalette Jean. — Olatta Annonciade-Thérèse.

DÉCÈS

Maggiani Julie, mariée, 79 ans, d'Isolaccio di Fiumorbo.

Bernardini, Annonciade-Marie, mariée, 89 ans, de Morsenia d'Orezza.

Bourse de Paris

	1re mal.	— 2 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.45 —	97.60
— 3 p. 0/0 amorti	97.45 —	97.60

Dépêches Télégraphiques de Nuit

L'impôt sur le revenu

M. Rouvier, ministre des finances, soumettra à ses collègues, au conseil de mercredi prochain, le projet d'impôt sur le revenu.

M. Rouvier s'est inspiré des différents projets élaborés sur ce sujet depuis quelques années, et des motions d'ordre votées à plusieurs reprises par la Chambre sous divers ministères.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général Dubousys de la Bégassière, commandant la division d'occupation de Tunisie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve du cadre de l'état-major général de l'armée.

Les dockers de Marseille

La réunion tenue aujourd'hui par les dockers, à la Bourse du travail, a été un peu plus mouvementée que les précédentes.

Un certain nombre d'entre-eux ont incriminé l'attitude des délégués à la conférence mixte.

Tour à tour MM. Manot, secrétaire général, et Basset, au nom des délégués, ont répondu avec véhémence et accusé les dissidents d'être les instruments des jaunes.

La réunion a été assez houleuse. Finalement, à une très grande majorité, l'assemblée a voté un ordre du jour de confiance, à la délégation ouvrière et décidant de poursuivre la lutte commencée jusqu'à complète satisfaction.

Le Roi d'Angleterre A PARIS

Depuis l'arrivée du roi, il ne s'est produit aucun incident, bien que la foule soit des plus compactes. Il est impossible de circuler dans le centre de Paris, tellement les carrefours sont nombreux; toujours et partout cette foule s'est montrée digne, respectueuse et très sympathique.

La revue de Vincennes

Une grande revue des troupes de la garnison de Paris a été passée à 10 heures du matin, à Vincennes, en l'honneur du roi.

L'arrivée d'Edouard VII a été saluée de 21 coups de canon.

Le roi et le président de la République ont passé devant les troupes qui étaient rangées dans l'ordre suivant :

Un régiment de troupes spécialement de l'arme des zouaves et les colonaux.

Une division d'infanterie complète sur pied de guerre et en tenue campagne, avec sa compagnie cycliste, deux groupes de 3 batteries d'artillerie et son escadron divisionnaire.

Une division complète de cavalerie, avec 4 régiments de cuirassiers et 4 régiments de dragons.

Les troupes étaient placées dans la forme d'un trapèze, faisant face aux tribunes, l'infanterie placée à droite, l'artillerie devant le front, la cavalerie à gauche faisant face à l'infanterie.

Les musiques et *fanfares* ont joué le *Gode save the King* et la *Marseillaise*.

A son arrivée sur le terrain de la revue, le landau dans lequel se trouvaient S. M. Edouard VII et le président de la République, se sépare du cortège et passe seul devant le front des troupes.

La revue dure vingt minutes environ.

Le président et le roi d'Angleterre gagnent la tribune présidentielle.

Sur un signal du général Faure-Biguet, gouverneur militaire de Paris, qui se tient à cheval en face de la tribune, le défilé commence dans l'ordre suivant : infanterie, artillerie et cavalerie.

Le président de la République et le roi se lèvent chaque fois que passe un drapeau : le défilé se déconcentre, le roi salue militairement.

Le défilé se termine par une grande charge de cavalerie qui a été dirigée admirablement, et qui a soulevé d'unanimes applaudissements.

Le spectacle a été grandiose.

Les troupes, comprenant environ 10.000 hommes, ont été présentées par le général gouverneur de Paris.

Aussitôt la revue terminée, les troupes de cavalerie et d'artillerie sont allées se masser sur la route de la Pyramide pour rendre les honneurs au roi à son retour.

Pour rentrer à Paris, le landau toujours conduit par les artilleurs, est passé devant une double haie de cavaliers et d'artilleurs.

Edouard VII et le président de la République sont passés près du donjon de Vincennes pour regagner l'avenue Daumesnil, et par la rue de Lyon, la place de la Bastille, le faubourg Saint-Antoine et la rue de Rivoli pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville.

A l'Hôtel-de-Ville

De retour de la revue de Vincennes, le roi d'Angleterre et le président de la République se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville, qui était luxueusement décoré et pavoisé.

Une grande veranda était dressée devant la porte d'honneur de la salle des Prévôts; elle était décorée de draperies jaunes et rouges, de drapeaux anglais et français, de plantes vertes et de fleurs.

Dans la salle des Prévôts, des fleurs partout; *les trois hautes et* larges baies qui ouvrent la salle des Prévôts sur la galerie et la cour centrales du palais étaient fermées par des massifs de verdure.

Derrière les massifs de verdure formant fond, la garde républicaine a joué le *God Save the King* et la *Marseillaise*, à l'arrivée et au départ du roi d'Angleterre et du président de la République.

A son arrivée à l'Hôtel-de-Ville, M. Deville, président du conseil municipal, et M. de Selves, préfet de la Seine, lui ont souhaité la bienvenue en des termes qui l'ont touché.

Sa Majesté les a remerciés de l'accueil cordial que lui avait fait la population parisienne; il a été très sensible aux marques de sympathies manifestées par la foule.

Après les souhaits de bienvenue, le roi a été invité à tracer sa signature sur le livre d'or des édiles de la ville de Paris.

Le président de la République a également tracé la sienne.

Une coupe de champagne a été ensuite vidée à la prospérité des deux nations, représentées par leurs chefs.

A l'Ambassade d'Angleterre

Après la réception de l'Hôtel-de-Ville, le roi est rentré à l'ambassade d'Angleterre pour déjeuner.

Le grand drapeau royal rouge et or, aux léopards, à la harpe et au lion, est hissé, depuis hier, sur l'ambassade.

Ce pavillon, le *Royal Standard*, personnel au souverain de la Grande-Bretagne, n'avait plus flotté à Paris depuis le séjour qui y fit, il y a un demi-siècle, la reine Victoria.

Pendant le séjour de S. M. Edouard VII, la garde d'honneur du souverain sera faite à l'ambassade par un *piquet de la garde républicaine* sous le commandement du lieutenant Camille Pierre.

L'adresse de la Chambre de commerce anglaise

M. Bodington, président de la Chambre de commerce anglaise à Paris, a présenté au Roi une adresse en trois paragraphes, enluminée par Grust.

Cette adresse porte les signatures de MM. Bodington, président; Millington Drake, vice-président; Robertson, trésorier, et Longhurst, secrétaire de la Chambre de commerce anglaise de Paris.

Après une déclaration de loyalisme et un vœu pour la prospérité du royaume d'Angleterre et de sa dynastie, les signataires de cette adresse expriment l'espoir que la visite de Sa Majesté à Paris resserrera les bonnes relations existantes du commerce anglais et du commerce français.

A Longchamps

Après un déjeuner intime à l'ambassade, le Président et Edouard VII se sont rendus sur le terrain des courses de Longchamps, où ils sont arrivés à 3 heures de l'après-midi.

Le roi a été reçu dans la tribune des membres du Jockey-Club, qui ont été les organisateurs de ce gala sportif.

Pendant les épreuves sportives, le roi, vieil habitué du « turf » est descendu au pesage parmi les membres du Jockey-Club.

L'hôtel Borghèse

De l'hôtel Borghèse au palais de l'Elysée, S. M. Edouard VII a accompli le trajet dans le carosse officiel de son ambassadeur, coupé à housses, caisse fond bleu à rechampis rouges avec arêtes et lanternes de bronze verni, deux valets poudrés à l'arrière portant la livrée de l'ambassade, c'est-à-dire, l'habit marron à signilettes, gilet et culotte de panne rouge, bicorne en bataille, bas de soie vieil or, souliers découverts à boucles d'argent. A l'avant, le piqueur français, même livrée, avec tricorne.

A L'ÉLYSÉE

Dîner de gala

Le président de la République et Mme Loubet ont donné ce soir, à 7 heures, un grand dîner en l'honneur du roi d'Angleterre.

La musique de la garde républicaine a joué pendant toute la durée du dîner.

Au champagne, le président de la République a porté un toast au roi et à la reine d'Angleterre, à tous les membres de la famille royale et à la nation anglaise.

Le roi Edouard VII a répondu à ce toast en buvant au Président de la République, à la France, à l'armée française et à la ville de Paris.

A l'Opéra

Aussitôt après le dîner, le roi et le président de la République se sont rendus à la représentation de gala, à l'Opéra, en passant par la rue Royale, les grands boulevards, la place de l'Opéra et la rue Halévy.

Le président et le roi ont été reçus aux accents de la *Marche du Sacre*, que Saint-Saëns composa pour le couronnement d'Edouard VII.

La musique de la garde a exécuté ensuite le *God save the King* et la *Marseillaise*.

Les deux chefs d'Etat ont pris place, avec Mme Loubet, dans la loge présidentielle; le spectacle a commencé aussitôt.

Le programme est ainsi composé :

Le ballet du *Cid*, avec Mlle Zambelli;

Le duo de *Samson et Dalila*, avec Mlle Héglon et M. Roussalière;

Le deuxième acte de la *Statue*, avec Mme Ackté, MM. Affre, Bartet et Delmas, avec, pour la danse, Mmes Lobstein et Piodi.

Les Illuminations

Tous les édifices municipaux et départementaux sont brillamment illuminés.

L'Hôtel-de-Ville, les vingt mairies de Paris, la caserne Napoléon, la Sorbonne, le Palais de Justice, le Tribunal de commerce, la Préfecture de police, l'Ecole de droit, l'Ecole de médecine, la Fontaine Saint-Michel, la tour Saint Jacques, le Petit Palais sont particulièrement décorés et illuminés avec beaucoup de goût.

Le Faubourg Saint-Honoré

La décoration du faubourg Saint-Honoré s'étend de la rue Boissy-d'Anglas à l'ambassade d'Angleterre, entre deux grands arcs de triomphe pavoisés, et se compose de cinquante mâts reliés par des guirlandes de drapeaux et d'illuminations alternant avec des corbeilles de fleurs et des motifs au chiffre royal et à la couronne.

A l'Elysée-Palace-Hôtel

L'Elysée-Palace-Hôtel donne ce soir, dans son hall, un grand bal pour fêter l'arrivée du roi d'Angleterre.

La recette sera répartie entre l'hôpital français de Londres et le Victoria Home de Paris.

LE VOYAGE D'EDOUARD VII et la Presse

La Presse parisienne

Les journaux de Paris et de la province constatent, avec satisfaction, que Paris, en recevant le roi Edouard, est resté fidèle aux traditions de courtoisie et d'hospitalité.

La Presse anglaise

Les journaux anglais disent qu'ils sont heureux d'annoncer la brillante *réception faite hier à leur souverain* et déclarent que cette visite royale est un vrai symptôme de paix.

EN ITALIE

Guillaume II à Rome

On télégraphie de Rome :

L'empereur Guillaume est arrivé à sept heures du soir, avec un retard de trois heures, par suite d'un éboulement qui s'est produit près de *Civitavecchia*.

Dès que le train est arrêté, l'empereur d'Allemagne en descend. Il est reçu par tous les ministres et les hautes autorités de l'Etat, qui accompagnent le roi Victor-Emmanuel, le duc d'Aoste, le comte de Turin, le duc des Abruzzes et le duc de Gênes.

Après avoir embrassé le roi Victor-Emmanuel, Guillaume II salue avec chaleur les princes; puis, après les présentations, il passe en revue, accompagné du roi d'Italie, la compagnie de grenadiers qui rend les honneurs à la gare.

Au moment où les deux souverains paraissent sur le seuil de la gare pour prendre place dans les voitures, les musiques jouent l'hymne allemand, pendant que, de la foule, s'élèvent des acclamations enthousiastes.

De la place de la gare jusqu'à l'entrée du palais du Quirinal, un double cordon de troupes fait la haie.

Derrière les soldats, une foule énorme se presse. Les fenêtres, les balcons, les corniches mêmes des palais sont bondées de spectateurs; les toitures elles-mêmes sont envahies.

Il est sept heures trente, quand les souverains arrivent au Quirinal, toujours très acclamés. Les cordons de troupes sont alors retirés et la foule immense se précipite place du Quirinal, faisant une longue et frénétique manifestation.

Le duc de Genève et Mme Elisabeth de Savoie-Carignan, sa fille, ont quitté Paris ce matin, à 8 heures, pour se rendre à Rome.

Le duc de Gênes, qui représentait le roi Victor-Emmanuel, est arrivé à Paris, hier, à 4 heures 1/2 du soir, venant de Rome.

Il a été reçu à la gare de Lyon par le président de la République, le général Faure-Biguet, gouverneur militaire de Paris, le préfet de police, le préfet de la Seine, le préfet du palais, le général Lucas, commandant la place de Paris, le général Dubousys de la Bégassière, commandant la division d'occupation de Tunisie, le général Pellé, commandant le 1er corps d'armée, le général Brugère, commandant le 2e corps d'armée, le général Bonnal, commandant le 3e corps d'armée, le général Bailloud, commandant le 4e corps d'armée, le général Pau, commandant le 5e corps d'armée, le général Hagron, commandant le 6e corps d'armée, le général Frey, commandant le 7e corps d'armée, le général Archinard, commandant le 8e corps d'armée, le général Lacroix, commandant le 9e corps d'armée, le général Gallet, commandant le 10e corps d'armée, le général Boucheron, commandant le 11e corps d'armée, le général Bonnier, commandant le 12e corps d'armée, le général Leclerc, commandant le 13e corps d'armée, le général Pendezec, commandant le 14e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 15e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 16e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 17e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 18e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 19e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 20e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 21e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 22e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 23e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 24e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 25e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 26e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 27e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 28e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 29e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 30e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 31e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 32e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 33e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 34e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 35e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 36e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 37e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 38e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 39e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 40e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 41e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 42e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 43e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 44e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 45e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 46e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 47e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 48e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 49e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 50e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 51e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 52e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 53e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 54e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 55e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 56e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 57e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 58e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 59e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 60e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 61e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 62e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 63e corps d'armée, le général Bonnefoy-Sibour, commandant le 64e corps d'armée, le général B

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Librairie et Imprimerie Ollagnier

Paris qui Chante
Revue hebdomadaire illustrée
des Concerts, Théâtres, Cabarets artistiques, Music-Halls
25 Centimes le Numéro
16 Pages grand format
PAPIER GLACE DE GRAND LUXE
Soixante Photographies inédites
des Artistes les plus connus

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux noircis. Résultats complets. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. En Vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Flacons et Demi-Flacons.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

AVIS
Une importante Compagnie française d'assurances contre les accidents, s'occupant spécialement de l'assurance individuelle, demande des Agents et Correspondants dans tous les cantons de la Corse.
Fortes remises et autres avantages.
Ecrire en donnant références à M. de BOUVIER, directeur, 47, Chaussée d'Antin, PARIS.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES
Pour vendre vos lièges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fongerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
qui est le Mode donnant par année environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.
C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie et Tranquillité en flattent de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT
Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Le Gérant responsable,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 50×67 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr
HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 49×39. Chaque. 2 fr
Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 49×39 (Réduction). 2 fr
EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

La meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans **tous les débits.**
On ne fume pas ce bon cigare, On le hume, tellement il en rajoute

SYPHILIS
TRAITEMENT TOPICAL
Guérison en 15 jours
Prospectus à M. le Docteur ETAIX, 7, Rue Caumartin, PARIS
Envoi franco contre mandat-poste

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté
BIÈRE
Le Bock, 20 c.
Le Ballon, 25 c.
Le Demi, 40 c.
Le « Sérieux, » 50 c.
ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde
Café-Boulestin
CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE Ire MARQUES
Champagne Binet
Gramophone-Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction: 226, Boulevard Haussmann, Paris.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28me ANNÉE — LUNDI 4 et MARDI 5 MAI 1903 — No 111

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an	
CORSE	3 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	3 fr.	12 fr.	6 fr.	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00213

LE CALENDRIER

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

4 Mai

Le Valet fait le Maître

Si l'on songe à la virulence des luttes qui ont produit tant d'ébranlements, avec leur cortège de vibrantes diatribes et de non moins vibrantes controverses, d'exhortations, de promesses, d'attaques, de ripostes, de menaces, d'injures, de défis, de représailles, de paperasses inondant les rues, les bureaux et les parquets; livrant à la discorde échevelée les citoyens, dont une catégorie traquée, opprimée par la faction contraire, qui sous le masque républicain cherchait à proscrire de la République les démocrates de la première heure qui dédaignaient les mascarades, et à les exclure de la participation aux bienfaits des lois communes; si l'on songe, dis-je, à ces chocs broyants des passions, la dernière élection législative de Corte apparaît comme une espèce de prodige. On est tenté de fouiller la science absraite de la direction des foules, et de rechercher le secret de ces revirements soudains, qui vous coupent les tempêtes populaires, comme la cloche de Saint-Erasme vous coupe les tempêtes de grêle et fait succéder un calme plat.

Après une promenade agréable et amusante le candidat a vu tomber sur sa tête la couronne du triomphe qui habituellement était le prix de colloques et de combats acharnés.

Cette élection n'a revêtu aucun des caractères de ses devancières qui n'ont amoncelé que des ruines. On présume que dans le pacte de Paris, l'article « indemnité de guerre » n'a pas été omis.

C'est un beau et réconfortant spectacle que cette acclamation spontanée, unanime et pacifique. S'il en avait toujours été ainsi, que de maux on aurait évité ! C'est une vérité de La Palisse que les rivalités des grands ont toujours fait le malheur des peuples. Avant l'inconstance des foules il faut placer la prodigieuse inconstance de ses meneurs. Maintenant que les nôtres sont tous au triclinium, au milieu de larges plats, en attendant le quart d'heure de Rabelais, il nous sera peut-être permis de prendre haleine, de déposer nos besaces, de brouter l'herbe des prés aux moines, et de faire un petit somme sur la foi des zéphyrs. Passant l'éponge sur les récriminations, préjugeant la fin de ces conflagrations politiques et des maux qu'elles engendrent, il n'est pas inconsidéré de s'abandonner mollement à la nacelle de l'espérance, poussant même jusqu'au pavillon de l'illusion. A l'ombre des lauriers le sommeil est paisible.

Hâtons-nous d'en jouir, car aussi, au bruit du canon, le réveil est pénible. Que ce canon ne tonne jamais plus ! C'est mon vœu. Toujours est-il qu'intuitivement, je suis porté par l'expérience même des dernières luttes, à méditer sur les époques et les causes qui

avoir été son berceau politique l'arrondissement de Corte n'en est pas resté la terre sainte. On dirait plutôt l'Arabie pétrée.

Un peu moins de fumée, voire même d'encens, et un peu plus de lait serait mieux les affaires de la Corse.

Nous sommes reléguée dans une île riante, odoriférante, mais, comme des Robinsons Crusoé, abandonnés à nous-mêmes. Sans débâcler ici nos griefs aux, je me bornerai à dire que la Corse traverse une crise générale qui la menace pour ainsi dire dans son existence. C'est au moment critique, où elle aurait besoin d'être soutenue, encouragée, que l'Etat lui enlève les avantages et les privilèges que l'Etat lui avait autrefois, non point accordés comme faveur, mais vendus chèrement, sans parler de remise. En face de cette situation se dresse l'ogre de nos charges fiscales, taillées en plein vent, qui poussent comme la fougère et par les quatre branches, à l'envi l'une de l'autre. Voilà le bilan brut.

Il n'y a rien de plus naturel que ceux qui souffrent se plaignent. La mission d'écouter et d'élever nos doléances incombe à nos mandataires élus.

Ils font faisceau, et faisant marteau-pilon, ils pourraient nous laminer bien des choses, s'ils ne laminent pas des boîtes à sardines. A présent qu'ils roulent et qu'ils disent à l'ami et à notre oui, ils paraîtraient très peu charmants de ne pas avoir la reconnaissance du ventre. Le même plat fut-il excellent finit par déplaire. Au lieu de nous servir constamment en dindons nous pouvons espérer de passer au dessert en crème retournée. Entre le moka et le gloria, ils devraient hasarder une consultation, et comme entre deux vins rien ne se refuse, nous obtenir un traitement pour combattre notre consomption financière et agricole. S'il advient qu'on les trouve intelligibles par protixité, comme les Egènes à Lacédémone, ils prêcheront à la tribune du Palais-Bourbon, « un sac vide ». Probablement il nous reviendra à plat, mais on n'enverra plus y foutiller dans nos demeures où les rats mêmes, n'y trouvant plus rien à croquer, préparent leur émigration. Il faut convenir que nous ne pêchons pas d'exigence ni de gourmandise. Rien qu'un peu de pantomime et un peu de bruit à notre intention. Dans le cas contraire, qu'on n'impute pas à crime de lèse-républicanisme l'acte de protester.

Nos frères du continent procèdent autrement. Ils appellent leurs mandataires en règlement de comptes. Comme il n'y a pas de sentiment ni affaires ni d'amitié non plus, ils calculent en usuriers, sans admettre ni moyens dilatoires ni lois de sursis. Les fraudeurs ou ceux qui se dérobent sont jugés et la sentence: « Les premiers passez dans les rangs, » leur est signifiée par bulletins de vote.

Je puis présumer sans me tromper que ce procédé plaît et convient à la totalité des électeurs de la Corse; mais lorsqu'il s'agit de le proclamer, les dissidents filent comme les moutons de Panurge, tout en voyant qu'ils vont à leur perte; s'il est, puis, question de le faire, je crains fort de rester seul de mon parti. Nous voici arrivés à la conclusion de la question en ce qui me concerne.

Notre inertie, notre nativeté, sont la cause qu'on nous souffle toujours le tour et que nous restons constamment derrière la porte.

Le grand naturaliste Buffon s'oubliait dans les bras de cet être bienfaisant, causait que la nature a fait aux humains pour leur soulagement. L'amour de la gloire hantait sa cervelle, mais comme Renaud il ne pouvait briser les liens de Morphée. Son valet fut son libérateur. Il avait reçu l'ordre de son maître de l'éveiller et de le faire lever avec l'aube. Dans les débuts Buffon maugréait, s'emportait si bien que le valet transi laissait à la faim le souci de le réveiller. Un jour, après dîner, il fut sévèrement réprimandé sur sa paresse. Il se le tint pour dit, et prenant son courage à deux mains, il abusa de la permission, et pour se payer de l'admonestation il le pinça jusqu'au sang, et plus d'une fois, paraît-il, il lui fit mesurer le plancher en culottes.

Il fit si bien que Buffon étant toujours réveillé, dût se lever avant le jour; de son cabinet de toilette il passait à son cabinet de travail où il a écrit ces belles pages que la postérité n'eut pas admirées, si la diligence du valet n'eut signifionné la diligence du maître. Il l'en aima davantage, et en guise de récompense il se plaisait toujours à dire du Conseil, les sommités du monde officiel et l'éclatante réunion d'officiers représentant cette splendide armée dont l'honneur, la bravoure et le savoir sont la vie même de la nation française. On peut juger aussi d'après les acclamations qui ont salué Sa Majesté que la population parisienne s'associe à la courtoisie du monde officiel. Paris a réappris à acclamer le drapeau anglais et nous pouvons affirmer que la population londonienne saura s'en souvenir lorsque le président de la République viendra ici cet été.

Le Daily Graphic

Est convaincu que les citoyens de Londres ne resteront pas en arrière de leurs généreux amis de Paris lorsque M. Loubet rendra sa visite au roi.

Ce journal dit qu'on a beaucoup disserté à l'étranger sur la signification du voyage d'Edouard VII, mais qu'il n'y a pas à chercher d'explications ailleurs que dans les manifestations amicales auxquelles cette visite a donné lieu.

Le Morning Post

Dit que l'occasion lui paraît opportune pour l'ouverture de négociations tendant à la création d'un tribunal d'arbitrage entre la France et l'Angleterre dont M. Barkley s'est fait l'apôtre.

Le Standard :

Nos querelles, quoique fréquentes, n'ont jamais diminué l'estime des Anglais pour le caractère et le génie du peuple français: les Français, de leur côté, quoiqu'ils aient souligné nos défaillances et plaisanté notre politie taiîlon, n'ont jamais cessé de nous respecter sans examiner ce que le séjour du roi à Paris peut impliquer; d'ailleurs, c'est une preuve convaincante des sentiments cordieux qui amèneront des relations de plus en plus agréables.

Le Daily News :

Il n'y a pas un seul motif de différend entre la France et l'Angleterre, mais il y en a mille pour que les sentiments généreux qui existent actuellement persistent. Lorsque surviendra quelqu'une de ces tempêtes soudaines qui éclatent périodiquement et qui nous poussent à demander la démolition immédiate de Paris, nous espérons qu'on se souviendra du temps ensoleillé dont nous jouissons à présent.

Le Times :

La visite du roi est un tribut impressionnable payé au grand peuple qui entre tous a toujours présenté un intérêt et un attrait prépondérants pour les Anglais, et auquel, même lorsqu'ils ont été séparés par des motifs d'hostilité, ils n'ont jamais refusé leur admiration : les circonstances dans lesquelles cette visite est faite lui donnent plus de force.

Les Journaux français

Le Radical :

est heureux que l'Angleterre désire vivre avec nous sur un pied d'amitié et professe à notre égard des sentiments pacifiques. Que pouvons-nous, demande le *Radical*, désirer de mieux que l'amitié et la paix ?

Le Siècle :

La journée d'hier a été bonne pour la France et pour la paix du monde.

Le Rappel :

pense que la visite du roi d'Angleterre ne peut qu'être profitable à la France. Car la cordialité de l'accueil qui lui a été fait montrera au peuple anglais que celui de France n'est pas le peuple fou et emballé qu'il croit connaître.

La cordiale réception dont il a été l'objet, et dont tous les journaux de Londres se feront dès ce soir l'écho, démontrera aux chauvins anglais, car nos voisins ont

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 mai à 8 h. 1/2

1. Wilhem, Saldnick.
2. Le Mage, Massenet.
3. Flots du Danube, Ivanovici.
4. Les Vêpres Siciliennes, Verdi.
5. La Trefka, (polka russe).

Le Chef de Musique, C. MORLIÈRE.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du mardi 5 Mai

Rue Abbatucci, boulevards Paoli, du Palais, Saint-Angelo, Cours des Ormeaux, Place d'Armes, retour par le Vieux Port et les Quais.

ANNIVERSAIRES CORSES

4 mai 1736. — Les patriotes Corses assiégent Bastia, résidence du gouverneur génois.

Malgré l'énergie des assiégeants et l'habileté de Théodore, roi de la Corse, cette ville qui était gardée par trois mille Soldats, reste entre les mains des Génois.

5 mai 1769. — Le général de Vaux marche sur Murato où se trouvait Paoli.

Celui-ci quitte le Nebbio, et se retire sur les rives du Golo, pour pouvoir défendre le passage des ponts qui se trouvaient sur cette rivière.

LA PRESSE
et la Visite du roi Edouard

Les journaux anglais

Du *Daily Telegraph* :

Tous les sujets du roi seront heureux d'apprendre la magnifique réception qui a été faite à Sa Majesté par le président de la République française, par les présidents de la Chambre et du Sénat, le président

aussi leurs nationalistes, que la France n'est pas le peuple fou et oublié qu'ils croient connaître.

Les traces de dissentiments déjà vieux du reste vont disparaître tout de suite, bien des conflits seront réglés à l'amiable, et très vite nos rapports commerciaux ne s'entrouveront que mieux. Ce sont là autant de choses que le plus petit fabricant d'articles de Paris conçoit à merveille. Il n'est guère que Millevoye qui ne le comprenne pas, parce qu'il est de parti pris résolu à ne pas les comprendre.

⁂

Le *Figaro* :

se réjouit des relations amicales de la France et de l'Angleterre.

⁂

Le *Gil Blas* :

Quoi que l'avenir nous réserve, on ne peut que se réjouir d'un événement qui rapproche deux grandes nations. Elles ont pu être ennemies dans le passé. Elles ne sont plus que rivales dans la lutte pour la civilisation.

⁂

Le *Gaulois* :

remarque que la réception a été courtoise, mais purement protocolaire.

⁂

De l'*Echo de Paris* :

Cette première journée nous permet de penser que la même attitude sera conservée pendant le séjour parmi nous d'Edouard VII, et qu'aucun incident déplacé ne viendra troubler les fêtes préparées. C'est l'intérêt de Paris qui veuille il en soit ainsi, et aussi celui de la France, qui n'a rien à perdre en se montrant, sans basse courtisanerie, délicatement hospitalière.

⁂

La *République Française* :

dit que la réception a été aussi froide que différente.

⁂

Le *Temps* :

Nous avons, en Europe, de bons amis qui nous représentent comme un peuple brouillon, inconsidéré et surtout peu capable de montrer une volonté suivie. Or, nous avons prouvé notre sang-froid dans les circonstances les plus graves. Contentons-nous, en ce jour, de rappeler l'Affaire Schnœbelé et tous les incidents créés par la haine et la malice de Bismarck ou de Crispi.

Nous avons démontré la fermeté de nos desseins et la sûreté de notre instinct national dans la conclusion et le développement de l'alliance franco-russe qui, parmi les combinaisons mouvantes de la politique européenne, demeure inébranlable et solide comme un roc au milieu de la mer. Enfin, l'un commençait à dire que le roi d'Angleterre n'emporterait pas un bon souvenir de sa visite à Paris, n'était bien mal connaître Paris, et nous sommes bien certains que le roi n'avait pas commis cette méprise.

La position géographique, le climat, les mœurs et les coutumes respectives, le développement divers des efforts économiques en France et en Angleterre, obligent ces deux pays à se compléter, à compter l'un sur l'autre. Il n'y a donc qu'à donner à cette force des choses une bonne atmosphère morale. C'est à quoi doivent s'employer les bons Français pour l'honneur et dans l'intérêt de la France, et les bons Anglais pour l'honneur et dans l'intérêt de l'Angleterre.

⁂

Le *Journal des Débats* :

tient un langage identique et déclare que notre peuple désire vivre, désormais, avec l'Angleterre, sur le même pied d'amitié et de bonne entente qu'autrefois. C'est pourquoi aussi il a accueilli avec sympathie dans la personne d'Edouard VII, non seulement le souverain qui éprouve pour notre pays et notre capitale « un attachement fortifié par tant d'heureux souvenirs que le temps ne pourra jamais effacer, » mais aussi le roi pour qui l'amitié des deux pays est l'objet de ses constantes préoccupations.

Bulletin Financier

Paris, le 29 avril 1903.

Comme il fallait s'y attendre, la liquidation n'a pas été des plus faciles aussi le marché est généralement faible. Notre 3 0/0 est maintenu : nous le laissons à 97.68 en liquidation et à 97.97 fin mai probable. Les Fonds Etrangers sont assez fermes, sauf l'Extérieure et les séries turques qui sont en reculant. Nos Etablissements de Crédit sont hésitants : Lyonnais à 671, Comptoir d'Escompte 584, Société Générale 672.

Marché en Banque très actif. Les Charbonnages des Alpes sont à 268.50. L'obligation 5 0/0 Grenoble est demandée à 342 et celle Victoria-Limes à 371. La privilégiée Economique Industrielle se retrouve à 181. Les Hôtels à Gaz et Constructions Mécaniques se relèvent à 448. La Gold Run reste en bonne tendance à 48 75 ainsi que la Kok mbo à 55.50. L'annonce des concessions obtenues par la Société Française de Tramways Electriques et de Chemins de fer amène un mouvement de hausse sur l'action à 99 et l'obligation à 475.50.

Les actions de la Compagnie d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton donnent lieu à un très bon courant d'affaires à Londres, où on a même dépassé en moment le cours de 1 Livre 4/8.

Chemins Français faibles ou indécis.

LE COUVENT DE CAPANNELLE

Le couvent de Capannelle a fermé ses portes ; une loi inexorable qui n'a pas fléchi devant les considérations d'ordre diplomatique que nous avons fait connaître dans un de nos précédents numéros, a été exécutée, et nos RR. PP. ont été dispersés.

Comme commissariat de Terre-Sainte, la maison de Bastia avait une haute mission qui n'échappera pas aux bons catholiques, soucieux de la conservation et de l'entretien des Lieux Saints.

C'est, en effet, par les offrandes qu'elle recueillait et que centralisait la maison mère, c'est par les dons des fidèles chrétiens que la terre où reposa le Christ Rédempteur est entretenue et gardée, avec tout l'éclat qui sied à une œuvre aussi grandiose.

C'est dans l'ordre des RR. PP. Franciscains que se recrutaient ces modestes et pieux serviteurs qui, maintes fois, au risque de leur vie, ont fait face aux explosions du fanatisme musulman.

Et nous étions fiers de penser que notre noble pays de France était au premier rang parmi ceux qui fournissaient des soldats à cette vaillante phalange chrétienne.

Il n'en sera plus ainsi désormais, et l'ordre des Franciscains, chassé de France, ne pourra plus guère se recruter qu'à l'étranger.

A Bastia, d'autres services étaient rendus par nos excellents Pères.

Installés dans un quartier où le service régulier du culte est loin d'être assuré par la petite chapelle du nouveau port, ils suppléaient à cette insuffisance en ouvrant au public tous les dimanches et tous les jours de fête la vaste chapelle de leur couvent.

La prédication y était également assurée, et certes la République ne courait aucun danger, leur parole évangélique ne traitant jamais que des questions de morale, de concorde et de paix.

Les pauvres, les besogneux qui ne peuvent tendre la main dans la rue, recevaient dans cette maison un accueil aussi discret que généreux.

Tous les jours il s'y faisait une abondante distribution de soupe, et le mardi de chaque semaine nombreuses étaient les familles qui y recevaient leur provision de pain.

Tels étaient les avantages matériels que notre ville retirait de la présence des RR. PP. Franciscains, sans que nous voulions insister sur le côté religieux de la question.

Nous chercherions en vain non pas quel est le mal qu'ils pouvaient faire, mais en quoi ils pouvaient porter embrage, leur existence ne se révélant que par des bienfaits.

C'est là un problème dont la Providence seule pourra nous fournir la solution.

SAVON DU CONGO (Usine concours 1900) produits hygiéniques

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LURI. — Pouvait-on passer sous silence l'importante réception faite à Mgr Olivieri à l'occasion de son passage à Luri ? Non, aussi je félicite sincèrement le rédacteur de l'article paru dans le *Petit Bastiais* du 1er mai, qui relate en des termes élogieux et l'enthousiasme des habitants de Luri et l'émotion ressentie par Monseigneur. S'étant fait l'écho de toute la population en disant « qu'elle est écœurée par les événements du jour qui froissent la population dans ses sentiments religieux en la séparant de ses moines, » et qu'elle a « éprouvé un soulagement heureux par la note gaie que la présence de Mgr Olivieri a jetée dans les cœurs affligés, » il aurait pu ajouter hautement que la population de Luri a approuvé l'éloquent discours prononcé à l'arrivée de l'Evêque, par M. Olivieri François, professeur en retraite. Pourquoi a-t-il oublié de mentionner dans cet entrefilet les principaux passages de ce long réquisitoire contre le loi sur les congrégations ? Est-ce parce que le Gouvernement a été critiqué publiquement dans ses actes, par un adjoint municipal ?

Je ne saurais me l'expliquer, mais ce que je constate, c'est qu'un oubli a été commis. — J. G.

Vaut-il la peine de vivre ?

M. Auguste Hare, écrivain anglais bien connu qui est mort récemment, écrivait au dernier chapitre de « l'histoire de sa vie : « A part qu'il m'a été donné d'étudier le caractère d'une foule de gens, ma vie ne présente rien d'extraordinaire. La vie est faite de joies et de douleurs, d'un peu de calme, terrain mentre, qui les réunit. Lorsque je songe au passé, il me semble que, dans mon existence, c'est la joie qui domine et j'ai pu répondre à quelqu'un qui me demandait : Vaut-il la peine de vivre ? « Yes, to the very dregs, » Oui, jusqu'à la lie. » Oui, il vaut la peine de vivre, aussi devons-nous nous attacher à améliorer notre existence, à en bannir autant que possible les souffrances physiques. Le grand succès des pilules Pink tient à ce qu'elles atteignent plainement ce but.

Elles guérissent en effet d'une façon rapide et certaine toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, maladies très répandues, telles que anémie, chlorose, neurasthénie, maladies d'estomac, rhumatismes, faiblesse générale, névralgies, sciatique, étourdissements, migraines, vertiges, irrégularités.

Lisez ce cert ficat de M. Louis-Jean-Baptiste Tranier, employé des contributions, demeurant à Castres (Tarn) 6, Rue de l'Eglise

« Depuis huit mois, écrit-il, je souffrais de douleurs à la jambe gauche et d'un état de faiblesse générale très prononcé. Mon estomac ne fonctionnait pas très bien et j'éprouvais de la difficulté pour digérer ma nourriture. Lorsque je marchais un peu vite, il m'arrivait souvent d'être pris d'étourdissements et d'être obligé de m'arrêter. J'avais des tintements d'oreilles très fréquents et très forts. De plus, je ne dormais que très peu la nuit et encore mon sommeil était-il troublé par les cauchemars. Tous les remèdes qui m'avaient été ordonnés n'apportaient pas d'amélioration et je commençais à désespérer. Je lis la « Dépêche de Toulouse » et j'y vois régulièrement la publication d'attestations de guérisons dues aux pilules Pink. Cela m'a engagé à essayer ces pilules. Je dois à la vérité de dire que, en peu de temps, elles m'ont complètement rétabli. Elles ont fait cesser mes douleurs de jambes et m'ont procuré de telles forces que je me porte actuellement très-bien. » Cette lettre a été légalisée par M. le maire de Castres.

Nous attirons votre attention sur la propriété qu'ont les pilules Pink de purifier, de bonifier le sang. Nous sommes au printemps et tout le monde a besoin de prendre un remède afin de prévenir ou de faire disparaître les affections du printemps, rougeurs, furoncles, débilité, perte de l'appétit, attaques de bile, suites profuses. Le meilleur remède, c'est les pilules Pink dont l'action sur le sang est telle qu'elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, le rhumatisme, la faiblesse générale, étourdissements, vertiges, névralgies, maux de tête, irrégularités des femmes. On peut se procurer les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Goblin et Cie, pharmacien, 33, Rue Balbi, Paris. Trois francs emballage compris, six francs cinquante les six boîtes franco.

Nécrologie

Une bien triste nouvelle nous arrive d'Arbori. L'abbé Nivaggioli, frère du professeur, et oncle de l'avocat, bien connus dans notre ville, est décédé dans cette paroisse, le 28 avril, à deux heures de relevée. Il a été enlevé en quelques jours à l'affection des siens, par une maladie que rien n'a pu enrayer. Le lendemain, un service funèbre des plus solennels a été célébré par les soins des paroissiens. La cérémonie terminée, le corps a été transporté à Murzo, commune d'origine du défunt.

Sur la parcours, deux absoutes ont été données, l'une par le curé de Ness, l'autre par le curé de Vico. A quelque distance de chacune de ces deux paroisses, le cercueil était descendu du char funèbre et porté à bras, en signe de respectueuse sympathie.

Le 30 ont eu lieu les obsèques au milieu d'un concours immense des populations de toutes les communes du canton de Vico, et de quelques communes des cantons de Socciа et de Sallice. Il faut renoncer à retracer la douleur peinte sur tous les visages. On a rarement vu tant de monde se presser autour d'un cercueil. La famille Nivaggioli a reçu dans cette triste circonstance, un témoignage unanime de profonde sympathie. Puisse-t-il contribuer à atténuer sa douleur.

⁂

Discours de M. Leca Gervais

Messieurs,

Je dois au triste privilège d'être en ce moment président du conseil de fabrique, le douloureux honneur de dire un dernier et suprême adieu à notre cher et à jamais regretté curé.

Hélas ! j'aurais voulu vous adresser à tous, aussi bien aux parents inconsolables, qu'aux amis et aux paroissiens, désolés d'une perte si grande et si imprévue, des paroles de consolation et d'encouragement. Mais, que dirais-je à ses frères, à ses neveux et à ses nièces, à vous tous l'ayant connu, et aimé, qui soit de nature, je ne dirai pas à calmer, mais même à atténuer une si grande et légitime douleur ? Moi-même, je plie sous le poids de la douleur qui m'accable, et j'ai besoin, comme vous, d'être soutenu dans cette si cruelle épreuve.

Je ne dirai rien du savant docteur et modeste, du fin lettré, dont les écrits nombreux, surtout le beau Mois de Marie, ont fait et feront toujours les délices des vrais croyants et des âmes pieuses. Je ne rappellerai que pour mémoire, combien le curé Nivaggioli était apprécié en haut lieu, et combien ses chefs hiérarchiques l'ont toujours honoré de leur précieuse amitié. Je ne vous dirai pas non plus ce qu'était le prêtre à l'autel et dans l'exercice de son saint ministère.

Je ne vous parlerai pas de son zèle pour le salut des âmes, de son ardente charité et des efforts continuels qu'il faisait, pour vous amener tous à éviter le mal et à faire le bien. Vous n'avez pas oublié, et vous n'oublierez jamais les éclats de cette voix si chère. Le soir du Jeudi-Saint, dans un sermon senti, qui hélas ! devait être le dernier, ne pouvant se maîtriser ni contenir son émotion, d'un geste sublime, il nous montre le Christ mourant en croix pour la rédemption du genre humain.

C'est bien de lui que l'on peut dire que l'amour de la maison de Dieu brûlait et consumait son âme. Sa chère église, qu'il a embellie et ornée de belles statues et d'objets précieux, le préoccupait sans cesse. Pour arriver à d'heureux résultats, rien n'épargnait rien, ni son temps, ni son argent.

Quelques mots de l'homme : c'était l'ami dévoué, sûr dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Quelle franchise ! quelle loyauté ! quel tact à deviner les besoins de ses amis, et quel empressement à aller au-devant de leur désir sans leur donner le temps de les exprimer !

Aussi était-il l'âme de cette paroisse. Rien de ce qui nous touchait ne lui était indifférent ; il prenait part à nos peines comme à nos joies ; il savait toujours trouver dans son grand et noble cœur qui hélas ! ne bat plus, une larme pour toutes les souffrances et un secours pour toutes les misères.

Cher, oh ! combien cher ami, dites nous, avant de partir, que vous ne nous abandonnez pas, que nous retrouverons votre sainte et belle âme dans le séjour de la gloire, où ses éminentes vertus l'ont fait admettre déjà ; que du haut du ciel, vous continuerez à nous bénir et à nous protéger.

---

12 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

III

— Cette fois, si je ne réussis pas, je jette ma langue aux chiens. Savez-vous magnétiser ? Cette malsérie vous servirait peut-être mieux que tout le reste ; car, par hasard, elle n'a pas encore pénétré dans le salon de madame de Pontailly, et elle y serait l'immense joie de la souveraité. Vous magnétiseriez Dornier et lui feriez confesser qu'il n'est qu'un sot coquin, ce qu'il n'avouerait jamais éveillé. Voilà ce qui serait un coup de maître.

— Jamais je n'ai autant regretté de ne pas posséder la puissance magnétique.

— Mais que diantre avez-vous donc ? reprit le vieillard avec un dépit affecté ; vous figurez-vous, comme tant d'autres étourdis, que monter à cheval, danser, faire des armes et fumer des cigares suffisait, après les études du collège, à compléter l'éducation d'un jeune homme ?

— Je suis un peu de musique, je chante au besoin, répliqua Moréal en songeant aux succès de salon que lui avait valus son la de poitrine.

— Vous chantez ! j'en suis fort aise, dit le marquis avec une ironie renouvelée de la fourmi de la fable ; ah ! vous chantez ! Belle recommandation près d'une femme qui a eu une voix charmante ! depuis dix ans madame de Pontailly ne chante plus, et chez elle la musique est proscrite. Si vous n'avez que cette corde à votre arc...

Le vicomte hésita un instant.

— Il m'est arrivé quelquefois, comme à tout le monde, de faire des vers, dit-il enfin avec une sorte de timidité.

— Eh ! mauvaises, que ne le disiez-vous tout de suite ? Voilà une heure que je me creuse la cervelle pour vous trouver une entrée en scène, et vous l'avez dans votre poche. Ainsi donc, vous êtes poète ; je l'ai été aussi dans ma jeunesse, moi qui vous parle. Oui, mon cher vicomte, j'ai fait la cour aux muses. J'ai bu à la source d'Hippocrène, j'ai monté Pégase. Vous voyez que je ne suis pas un profane, et que vous pouvez me lire vos vers.

— Je crains qu'ils ne soient indignes de votre attention, dit le vicomte avec cette humilité plus ou moins sincère qui en paroît cas ne fait jamais défaut à un arrangeur de rimes.

— Pas de modestie, reprit le vieillard, je n'y crois plus. Lisez-moi un échantillon de vos vers, je vous dirai franchement ce que j'en penserai. Il faudrait qu'ils fussent bien mauvais pour ne pas valoir ceux qui sont applaudis journellement dans le salon de ma femme.

Moréal se dirigea vers le secrétaire qu'il avait laissé ouvert, et prit dans un des tiroirs un assez gros cahier. C'était un vrai manuscrit d'amateur, correct, aligné, sans ratures, un de ces bouchons recueils dont les pages, écrites de chaque côté, offrent une telle perfection calligraphique, qu'elles auraient tout à perdre à être imprimées ; aussi ne le sont-elles jamais.

— Voyons, dit M. de Pontailly, qui allongea la main vers le poème inédit.

— Belle écriture, reprit le vieillard en ouvrant le cahier ; je vois avec plaisir que vous ne donnez pas dans le travers de beaucoup d'écrivains qui regardent les pattes de mouches comme l'insigne du talent, et cela parce que Bonaparte écrivait comme un chat. *Encouragement*, pourvu-il en lisant les titres des différentes pièces du recueil à mesure qu'il le feuilletait ; *Heures d'amertume*, bon ! *Désenchantement*, bon ! bon ! *Jours de tristesse*, quels diables de titres ! ça me paraît devoir être amusant comme les lamentations de Jérémie. *Les Pleurs de l'âme*, morbleu ! parlez-moi des pleurs de la vigne. *La Mélancolie*, *à M. de Lamartine* ; à tout seigneur tout honneur. N'est-ce pas en effet M. de Lamartine qui a inventé ce fade breuvage de la mélancolie ? *A Elle*, à la bonne heure. Je suppose que c'est de ma nièce qu'il s'agit. Mais passons à une autre pièce, *Elle ne me pardonnerait pas d'avoir lu* celle ci sans sa permission. *Illusions perdues*, à d'autres. *L'Hymne du désespoir*. Ah çà ! mon cher, c'est donc une gageure ? dit le marquis après avoir lu ce dernier titre, et il arrêta sur son interlocuteur un regard fin et narquois.

— Je vous disais bien que mes vers ne méritaient pas l'honneur que vous vouliez leur faire, répondit le jeune poète un peu déconcerté.

— Il ne s'agit pas de vos vers, dont je n'ai pas encore lu un seul, mais de la nature ultra-lugubre de vos méditations. Que diable ! Young avait perdu sa fille, on, pour être plus exact, sa belle-fille ; Dante avait vu mourir sa Béatrice ; mais vous, qu'avez-vous perdu ? Vous êtes jeune, bien portant, bien né, raisonnablement riche, joli garçon, aimé par-dessus tout cela, et vous voulez que je m'intéresse à votre désenchantement, à la perte de vos illusions, à votre désespoir ! Allons donc !

— L'inspiration est une déesse capricieuse ; elle prend souvent son vol en dehors de la réalité.

— Qu'est-ce que c'est que ça, l'inspiration ?

— C'est ce souffle poétique...

— Bah ! êtes vous dupe de ces lieux communs ? L'inspiration, n'est une nuit blanche qui commence par une jatte de café noir et qui finit par une migraine.

— Cependant le lieu sacré qui embrasse la poète...

— Lieux communs, vous dis je. Le poète fait des vers comme le tisserand fait de la toile et le bonnetier des bas. Il ne saurait pas emporter par Pégase, il le conduit où il veut ; si de préférence il le mène boire au noir Achéron, il a tort, et je lui fausserai compagnie. Vous autres jeunes gens, vous êtes incroyables, en vérité, avec votre mécontentais de désenchantement et de mélancolie ; comment serez-vous donc à mon âge, si à vingt-cinq ans vous ne savez que rêveuses, pleurnicher et maudire ? Mais revenons à nos vers.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER
Maison des Académies

COURSES DE BASTIA

AVIS.

Le Comité a l'honneur d'informer le public que l'adjudication des fourrages provenant de l'Hippodrome aura lieu le 10 mai par soumissions cachetées.

Pour renseignements s'adresser à M. Toussaint Baibi, rue Napoléon.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 7 à midi, + 15 8 à 7 heures du soir, + 14 8
Maxima, + 16 2 Minima, + 13 5.
Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. midi 754 mm. 6 heures du soir, 754 mm.
Pluie. — Dans la matinée S. E. frais.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, pluvieux.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Tirs à la mer

Le grand chalutier *Rascasse* a pris la mer hier soir, sous le commandement de M. le capitaine Sangi, à destination de Bonifacio. Ce chalutier a été affrêté par le ministère de la guerre pour le service des tirs à la mer qui doivent être effectués cette semaine par les batteries de Bonifacio.

⁂

Les cerises

Les cerises ont fait, ce matin, leur apparition sur le marché.

Elles se sont vendues 2 francs le kilo, et au détail, 7 cerises pour 5 centimes.

⁂

Le temps en mai

Mauvais mois de mai, d'après le prognostiqueur Jules Caprè : du 1er au 10, continuation du mauvais temps sur l'Europe occidentale et centrale ; hautes pressions au Sud et à l'Est. Le 7 et le 8, jours critiques, refroidissement de la température, fantaisies de la lune rousse. Du 10 au 15, temps variable avec vents d'ouest à nord-ouest sur les îles Britanniques, la France, la Hollande, la Suisse et l'Allemagne. Du 15 au 20, hautes pressions sur les mêmes régions avec prédominance de vent de nord-ouest et mauvais temps sur la Méditerranée. Du 20 au 28, mauvaise période pour l'ouest et le centre de l'Europe, vilain temps, pluies froides, ciel couvert. Du 28 au 31, hautes pressions sur l'Europe centrale, temps beau et chaud, avec basses pressions sur la Méditerranée.

⁂

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Etat Civil

NAISSANCES

Poggi Linda.

DÉCÈS

Bistori Joséphine, célibataire, 44 ans, de Valle d'Orezza.

Achetez les
SOIERIES SUISSES!
GARANTIES SOLIDES
Demandez les échantillons de nos Nouveautés en noir, blanc et couleur.
Spécialités : Foulards Soie imprimée, Doile Soirée, Liseré rayé et Soie lavable pour robes et blouses, à partir de 1 fr. 20 le mètre.
En Cours nous vendons directement aux consommateurs et envoyons à domicile franco et port et de douane les étoffes choisies.
Schweizer & C. Lucerne (Suisse)
Exportation de Soieries.

Bains de Puzzichello

2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Vasaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Bourse de Paris

2 mai. — 4 mai

Rente 3 p. 0/0 ancien 97.60 — 97.95
— 3 p. 0/0 amortis 97.60 — 97.80

Dépêche de Nuit

Les Inscrits Maritimes

La durée de la présence sous les drapeaux des inscrits maritimes avant leur envoi en congé illimité, fixée à 47 mois par la circulaire ministérielle du 5 décembre 1901, est ramenée à 45 mois à partir du 1er mai 1903.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Une Manifestation socialiste à Fourmies

Hier a eu lieu, à Fourmies, une grande manifestation internationale organisée par le parti socialiste de France à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des victimes de la fusillade du 1er mai 1891.

La cérémonie a eu lieu au cimetière de Fourmies, en présence d'une foule considérable.

Les Morts du Jour

Le général de Lafond

Une dépêche de Senlis annonce la mort de M. le général de division de Lafond, du cadre de réserve.

Né le 19 décembre 1837, à Nevers, M. de Lafond s'engagea dans la cavalerie le 24 mai 1855. Caporal le 30 novembre, sergent le 31 décembre 1858, il fut promu au grade de sous-lieutenant le 13 août 1863.

Le 9 octobre 1894, M. de Lafond était promu au grade de général de brigade, et en 1899 au grade de général de division.

M. le général de Lafond était commandeur de la Légion d'honneur.

Le Roi d'Angleterre A PARIS

Au Temple anglais

Le roi d'Angleterre a assisté, hier matin, à onze heures, à l'office de l'église anglicane de la rue d'Aguesseau.

S. M. Edouard VII s'y est rendu à pied, accompagné de Sir Edmond Monson, ambassadeur d'Angleterre, de Lady Monson, de son secrétaire particulier et d'une suite de neuf personnes.

Sa Majesté a pris place dans la tribune de l'ambassade, faisant face à l'autel.

L'office a été célébré par le Rev. docteur Noyes, assisté du Rev. H. Meany.

Grand déjeuner au Quai d'Orsay

A midi, a eu lieu le déjeuner offert, au ministère des Affaires étrangères, par M. Delcassé, à S. M. Edouard VII.

A ce déjeuner assistaient également les membres du gouvernement, le corps diplomatique, les personnages de la suite du roi, les présidents des deux Chambres, du conseil général, de la Chambre de Commerce et du conseil municipal de Paris, quelques anciens présidents du conseil, etc. etc.

Entretien avec M. Delcassé

Après le déjeuner, S. M. Edouard VII a eu un long entretien avec le ministre des Affaires étrangères.

Promenade dans Paris

Le roi d'Angleterre a profité des quelques heures de liberté pour aller faire une assez longue promenade en voiture dans ce Paris qu'il a revu avec tant de plaisir.

Dîner de gala à l'Ambassade d'Angleterre

Le soir, à 7 heures, dîner de gala à l'ambassade d'Angleterre, offert par le roi en l'honneur du président de la République et des membres du gouvernement.

Ce dîner comprenait 98 couverts.

Le menu est orné du monogramme royal E. R. VII d'or sur opaline.

Les invitations ont été ainsi libellées :

« Par ordre du roi, l'ambassadeur de Sa Majesté a l'honneur de prier . . . . . de venir à l'Ambassade d'Angleterre. »

La salle à manger est revêtue de boiseries peintes en blanc, avec pilastres encadrant de hautes glaces et de panneaux ornés de gracieux bas-reliefs des *Saisons* et des *Mois* à groupes d'enfants. Ce qui frappe, dans cette salle à manger, c'est la longue file de chaises de style moderne, en acajou et cuir rouge, au chiffre de la reine Victoria.

Ce dîner a été suivi d'une brillante réception, pour laquelle plus de deux cent cinquante invitations avaient été lancées.

La soirée a été donnée dans la salle du Trône.

Le concert organisé par M. Gaillard, directeur de l'Académie nationale de musique, et le colonel Magieson, a obtenu un succès énorme.

On a chaleureusement applaudi, Mmes Ackté, Abott, Héglon et Bréval ; MM. Fogère, Plançon, Affre et Renaud.

Bals publics

Pour fêter la venue du roi d'Angleterre à Paris, des bals publics ont eu lieu hier soir dans tous les quartiers.

LE DÉPART

S. M. Edouard VII, a quitté Paris, ce matin, à 11 heures et demie.

A 11 heures le président de la République est allé chercher le roi à l'ambassade et l'a accompagné à la gare avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Les troupes de la garnison de Paris faisaient la haie de l'ambassade d'Angleterre à la gare des Invalides.

Une foule nombreuse n'a cessé d'acclamer les deux chefs d'Etat avec enthousiasme.

En arrivant à la gare, le roi a passé en revue la compagnie qui faisait le service d'honneur, puis a pris congé du président de la République.

Au moment de se séparer, le roi d'Angleterre et le président de la République ont échangé des paroles pleines de cordialité.

Avant de monter dans le train, le roi d'Angleterre a serré affectueusement la main à M. Loubet, et à M. Delcassé et aux autres membres du gouvernement.

Le train s'est mis en marche, pendant que le roi Edouard VII, qui se tenait à la portière du wagon, saluait militairement tous les assistants.

A Cherbourg

S. M. Edouard VII est arrivé, ce soir, à Cherbourg.

Il a été reçu à sa descente du train par le vice-amiral de Courthille, commandant en chef l'escadre du Nord, par le vice-amiral préfet maritime et par le préfet du département.

Aussitôt descendu du train, S. M. Edouard VII a traversé le débarcadère, sur lequel étaient réunies les autorités civiles et militaires, puis il a descendu l'escalier du quai Sans pour prendre place dans le canot du préfet maritime, qui l'a transporté sur le yacht royal *Victoria-and-Albert*, qui était amarré, depuis hier, sur la bouée de régulation des compas.

Dès que S. M. Edouard VII est monté à bord, il a été salué par les canons des quatre croiseurs anglais, arrivés le matin, et qui doivent escorter le yacht royal, ainsi que par les canons de l'escadre du Nord.

Cette force navale est composée des cuirassés *Massena*, battant pavillon du vice-amiral de Courthille, commandant en chef, du *Formidable*, des croiseurs *Bruix* et *Guichen*, des contre-torpilleurs *Cassini*, *Fauconneau*, *Yatagan* et *Escopette*.

Un nombre considérable d'excursionnistes sont arrivés aujourd'hui pour saluer le roi d'Angleterre sur la rade de Cherbourg.

Toutes les troupes de la garnison ont rendu les honneurs à l'arrivée du roi.

LE VOYAGE D'EDOUARD VII et la Presse

Les journaux anglais continuent à montrer une grande satisfaction au sujet du voyage de leur souverain en France.

Le *Novosti*, de Saint-Pétersbourg, approuve le rapprochement de la France et de l'Angleterre, les deux nations ayant des intérêts communs.

EN ITALIE

Guillaume II à Rome

Guillaume II a quitté, à 4 heures du soir, l'ambassade pour faire sa visite au Saint-Père.

Le souverain allemand, suivi d'un brillant état-major, s'est rendu au Vatican dans des voitures de gala.

L'escorte d'honneur était formée par des carabiniers.

La foule était énorme partout : les fenêtres étaient bondées, le grand escalier de Saint-Pierre était couvert de monde.

Au passage du cortège impérial, beaucoup d'applaudissements ; les troupes présentaient les armes et les musiques jouaient l'hymne allemand.

A la porte Zecca le cyclistes et les fonctionnaires italiens s'arrêtèrent ; seuls, les policemen allemands suivirent le coupé impérial.

L'accès de l'intérieur du Vatican était défendu rigoureusement à toute personne n'étant pas de service.

L'empereur d'Allemagne est entré par la porte Fondamente, a traversé les cours intérieures et est arrivé dans la cour San Damaso, où était rangé la garde palatine avec drapeau, un peloton de gendarmerie en uniforme de gala et un piquet de pompiers.

Le marquis Sacchetti, fourrier-major, a ouvert la portière de la voiture et aidé Guillaume II à descendre.

Au pied de l'escalier, l'empereur a été reçu par le majordome et les autres dignitaires parmi lesquels MM. Stonor, Merry del Val, le comte Pecci, commandant les troupes pontificales.

Le cortège, précédé par les patrafreniers, les bussolanti, les gardes suisses, s'est dirigé vers la salle Clémentine, où attendaient le maître de la Chambre, Mgr Bisleti, avec les dignitaires composant l'antichambre secrète.

Douze gardes nobles en uniforme rouge rendaient les honneurs.

Guillaume II, accompagné de sa suite, arriva aux appartements privés du Pape, où Léon XIII vint à sa rencontre.

L'empereur d'Allemagne et le Pape entrèrent seuls dans le cabinet du Pape, où étaient placés deux fauteuils égaux.

L'entrevue a duré trente minutes.

Le maître de la chambre a introduit ensuite les personnages allemands que Guillaume présenta au Pape ; puis le Saint-Père accompagna l'empereur jusqu'à la porte de l'antichambre secrète, où Guillaume II prit congé.

Avec le même cérémonial et accompagné des mêmes personnages, l'empereur retourna à la cour San Damaso, où il monta dans son landau ; la garde palatine lui a rendu les honneurs.

Guillaume II est sorti à 5 heures du Vatican.

Dîner de Cour

Le dîner de cour, qui a eu lieu hier soir, à 8 heures, comprenait cent quatre couverts.

L'empereur d'Allemagne avait à sa droite le roi Victor-Emmanuel, à sa gauche la reine Hélène.

Deux toasts ont été portés ; le premier par l'empereur d'Allemagne, le second par le roi d'Italie.

La Revue

Ce matin a eu lieu la revue militaire en l'honneur de l'empereur d'Allemagne.

Le roi Victor Emmanuel III, le duc d'Aoste, le comte de Turin, le duc des Abruzzes, et le duc de Gênes, avec leurs suites, ont quitté le palais du Quirinal à huit heures vingt du matin, dans trois voitures escortées des cuirassiers. Arrivés sur le champ de la revue, ils sont montés à cheval pour attendre la reine Hélène et l'empereur d'Allemagne, qui sont partis avec leurs suites du Quirinal à huit heures cinquante-cinq, dans deux voitures escortées de cuirassiers.

Le reine d'Italie et l'empereur d'Allemagne se sont dirigés vers la place d'Armes où doit avoir lieu la revue. La foule a salué les souverains d'acclamations enthousiastes.

Le commandement des troupes avait été pris par le général Bezozzi, commandant du corps d'armée de Rome.

L'ensemble des troupes formait un effectif d'environ 20 000 hommes disposés en quatre divisions.

Les souverains passent devant le front des troupes tandis que les musiques jouent l'hymne allemand.

Un défilé suit la revue ; il est exécuté à la perfection.

La revue, qui a été très brillante, et qu'un temps splendide a favorisée, est terminée à 10 heures 40.

Les souverains et les troupes ont été applaudis.

Aussitôt après le défilé, les souverains ont quitté l'emplacement de la revue, toujours acclamés par une foule enthousiaste, et rentrent au Quirinal. Sur tout le trajet la foule se livre à des ovations indescriptibles.

AVIS DE MESSE

Les familles Aitelli, Baldacci et Poli prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée, demain mercredi, 6 mai, à 9 heures du matin, en l'église des Capanelle pour le repos de l'âme de

Monsieur Aitelli Henry

Capitaine marin

disparu lors du naufrage du voilier « Louise et Marie »

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur parfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE DE BESANÇON
CHRONOMÈTRE « LA RATIONALE » 25

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux du Boulevard du Cardo, 1.

AVIS
Une importante Compagnie française d'assurances contre les accidents, s'occupant spécialement de l'assurance individuelle, demande des Agents et Correspondants dans tous les cantons de la Corse.
Fortes remises et autres avantages.
Ecrire en donnant références à M. de BOUVIER, directeur, 47, Chaussée d'Antin, PARIS.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÉGES
Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Maison de Confiance
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
La Femme
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15c le N° — 6f par an
7, rue Cadet PARIS

Mme FAITH WOOD
Destiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Chez les négociants grand
MATHIEU OLLAGNIER,
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARDON OUVERGER CAMERAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI Fréres, 48, rue de la République, Marseille.

SYPHILIS
TRAITEMENT SPÉCIAL
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, inoffensif, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Laz rognole, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Sang, Boutons, Eruptions, etc. Le traitement complet se compose de 3 flacons avec la notice et la MANIÈRE DE LE PRENDRE. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Dépôt général : 7, PASSAGE DU CAIRE, PARIS.

PILULES DÉPURATIVES
Un très grand nombre de personnes ont constaté leur rapidité et la supériorité sur l'usage des Pilules Golvin.
TUMEUR
Guérison radicale et sans douleur par le Docteur E. ARLOING

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-bourgeois, à Cambrai
M. J.B. Simula, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION B : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADEL GOURAUD, Editeur, 7, rue de Castiglione, PARIS

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
E. Vilbert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

VIN FÉBRIFUGE Mr HELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
232 et 234 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (300 pages)
TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI 6 MAI 1903 — N° 112

00215

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, les autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête de demain : Saint Stanislas, évêque.

Lever, à 5 h. 09 m. — Coucher, à 7 h. 27 m.
Lune : Pleine le 8 à 2 heures matin.

5 Mai

Mauvaise Foi d'Ecrivains

On vante trop souvent, à notre sens, la bienveillance et la grandeur d'âme de certains écrivains qui, paraît-il, se sont honorés par leurs plaidoyers en faveur de tout ce qui est bon et juste. La mode, dans ces derniers temps, s'en est mêlée, faisant chorus avec la politique : c'est ainsi que des ministres ont glorifié tour à tour Michelet et Quinet.

L'écho de ces fêtes est venu jusqu'à nous ; mais ces apothéoses officielles nous laissent froid, sachant fort bien qu'elles suivent le courant éphémère du jour. D'où vient que nous avons été particulièrement incommodés par les louanges décernées à Michelet dans ces brillantes solennités ? C'est que ce dernier, manquant de loyauté et rempli d'une passion farouche contre notre département, a été par ses écrits mordants, un de nos plus implacables ennemis. Et peut-être ne l'aurions-nous pas su, si, renchérissant sur l'œuvre partiale du maître, des professeurs zélés ne s'étaient avisés d'éditer des *Extraits Historiques* pour les mettre d'office entre les mains des écoliers. Grâce à ce soin perfide, les Corses peuvent à loisir déguster la prose vengeresse de l'historien. Avec nous, ils reconnaîtront que rarement pareilles violences ont été transcrites sur notre compte ; en tout cas, peu d'entre elles se rapprochent par l'ardeur de noire, de ces pages frémissantes que Michelet nous a consacrées. Sorties de la plume d'un homme considéré comme un grand historien, ses attaques injustes contre nos mœurs, Napoléon et sa respectable famille prennent l'autorité d'arrêts sérieux et définitifs. L'amer écrivain a atteint son but : il a contribué de toutes ses forces à répandre dans le monde des gens de lettres un invincible dégoût pour tout ce qui est Corse : hommes et choses. Le tort qu'il nous a causé, hélas sciemment, est extrême et peut-être irréparable.

Comment pourrions-nous, dans ce cas, nous associer aux éloges dont il fut l'objet. Si on l'actise avec un ennemi, c'est en se faisant de part et d'autre des concessions mutuelles. Michelet est mort et son texte accablant pour nous ne peut plus être modifié. Bien plus, la partie de son œuvre qui nous vise spécialement en nous meurtrissant reçoit une plus grande publicité. Hier encore à peu près inconnues, ces pages deviennent en quelque sorte le bréviaire de petits jeunes gens qui n'avaient rien demandé, et les troublent, car ils ne pourront lire sans émotion qu'une race soit clouée au pilori par un écrivain éminent sans qu'il n'y ait eu des motifs puissants de le proclamer ainsi. Cet étrange écrivain est même allé plus loin dans ses appréciations ; il a voulu faire orgueilleusement le *vates*, il a engagé l'avenir en osant prétendre avec un cynisme qui confond que c'est le Corse aime tellement la chasse à l'homme qu'il ne peut s'en guérir ». Cette phrase pourrait s'appliquer à une peuplade du centre africain ; mais de quel droit, un personnage français peut-il nous stigmatiser ainsi ?

Par une fatalité regrettable, des hommes instruits et intelligents, qui auraient dû servir de trait d'union entre notre île et la France viennent augmenter nos angoisses et creuser une séparation de plus. C'est ainsi que ceux qui apprécient l'historien croient bien faire en épousant ses querelles mesquines. Les écrits de Michelet compiètent notre série noire d'infortunes en prévenant en notre défaveur les esprits des lettrés qui, une fois fixés, demeurent invariables. Ce n'est pas étonnant que la Corse ait une si mauvaise réputation. De toutes parts, elle ne voit que visages furieux, plumitifs avides de la convoir de boue. Le groupe des professeurs, à son tour, entre ensuite ; impulsérants à faire du neuf, ils répètent les insanités de Michelet.

Qui les empêchera de mener leur œuvre démoralisatrice jusqu'au bout ? Plus l'écrivain a de prestige et plus notre cause devient mauvaise ! Si on admire en Michelet un des bons écrivains du siècle, si l'on reconnaît en lui une vivacité singulière qui lui a permis de fouiller avec fruit les évènements de l'histoire, à plus forte raison lui accordera-t-on pleine confiance lorsqu'il nous accable dans des tableaux saisissants où nous sommes pourtant dénaturés de parti pris.

Que d'autres honorent sa mémoire et glorifient la beauté de ses ouvrages. Pour nous, nous protesterons sans cesse contre une aussi monstrueuse mauvaise foi. Nous avons déjà trop à souffrir de tout ce qu'on écrit chaque jour d'insultant sur notre petit pays. On peut compter sur le temps pour effacer la trace de ces écrits injurieux, composés en un moment de haine politique ou pour toute autre cause. Mais qui nous délivrera de ces pages mauvaises où l'historien nous fixe dans l'histoire comme une race à part, insociable ? Présentées sous un jour faux, les moindres observations qui y sont relatées sont entachées de haine, et jusqu'au miel, tout devient amer. On ne peut plus, on ne doit plus croire en un petit Michelet quinteux qui s'est ravalé si bas. Quel fiéau que la jalousie ! Tout ce débordement impétueux d'inepties parce que le peuple, comme un seul homme, avait acclamé Napoléon III après le coup d'Etat ! Michelet s'est ainsi vengé à nos dépens. Car, croyons-nous, il n'est pas venu dans l'île et il s'est efforcé de caricaturer la Corse sans l'avoir jamais vue et sur les indications sommaires de quelques voyageurs moroses.

Qu'on rectifie au moins en partie le préjudice que nous cause la publication de ces Extraits en ajoutant que Michelet, comme Quinet, comme Victor Hugo et tant d'autres furent atteints dans leur vanité d'hommes illustres par le triomphe prodigieux de Napoléon III. Plus tard, proscrits, leur haine contre le régime impérial ne fit que s'accroître, car ils eurent la douleur de constater que les hommes les plus méritants se rallièrent à l'Empire, et leur isolement les rendit farouches. Victor Hugo a dit : Et s'il n'en reste qu'un je serai celui-là. Quinet fit un pamphlet éloquent, plein de mépris, comparant les Français à des morts. Il y a en beaucoup de dépit dans ces déclarations pompeuses d'écrivains bien doués. Mais ce qu'ils n'ont pas compris, c'est que la France était lasse de guerres civiles et que les abstractions socialistes faisaient peur à la bourgeoisie. Le nom prestigieux de Napoléon, rapproché de Cavaignac, rendait ridicule celui-ci. Tout le monde, riches et ouvriers, avaient confiance dans le neveu de l'Empereur. Voilà pourquoi Quinet et Victor Hugo ont regi ; ils ont souffert d'avoir été abandonnés, oubliés dans leur exil. L'orgueil blessé ne pardonne pas.

Ce n'est pas sans amertume que nous sommes obligés de penser à tout le mal que nous ont fait les ennemis personnels de Napoléon. Du reste, sur le continent, il est de bon de médire de notre nationalité. Un courant d'injustes préventions fait qu'on recherche tout ce qui s'imprime de désagréable à notre adresse. Le succès est assuré quand l'injure est de haute volée. Le livre de Bourde, qui constitue le pamphlet le plus sombre qui ait paru contre nous, a épaisé sa 4e édition. Ce triomphe est symptomatique. Il a dû étonner l'auteur qui ne se croyait pas tant de talent. Les ministres ont lu et relu ce factum ; ils y ont puisé de nouveaux éléments pour nous contrarier dans notre essor économique. C'est à Bourde, à son intervention que nous devons l'arrêt des lignes de chemins de fer projetées dans le Sud de l'île. N'est-ce pas lui qui a écrit : « Un réseau en Corse coûtera 75 millions dont le département ne fournit pas un centime, — un pur cadeau fait à l'île par la République. »

On a dépensé 14 ou 15 milliards en construction de chemins de fer dans les 85 départements métropolitains, ce qui fait un cadeau moyen de 160 à 170 millions à chacun, — fourni et par la République et par l'Empire. Qu'on nous dise combien de centimes ont versé les départements ?

JEAN GAFFORY.

Les Rapports du Vatican avec la France

Le Temps reçoit de son correspondant de Rome la lettre suivante :

Rome voit la gravité de la lutte religieuse en France. Elle en mesure toute la portée parce qu'elle sait que le Gouvernement ne pourra pas s'arrêter dans la voie où il s'est engagé, et qu'elle connaît les bornes qu'elle ne saurait elle-même dépasser, sous peine de ruiner ses principes et d'anéantir sa raison d'être. Je laisse maintenant la parole à un de mes interlocuteurs :

« Le Saint-Siège, jusqu'à ces derniers temps, n'a pas voulu croire que le gouvernement français appliquerait la loi sur les congrégations avec cette rigueur et prendrait des mesures générales aussi radicales. On va répétant que M. Waldeck-Rousseau aurait donné au Nonce des assurances pacifiques et aurait gagné ainsi la confiance du souverain pontife. Grande est donc la surprise et vive l'indignation de constater que le ministère Combes ne tient aucun compte de la parole donnée par le père véritable de la loi sur les associations.

« Il eût été cependant très facile de s'entendre avec le Vatican sur la question des congrégations. Le Gouvernement n'avait qu'à s'adresser à Rome directement et à traiter avec elle. Il aurait dû — je parle par hypothèse : « Constatez que la rainmorte s'étend dans des proportions excessives et alarmantes pour l'Etat ; les ordres s'accroissent et se multiplient d'une façon dont nous nous préoccupons et nous inquiétons, voulez vous coopérer, en toute bonne volonté et en toute équité, à une réglementation précise qui supprime et prévienne les abus ? » Rome, sans nul doute, aurait consenti ; et, dans son désir de vivre en termes excellents avec la France, elle eût peut-être même suivi le Gouvernement plus loin qu'on ne suppose. La parole du pape devenait ainsi la meilleure des sanctions de cette loi. Oh ! je sais bien que votre pouvoir civil se fait un point d'honneur de ne pas se compromettre avec l'Eglise. Mais enfin, en cette affaire, il s'agissait d'intérêts spirituels autant que temporels ; vous avez un ambassadeur auprès du Vatican, et le Con-

Informations Corses

6 mai 1814 — Le général Montesor, gouverneur de la Corse pour Georges III, roi d'Angleterre, prend un arrêté par lequel il ordonne que désormais la justice sera rendue au nom du souverain qu'il représente.

14 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

III

— *La Fête romaine*, ah ! enfin, voici un titre qui n'a rien de funèbre. Je suis d'autant plus compétent pour juger ce morceau, qu'en 1817 j'ai passé le carnaval à Rome, et c'était ma foi fort gai. Voyons votre fête romaine.

M. de Pontailly rendit à Mordal le manuscrit ; il se renversa ensuite sur son fauteuil, enfouit son menton dans une de ses mains, inséra l'autre dans son gilet, ferma les yeux à demi, prit en un mot une attitude si formellement attentive, que le jeune poète se sentit troublé, comme s'il eût été en présence de tout un aréopage d'aristarques. Ce fut d'une voix un peu altérée par l'émotion qu'il commença la lecture de son vers. *La fête romaine* était le récit d'un martyre de chrétien sous Néron ; la dent des tigres et la torche des bourreaux jouaient le principal rôle dans cette scène, dont les détails reppelaient le dessin violent et le coloris exagéré de quelques productions de l'école poétique contemporaine.

Après avoir achevé sa lecture, le vicomte adressa à son auditeur un de ces regards modestement souriants par lesquels un auteur se recommande d'ordinaire à la bienveillance de son juge. L'attitude de M. de Pontailly s'était légèrement modifiée ; les bras pendants le long du corps, la tête renversée sur le dos du fauteuil, la bouche entr'ouverte et les yeux clos, il semblait jouir d'un sommeil calme et bienfaisant. A cette vue Mordal sentit la griffe de cet irritable démon qui passe pour le compagnon des poètes ; par une crispation involontaire, il froissa son manuscrit et le jeta avec dépit sur la table. Le vieillard ouvrit aussitôt les yeux, se redressa brusquement, et regardant le vicomte d'un air moqueur :

— Rassurez-vous, lui dit-il, je ne dors pas, je réfléchis. Oui, je le répète, les jeunes gens d'aujourd'hui sont d'un étrange tempérament. En fait de chant, quand ils ne se lamentent pas, ils ragissent. Vous, par exemple, dans quel guépier ne vous-vous pas de m'attirer avec votre titre fallacieux ! Et moi qui m'y laisse prendre ! Ah, vous appelez cela une fête ! Romulus encore ! Pasquino et Marforio, qu'en dites-vous ? Une fête ! dites un auto-da-fé, un festin de cannibales, une boucherie ! Est-ce là votre goût ? Ce n'est pas le mien. Votre fête sent l'abattoir, le poix brûlée, la chair roussie ; j'aime mieux l'odeur des roses ou le parfum du vieux falerne. Oui, je préfère ! Albane à Ribera. C'est et facile d'ailleurs de broyer du rouge et du noir. Les teintes gracieuses, au contraire, n'appartiennent pas au pinceau de tout le monde. Dans ma jeunesse j'ai fait aussi des vers. Rassurez vous, je les ai oubliés ; ainsi je ne puis prendre ma revanche. Tout ce que je me rappelle, c'est que c'était frais, pimpant, coquet, peut-être même un peu leste. Cela sentait bien un peu son chevalier de Boufflers, mais les Iris, les Chloé, les Thémire ne s'en scandalisaient pas ; car dans ce temps-là, mon cher vicomte, une seule Elvire pour muse nous serait paru une portion un peu trop congrue. Autres temps, autres mœurs

— Mes vers vous semblent donc bien mauvais ? demanda le poète avec un sourire un peu forcé.

— Je ne dis pas cela, répondit M. de Pontailly du ton d'Alceste interrogé par l'homme au sonnet.

Quelque intérêt que nous inspire le vicomte de Mordal, nous devons reconnaître qu'il n'était point parfait : entre autres faiblesses, il avait celle de trouver son vers fort bons ; il fut donc assez peu satisfait de la réponse évasive de son juge.

— Ce gros bonhomme, pensa-t-il, a pris à Bolingbroke sa devise : *Nil mirari*.

— Vous ne songez pas sans doute à faire imprimer vos vers ? reprit le vieillard au bout d'un instant.

— Pas le moins du monde.

— Fort bien. Quoi qu'il en soit du mérite de votre *Fête romaine*, ce sont des vers et ils souffriront peut-être assurer près de madame de Pontailly un accueil que votre naissance et votre usage du monde obtiendraient difficilement sans cela. Voyons, voulez-vous que je vous présente aujourd'hui même ?

— Je suis à vos ordres, répondit avec empressement le vicomte.

— En ce cas, changez de bottes, car vous êtes crotté, et madame de Pontailly est à cet égard ainsi exigeante que la reine Elisabeth ; envoyez chercher une voiture, et partons. Il est quatre heures, nous trouverons ma femme chez elle.

Avant d'introduire le vicomte de Mordal chez la marquise de Pontailly, il est nécessaire de rétrograder de quelques heures et d'accompagner à l'hôtel Mirabeau quelques uns des autres personnages de ce récit.

IV

En descendant de voiture, mademoiselle Henriette, pour se soustraire aux regards langoureux et aux fades compliments d'André Dornier, avait prétexté un sommeil insurmontable, et s'était retirée dans une chambre où on lui lui avait été préparé. Le député et son ami restèrent seuls dans une espèce de salon attenant à cette chambre et formant la pièce principale du logement que le premier devait occuper. Sans penser à prendre du repos ou à satisfaire un appétit vulgaire, M. Chevasse s'occupa aussitôt de sa toilette, chose aussi essentielle pour lui que l'était la coiffure pour Mirabeau. Il voulait consacrer cette première journée à voir plusieurs de ses collègues avec lesquels il comptait marcher de concert, ce qu'on appelle trivialement prendre langue, et, connaissant l'importance des premières impressions, il était décidé à plaire. Que cette prétention ne surprenne pas de la part d'un si grave personnage.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

cordat, jusqu'à nouvel ordre, reste en vigueur. D'ailleurs, un cas à peu près identique s'est produit l'année dernière avec les États-Unis. Le gouvernement américain a trouvé aux Philippines une organisation ecclésiastique qu'il voyait de mauvais œil. Il lui a plu de réduire le nombre des moines et des congrégations. Il a fait pressentir le Vatican et a envoyé à Rome une mission extraordinaire chargée de régler la différend. Toutes les difficultés ont été aplanies; les États Unis ont obtenu pleine satisfaction. Que ne les avez-vous imités?

« L'affaire des congrégations, si importante en elle-même, n'est de plus compliquée de la question du *Nobis nominavit* et de l'entente préalable. Ici, les droits du Saint-Siège sont indéniables. Il ne peut pas céder, il ne cèdera pas. En portant la discussion sur des points aussi essentiels, il semble qu'un sit vouln mettre le Vatican dans la nécessité de rompre avec le gouvernement. C'est comme si on demandait au pape de renoncer aux prérogatives séculaires et fondamentales de la papauté. Le gouvernement a cherché là, et admirablement trouvé, une querelle d'Allemand. Voyons, je me flatte de connaître la question. Eh bien! dans des centaines de bulles ou de brefs on lit toujours *Nobis nominavit*. Dans les rares documents où le *Nobis* ne figure pas, c'est que cette omission est due à la négligence d'un scribe ou qu'elle était nécessaire. Quant un légat du pape signe, en son nom, une nomination d'évêque, il n'a pas le droit d'employer le *Nobis*.

» Je vous le répète, depuis François Ier, cette expression intégrale est de rigueur. De même pour l'entente préalable. Nous revoilà à la querelle des investitures. Oui on non, est-ce le pape qui « fait » l'évêque? Le gouvernement français ne nommerait que des espèces de préfets ecclésiastiques. Veut-on en arriver à la constitution civile du clergé, et verra-t-on, comme sous la Révolution, des mitres ornées de la cocarde tricolore? Mgr Bourret, qui a été l'une des gloires de l'épiscopat français, le craignait. Il disait un jour à Léon XIII que la République tenait à avoir « ses évêques » et que Rome devait apporter aux choix des candidats une attention scrupuleuse. Le conseil était bon; cela n'a pas empêché que des loups se soient glissés dans la bergerie de l'Eglise de France. Vous avez un certain nombre de prélats dont l'attitude dans les grandes questions qui touchent même à l'essence du culte justifie les appréhensions de l'ancien évêque de Rodez. Que voulez-vous, il y a des ambitieux et des faux frères partout.

» L'entente préalable rendait les conflits impossibles. Que le gouvernement français les supprime, le pape ne nommera plus d'évêques. Souvenez-vous d'Innocent XI qui, sous Louis XIV, a laissé vacants de trente à trente-cinq sièges. A la fin, la force d'inertie du Saint-Siège a eu raison de Sa Majesté Très Chrétienne. Le Concordat de François Ier accordait encore plus de prérogatives au souverain pontife. Le pape pouvait, par deux fois, opposer son veto à une nomination; mais à la troisième il nommait lui-même d'office.

» Léon XIII a laissé toute liberté d'agir comme elles l'entendent aux congrégations. Elles résisteront; elles résistent. Si la France se ferme, le monde entier s'ouvre devant elles. Les États-Unis, l'Amérique du Sud, les Indes, acceptaient les missionnaires qu'on voudra bien leur envoyer. Une seule congrégation a reçu de l'Amérique du Nord plus de deux cents demandes.

» Je ne vous cache pas que c'est la France qui finira par périr de cette situation nouvelle. Du jour où les missionnaires français manqueront, et comme le recrutement des missions se fera à l'étranger, ce jour est relativement prochain, votre influence et votre prestige en seront atteints. Remarquez ce qui se passe déjà en Europe. L'Italie et l'Allemagne sont prêtes à vous supplanter partout en Orient et en Extrême-Orient. Quel dommage que M. Delcassé ne puisse convaincre ses collègues de la gravité du péril et de l'importance qu'a encore, quand même, le Vatican, dans la politique de l'univers. Vous verrez dans quelques jours les prévenances et les attentions de Guillaume II pour Léon XIII. A mesure que vous vous éloignez du Saint-Siège, l'empereur allemand s'en rapproche. Enfin, c'est un moment où vous chassez les religieux que la Prusse et la Bavière songent à faire rentrer les Jésuites!

» Dans la question des congrégations, vous ne vous trouvez en présence que d'un préjudice qu'à vous-mêmes; mais dans celle du *Nobis nominavit* et de l'entente préalable, vous portez une atteinte aux droits du Saint-Siège. La première n'est écrite pas la différence à Léon XIII, mais la seconde lui tient à cœur. Il ne transigera pas, vous verrez.

» Les deux récentes circulaires de M. Combes éclairent trop les intentions du gouvernement pour qu'on ne puisse appréhender les pires extrémités. Des suppriments, qui ne sont pas pessimistes d'ordinaire, entrevoient la possibilité d'une rupture entre la France et le Vatican. C'est là un phénomène grave. On compte trop, dans certains milieux politiques, sur l'impossibilité où serait la papauté de vivre sans le Concordat; on pense que, plutôt que d'en venir à cette démonstration, un pape, quel qu'il soit, se prêtera à toutes les concessions. On se trompe. Le gouvernement français a engagé la partie sur un terrain d'autant plus mauvais que la position du pape y est inébranlable.

» Léon XIII attend donc les événements. Certes, il est triste, fort triste de la lutte religieuse en France, mais sa lucidité d'esprit ne l'abandonne pas. Tous ceux qui l'ont approché dans ces derniers temps en restent émerveillés. Sa santé est excellente. Il ne s'est pas laissé abattre.

» Il évite de donner le moindre prétexte de représailles au gouvernement français. C'est ainsi qu'il a refusé de recevoir M. Denys Cochin et sa famille, parce qu'un journal avait imprimé que ce député vosait à Rome chercher des instructions pontificales.

» Mais la prudence n'est pas la soumission. Léon XIII, quoi qu'il puisse arriver, fera son devoir, tout son devoir. Si la rupture doit être consommée avec la France, le Saint-Siège en prendra son parti, sûr que cet état de guerre ne pourra pas durer. La papauté a traversé bien d'autres crises. »

JOSEPH GALTIER.

Bulletin Financier

Paris, le 1er mai 1903.

Les échanges sont très restreints mais le marché est lourd, influencé par la baisse de la Rente Française à 97.70. Les Fonds Etrangers sont relativement fermes. Le Crédit Lyonnais cote 1.075, le Comptoir d'Escompte 562, la Société Générale 822 et le Crédit Foncier 705.

Sur le marché en banque, nous retrouvons à 45 l'action Messageries Françaises de Madagascar, à 371 l'obligation Victoria-Mines et à 241.50 l'action Filiale. Les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques accentuent leur relèvement à 158. Les Glaces de Moloy-s'échangent à 242.50. Bonne tenue de la Cie Gle Nav à 18.75, de Lesrium Sivé à 24 et 25 l'a ainsi que de la Kokumbo à 35.50.

Une recrudescence d'entrain se manifeste au Stock-Exchange, dont profitent surtout certains Chemins de fer Américains et certaines Compagnies industrielles comme la Cap-Breton Exploration Coal And Développement, dont les actions peuvent encore s'obtenir au prix de 12 fr.

Chemins Français calmes.

Réserve et Territoriale

M. le lieutenant-colonel Poggioli, commandant le 116e régiment territorial d'infanterie, prie MM. les officiers de la réserve et de la territoriale, de toutes armes et de tous services, de vouloir bien se réunir dimanche 10 mai, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville de Bastia, salle du conseil, pour y recevoir, du commandant Grisostoni, du 116e régiment territorial d'infanterie, communication d'une question qui les intéresse tout particulièrement.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Pinzuti, sergent surveillant à la prison militaire de Bourges, passe en la même qualité à la prison militaire de Lyon.

— M. Fiuza, commissaire de surveillance administrative de 3e classe, à Gonfaron, est appelé à la résidence d'Aix.

— Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de receveur des postes et télégraphes de bureau compris de 3e classe, MM. Campiglia, commis principal à Paris; Peliconi, contrôleur des services maritimes postaux à Marseille; Tonne, commis principal à Madagascar; Vinciguerra, rédacteur à la direction de la comptabilité.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OGLIASTRO. — Un grand deuil vient de nouveau éprouver cruellement la famille Preziosi, d'Ogliastro. Les enfants du regretté M. Preziosi n'avaient pas encore séché leurs larmes sur la tombe de leur père, qu'ils assistaient à l'agonie de leur bien-aimée mère.

Mme Thérèse Preziosi appartenait à une honorable famille de Bastia: elle était fille du docteur Terigi; douée de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, elle n'avait pas tardé à s'attirer les sympathies de toute la population d'Ogliastro. Entièrement dévouée à ses devoirs d'épouse et de mère, elle a su élever avec un soin jaloux ses enfants et à faire germer en eux les meilleurs sentiments. Elle emporte dans la tombe les regrets de tous.

Les obsèques ont donné lieu à une manifestation générale de la part de la population d'Ogliastro et des communes voisines. Son cercueil a été accompagné jusqu'au bout son devoir. Qu'il convoque par un appel général tous les membres du Syndicat en les priant au nom de sa mémoire de leurs livrets de cotisation, appel auquel je répondrai pour ma part, et s'occupe de réorganiser notre syndicat.

Dans ces conditions l'incident est clos.

Pour les membres adhérents,
ANTOINE GUERRIERI.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées:

Calvelli Antoine-Louis, sous-patron des douanes, 25 ans 10 mois 12 jours de services, 900 francs.

Casabianca Paul, préposé des douanes, 29 ans 10 mois 4 jours de serv., 825 fr.

Guisse veuve Ordioni, le mari préposé des douanes, 26 ans 7 jours de services, 440 francs.

Delfini Marie-Thérèse femme Laporte, institutrice, 32 ans 7 mois 28 jours de services, 1 733 francs.

Pellissieri Louise, institutrice, 25 ans 2 mois de services, 792 francs.

Gentilini Marie veuve Motte, le mari commis des ponts et chaussées, décédé en activité, 22 ans 9 mois 15 jours de services, maladie ayant caractère d'accident et résultant de l'exercice de ses fonctions, 252 francs.

Un bon Livre

Au risque de passer pour un agent de publicité quelque peu intéressé, je ne saurais me dispenser d'annoncer à nos camarades l'apparition prochaine d'un livre qui manquait réellement dans les bibliothèques tant maritimes qu'universitaires: je veux parler du « Cours d'Histoire Maritime » de M. Augier, le distingué professeur de l'Ecole des Elèves-Officiers de Brest.

Rédigée dans un sens absolument démocratique, exempte de ces détails puérils ou de ces considérations intéressées qui ont jusqu'à présent discrédité la plupart des cours professés à l'Ecole Navale ou à l'Ecole supérieure de Marine, l'œuvre de M. Augier est une des meilleures que l'on puisse mettre entre les mains de ceux de nos officiers-mariniers et de nos marins, jaloux de connaître et de juger les illustrations maritimes de la France et d'apprécier le rôle que notre pays a joué dans les destinées du monde.

Lorsque j'aurai dit que M. Camille Pelletan, ministre de la marine, ancien et distingué élève de l'Ecole des Chartes, a accepté la dédicace de ce livre, j'en aurai fait le plus grand éloge.

L'histoire maritime de la France est encore peu connue; personne, avant M. Augier, n'avait osé s'atteler à la laborieuse besogne de la résumer, de la condenser en un nombre de pages restreint, mais suffisant, qui permette d'embrasser en peu de temps, sans difficultés et avec une impeccable méthode, le rôle de notre marine sur mer comme sur terre, à l'étranger comme dans la métropole, et déconcerter, mieux que par de spécieux raisonnements, par des faits, le rôle primordial qu'elle a joué et qu'elle jouera encore dans la grande œuvre de la défense nationale.

D'aucun — et parmi eux des amiraux que nous pourrions nommer — ont affirmé que la marine était pour la France « un objet de luxe ». Nous aimons mieux les croire ignorants que de mauvaise foi: une connaissance sommaire ou nulle de l'histoire maritime les a évidemment poussés à calomnier notre établissement naval. En effet, qui oserait méconnaître à l'heure présente que ce soit à la marine et à elle seule que la France a dû son salut aux heures les plus sombres de l'histoire contemporaine? Qui oserait affirmer que ce n'est pas à la marine que nous sommes redevables de la reconstitution de l'immense empire colonial que les régimes déchus nous avaient fait perdre! Qui oserait contester que ce n'est pas à la marine que notre pays doit l'influence civilisatrice qu'il exerce en tous les points du monde?

Aux incrédules, nous conseillerons la lecture de l'ouvrage de M. Augier, qu'aucune autre considération que le souci de la vérité n'a guidé dans son travail. S'ils sont de bonne foi, ils reconnaîtront que, comme l'armée, la marine est nécessaire, indispensable à la France, que l'une et l'autre sont inséparables dans les fastes de son histoire.

A ceux qui se sont jusqu'ici préoccupés de rétablir la vérité des faits, d'enrôdaines la philosophie, nous recommandons également le « Cours d'Histoire Maritime. » Ils trouveront en lui un précieux auxiliaire pour leurs études ultérieures et un aérieux aliment à leurs méditations. Comme nous ils souhaiteront au nouveau livre un succès prompt et durable.

G. PAOLI-MORRE,
Ancien lieutenant de vaisseau.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 9 à 12 fr. les 100 k.
Nouvelles, 20 à 40 fr. id.
Tomates d'Oran, 100 à 150 fr. id.
Petits pois, 30 à 50 fr. id.
Fèves, 10 à 20 fr. id.
Haricots verts, 85 à 250 fr. id.
Pommes, 18 à 150 fr. id.
Cerises d'Espagne (en caissettes), 100 à 175 fr. les 100 kilos.
Asperges, 0 25 à 3 fr. la botte.
Artichauts, 0 25 à 1 10 la douzaine.
Citrons, 14 à 20 fr. le 1000.
Oranges, 20 à 45 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 10.50 les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 8 50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; pains 5/6 en vrac, 32 50; cassé rangé en caisses de 50 k., 34.50.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14·4 midi, . 18·8 à 7 heures du soir, + 16·2 Maxima, + 20·6 Minima, + 10·3.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. midi, 757 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée E. faible.
Dans l'après-midi, calme.

Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à midi: 0 mm.

Examens de marins

Demain commenceront les examens des candidats au long cours et au cabotage. La commission est composée de MM. Vilain, examinateur d'hydrographie, président; le capitaine de frégate Cambefebres, le commissaire de l'inscription maritime Jean-Pascal, et le capitaine au long cours Giacobini.

Les candidats sont au nombre de 38: 16 long-cours, théorie; 7 long-cours, application; 11 cabotage; 4 élèves.

Le temps en mai

Après avoir donné les pronostics de M. Jules Capré sur le mois de mai, voici ceux de M. Perrottet des Pins, météorologiste à Mérindol: La physionomie météorologique du mois sera probablement caractérisée par des abaissements barométriques avec ciel nuageux, couvert et tendant à la pluie, assujettis aux orages entre le 1er et le 4, entre le 20 et le 22, entre le 26 et le 29. Les périodes entre le 14 et le 18, entre le 28 et le 30 seront assujetties aux tempêtes. Des nappes frigorifiques paraissent se présenter encore le 14 et le 21 dans divers bassins géographiques.

Au sanctuaire de Saint-Antoine

Le désir de quinze jours accordé aux Capucins expirait mardi matin. La dernière messe a été célébrée à 2 heures du matin, en présence de quelques amis des religieux qui n'avaient pas voulu les quitter dans ces moments d'épreuves. Plusieurs personnes ont passé la nuit sur la place de la chapelle, et, au matin, leur nombre n'a fait qu'augmenter. Les portes de la chapelle avaient été remises à leur place et elles étaient fermées. La porte du cloître était également fermée.

Vers deux heures de relevée il n'y avait pas moins de deux mille personnes. Les Capucins n'étaient pas sortis et la porte de la chapelle était toujours fermée.

Dans l'après-midi, plusieurs personnes fatiguées de ne rien faire ont escaladé les murs du jardin et ont emporté des fleurs et des plantes.

On attendait M. le commissaire; on l'attendra en vain toute la journée. De guerre lasse, vers le soir, les curieux ont regagné leur demeure, mais d'aucuns se sont promis de remonter après dîner.

Il ne s'est produit aucun accident.

Automobiles du Cap

Le service des automobiles du Cap se trouve momentanément suspendu. Les trois chauffeurs se sont mis en grève et ont abandonné leur travail. La Société attend incessamment d'autres chauffeurs.

Globe trotters italiens

L'affaire des trois Globe trotters italiens a pu enfin être jugée, mais par défaut. Chacun d'eux a été condamné à 2 mois de prison et 25 francs d'amende.

Décès

Une dépêche de Gap annonce la mort presque subite de M. Gustave Milanta, juge au tribunal de première instance de cette ville.

Après avoir occupé au barreau de Grenoble, une situation très enviée, et avoir même fait partie du conseil de discipline des avocats près la cour d'appel, il avait été nommé, il y a environ un an, juge à Gap, il s'était fait remarquer par la droiture de son caractère et sa connaissance du droit.

A la correctionnelle

A son audience d'hier, le tribunal correctionnel a eu à juger le nommé A.., sous la prévention de vol d'une théière au préjudice d'un cafetier de la ville. Malgré l'habile plaidoirie de Me Moretti, son client a été condamné à 2 mois de prison.

Beaux-Arts

M. C. Pietri, de Bordeaux, artiste peintre, vient d'exposer à la Société des Beaux-Arts, deux tableaux, *Fruits* et *Bibelots*, qui obtiennent un grand succès.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Au Port

Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Livourne, avec 34 passagers et 19 tonnes.

— La goélette *Joséphine*, capitaine Bertoncini, est arrivée de Solenzara chargée de charbon.

— Le brik *Concezione Immacolata*, capitaine Florentino, est arrivée d'Andraix.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille avec 99 passagers et 261 tonnes.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Tanca, est arrivé de Porto-Torres, avec 5 passagers et marchandises diverses.

— La balancelle *Mio padre Stefano*, capitaine Golezzi, est arrivée de la Spezzia, avec marchandises diverses.

A louer

Un appartement situé boulevard de Cardo, 7. S'adresser au bureau du journal.

00216

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiocmment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Objet perdu

Il a été perdu dans la matinée d'hier un chien blanc des Pyrénées à poils longs et collier au cuir jaune. Le rapporter au comte de Béarn, hôtel Valery. Contre récompense.

LYRE BASTIAISE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 Mai à 8 heures

1. Salut à la Lyre Bastiaise, (P. R.), Carboni.
2. Les Bords de la Loire (f.), Michel.
3. Fantaisies pour Saxophone Alto, XX.
4. La Mascotte, (fantaisies), Audran.
5. Les Cloches de Cardo, (mazurka imitative), Giacomelli.

Le Directeur, S. ATHO.

Etat Civil

NAISSANCES

Lazzari Simone. — Leonetti Jare-Joseph-Abel. — Orsetti Antonia Paul. — Muretti Ant-Jacinto-Pierre-Angèle.

Bourse de Paris

	4 mai.	5 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.95	98.05
— 3 p. 0/0 amortis.	97.80	97.95

Dépêches pour le Soir
DERNIÈRE HEURE TÉLÉGRAPHIQUE DE LA NUIT

Légion d'honneur

M. Vincensini, adjudant à la 19e légion de gendarmerie, au Kreider, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le gouverneur général de l'Algérie

Le président du conseil a soumis à la signature présidentielle la nomination de M. Jonnart comme gouverneur général de l'Algérie.

Mouvement judiciaire

Le Garde des sceaux a fait signer un mouvement dans les justices de paix.

M. Clément, suppléant du juge de paix de Sèvres, qui avait envoyé sa démission en critiquant les actes du gouvernement, est révoqué.

Commission des sucres

Le ministre des finances a fait signer le décret nommant les délégués à la commission permanente des sucres.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé enquête de l'expédition des affaires courantes.

LE CONGRÈS des Agents des Postes

Le Congrès annuel de l'Association générale des agents des postes et télégraphes, a tenu aujourd'hui sa dernière séance, à la Bourse du Travail.

Toutes les questions à l'ordre du jour ont été résolues.

Les délégués qui sont au nombre de 195, représentant 85 départements et 16 000 adhérents, se sont réunis ce soir dans un banquet qui est présidé par MM. Trouillot et Berard.

Le Président de la République dans la Drôme

Le président de la République quittera demain soir Paris, pour se rendre à Montélimar, où il restera trois jours.

Le Roi d'Angleterre à Cherbourg

Départ du roi Edouard

On télégraphie de Cherbourg:

S. M. Edouard VII a passé la nuit à bord de son yacht *Victoria-and-Albert*.

Ce navire, qui est commandé par le commodore A. Berkley Milne, a appareillé ce matin, à la première heure pour Portsmouth, escorté par les croiseurs *Doris*, *Drake*, *Minerva*, *Sulney* et *Venus*.

Le *Victoria and-Albert* est le navire qui, chaque année, amenait à Cherbourg la reine d'Angleterre. Il est construit en bois et a été lancé en 1855.

Sa longueur est de 103 mètres, et son tirant d'eau de 4 m 80. Son déplacement est de 2.400 tonneaux: sa machine, de la force de 3.000 chevaux, actionne deux roues à aubes, donnant au navire une vitesse de 16 nœuds.

Son armement se compose de deux canons de six livres, et son équipage compte 151 hommes.

L'arrivée à Portsmouth

Le roi d'Angleterre est arrivé aujourd'hui, à une heure, à Portsmouth.

Son peuple lui a fait une bien chaleureuse ovation.

LA REINE DE PORTUGAL à Paris

La Reine de Portugal et ses enfants, le prince royal et le duc de Béja, sont arrivés ce matin, à Paris, où ils y resteront une vingtaine de jours.

Sa Majesté est accompagnée du comte de Figueiro, son chambellan; du docteur Lancastre, son médecin, et de M. l'abbé Fladeiro.

La Reine est descendue à l'hôtel Bristol.

L'INSPECTION DES ALPES par le ministre de la Guerre

Le ministre de la guerre partira demain pour aller inspecter la frontière dans les Alpes-Maritimes.

Lettre du général Zurlinden

Les défections dans l'armée

Le *Gaulois* publie une lettre du général Zurlinden dans laquelle il conseille aux officiers de rester dans le rang.

L'ancien ministre de la guerre regrette les démissions des colonels Bongon et de Coubertin, et fait un grand éloge de ces deux officiers supérieurs.

Le général Zurlinden termine sa lettre, en rendant le gouvernement responsable des défections qui se sont produites dans l'armée.

Tiragesfinanciers

Foncières 1885

L'obligation 84.634 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 173.952 est remboursable à 25.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations 772.607 et 1.730.463 sont remboursables chacune à 100.000 francs.

L'obligation 1.362.995 est remboursable à 25.000.

Ville de Paris 1875

L'obligation 327.028 est remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 144.795 est remboursable à 50.000 francs.

LE VOYAGE D'EDOUARD VII en Juillet

Le *Figaro* annonce qu'en juillet prochain le roi d'Angleterre se rendra à Saint-Pétersbourg, à Copenhague et à Berlin.

CONSEIL DE GUERRE D'ORLÉANS

UNE ERREUR JUDICIAIRE

Indemnité au soldat Voisin

Le conseil de guerre d'Orléans a accordé au soldat Voisin, condamné à mort à la suite d'une erreur judiciaire, et dont la peine a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, puis gracié après avoir passé 7 ans au bagne, une indemnité de 40 000 francs.

Voisin, accusé d'avoir assassiné une vieille femme dans la banlieue de Cherbourg, avait été condamné injustement par la faute de ses parents.

La mère, notamment, refusa de déclarer devant le conseil de guerre du 10e corps que son fils, au état d'absence illégale, était caché chez elle, au moment même où le crime était commis. Une tante, que Voisin conjurait de dire la vérité, avait également refusé de certifier l'alibi qu'il invoquait. Ces deux femmes se figurant que, pour avoir donné asile à un militaire en passe de devenir déserteur, elles couraient le risque d'être condamnées.

Accablé par leurs démentis, Voisin fut frappé de la peine capitale.

LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC

Situation critique

Une dépêche de Tanger annonce que l'agitation grandit dans la région entre Tanger et El-Ksar, où de nombreux actes de brigandage ont été commis.

EN ITALIE

Guillaume II à Rome

Dîner militaire

Un grand dîner militaire a été donné hier soir par LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie en l'honneur de l'Empereur d'Allemagne, du prince héritier, du prince Eitel Frédéric, du maréchal de Waldersée et de M. de Bülow.

L'empereur portait l'uniforme des hussards de la Mort, et les princes étaient en grande uniforme de la garde.

Visite des monuments

Les souverains et leur suite sont allés visiter le Colisée, l'arc de Titus, le Palatin et le Forum.

Guillaume II a exprimé son admiration pour ces monuments et ces lieux historiques.

Au couvent du Mont Cassin

L'empereur, accompagné de ses deux fils, et d'une suite nombreuse a visité également aujourd'hui le couvent du Mont-Cassin.

Le souverain allemand a été accueilli de cette excursion.

EN ALLEMAGNE

La délivrance de la princesse de Saxe

La grande-duchesse Alice de Toscane, acquise par télégramme, est arrivée à Lindau, où se trouve l'ex-princesse de Saxe.

La princesse Louise de Saxe vient de mettre au monde une fille.

EN ORIENT

Les Albanais et le drapeau autrichien

On télégraphie de Constantinople que dans une localité de la frontière les Albanais ont arboré le drapeau autrichien.

Turcs tués par des Bulgares

De graves désordres ont éclaté à Borgas, où plusieurs Turcs ont été tués par les Bulgares.

AU VÉNÉZUÉLA

On télégraphie de Washington:

Le protocole qui soumet à la cour arbitrale de La Haye la question du traitement privilégié pour le Vénézuela a été signé hier.

AVIS DE MESSE

Les familles Altelli, Baldacci et Poli prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée, mercredi, 6 du courant, à 9 heures du matin, en l'église des Capucins pour le repos de l'âme de

Monsieur Henry Altelli

Capitaine marin

disparu lors du naufrage du voilier « Louise et Marie »

AVIS DE DÉCÈS

(PORTO-VECCHIO)

Mme veuve César Colonna de Cesari; M. Auguste Colonna de Cesari; M. et Mme Henri Moretti, née Colonna de Cesari, et leurs enfants; Mlle Catherine Colonna de Cesari; Mme veuve Lélia Kreule, née Colonna de Cesari; Mlle Rachel Kreule; MM. Pierre, Fernand et Louis Kreule et leurs familles; Mme veuve Isabelle Moretti, née Colonna de Cesari; Mme Mar e Pitori;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances des pertes cruelles qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. César Colonna de Cesari

leur époux, père, beau-père, frère et oncle, décédé à Portovecchio, le 1er avril 1903, à l'âge de 74 ans.

Et en la personne de

M. Paul Colonna de Cesari

leur beau-frère, frère et oncle, décédé à Portovecchio, le 1er mai 1903, à l'âge de 74 ans.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine-Sébastien Lazarotti, ancien Président du Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce et ses enfants;

Mme Pasbe-Marie Buzzarini, née Lazarotti, et ses enfants;

Mme Alexandrine Belgodère, née Lazarotti, M. Sébastien Belgodère, et leurs enfants;

Mlle Marianne Lazarotti;

Ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de Mademoiselle

Marie-Elisabeth Lazarotti

leur cousin, belle-sœur et tante, décédée, le 5 mai, à l'âge de 84 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu jeudi 7 mai, à neuf heures et demie précises.

On se réunira rue Chanzy, 3.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense

Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Bains de Puzzichello

2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

BÉNÉDICTINE

Exquise, tonique, digestive

La MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas

LE
Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An..... 14 b. - Six Mois. 7 b 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 b. - Six Mois. 11 b 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
adresser les demandes à E. Henry PETIT, Éditeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON, DUVERGER, CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exposition, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le numéro : 45 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 14 fr. 50. Bureaux : 103, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* (n° 467, du 26 avril 1903) :
Sa Tunisie, Gaston Vuillier. — Pour rire (un bon), Woking-car, Alphonse Allais. — Ne rêve pas de France : Notre-Dame-du-Port à Clermont, Henri Gauthin. — Le mois scientifique : La soif de la terre, A. Acloque. — Aventures d'un ouvrier antimilitariste (suite), Jean Drault. — Qui et la. — La damassine blanche (suite), Charles Foley.
Illustrations d'après Gaston Vuillier, Job, G. Dutrau, des reproductions photographiques, etc.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES
Pour vendre vos lièges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit *tous les jours du matin jusqu'à la* tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, *en osier blanc et façon Fougerolles.*
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Transports réguliers entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.
Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antiseptiques à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

CADEAU
Prime à tout acheteur du GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE de BESANÇON
CHRONOMÈTRE "LA RATIONALE" 25
GRAND PRIX Hors Concours Membre du Jury
GRAND PRIX Hors Concours Membre du Jury
GRAND CROIX de BIENFAISANCE de FRANCE

Librairie du PETIT BASTIAIS
Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini
CHOSES DU SIÈCLE ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française
ÉTUDES ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Carlo.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison rapide sans mercure ni iodure
Traitement suivi sur correspondance

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté
BIÈRE
Le Bock, 20 c.
Le Ballon, 25 c.
Le Demi, 40 c.
Le « Sérieux, » 50 c.
ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER
Première Marque du Monde
— *Café-Boulestin* —
CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1re MARQUES
Champagne Binet
Gramophone Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DE CORÉE
pour Punchs et Réceptions

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée
C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 229, Boulevard Voltaire, Paris

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de DR RICQLÈS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI 7 MAI 1903 — N° 113

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers, 2 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres Départ.	7 »	12 »	20 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fêtes mobiles : Saint Stanislas, évêque, martyr. (hors autrefois)
Lever, à Bastia, 4 h. 37 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Michel archange.

6 Mai

LÉGENDES CORSES

Le Roi de Calasima

Il faut s'enfoncer jusqu'aux hautes vallées de nos montagnes pour recueillir quelqu'une de ces précieuses légendes, si naïves, qui se sont transmises de génération en génération depuis le passé le plus ténébreux. Je transcrirai à cette place celle du « Roi de Calasima, » qui m'a été racontée par un nonagénaire du Niolo.

D'après la légende, — et pour moi elle est vraie, — Calasima eut un roi. C'était un géant aux formes athlétiques et aux goûts rustiques ; il était fin chasseur. Toutefois il ne connaissait pas cette affabilité condescendante qui seule fait pardonner la grandeur chez un peuple qui a soif d'indépendance et de liberté. Célibataire endurci, il n'avait jamais éprouvé d'autre amour que celui inspiré par sa montagne :

..... Terre de glace, amante des nuages,
Terre d'hommes sereins.....

Son royaume était aussi âpre que son caractère. Calasima était alors ce qu'elle est aujourd'hui : un col de sauvageons à la contrefort du Monte Cinto. Ce col-de-sac n'a qu'une issue : la route muletière qui descend le village côtoyant un petit ruisseau, lequel déverse tumultueusement toutes les eaux de la vallée dans le Golo. A l'ouest, à l'est, au nord, partout, de hautes montagnes inaccessibles ; leurs flancs, près du village, se couvrent d'une maigre végétation. Les têtes chauves de ces monts sourcilleux se perdent dans les nues. Calasima est assise sur un monticule, espèce de promontoire qui s'avance du bas de la montagne et surplombe le ruisseau qui murmure plus bas. Le royaume de Calasima, plus petit que la célèbre République de Textot, comptait quelque centaine d'habitants, tous bergers et nomades, fort honnêtes et surtout très hospitaliers.

Mais revenons à notre roi. Il aimait la chasse, disais-je, et ne craignait pas de s'aventurer dans les passages les plus difficiles comptant sur sa force musculaire et son agilité d'alpiniste, — né pour surmonter tous les obstacles. Un jour, il alla se poster sur les bords d'un étroit sentier très fréquenté des *mouflons*. En effet, l'un d'eux apparut bientôt à environ deux cents mètres, mais, à la grande surprise du chasseur, il dévia légèrement de la ligne suivie dans sa course insouciante et se dirigea du côté d'une contre-escarpe en faisant un écart très accentué. La bête se trouvait ainsi hors de la portée des projectiles du chasseur. Comment faire ? Le roi inspecta d'un regard furtif mais assuré les rochers avoisinants, et comme il n'y avait pas de temps à perdre, il se laissa glisser, non sans difficultés, sur une plate-forme, située un peu au-dessous de lui. Là, accroupi derrière une pierre qui le masquait presque complètement, l'œil au guet, l'oreille attentive au moindre petit bruit, la poitrine comprimée, il attendit. Le mouflon apparut, fantastique, et tout à ses ébats ; soudain, un coup partit, l'animal tomba raide mort et roula sur la pente du rocher.

D'un bond le roi se releva, poussa un cri de joie. Le mouflon est là, pantelant, sous ses yeux, au fond d'un précipice. Le chasseur cherche le chemin le plus court pour s'emparer de sa proie. Hélas ! aucune issue ne s'offre à lui sauf celle qui a favorisé sa descente. Mais cette issue est tout à fait impraticable, car il s'agit maintenant de remonter. Anxieux et plein de dépit, il se retournait dans sa prison d'occasion comme un lion dans sa cage. A la fin il découvrit une espèce de passerelle taillée dans le roc vif et qui aboutissait à une esplanade demi-terreuse. Pour lui c'était la délivrance : il avait donc trouvé une planche de salut. Péniblement il hasarde quelques pas ; au-dessous de lui un vide de quatre à cinq mètres ; il continue. C'était la lutte pour la vie en face d'une mort ricanante, crasse, inexorable. Ses doigts se crispaient rageusement et se cramponnaient aux moindres infractuosités de la roche ; il marchait le visage presque collé au mur de granit et sur la pointe des pieds. Mais ses bras fatigués commençaient à faiblir, ses nerfs les demandaient grâce, une détente se produisit, il oscilla au-dessus du vide et disparut en tournoyant.

Le pauvre roi tomba lourdement sur le sol rocailleux, il resta longtemps évanoui, sans connaissance. Son esprit flottait au hasard, il lui *semblait avoir la sensation* d'un attouchement bien délicieux, une main invisible caressait ses joues, un visage de femme lui apparaissait souriant, en une ineffable vision. Peu à peu la notion de la réalité se fit, il ouvrit de grands yeux et vit devant lui une femme fort jeune, une de ses sujettes, la blonde Mionnette, qu'il se souvenait avoir remarquée à l'église un jour de fête. Le voyant revenir à lui Mionnette prit une attitude narquoise, son visage se contracta légèrement et un sourire malicieux effleura sa lèvre. Entr'ouvrant son corsage elle en sortit un onguent mystérieux dont elle oignit *la jambe du pauvre roi* affreusement mutilée. Et tandis que sa main gauche bien fine caressait doucement les points blessés, de la droite elle faisait des signes cabalistiques qu'elle accompagnait de force oraisons incompréhensibles marmottées entre les dents.

Le roi se sentit soulagé. Enfin, la jeune femme lui dit : « Levez-vous, vous êtes guéri, je vous confierai, mais surtout ne dites rien de ce qui s'est passé entre nous, sinon, c'en est fait de vous. » Il toisa cette femme d'une tête imposante, sa sujette pourtant, qui lui parlait sur un ton impératif, le menaçait même. *Il lui semblait rêver. Quoi !* d'aussi terribles paroles devaient sortir d'une bouche si mignonne accompagnées d'un sourire aussi gracieux. Mionnette était, pour ainsi dire, une de ces fleurs de montagne, naturellement belles, d'une beauté sévère mais toujours troublante. Elle continuait à le fixer avec ses prunelles bien claires, bien limpides, et à garder son attitude fière, ironiquement provocante.

« A Dieu ne plaise, dit le roi, que je trahisse le secret de ma bienfaitrice. » Il s'arrêta. Tous deux échangèrent un regard ému, et presque machinalement ils mirent en marche. Arrivée à la demeure royale, Mionnette s'apprêtait à prendre congé du roi, mais celui-ci la retint. Fasciné par sa beauté, captivé par son pouvoir surnaturel et magique, poussé enfin par ce sentiment de reconnaissance bien placée, il voulut récompenser dignement celle qui avait sauvé ses jours en lui offrant de partager sa vie. Ils se marièrent et furent heureux dans toute l'acception du mot. La reine ne lui ménageait pas toute sorte de gentillesses et d'attentions délicates dont la femme seule a le secret et qui est un cachet de graciosité incomparable. Ils vivaient dans le bonheur ; aucune note discordante dans le concert de cette vie conjugale.

Mais cette femme avait quelque chose d'énigmatique dans son caractère. Il l'avait surprise bien souvent parlant toute seule, des fois elle quittait la maison pendant la nuit. Où allait-elle et pourquoi ? Tout cela était mystérieux et par conséquent de nature à exciter la curiosité anxieuse de son royal époux. Sans doute, elle devait entretenir des relations avec Satan, c'était de lui qu'elle tenait le pouvoir surnaturel dont elle avait usé pour le faire revenir à la vie. C'était une *stregyie*.

Un jour, il se convainquit enfin, à son grand effroi, que sa femme n'était autre qu'une sorcière. Les Calasimais connaissaient bien tous les pouvoirs des strygies. Elles guérissaient les malades, faisaient trouver des objets perdus, etc. On les accusait même de faire des victimes en enfonçant dans les chairs des lames toujours mortelles ou en soçant *le sang*. Elles étaient inviolables au cours de leurs opérations diaboliques ; toutefois elles mouraient si elles recevaient un nombre impair de coups ; elles n'avaient aucun mal, au contraire, si le nombre de coups était pair, quelque fut la gravité des blessures.

Le roi qui l'aimait beaucoup voulut sauver cette âme perdue. Suivant le conseil de son entourage, il la conduisit au couvent du Niolo afin de la faire confesser par un Père franciscain. Mais quelles difficultés n'eut-il pas à surmonter pendant le trajet ? Ce Prothée d'un nouveau genre prit toutes les formes possibles. Il se fit chien, chat, serpent, feu, fumée.... Le roi l'avait suivi par les cheveux qui, seuls subsistaient dans toutes ses métamorphoses, et tenait ferme. La créature diabolique fit un dernier effort pour se dégager sur la place du couvent et devint femme en pénétrant dans l'église. Le moine l'exorcisa, il abjura le démon de quitter ce corps qu'il consacrait à *Dieu* et la reine perdit, dès ce jour, toutes ses facultés de sorcière.

De cette union naquirent de nombreux enfants dont les descendants font, à juste titre, l'orgueil du Niolo.

NOEL GIANSILY.

A Ceux qui s'en vont

Les couvents de la Corse sont maintenant déserts : Franciscains, Capucins, Dominicains, Oblats de Marie Immaculée, ont porté à l'étranger les bienfaits de leur ardente parole et l'exemple de leurs vertus. *Leur départ privé en même temps* les populations au milieu desquelles ils vivaient, si estimés et si vénérés, de leurs consolations spirituelles et des secours qu'ils distribuaient tous les jours.

Peu à peu, au prix des plus grands sacrifices et avec les aumônes les plus modestes, ils étaient arrivés à rendre à la plupart de nos monastères leur antique splendeur et même à en ériger de nouveaux. Ils avaient donné la vie à certaines contrées désertes, répandu autour d'eux les meilleures méthodes de culture. Et les foules se pressaient dans ces sanctuaires qu'ils entretenaient avec tant de soin, qu'ils ornementaient tant dagnât ; le clergé séculier trouvait en eux de puissants auxiliaires dont le dévouement égalait le désintéressement.

Les couvents sont fermés, tous ces sanctuaires où depuis des siècles les populations corses aimaient à s'agenouiller pour implorer les grâces de la Divine Providence, sont également fermés.

Nous ne pouvons laisser s'éloigner tous ces pieux serviteurs de Dieu, afin de la faire confesser par un Père franciscain. Mais quelles difficultés n'eut-il pas à surmonter pendant le trajet ? Ce Prothée d'un nouveau genre prit toutes les formes possibles. Il se fit chien, chat, serpent, feu, fumée.... Le roi l'avait suivi par les cheveux qui, seuls subsistaient dans toutes ses métamorphoses, et tenait ferme. La créature diabolique fit un dernier effort pour se dégager sur la place du couvent et devint femme en pénétrant dans l'église. Le moine l'exorcisa, il abjura le démon de quitter ce corps qu'il consacrait à *Dieu* et la reine perdit, dès ce jour, toutes ses facultés de sorcière.

De cette union naquirent de nombreux enfants dont les descendants font, à juste titre, l'orgueil du Niolo.

NOEL GIANSILY.

A Ceux qui s'en vont

Les couvents de la Corse sont maintenant déserts : Franciscains, Capucins, Dominicains, Oblats de Marie Immaculée, ont porté à l'étranger les bienfaits de leur ardente parole et l'exemple de leurs vertus. *Leur départ privé en même temps* les populations au milieu desquelles ils vivaient, si estimés et si vénérés, de leurs consolations spirituelles et des secours qu'ils distribuaient tous les jours.

Peu à peu, au prix des plus grands sacrifices et avec les aumônes les plus modestes, ils étaient arrivés à rendre à la plupart de nos monastères leur antique splendeur et même à en ériger de nouveaux. Ils avaient donné la vie à certaines contrées désertes, répandu autour d'eux les meilleures méthodes de culture. Et les foules se pressaient dans ces sanctuaires qu'ils entretenaient avec tant de soin, qu'ils ornementaient tant dagnât ; le clergé séculier trouvait en eux de puissants auxiliaires dont le dévouement égalait le désintéressement.

Les couvents sont fermés, tous ces sanctuaires où depuis des siècles les populations corses aimaient à s'agenouiller pour implorer les grâces de la Divine Providence, sont également fermés.

Nous ne pouvons laisser s'éloigner tous ces pieux serviteurs de Dieu,

15 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

IV

Les hommes politiques ont aussi leur coquetterie : un front en coupole, un regard fascinateur, une attitude dominatrice, un tein pâle attestant les veilles, tels sont les dehors attirants qu'ils aiment à exhiber ; à l'aide d'un peu d'art, M. Chevasse possédait ces divers agréments. Son front dépouillé aux tempes, avait atteint le développement monumental qui semble caractériser le génie, et, en ramenant habilement les cheveux de l'occiput il lui composait un enfoncement sévère et pittoresque. Son teint blafard le servait en ce sens que l'effet de la bile pouvait passer pour le résultat d'un travail soutenu ; enfin son œil profondément enchâssé, ses sourcils bien tracés et sa bouche proéminent constituaient littéralement sa physionomie, qui extérieurement d'ailleurs un air fort grave et une attitude invariablement perpendiculaire.

— J'ai une fort belle tête de tribune, se disait le nouveau député, qui déjà songeait à se faire peindre parlant à la Chambre, dans sa plus noble pose d'orateur.

En attendant ce grand jour, M. Chevasse ne sait à faire sa barbe. Même dans cette occupation assez grotesque d'ordinaire, il conservait toute sa dignité ; il tendait sur sa face, la mousse de savon devenait imposante dans sa main le rasoir semblait majestueux.

Dernier, assis dans un fauteuil, assistait à la toilette de celui qu'il nommait son cher maître ; car, malgré sa haine pour l'ancien régime, M. Chevasse donnait volontiers aux actes les plus familiers de sa vie intime la publicité qui entrait dans les habitudes des grands seigneurs d'autrefois, et dont le prince de Talleyrand avait conservé la tradition jusqu'à nos jours.

Avant de rapporter le dialogue qui s'établit entre ces deux personnages, il est nécessaire d'expliquer les rapports qui existaient entre eux depuis plusieurs années.

Avant 1830, M. Chevasse était avoué à Dunal, sa patrie. Légiste médiocre, ses connaissances avaient peu d'autorité, et il perdait habituellement trois procès sur quatre ; mais sa facondo déclamatoire ne faisait pas que d'obtenir du succès devant le jury ; aussi plaidait-il au criminel beaucoup plus souvent qu'au civil. Sa fortune d'ailleurs suffisait à lui assurer une existence agréable, et s'il suivait le barreau, c'était moins pour accroître son revenu que dans le but de conserver une position.

Peut-être aurait-il difficilement renoncé au plaisir de voir son nom et quelquefois ses divagations oratoires citées dans les journaux du département, quatre fois par an, à l'époque des assises. Dès lors, toutefois, la politique l'occupait un peu plus que la jurisprudence. Membre de la société « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » il était, à Dunal, le représentant actif, actif et infatigable de ce qu'on a appelé sous la Restauration le comité directeur.

Aux élections d'où sortit la chambre des 221, M. Chevasse déploya surtout une ardeur admirable. Il présida des réunions, donna des dîners, écrivit des circulaires, intrigua, cabala, pérora, intimida le procureur général et fit passer des noix blanches au préfet. Ce fut au cette circonstance que ses fils Prosper, à peine âgé de quatorze ans, fit son entrée dans la vie politique.

L'enfant se montra digne du sang dont il sortait ; armé d'un fouet qu'il faisait claquer en l'honneur du côté gauche, et perché sur le siège d'une espèce de charrette à plusieurs bancs, il fit à Dunal une entrée triomphale le jour même des élections, et déposa à la porte du collège une douzaine de votants en retard, ramenés par lui dans tous les coins de l'arrondissement.

A cet aspect, dit-on, le préfet pâlit, et, malgré sa réserve habituelle, M. Chevasse ouvrit les bras à son fils, qui s'y précipita aux applaudissements des électeurs émus. Ce fut un touchant et patriotique spectacle.

Une circonstance expliquera la haine que l'avocat avait vouée à la Restauration, et la faveur de ses opinions libérales. Pendant dix ans, il avait sollicité, sans pouvoir l'obtenir, une place de conseiller à la cour royale de Dunal. La révolution de juillet répara ce prétendu passe-droit. M. Chevasse fut nommé conseiller : mais à cette époque, son ambition avait pris un essor qui lui fit regarder avec dédain la récompense obtenue.

Une simple place de conseiller, tandis que plusieurs de ses confrères qui n'avaient pas ses titres étaient nommés d'emblée présidents de chambre, procureurs généraux, premiers présidents même, ou bien entraient à la cour de cassation ? On se moquait de lui. L'avocat avait accusé la Restauration d'injustice, le conseiller accuse le nouveau gouvernement d'ingratitude ; mais il accepta la place, et comme, après tout, elle était inamovible, il se jeta fièrement dans l'opposition.

— Puisqu'on méconnaît mes services, j'arriverai de haute lutte, se dit-il ; quand je me serai fait craindre, on sera bien obligé de compter avec moi.

Dès ce moment, M. Chevasse vise à la députation, cet indispensable viatique de tous hommes qui font de faire son chemin et à ouvrir un compte courant avec le pouvoir. Grâce à ses antécédents, il n'eut pas de peine à se faire reconnaître à Dunal pour le chef de l'opposition, qui par ses soins se trouva bientôt organisée. L'opinion publique du département était tiède et ne répondait pas à la ferveur des affiliés.

(*A suivre*).

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
CRÈME SIMON
SAVON SIMON

qui ont trouvé asile en Italie, en Espagne, en Autriche, en Orient, sans les saluer des profonds regrets qu'ils laissent au milieu de nous, regrets qui ne sont atténués que par l'espoir que leur absence sera momentanée, qu'ils nous reviendront, même plus nombreux, et que nous assisterons à la réouverture de tous ces sanctuaires où les âmes trouvaient tant de consolations et puisaient la force nécessaire pour lutter contre les épreuves de la vie.

Au Conseil Municipal

A la suite d'une motion de M. Sauveur Thiers, présentée lundi, au conseil municipal, invitant M. le Maire à tenir la main à ce que les arrêtés concernant les maisons de tolérance, les femmes et les filles publiques, et notamment l'arrêté du 29 décembre 1901, soient mis en vigueur, M. le Maire a donné des ordres à la police pour que des mesures rigoureuses soient prises dans ce sens.

Un bon point à nos édiles, mais qu'ils ne s'arrêtent point si des réclamations intéressées se produisent.

Au Fiumorbo

Il nous faut faire amende honorable au Fiumorbo ; ce n'est pas à Pietrapola que des gendarmes ont sabré le feu de bandits, mais à Porto Pollo. Notre information était exacte dans tous ses détails, excepté sur la dénomination du lieu où la rencontre s'est produite et l'erreur provient uniquement de la similitude des noms des localités.

Nous devons remercier M. le maître d'hôtel Santoni qui nous a mis sur la voie pour rectifier l'erreur, et cela nous dispense de publier la seconde lettre qu'il nous a adressée.

Les personnes qui fréquentent les eaux merveilleuses de Pietrapola savent que s'il y a eu parfois des bandits dans le Fiumorbo, les baigneurs n'ont jamais été inquiétés. Mais cela ne nous empêche pas de les rassurer, et ils le seront largement par cette rectification.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

7 mai 1814. — On a vu que le général Montréal voulait que la justice fût rendue au nom de Georges III, roi d'Angleterre.

A la nouvelle de cette prétention, la Cour d'appel de la Corse se réunit sous la présidence de M. de Castelli, premier président, et M. le comte Colonna d'Istria, étant procureur général, fit la déclaration suivante, une des plus belles réponses qu'aient eu à enregistrer les annales judiciaires :

« La Cour d'appel ne saurait sans trahir son honneur et ses devoirs les plus sacrés, rendre la justice en tout autre nom qu'en celui du représentant de la France. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 mai à 8 h. 1/2

1. La Cimbre,	Signard.
2. Lohengrin,	Wagner.
3. Valse du Barbier,	Vinsens.
4. Suzanne,	Aristia.
5. Polka de Rameau,	Sellénick.

Le Chef de Musique, C. Morelmel.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 7 mai 1903.

C'est encore la lourdeur qui a prévalu cette semaine sur la généralité du marché, extrêmement sur notre Rente qui est tombée à 97.87. Seuls les Fonds Russegers et les Sociétés de Crédit ont été assez résistants. Les actionnaires du Comptoir National d'Escompte, réunis le samedi 25 avril en Assemblée Générale, ont approuvé tous les comptes de l'exercice 1902 et fixé le dividende à 27 fr. 50 par action, sur lesquelles les acomptes de 22 fr. 50 à déjà été distribués le 31 janvier dernier. Ils ont, en outre, autorisé le nouveau progrès accordé par la situation générale de cet établissement. C'est ainsi que le montant des effets entrés dans son portefeuille commercial est en augmentation de 180 millions, que le mouvement de la caisse présente une différence en plus de 3 milliards 1/2 en faveur de 1902 ; que le mouvement des comptes de chèques et des comptes courants s'élèvent, en 1902, à 2 milliards 855 millions à l'entrée et à milliard 179 millions à la sortie, contre, respectivement en 1901, 2 milliards 353 millions et 6 milliards 41 millions. Il y a là, outre un indice satisfaisant du développement continu de l'activité sociale, un témoignage significatif de la confiance qu'inspire à sa clientèle cette grande institution qu'est le Comptoir d'Escompte.

En Banque, la Privilégiée Economique Industrielle est soutenue à 187. Les Charbonnages des Alpes sont actifs à 380. L'Obligation Victoria-Mines se tient à 371 50. Les Métaux à Oez sont à 149. Les Mines de Pitiale montent à 243. Gold Run 19,75. Kalumbo ferme à 35 50.

Nos Chemins ont été irréguliers et faibles.

Information Financière. — La faveur qui s'attache aujourd'hui, à toutes les entreprises d'Etat, attire l'attention sur la Société des Eaux de Malaisie, qui est parmi les plus favorisées. Elle a commencé l'exploitation de la mine de Ton-Aakri dans la presqu'île de Malacca, une des plus riches mines du monde entier, contenant plusieurs veines couches d'étain superposées. Cette société se trouve en face d'un immense champ d'exploitation richement approvisionné, d'accès et de communication faciles, au moment où le prix de l'étain vient d'atteindre de 20 livres sterling. Cela explique les nombreux achats d'actions des Eaux de Malaisie, qu'une baisse intempestive a déjà fait monter à 435 fr.

EXPULSION DES FRANCISCAINS

A Capannelle

Les Pères Franciscains de Terre-Sainte avaient abandonné le couvent de Capannelle dans le délai qui leur avait été accordé. Trois seulement sont restés à Bastia, dans leur famille ou chez des amis ; les autres sont partis lundi soir pour l'Italie.

Mercredi matin, l'apposition des scellés n'a rencontré aucune difficulté et s'est faite sans le moindre incident. Mais dans la journée, M. Gaudin, notaire honoraire, propriétaire du couvent, a adressé une requête pour obtenir la levée des scellés sur son immeuble.

A Ile-Rousse

On nous écrit d'Ile-Rousse :

L'acte sacrilège a été accompli ce matin à l'Ile-Rousse.

Un juge, un greffier, deux gendarmes et un brigadier, tous de braves gens quand même, se sont rendus, à 6 heures et demie, au couvent des Pères Franciscains.

Oh ! ça été bien simple. La moitié de la population dormait encore, l'autre moitié ignorait l'heure de l'exécution.

On voyait çà et là, espacés, des spectateurs sympathiques qui ne demandaient pas mieux que de devenir les acteurs d'un drame. On devinait cela aux crispations de tout leur être, aux larmes de rage qui noyaient leurs yeux courroucés.

Ils n'avaient qu'à tinter le vieux bronze de la vieille église, comme pour une catastrophe nocturne, et les groupes isolés seraient vite devenus foule compacte, houleuse, terrible, décidée à montrer, en action relative, que le Gouvernement c'est le peuple, c'est nous. Car les Ile-Rousseins ont le sang de leur race, ils en auraient versé des flots pour le prouver.

La vengeance outre dans les mœurs du pays, ils auraient vengé des frères contre d'injustes attaques. Ailleurs, on aurait dit : Ce sont des Corses.

Mais les frères qu'il fallait venger condamnent la vengeance. Leur vengeance à eux est d'un ordre plus élevé.

Ils ont apaisé les passions brutales mais humainement légitimes des Anes en leur disant : « Il ne faut rien attendre des hommes, mais leur donner tout. Quand ils sont bons et dévoués on les bénit, quand ils sont hostiles ou indifférents on les bénit encore. »

Et voilà pourquoi tout a été calme dans la journée tristement mémorable du 30 avril 1903.

Puis, sur qui exercer cette vengeance ? Sur les agents de la force publique ?

Hélas ! ce sont eux généralement des cœurs honnêtes qui agissent parce qu'ils ont une situation à conserver et des enfants à nourrir.

Les exécuteurs de la loi inique dans leur répugnante besogne sont plus à plaindre qu'à mépriser.

Et en l'a bien compris ici.

⁂

Le Père Richard, supérieur du couvent, a reçu ces matinaux visiteurs avec la courtoisie et la douceur qu'il a puisé dans le Christ.

Il ne leur a certainement pas offert, comme il le faisait jadis, aux amis et aux pauvres, le pain, le vin et l'eau : il n'a plus rien maintenant.

Il leur a ouvert les portes toutes grandes et les a accompagnés, les larmes aux yeux, la prière sur les lèvres, le pardon au cœur, dans leur excursion sacrilège à travers le silence sacré du cloître et des cellules.

Une heure après, tout était fini. Les scellés étaient apposés sur les portes du couvent.

Dehors la foule inoffensive de femmes et d'enfants criaient : « Vivent les moines. »

Le Père Richard lut l'énergique protestation suivante :

« La supérieur du couvent d'Ile-Rousse et ses religieux, déclarent devant Dieu et devant les hommes, ne quitter le couvent qu'ils habitent, que parce qu'ils y sont forcés.

» Ils protestent contre l'acte arbitraire qui rejette leur demande sans l'avoir examinée ; ils protestent au nom de Dieu dont il faut craindre l'immanente justice, au nom de la société dont ils sont les membres, au nom de la liberté à laquelle ils ont droit de participer, enfin au nom de la Corse dont ils sont les enfants dévoués.

» Ils protestent aussi en leur nom personnel contre ces agissements qui les ravalent, eux des innocents, au niveau des pires malfaiteurs de l'humanité.

» Ils vous préviennent qu'un accomplissent cet acte, vous encourez les peines édictées par les Souverains Pontifes Et puisque la justice humaine n'existe pas pour vous, ils en appellent au Très Juste et Eternel Tribunal de Dieu, en implorant sa miséricorde pour leurs persécuteurs.

» Fr. Rue xo. »

Les religieux expulsés, les proscrits, les crucifiés du XIXe siècle, se rendirent à l'église où ils prièrent pour leurs ennemis, et de là, dans la maison d'un prêtre qui regrette de n'être pas moins en ces jours néfastes.

Grap.

⁂

Les Capucins de Bastia

Le délai imparti aux Capucins pour se dissoudre étant expiré, il a été procédé, hier matin, à l'expulsion des religieux du monastère de Saint Antoine.

Avant l'expulsion

Dès 3 heures du matin tous les sentiers et routes qui conduisent au couvent ont été occupés par une compagnie du 163e, par plusieurs brigades de gendarmerie à pied et à cheval, sous les ordres de M. le capitaine Taillandier. Depuis cette heure-là, personne n'a pu pénétrer chez les Pères.

Plus de trois cents personnes avaient pris la précaution d'arriver devant le monastère, avant que les routes qui y donnent accès fussent barrées par la troupe.

A 4 heures, M. Dumas, commissaire central, est arrivé au couvent et a vainement demandé qu'on lui ouvrit la porte. Devant ce refus, M. le Commissaire central s'est rendu auprès de M. le Procureur de la République pour lui rendre compte de sa mission. Ce magistrat a alors requis M. le Juge d'instruction d'informer pour infraction à la loi du 1er juillet 1901.

M. le Juge d'instruction a décerné mandat d'amener contre le Supérieur et les religieux qui avaient refusé de se disperser.

M. le Commissaire central est retourné immédiatement au couvent.

Muni du mandat d'amener délivré par M. le Juge d'instruction, M. le Commissaire central s'est présenté de nouveau devant la porte principale du monastère, et a frappé trois fois en disant : « Au nom de la loi ouvrez. » Cette nouvelle tentative resta inutile ; la porte ne s'ouvrit pas.

L'expulsion

Les sommations légales ayant été faites, M. le commissaire central, qui avait requis un serrurier, lui ordonna d'enfoncer la porte du parloir. En deux minutes la porte est ouverte, et les commissaires, suivis du Juge de paix, du capitaine de gendarmerie et de plusieurs gendarmes et agents de police ont pénétré dans le parloir.

La porte principale a été ensuite ouverte de l'intérieur, sans trop de difficultés ; il a fallu forcer deux autres portes pour pénétrer jusqu'au chœur. Là se trouvaient réunis les six capucins qui priaient, entourés d'une trentaine d'amis.

La porte de la chapelle a été ouverte également de l'intérieur.

Les prières terminées, le commissaire central somma les capucins de sortir du monastère. Ils refusèrent encore, disant qu'ils ne céderaient qu'à la force. Deux gendarmes entourèrent chacun des Pères qui, touchés à l'épaule, se relevèrent et sortirent du couvent, suivis de leurs amis qui n'avaient pas voulu les quitter depuis deux jours.

Un silence complet se fit quand ils parurent au dehors ; puis, ce furent de longues et de chaleureuses acclamations.

Départ des Pères

Les Pères auraient bien voulu se rendre au Palais de Justice, à pied, avec leurs amis, mais M. le Commissaire central les a invités à monter dans deux voitures qui avaient été requisitionnées pour les transporter au Palais.

Il était à peine 5 heures 10 quand les Capucins, escortés par la gendarmerie à cheval, quittèrent leur couvent. Ils ont été suivis par la foule compacte qui ne cessa de jeter des fleurs sur leurs voitures et de pousser les cris de : « Vivent les moines ! Vive la liberté ! A bas Combes ! A bas les franc-maçons ! »

Les scellés

Aussitôt après le départ des moines, les scellés définitifs ont été apposés par M. le Juge de paix du 1er canton.

Au Palais de Justice

En prévision des troubles, les abords du Palais avaient été dégagés par la troupe, la gendarmerie et la police. Lorsque les Pères descendent de voiture, ils sont acclamés par la foule aux cris de : « Vive la Liberté ! Vivent les moines ! A bas Combes ! A bas les francs-maçons ! »

Les Pères sont conduits au cabinet d'instruction.

Voici les noms des Pères qui ont été arrêtés :

P. Benoît, provincial, 44 ans, de Costa (Agostini Benoît-Marie).

P. Urbain, de Zilia (Biasini Antoine).

P. Laurent, 44 ans, de Volpajola (Bonelli Don Charles).

P. Michel Ange, 24 ans, de San Gavino di-Tenda (Pietrotti Jérôme).

P. Antoine, 24 ans, de Chiatra (Valeani Valesno).

P. Guillaume, 25 ans, de Speloncato (Marchi Auguste).

A l'instruction

Vers huit heures, M. le Juge d'instruction arrive au Palais et commence aussitôt à interroger les moines.

Le supérieur a déclaré qu'ayant demandé l'autorisation prescrite par la loi, il s'était décidé à la résistance après que les Chambres eurent rejeté sa demande sans être examinée. Cet acte d'illégalité lui avait fait prendre la détermination de ne céder qu'à la force.

Il a dit n'avoir obéi à aucun ordre donné mais simplement imité ses frères capucins du continent.

Le provincial a déclaré en outre qu'il assumait seul la responsabilité du délit qui lui est reproché.

L'interrogatoire des cinq autres moines est peu intéressant.

A 9 heures et demie, les Pères quittent le Palais en voiture et se rendent chez leurs amis.

Le P. Benoît, provincial, et le P. Guillaume, sont sortis les premiers, accompagnés de MM. Sauveur Thiers et Bronzini, conseillers municipaux ; quatre autres Pères les suivirent entourés de leurs amis.

Les manifestants

Des mesures sévères avaient été prises pour empêcher toute manifestation.

La foule qui n'avait cessé de stationner devant le Palais de justice et de protester par les cris de : « Vive la Liberté ! Vivent les moines ! A bas Combes ! A bas les francs-maçons ! » contre l'expulsion des congrégations, les saisie et les scellés fréquemment.

La manifestation en faveur des Pères, bien que n'ayant donné lieu à aucun incident, a été très imposante et a bien rendu les regrets de la population qui voit avec beaucoup de peine se fermer des sanctuaires objets de sa vénération.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 2e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le jeudi 28 mai 1903.

Jurés Titulaires

Donsimoni Paul-Marie, nég., Piedicroce.
Porri Baptiste, capitaine retr., Bastelica.
Luciani Pierre, négociant, Corte.
Susini Jean-Thomas, médecin, Monaccia.
Casanova Jean-Bernard, maire, Talène.
Santini J., anc. brig. for., Casamaccioli.
Colonna J., propriétaire et maire, Vico.
Peretti Don Jean-Bapt., greffier, Levie.
Panzani Jean-Félix, maire, Altagène.
Natali C.-F., pr., Prunelli di Fiumorbo.
Colonna Jean, ancien maire, Cargese.
de Luri Joseph-François, prop., Bastia.
Fieschi Dque, propriétaire et maire, Ota.
Marchetti L.-M., méd., Taglio Isolaccio.
Muraccioli Martin, maire, Bocognano.
Casanova Jean-Jérôme, mécanicien principal en retraite, Grosseto-Prugna.
de Montirosi Mic.-Rol., prop., Palasca.
Andrei Ch.-Pierre, retraité, Focicchia.
Muglioni Ours-François, prop., Pero.
Ornano J.-B., prop., Ste-Marie-Siechi.
Castelli Pierre-Louis, prop., Bonifacio.
Olivieri A., ad. r., Prunelli di Fiumorbo.
Lepidi Antoine-Jean, prop., Zuani.
Carboni Ignace, architecte dép., Ajaccio.
Giuliani Aug., com. de police, ret., Calvi.
Simeoni M.-J., ancien adjudant, Lozzi.
Lanzi Fr.-Raphaël, négociant, Ajaccio.
Maestracci Joseph, propriétaire, Olmeto.
Bianchi Antoine, avocat, Sartene.
Stefani Michel, propriétaire, Venaco.
Peretti Romulus, négociant, Levie.
Leoni P.-J., ingénieur civil, Ajaccio.
Pinelli P., offi. d'adm. ret., Pietrosella.
Lanzalavi Alban, propriétaire, Costa.
Casalonga Dque-Antoine, maire, Alata.
Giorgetti Antoine-Félix, prop., Oletti.

Jurés Suppléantaires

Bastiani César, commerçant,
Emmanuelli Nic.-Ernest, anc. notaire, d'Angelle G., cais. de la B. de France,
Belgodere A. L., rentier, tous de Bastia.

Eruptions, furoncles, rougeurs

Ce sont les conséquences du printemps. Vous avez de l'herbe du sang. Votre sang a besoin d'être purifié, votre corps d'être lavé. Les Pilules Pink sont excellentes dans ce but, car le plus grand régénérateur du sang c'est

LES PILULES PINK.

Ceux qui auront négligé de purifier leur sang risquent de voir ces éruptions, ces furoncles, ces rougeurs persister. Ils auront à peu près certaine de rencontrer aussi des maux de tête, de la lassitude générale. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes pharmacies et chez Gabrie et Cie, pharmaciens, 23, rue Bailli, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIEDIPARTINO. — Mme Chipponi, institutrice à Carcheto, est nommée à Piedipartino.

⁂

PROPRIANO. — Lorsque la semaine dernière, le vent faisait rage et que les vagues furieuses déferlaient sur la grève, la prudente, inconscience, se reportait à « l'Oceano nox » de l'immortel poète. Vers Sternellement vrais, car qui dira l'angoisse des mères dont les fils naviguent sur les flots bleus quand l'air et l'eau semblent se coaliser pour tout détruire ? Qui dira surtout la douleur immense, surhumaine de la maman quand un messager cruel lui apporte la nouvelle du naufrage ? Nulle part, ailleurs, aussi bien que dans nos ports, se comprennent ces sentiments.

Et l'autre jour c'était encore un sinistre ! La « Louise-Marie, » sous la main énergique du brave Alfelli, vaillant braver les ondes, se brisait sur la côte rocheuse de Provence, et sept de nos enfants, de nos petits marins corses, sombraient loin de l'île aimée sans avoir même la caresse dernière des êtres chéris !

Propriano a eu sa part dans la catastrophe. La jeune Panconi Joseph, au printemps marin de 23 ans, plein de force, souriant à la vie, s'en est allé avec les siens, dans la sombre demeure de la nuit et du silence. Il y avait à peine vingt jours qu'il était parti de Propriano, jetant à ses amis un cordial « au revoir, » et plus jamais il ne reviendra !

Les drapeaux en berne à tous les monuments publics, l'immense concours de peuple à la messe de « Requiem » ont dit assez combien Propriano s'associait au douloureux qui frappe une famille sympathique et le capitaine Aitelli qui par ses manières affables, sa bonhomie charmante, avait ici conquis droit de cité.

Puissent ces quelques lignes apporter aux parents de tous les disparus que nous saluons d'un dernier adieu, non le calme de l'oubli mais le baume qui console !

M. T.

⁂

SAN NICOLAO. — Le gendarme Mouconnier est nommé brigadier à San Nicolao de Morianl.

LE LIEUTENANT DES DOUANES PANDORI

M. Pandori, lieutenant des Douanes, en résidence à Marnia, était parti dimanche au soir, à quatre heures, escorté d'un cavalier auxiliaire indigène, Khanoun ould Bouzian, pour surveiller un détachement de la brigade de notre centre, qui devait circuler après le coucher du soleil le long de l'oued Mouilah. Un peu avant sept heures, le lieutenant se trouvait sur la rive gauche de ce cours d'eau entre le barrage et le marabout de Sidi Helad lorsqu'il aperçut deux indigènes sur un mulet. A la vue des deux cavaliers, les indigènes porteurs de fusils Lefaucheux se séparèrent, l'un se dirigeant vers le Maroc et l'autre vers l'intérieur. Rapidement rejoints, ces arabes, qui, sans doute, servaient d'éclaireurs à une bande de contrebandiers, furent amenés dans le lit de la rivière, dans un endroit dérobé aux regards et propice à la surveillance des environs.

Pendant que M. Pandori, qui avait mis pied à terre, procédait à leur interrogatoire, il vit passer sur un chemin de traverse, venant du lieu dit Djerf al Bacoud, six hommes, dont cinq armés de Remington et de Lefaucheux, poussant devant eux quatre ânes et un mulet chargés. M. Pandori et le cavalier qui lui servait d'escorte leur ordonnèrent de s'arrêter et déclinèrent leurs qualités. Les contrebandiers échangèrent quelques mots, puis trois se détachant du groupe, se dirigèrent vers les douaniers, déchargèrent sur eux leurs fusils à moins de dix mètres et s'enfuirent en se dissimulant dans les broussailles.

M. Pandori qui, par miracle, ne fut pas atteint, tira sur eux cinq coups de revolver ; le cavalier Khanoun, seul armé d'un fusil, ne put se servir de son arme, car son cheval, effrayé par le bruit des détonations, peut-être blessé, se mit à sauter et à bondir et ne put être maîtrisé pendant un certain temps.

Pendant que ceci se passait, les trois autres contrebandiers, mettant à exécution le plan rapidement conçu entre eux, s'efforçaient de décharger leurs bêtes pour fuir plus rapidement.

Mais l'officier débarrassé des trois premiers agresseurs se dirigea vers les autres contrevenants. Deux d'entre eux le voyant s'approcher firent feu sur lui, chacun à deux reprises et à moins de cinq mètres. Enveloppé de flammes et de fumée, le lieutenant eut le bonheur inouï de n'être atteint par aucun projectile. La fumée dissipée, il vit les individus détaler poussant une partie de leurs bêtes devant eux.

Voulant absolument que force restât à la loi, M. Pandori lâcha de vitesse avec les fuyards et finit par en atteindre un, celui qui précédemment n'avait pas de fusil. Serré de près, celui-ci fit volte-face et sortit de la ceinture un long poignard effilé, mais sûr qu'il allait être intimidé par le revolver que tenait à la main l'officier, soit qu'il n'ait pas voulu aggraver son cas, il remit sur l'ordre qui lui en fut donné le kandjar dans sa gaine de cuir et se laissa arrêter sans résistance.

Juste à ce moment le cavalier Khanoun, son cheval enfin calmé, venait au secours de son chef, appréhendant de le trouver mort ou dangereusement blessé. Il croisa sur sa route les deux fuyards avec lesquels il échangea des coups de feu sans réussir à ralentir leur course. Une de ses balles atteignit un âne qui tomba roide mort. Son cheval est aussi le sol traversé par un projectile qui ne touche aucun organe essentiel.

Les contrebandiers faisaient sur le terrain, outre l'âne tué deux autres vivants et quatre charges comprenant ensemble 150 kilos de sucre raffiné. L'homme au poignard, arrêté, portait sur lui deux charges de thé et une pièce de cotonnade.

Interrogé, le prisonnier a déclaré appartenir à la tribu des Djebala, commune mixte de Nédroma, et a donné le nom de ses compagnons tous de sa tribu ; ces derniers ne tardèrent pas à être arrêtés.

Nous félicitons chaudement M. Pandori et son cavalier de leur courage et de leur sang-froid et nous les complimentons d'avoir miraculeusement échappé à la mort.

(*L'Echo d'Oran*). C...

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 3 à midi, + 19 7 à 7 heures du soir, + 15 5 Maxima, + 20 8 Minima, + 11 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée calme.

Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Patronage de Saint-Joseph

Le triduum en préparation à la fête du Patronage de Saint-Joseph commencera ce soir à 7 heures et demie dans l'oratoire du dit saint.

La fête sera célébrée dimanche prochain.

⁂

Mouvement de la population

Voici quel a été le mouvement de la population pendant le mois de décembre 1902 :

Naissances, 35, dont 4 illégitimes, 16 garçons, 19 filles.

Mariages, 12 ; divorces, 0.

Morts nés, 2.

Décès, 53, qui se divisent ainsi :

Bronchite aiguë, 1 ; tuberculose, 4 ; congestion, 1 ; grippe, 2 ; affections de l'appareil respiratoire, 5 ; cancer, 1 ; maladies du cœur, 2 ; bronchite chronique, 2 ; suicides, 5 ; pneumonie, 1 ; néphrite, 3 ; autres maladies, 26.

⁂

Syndicat des cordonniers

Le membres du Syndicat des patrons et ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion extraordinaire de dimanche prochain, à une heure de relevée. On se réunira dans une salle de la Mairie.

Tout membre est prié d'être muni de son livret. Election d'un nouveau bureau.

Le Président, Pinciolelli.
Le Secrétaire, P. Mattei.

⁂

Absinthe Cusenier

L'Oxygénée verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

⁂

A louer

Un appartement situé boulevard de Cardo, 7. S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

Naissances

Oberti Antoinette-Françoise. — Garrance Raymonde. — Bazal Nathaline.

Décès

Lazzaretti Marie-Elisabeth, propriétaire, 81 ans, de Bastia.
Tiao Marie-Dominique, veuve, 80 ans, de Chiavari.
Roy Françoise, veuve, 81 ans, de Brando.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

20, Boulevard Paoli

A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie Mattei a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Médailles et Crucifix en tous genres, etc., etc., qu'elle vend, selon sa coutume, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.

La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les missels et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à sa maison.

La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.

Rouges, Pendules, Réveils et Bijoux

Bourse de Paris

5 mai. — 6 mai

Rente 3 p. 0/0 ancien 98 05 — 98 17
— 3 p. 0/0 amortis. 97 95 — 98 00

Dépêches Télégraphiques de Nuit du Service de l'Agence Havas

Nouvelles Maritimes

Défense mobile de la Corse

M. le lieutenant de vaisseau Abert, du port de Toulon, est désigné comme adjoint au commandant de la marine en Corse.

⁂

M. le lieutenant de vaisseau Legendre est nommé au commandement du torpilleur de haute mer *Cyclone*, de la défense mobile de la Corse.

⁂

M. Brassier, commissaire chef des services administratifs de la marine en Corse, est appelé à Lorient qu'il rejoindra immédiatement pour y continuer ses services.

Rendement des Impôts

Le rendement des impôts du mois d'avril accuse une plus value de 17 millions sur les évaluations budgétaires.

Les quatre premiers mois donnent une plus value de 27 millions sur les évaluations budgétaires et une augmentation de recettes de 42 millions sur la même période de l'année 1902.

TRIBUNAL CORRECTIOONEL DE LA SEINE

PROCÈS EN DIFFAMATION

Mme Jacquemin contre le *Journal*

Le tribunal correctionnel de la Seine a rendu son jugement dans le procès en diffamation intenté par Mme Jacquemin, artiste peintre.

M. Jean Lorrain a été condamné à 2 mois de prison, sans sursis, et à 2 000 francs d'amende ; le gérant du *Journal* à 100 francs d'amende ; tous deux solidairement à 50,000 francs de dommages-intérêts, et la Société du *Journal* a été déclaré civilement responsable.

EN ANGLETERRE

La réception de M. Loubet

On télégraphie de Londres :

Le lord-maire a présidé hier une réunion spéciale des aldermen.

Diverses questions ont été traitées.

Aussitôt après a été tenu un conseil de la Cité, où on a discuté différentes questions en vue de la réception à Londres de M. Loubet.

EN ITALIE

Guillaume II à Rome

Le départ

Guillaume II et le roi Victor-Emmanuel, accompagnés des princes et de leurs suites, ont quitté, aujourd'hui, le Quirinal dans des voitures ouvertes de demi-gala.

Une foule nombreuse n'a cessé d'acclamer les souverains avec enthousiasme. L'empereur d'Allemagne était en petite uniforme de feld-maréchal.

Les souverains ont été salués, à la gare, par M. Zanardelli, président du Conseil, et par les ministres, par les présidents des Chambres, les sous-secrétaires d'Etat et les dignitaires.

Guillaume II a pris cordialement congé de M. Zanardelli et des autorités. Après quoi, le roi Victor-Emmanuel lui a dit adieu en allemand.

Guillaume II a ensuite passé en revue la compagnie de 93e régiment d'infanterie, dont la musique jouait l'hymne allemand.

A ce moment, les souverains et les princes se sont approchés du train ; le roi Victor Emmanuel et l'empereur d'Allemagne se sont embrassés trois fois affectueusement, puis Guillaume II est monté dans son compartiment après avoir serré la main au roi Victor-Emmanuel. Il s'est tenu à la portière du wagon et a conversé avec le roi d'Italie.

Le train s'est alors mis en marche, pendant que l'empereur d'Allemagne saluait militairement tous les assistants.

AUX PAYS-BAS

Miliciens congédiés

Le général Bergansius, ministre de la guerre, a donné l'ordre aux commandants de corps de congédier, aujourd'hui, les miliciens de la classe 1901, rappelés sous les drapeaux le 31 janvier.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine-Sébastien Lazzaretti, ancien Président du Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce, et ses enfants ;

Mme Pacho-Marie Suzzarini, née Lazzaretti, et ses enfants ;

Mme Annunciade Belgodere, née Lazzaretti,
M. Sébastien Belgodere, et leurs enfants ;

Mlle Marianne Lazzaretti ;

Ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de Mademoiselle

Marie-Elisabeth Lazzaretti

leur sœur, belle-sœur et tante, décédée, le 5 mai, à l'âge de 81 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu jeudi 7 mai, à neuf heures et demie précises.

On se réunira rue Campanari, 3.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Antoine Casanova, née Rocker ; M. et Mme Rocker et leur fille ; M. Paul Pelissi ; Mme veuve Eugénie Casanova, de Bonifacio ; M. et Mme Antoin-Casanova et leur fils, de Paris ; Mme veuve Casanova-Vadi et ses enfants ; M. François Lanzichi et ses enfants, de Sainte-Marie di Peggio ;

Les familles Benelli, Ersa, Fieschi, Nonza et Ermiry ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. ANTOINE-DOMINIQUE CASANOVA

décédé, muni des Sacrements de l'Eglise, à l'âge de 55 ans, dans sa propriété à Marmoraggia (Urbalunga), et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui Jeudi 7 du courant, à Urbalunga, à 10 heures précises du matin.

Le convoi se rendra au cimetière de la famille au cimetière de Bastia.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Ange Roy, receveur des douanes à Arbaw, Mme Mathilde Roy, née Pinelli, et leurs enfants ; Mlles Marianne et Valentine Roy ; M. Antoine Alessandrini ; M. et Mme Joseph Alessandrini et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme veuve Françoise Roy

Née Alessandrini

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur et tante, décédée à Casilla, dans sa 81e année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 7 du courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 28.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Antoine-Jean Fieschi, née Tosi, et leurs enfants ; Mme Vve Bianchini, née Tosi, et ses enfants ; M. et Mme Pierre Fieschi, née Pietri ; M. et Mme Antoine Gabrielacchi, née Fieschi ; M. Dominichi Leca et ses enfants ; M. et Mme Marcaccini, née Bianchini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Marie-Dque Tosi

Née Ellesi

leur mère, belle-mère, grand'mère et tante, décédée, à l'âge de 80 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 6.

AUX AMATEURS DU BON VIN

M. Oreste BIAGINI

Bastia 5, Avenue Carnot, 5 Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de Patrie, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille,
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAON M.-M. SAY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

CHOCOLAT MENIER

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèverie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Bains de Puzzichello

2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.
Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.
L'établissement ne fournit pas de linge.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

GRANDE FABRIQUE de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours: **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa disposition un grand assortiment de dents artificielles.

CADEAU offert à tout acheteur du GRAND DICTIONNAIRE NATIONAL illustré de BESANÇON

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 4.00 — franco : 4.20
avec une lettre préface de VICTOR-HUGO

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Lectures pour Tous
Comment s'étonner de l'immense succès des LECTURES POUR TOUS quand on a une fois parcouru l'attrayante revue populaire publiée par la Librairie Hachette et Cie. Depuis les questions économiques jusqu'aux plus récentes conquêtes de la science et aux grandes découvertes des voyageurs, il n'est pas de sujet que les LECTURES POUR TOUS ne traitent sous une forme claire, attachante, pittoresque. Leurs merveilleuses illustrations font voir ce que leur texte fait comprendre. Voici le sommaire du n° de Mai des LECTURES POUR TOUS : La revanche de l'Innocence par le Fer et par le Feu. — La Messagère du Printemps. — Torrents déchaînés, Campagnes englouties. — Crimes ou Bienfaits des Trusts ? — Pauvres Petites Princesses. — Comment on fabrique un Moteur. — Le Sauf, Roue de sauvetage. — La Vie et la Mort des Cheveux. — Noël n'est Probable ou son Pape, proverbe illustré. — La Poste fatale, roman. — Trop savant, nouvelle.
Abonnements Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 centimes.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur de informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois sur les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES
Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

LA MÉDECINE NOUVELLE
20e ANNÉE
JOURNAL HEBDOMADAIRE du VITALISME
Dans un but de propagande
LA MÉDECINE NOUVELLE
est envoyée
GRATUITEMENT
pendant DEUX MOIS
à toute nouvelle lecteur qui en fera la demande.
Tous les malades ont intérêt à lire:
La MÉDECINE NOUVELLE où ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode vitaliste suivie pour la guérison de toutes les maladies réputées incurables: hernies, rupture, descentes, grossesse, accouchements, maladies nerveuses, dartres, affections cutanées, paralysies, goutte, rhumatisme, asthme, toux, coliques, de la vessie, de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, de l'utérus; les affections aux voies urinaires; l'albumine, les maladies de la femme, etc., etc., traitement entreprises avec succès par correspondance.
LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES
Service : HOTEL de la MÉDECINE NOUVELLE
PARIS — 18, Rue de Lisbonne, — PARIS

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE "LA MODE ILLUSTRÉE"
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 48 pages in-4, avec gravures coloriées sur la 4e page, envoyé gratis et franco.
En vente et envoyé un spécimen sans frais au bureau du Journal, 56, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Demandez dans tous les Cafés
Le CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

SYPHILIS
TRAITEMENT RADICAL
VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia.
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
Remède des Médecins des Hôpitaux de Paris
LA PUISSANCE PECTORALE, agréable au goût, calme instantanément les plus violentes quintes de toux, même les plus anciennes et les plus rebelles. Elle est d'une efficacité merveilleuse dans les Bronchites, Grippes, Coqueluches, Rhumes négligés, Influenza, Oppressions, Suffocations, Crachements de sang, Pleurésies, Pneumonies, Phtisies, Tuberculoses, Hémoptysies, Laryngites, Angines, Extinctions de voix, Névralgies, Névroses, Hystéries, Spasmes, Convulsions, Palpitations, Vapeurs, Migraines, Insomnies, Vertiges, Maux de tête, Maux de nerfs, Douleurs, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Lumbago, Point de côté, Coliques, Indigestions, Digestions pénibles, Vomissements, Diarrhées, Dysenteries, Hémorroïdes, Pertes blanches, Règles douloureuses, Suites de couches, Faiblesses, Anémies, Epuisements, Convalescences, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Mauvaises nuits, Mauvaises jambes, Ulcères, Varices, Phlébites, Eczémas, Dartres, Démangeaisons, Boutons, Rougeurs, Feux du visage, Taches de rousseur, Impuretés du sang, Vices du sang, Scrofules, Glandes, Tumeurs, Abcès, Fièvres, Grippes, Influenza, Epidémies, Contagions, Infections, Mauvaises haleines, Mauvais goût de la bouche, Mauvaises odeurs de la bouche, Mauvaises odeurs du corps, Mauvaises odeurs des pieds, Mauvaises odeurs des aisselles, Mauvaises odeurs des mains, Mauvaises odeurs des cheveux, Mauvaises odeurs des pieds, Mauvaises odeurs des aisselles, Mauvaises odeurs des mains, Mauvaises odeurs des cheveux.
SUR MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Pharmacie L'ESPINASSE, à ROUEN.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — Exiger le nom ESPIC sur chaque flacon.
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction) 2 fr

EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

VALS DÉLICIEUSES
Extrait pur de Viande
Digestives.
Cônes de 20 tablettes, chacun à Vals (Puy-de-Dôme)

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
8 mises hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. CASIEZ, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
SUR MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Pharmacie L'ESPINASSE, à ROUEN.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — Exiger le nom ESPIC sur chaque flacon.
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

38e ANNÉE — VENDREDI 8 MAI 1903 — N° 114

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint-Michel archange.
SOLEIL : (heure à Bastia)
Lever, 4 h. 49 m. — Coucher, 6 h. 40 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint-Grégoire.

7 Mai

SANTA-REGINA

La gorge de Santa Regina nous offre une des plus belles vues de notre charmante petite île ; elle ouvre dignement l'interminable série des beautés naturelles du Niolo *qu'on a appelé avec raison la « Nouvelle-Suisse. »*

La nature semble, en effet, s'être appliquée à réunir dans cet endroit tout ce qu'elle a de plus grandiose et de plus important.

A droite, en remontant le Golo, d'énormes rochers, fils de la terre, paraissent devoir tomber jusqu'à vous et vous entraîner dans les eaux du fleuve qui roule à vos pieds de cascades en cascades ses eaux impétueuses avec un bruit infernal.

Le voyageur qui arrive en ces lieux pour la première fois est saisi aussitôt d'étonnement et de frayeur. En effet, n'est-il pas étonnant et en même temps effrayant pour le paisible voyageur qui se rend au Niolo, d'entendre tout à coup sous ses pieds les bruits sourds d'un torrent, et de voir, en levant les yeux, une multitude de rochers entassés les uns sur les autres avec un art admirable et qui menacent de l'écraser ?

Au premier sentiment de frayeur succède bientôt un sentiment d'admiration qui le force à s'extasier devant ce site enchanteur. Et de fait il a devant lui un paysage dont il peut avoir vu quelque chose d'approchant, mais seulement dans les merveilleuses descriptions des grands maîtres de la langue.

Mais c'est surtout le poète que ce spectacle rend rêveur. Il se trouve tout à coup et en réalité devant un paysage idéal dont il n'a entrevu l'esquisse que dans ses rêves. En extase devant ce tableau qui le transporte, il oublie tout, il tombe dans une profonde mélancolie. Là, il trouve une divine inspiration ; les Muses sont tout près de lui, elles lui sourient du fond de leurs grottes, véritables chefs-d'œuvre de la nature.

Vous qui aimez tant cette nature, vous, touristes, que la soif des sites enchanteurs promène aux quatre coins du monde, cessez vos courses folles : il est au pied du Monte Cinto un palais naturel, le Niolo, orné de tout ce que vous désirez de mieux ; Santa Regina en est le magnifique couloir.

PAUL PICARD.

L'Assainissement de la Corse

M. le Ministre de l'Agriculture a adressé la lettre suivante à M. Gabrielli, député de Sartene.

M. le Député et cher collègue,

Vous m'avez exprimé le désir d'être renseigné sur l'état de la question de l'assainissement des marais de la Corse, et de recevoir à cette fin communication des rapports fournis à mon administration par les ingénieurs du service hydraulique.

J'ai tout lieu de supposer que les marais visés par votre lettre sont plus particulièrement ceux de la côte orientale, dont l'assainissement fait l'objet d'un projet de loi présenté par le Gouvernement à la Chambre des députés, le 4 juillet 1902.

Le dossier qui a servi à la préparation de ce projet de loi étant trop volumineux pour vous être transmis et aucun des rapports que contient ce dossier ne pouvant, s'il est séparé des précédents, vous documenter d'une manière suffisante sur l'ensemble de la question, je vous prierai, monsieur le Député et cher collègue, de bien vouloir préciser les points sur lesquels vous désirez spécialement être renseigné.

Si vous préférez étudier ce dossier sur place, dans les bureaux de la direction de l'hydraulique et des améliorations agricoles où il sera mis à votre disposition, je vous autorise volontiers à le consulter.

Veuillez agréer, etc.

Le ministre de l'agriculture,
LÉON MOUGEOT.

Port de Propriano

M. le Ministre des travaux publics a adressé la lettre suivante à M. le député Gabrielli.

M. le Député et cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'urgence des travaux *projetés d'amélioration du port de* Propriano.

Je suis heureux de vous informer que je viens d'approuver le projet définitif de ces travaux.

La mise en adjudication aura lieu aussitôt que la ville de Propriano aura versé un premier acompte de 100.000 francs.

Agréez, etc.

Le ministre des travaux publics,
MARUÉJOULS.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

C'est décidément la Compagnie Française de Navigation et de Constructions Navales, dont le siège est 50, boulevard Haussmann, à Paris, qui l'a emporté dans l'adjudication des services maritimes postaux de la Corse après une surenchère sur le plus fort enchérisseur du premier tour, qui était M. Ruff, directeur des Messageries Fluviales de Cochinchine. Un délai d'un an nous sépare encore du fonctionnement des nouvelles lignes : nous aurons le temps de parler plus longuement des projets de la Compagnie. Pour aujourd'hui nous nous contenterons de faire connaître que 8 bateaux sont en construction aux chantiers de la Compagnie, que des arrangements seront pris avec la Compagnie P.-L.-M., pour que les lignes soient le prolongement du chemin de fer, ce qui est naturel. Les lignes rapides sur Alger sont conçues dans ce sens: pourquoi en serait-il autrement pour la Corse, pour Ajaccio et Bastia tout au moins ? Il en résulterait : 1° que les départs rapides sur la Corse suivront presque immédiatement l'arrivée à Marseille des express de Paris ; 2° que dans la soirée du même jour on sera rendu en Corse et qu'on n'aura plus à passer de nuit sur le bateau ; 3° que la Compagnie P. L.-M. délivrera des billets de Paris et des autres grandes stations de son réseau pour la Corse. Toutes ces améliorations ne manqueront pas, nous en sommes certain, de ramener l'attention des voyageurs sur ce beau département insulaire. Il est incontestable qu'il y a un mouvement de passagers à prendre pour ces parages. S'il a fait défaut jusqu'à présent, c'est à cause de la mauvaise organisation des moyens de transport. La Compagnie aura aussi à prendre sa part dans les relations de la Corse avec les autres pays, comme l'Italie, la Sardaigne, l'Algérie, la Tunisie. Ce coin de la Méditerranée a été complètement délaissé par nous : d'autres s'en sont emparés ; rappelons seulement la ligne allemande Nice Gênes de cet hiver. Nous avons la ferme espoir que la Compagnie Française saura profiter de tous les parcours intéressants qu'offrent ces magnifiques contrées. Nous reviendrons en détail sur toutes ces questions.

PAUL BACHELARD.
(Revue générale de la Marine Marchande.)

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

8 mai 1352. — Quoique Pierre IV, roi d'Aragon, eut obtenu du Pape une nouvelle réduction du tribut qu'il devait payer au Saint-Siège, pour son fief de la Corse et de la Sardaigne, — réduction qui portait ce tribut à 500 marcs, — ce prince ne s'acquittait pas envers son suzerain.

Cela lui attira des remontrances d'Innocent IV qui le rappela à l'observation de ses engagements sous peine de perdre son fief.

CITATIONS

Le gouverneur de la Martinique cite à l'ordre du jour de la colonie les officiers, sous-officiers, brigadiers et gendarmes dont les noms suivent :

M. Lorenzini, capitaine commandant provisoirement la compagnie de gendarmerie de la Martinique. A l'occasion de l'éruption volcanique du 30 août 1902, cet officier a fait preuve, au péril de sa vie, de qualités remarquables d'énergie, d'endurance et de dévouement, en portant secours à de nombreuses victimes de l'éruption ; a en outre assuré partout les services d'ordre et de surveillance par une constante et intelligente activité, et ainsi grandement contribué à ramener le calme dans les esprits, en prêtant à l'administration une collaboration dévouée dans le service d'assistance aux sinistrés en vue de leur installation définitive.

Les maréchaux des logis Lanfranchi, Carlotti ; les gendarmes Santandrea, Donati, Graziani, Brogi, Canazzi, Verdoni, Franchi ; à l'occasion des éruptions volcaniques du 8 mai et du 30 août 1902, ont fait preuve, au péril de leur vie, d'une remarquable énergie, d'une grande endurance et de beaucoup de dévouement, en contribuant au sauvetage de nombreuses personnes en danger de mort, en sauvant des blessés. Ont opéré de nombreuses arrestations de pillards, puissamment contribué à ramener le calme dans les esprits, et prêté une aide efficace à l'administration pour les distributions aux sinistrés et leur installation définitive.

NOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX

Le Docteur Maestrati

Le conseiller général du canton de Levie est une des figures les plus sédulantes de notre assemblée départementale qui compte tant de personnalités sympathiques.

Sous des dehors simples, timides presque, il cache une érudition solide, un jugement droit et sûr. Mais ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher ont vite fait de percer son enveloppe de modestie et ils découvrent rapidement ses excellentes qualités de cœur et d'esprit.

Docteur en médecine, établi à Paris depuis vingt ans, ayant su acquérir par son travail, son habileté professionnelle et l'affabilité de ses manières une position largement indépendante, il aurait pu, comme tant d'autres au barreau ou dans la médecine, rester le spectateur indifférent de nos luttes politiques. Il aurait pu, peut-être, attendre que le combat fût terminé pour essayer de remplacer les victimes tombées au cours de la bataille et récolter le fruit de la lutte sans en avoir essuyé les périls.

Sa nature trop droite l'a éloigné de ces mesquines tentations. Il y a plus de dix ans qu'il a affronté le champ de bataille électoral, et au moment où il posa pour la première fois sa candidature, d'autres moins dévoués ou plus prudents le conseillaient fortement de se tenir loin de la mêlée et d'attendre des jours moins difficiles. Le docteur Maestrati combattit de toutes ses forces pour la République et son succès dans le canton de Levie fut alors, on peut le dire, le succès de tout le parti républicain insulaire.

Réélu en 1898, il sera, l'année prochaine, l'objet d'une nouvelle marque de confiance de la part de ses concitoyens qui ont su rendre justice à un passé de fermeté politique et à un dévouement inlassable pour leurs intérêts. Il a déjà trouvé une récompense éclatante de ses longs services au mois de novembre dernier. M. Em-

---

145 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVI

LE VIEUX GUERRIER

Dans de pareilles assemblées de sauvages, il ne se trouve jamais personne qui aspire impatiemment à une distinction précoce, qui soit prêt à entraîner les autres dans une discussion précipitée. L'âge, l'expérience sont les seuls titres qui paissent autoriser à exposer au peuple le motif de l'assemblée et à donner un avis.

Jusque là, si la force de corps, si une bravoure éprouvée, ni le don de la parole ne justifieraient celui qui voudrait interrompre cet ancien usage.

En cette occasion, plusieurs chefs semblaient pouvoir user de ce double privilège ; mais, tous gardaient le silence, comme si l'importance du sujet les eût effrayés.

Le silence qui précédait toujours les délibérations de la tribu avait déjà duré plusieurs minutes, lorsque le vieux Tamenund, que de coutume, sans qu'un signe d'impatience ou de surprise échappât au plus jeune enfant.

La terre paraissait le but de tous les regards ; seulement, ces regards se dirigeaient souvent vers une cabane qui n'avait pourtant rien qui la distinguât de celles qui l'entouraient, si ce n'était qu'on l'avait couverte avec plus de soin pour la protéger contre les injures de l'air.

Enfin, un de ces murmures sourds qui ont lieu si souvent dans une multitude assemblée se fit entendre ; toute la foule qui s'était assise sur le champ, se leva comme par un mouvement spontané.

La porte de la cabane en question venait de s'ouvrir ; trois hommes en sortaient s'avançant à pas lents vers le lieu de la réunion.

C'étaient trois vieillards, tous trois d'un âge plus avancé qu'aucun de ceux qui se trouvaient déjà dans l'assemblée ; l'un d'eux placé entre les deux autres qui le soutenaient, comptait un nombre d'années auquel il est bien rare que la race humaine atteigne.

Sa taille était courbée sous le poids du plus d'un siècle. Il n'avait plus le pas élastique et léger d'un Indien ; il était obligé d'examiner le terrain pouce à pouce. Sa peau rouge et ridée faisait un singulier contraste avec les cheveux blancs qui lui tombaient sur ses épaules, et dont la longueur prouvait qu'il s'était peut-être passé des générations depuis qu'il ne les avait coupés.

Le costume de ce patriarche — car son âge, le nombre de ses descendants, l'influence dont il jouissait dans sa peuplade permettaient qu'on lui donnât ce nom — était riche et imposant.

Son manteau était fait des plus belles peaux ; mais on en avait fait tomber le poil pour y tracer une représentation hiéroglyphique des exploits guerriers par lesquels il s'était illustré un demi-siècle auparavant.

Sa poitrine était chargée de médailles, les unes en argent, quelques autres en or, présents qu'il avait reçus de divers potentats européens pendant le cours d'une longue vie. Des cercles du même métal entouraient ses bras et ses jambes ; sa tête, sur laquelle il avait laissé croître sa chevelure depuis que l'âge l'avait fait renoncer au métier des armes, portait une espèce de diadème d'argent surmonté par trois grandes plumes d'autruche qui retombaient en ondulant sur ses épaules.

La poignée de son tomahawk était entourée de plusieurs cercles d'argent et le manche de son couteau brillait comme s'il eût été d'or massif.

Aussitôt que le premier mouvement d'émotion et de plaisir causé par l'apparition soudaine de cet homme révéré se fut un peu calmé, le nom de Tamenund passa de bouche.

Magua avait souvent entendu parler de la sagesse et de l'équité de ce vieux guerrier Delaware. La renommée allait même jusqu'à lui attribuer le don d'avoir des conférences secrètes avec le Grand-Esprit.

Le chef huron s'écarta de la foule et alla se placer dans un endroit d'où il pouvait contempler de plus près les traits d'un homme dont la voix semblait devoir avoir tant d'influence sur le succès de ses projets. Les yeux du vieillard étaient fermés comme s'il eût été fatigué de les avoir eu si longtemps ouverts sur les passions humaines. La couleur de sa peau différait de celle des autres Indiens ; elle semblait plus foncée ; cet effet était produit par une foule innombrable de petites lignes compliquées, et de figures différentes qui y avaient été tracées par l'opération du tatouage.

Malgré la position qu'avait prise le Huron, Tamenund passa devant lui sans lui accorder aucune attention. Après avoir vu ses deux vénérables compagnons, il s'arrêta au milieu de ses concitoyens, qui se rangèrent pour le laisser passer ; puis il s'assit au centre avec un air qui respirait la dignité d'un monarque et la bonté d'un père.

Il serait impossible de donner une idée du respect et de l'affection que témoignèrent toute la peuplade en voyant un homme qui semblait déjà appartenir à un autre monde.

Après quelques instants passés dans un silence commandé par l'usage, les principaux chefs se levèrent, s'approchèrent de lui tour à tour, lui prirent une main et l'appuyèrent sur leur tête, comme pour lui demander sa bénédiction. Les guerriers les plus distingués se contentèrent ensuite de lui prendre sa robe. Les autres semblaient se trouver assez heureux de pouvoir respirer le même air qu'un chef qui avait été si vaillant et qui était encore si juste et si sage.

Après avoir rendu au patriarche cet hommage de vénération affectueuse, les guerriers retournèrent à leur place et un silence complet s'établit dans l'assemblée.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER
Meilleur des Fortifiants.

manuel Arène, réélu président du Conseil général, était retenu à Paris, et quand il s'agit d'attribuer la présidence effective des travaux de l'assemblée départementale, ses collègues, par un vote unanime, choisirent le docteur Maestrati comme premier vice-président.

Il déploya dans cette tâche délicate ses qualités de bonhomie, de tact et de finesse et fit excellente figure au fauteuil présidentiel. Quelques-uns avaient pensé à lui pour un mandat législatif. Il les remercia en souriant :

— Voyez vous, disait-il, il n'y a dans le Parlement que deux catégories de médecins : Un tout petit nombre de princes de la science et une trop grande quantité de médecins sans clientèle. Il n'y a pas de place pour les praticiens simplement amoureux de leur profession.

Et il ne voulut jamais démordre d'une résolution qui, espérons-le, ne restera pas définitive, car ce ne peut être là son dernier mot !

En servant modestement et utilement son parti, le docteur Maestrati garde cette satisfaction du devoir accompli qui, pour les hommes comme lui, est la plus belle des récompenses. Il garde aussi l'amitié et le dévouement de ses amis et la sympathie respectueuse de ceux-là même qui furent ses adversaires. Et cela suffit à cet homme simple, loyal et infiniment bon.

H. D'ACOR.

(*Le Phare de la Corse*).

PROTESTATION
de Mgr l'Evêque d'Ajaccio

Monseigneur Louis Olivieri, évêque d'Ajaccio, vient d'adresser la lettre suivante à M. Combes, président du Conseil :

Kreo, en tournée pastorale, le 1er mai.

A Monsieur le Ministre des Cultes, Président du conseil des Ministres,

Monsieur le Président,

J'ai reçu votre circulaire du 9 avril et celle du 11 du même mois.

Je regrette de ne pouvoir déférer aux invitations qui y sont contenues.

En Corse, les lieux de culte dont il est question dans votre première lettre, édifiés et entretenus par la piété des populations, autorisés par nos prédécesseurs, sont desservis par des prêtres séculiers.

Leur fermeture enlèverait à un très grand nombre de fidèles, éloignés des centres paroissiaux, la possibilité de remplir leurs devoirs religieux.

Puis-je, dans ces conditions, assumer la responsabilité d'une suppression qui porterait un très grand préjudice aux âmes et ne manquerait pas de faire surgir de vives récriminations ?

Ma conscience ne me le permet pas.

Pour ce qui fait l'objet de votre seconde circulaire, j'ai le devoir de déclarer que le ministère de la prédication relevant de la juridiction spirituelle, l'Evêque a le droit d'en régler le service dans son Diocèse.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, les sentiments de la plus haute considération de votre très humble serviteur.

† LOUIS, *Ev. d'Ajaccio*.

Bulletin Financier

Paris, le 4 mai 1903.

A l'exception des Mines d'Or de plus en plus faibles, l'ensemble du marché fait remarquer une nouvelle amélioration qui se manifeste surtout sur notre Rente, qui monte à 98.40. Les Fonds Etrangers sont fermes, sauf le groupe minier. Nos Grandes Sociétés de Crédit sont en reprise, le Lyonnais à 2,075, le Foncier à 681, la Société Générale se tient à 678 et le Comptoir d'Escompte à 805.

En Banque, l'Obligation à 4% Grenelle a de nombreuses demandes à 324. Les Chemins Secondaires des Alpes s'avancent à 380.50. L'action Kenya que l'introduction est bonne à 555. Fermeté de l'action Transvaal Electrique et Chemins de Fer à 99 et de l'Obligation à 477 à 476.50 ; cette société vient de nous annoncer un ensemble de recettes documentaires d'une croissance de 12 à 15 hectares. En dépit de la faiblesse du marché, l'avis de Mexique à Gaz fait bonne contenance à 447. La Gold Bar s'échange à 18.75 et la Kakamba à 25.50 pour les ouvertes et à 27 frs pour les unités.

Tous les travaux étant aujourd'hui terminés, l'exploitation des Mines de Zinc et de Plomb de Saint-Barthélemy-le-Plain va commencer incessamment. Elle a pour objectif d'abattre les 40,000 tonnes de minerai reconnu dans la mine et qui n'attendent plus que le puits des mineurs pour être mis au jour.

Hausse des Chemins Français.

Chambre Musicale

Une conférence aura lieu aujourd'hui vendredi, 8 mai, à 9 heures précises du soir, sur l'Ecole classique française.

Au cours de cette conférence seront exécutés les morceaux suivants :

Gluck. — a. Iphigénie en Aulide.
b. Iphigénie en Tauride.
Grétry. — Richard Cœur de Lion.
Gossec. — Le Camp de grand pré.
L'Abbé de l'atteignant. — Fayes l'amour.
Méhul. — Joseph.
1790. — La Danse incroyable.
Garat. — Dans le printemps de mes années.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIGGIANELLO. — Par décision du ministre de l'instruction publique, la commune de Viggianello a été comprise parmi celles qui doivent recevoir du matériel d'enseignement.

⁂

CAMPI. — M. Polidori, instituteur à Campi, a fait dans cette commune devant un très nombreux auditoire, une conférence sur l'Education des enfants par les parents. Cette conférence a été accompagnée de projections lumineuses et a été suivie d'une collecte au profit de la Caisse des écoles.

⁂

ALERIA. — Les habitants d'Aleria organisent pour les 13 et 14 juin une foire avec courses de chevaux. Une société s'est formée sous la présidence d'honneur de M. le sous-préfet Maestracci, et tout fait prévoir que ces courses auront un plein succès.

Les personnes désireuses de faire l'acquisition de chevaux, ânes, mulets, bœufs, vaches, etc., trouveront là un certain nombre de ces bêtes.

⁂

PROPRIANO. — Le brigadier Robert, de la brigade de gendarmerie de Propriano, passe à celle de Pierrefontaine, Doubs.

⁂

MARIGNANA. — M. Geronimi, ancien suppléant, de Serra-di-Ferro, a été nommé adjoint stagiaire, à titre provisoire, en remplacement de M. Paoli, décédé.

⁂

OCCHIATANA. — Les électeurs de cette commune sont convoqués pour dimanche prochain, à l'effet d'élire un membre du Conseil municipal, en remplacement de M. Orsolani, maire, décédé.

M. Antoine Bartoli de feue Lucia, beau-frère du regretté maire, est seul candidat. Son succès sera un nouveau triomphe pour le parti républicain de notre village — M. O. B.

⁂

AJACCIO. — Hier matin, à 11 heures, le nommé Fanucchi Xavier, jardinier, âgé de 33 ans, demeurant rue Fesch, se tenait devant le vestibule de sa maison, lorsque la nommée Calliotti Angeline, porteuse de pain, âgée de 18 ans, lui a porté un coup de couteau à l'épaule gauche.

Fanucchi a riposté par un coup de revolver sans atteindre la fille Calliotti, qui s'est rendue directement à la caserne de gendarmerie pour se constituer prisonnière.

La blessure de Fanucchi paraît sans gravité.

LES CAPUCINS DE LURI

On nous écrit de Luri :

Ils sont partis, nos bons Capucins. Eux aussi, comme leurs devanciers, connaissent le chemin de l'exil. Ils quittent le sol de la Patrie pour aller en lois chercher un refuge à l'étranger et des pays plus hospitaliers.

Pauvres exilés ! Comme vos accents allaient aux cœurs dans des sanglots partagés que provoquèrent vos adieux !... C'était le dernier chant du cygne, lorsque du haut de la chaire le Père Fidèle ne faisait entendre dimanche dans l'église du couvent.

Et puis, plus rien ! Sinon la nuit, la nuit la plus profonde, le silence du tombeau !... Ils sont partis !

En vain le touriste, comme le plus humble voyageur, interrogera ces lieux naguère si animés, ouverts à l'hospitalité la plus franche et toute pleine de cordialité. Ils sont partis !...

On ne les entendra plus évangéliser dans nos églises. On ne les verra plus traverser nos campagnes et porter des secours d'une main discrète, à la veuve, à l'orphelin. Ils sont partis !...

Fils de Saint François, à travers l'espace qui nous sépare, nous ne vous disons pas adieu, mais au revoir !...

⁂

M. le Juge de Paix du canton de Luri a procédé hier à l'apposition des scellés aux couvents de Luri et de Pino.

Il ne s'est produit aucun incident.

LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur,

MM.

de Peretti Augustin-Louis, capitaine au 55e de ligne, 25 ans de services.

Vincensini Toussaint-Noël, adjudant à la 19e légion de gendarmerie, 26 ans de services, 23 campagnes.

Angely Jean-Louis-Auguste, lieutenant en premier au 18e escadron du train des équipages militaires, 23 ans de services, 10 campagnes.

Guidoni Jean Pierre-Martin, officier d'administration de 1re classe du service de l'intendance dans la division de Constantine, 28 ans de services, 12 campagnes.

Cecaldi Vincent, officier d'administration de 1re classe, comptable au pénitencier militaire de Bossuet, 28 ans de services, 11 campagnes.

Fabiani Louis-Alexandre-Joseph-Marie, capitaine au 3e régiment de zouaves, 10 ans de services, 7 campagnes, Tonkin et Chine, a reçu des éclats de balle qui ont déterminé une légère conjectivite de l'œil gauche et une ecchymose de la face palmaire de la phalangette du petit doigt de la main gauche, le 27 décembre 1896, à l'attaque d'une position pirate à Kau-Tau-Muong-Lom.

⁂

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers dont les noms suivent :

Susini Antoine, adjudant au 1er régiment de zouaves, 13 ans de services, 13 campagnes.

Rutili Antoine François, brigadier à la compagnie de gendarmerie de Tunisie, 18 ans de services, 13 campagnes, 1 citation.

Clementi Pierre-Ange, sergent à la 18e section de chasseurs forestiers, brigadier domanial des eaux et forêts à La Calle, 34 ans de services, 10 campagnes.

Nécrologie

Mme M.-E. LAZAROTTI

Mlle Marie-Elisabeth Lazarotti, qui vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans, était une de ces femmes accomplies dont le type tend malheureusement à se perdre. Son esprit cultivé, ses manières distinguées faisaient le charme du cercle très restreint d'amis au milieu desquels elle vivait. C'était avant tout une femme d'intérieur, et les enfants de son frère avaient trouvé en elle une seconde mère après la disparition prématurée de celle qui leur avait donné le jour.

Mlle Lazarotti pratiquait la charité avec une discrétion qui en doublait le prix : aussi elle sera sincèrement regrettée par les nombreux malheureux qu'elle secourait.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Sainte-Marie jeudi matin à dix heures, au milieu d'une affluence extraordinaire. Le deuil était conduit par M. Sébastien Lazarotti, ancien président du tribunal de commerce, membre de la chambre de commerce ; son beau-frère, M. Sébastien Belgodere, son fils, et d'autres parents. Sur tout le passage du cortège les magasins étaient fermés.

Après l'absoute, l'inhumation a eu lieu dans le caveau familial.

Nous prenons une vive part au deuil de M. Sébastien Lazarotti, des familles Suzzarini, Belgodere et Lazarotti, et leur présentons nos plus sincères condoléances.

⁂

M. ANTOINE CASANOVA

La nouvelle de la mort de M. Antoine Casanova apportée mercredi matin a produit une grande émotion parmi ses nombreux amis de Bastia. Il a été enlevé en quelques heures, par un épanchement sanguin que la science a été impuissante à arrêter.

M. Casanova s'était retiré près d'Erbalunga, dans la charmante villa qu'il s'était fait construire, où il vivait tranquille et heureux auprès d'une compagne adorée. La mort l'a surpris ; il n'a pas même eu le temps de l'apercevoir à son chevet.

M. Casanova avait fait la campagne de 1870 dans l'artillerie et avait fait son devoir ; il fut nommé ensuite officier de réserve. Caractère foncièrement bon, il était tout heureux de rendre service ; c'était un ami sûr, un cœur vraiment généreux.

Les obsèques ont eu lieu à Erbalunga, en présence de nombreux amis accourus de Bastia et de presque toute la population du village. Après la cérémonie funèbre, le cercueil a été placé sur un corbillard qui disparaissait sous les couronnes et gerbes offertes par la famille et les amis et transporté à Bastia où l'inhumation a été faite au cimetière.

Nous présentons toutes nos condoléances à Mme veuve Casanova et aux familles Casanova.

Association des Membres de l'Enseignement

Les membres du groupe bastiais de cette Association sont priés de vouloir bien se réunir dimanche prochain 10 du courant, à 1 heure précise de l'après-midi.

Ordre du jour : Election de membres du Comité ; approbation du rapport financier ; vote sur les modifications aux statuts et au règlement relativement à la question du prélèvement.

Le Délégué, L. LEPIDI, P. POLESTI.

LOTERIE
du Patronage des Ecoles Laïques

1re liste des Lots

Une paire bottines vernies, H. D.
Une boîte savon antiseptique, L. Teillet.
Une bouteille Cédratine, Anonyme.
Une bouteille Gentiane Quina, Anonyme.
Une bouteille vin du Cap, Anonyme.
Une bouteille Eau de Cologne, Anonyme.
Une bouteille Eau dentifrice, Anonyme.
Un éventail fantaisie, X. M.
Une boîte enveloppes, Anonyme.
Deux coquillages du Japon, B.
Un chapeau de paille, Anonyme.
Un chapeau de feutre, Anonyme.
Une casserolle émaillée, Anonyme.
Une cravate, M.
Six mouchoirs, R. F.
Un porte-monnie, Anonyme.
Une boîte pâtes, Anonyme.
Une paire sandalettes, Anonyme.
Une vue de Bastia, Anonyme.
Un vase porcelaine, Anonyme.
Un porte-allumettes fantaisie, Anonyme.
Un porte-allumettes fantaisie, Anonyme.
Un volume doré sur tranches, Z.
Un volume doré sur tranches, A. B.
Un volume doré sur tranches, L.
Un volume doré sur tranches, N. O.
Une pochette, Anonyme.
Un volume, Anonyme.
Un volume, Anonyme.
Un volume, Anonyme.
Un volume, Anonyme.

La deuxième liste de lots paraîtra prochainement.

Badigeonnage des Maisons

Le Maire de la ville de Bastia rappelle à ses administrés qu'aux termes de son arrêté du 20 juillet 1901, dûment approuvé par M. le Préfet de la Corse, le 20 du même mois, le délai pour l'exécution de badigeonnage des maisons comprises dans le premier quartier, est expiré le 15 août 1903, sans que tous les immeubles qui figurent dans ce quartier aient été badigeonnés. Mise en demeure est donc adressée aux propriétaires retardataires de ne plus différer l'exécution des travaux.

Ce premier quartier comprend les maisons englobées dans le polygone dont le périmètre est formé par les voies ci-après :

Rue Miot (côté Sud), place Saint-Nicolas, rue du Nouveau Port, route du Cap, jusqu'à la rivière du Toga, et de ce dernier point par la ligne limitant à l'Ouest le périmètre de l'octroi.

Sont également comprises dans le premier, les maisons bordant le boulevard Paoli. (Les maisons de ce boulevard ayant façade sur d'autres rues devront être faites en entier.

⁂

Il rappelle également que le délai fixé pour le badigeonnage des maisons comprises dans le deuxième quartier, est d'une année à compter du 18 août 1902 ; que ce délai expirant par conséquent le 18 août 1903, les propriétaires des immeubles qui figurent dans ce deuxième quartier, ne doivent pas retarder plus longtemps l'exécution du badigeonnage.

Le deuxième quartier comprend les maisons bordant :

La rue Miot (côté nord), rue de l'Opéra, boulevards du Palais, Paoli, soues des Ormeaux, rues Saint Roch, Saint François, montée de l'Hôpital militaire, rue Salvator Viale, rue et place de la Fontaine Neuve, rues Maggina, des Jardins, boulevard de Cardo, rue et place Favalelli, rues Saint Angelo, de la Manutention, Sainte Elisabeth, place Campanari, montée de la Filippina, et toutes les maisons comprises dans le périmètre de l'octroi entre le couvent des Capucins et la tête nord du tunnel.

Bastia, le 7 mai 1903.

Recensement des chevaux

Le Maire de la commune de Bastia, a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de chevaux, jaments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, que la Commission de classement opérera dans la commune le 8 juin de 6 à 8 heures du matin et qu'elle se réunira place Saint-Nicolas.

Il les invite à s'y trouver afin de présenter tous les animaux ayant atteint l'âge minimum fixé par la loi, qui leur appartiennent.

La publication par affiche étant seule obligatoire, le défaut de tout autre mode de publicité ne constitue pas une excuse pour MM. les propriétaires qui ne présenteraient pas leurs animaux. — Tout animal non atteint doit être présenté isolément, muni d'un bridon et d'un licol, et non d'un licol seulement. L'examen des animaux aura lieu en suivant l'ordre alphabétique des propriétaires.

Les propriétaires de chevaux, jaments, mulets et mules qui ne se rendent pas au lieu de réunion, peuvent, conformément aux dispositions du titre VIII de la loi du 3 juillet 1877 (art. 51) être déférés aux tribunaux et sont passibles d'une amende de vingt-cinq francs à mille francs. En outre, ceux qui présenteraient, en faisant sciemment de fausses déclarations, des animaux déjà refusés définitivement ou réformés antérieurement aux lieu et place d'autres animaux aptes au service, pourront également être déférés aux tribunaux et condamnés à une amende de cinquante francs à deux mille francs.

A Bastia, le 7 mai 1903.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 5 à midi, + 18 5 à 7 heures du soir, + 17 5 Maxima, + 21 1 Minima, + 13 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. 350, 759 mm. 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — Dans la matinée calme.
Dans l'après-midi, N.

Etat du ciel, demi-couvert.
Pluviomètre, à midi : 8 mm.

Ponts et chaussées

L'ouverture des examens du second degré pour les candidats à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées du département de la Corse aura lieu à Marseille, le 17 juillet.

⁂

Obsèques

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Tosi, née Eliegi, décédée dans sa quatre-vingtième année après une longue maladie. Le deuil était conduit par son gendre, M. Antoine-Jean Pietri et ses cousins.

— Mme veuve Roy née Alessandrini a succombé à la maladie qui la minait depuis longtemps, malgré les soins prévenants et affectueux de ses filles : elle était âgée de 81 ans.

L'inhumation a été faite à Erbalunga, pays d'origine de la défunte.

Chemins de fer

M. Canbetti, nous chef de gare à Bastia, passe au bureau de la direction ; il est remplacé par M. Jacques Filippi, chef de gare à Vivario.

⁂

SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

⁂

Pièces fausses

Il nous faut mettre en garde nos lecteurs contre la mise en circulation de pièces de 2 francs, de la Semeuse de Roty, au millésime de 1899, parfaitement imitées. La frappe est légèrement un peu moins délicate que celle des pièces vraies ; le poids est supérieur de près d'un demi gramme ; sa composition présente un mélange de métal blanc et d'aluminium : elle n'a aucune valeur.

⁂

La Lyre Bastiaise

Notre fanfare a inauguré mercredi soir ses concerts d'été avec un programme bien élaboré. La fantaisie « Sur les bords de la Loire » et celle pour saxophone-alto ont été exécutées à la grande satisfaction du public.

Nous sommes heureux de constater les progrès de la *Lyre Bastiaise* et en félicitons sincèrement son dévoué chef, M. Sauveur Aymo, ainsi que tous ses camarades.

⁂

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

Exacte vérité

Le Cendre (Puy-de-Dôme), le 29 septembre 1902. J'avais souvent des vertiges, des maux de tête, d'estomac et des bourdonnements d'oreilles. Les Pilules Suisses m'ont promptement soulagée et ont réussi à me guérir parfaitement. Vous pouvez le publier, c'est l'exacte vérité. Mme Vve BARJAT. (Sig. lég.)

⁂

Tombé à fond de cale

Un très fâcheux accident s'est produit lundi soir, à Marseille, à bord du vapeur *Ile-de-France*, des Transports Maritimes, qui est en ce moment en réparation au bassin de radoub. A l'heure que nous indiquons, le gardien du navire, Raffaelli François, âgé de 48 ans, conduisait un inspecteur de douane qui avait à visiter l'entrepont. A un moment donné, Raffaelli se trouva près d'un panneau ouvert sur la cale. Il se buta contre le rebord du panneau, perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de quatre mètres environ. Dans sa chute, le malheureux Raffaelli se fractura la base du crâne et mourut quelques instants après.

M. Lances, commissaire de police du XVe arrondissement, se rendit immédiatement sur les lieux pour accomplir les formalités d'usage. Le docteur Tuffou, qui avait accompagné le magistrat, ne put que constater le décès.

Le corps du malheureux Raffaelli a été transporté au cimetière au dépositoire Saint-Pierre.

⁂

Occasion

VOITURE mylord à vendre pour cause de décès. S'adresser au concierge, 23, boulevard Dubouchage, Nice.

⁂

Bibliographie

Nous avons annoncé que M. le commissaire spécial Paoli va publier prochainement un livre d'un intérêt anecdotique tout à fait charmant où sont notés les mille petits incidents de la vie de la reine Victoria en France et particulièrement à Cimiez.

Dès son apparition ce livre sera aussitôt traduit en anglais par les soins de la Cour de Londres.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

An Port

Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 22 passagers et 26 tonnes de marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Armand, est arrivé de Nice avec 25 passagers et 7 tonnes.

⁂

Vin de propriétaire

La Maison Moselli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

A Louer

Un appartement situé boulevard de Cardo, 7. S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

NAISSANCES

Faggianelli Pauline-Blanche-Marie.

DÉCÈS

Biasotti Joseph, marié, 51 ans, de Torreha (Italie).
Ghionni Jean, 14 mois, de Bastia.

Le Larousse Illustré

La fascicule de cette semaine du Nouveau Larousse Illustré s'ouvre par un tableau symbolique fort intéressant sur la Poste : dix-neuf figures très vivantes nous montrent les courriers et facteurs des divers pays et des diverses époques, le tri et le timbrage des lettres, l'intérieur ambulant, etc. Un article substantiel sur l'histoire et l'organisation actuelle du service des postes accompagne cette belle planche. Ajoutons que le même fascicule contient encore un autre tableau synthétique sur les Poissons, une jolie page qui ne présente pas moins de 48 spécimens très variés, et signalons pour le texte d'excellents articles scientifiques sur les mots Portulan, Potasse, Poussière, Pétrolier, les biographies de Potter, Pouchet, Pouchitze, les mots Potager, Prune, Poudre, Poste, etc. (La fascicule bi rantonne chez tous les libraires.)

F. B.

Poste restante, Bastia

Rappelez lettre 1er janvier 1901 négligée recevrez alors nécessaire

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

20, Boulevard Paoli

A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Montre, Chapelets, Médailles, Médailles en Croix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, même au détail, à des prix extrêmement réduits et défiant toute concurrence.

La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les mouchoirs, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.

La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.

Rouen, Pendules, Réveils et Bijoux

00220

Bourse de Paris

	6 mai.	7 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.17	98.05
— 3 p. 0/0 amortis.	98.00	98.10

Dénonciation
Nouvelles Maritimes

L'ESCADRE DE LA MÉDITERRANÉE à Salonique

Une dépêche de Toulon annonce qu'une partie de l'escadre de la Méditerranée est partie pour Salonique.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

Les Capucins de Paris

Le tribunal correctionnel de la Seine a rendu son jugement contre les seize Capucins qui ont refusé de se dissoudre.

Les Pères ont été condamnés à 25 francs d'amende chacun.

Le jugement a été accueilli aux cris de : « Vivent les Capucins ! vive la liberté ! »

LE PROCÈS BOULAINE

Le fameux banquier Boulaine est cité à comparaître le lundi, 18 mai prochain, devant la neuvième Chambre correctionnelle pour répondre de douze prévention.

Les débats occuperont au moins quinze audiences.

La défense de ce fameux escroc sera présentée par Me Viraut.

L'AFFAIRE HUMBERT

L'affaire Humbert touche à sa fin !

M. Leydet fera extraire demain toute la famille de la Concierge et interrogera les uns et les autres pour la dernière fois.

LES EVÉNEMENTS DU MAROC

Un combat sanglant

On télégraphie de Melilla qu'un combat sanglant a eu lieu près de Médimne, entre les rebelles et les troupes impériales.

Ce sont ces dernières qui ont été battues, et qui ont eu un très grand nombre de morts et de blessés.

EN TURQUIE

Depart de la Mission pour Saint-Pétersbourg

On télégraphie de Constantinople :

Une mission extraordinaire est partie pour Saint-Pétersbourg, où elle présentera au tsar des excuses pour le meurtre de M. Chicherbina et les remerciements du sultan pour les dispositions pacifiques du gouvernement russe.

AU MEXIQUE

Morts de la Peste

On télégraphie de Mexico :

La peste commence à faire des ravages sérieux.

Le nombre des décès par jour est de 40 à 50.

EN ALLEMAGNE

La princesse Louise

Une dépêche de Lindau annonce que la princesse Louise Antoinette et l'enfant, qu'elle vient de mettre au monde, se portent bien ; et qu'ils resteront à Lindau environ six semaines.

D'après un accord privé intervenu entre le roi de Saxe et les avocats de la princesse, l'enfant serait ensuite amené à Dresde.

Dans certains milieux on suppose le roi de Saxe de songer à faire enlever l'enfant, surtout si, dans les premières semaines, les traits accusaient une ressemblance suffisante avec le prince héritier de Saxe pour écarter l'hypothèse de la paternité de M. Giron.

Pareil enlèvement serait, aux yeux de la princesse, une véritable trahison et pourrait donner lieu à un drame nouveau.

EN ITALIE

La Visite de Guillaume au Pape et la Presse

Les journaux de Rome et les Italiens se montrent fort mécontents de la visite solennelle rendue par l'empereur d'Allemagne au Saint-Père et des marques de déférence qu'il n'a cessé de lui rendre, pendant son séjour à Rome.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèverie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et de vin exquis de propriétaire.

Bains de Puzzichello

2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de revenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME LA SOIF ET ASSAINIT L'EAU
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de Dr RICQLÈS

AUX AMATEURS DU BON VIN

M. Orcste BIAGINI

Bastia 5, Avenue Carnot, 5 Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et d'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le fiasco.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAOUR-EL-HEU, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

La Maison
Dcux MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des soutres soumis par un laboratoire de 50 k. des marques A. Boude et fils et Louis Ermien et du sulfate de cuivre.

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cubes morceaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des courses régulières de Paris, 1er litre, débité à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :
Du pétrole atlantic,
Des sucres cassonades entre au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De même que les caisses Mako et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Un grand assortiment de conserves alimentaires fer choix.

Des noix de Grenoble très jolies.
Des bleu-outremer en pastilles parfumées.
Ainsi que des sucre, repasser, anchois et de l'orge du pays pour semence.
Des légumes secs bien assortis.
Lanterne de Provence, décorande extra, pour semence.
Vesse noire et blanche.
Des bougies « La Brillante » et bougies Fournier.
Savon Candor et Dorlor de 500 gr.
Le surplus de sa réserve de vins :
Malvoisie blanc à 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0,30 à 0,60 le litre.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte.

L'excellent Cigare MATTEI le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Baigneuse	2.50	Elisa	1.50	Annoncée argentés	2.25	Flor de Bellard	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palounas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	2.50
La Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genay Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,75
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,50
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettes avec plume	0,50
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mille)	
Judith	4.75	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphis (A)	15.00
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)	16.00
Rizzos (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	La Commandeur	2.25	— Bandes roses	19.00
Londrès	6.50	Flor de Cabinesto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Couranta	20.00
Renouvel P.	7.00	Hermelia	7.00	Monitor	4.00	— Tordus	20, (illegible)
Trabucos T.	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Langs et Fins	(illegible)
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne lux. - E. C.	22.00
Colombino	10.00	Flor de Libelar	8.00	Récompensa	5.00	Bandes dorées	24.00
Los Chiolères	10.00	Otello	10.00	Saucerdia	9.00	Courts	24.00
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Japon	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Havane grand Trabucos	24.00
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos	28.00
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	30.00
							le mille
						Cigares Toscans	44.00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	26.00
						Brissacos (avec paille)	24.00

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — SAMEDI 9 MAI 1903 — N° 115

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 »	6 »	12 »

Union postale, et autres pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Grégoire.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 18 m. — Coucher, 6 h. 40 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart, le 19
Fête de demain : Saint Antoine, évêque.

8 Mai

FUMURE DU CÉDRATIER

Réponse à M. A. N. à Vico

Le cédratier a fait autrefois la fortune de quelques propriétaires : il pourrait faire naître l'aisance au sein de la population insulaire, si elle savait s'entendre pour la vente et la manipulation des cédrats, et si l'administration daignait lui accorder les facilités voulues pour lutter contre la confiserie italienne.

Comme les autres sujets de la famille des aurantiacées, le cédratier ne réussit qu'à bonne exposition, dans les endroits où la chaleur, l'eau, l'air et la lumière se font pas défaut, et où les gelées et le froid ne se font pas sentir.

Il faut à cette essence une terre autant que possible douce, profonde, fraîche et bien cultivée ; dans les terrains humides et compacts, elle vient très mal. Aucune terre ne lui convient mieux que les alluvions des vallées, alluvions calcaires sur certains points de l'île et granitiques sur la plus forte étendue de son territoire agricole et arable. Toutefois, il convient de dire qu'au point de vue de la nature du sol, le cédratier ne se montre pas trop exigeant, à la condition, cependant, qu'il soit à bonne exposition, qu'il reçoive les arrosages voulus (100 à 300 litres d'eau tous les jours en été) et qu'il ait à sa disposition une abondante provision de matières fertilisantes assimilables, répondant aux exigences de la plante.

D'après une analyse des feuilles, bois et fruit du cédratier cultivé en Corse, que nous avons sous les yeux, voici quelle serait sa composition :

Azote total	0.482 0/0
Acide phosphorique	0.001 —
Potasse	0.268 —
Chaux	0.165 —

Si nous considérons, dans leur généralité, la composition des terres de la Corse, nous voyons qu'elles sont en général de formation granitique dans les arrondissements d'Ajaccio, Calvi, Sartène et une partie de celui de Corte, c'est-à-dire qu'elles sont argilo-siliceuses, silico-argileuses et même siliceuses, avec ou sans calcaire ; dans les plaines des arrondissements de Corte et Bastia, elles sont alluviales, avec calcaire.

Par leur constitution géologique même, toutes ces terres manquent en général de chaux et d'acide phosphorique, excepté, nous le répétons, sur certaines parties des arrondissements de Corte et Bastia. Or, le cédratier est précisément gourmand de potasse et de chaux qui servent à la formation de bois, du fruit et des feuilles. Il faut donc, avec la potasse et l'azote, la première assez abondante dans le sol, mais non immédiatement assimilable, le second généralement en faible proportion, il faut de l'acide phosphorique et de la chaux.

Jusqu'ici, les cultivateurs de cédratier en Corse se sont contentés d'apporter ces éléments fertilisants sous forme de fumier, de crottins de moutons et de chèvres, de détritus de plantes, de lapins enfouis ou verts, tous engrais pauvres, par leur origine même ou par les éléments alimentaires du bétail obtenus dans le pays, en azote, acide phosphorique, potasse et chaux exigés par le cédratier. De telle façon que si l'on veut continuer à se servir de fumier, crottins, lapins, détritus organiques, etc., obtenus dans le pays, on doit, pour en tirer le meilleur parti possible, les compléter par l'apport d'acide phosphorique, de chaux, d'azote et de potasse.

Cette façon de faire met le coût de la fumure à un prix assez élevé ; en outre, elle ne fournit pas toujours les résultats voulus, car soit que l'on donne trop de fumier ou de crottins, soit que la fumure verte au lupin soit trop intense, le cédratier s'importe vite à bois et les fruits font défaut.

Pour notre part, après expériences répétées, basées sur le rendement moyen et les exigences fertilisantes du cédratier, nous conseillons l'emploi des formules suivantes :

1. Pour terrain argileux ou argilo-calcaire ou peu fort :
1.000 kg. superphosphate animalisé (1).
300 kg. chlorure de potasse, 48/50.
400 kg. nitrate de soude, 15/16.
2. Pour un terrain sablonneux :
1.000 kg. superphosphate animalisé.
300 kg. chlorure de potassium, 48/50.
300 kg. sulfate d'ammoniaque, 20/21.

Il va sans dire que si le terrain est défriché depuis peu, si c'est un ancien maquis, ou une ancienne prairie, la dose de nitrate de soude et de sulfate d'ammoniaque sera réduite de moitié, et l'on donnera, avec le superphosphate, 5 à 600 kilos par hectare de plâtre, afin de favoriser la transformation de l'azote nitrique.

L'application des engrais précités doit se faire de novembre à février ; ils seront répandus au pied du cédratier, sur toute la surface embrassée par les branches, en donnant à chaque arbre la part qui lui revient (diviser les quantités d'engrais ci-dessus par le nombre de pieds à l'hectare).

On peut mélanger au préalable le superphosphate et le sel potassique, mais le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque seront toujours répandus séparément.

La fumure du cédratier, telle que nous la comprenons, permettra d'accroître notablement le rendement en fruits et de compenser par cela les prix dérisoires auxquels sont tombés les cédrats ces dernières années. C'est pourquoi nous vous convions à faire usage des engrais que nous venons d'indiquer.

J.-B. Castelli.

(1) Le superphosphate animalisé contient 1 0/0 d'azote organique et 13 à 15 0/0 d'acide phosphorique soluble à l'eau et au citrate.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

9 mai 1769. — Victoire de Pontenovo remportée sur les patriotes corses.

Avec cette défaite des patriotes, sonne la dernière heure des luttes qui de temps immémorial ensanglantaient la Corse.

On peut dire : Pourquoi, si les Corses désiraient la domination française comme ils l'ont prouvé, ont-ils lutté avec tant d'énergie contre les Français. !

Parce que nos pères croyaient que la France nous conquérait pour le compte de Gênes.

Les Corses sont naturellement Français ; ils le deviennent mieux en donnant un successeur à ceux qui avaient un instant présidé à leurs destinées : Charlemagne, Henri II et François II, aussi bien que par la conquête.

L'Impôt sur le Revenu

Le ministre des finances n'a pas encore arrêté d'une façon définitive ses résolutions en ce qui concerne l'impôt sur le revenu dont il doit saisir la Chambre dès la rentrée. On sait toutefois que cet impôt ne sera ni l'impôt global et progressif, dont M. Rouvier s'est toujours montré l'adversaire, ni l'impôt de statistique, considéré comme insuffisant par une partie de la majorité républicaine.

Le ministre inclinerait en ce moment pour le système suivant : deux des quatre contributions, l'impôt des portes et fenêtres et la cote mobilière, seraient supprimées. A la propriété bâtie, on demanderait, au prorata de sa valeur, la ressource abandonnée par la suppression de l'impôt des portes et fenêtres, et à une transformation de la cote personnelle, on demanderait de combler le déficit résultant de la suppression de la cote mobilière.

La nouvelle cote personnelle varierait suivant la position sociale de l'imposé et serait basée suivant des règles qu'énumérerait le projet de loi, d'après les signes extérieurs de la richesse, valeur de la propriété ou du loyer, chevaux, domestiques, etc. Il n'y aurait ni déclaration, ni de la part de l'administration, ni inquisition. Enfin, on ne demanderait à la propriété bâtie et à la cote personnelle que les ressources équivalentes à l'abandon des deux contributions.

C'est à ce système que le ministre paraît devoir se rallier. Quant au projet de budget pour 1904, M. Rouvier ne pense pouvoir le déposer que dans les premiers jours de juin.

Postes et Télégraphes

Ont été reçus au concours du surnumérariat des postes et télégraphes des 18 et 19 décembre, avec les numéros de classement ci-après :

37. J.-M. Mariaggi.
97. L.-F.-A. Santoni.
99. A.-J. Cuneo.
118. E. Novella.
241. Louis Costa.
401. J.-T. Petroli.
510. E. Quilichini.
530. A.-M.-J. Bagnoli.
569. C.-P. Campana.
617. F.-P. Rocchi.
621. P. Gaspari.
627. C. Orecchioni.

Réserve et Territoriale

M. le lieutenant-colonel Poggioli, commandant le 116e régiment territorial d'infanterie, prie MM. les officiers de la réserve et de la territoriale, de toutes armes et de tous services, de vouloir bien se réunir dimanche 10 mai, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville de Bastia, salle du conseil, pour y recevoir, du commandant Grisoni, du 116e régiment territorial d'infanterie, communication d'une question qui les intéresse tout particulièrement.

Certificat Pédagogique

Les instituteurs dont les noms suivent ont été déclarés admissibles aux épreuves orales de l'examen du certificat d'aptitude pédagogique de la session du 25 février 1903 :

MM.
Bernardi, instituteur stagiaire à San Gavino d'Isolaccio.
Bonifacy, inst. adjoint à Pila Canale.
Campana, instituteur à Talasani.
Culioli, instituteur adjoint à Bonifacio.
Denesi, instituteur public à Lento.
Devillars, instituteur adjoint à Corte.
Dominici, instituteur adjoint à Luri.
Fogacci, inst. public à Valle di Mezzana.
Giovoni, instituteur adjoint à Calenzana.
Giraldi, inst. pub. à Campo al Quercio.
Leoni, instituteur adjoint à Luri.
Leoni, instituteur adjoint à Reglisse.
Massimi, élève-maître de 3e année à l'École normale.
Moracchini, élève-maître de 3e année à l'École normale.

16 — Feuilleton du Petit Bastiais

UN HOMME SÉRIEUX

par Charles de Bernard

IV

Dans une des premières réunions du comité dont le nouveau conseiller s'était institué président, on décréta la création d'un journal politique, infaillible levain au moyen duquel il n'est pâte si molle qui, dans un temps donné, ne fermente et ne s'aigrisse. Les fonds indispensables furent fournis par des souscriptions volontaires. En cette occasion, les mêmes rivalisèrent de dévouement, comme il arrive toujours au début d'une entreprise.

Le budget soumis, restait à composer la rédaction. Ainsi que le plupart des villes de province d'une importance secondaire, Dunal offrait peu de ressources, malgré ses prétentions au surnom d'Athènes du Nord. Quelques jeunes fabricants d'étoffes, clercs de notaires pour la plupart, avocats volontaires enfin à leur couronne de saule pleureur les branches de bois de la critique, et deux ou trois d'entre eux, quoique leur français sentît le voisinage du pays belge, paraissaient aptes à groupeyer le feuilleton.

Mais, en tissant au même métier tous leurs talents réunis, on n'aurait jamais obtenu l'étoffe d'un rédacteur en chef. D'un autre côté, la place de M. Chevenon commandait certains ménagements et ne lui permettait pas de descendre ostensiblement dans l'arène. D'ailleurs, comme presque tous les hommes de barreau, l'exercice avait plus de confiance en sa langue qu'en sa plume ; il eût parlé six heures sans reprendre haleine, mais n'eût pas écrit six lignes sans rature.

— Je dirigerai la rédaction du *Patriote Dunalien*, disait-il à ses collègues du comité, je serai l'âme du journal ; mais il me faut un aide, un manœuvre, un gâcheur de plâtrons. Tous les hommes politiques ont leurs faiseurs. Mirabeau n'avait-il pas les siens ? Et il savait les choisir : Cantorcet, Cérutti, Chamfort, Calvaire ! Puisque Dunal ne nous offre rien, il faut être à Paris.

Le comité, par l'organe de son président, s'adressa donc à une de ces officines politico littéraires qui expédient en province des hommes de talent à juste prix, à peu près comme les maisons de commission se chargent d'y envoyer des chaises ou des meubles. Poste pour poste, l'officine en question mit à la diligence de Dunal, commission retenue et port non payé, un rédacteur en chef coté mille écus d'appointements, conformément à la commande. Ce rédacteur était M. André Dorsier, dont il convient d'expliquer en peu de mots la position et le caractère.

Le moyen âge italien avait ses condottieri qui, à la tête d'une bande de soudards sans peur, mais non sans reproche, épousaient, moyennant finances, les querelles des princes ou des communes, changeaient de parti s'ils y trouvaient leur intérêt, se ménageaient entre eux, comme font les loups, enfin exploitaient fort habilement la guerre civile en jouant un peu de sang contre beaucoup d'argent.

A ces aventuriers peu scrupuleux il est permis de comparer certains industriels d'aujourd'hui dont la profession consiste à guerroyer la plume à la main, au service de l'opinion qui les paie, sauf à la rouler s'ils trouvent meilleure solde dans le camp ennemi. André Dorsier offrait un échantillon assez curieux de ces condottieri modernes. Enfant perdu de la politique, il traitait cette guerre impossible avec la plus imperturbable insouciance.

Rien n'égalait la promesse de ces déclarations contradictoires et l'aplomb avec lequel il changeait de drapeau, selon qu'il y voyait son profit. Doctrinaire hier, républicain aujourd'hui, demain ministériel, sous deux jours il fût devenu légitimiste, pour peu qu'il y eût trouvé cinq cents francs de bénéfice. Cependant telle était l'adresse qui présidait à ses revirements les plus affrontés, que là où tout autre se fût attiré le nom de renégat, il passait pour un écrivain consciencieux mais égaré quelquefois par l'ardeur de son imagination.

Homme d'entraînement en apparence, parfaitement maître de lui au fond, jugeant avec l'indifférence la plus désintéressée les opinions qu'il soutenait le plus chaleureusement, sans conviction comme sans principes, il avait la mobilité de l'aiguille de la boussole. Aimanté par le ministre, à laquelle ne pouvait l'arracher sa vie découverte et vagabonde, son pôle nord était l'argent.

A l'époque dont nous parlons, André Dorsier arrivait de Bordeaux, où il avait eu un journal républicain très sonné lui. Ce n'était pas la première fois que lui arrivait pareille catastrophe. A la suite du ministère où a été l'opposition, il jouait de malheur depuis quelque temps ; dans le premier cas, son journal mourait faute d'abonnés ; dans le second, le ministère public se chargeait de lui conduire de vie à trépas.

En semblable accident, il revenait à Paris, seul point d'où il pût convenablement s'élancer dans la lice pour fournir une nouvelle course ; car le moyen de faire agréer à Castelnaudary un rédacteur arrivant de Morlaix, ou à Briançon un journaliste frais émoulu de Brives la Gaillarde ? La province est un coquette qui ne choisit ses fournisseurs qu'à Paris.

Passer de la rédaction d'un journal républicain à celle du *Patriote Dunalien*, qui devait être un organe de la gauche, n'était qu'une bagatelle pour Dorsier, qui avait accompli bien d'autres changements de front.

(*A suivre*).

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que
l'emploi régulier
et quotidien
de la
CRÈME SIMON
POUDRE
SAVON SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900

Natali, élève-maître de 3e année à l'École normale.
Ottomani, élève-maître de 3e année à l'École normale.
Scamaroni, inst. adj. à Monaccia d'Aullene.
Sirinelli, élève-maître de 3e an. à l'École normale.
Tiberi, instituteur à Serra di Fiumorbo.
Alessandri, inst. à Trinità (Portovecchio).
Giordani, inst. pub. à Lorette di Tallone.
Ricci, instituteur adjoint à Vescovato.
Bernamanti, élève maître de 2e année à l'École normale.

Bulletin Financier

Paris, le 5 mai 1903.

Le marché reste bien disposé. Notre Rente finit en nouvelle avance à 98.31. Les Fonds Etrangers sont fermes. L'Extérieure monte à 88.05; le groupe turc est en reprise. Les Etablissements de Crédit sont soutenus. Le Crédit Foncier accentue son mouvement de reprise à 838.

En Banque, l'Obligation Victoria-Nimes s'échange à 374, les Houillères de la Corrèze à 428. Messageries Françaises de Madagascar à 25. Omnibus soutenus en reprise à 83 frs ainsi que l'action Tramways Electriques et Chemins de Fer à 492.50 et le Lanzom Orao à 47 frs. La Gold Run se tient bien à 48.75. La Kokumbo est ferme à 35.75: la Compagnie attend, d'un instant à l'autre, une dépêche lui annonçant l'arrivée sur le domaine de l'ingénieur Anderson et de son matériel.

La recrudescence d'activité du marché Anglais se répercute surtout dans le groupe des Chemins de Fer et des Charbonnages et parmi ces derniers, sur la Cie d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Oop-Breton, dont les actions sont à 143 frs, en attendant mieux.

Nos Chemins sont fermes.

Vixerunt

C'est ainsi qu'Edouard Drumont intitulait son article de fond dans la *Libre Parole*, après le vote de la Chambre du 24 mars 1903.

Non, les ordres religieux n'ont pas vécu. Ils vivent et ils vivront tant que l'Eglise de Dieu vivra. En ce moment, tout est perdu hors l'espérance. La seule perspective qui s'ouvre devant nous c'est l'exil et qui sait... Mais ce n'est pas la première fois que l'Eglise de Dieu est persécutée. Toujours elle est sortie victorieuse de la persécution. Elle est sortie victorieuse des catacombes où l'avait ensevelie la puissance des Césars romains. Elle est sortie victorieuse de la persécution déchaînée par Julien l'Apostat. Elle est sortie victorieuse de l'invasion des barbares qu'elle a domptés et civilisés. Elle est sortie victorieuse des ruines amoncelées par Mahomet et ses hordes fanatiques, par Luther et tous les autres novateurs du XVIe siècle. Elle est sortie victorieuse de l'impiété du XVIIIe siècle et de la grande Révolution déchaînée par elle.

Un moment l'on a pu croire « l'infâme écrasée. » Les religieux et les prêtres sont dispersés, traqués, conduits à l'échafaud; une indécente chanteuse remplace la statue de la Vierge Immaculée à Notre-Dame, l'Etre suprême est représenté par un mannequin de paille.

La Barque de Pierre allait sombrer. Jésus qui semblait dormir se lève, il commande. Le libérateur attendu dompte la révolution et restaure la religion. Un *Te Deum* d'actions de grâces fait tressaillir les voûtes de nos temples depuis si longtemps fermés aux splendeurs du culte catholique. Les religieux reprennent leur vie de prière et de mortification. Et l'Eglise de France sort de la persécution plus vigoureuse que jamais.

Maintenant comme en 1793 nous n'existons plus devant la loi. Il ne nous reste plus que l'exil et l'espérance. Mais un si glorieux passé nous est un garant pour l'avenir.

A présent que nous avons reçu l'ordre de partir pour la terre étrangère, nous quittons cette chère France, cette Corse bien-aimée, pétrie par la main des religieux qui furent autrefois son orgueil et sa gloire, la mort dans l'âme, l'espérance au cœur et la prière sur les lèvres.

Arrivés à la frontière, nous jetterons sur la France un regard de compassion et nous dirons: « Seigneur, pardonne-lui, elle ne sait pas ce qu'elle fait ».

Mais avant de partir nous éprouvons le besoin de dire « au revoir » et merci à nos chères familles, à tous ceux qui nous aiment et à tous ceux qui nous écoutaient le pain quotidien. De la terre d'exil, nous prierons pour tous.

Au revoir, et à bientôt!

Un jeune Exilé.

AU COUVENT DE LA SANTA

Une vive agitation s'est manifestée dans le Niolo. A la nouvelle que le juge de paix, accompagné de son greffier et de la brigade de Calacuccia, apposait les scellés aux portes du couvent, une foule nombreuse et irritée s'était ruée sur les lieux. Il serait oiseux d'ajouter qu'en Corse, et surtout chez nos populations montagneuses, les sentiments religieux priment considération. On ne s'étonnera donc pas que cette foule n'ait ménagé aux gendarmes, au juge et au greffier ni malédictions, ni imprécations.

A l'exception de quelques cris de femmes, dont quelques-unes — les habituées du couvent — pleuraient à chaudes larmes, il ne s'est produit aucun incident, grâce à l'esprit pacificateur de quelques personnes qui ont su calmer les personnes surexcitées.

Ce qui est à remarquer chez nos paysans, du moins chez ceux du Niolo, c'est qu'ils pleurent le mal dont ils sont volontairement les auteurs, et prodiguent des soins quand le mal est incurable. Nous savons tous qu'aux élections législatives ils ont voté en bloc pour des candidats qui n'ont guère à cœur les intérêts des congrégations. Pourquoi donc désapprouvent-ils l'expulsion des moines? Ce n'est pas que je veuille faire le procès à nos représentants; je veux tout simplement faire ressortir que les protestations de nos populations en faveur des congrégations sont naïves, bien naïves.

Les moines ont évacué le couvent sans faire aucune résistance.

GRIMALDI VITAL.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois d'avril 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie des services postaux:

Chargé à Bastia: du 2 avril: A ordre 30 c. eau Pardina; Clément 36 s., charbon; Watson et Parker 90 f. acide gallique; Compagnie Transatlantique 10 c. vin; Fil et Cie 1 fût vin; F. Camugli 3 dito; Folitot et Cie 2 fûts huile ressence, 5 s. pulpes; Jouglard 14 corb. légumes, 6 fûts dito; Gentil 33 c. fromages; Fouderie 1 c. vieille ferraille; Ch. Rolland 40 f. acide gallique; Ballini 200 s. charbon; J. Viano 90 dito; Pierraccini 248 dito; Oliva 9 fûts légumes, 8 c. dito; Rouiscol 28 c. dito, 29 fûts dito; Ranfort 9 c. dito, 7 f. dito; A ordre 40 c. dito, 11 c. dito; Ch. Morelli 50 f. dito, 8 c. dito; Emmanuelli 3 700 k. bois de bois.

Du 6 avril: Fulorand 4 fûts écorces citrons; Orsini et Cie 2 bord. vin; Gondoin 2 colis, 1 sac vx cuivre; Agresti 94 s. charbon; Clément 47 dito; Ballini 209 c. dito; de Franchien 1 fût vin quinquina; Ch. Rolland 30 f. acide gallique; A ordre 4 tonnes 2500 k. bois de bois, 10 k. liège; Calendini 4 c. fromages; A ordre 23 corb. poissons, 17 dito langoustes; F. Desgeorges 8 b. cocons secs; A ordre 2 b. déchets soie; A ordre 311 colis primeurs

Du 9 avril: E. Friech 20 f. acide gallique; Ancey 5 s. suif; Quilici frères 13 tonnes bois de frêne; A ordre 250 s. lupins; Verdeil 33 c. fromages; Folitot 1 fût huile olives; G. Barrière 50 fûts ext. ten.; F. Camugli 4 c. vin, 3 fûts vin; Ballini 278 s. charbon; A ordre 401 colis primeurs.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PASTRICCIOLA. — Mlle Alfonsi Faustine, pourvue du brevet supérieur, a été nommée institutrice à Pastricciola, en remplacement de Mlle Massimi, admise faire valoir ses droits à la retraite.

VENACO. — La nommée Marie A., âgée de 20 ans, a accouché d'un enfant mâle, puis est allé l'enterrer, la nuit, à un kilomètre du village.

Le parquet de Corte, informé de ces faits, s'est rendu sur les lieux, a fait déterrer l'enfant et l'a soumis aux constatations légales. La fille A. a été arrêtée et écrouée à la prison de Corte.

PROPRIANO. — Le gendarme Soujon est nommé brigadier à Propriano.

MANSO. — Sur la proposition de Mlle Villanova, institutrice à Montestremo, et de M. Spinosi, instituteur à Manso, le Conseil municipal de cette commune a voté la somme de 20 francs pour la création d'une caisse des écoles.

Les parents des élèves ont fait une petite souscription pour la même caisse.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 9 à 15 fr. les 100 k.	
Nouvelles, 20 à 35 fr.	id.
Tomates, 90 à 120 fr.	id.
Petits pois, 25 à 50 fr.	id.
Fèves, 10 à 25 fr.	id.
Haricots verts, 70 à 150 fr.	id.
Pommes, 25 à 240 fr.	id.
Cerises d'Espagne, 75 à 120 fr.	id.
Nèfles d'Algérie, 30 à 35 fr.	id.
Fraises ananas, 250 à 300 fr.	id.
Asperges, 0 25 à 2 fr. la botte.	
Artichauts, 0 20 à 0 80 la douzaine.	
Citrons, 15 à 25 fr.	le 1000.
Oranges, 35 à 50 fr.	id.

Oasis de Marseille

Charbon du Var, 8 50 à 10 50 les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 8 50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 24 1/2; paine 5/6 en vrac, 32 50; cassé rangé en caisses de 50 k., 34 50.

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR
de
LA SURDITÉ
d'une
MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ

Prenez pour exemples les milliers de guéris dont les témoignages sont exposés au Salon des Autogr., hse de l'Institut de la Surdité, dont l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous ouvrira, gratis et franco, le journal « La Médecine des Sens » qui explique l'action de l'Antiphone Invisible Bernard et expose clairement la méthode surtout logique, pour la guérison des maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

Nécrologie

On nous écrit de Serra:

Lundi dernier, 4 mai, ont eu lieu à Serra di Scopamene les obsèques du regretté juge de paix de Sartene, M. Joseph Marie Susini. Une foule nombreuse venue de tous les points de l'arrondissement assistait à la levée du corps.

Nous avons remarqué MM. Don Charles de Peretti, maire de Sartene, Hector Durazzo, conseiller général, Lertora, receveur des finances, Pierre Peretti, docteur et conseiller général, Benetti, percepteur, Sylvestre Pietri, Orecchioni, avocat, Jacques Leandri de Tallano, le docteur Filippi, Orecchioni, receveur de l'enregistrement, Ortoli, conseiller d'arrondissement, le commandant Cecoldi de Zoza, Jacques Lucchinacci, adjoint au maire de Levie, Louis Roccaserra, adjoint, Jacques Antoine Maestrati, conseiller municipal, Maestrati, publiciste, François de Peretti, pharmacien, Marc Aurèle de Peretti, Tomasini, receveur des postes de Tallano, Panzani, ancien maire d'Altagène, Filippi Xavier, pharmacien, Giuliani, notaire, Bernardini Dom, adjoint au maire de Sainte Lucie, etc.

Il nous est impossible de donner ici tous les noms des personnalités marquantes de l'arrondissement qui s'étaient rendues à Serra pour la circonstance.

Le journal n'y suffirait pas.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Jean Baptiste Antoine, François-Marie et Guillaume Susini, accompagnés de leurs cousins MM. Leccia, conseiller général de Serra, Antoine Padoue Pandolfi, Jean Paul Pandolfi, Jean Baptiste de Peretti, greffier de Levie, Jacques Leandri et le docteur Filippi.

L'instituteur Comiti, l'abbé Comiti et un enfant de Quenza ont prononcé trois remarquables discours qui ont produit une profonde impression sur les assistants. Nous regrettons de ne pas en avoir le texte que nous aurions reproduit volontiers.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Hector Durazzo de Sartene, le docteur Peretti, conseiller général, Bernardini, juge de paix de Serra, et Vincent de Peretti, juge de paix de Levie.

Nous adressons à MM. Jean-Baptiste Antoine, François-Marie et Guillaume Susini, frères du juge de paix de Sartene, si cruellement éprouvés, l'expression de notre sympathie et de nos condoléances.

TIMON.

Les gelées du mois d'avril

De toutes parts on se plaint des gelées qui ont sévi en Corse du 18 au 21. La vigne qui avait déjà poussé a été détruite et tout porte à croire que les nouvelles pousses n'auront plus la même quantité de raisin.

Les mûriers les plus précoces ont été aussi malheureusement détruits; on pourra compter sur un retard de quinze jours pour la récolte de la feuille. La mise à l'incubation qui se fait généralement le 25 avril ne pourra plus commencer que les premiers jours de mai.

Selon les pronostics et les prédictions des savants météorologistes, le mois de mai verra, lui aussi apparaître quelques gelées vers le 21. L'époque en est critique et dangereuse.

L'année dernière nous avons eu à souffrir de ce même fléau. Il faut se mettre par conséquent en garde contre les intempéries et surtout surveiller avec une rigueur exceptionnelle les variations atmosphériques des magnaneries; maintenir le thermomètre, nuit et jour, dans les 18 à 22 degrés centigrades doit être un des soins particuliers des éducateurs.

En France et en Italie, on ne connaît pas encore toute l'étendue du mal causé par la gelée, mais on sait que, sur de nombreux points les mûriers et les vignes ont souffert.

(*Le Ver à Soie*).

Association des Membres de l'Enseignement

Les membres du groupe bastiais de cette Association sont priés de vouloir bien se réunir dimanche prochain 10 du courant, à 1 heure précise de l'après-midi.

Ordre du jour: Election de membres du Comité; approbation du rapport financier; vote sur les syndications aux statuts et au règlement relativement à la question du prélèvement.

Les Délégués, L. LEPIDI, P. POLETTI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 10 5 à midi, + 16 0 à 7 heures du soir, + 14 6 Maxima, + 18 Minima, + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi, 757 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — dans la matinée N. E. faible.

Dans l'après-midi, O. fort.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi: 0 mm.

Au Lycée

M. Combette, inspecteur général de l'Université, est arrivé hier par le courrier de Marseille et a commencé immédiatement l'inspection de l'économat de notre lycée.

M. Combette est l'auteur de nombreux et excellents ouvrages de mathématiques, très appréciés par les professeurs aussi bien que par les élèves de l'enseignement secondaire. Il est descendu chez M. le professeur Thiers, son ancien collègue.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Negri, commis de l'Office postal tunisien, avec Mlle Angèle Versini, nièce de l'honorable juge de paix de Tunis.

Nous présentons toutes nos félicitations aux futurs époux.

A l'arrivée

M. le chef d'escadron Touche, appelé au commandement de la 1re compagnie de gendarmerie de la Corse, est arrivé hier par le paquebot de Marseille.

A propos de la promotion dont a été l'objet cet officier, on écrit de Côret au *Petit Méridional* de Montpellier:

« Nous nous faisons volontiers l'écho de toute la population de Côret, pour regretter son départ et le féliciter de son avancement.

» Inutile de faire ici l'éloge de M. Touche, qui était estimé, non seulement de ses subordonnés, mais aussi de ceux qui l'approchaient.

» Disons seulement, qu'il est l'un des dignes officiers qui honorent le Gouvernement et l'armée républicaine.

» Cette nouvelle sera accueillie avec satisfaction par les nombreux amis de M. Touche, dont la personne et la famille laisseront dans notre ville d'excellents souvenirs. »

Touristes

Parmi les nombreux touristes qui parcourent en ce moment la Corse, nous sommes heureux de signaler la présence de M. Edouard Troplong, ancien substitut au tribunal de la Seine, neveu de l'illustre président du Sénat et de la Cour de cassation, que tant de liens rattachaient à notre ville.

M. Edouard Troplong a déjà visité les environs de Bastia et se propose de terminer son excursion en parcourant les sites merveilleux de la côte occidentale: Evisa, Piana, Cargese, les Calanche, etc.

Rappelons que le frère aîné de M. Edouard Troplong avait fait ses débuts dans la magistrature comme substitut près le tribunal de Corte.

La Cour de Bastia

Deux députés du Doubs, MM. Georges Grosjean et Charles Beauquier, le premier ancien magistrat, le second archiviste paléographe, licencié en droit, ont trouvé que puisque les tribunaux de première instance jugeaient à trois, les cours d'appel pourraient se contenter du même nombre de juges. Ils sont arrivés ainsi à supprimer 150 sièges dans les cours d'appel et à réaliser une économie d'un peu plus d'un million.

Dans le tableau annexé à cette proposition de loi, le nombre des conseillers de notre cour se trouve réduit à cinq.

Puisque MM. Grosjean et Beauquier tiennent tant à réaliser des économies, ils devraient étudier une proposition tendant à la suppression de 450 députés et de 200 sénateurs. Du coup, il rentrerait un peu d'argent en caisse et les lois seraient mieux faites.

Le temps

Jusqu'à présent, il semble bien que les météorologistes ne se soient pas trompés dans leurs prononciations de mai. Le « joli mois de mai » est pluvieux, couvert, venteux, frileux. Le vieux proverbe corse: *Nè per magghiu...*, n'a jamais eu une plus complète sanction que cette année, et cela durera, paraît-il, ainsi, jusqu'au 28. Allons! il y a encore de beaux jours pour les marchands de bois et de parapluies...; quant aux faiseuses et aux tailleurs qui attendent les commandes d'été... ils peuvent s'en aller..., en villégiature.

Avec çà les cultivateurs sont plus navrés que les tailleurs, car tout est perdu, les vignobles sont presque entièrement détruits, les vergers sont abîmés.... Il ne nous reste que le percepteur.

Ecole de maistrance

Les élèves dont les noms suivent sont sortis de l'école de maistrance de Toulon avec le certificat d'étude:

Bernardi, bâtiments en fer; Cesarini, atelier des machines; Colombani, artillerie; Mortigonoli, défenses sous-marines; Orsini, artillerie; Ventora, petite chaudronnerie.

Absinthe Cusenier

L'ULTORÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Haras

M. Bonzons est nommé palefrenier de 2e classe à la station permanente de la Corse.

Vin de propriétaire

LA MAISON Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Venaco-vato, au prix de quarante centimes le litre.

Chez les Frères

La séance en préparation à la fête du saint Jean-Baptiste de La Salle a lieu le soir, à 7 heures et demie, à la chapelle des Frères des écoles chrétiennes.

Tailleur

M. ROCCA, représentant de la maison TERRASSON, *Rue de Noailles, 11, Marseille*, de passage à Bastia, est descendu à l'Hôtel de France.

Une épave

Une dépêche d'Antibes annonçait, hier, qu'une épave, grosse pièce de bois, avait été rejetée sur la plage. Cette pièce de bois qui mesure 2 m 28 de longueur, 0 m. 53 de largeur et 0 m. 07 d'épaisseur, avec deux poignées de fer encastrées aux extrémités, indique que c'est un panneau. On a relevé quatre lettres, R. D. P. L..., gravées dans le bois, ainsi que le chiffre VI marqué en caractères romains.

On se demande s'il ne s'agit pas d'un débris de la *Louise et-Marie*, le brick goélette dont on a annoncé le naufrage le 24 avril, et qui venait de Corse à Marseille avec un chargement de charbon de bois. On sait que le tableau arrière de la *Louise-et-Marie* avait été retrouvé à Saint-Tropez.

Patronage de Saint-Joseph

La fête du Patronage de Saint-Joseph sera célébrée demain dimanche, dans l'oratoire du dit saint.

Ce soir, premières vêpres à 7 heures et demie.

Demain, grand'messe à 10 heures, vêpres et salut à 4 heures. Le soir à 7 heures et demie, bénédiction et baiser de la sainte Relique.

N. B. — Pour cause d'impossibilité, il n'y aura pas de messe basse, pas même de messe de 7 heures.

Syndicat des cordonniers

Les membres du Syndicat des patrons et ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion extraordinaire de dimanche prochain, à une heure du relevée. Ou se réunira dans une salle de la Mairie.

Tout membre est prié d'être muni de son livret. Election d'un nouveau bureau.

Le Président, PENCIOLELLI.
Le Secrétaire, P. MATTEI.

Au Port

Le vapeur *Cipro*, capitaine Tanca, est arrivé de Livourne avec 3 passagers et marchandises diverses.

— Le cutter français *Michel*, capitaine Cherblanc, est arrivé de Nice avec un chargement de chaux.

— Le vapeur *Perseverance*, capitaine Le Vaux, est arrivé de Cette chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur *Bourgmane*, capitaine Merlin, est arrivé de Marseille avec 97 passagers et 190 tonnes.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Occasion

VOITURE mylord à vendre pour cause de décès. S'adresser au concierge, 23, boulevard Dubouchage, Nice.

Etat Civil

NAISSANCES

Tisteri Inès. — Massia Julie Hélène.

DÉCÈS

Colombani Annonciade, célibataire, 44 ans, de Canale di Verde.

Vente

par suite de saisie exécution

Il sera procédé le dimanche 10 mai, courant mois, à 8 heures du matin, sur la place du Marché de Bastia, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente de meubles, effets et marchandises, consistant en vitrines, étagères, comptoir et différents objets de marchandises en tissus.

La vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
J.-F. SALVADORI.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. SIMEAS, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia: rue St-François, 2.

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli

A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que: Missels, Chapelets, Médailles et Croix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, selon sa devise, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.

La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les missels, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.

La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.

Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

F. B.
Poste restante, Bastia
Rappelez lettre Janvier 1901 négligée recevrez alors nécessaire

Bourse de Paris

	7 mai.	8 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.05	97.67
— 3 p. 0/0 amortiss.	98.10	97.80

Dépêche de Nuit

Postes et Télégraphes

M. Emile Decheneux, rédacteur à l'administration centrale à Paris, est nommé inspecteur des ambulants sur la ligne de Paris à Lyon, avec résidence à Paris.

Le Président de la République à Marsanne

Le Président de la République s'est rendu aujourd'hui à Marsanne auprès de sa mère.

M. Loubet sera de retour à Paris dimanche soir ou lundi matin.

La Tuberculose

MM. Dubois et Bagneul, députés de la Seine-Inférieure, interpelleront le gouvernement, dès la rentrée, sur le rôle de l'Etat au sujet des dangers de la tuberculose et des sacrifices nécessaires pour enrayer le fléau.

Nouvelles Maritimes

Cadre de réserve

M. le vice-amiral Humann, président du conseil des travaux de la marine, et membre du conseil supérieur, est placé, à dater de ce jour, dans la deuxième section (réserve) du cadre de l'état-major général.

L'ESCADRE DE LA MÉDITERRANÉE à Salonique

Les cuirassés *La Pothuau* et le *Latouche-Tréville* ont quitté Toulon, la nuit dernière, à destination de Salonique.

L'escadre du Nord

L'escadre du nord, placée sous le commandement de M. le vice-amiral de Courthille, est rentrée aujourd'hui à Cherbourg.

Cette nuit, les cuirassés ont été attaqués, à Barfleur, par les sous-marins.

Cette force navale appareillera lundi prochain pour Brest.

Départ de M. Jonnart

M. Jonnart, le nouveau gouverneur général de l'Algérie, a quitté Paris dans l'après-midi.

M. Jonnart s'arrêtera quelques jours à Lyon, et de là se rendra à Cannes.

Il s'embarquera mercredi à Marseille, sur le paquebot rapide d'Alger.

M. Jonnart s'est déjà préoccupé de la formation de son cabinet civil qui comprendra un secrétaire d'ambassade, un auditeur au conseil d'Etat et un conseiller de préfecture.

Double Duel entre Max Régis et un officier allemand

Une rencontre au pistolet a eu lieu ce matin, à Menton, entre M. Max Régis et un officier allemand.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Le duel a été continué à l'épée.

L'officier allemand a été blessé sérieusement.

EN BELGIQUE

Les réceptions au Lord Maire

Le lord maire de Londres, et les magistrats de la Cité, qui sont arrivés, à Bruxelles, depuis deux jours, sont l'objet des manifestations les plus sympathiques.

Le lord maire et les magistrats de la Cité ont été reçus en audience solennelle par le roi, au palais de Bruxelles, où un dîner de gala a été offert en leur honneur par le roi Léopold.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et de vin exquis de propriétaire.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Mouseux Part. Rade

Bains de Puzzichello
2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.
Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.
L'établissement ne fournit pas de linge.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Oreste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet acquis, à des conditions très avantageuses.
Prix de Vente
VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DÉTAIL-ORDRE 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de BLOU, B.-H. BEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, au panier de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

140 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVI

LE VIEUX GUERRIER

Quelques jeunes hommes, à qui un des vieux compagnons de Tamenund avait donné des instructions à voix basse, se levèrent alors et entrèrent dans la cabane située au centre du camp.

Au bout de quelques instants, ils reparurent, escortant les individus qui étaient le sujet de ces préparatifs solennels et les conduisant vers l'assemblée. Les rangs s'ouvrirent pour les laisser passer et se refermèrent ensuite.

Les prisonniers se trouvèrent donc au milieu d'un grand cercle formé par toute la peuplade.

XXVII

L'ARME INFAILLIBLE

Au premier rang des prisonniers se trouvait Cora, dont les bras entrelacés dans ceux d'Alice annonçaient toute l'ardeur de sa tendresse pour sa sœur.

Malgré l'air terrible et menaçant des sauvages qui l'entouraient de tous côtés, l'âme noble de cette généreuse fille ne craignait rien pour elle; ses regards restaient attachés sur les traits pâles et déconcertés de la tremblante Alice.

Auprès d'elle, Heyward, immobile, semblait prendre un si vif intérêt aux deux sœurs que dans ce moment d'angoisse, son cœur établissait à peine une distinction en faveur de celle qu'il aimait le plus.

Œil de Faucon s'était placé un peu en arrière, par déférence pour le rang de ses compagnons, rang que la fortune, en les accablant des mêmes coups, aurait pu lui faire oublier, mais qu'il n'en respectait pas moins.

Uncas n'était pas parmi eux.

Lorsque le silence le plus parfait fut rétabli, après la pause d'usage, un des deux chefs âgés, qui étaient assis auprès du patriarche, se leva et demanda à haute voix, en anglais très intelligible:

— Lequel de mes prisonniers est la Longue Carabine?

Duncan et le chasseur gardèrent le silence.

Le premier promena ses regards sur la grave et silencieuse assemblée; il recula d'un pas lorsqu'ils tombèrent sur Magua, dont la figure peignait la malice et la perfidie. Il reconnut aussitôt que c'était à l'instigation secrète de ce rusé sauvage qu'ils étaient traduits devant la nation et il résolut de mettre tout en œuvre pour s'opposer à l'exécution de ses sinistres desseins.

Il avait déjà vu un exemple de la manière sommaire dont les Indiens se faisaient justice; il craignait que son compagnon ne fût destiné à en servir à son tour.

Dans cette conjoncture critique, il se détermina sur le champ à sauver son ami, quelque danger qu'il dût courir lui-même. Cependant, avant qu'il eût le temps de répondre, la question fut répétée avec plus de force et de véhémence.

— Donnez-nous des armes! s'écria le jeune homme avec fierté, mettez-nous dans ces bois; nos actions parleront pour nous!

— C'est le guerrier dont le nom a rempli nos oreilles, reprit le chef en regardant Heyward avec cet intérêt, cette curiosité vive qu'on ne peut manquer d'éprouver quand on voit pour la première fois un homme que sa gloire ou ses malheurs, ses vertus ou ses crimes ont rendu célèbre... D'où vient que l'homme bien a été venu dans le camp des Delawares? Qui l'amène?

— Le besoin. Je viens chercher de la nourriture, un abri et des amis.

— Ce ne saurait être. Les bois sont remplis de gibier. La tête d'un guerrier n'a besoin pour abri qu'un ciel sans nuage et les Delawares sont les amoureux et non les amis de l'Yengeese. Allez, votre bouche a parlé, mais votre cœur n'a rien dit.

Duncan, ne sachant trop ce qu'il devait répondre, garda le silence; mais le chasseur, qui avait tout écouté attentivement, s'avança hardiment et prit la parole à son tour.

— Si je n'ai pas répondu plus tôt, dit-il, ne croyez pas que ce soit ou par honte ou par crainte; ces deux sentiments me sont inconnus. Je suis l'homme qui reçut des mêmes le nom de Nathaniel; des Delawares qui habitent les bords de la rivière du même nom, le titre flatteur d'Œil de Faucon, et des Iroquois le surnom de la Longue Carabine.

Tous les yeux qui jusqu'alors étaient restés gravement attachés sur Duncan se portèrent à l'instant sur les traits mâles de ce nouveau prétendant à un titre aussi glorieux.

Ce n'était pas un spectacle extraordinaire de voir deux personnes se disputer un si grand honneur; les imposteurs, quoique rares, ne sont pas inconnus parmi les sauvages; mais il importait essentiellement aux Delawares de connaître la vérité.

Quelques-uns des vieillards se consultèrent entre eux; le résultat de cette conférence fut d'interroger leur hôte à ce sujet.

— Mon frère a dit qu'un serpent s'était glissé dans mon camp, dit le chef à Magua, quel est-il?

Le Huron montra du doigt le chasseur; mais il continua de garder le silence.

— Un sage Delaware prête-t-il l'oreille aux aboiements d'un loup? s'écria Duncan, un chien ne ment jamais; mais quand a-t-on vu un loup dire la vérité?

Les yeux de Magua lancèrent des éclairs, puis tout à coup se rappelant la nécessité de conserver sa présence d'esprit, il se détourna d'un air de dédain bien convaincu que la sagacité des Indiens ne se laisserait pas éblouir par des paroles.

Il ne se trompait pas; après une nouvelle consultation fort courte, le même chef qui avait déjà pris la parole se tourna de son côté et lui fit part de la détermination des vieillards.

(*A suivre*).

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Ce organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* - Tiennent de ses maximes

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerollas.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

CHOCOLAT MENIER

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Usine de Toga
A louer présentement diverses grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES
Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 11.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1870 A. GALLOIS, Docteur
61, Boulevard Montmartre, PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
La Famille
Chroniques, Récits, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
600 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15st. 85 par an
7, rue Cadet PARIS

ALAMBICS DEROT
Constructeur à la retraite de 1re Bouilleurs de Cru
Rue Traînée, 9 (Ancien 11) PARIS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Nawarth Castle* chargera vers le 23 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antidotes à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours:
800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE
CHRONOMÈTRE « LA NATIONALE » 25
GRAND CROIX 1re HORLOGERIE et JOAILLERIE

Librairie du PETIT BASTIAIS
Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini
CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française
ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve à La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cargèse

SYPHILIS
VIN FÉBRIFUGE
MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr
HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr
Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr
EN VENTE :
A AJACCIO, chez l'auteur et chez M. de Peretti, Libraire.
BASTIA, chez M. Ollagnier, Libraire.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
54, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Un s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Vient de paraître le MAL DE MER
Comment on s'en préserve :
d'après les nombreux questionnaires du Docteur Héricourt de Thury, remis par les soins du siège de la Ligue contre le Mal de Mer, Comité central 42, Port-Royal, PARIS), documents qui ont été communiqués par le Comité. C'est ce résultat de ces vastes recherches, ce sont les moyens de guérison trouvés pour ces malades par de nombreux médecins, que contient cet ouvrage. Prix 1 F

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE, 10 MAI 1903 — No 116

00223

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse	2 fr.	4 fr.	7 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
Autres Départ.	3 »	12 »	24 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Antoine, évêque.
SOLEIL : (heure authentique)
Lever, 4 h. 15 m. — Coucher, 6 h. 42 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart, le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint François de Jérôme.

9 Mai

Les Curiosités de la Semaine

Quoique l'Amérique soit, par excellence, le pays des libertés féminines, c'est pourtant aux Etats-Unis qu'il faut aller pour trouver la seule ville du monde où les femmes n'aient pas le droit de pénétrer, pour quelque cause que ce soit.

Sunnyside, — tel est le nom de la ville en question, — se trouve dans l'Utah, vers le Far West américain. Elle compte un millier d'habitants, tous occupés aux mines de charbon et de fer situées aux environs, et presque tous célibataires.

La ville, avec onze cents hectares de concessions minières qui l'entourent, est la propriété d'un puissant syndicat industriel, dont les règlements très stricts interdisent absolument l'accès d'aucune personne du sexe faible sur son domaine. Et ce règlement est si bien observé que les rares ouvriers mariés doivent obtenir un congé et faire un voyage de trente kilomètres pour aller voir leurs épouses, logées dans la ville la plus voisine.

Ce singulier phénomène masculin qu'est Sunnyside existe depuis plusieurs années déjà, et jamais une femme ne tenta même d'y pénétrer, se fût-ce que par curiosité.

Les souverains et la presse.

Il va sans dire que les rois, tout autant que le plus modeste de leurs sujets, aiment à lire les journaux, et surtout à savoir ce que pense d'eux l'opinion publique. Edouard VII, à présent notre hôte, est, sur ce chapitre, un des souverains les plus curieux. Il est aussi un des seuls peut-être à parcourir ici même, chaque matin, — quand il ne voyage pas, bien entendu, — les grands quotidiens de Londres, de Berlin et de Paris, sa ville de prédilection.

Le roi d'Angleterre est actuellement abonné à plus de cinquante journaux, magazines et revues d'outre-Manche, sans compter plusieurs douzaines de journaux étrangers. Parmi ces derniers, il s'intéresse principalement aux périodiques illustrés et mondains.

L'empereur d'Autriche, lui, a organisé depuis fort longtemps, dans son palais, un bureau de presse, où sont lus et découpés, dès leur apparition, tous les articles le concernant. En se mettant à table, François Joseph trouve devant lui, près de son assiette, un dossier complet, de 4 à 500 coupures, collées sur un registre ad hoc et classés par ordre de questions.

On procède à peu près de même à Potsdam ; un officier de la cour a pour mission spéciale de faire relever, tous les matins, non seulement les articles politiques importants, mais encore les caricatures, allemandes et étrangères, ayant trait au kaiser, toujours le premier, d'ailleurs, à s'en divertir.

Notre impérial allié, Nicolas II, lit par lui-même quelques-uns des journaux qu'il trouve, en se levant, sur sa table de travail. Récemment, il n'est fait abonner à une feuille anarchiste, le *Kolokol*, afin de se tenir mieux au courant du mouvement révolutionnaire. Un bureau est chargé, en outre, d'analyser tous les quotidiens de Saint-Pétersbourg et de Moscou.

Victor-Emmanuel d'Italie et Oscar de Suède, linguistes émérites, parcourent, chaque matin, les journaux de leur pays d'abord, puis ceux de France, d'Allemagne, d'Angleterre et de Russie. Quant au roi Christian de Danemark, pour bien connaître l'état d'âme de ses sujets, il a coutume de lire, chaque jour, une gazette d'opinion différente. C'est là du bon éclectisme, ou nous n'y entendons rien !

Les bascules d'Edouard VII.

Le roi d'Angleterre, notre hôte d'hier, est parti très satisfait de la population parisienne, de M. Cavard, de nos gouvernants, et même du protocole. Pourtant celui-ci s'est rendu coupable d'une omission grave. Il n'avait pas fait installer la moindre bascule automatique, ni à l'Elysée, ni à l'ambassade d'Angleterre. Et bien sait-on qui l'embarrassé cet oubli a dû mettre l'empereur et roi.

Edouard VII, en effet, ne possède pas une résidence qui ne contienne au moins une bascule automatique.

Le roi est un partisan convaincu de l'aphorisme : « Qui bien se pèse, bien se connaît. » Ses bascules n'ont d'autre usage que de servir à peser le bon successeur de Victoria et tous ses hôtes, même les plus illustres. Guillaume II n'y a pas « coupé », lors de sa dernière visite. Et d'ailleurs personne n'y coupe...

L'un des plaisirs du roi, dont la table, comme on sait, est excellente, c'est de constater une appréciable augmentation du poids de ses hôtes au moment de leur départ. Ses bascules lui procurent en outre plaisir, — trop rare, nous dit-on dans son entourage, — celui de constater que lui-même n'augmente point, malgré son admirable appétit.

PIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

10 mai 1566. — Sampiero adresse de Vico, une lettre à Catherine de Médicis, pour lui dire que mille Espagnols étant débarqués en Corse afin de prêter main-forte aux Génois, sa cause sera bien peu de chance de succès, si son fils Charles IX n'intervient soit diplomatiquement, soit militairement en sa faveur.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 mai à 8 h. 1/2

1. Wilhem-Marsch.
2. Le Mage, Massenet.
3. Flots du Danube, Ivanovici.
4. Lohengrin, Wagner.
5. Le Hameau, Sellenick.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Conseil de Revision

Nous donnons ci-après les noms des conseillers généraux et d'arrondissement désignés pour assister aux dernières opérations du conseil de revision en qualité de membres titulaires ou suppléants.

Portovecchio
c. g. Carrega, tit., Durazzo, sup.
c. a. Ortoli, tit., Peraldi, sup.

Bonifacio
c. g. Balesi, tit., Durazzo, sup.
c. a. Pozzi, tit., Balisani, sup.

Sarrola-Carcopino
c. g. Muraccioli, a., tit., Abbatucci, sup.
c. a. Giovanelli, tit., Berlini, sup.

Ajaccio
c. g. Pinelli, tit., Melgrani, sup.
c. a. Perès, tit., Giovanelli, sup.

Bocognano
c. g. Melgrani, tit., Pinelli, sup.
c. a. Paulantonacci, tit., Perès, sup.

Vezzani
c. g. E. Arène, tit., docteur Batteti, sup.
c. a. Cervetti, tit., Poli, sup.

Moita
c. g. Pitti-Ferrandi, tit., Zuccarelli, sup.
c. a. T. Grimaldi, tit., Renucci, sup.

Piedicorte-di-Gaggio
c. g. Andrei, tit., F. Giacobbi, sup.
c. a. Grimaldi, tit., Madreani, sup.

Corte
c. g. Giacobbi, c., tit., F. Giacobbi, sup.
c. a. Simon Luciani, tit., Orsatelli, sup.

Sermano
c. g. Pitti-Ferrandi, tit., Palmesani, sup.
c. a. Vincensini, tit., Quilici, sup.

Venaco
c. g. Adriani, tit., F. Giacobbi, sup.
c. a. Simon Luciani, tit., Vincensini, sup.

Salice
c. g. Peraldi, tit., Melgrani, sup.
c. a. Orsoni, tit., Perès, sup.

(*A suivre*).

A l'arrivée des paquebots

A la dernière séance du conseil municipal, M. Sauveur Thiers a proposé l'organisation, par la police, d'un service pour l'arrivée des paquebots, afin d'empêcher l'encombrement et les bousculades qui se produisent au moment du débarquement des passagers.

Il serait temps que, sur ce point, satisfaction soit donnée à notre population. Les étrangers qui arrivent dans notre port sont littéralement shuris et scandalisés de se voir assaillis, comme en pays sauvage, par une bande d'enfants, de femmes, d'hommes, qui les tirent, les poussent de tous côtés, leur enlèvent leurs bagages et encombrent l'échelle du bateau, retardant ainsi leur débarquement.

C'est un spectacle qui peut avoir des charmes pour les amateurs de

Le roi est un partisan convaincu de l'aphorisme ; « Qui bien se pèse, bien se connaît. » Ses bascules n'ont d'autre usage que de servir à peser le bon successeur de Victoria et tous ses hôtes, même les plus illustres. Guillaume II n'y a pas « coupé », lors de sa dernière visite. Et d'ailleurs personne n'y coupe...

L'un des plaisirs du roi, dont la table, comme on sait, est excellente, c'est de constater une appréciable augmentation du poids de ses hôtes au moment de leur départ. Ses bascules lui procurent en outre plaisir, — trop rare, nous dit-on dans son entourage, — celui de constater que lui-même n'augmente point, malgré son admirable appétit.

PIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

10 mai 1566. — Sampiero adresse de Vico, une lettre à Catherine de Médicis, pour lui dire que mille Espagnols étant débarqués en Corse afin de prêter main-forte aux Génois, sa cause sera bien peu de chance de succès, si son fils Charles IX n'intervient soit diplomatiquement, soit militairement en sa faveur.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 mai à 8 h. 1/2

1. Wilhem-Marsch.
2. Le Mage, Massenet.
3. Flots du Danube, Ivanovici.
4. Lohengrin, Wagner.
5. Le Hameau, Sellenick.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Conseil de Revision

Nous donnons ci-après les noms des conseillers généraux et d'arrondissement désignés pour assister aux dernières opérations du conseil de revision en qualité de membres titulaires ou suppléants.

Portovecchio
c. g. Carrega, tit., Durazzo, sup.
c. a. Ortoli, tit., Peraldi, sup.

Bonifacio
c. g. Balesi, tit., Durazzo, sup.
c. a. Pozzi, tit., Balisani, sup.

Sarrola-Carcopino
c. g. Muraccioli, a., tit., Abbatucci, sup.
c. a. Giovanelli, tit., Berlini, sup.

Ajaccio
c. g. Pinelli, tit., Melgrani, sup.
c. a. Perès, tit., Giovanelli, sup.

Bocognano
c. g. Melgrani, tit., Pinelli, sup.
c. a. Paulantonacci, tit., Perès, sup.

Vezzani
c. g. E. Arène, tit., docteur Batteti, sup.
c. a. Cervetti, tit., Poli, sup.

Moita
c. g. Pitti-Ferrandi, tit., Zuccarelli, sup.
c. a. T. Grimaldi, tit., Renucci, sup.

Piedicorte-di-Gaggio
c. g. Andrei, tit., F. Giacobbi, sup.
c. a. Grimaldi, tit., Madreani, sup.

Corte
c. g. Giacobbi, c., tit., F. Giacobbi, sup.
c. a. Simon Luciani, tit., Orsatelli, sup.

Sermano
c. g. Pitti-Ferrandi, tit., Palmesani, sup.
c. a. Vincensini, tit., Quilici, sup.

Venaco
c. g. Adriani, tit., F. Giacobbi, sup.
c. a. Simon Luciani, tit., Vincensini, sup.

Salice
c. g. Peraldi, tit., Melgrani, sup.
c. a. Orsoni, tit., Perès, sup.

(*A suivre*).

A l'arrivée des paquebots

A la dernière séance du conseil municipal, M. Sauveur Thiers a proposé l'organisation, par la police, d'un service pour l'arrivée des paquebots, afin d'empêcher l'encombrement et les bousculades qui se produisent au moment du débarquement des passagers.

Il serait temps que, sur ce point, satisfaction soit donnée à notre population. Les étrangers qui arrivent dans notre port sont littéralement shuris et scandalisés de se voir assaillis, comme en pays sauvage, par une bande d'enfants, de femmes, d'hommes, qui les tirent, les poussent de tous côtés, leur enlèvent leurs bagages et encombrent l'échelle du bateau, retardant ainsi leur débarquement.

C'est un spectacle qui peut avoir des charmes pour les amateurs de

17 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

IV

— Le rédacteur en chef arriva donc à Douai tête haute, comme il convenait à un homme éprouvé par les persécutions du pouvoir. Auprès du comité auquel il était adressé par l'officine parisienne, la condamnation du journal qu'il avait rédigé à Bordeaux était une si puissante recommandation qu'il fut reçu à bras ouverts.

Du reste variations précédentes, il ne fut pas même question ; peut être les ignorait-on, car elles avaient pour théâtre des localités assez obscures tandis que le dernier acte de sa vie politique, l'acte qui attestait son patriotisme, s'était passé dans une grande ville.

En mémoire de ce glorieux fait d'armes, Dorsier fut obligé de subir force poignées de main ; mais il était aguerri à cet inconvénient, dont le dédommagea d'ailleurs un fort beau banquet donné en son honneur, et où, pour s'égayer, les convives chantèrent en chœur la *Marseillaise*.

Souple, insinuant, impénétrable sous un air d'abandon, parlant peu, écoutant chacun, se contredisant personne, Dorsier n'eut besoin que de quelques jours pour juger les citoyens à qui il avait affaire. Il reconnut facilement que, dans ce troupeau de moutons qui affectait les allures de loups dévorants, M. Chevasses était le bélier, à cela près qu'il ne portait pas sa cuirasse de prédestiné.

Le rédacteur en chef s'appliqua ensuite à capter la bienveillance de cet important personnage, et par un adroit système de flatteries, encore que ne respirant pas impudemment les esprits les plus modestes, il réussit au delà de ses espérances. Dorsier répétait près de M. Chevasses le rôle que joua un illustre duc près de Louis XVIII ; il se faisait écolier pour mener son maître. Le conseiller lui remettait-il quelque informe élucubration, il ne manquait pas de s'extasier. C'était la profondeur de Pascal, la concision de Montesquieu, la verve de Courier.

Puis, sous prétexte de quelques-unes de ces négligences de style, familières aux hommes de génie, il mettait le chef d'œuvre en français, et lui donnait la place d'honneur dans le journal. En toute occasion, c'était la même déférence, le même admiration. Aussi, à force de se regarder dans le miroir grossissant que lui présentait journellement son faiseur, M. Chevasses finit-il par se trouver colossal.

— Quand je serai à la Chambre, se disait-il parfois, il faudra bien que Thiers et Odilon Barrot se rangent un peu.

En flattant son patron, André Dorsier n'avait eu d'abord d'autre but que de l'amener, par une pente fleurie, à lui accorder un supplément de traitement, chose qui dépendait principalement du conseiller, dont la voix était prépondérante au comité. Bientôt cependant cette ambition changea de nature et prit sa direction vers un but plus élevé, mais aussi plus difficile à atteindre.

Admis dans l'intimité de M. Chevasses, Dorsier voyait presque tous les jours mademoiselle Henriette, qui n'avait alors que seize ans. Il avait même obtenu de lui donner des leçons d'italien, car il ne négligeait rien de ce qui pouvait fortifier sa position. Précepteur d'une jeune fille spirituelle et charmante, un homme de trente-deux ans ne peut guère se dispenser d'imiter Saint-Preux. Ainsi fit André Dorsier ; mais, comme il avait autant de prévoyance que de sang-froid, au lieu de se laisser au courant d'une intrigue romanesque, il résolut d'assurer à ses leçons une récompense solide.

— Je suis las de cette vie errante et de ces continuelles palinodies, se dit-il un soir en sortant de chez le conseiller ; il faut en finir et me caser. Où serai-je mieux qu'ici ? Le bonhomme Chevasses ne voit plus que par mes yeux. Pourquoi n'épouserais-je pas sa fille ? Outre qu'elle est fort jolie, elle sera riche. C'est mon affaire ; bien sot si je la manque !

A dater de ce jour, Dorsier redoubla d'efforts pour plaire au père et à la fille ; mais, au bout d'un an, il n'avait réussi qu'à demi. A mesure qu'augmentait l'engouement de M. Chevasses, les manières de mademoiselle Henriette devenaient plus réservées. Bientôt la jeune fille passa de la froideur à l'éloignement et de l'éloignement à une répulsion invincible. Il est permis de croire que les regards passionnés du vicomte de Maréal, qui, à cette époque, ne pouvait la voir qu'à la promenade ou à l'église, l'affermirent dans l'aversion que commençait à lui inspirer le journaliste si même ils n'en firent pas la cause première.

V

Le Patriote Douaisien, cependant, pour suivait depuis deux ans une carrière mêlée de bien des vicissitudes. Au total, la position du journal était prospère. Les abonnés restaient rares, et déjà le comité s'était vu forcé de faire un appel aux premiers souscripteurs, dont le dévouement parut sensiblement refroidi. Outre les germes de décadence qu'il portait dans son sein, le journal avait un ennemi acharné qui, trois fois par semaine, les jours de publication, se levait matin et se tenait à l'affût, espérant toujours voir scintiller dans les colonnes du *Patriote* quelque perle dût bien grasse, propre à régaler le jury.

Ce vigilant ennemi, s'était, est-il besoin de le dire ? le parquet de la cour royale, dont le zèle, en cette occasion, ardait plus encore que de coutume, car monsieur du ministère public connut trouvé bien doux d'administrer une correction fraternelle au magistrat inamovible qui se permettait une si indécente opposition.

(*A suivre*).

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et de vie exquis de propriété désirée.

boze, mais qui ne laisse pas d'impressionner très désagréablement nos visiteurs.

Bulletin Financier

Paris, le 6 mai 1903.

Le marché est quelque peu irrégulier et ferme dans l'ensemble, surtout sur notre Rente qui clôture en nouvelle hausse à 99.37. Fonds Etrangers fermes; léger progrès du groupe ottoman et de l'Extérieure à 93.47. Les Etablissements de Crédit consolident l'avance précédemment acquise.

En Banque, l'Obligation 6 0/0 se tient bien à 510 ainsi que la Privilégiée Economique Industrielle à 488. Les Mangaréses de Porto-Bello s'échangent à 225, la Gold Run à 16.75 et les Mines de Filfola à 252.50. On demande à 417 les Moteurs à Gaz. Le Laurium Grec s'inscrit à 65.50 et la Kakumbo à 35.

Le numéro du 1 mai de la « Revue Internationale » publie d'intéressants renseignements sur certains Chemins de Fer américains et Canadiens ainsi que sur les valeurs de Charbonnages des Provinces Maritimes du Canada. Il y a là un groupe très actif de valeurs, auxquelles les capitalistes français accordent de plus en plus d'attention.

Nos Chemins sont offerts.

LE SANCTUAIRE DE LA VASINA

Le liquidateur de la congrégation des Franciscains avait chargé M. le Juge de Paix de Brando d'apposer les scellés sur le sanctuaire et le couvent de La Vasina.

M. le curé-archiprêtre Casanova, agissant comme représentant de Mgr l'Evêque d'Ajaccio, a fait opposition aux scellés, soutenant que ces immeubles appartenaient à la mense épiscopale et a demandé à aller en référé.

Sur cette opposition M. le Président du Tribunal civil a rendu l'ordonnance suivante faisant droit à l'opposition.

L'an mil neuf cent trois, le neuf du mois de mai, au palais de justice à Bastia,

Nous Louis Mattei, président du tribunal civil de l'arrondissement de Bastia, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le procès verbal ci-dessus, dressé le trois du même mois par M. Frédéric de Zerbi, juge de paix du canton de Brando, et constatant l'opposition des scellés faite par ce magistrat aux termes des instructions à lui données, sur l'établissement de la congrégation des Franciscains, dite Frères Mineurs, sise à La Vasina, territoire de la commune de Brando ;

Vu le référé requis par M. le chanoine Casanova, curé archiprêtre de Saint Jean Baptiste de Bastia, y demeurant et domicilié, et tendant à la levée des dits scellés ;

Ouï M. le Juge de paix susdit en son rapport ;

Ouï également en ses moyens et observations M. le curé Casanova assisté de Me Sébastien de Caraffa, avocat ;

Attendu que le requérant agit en sa qualité de Président du Conseil d'administration du sanctuaire de La Vasina nommé par Mgr l'Evêque d'Ajaccio dans son règlement du 25 juillet 1895 concernant le dit sanctuaire, lequel appartiendrait ainsi que les immeubles qui en dépendent à la mense épiscopale ; qu'il a donc qualité pour requérir la levée des scellés objet de sa demande ;

Attendu que le requérant justifie également de la présomption suffisante d'un droit apparent de propriété sur les immeubles dont il s'agit, lesquels par un acte du 7 septembre 1677 ont fait l'objet d'une donation consentie par les héritiers de Jean François de Moretto à Mgr Giustiniani, évêque *pro tempore* de Mariana et Accia ;

Attendu que depuis cette époque, les dits immeubles auraient toujours été administrés pour le compte de la mense épiscopale qui en paie encore à cette heure les contributions, les religieux qui les occupaient n'en ayant que la jouissance ;

Attendu que ces derniers ont quitté les lieux à l'expiration du délai qui leur avait été accordé ;

Attendu que les dits sanctuaire et couvent contiennent des meubles, tableaux, valeurs et objets divers, sujets à dépérissement, qu'il importe par conséquent d'en assurer d'urgence la conservation et la surveillance dans l'intérêt de tous ayants droit.

Attendu que M. Durx, nommé par jugement du Tribunal civil de la Seine du 6 avril 1903, liquidateur de la congrégation des Franciscains de La Vasina, n'a pas à Bastia de mandataire connu ;

Par ces motifs, reconnaissons le requérant à ce pourvoir en principal et, statuant en référé, en provisoire, ordonnons qu'il sera sans délai procédé par M. le Juge de paix du canton de Brando à la levée des scellés par lui apposés le 2 mai 1903 sur le couvent de La Vasina. Ordonnons qu'en même temps, il sera par ce magistrat dressé un état descriptif de tous les meubles, valeurs, tableaux, ex-voto, objets mobiliers, registres de comptabilité et papiers, généralement quelconques existants aussi bien au dit couvent qu'au sanctuaire de La Vasina, à la sacristie de la dite église et toutes autres dépendances, puis, les clefs de l'établissement être ensuite par M. le Juge de paix remises à M. le curé-archiprêtre Casanova, *qui demeure provisoirement* chargé de la garde du tout et qui a déclaré s'en rendre responsable.

Fait et signé par nous les jour, mois et an que dessus.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

L'EXPULSION DES PÈRES OBLATS

L'expulsion des pères Oblats du couvent de Vico a donné lieu à une manifestation grandiose.

Pendant trois nuits consécutives toute la population, hommes, femmes et enfants a veillé autour du couvent où des grands feux avaient été allumés ; elle était décidée à s'opposer par la force à l'expulsion des oblats.

Dans la nuit de dimanche une tentative habile avait été tentée pour chasser les moines de leur demeure, mais elle avait échoué, l'alarme ayant été donnée par les cloches et le colombo.

Dans la matinée les scellés qui avaient été apposés, sont brisés et l'église est rouverte, aux acclamations de la foule.

Lundi on signale l'arrivée du procureur de la République, du juge d'instruction et de nombreuses brigades de gendarmerie.

Les Pères sont barricadés à l'intérieur du couvent, les femmes et les enfants se tiennent massés devant les portes ; les hommes sont groupés extérieurement.

Le procureur de la République fait appel aux sentiments de conciliation et il propose aux Pères de quitter le couvent pour éviter un conflit.

Le Père supérieur déclare qu'il accepte de quitter le couvent afin d'éviter une effusion de sang certaine.

La foule cependant se révolte ; elle pousse les cris de : vive les Pères, et exige la continuation de la résistance.

Le procureur de la République et les magistrats, accompagnés de nombreux gendarmes, s'avancent alors vers le couvent et pénètrent dans la cour.

Derrière eux, les gendarmes restent aux portes et croisent la baïonnette.

A ce moment on voit la foule immense des hommes qui se tenaient massés devant le couvent, s'ébranler ; les gendarmes sont débordés et la foule pénètre dans la cour du couvent, où elle se met à chanter des cantiques.

Vainement le procureur de la République essaye de parler.

L'exaspération des hommes est à son comble, les gendarmes qui se trouvent dans la cour sont débordés et cernés avec les magistrats par une foule menaçante.

Le moment est très critique ; le chant de la *Marseillaise* appelant aux armes est entonné ; les coups de feu vont partir.

Alors M. San-Vito Alata, qui voit qu'une collision est sur le point d'éclater, que le sang va couler, monte sur les épaules d'un solide gaillard et harangue la foule.

En quelques mots partis du cœur, il invite les paysans au calme.

Les paroles de M. San-Vito Alata, que tous ces paysans tiennent en une si profonde estime, sont vigoureusement applaudies.

Mais si l'effusion du sang est évitée grâce à M. San-Vito Alata, la résistance n'en continue pas moins, et la force publique, rendue, impuissante, est obligée de se retirer.

A ce moment le Père Istria apparaît à une fenêtre.

Il déclare en termes angoissants qu'il remercie les fidèles de leur résistance admirable, qui a dépassé, si possible, celle des Bretons ; mais il dit que les Pères, en raison de leurs sentiments religieux, en raison de la charité chrétienne, doivent faire un dernier sacrifice pour empêcher une effusion de sang de se produire, le Père Istria annonce qu'il vient d'être informé qu'une irruption de montagnards armés est imminente ; pour empêcher les plus grands malheurs de se produire, ils ont résolu de quitter le couvent.

Les protestations et la résistance ayant été indomptables, il supplie la foule de les écouter et de les reconduire à Vico.

Le Père Istria déclare que leur décision est irrévocable.

Les Pères oblats sortent alors du couvent ; une foule immense les entoure et les accompagne en poussant des acclamations délirantes ; le drapeau du Sacré Cœur en tête les Pères et la foule se dirigent sur Vico au chant des cantiques et aux cris de : A bas Combes, à bas les tyrans, à bas nos représentants, vive la liberté.

Le spectacle est grandiose.

Les Pères pénètrent dans l'église de Vico qui est comble.

En termes émouvants ils font leurs derniers adieux et remercient leurs défenseurs.

Des acclamations prolongées accueillent les paroles des Pères et de nombreux cris de : Au revoir, sont poussés par la foule.

Les Pères ont été hospitalisés dans diverses maisons de Vico mises à leur disposition par de généreux habitants.

L'exaltation de la population est toujours très vive.

(*République*).

L'accident de M. Lutaud

Les journaux, en relatant l'accident survenu à M. Lutaud, préfet de la Gironde, en ont exagéré l'importance.

Le télégramme que vient de recevoir M. le conseiller Savelli est de nature à rassurer entièrement les nombreux amis que M. Lutaud a laissés en Corse :

« Savelli, conseiller, Bastia.

» Très touché affectueuse sollicitude, mais avez été victime d'une mystification du *Petit Journal*. Un cocher imprudent est venu érafler ma voiture, mais aucune contusion d'aucune sorte. Vous embrasse.

» LUTAUD. »

Certificat Pédagogique

Les institutrices dont les noms suivent ont été déclarées admissibles aux épreuves orales de l'examen du certificat d'aptitude pédagogique de la session du 26 février 1903 :

Mlles
Casilli, inst. pub. à Casone (Aghione).
Cristiani, inst. pub. à Galeaccio (Ghisoni).
Cristofari, inst. pub. à Vezzani (Aleria).
Mme
Dias Cavaroni, inst. pub. à Cognano.
Mlles
Filippi, inst. publique à Taglio-Isolaccio.
Grugnardi, adjointe à Corbara.
Mme
Guglielmi, inst. adj. à Ste-Marie-Sicché.
Mlles
Luciani, institutrice publique à Corscia.
Luciani, adj. à l'école privée d'Erbalunga.
Mariani, institutrice publique à Guitera.
Paoletti, institutrice publique à Parata.
Paolini, inst. publique à Rosso (Ghisoni).
Mmes
Perelli, suppléante à Regina (Gare).
Pescetti, institutrice à Tarrano.
Mlles
Pinelli, institutrice à Sisco (Balbo).
Ristorcelli, institutrice à Olmeta di Tuda.
Salvetti, institutrice à Scata.
Suzzarini, institutrice à Pietricaggio.
Mme
Tiberi, institutrice à Serra di Fiumorbo.
Mlles
Tomasi, adjointe à Sartene.
Versini, institutrice à Curzo (Ouenl).
Mmes
Leandri, adjointe à Portovecchio.
Moroni, adjointe à Lumio.

Discours

prononcé aux obsèques de M. Domartini, ancien maire de Castello di Rostino, par M. Mattei, instituteur.

Messieurs,

C'est avec une douloureuse émotion et un sentiment d'inexprimable tristesse, que je viens sur le seuil de cette tombe prématurément ouverte, dire un dernier adieu à l'ami Domartini et apporter à sa famille désolée le témoignage de notre profonde sympathie.

Je sais, messieurs, que si faible qu'elle soit, ma voix trouvera un écho dans tous vos cœurs, car Jean-Mathieu, par sa bonté, par sa droiture et sa loyauté au quelque sorte chevaleresque, avait su gagner notre estime et notre affection.

Les nombreux parents, les nombreux amis venus de tous les côtés, malgré un temps peu favorable, pour se presser autour de ce cercueil, la grande et pénible émotion qui se lit sur tous les visages, prouvent plus éloquemment que je ne puis le faire, combien sont vifs, combien sont sincères les regrets que nous fait éprouver une perte pareille.

Il ne m'appartient pas et il est d'ailleurs bien difficile ici de parler des services qu'a pu rendre notre ami regretté, tant comme maire — fonctions qu'il a remplies pendant 24 ans — que comme conseiller d'arrondissement. Il m'est permis cependant de dire, que amis et adversaires s'accordaient à reconnaître que tous ses actes étaient inspirés par la conception qu'il s'était faite de ses droits civiques et par son amour passionné de son pays. Il ne puisait de récompense que dans la satisfaction du devoir accompli, et c'est précisément cette haute conception du devoir qu'il lui permit de supporter vaillamment les désillusions, les déceptions et les amertumes que les luttes politiques entraînent toujours avec elles. Si cette vie de luttes avait eu quelque sorte compromis sa santé, rien ne faisait cependant prévoir une séparation aussi précipitée.

La mort impitoyable, la mort aveugle le frappe jeune encore. Elle le ravit à la grande affection de sa famille éplorée, ainsi qu'au profond attachement de ses nombreux amis.

Je suis certain, messieurs, d'être votre interprète à tous en demandant à ses enfants, à sa sœur, à sa famille, la permission de nous associer à leur légitime douleur.

Adieu, brave ami que vous étiez, votre souvenir restera toujours vivant parmi nous ; puissent nos regrets atténuer la douleur de votre famille.

Au nom de tous les amis qui vous entourent, Jean-Mathieu, recevez un éternel adieu ! Adieu donc ! au revoir !

Association des Membres de l'Enseignement

Les membres du groupe bastiais de cette Association sont priés de vouloir bien se réunir dimanche prochain 10 du courant, à 1 heure précise de l'après-midi, au parloir du Lycée, entrée par la rue de la Miséricorde, à côté de l'église Saint-Charles.

Ordre du jour : Election de membres du Comité ; approbation du rapport financier ; vote sur les modifications aux statuts et au règlement relativement à la question du prélèvement.

Les Délégués, L. LAFFIS, P. POLETTI.

Réserve et Territoriale

M. le lieutenant-colonel Poggioli, commandant le 116e régiment territorial d'infanterie, prie MM. les officiers de la réserve et de la territoriale, de toutes armes et de tous services, de vouloir bien se réunir dimanche 10 mai, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville de Bastia, salle du conseil, pour y recevoir, du commandant Grisostomi, du 116e régiment territorial d'infanterie, communication d'une question qui les intéresse tout particulièrement.

COUR D'ASSISES

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 2e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le jeudi 28 mai 1903.

JURÉS TITULAIRES

Donsimoni Paul-Marie, négt., Piedicroce.
Porri Baptiste, capitaine retr., Bastelica.
Luciani Pierre, négociant, Corte.
Susini Jean-Thomas, médecin, Monacia.
Casanova Jean-Bernard, maire, Tallone.
Santini J., anc. brig. for., Cassanaccioli.
Colonna J., propriétaire et maire, Vico.
Peretti Don Jean-Bapt., greffier, Levie.
Panzani Jean-Félix, maire, Altagene.
Natali C.-F., pr., Prunelli de Fiumorbo.
Colonna Jean, ancien maire, Cargese.
de Lori Joseph-François, prop., Bastia.
Fieschi Dque, propriétaire et maire, Ota.
Marchetti L.-M., méd., Taglio-Isolaccio.
Muraccioli Martin, maire, Bocognano.
Casanova Jean-Jérôme, mécanicien principal en retraite, Grosseto-Prugna.
de Montirosi Mic.-Rol., prop., Palasca.
Andrei Ch.-Pierre, retraité, Focicchia.
Muglioni Ours-François, prop., Pero.
Ornano J.-B., prop., Ste-Marie-Sicché.
Castelli Pierre-Louis, prop., Bonifacio.
Olivieri A., ad. r., Prunelli di Fiumorbo.
Lepidi Antoine-Jean, prop., Zuani.
Carboni Ignace, architecte dép., Ajaccio.
Giuliardi Aug., cons. de police, ret., Calvi.
Simeoni M.-J., ancien adjudant, Lozzi.
Lanzi Fr.-Raphaël, négociant, Ajaccio.
Maestracci Joseph, propriétaire, Olmeto.
Bianchi Antoine, avocat, Sartene.
Stefani Michel, propriétaire, Venaco.
Peretti Romulus, négociant, Levie.
Leoni P.-J., ingénieur civil, Ajaccio.
Pinelli P., offi. d'adm. ret., Pietrosella.
Lanzalavi Alban, propriétaire, Costa.
Casalonga Dque-Antoine, maire, Alata.
Giorgetti Antoine-Félix, prop., Olcani.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Bastiani César, commerçant,
Emmanuelli Nic.-Ernest, anc. notaire, d'Angelis G., cais. de la B. de France,
Beigodere A.-L., rentier, tous de Bastia.

Taxe sur les chiens

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance des contribuables que le rôle de la taxe sur les chiens de l'année 1903 est en recouvrement à la recette municipale.

Bastia, le 10 mai 1903.

Le Maire,
A. GAUDIN.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Dans la matinée d'hier, le jeune Sarl François, âgé de 11 ans, se trouvant sur la place du Diamant, a frappé avec un couteau son camarade Paolelli François, âgé de 12 ans, et l'a atteint à la main droite.

La blessure ne présente aucune gravité.

∴

PIETRALBA. — M. Bastiani Marc, facteur-receveur à Pietralba, est nommé facteur rural à Prunelli di Fiumorbo, en remplacement de M. Evangelista Jean-Joseph, nommé à Pietralba.

∴

CONCHIGLIO. — M. Tonsseint Luigi, pharmacien à Vico, a fait don à l'école de Conchiglio d'un globe terrestre et de plusieurs volumes destinés à la bibliothèque scolaire.

∴

AJACCIO. — La commission de classement n° 35, pour les chevaux, mulets, etc., de l'arrondissement d'Ajaccio, commencera sa tournée le 15 mai. Elle est composée de MM. Pietri, capitaine de gendarmerie en retraite, président ; Salini Nicolas, vétérinaire civil ; le brigadier d'artillerie Albertini, secrétaire.

∴

AULLENE. — M. Lecca Simon Paul, de Cauca, a été nommé garde forestier communal à Aullene, en remplacement de M. Liccioni, mis en disponibilité.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 10.2 à midi, + 20.2 à 7 heures du soir, + 17.0
Maxima, 22.3 Minima, + 12°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée S. O. faible.
Dans l'après-midi, O. modéré.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Contributions directes

M. Simon Costa, contrôleur principal de 2e classe des contributions directes à Marseille, est promu à la 1re classe.

Cette promotion est la juste récompense due aux connaissances administratives et aux services de ce fonctionnaire qui est aussi apprécié de ses chefs que des diverses personnes avec lesquelles il se trouve en rapport.

Nous lui envoyons nos très affectueuses félicitations.

∴

Au Lycée

Par arrêté ministériel en date du 1er mai, M. Sisco, ancien professeur de rhétorique au Lycée de Bastia, est nommé professeur honoraire.

∴

Aux détenteurs d'alambics

Aux termes de la loi de finances du 31 mars 1903, tous les détenteurs d'appareils propres à la fabrication des alcools sont tenus de faire à la régie une déclaration de ces appareils en portions, quels qu'en soient le type et la capacité, quelles que soient la profession et la qualité des détenteurs.

∴

Objet trouvé

Il a été déposé dans nos bureaux un petit médaillon renfermant des cheveux, trouvé sur le boulevard.

Nouvelles militaires

M. Maurel, capitaine breveté, hors cadres (état-major), est réintégré au 105e régiment d'infanterie.

— M. Malpel, lieutenant au 42e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme.

∴

Objet perdu

Il a été perdu jeudi, 7 mai, boulevard Paoli, aux environs de la pharmacie Gentil, un hochet d'enfant consistant en un cercle d'ivoire portant 3 petits grelots en argent et suspendu à une chaîne également en argent.

Prière de vouloir bien le rapporter chez M. le lieutenant colonel Brutè de Rémur, rue de l'Intendance, 4.

∴

Mouvement des passagers

Pendant le mois de janvier, il a été effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 5 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 800 de Bastia, 486 d'Ajaccio, 138 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 1.484.

Il a été transporté : de Bastia, 1 019 tonnes, d'Ajaccio, 514, de Calvi ou Ile-Rousse, 208 ; total, 1.741.

∴

Tailleur

M. Rocca, représentant de la maison TERRASSON, *Rue de Nouilles, 4, Marseille*, de passage à Bastia, est descendu à l'Hôtel de France.

∴

Syndicat des cordonniers

Le membres du Syndicat des patrons et ouvriers cordonniers sont priés d'assister à la réunion extraordinaire de dimanche prochain, à une heure de relevée. On se réunira dans une salle de la Mairie.

Tout membre est prié d'être muni de son livret. Election d'un nouveau bureau.

Le Président, PENCIOLELLI.
Le Secrétaire, P. MATTEI.

∴

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

∴

A louer

Un appartement situé boulevard de Cardo, 7. S'adresser au bureau du journal.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. Tomasi, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Bourse de Paris

	8 mai.	9 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.67	97.65
— 3 p. 0/0 amortis.	97.80	98.00

Dépêches de Nuit

DOUANES

M. Pellegrin, sous-inspecteur des douanes, à Bastia, est nommé inspecteur à La Rochelle.

Ecole de Saint-Cyr

Les compositions écrites pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, en 1903, auront lieu, à Bastia, les 27, 28, 29 et 30 mai.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le médecin-inspecteur Dieu, directeur du service de santé au ministère de la guerre, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

M. Allaire, contrôleur général de 2e classe de l'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

La Reine d'Angleterre à Paris

S. M. la Reine d'Angleterre se rendra à Paris, dès son retour d'Ecosse, mais à titre absolument privé.

Ce voyage s'effectuerait avant la fin de ce mois.

Le Président de la République à Grignan

Aujourd'hui, M. le président de la République s'est rendu à Grignan, chez son frère, le docteur Loubet, qui est entré en convalescence.

Nouvelles Maritimes

Manœuvres navales

La *Liberté* annonce que le ministre de la marine a décidé que les manœuvres navales d'ensemble des escadres du Nord et de la Méditerranée n'auraient pas lieu cette année.

L'ESCADRE FRANÇAISE à Salonique

On télégraphie de Toulon :

Le croiseur *Galilée* appareillera demain pour Salonique.

Ce croiseur fait partie de la division navale qui vient d'être envoyée à Salonique sous les ordres du contre amiral Boutet, il emporte les permissionnaires des deux navires, le *Pothuau* et le *Latouche Tréville*, qui ont été rappelés télégraphiquement.

Manifestations Épiscopales

L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Mgr l'archevêque de Bordeaux vient d'adresser au clergé de son diocèse une lettre circulaire prescrivant des prières publiques et un jeûne, en raison des calamités de l'heure présente.

S. E. profite de cette occasion pour faire connaître la lettre qu'il a adressée au ministre de l'intérieur et des cultes.

Le Président Kruger à Menton

Cinq membres de la famille de M. le président Kruger ont quitté Menton se dirigeant sur Paris.

Le départ du président Kruger reste toujours fixé vers la fin de ce mois.

L'AFFAIRE HUMBERT

Clôture de l'instruction

Le juge d'instruction a fait subir un interrogatoire définitif à Thérèse Humbert, qui a déclaré n'avoir rien à dire, se réservant de parler devant la Cour d'assises.

Lecture a été donnée à la prévenue des questions principales qui lui ont été posées au cours des différents interrogatoires qu'elle a subis.

La grande Thérèse a signé ensuite le procès-verbal définitif.

Mardi prochain le dossier sera transmis au parquet qui le fera parvenir à la Chambre des mises en accusation.

L'affaire, suivant que la chambre aura statué, viendra alors soit devant la correctionnelle, soit devant les assises, courant août selon toutes prévisions.

L'ESCADRE ALLEMANDE à Cherbourg

Une très puissante escadre allemande vient de partir de Kiel.

Cette force navale, qui est placée sous le commandement du prince Henri de Prusse, comprend les cuirassés d'escadre *Empereur Frédéric II*, *Empereur Barberousse*, *Empereur Guillaume le Grand*, *Empereur Charlemagne*, *Wettin*, *Zoehringen*, *Empereur Guillaume II*, *Wittelsbach*, ainsi que les croiseurs *Amazone*, *Meduse*, *Ariadne*, *Victoria Louise*, *Prince Henri* et *Blitz*.

Cette escadre manœuvrera dans la Manche, du 13 au 14 mai, par le travers de Cherbourg.

INAUGURATION d'un Hôtel des Postes

M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, accompagné de son sous-chef de cabinet, a quitté Paris, aujourd'hui, se rendant à Bordeaux et à Bruges, pour inaugurer demain, dans cette dernière ville, un hôtel des postes.

COMMISSION DU BUDGET

M. Doumer, président de la Commission du budget, vient de convoquer les membres de la dite commission pour le 12 mai prochain.

Les principales questions dont la commission est encore saisie et qui doivent faire l'objet de rapports, sont relatives : à l'avancement et au traitement des instituteurs ; aux indemnités pour les familles des réservistes et territoriaux ; à la bonification de l'intérêt servi aux sociétés de secours mutuels ; au vinage ; aux réclamations en matières de contributions directes ; aux revendications financières de la ville de Paris.

LES EVÉNEMENTS DU MAROC

Situation inquiétante

La situation au Maroc est toujours troublée.

Les dépêches de Tanger signalent certains avantages remportés par les troupes du Sultan sur les rebelles, mais par contre des télégrammes de Madrid et d'Oran prouvent que sur plusieurs points du territoire la rébellion est loin d'être vaincue.

L'on assure que dans la longue conférence qu'il a eue au ministère des affaires étrangères avec M. Delcassé le roi Edouard a fait illusion à la question marocaine et au danger que pourrait faire courir à la paix européenne la prolongation des troubles actuels. Dans cet entretien l'éventualité d'une entente entre les cabinets des puissances intéressées aurait été envisagée pour essayer de mettre fin par une action commune à une situation inquiétante pour tous.

Enlèvement d'un convoi

On télégraphie d'Oran qu'un convoi français, comprenant 500 chameaux et de nombreuses marchandises, a été enlevé à 25 kilomètres de Taghit, par une troupe de 1 500 insurgés de la frontière marocaine qui ont tué 30 Sokhars et en ont blessé 18.

EN MACÉDOINE

L'ordre rétabli à Salonique

D'après un télégramme de Constantinople, l'ordre et la tranquillité seraient rétablis à Salonique.

00224 État Civil

NAISSANCES

Bianchini Catherine. — Benoît Marie-Victorine. — Brancini André Noël Joseph. — Orsoni Marie-Anne.

DÉCÈS

Linale Angèle, 10 jours, de Bastia.

Ministère de la Guerre

Service des Subsistances

Adjudication à Marseille
le 10 juin 1903

Entretien pendant 9 ans à Carte de 16.334 quintaux de blé en un lot unique.

Les pièces nécessaires pour être admis à concourir doivent être déposées à la 1re Sous-Intendance à Marseille, n° 9, rue Ste-Victoire, le 27 mai avant 5 heures du soir.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

La Maison
Dque MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des soufres sublimés pur en balles de 50 k. des marques A. Boulle et fils et Louis Lemieu et du raffiné de cuivre.
Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cubes morceaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.
Entrepôt pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, délités à un prix relativement réduit.
On y trouvera également :
Du pétrole atlantic.
Des sucres surgrenés entre un prix de 34 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 40 fr. les 100 k. comptant à la consommation.
De même que les café Moka et autres produits de qualités toutes de bon goût et provenance garantie.
Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.
Des noix de Grenoble très jolies.
Des bleu-outremer en pastilles parfumées.
Ainsi que des sons, rayasses, avoines et de l'orge du pays pour semence.
Des légumes secs bien assortis.
Luzerne de Provence, cédassaide extra, pour semences.
Vesce noire et blanche.
Des bougies « La Brillante » et bougies Fouralet.
Savon Candor et Barter de 500 gr.
Le surplus de la recette de vins :
Malvoisie blanc à 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0.50 à 0.60 le litre.

147 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVII

L'ARME INFAILLIBLE

— Mon frère, lui dit-il, a été traité d'imposteur, ses amis en sont dans la peine. Ils montreront qu'il a dit vrai. Qu'on donne des fusils à mes prisonniers et qu'ils prouvent par des faits lequel des deux est le guerrier que nous voulons combattre.

Magua vit bien que, dans le fond, cette épreuve n'était proposée que parce qu'on se méfiait de lui ; mais, il feignit de la considérer comme un hommage qui lui était rendu. Il fit donc un signe d'assentiment, sachant bien que le chasseur était trop bon tireur pour que le résultat de l'épreuve ne confirma point ce qu'il avait dit.

Les armes furent mises aussitôt entre les mains des deux amis rivaux et ils reçurent l'ordre de tirer au dessus de la multitude assise, contre un vase de terre qui se trouvait par hasard sur un tronc d'arbre à cinquante verges environ (cent cinquante pieds) de l'endroit où ils étaient placés.

Heyward sourit en lui-même à l'idée du défi qu'il était appelé à soutenir contre le chasseur ; mais il n'en résolut pas moins de persister dans son généreux mensonge, jusqu'à ce qu'il connût les projets de Magua.

Il prit donc le fusil, visa à trois reprises différentes avec le plus grand soin et fit feu. La balle fendit l'arbre à quelques pouces du vase ; un cri général de satisfaction annonça la haute idée de son habileté à manier son arme.

Œil de Faucon lui-même inclina la tête comme pour dire que s'était mieux qu'il ne s'y était attendu. Mais au lieu de manifester l'intention d'entrer en lutte et de disputer au moins le prix de l'adresse à son heureux rival, il resta plus d'une minute appuyé sur son fusil dans l'attitude d'un homme plongé dans de profondes réflexions.

Il fut tiré de cette rêverie par l'un des jeunes guerriers qui avaient fourni les armes et qui lui frappa sur l'épaule, lui disant en très mauvais anglais :

— L'autre blanc peut il en faire autant ?

— Oui, Huron ! s'écria le chasseur en regardant Magua, et sa main droite saisit le fusil et l'agitant en l'air avec autant d'aisance que si c'eût été un roseau ; oui ! Huron, je pourrais vous étendre à mes pieds à présent, aucune puissance de la terre ne saurait m'en empêcher.

Le Faucon qui fond sur la colombe n'est pas plus sûr de son vol que je ne suis sûr de mon coup, si je voulais vous envoyer une balle à travers le cœur ! Et pourquoi ne le ferai-je pas ?... Parce que les lois qui régissent ceux de ma couleur me le défendent et que je pourrais attirer par là de nouveaux malheurs sur des têtes innocentes. *Si vous savez ce que c'est qu'un* Huron, ramenez le du fond de votre cœur ; vous serez raison !

L'air du chasseur, ses yeux étincelants, ses joues enflammées, jetèrent une sorte de terreur respectueuse dans l'âme de tous ceux qui l'entendaient. Les Delawares retirent leur baleine pour mieux concentrer leur attention ; Magua, sans ajouter pourtant une entière confiance aux paroles rassurantes de son ennemi, resta aussi calme, aussi immobile au milieu de la foule dont il était entouré, que s'il eût été cloué à la place où il se trouvait.

— Faites-en autant, répète le jeune Delaware qui était auprès du chasseur.

— Que j'en fasse autant ! insensé ! que j'en fasse autant ! s'écria Œil de Faucon en brandissant son arme au-dessus de sa tête, d'un air menaçant, quoique ses yeux ne cherchassent plus la personne de Magua.

— Si l'homme blanc est le guerrier, qu'il frappe plus près du but.

Le chasseur fit un éclat de rire pour exprimer son mépris ; puis, il laissa tomber le fusil sur la main gauche qu'il avait étendue ; au même instant, le coup partit, comme si la semence seule eût occasionné l'explosion ; le vase de terre brisé vola en mille éclats ; les débris retombèrent avec *fracas sur le tronc*.

Presque en même temps, on entendit un nouveau bruit : c'était le fusil que le chasseur avait dédaigneusement jeté à terre.

La première impression produite par une scène aussi étrange fut un sentiment exclusif d'admiration. Bientôt après, un murmure confus circula dans les rangs de la multitude ; insensiblement ce murmure devint plus distinct, et soudain qu'il régnait parmi les spectateurs une grande diversité d'opinions.

Tandis que quelques-uns témoignaient hautement leur admiration que leur inspirait une adresse aussi inouïe, le reste de la peuplade, et c'était de beaucoup le plus grand nombre, semblait croire que ce succès n'était dû qu'au hasard. Heyward s'empressa de confirmer une opinion qui favorisait ses prétentions.

— C'est un hasard ! s'écria-t-il ; personne ne saurait viser sans avoir ajusté son coup.

— Un hasard ! répéta le chasseur, qui s'échauffait de plus en plus, voulait alors à tout prix établir son identité Ce Huron, pense-t-il aussi que c'est un hasard ? S'il le pense, donnez-lui un autre fusil, placez-nous face à face et l'on verra lequel a le coup d'œil le plus juste. Je ne vous fais pas cette offre, *major*, car notre sang est de la même couleur et nous servons le même maître.

Il est évident que le Huron est un imposteur, dit froidement Heyward, vous l'avez entendu vous-même affirmer que vous êtes le Longues Carabine.

Il serait impossible de dire à quelles exercices violentes Œil de Faucon ne se fût point porté, si le vieux Delaware ne se fût entremis de nouveau.

(*A suivre*).

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Nawarth Castle* chargera vers le 23 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
M. O'C.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carde, 1

UNE DAME FAIT VŒU d'indiquer gratuitement le moyen infaillible de se guérir rapidement, par les pilanches, les Maladies d'Estomac et de l'Intestin (dyspepsie, gastrite, vomissements, constipation, etc. et l'Anémie (pâles couleurs, faiblesse, essoufflement, etc.), les Hydropisies (albuminurie, enflure des membres), les Maladies de Vessie (pierre, gravelle) et des Reins, les Maladies de la Peau (eczémas, dartres, rose, bouton, etc.). Discrétion complète. Ecrire : Mme PITT, 4, Boulevard Louis-Germain

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.
Cigales, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaires pour l'Exportation, M. CANUGLI Florind, 48, rue de la République, Marseille.

AVIS
Une importante Compagnie française d'assurances contre les accidents, s'occupant spécialement de l'assurance individuelle, demande des Agents et Correspondants dans tous les cantons de la Corse.
Fortes remises et autres avantages.
Ecrire en donnant références à M. de BOUVIER, directeur, 47, Chaussée d'Antin, PARIS.

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Directeur
24, Boulevard Montmartre, PARIS
Paraissant régulièrement le 15 et le dernier de chaque mois
Son Titre signifie : L'INFORMATION

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli
A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Dizaines, Médailles et Croix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, selon sa devise, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.
La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les mouchoirs, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.
La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.
Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

SYPHILIS
TRAITEMENT SPÉCIAL
VIN FÉBRIFUGE
MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES
Pour vendre vos lièges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Togo.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 11.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté
BIÈRE
Le Bock, **20 c.**
Le Ballon, **25 c.**
Le Demi, **40 c.**
Le « Sérieux, » **50 c.**
ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde
Café-Boulestin
CHINA BRUN PÉROU
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1re MARQUES
Champagne Binet
Gramophone Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Fiançailles et Réceptions

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI 11, et MARDI, 12 MAI 1903 — N° 117

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	3 fr.	5 fr.	10 fr.
AUTRES DÉPART.	4 »	8 »	16 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pancrace.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 13 m. — Coucher, 6 h. 44 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Paul de la Croix.

11 Mai

La Corse en 1769

Mai 1769 — Mai 1903

Depuis 1755, année où il fut, à son retour du royaume de Naples, élu général en chef des milices corses, Pascal Paoli n'avait cessé de faire à Gênes d'abord, à la France ensuite une guerre acharnée.

Gênes avait fait peser sur l'île une tyrannie atroce, et la France, en acceptant de lui succéder, héritait, malheureusement, de la haine qu'elle s'était attirée de la part des patriotes insulaires.

Paoli avait en quelques mois réuni une armée de 20.000 hommes, qui chassa l'ennemi de plusieurs postes importants et s'empara des forts qui garnissaient les côtes.

Mais s'il était relativement facile de lutter contre Gênes, la guerre prenait une autre tournure lorsque les Français remplaçaient la Sérénissime République.

Le cabinet de Versailles, ayant acquis la Corse le 14 mai 1768, envoya le 28 août des troupes commandées par le marquis de Chauvelin.

Les Corses furent repoussés du Cap-Corse, du Nebbio, de la Marana et de la Casinca, c'est-à-dire des districts du Nord et du Nord-Est.

Ces insuccès ne diminuèrent pas leur courage et ils reprirent l'offensive dans la fameuse et sanglante journée de Borgo (octobre 1768) où ils infligèrent une terrible défaite à l'armée française.

Le colonel de Ludre fut fait prisonnier avec cinq cents hommes.

Chauvelin fut rappelé alors et remplacé par le général comte de Vaux qui arriva en Corse au printemps de 1769 avec des renforts considérables.

Paoli, pour la première fois, désespéra du sort de sa patrie. Il avait pensé se débarrasser du joug odieux de Gênes et il y avait réussi ; il avait eu l'illusion que la France ne serait pas laissée libre d'agir dans l'île par les autres puissances européennes et là il s'était trompé. L'Europe n'osait pas entraver l'action du Cabinet de Versailles.

Néanmoins il voulut résister encore et il assembla une suprême *Consulta* au couvent de Casinca, le 27 avril 1769.

Les désignés partagèrent l'opinion de leur chef et il fut décidé que l'on se battrait jusqu'au dernier.

Effort admirable d'une nation épuisée par quatorze siècles de luttes contre l'étranger, effort sublime mais vain qui a eu son pendant en ce temps-ci dans la guerre anglo-boer.

Informé de cette décision, à laquelle d'ailleurs il s'attendait, le comte de Vaux dressa un plan de campagne aussi simple qu'efficace et qui consistait à écraser d'un seul coup l'armée de Paoli.

Après un désastre semblable la Corse serait obligée de se soumettre.

C'est en effet ce qui se produisit.

Paoli avait réuni tous ses soldats dans le Nebbio, erreur fatale s'il en fut, puisqu'elle décida du sort de la Corse et du sien.

Les Français attaquèrent le 3 mai ; il n'y eut d'abord que des escarmouches, mais le 6, le comte de Vaux força vigoureusement sur Paoli qui dut se retirer derrière le Golo, et se replier sur Rostino où il établit son quartier général laissant ses lieutenants de Gaffori défendre Leoto, Grimaldi, Canavaggia, positions situées au nord de Rostino au sud-ouest de Bastia.

Gaffori et Grimaldi désobéissant à ses ordres abandonnèrent leurs postes sans combattre. Trahirent-ils la cause corse comme on l'a dit, cédèrent-ils à un mouvement de désespoir, ou estimèrent-ils qu'il valait mieux ménager les troupes pour le combat final que de les faire décimer par petits groupes ? Il est assez difficile de démêler la vérité. Toujours est-il que leur défection rendit plus ardue la tâche de Paoli.

Il semble au surplus que la fatalité domina ces événements, car à peine Gaffori et Grimaldi avaient-ils fui, que les Prussiens à la solde des Corses s'opposèrent au passage, à Pontenovo, de reste des troupes en désordre poursuivies par les Français.

Une déroute s'ensuivit au cours de laquelle les Corses furent massacrés (9 mai 1769).

Le rêve de Paoli : la Corse libre, la Corse aux Corses, s'évanouissait à jamais.

Paoli prit alors le chemin de l'exil ; il partit avec son frère Clément et environ trois cents patriotes qui refusèrent de les abandonner, et s'embarqua à Porto-Vecchio sur un navire qui par une coïncidence étrange était de nationalité anglaise.

A la même époque, aussitôt après la victoire des Français, un gentilhomme corse, secrétaire de Paoli, Charles-Marie Bonaparte, qui habitait alors Corte avec sa jeune femme, Letizia Ramolino, était forcé de s'enfuir devant ces troupes auxquelles, quelques années plus tard, son fils Napoléon devait commander.

Après des péripéties et des périls sans nombre, Charles et Letizia, celle-ci enceinte de Napoléon, finissaient par atteindre Ajaccio, et, le 15 août, venait au monde, dans cette maison de la rue Saint-Charles qui est devenue un sanctuaire napoléonien, le demi-dieu du siècle, l'Homme-Prédestiné...

MAURICE LETELLIER.
(*Petit Caporal*).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

11 mai 1732. — Le prince de Wurtemberg ayant prêté l'oreille aux réclamations des Corses, force la République génoise à signer la paix de Corte.

Par cette paix, les Corses obtenaient une amnistie générale, la liberté des prisonniers, la remise des frais de guerre et des impôts, la liberté d'enseignement, l'admission aux emplois, le rétablissement des magistratures corses, enfin la haute protection de l'empereur Charles VI d'Autriche.

13 mai 1734. — On a vu qu'en 1732 un traité de paix avait été signé avec Gênes. Deux ans plus tard, cette paix ayant été violée, les Corses se soulevèrent de nouveau et nommèrent Giaffori général. Ce patriote qui vivait en exil à Livourne depuis la paix de Corte, était rentré en Corse à l'annonce de ce soulèvement.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 mai à 8 h. 1/2

1. Castiglione,	Carlo.
2. Cavalerie-Légère,	Suppé.
3. Théréson (valse),	C. Faust.
4. La Fille de Mme Angot,	Lecocq.
5. Nicolino,	Roux.

Le Chef de Musique, C. MORLINES.

⁂

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du mardi 12 Mai

Chemin continuant de la Place Saint Nicolas au Vieux-Port, quai du Vieux-Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon, Place Saint-Nicolas, Boulevard Sébastiani, rentrée.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Les personnes ci-après dénommées ont reçu les récompenses honorifiques qui suivent :

Médaille d'argent de 2e classe

M. Nocetti Joseph, bourrelier à Sétif, sauvetage de quatre petits enfants malades sur le point de périr dans les flammes. S'arrêta au péril de sa vie deux chevaux emballés attelés à une voiture et a ainsi évité de graves accidents ; déjà titulaire de la médaille de bronze.

Médaille de bronze

M. Anzidei Jean, rédacteur à la préfecture de Constantine, chargé du service de l'assistance, de l'hygiène et des épidémies ; dévouement au cours des épidémies de typhus, choléra et variole

MM. Serano Archange, sergent de pompiers à Bône, et Cantizani Jean, sapeur de 1re classe, déjà titulaire d'une mention honorable ; courageuse conduite au cours de nombreux sinistres où ils ont fait preuve du plus grand sang-froid et de dévouement.

⁂

Les récompenses suivantes ont été décernées aux personnes ci-après pour leur zèle et leur dévouement aux intérêts de la mutualité en Algérie :

Médaille de bronze

MM.

Lucchini Jean-Jérôme, trésorier de la Société des arts et métiers de Blida.

Airoldi Charles, membre de la Société de secours mutuels de Mascara.

Sinibaldi Martin, secrétaire de la société La Famille à Souk-Ahras.

Camilli Jean-Fulgentin, président de la société La Corse, à Constantine.

Devoti Jules, trésorier de la Société La Corse, à Constantine.

Mention honorable

MM.

Sarfati Pierre, chef de section de la société de secours mutuels à Mostaganem.

Pompeani Antoine, administrateur de la société La Corse, à Constantine.

Marcaccioli Hyacinthe, id.

Maggiocchi François, vice-président, id.

Nardi Jean, vice-président de la société La Famille, à Constantine.

Sorano Pierre, membre de la société Les Enfants de Constantine.

⁂

La médaille d'argent des postes et télégraphes a été décernée à M. Taddei Jean, facteur receveur à Metemore, 17 ans de services administratifs, 16 ans de services militaires, décoré de la médaille militaire.

La médaille de bronze a été décernée à MM. Giansili Etienne, facteur des postes à Paris, 24 ans et demi de services administratifs ; et Colonna-Cesari Simon, facteur chef des postes à Tunis, 20 ans de services administratifs, 3 ans de services militaires.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

L'ex-quartier maître fourrier Santelli est nommé syndic des gens de mer de 3e classe à Palavas.

— M. Novello, capitaine au 1er régiment d'artillerie, batteries alpines, est nommé officier d'habillement au corps.

— M. Lanata Pierre-Jules, commis de 1re classe du service du commissariat, de la flotte et de santé, est promu au grade de commis principal de 1re classe.

— Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de chef de brigade du service ambulant, MM. les commis principaux Giacomoni, ligne du Nord-Ouest ; Natucci, ligne de l'Ouest.

---

18 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

V

Le procureur général sortant, sachant fort bien que c'était à son épître à trois rouges d'hermine que tirait sournoisement M. Chevasse, le procureur général, discourait, avait juré une guerre d'extermination à la feuille que dirigeait son adversaire. L'apparence du délit qu'il guettait visiblement depuis deux ans se présenta enfin au moment où il ne l'espérait plus.

C'était en 1834, au commencement du mois de juillet. Un matin, M. Chevasse vit arriver son fils Prosper, dont nous n'avons eu rien à dire depuis quelque temps, parce qu'à l'époque où avait été fondé le journal, il commençait son cours de droit à Paris. L'année scolaire était loin d'être finie, mais les personnes qui ont eu l'agrément de faire leur droit se rappelleront qu'après avoir pris l'inscription du mois de juillet, il n'est pas très difficile d'obtenir un congé de ses professeurs ; or, c'est à quoi se manquent guère les étudiants qui, ayant mangé par anticipation la pension qui devait leur suffire jusqu'au mois de septembre, se trouvent aussi dépourvus que la cigale, et n'ont rien de mieux à faire qu'à revenir dans leur famille, où ils savent que le veau gras les attend.

L'année précédente, Prosper avait employé si heureusement cet expédient, qu'il n'avait pas hésité à s'en servir une seconde fois. Il arriva donc chez son père, trois jours après avoir pris sa huitième inscription. Son costume se composait d'une chemise de couleur, d'un pantalon déchiré, d'une paire de bottes trouées et d'un paletot d'hiver qui, quoique montrant la corde, n'avait pas encore assez perdu de sa laine pour convenir à la saison ; sa malle était restée en gage à l'hôtel où il logeait.

A la vue de Prosper ripé, mais glorieux comme un mendiant espagnol, M. Chevasse, au lieu d'ouvrir les bras, les croisa sur sa poitrine et adressa une allocution sévère à son fils. Prosper subit cet orage sans sourciller ni répondre ; il savait que le courroux des pères dure peu, et qu'après avoir grondé ils pardonnent.

— Faites venir un tailleur. Telle fut, après une péroraison véhémente, la démissionnaire conclusion de M. Chevasse.

— Mon père, vous serez obéi, répondit l'étudiant en s'inclinant avec gravité.

— Vos dérèglements sont inexcusables, reprit au bout d'un instant le conseiller ; mais ce que je comprends moins encore, c'est la conduite de madame de Pontailly. Qu'elle vous ait laissé revenir ici avec ces habits de voleur, elle ni cegnellienne, voilà ce qui me passe.

— Ma tante et son mari sont depuis un mois dans leur terre de Normandie ; sauf-ils été d'ailleurs à Paris, je n'aurais pas cru devoir leur exposer mes besoins.

— Pourquoi cela ? demande M. Chevasse d'un ton sec ; quand on se croit pas de se mal conduire, on doit savoir s'humilier.

— Devant vous, mon père, oui : c'est mon devoir d'accepter vos réprimandes ainsi que vos bienfaits ; mais il me paraît trait indigne de vous et de moi de demander un service à des personnes qui ne partagent pas mes opinions, quels que soient d'ailleurs les liens de parenté qui nous unissent.

— A la bonne heure, dit le conseiller d'une voix radoucie ; je vois avec satisfaction que, si votre conduite n'a pas été fort exemplaire, du moins vous êtes resté fidèle aux principes que je vous ai inculqués.

— Fidèle jusqu'à la mort, répondit Prosper en posant dramatiquement la main sur son cœur.

— Bien, fit M. Chevasse, qui, dans cette pantomime emphatique, reconnut son sang.

En parlant de son attachement à ses principes, l'étudiant était resté au-dessous de la vérité. Depuis l'instant où il avait glorieusement débuté dans la carrière politique par le rôle de groom d'élection, son patriotisme s'était accru de jour en jour et avait acquis à la fin une exaltation qui parfois rencontrait à un accès de fièvre chaude.

Poussant à leur dernière conséquence les opinions de son père, là où l'homme mûr faisait de l'opposition, le jeune légiste était tout prêt à faire de la révolte. Tandis que M. Chevasse se contentait du titre de patriote, Prosper se proclamait audacieusement républicain. Affilié à l'une des ventes subalternes qui pullulaient alors à Paris, il s'ingéniait à se trahir par les sentences les plus séditieuses.

Ainsi que tant d'autres patriotes conspirateurs, il se croyait un des Gracques, parce qu'il portait des cheveux longs, une cravate rouge, des gilets à la Robespierre et un petit poignard dans la poche de sa redingote. S'il n'osait guère les coups, il se délectait au revanche à la lecture du *Moniteur* de 93. Il dédaignait Touiller et méprisait Dulcicaourt, mais il goûtait Rabeuf et admirait Saint-Just. Ce qu'il estimait dans Merlin, c'était le conventionnel et non le jurisconsulte.

Ne croyez pas, toutefois, d'après cet exposé, que Prosper Chevasse fût un de ces républicains sirupeux, qui, réglant leurs mœurs sur celles de Sparte, croiraient trahir leur parti s'ils sacrifiaient aux Grâces. Notre jeune radical, au contraire, y sacrifiait sans remords et amplement. Dans son cœur, le culte de la liberté n'excluait pas l'amour du bal Musard.

Telle était la vie noire d'un côté, rose de l'autre, que menait Prosper à l'Ecole de droit. Complétons cette esquisse en disant que sur huit inscriptions il avait trouvé moyen d'en perdre cinq ; mais, comme au bout de deux ans il n'avait pas encore passé son premier examen, sa conscience était tranquille.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

Réserve et Territoriale

Sur la convocation de M. le lieutenant-colonel Poggioli, commandant le 116e territorial, MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale se sont réunis dimanche, à 2 heures de l'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel de de Ville, à l'effet de recevoir de M. le commandant Grisostomi, communication d'un projet d'organisation d'un comité destiné à soutenir les revendications des officiers de réserve et de l'armée territoriale, au sujet d'un tarif réduit de transport sur les voies ferrées.

Après avoir pris connaissance des documents intéressant la question, l'assemblée a voté un ordre du jour par lequel elle a déclaré adhérer aux démarches faites par le comité d'initiative siégeant à Paris, assurant les camarades de Paris de son absolu dévouement à la cause qu'ils défendent si bien, et les remerciant de ce qu'ils ont bien voulu faire jusqu'à ce jour.

Il a été ensuite procédé à la nomination d'un comité local.

Ont été élus :

Président : M. le commandant Grisostomi, chef de bataillon au 116e territorial.

Membres : MM. Olliagnier et Santi, capitaines au 116e territorial ; S. de Coralla, lieutenant au 116e territorial ; Lepidi, lieutenant de réserve.

Bulletin Financier

Paris, le 7 mai 1903.

Les affaires ont été peu actives et une légère nuance de faiblesse se manifeste sur l'ensemble de la cote. Notre Rente est chancelante à 98.26. Parmi les Fonds Etrangers l'Extérieure est indécise à 87 ; le groupe ottoman est en nouvelle avance. Les établissements de Crédit restent très fermes, surtout le Crédit Foncier à 686.

En Banque, l'Obligation Victoria-Mines, toujours active, finit demandée à 371. Les Houillères de la Cerdagne se traitent à 435.50, l'action Kenogamie Française de Madagascar à 66.50. Les Métaux à Gaz et Constructions Métalliques, remontés à 142 fin, paraissent avantageux à ce prix. Nouvelle hausse de l'action Tramways Electriques et Chemins de Fer à 488.50 et de l'obligation à 478. Fermeté de la Gold Run à 48.75 et de la Kokumbo à 35.50.

Les affaires Américaines et Canadiennes se font encore peu à peu en France, et bientôt les Charbonnages des Provinces Maritimes du Canada le seront à leur tour. On annonce que la première de ces Compagnies qui sera introduite sur le marché de Paris, sera la Compagnie d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton, dont l'action a été émise à Londres 144 francs.

Chemins Français calmes.

Nos Chemins de Fer

(Comparaison des Recettes)

La longueur totale du réseau de la Corse est de 296 kilomètres.

Pendant l'année 1902, les recettes se sont élevées à :

1er trimestre 1902, fr.		213.256
2e	—	246.807
3e	—	257.104
4e	—	247.924
Total		964 191

Pendant la période correspondante de 1901, elles avaient été de :

1er trimestre 1901, fr.		181.715
2e	—	245.545
3e	—	239.451
4e	—	240.881
Total		868 612

d'où une augmentation en faveur de l'année 1902, de 95 779 francs.

La recette par kilomètre, qui avait été de 3 070 francs en 1901, s'est élevée, en 1902, à 3 247 francs ; et la recette par kilomètre et par jour, qui était de 8 francs, est actuellement de 9 francs.

IMPRESSIONS DE CORSE

On lit dans l'*Echo du Jour*, d'Avignon :

Sous ce titre, M. Charles Ducontat, un pseudonyme qui abrite la personnalité de l'un des avocats les plus distingués et les plus sympathiques de notre barreau, vient de publier, en une brochure la série d'articles parus, il y a deux ou trois mois déjà, dans le *Petit Fanfulla*, et relatifs à une courte excursion qu'il fit en Corse en janvier dernier, en compagnie de M. Fabiani, conseiller à la Cour d'appel de Nîmes.

Ce carnet de poche, œuvre d'un observateur sagace, d'un esprit curieux et averti, abonde en aperçus aussi judicieusement pensés que fort élégamment écrits sur les choses et les gens. Sans lyrisme de commande, c'est-à-dire à égale distance de tout enthousiasme irréfléchi, comme de tout esprit de dénigrement systématique, M. Charles Ducontat a jugé les Corses froidement, impartialement, avec leurs défauts et leurs qualités. Il n'a pas été moins exact et moins vrai dans ses appréciations sur la Corse, dont il a vanté la prodigieuse fertilité du sol, mis en relief les merveilleuses beautés naturelles avec un rare bonheur d'expressions et d'idées.

Maintenant, sans oser prétendre que M. Charles Ducontat a découvert la Corse, il n'est peut-être pas tout à fait téméraire d'affirmer qu'il n'aura pas fait dans sa modeste sphère d'action œuvre absolument inutile, s'il a pu par la publication de son très intéressant opuscule contribuer à dissiper certains préjugés, certains malentendus de nos frères du continent à l'égard de l'île si chère et si méconnue.

Une seule critique en terminant. M. Charles Ducontat prétend que la fonctionnarité sigée sévit sur la Corse avec une recrudescence d'intensité réellement inquiétante. Rien n'est plus exact, et nous aurions mauvaise grâce à contester la véracité d'une pareille assertion. Mais ce serait s'affirmer de bonne foi que ce mal est spécial à notre département insulaire, et que les Français de France, comme disait autrefois ce bon M. Déroulède, ne soient pas tous peu ou prou à l'heure actuelle contaminés par les ravages de ce virus déprimant d'essence plutôt nationale ???

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produit hygiénique

Mandats télégraphiques

A la suite de l'étude à laquelle il s'est livré, suivant la promesse qu'il en avait faite à la Chambre, M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes vient de décider que les établissements du facteur recevoir pourvus d'un appareil télégraphique, ou situés dans une agglomération siège d'un bureau télégraphique, participeront à l'émission et au payement des mandats télégraphiques, jusqu'à concurrence d'un maximum de 100 francs par litre. Cette décision sera appliquée incessamment.

Nécrologie

M. François-Bruno Poli, instituteur en retraite, est décédé le 6 courant à Santa-Reparata-di-Moriani, à l'âge de 92 ans. Son enterrement a eu lieu le 7. Une foule immense et recueillie a accompagné le cercueil à sa dernière demeure.

Le défunt était le doyen des instituteurs de la Corse et le père du capitaine Poli.

M. J.-T. Bartolini, instituteur à Santa-Reparata di Moriani, a rappelé en termes émus la carrière de cet excellent vieillard qui jouissait de l'estime publique et dont la mort sera vivement ressentie par tous ceux qui le connaissaient.

Voici le discours de M. l'instituteur Bartolini :

Messieurs,

C'est avec une grande émotion que je remplis aujourd'hui le pénible devoir de dire, comme collègues et comme ami, un dernier et suprême adieu à celui dont nous accompagnons présentement la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Quelle plus douce consolation pourrai-je adresser à ses pauvres épouse, à ses amis inconsolables, si ce n'est de retracer en quelques paroles la vie si laborieusement remplie de celui qui fut un homme de bien dans toute l'étendue du mot !

François-Bruno Poli, Messieurs, nous quitte à l'âge de 92 ans. Sa vie, toute d'abnégation et de travail, peut servir de modèle à ceux d'entre nous qui ont acquis de laisser après soi un nom respecté, une réputation à l'abri de tous reproches.

Tout jeune encore il se voua à l'éducation de la jeunesse. Aimant passionnément les enfants, la carrière de l'Enseignement l'attirait irrésistiblement. Il fut donc instituteur, et occupa successivement les postes de Terrano, San-Giovanni, Pietracorbara, Muchiato et Santa-Reparata.

C'est surtout comme éducateur qu'il déploya une activité constante, une énergie indomptable qui ne se sont jamais démenties un seul instant, et qui lui faisaient surmonter tous les obstacles. Il avait le rare talent de savoir concilier la douceur et la fermeté qui sont — si je puis m'exprimer ainsi — les deux tallemans du vrai éducateur et qui font obtenir, à celui qui sait s'en servir avec tact, des succès souvent inespérés.

Dans les diverses communes où il a exercé, il était aimé des élèves et estimé de leurs parents. Aussi pendant sa longue carrière n'a-t-il jamais vu que des visages bienveillants et des mains franchement tendres.

La renommée précédant toujours le fonctionnaire d'élite, il était partout acclamé à l'arrivée, regretté au départ...

Que vous dirai-je, maintenant, du père de famille, de l'homme privé ? Vous tous, messieurs, qui avez vécu à ses côtés, êtes à même plus que moi de dire ce qu'il fut.

Econome sans être avare, il a su se créer par son intelligence, son travail et son savoir faire, une situation très aisée. Père d'une nombreuse famille, il n'a rien négligé pour donner à chacun de ses enfants une éducation soignée, une instruction solide. L'un d'eux a embrassé la carrière brillante des armes et occupe dans l'armée un poste élevé ; l'autre, comme professeur, s'est fait une belle position dans ce Nouveau-Monde dont Christophe Colomb le premier a montré la route à l'Ancien Continent à la fois étonné, jaloux et ravi. Quel père, plus que lui, a-t-il le droit d'être heureux et fier des résultats obtenus au prix des plus louables efforts ?

Je dirai à présent quelques mots sur l'homme privé. Dans ses relations avec ses semblables, il apportait une affabilité, une courtoisie qui lui gagnaient les sympathies.

Nul mieux que lui ne savait consoler les miseres et les soulager. Il allait au-devant des désirs sans attendre qu'on les lui exprimât. D'un caractère franc et loyal, on pouvait compter sur son amitié dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Ses croyances religieuses étaient profondes : il possédait la foi robuste des vieux âges, et cela lui donnait une force d'âme qui lui faisait envisager l'au-delà avec calme et résignation.

Puisse une vie si noblement remplie adoucir la douleur de ses enfants si cruellement éprouvés, de ses amis qui pleurent en lui la perte de l'homme de bien par excellence !...

Quant à vous, cher collègue, une vie meilleure vous attend. Adieu. Reposez en paix et que la terre vous soit légère ! Adieu !...

Douanes

M. Carigliotti, préposé des douanes à Ajaccio, est nommé à Cargese.

M. Suzzoni, préposé à Ile-Rousse, est nommé à Ajaccio.

M. Andreani, préposé à Bastia, est nommé à Ile-Rousse.

M. Taddei, préposé à Macinaggio, est nommé à Bastia.

M. Bastelica, préposé à Bastia, est nommé à Macinaggio.

M. Novella, préposé à Cervione, est nommé à Calvi.

M. Risturucci, préposé à Calvi, est nommé à Cervione.

M. Ortoli, préposé à Pianottoli, est nommé à Bastia.

Le Talisman du Kaiser

Connaissez-vous le talisman du Kaiser ? C'est un anneau qu'il porte constamment au petit doigt de la main gauche, et qui selon la croyance, le protège contre tout danger personnel. Une semblable intéressait à ce sujet, il y a quelques années, un journal de Berlin. On raconte qu'un soir un crispel sauta dans la chambre de la femme de l'électeur Jean de Brandebourg et dépasa sur son lit une petite pierre. L'animal disparut sous la pierre trois et à trois jours ont, depuis, jalousement gardés par les Hohenzollern. Le père de Frédéric-le-Grand fit enchâsser la pierre dans une bague qui a toujours été portée depuis par le chef de la maison. Les talismans, à bien réfléchir, n'ont sans doute d'autre vertu que celle qu'on leur attribue, et le jour vient infailliblement où l'inanité du pouvoir protecteur est démontrée par les événements. Comment voulez-vous qu'une petite pierre vous protège, par exemple, de la fièvre typhoïde ? On ne saurait logiquement attribuer un pouvoir protecteur dans cet ordre d'idées qu'à un médicament. Il existe des remèdes qui, par la variété des maladies qu'ils guérissent, par leur puissance curative indiscutable, peuvent être considérés par les familles comme de vrais talismans. Il est superflu de démontrer qu'au premier rang de ces médicaments se trouvent les Pilules Pink. La lecture des nombreuses attestations publiées chaque jour dans les journaux, vous a déjà convaincus de ce fait depuis longtemps. Comme abondance de tous ne sait jamais, qu'il nous soit permis d'ajouter à la longue liste des certificats de guérisons dues aux Pilules Pink celui de l'instituteur de Lescadre (Pyrénées-Orientales), M. Pierre Bordes.

Il convient le 18 mars dernier : « J'ai le sensible plaisir de vous faire connaître qu'il m'a fallu de prendre trois boîtes de Pilules Pink pour être complètement débarrassé des anémies dont je souffrais. Dès le début du traitement par les Pilules Pink j'ai éprouvé une sensible amélioration. Mon appétit est revenu ainsi que mon sommeil. J'ai retrouvé des forces nouvelles et actuellement je me porte à merveille. »

Les pilules Pink guérissent toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, ou de la faiblesse des nerfs, c'est-à-dire l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, les vertiges, la faiblesse générale, le rachitisme, les étourdissements, les éblouissements, la sciatique, le rhumatisme, les irrégularités des femmes, et la Danse de St-Guy.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Gablin et Cie, pharmaciens, 23, Rue Ballu, Paris, au prix de 3 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Ecole de Saint-Cyr

Les compositions écrites pour le concours d'admission à l'école spéciale militaire en 1903, auront lieu à Bastia aux dates ci-après :

Mercredi, 27 mai. — Matin, de 7 h. 30 à 10 h. 30, composition française ; soir, de 1 h. 30 à 2 h. 30, allemand, thème et version.

Jeudi, 28. — Matin, de 7 h. 30 à 10 h. 30, composition mathématique ; soir, de 1 h. 30 à 2 h. 30, calcul logarithmique ; de 2 h. 55 à 4 h. 35, paysage.

Vendredi, 29. — Matin, de 7 h. 30 à 10 h. 30, tracé d'une épure de géométrie cotée ; soir, de 1 h. 30 à 4 h. 30, composition d'histoire.

Samedi, 30. — Matin, à 7 h. 30, langues vivantes facultatives.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Veirman veuve Pulicani, le mari conducteur des ponts et chaussées, décédé en activité. 18 ans 4 mois 22 jours de services, accident, 244 francs.

Dominoni Paul-Jean, commis d'administration principal à l'école supérieure de guerre, 41 ans 10 mois de services, 1.145 francs.

Sansonetti Jean-Paul, ouvrier de la marine, 36 ans 2 mois de service, 611 fr.

Farinole Marie-Victoire veuve Giorgi, le mari garde maritime de 1re classe, décédé des suites d'une maladie contractée en service, 450 francs.

COURSES DE BASTIA

Programme du 24 mai

Premier prix du ministère de l'agriculture, 300 francs offerts par le Gouvernement de la République : 200 francs au premier, 100 francs au second ; les entrées jusqu'à concurrence de 50 francs au troisième ; le surplus des entrées au premier.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse en moins depuis le 1er janvier 1903. Entrée, 15 francs. Distance, 3,080 mètres environ.

Grand Prix Cyrnos, 2 000 francs offerts par le Conseil général de la Corse, dont 1,200 francs et les entrées au premier ; 500 francs au second ; 350 francs au troisième ; 50 francs au quatrième.

Course plate pour tous chevaux de 3 ans, nés et élevés en Corse. Entrée, 25 francs. Distance, 1,500 mètres environ.

Deuxième prix du ministère de l'agriculture 700 francs dont 300 francs offerts par le Gouvernement de la République et 400 francs par la Société des courses de Bastia.

Course plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse : au premier, 500 francs et les entrées ; au second, 200 francs. Entrée, 25 francs. Distance, 2,500 mètres environ.

Prix du Ministère de la Guerre

Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 100 francs, offert par M. le Ministre de la Guerre au premier ; un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 75 francs, offert par les membres du Comité au second ; un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 50 francs, offert par les membres du Comité au troisième.

Steeple-chase militaire de 3e série, pour sous-officiers de l'armée active montés des chevaux de troupe. Distance, 4,500 mètres environ.

Prix des Compagnies Fraissinet et des Chemins de fer départementaux. 300 francs

dont 150 francs offerts par la Cie Fraissinet, 100 francs par la Cie des Chemins de fer Départementaux et 50 francs par la Société des courses de Bastia : au premier, 200 francs ; au second, 100 francs.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1903, et n'ayant jamais gagné de premier prix au trot. Entrée, 15 francs. Distance, 3,500 mètres environ.

Prix de l'Etevage, 200 francs offerts par la Société des courses de Bastia : 150 francs à la première et 50 francs à la seconde.

Course plate pour juments de toutes races de 4 ans et au-dessus appartenant au moins depuis le 1er janvier 1903 à des propriétaires domiciliés dans l'arrondissement de Bastia. Ces juments seront destinées à la reproduction dans cet arrondissement où elles devront résider depuis le 1er janvier 1903. Entrée, 15 francs. Distance, 1,600 mètres environ.

Le montant des prix ne sera remis aux propriétaires des gagnants qu'après qu'ils auront justifié par les certificats des haras que leurs juments auront été présentées le nombre de fois réglementaires aux étalons de cette administration pendant la saison de monte de 1903, au plus tard le 15 juin 1903. Passé ce délai les prix seront acquis aux fonds de courses.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 16 à midi, + 21° à 7 heures du soir, + 17. Maxima, 22.3 Minima, 11.9.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm, midi, 762 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Vers la moitié N. E. modéré.

Dans l'après-midi, S. E. faible.

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Au départ

M. le général de division Michel et sa famille nous ont quittés hier, par le paquebot de Marseille. Ils ont été salués sur le quai par les officiers et leurs dames ainsi que par les fonctionnaires civils et les personnes avec lesquelles le Général et Mme Michel se trouvaient en relations.

Par une délicate attention de M. le lieutenant-colonel Brutè de Rémur, la musique du 163e avait été envoyée sur le quai d'embarquement ; elle a joué au moment de l'arrivée de M. le général Michel et jusqu'au départ du paquebot. A 2 heures 30, le *Bocognano*, appareillé pour Marseille, pendant que la musique du 163e jouait la *Marseillaise*.

M. le général Michel et Mme Michel ont été très touchés de cette dernière marque de sympathie qui leur a été donnée dans cette ville qu'ils aimaient beaucoup et où ils laissent les meilleurs souvenirs.

∴

Postes

M. Emile Decheneux, rédacteur à l'administration centrale, direction de l'exploitation postale, a été nommé au grade d'inspecteur à la direction des bureaux ambulants de la ligne de Lyon, avec résidence à Paris.

Nous félicitons notre concitoyen de cette importante promotion.

∴

Tirs en mer

Le chalutier *Ruscasse*, commandé par M. Sangi, est rentré dimanche de Bonifacio où il avait été affrété pour les tirs en mer.

MM. les armateurs Poggi et le capitaine Sangi ont reçu les félicitations du commandant de l'artillerie.

Ce chalutier va partir prochainement pour Ajaccio où doivent être effectuées les tirs des batteries.

∴

Obsèques

M. le capitaine au long-cours Auguste Moneglia a succombé hier à la douloureuse maladie qui le minait depuis longtemps. Il était rentré dans sa ville natale avec l'espoir que son climat tempéré et les soins si affectueux de sa sœur auraient pu amener la guérison, mais il était trop tard, et rien n'a pu lutter contre la gravité du mal.

M. Moneglia était âgé de 52 ans ; il comptait parmi les meilleurs et les plus intrépides officiers du commerce, et cela lui avait valu des commandements importants.

Les obsèques ont eu lieu à l'église paroissiale Saint-Jean. La confrérie de Saint-Erasme précédait le cercueil et quatre procureurs tenaient les cordons. On remarquait dans le cortège toute la population maritime.

Nous adressons aux familles Mambrini, Sisco, Moneglia et Fava toutes nos condoléances.

∴

Témoignages de satisfaction

Le ministre de la marine, s'associant à l'appréciation élogieuse portée par M. le capitaine de vaisseau Gervais sur l'habileté professionnelle, l'énergie et le dévouement dont a fait preuve M. le commandant Luc, et sur l'entrain, le zèle et l'esprit de solidarité de l'équipage du *Cyclone*, lors des circonstances particulièrement difficiles dans lesquelles fut découvert le vapeur *Geneviève* à Lavezzi, est heureux de témoigner sa satisfaction à M. Luc. Inscription sera faite au calepin de cet officier.

∴

Artillerie

M. Gouze de Saint-Martin, lieutenant en premier au 24e régiment d'artillerie, passe à la 8e batterie du 38e détachée à Bastia.

— M. Berthomier, officier d'administration de 2e classe, du service de l'artillerie, comptable à la direction de Bastia, est affecté à la direction de Clermont-Ferrand.

∴

Contre la grêle

Par decret du 4 mai, le prix de vente à l'intérieur du type spécial de poudre à feu destinée à combattre la grêle, créé sous la dénomination de Poudre de mine G, est fixé à 90 centimes le kilogramme. Ce prix de vente est applicable à l'Algérie.

∴

A la correctionnelle

Le tribunal correctionnel a eu à juger le nommé Casaroli Toussaint, jardinier, âgé de 24 ans, qui il y a environ un mois, a porté un coup de couteau au nommé Martin Pierre, menuisier, à la suite d'une dispute survenue rue du Colle.

Le prévenu était assisté de Me Decori. Le tribunal a retenu le délit de coups et blessures et condamne Casaroli à un mois de prison.

∴

Tailleur

M. Rocca, représentant de la maison TERRASSON, *Rue de Noailles, 4, Marseille*, de passage à Bastia, est descendu à l'Hôtel de France.

∴

Un échouement à Planier

Le brick-goélette *Jeanne-d'Arc*, appartenant à M. Franceschi, qui est en même temps capitaine, partait de Marseille, avec un chargement complet de marchandises diverses pour Propriano.

Jeudi matin, au jour, la *Jeanne-d'Arc* arriva près de Planier. Les courants poussèrent le voilier sur les roches et il y resta échoué. Des pêcheurs se portèrent à son secours et avec les moyens de bord, la *Jeanne d'Arc* put être remise à flot.

La vigie de Notre-Dame de la Garde avisa le service de la Marine qui téléphona au Pilotage. Le *Illes-champ* allait prendre la mer lorsqu'on apprit qu'une chaloupe de la Compagnie Charbon s'était portée au secours de la *Jeanne-d'Arc* et la remorquait dans le Port-Vieux.

Le voilier, qui jauge 92 tonneaux, a été amarré au Pilon. On a immédiatement commencé à le décharger, car la cale est pleine d'eau. La *Jeanne-d'Arc* devra donc passer au bassin.

∴

A louer

Un appartement situé boulevard du Cardo, 7. S'adresser au bureau du journal.

00226

∴

Mouvement de la population

Voici quel a été le mouvement de la population pendant le mois de janvier 1903 :

Naissances, 67, dont 5 illégitimes, 39 garçons, 28 filles.

Mariages, 8 ; divorces, 0.

Morts nés, 1.

Décès, 55, qui se divisent ainsi :

Bronchite aiguë, 1 ; congestion, 2 ; grippe, 2 ; affections de l'appareil respiratoire, 4 ; bronchite chronique, 1 ; pneumonie, 3 ; fièvre typhoïde, 3 ; dyphtérie, 1 ; méningite simple, 1 ; entérite, 1 ; mort violente, 1 ; accidents puerpureux, 2 ; autres maladies, 34.

∴

Vin de propriétaire

Le Maison Sorelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

∴

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

SERVICE VICINAL

Avis d'adjudication de travaux

Il sera procédé le mardi 2 juin 1903, à Ajaccio, Bastia, Calvi et Corte, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux à exécuter sur les chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun du département.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de l'agent voyer en chef et des agents voyers d'arrondissement.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense

Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Bains de Puzzichello

2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Achetez du
FOULARD-SOIE!
GARANTI PUR SOIE
Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés de printemps et d'été.
Spécialités : Foulards imprimés, Soie serge, Linon rayé et Soie lavable pour robes et blouses, à partir de 1 fr. 30 le mètre.
En Corse nous vendons directement aux particuliers et envoyons à domicile, franco de port et de droits, les étoffes choisies.
Schweizer & Cie, Lucerne (Suisse)
Fabrication de Soieries

Bourse de Paris

	9 mai.	11 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.65	97.80
— 3 p. 0/0 amortis.	98.00	98.00

Dépêches Journal de Nice

Le Président de la République à Montélimar

Le départ

Le président de la République, Mme Loubet et M. Paul Loubet ont quitté Montélimar hier soir, accompagnés de M. Paulet, secrétaire particulier et du commandant Roulet, officier d'ordonnance.

Ils ont été salués à la gare par MM. Thibon, sous-préfet ; Gauthier, maire ; Valentier et Hygonet, adjoints ; le commandant d'Izarny ; Mme la colonel Mathiot ; M. Roche, président du tribunal, etc.

Le retour à Paris

Le président de la République est rentré ce matin à 10 heures à l'Elysée.

Il a été acclamé sur tout le parcours, de la gare à l'Elysée.

Nouvelles Militaires

Demandes d'ajournement des territoriaux

Le ministre de la guerre a donné des ordres pour qu'au cours de l'année 1903, les demandes d'ajournement formées par les hommes de l'armée territoriale, appelés pour une période d'instruction, soient accueillies dans une très large mesure.

Le général André dans les Alpes-Maritimes

Le ministre de la guerre, qui avait quitté Paris samedi soir, est arrivé hier, par le train de 3 heures 14, à Menton, d'où il procédera à une tournée d'inspection des ouvrages du département des Alpes-Maritimes.

Le général André est accompagné du général Pendezec, chef d'état-major général de l'armée ; du colonel Boudenoc, sous-chef du cabinet militaire ; des capitaines Targe et Boucabelle, ses officiers d'ordonnance.

Le ministre de la guerre s'est rendu ce matin à Sospel et à Barbonnet, par la vallée de la Roya.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Pas-de-Calais

Les électeurs de l'arrondissement de Montreuil avaient à élire un député, en remplacement de M. Truy, dont l'élection a été annulée.

Inscrits 20.234

M. Morel, maire et conseiller d'arrondissement, républicain ministériel, a été élu par 9.424 voix contre 8.206 à M. Truy.

∴

M. Truy, républicain progressiste, a été élu pour la première fois en 1902 au second tour de scrutin, par 8.937 voix contre 8.565 à M. Boucher-Cadart, ancien sénateur, républicain progressiste, en remplacement de M. Boudenoot, républicain, lui sénateur.

M. Destrée, nationaliste, ayant à Paris, qui avait réuni 4 149 voix au premier tour, s'était désisté en sa faveur.

INAUGURATION d'un Hôtel des Postes

M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, a inauguré, hier, le nouvel hôtel des Postes, à Bruges.

Tous les fonctionnaires assistaient à cette cérémonie.

Le soir un banquet a été offert au ministre.

Tirages financiers

Ville de Paris 1876

L'obligation portant le n° 114 321 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation n° 190.403 est sortie remboursable à 10 000 francs.

L'obligation n° 231.070 est sortie remboursable à 5.000 francs.

Inauguration d'un monument à Sainte-Beuve

Dimanche a été inauguré, au cimetière Montparnasse, le monument élevé sur la tombe de Sainte Beuve pour la célébration du centenaire de la naissance du célèbre critique.

Le monument est l'œuvre du statuaire Jean de Charmoy ; le buste de l'auteur des *Lundis* est supporté par une colonne de deux mètres de haut, reposant sur la pierre tombale, sans aucun ornement. La draperie qui enveloppe le buste s'enroule autour de la colonne et vient recouvrir en partie la pierre, laissant simplement à découvert le nom gravé en relief : « Sainte Beuve. »

La physionomie du célèbre critique, douloureusement expressive, trahit, en même temps que l'effort de pensée, les souffrances endurées par l'écrivain dans les dernières années de sa vie.

Ce monument n'a pas été érigé par souscription ; seuls MM. Jules de Charmoy et Jules Troubat, le fidèle secrétaire du critique, en ont fait les frais.

La cérémonie a commencé à 10 heures du matin.

M. Troubat a ouvert la série des discours en remerciant en quelques mots le sculpteur, auteur du monument, puis les orateurs qui vont rendre hommage à l'écrivain, et, enfin, aux personnes qui ont répondu à son invitation.

Des discours ont été ensuite prononcés par MM. Anatole France, Gaston Deschamps et Jules Lemaître.

Enfin Mlle Moreno, de la Comédie Française, a dit une pièce de circonstance, composée par Jean Aicard ; Mlle Ventura, du Conservatoire, et M. du Bos ont dit *Les stances à la Reine*, et la pièce *Mes livres* de Sainte-Beuve.

LES EVÉNEMENTS DU MAROC

Défaite des rebelles

Une dépêche de Tanger annonce que les troupes marocaines ont attaqué, à Tetuan, les rebelles, et leur ont infligé une grande défaite.

EN ITALIE

Le château de Monza cambriolé

On télégraphie de Turin que des malfaiteurs sont parvenus à s'introduire dans la résidence royale de Monza et ont emporté de nombreux objets de valeurs, parmi lesquels des souvenirs de famille auxquels le roi tenait beaucoup.

Toute la police a été mise sur pied pour retrouver les objets volés.

EN BELGIQUE

Départ du Lord Maire

On télégraphie de Bruxelles :

Le lord maire de Londres, sir Marcus Samuel, et ses collègues ont quitté Bruxelles dimanche, à 11 heures, par train spécial.

Leur départ a donné lieu à une imposante manifestation.

Un paquebot-poste de l'Etat est mis à leur disposition jusqu'à Douvres.

EN ESPAGNE

Élections Sénatoriales

Les élections sénatoriales donnent la majorité au gouvernement.

EN ANGLETERRE

La destruction de la bourgeoisie

On télégraphie de Melbourne que la grève générale des employés des Chemins de fer prend un caractère tout à fait révolutionnaire.

Les socialistes déclarent hautement qu'il faut détruire la société bourgeoise.

Etat Civil

Naissances

Dias Vincent. — Bertoncini Henriette.

Décès

Pignoli Agnès, mariée, 61 ans, de Molta.
Bordoni Pierre, célibataire, 28 ans, de Bastia.
Carattini Marie Gracieuse, mariée, 56 ans, de Bastia.
Togoetti Françoise, mariée, 46 ans, de Moltifao.
Moneglia Auguste, 53 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Carattini, Mlle Antoine, Joseph, Emile, André et Mlle Marie Carattini ; M. et Mme Michel Carattini et leurs enfants ; M. et Mme Eugène Carattini et leur enfant ; M. et Mme Edouard Carattini et leurs enfants ; M. et Mme Charles Fontana et leur enfant ; M. et Mme Albert Baldrini et leur enfant ; M. et Mme François Carrana et leurs enfants ; M. et Mme Maximin Serrano et leur enfant ; Mme veuve Edouard Serrano, née Nicco et son enfant ; M. et Mme Pascal Poggioli et leurs enfants ; M. et Mme Victor Trivinci et leurs enfants ; M. et Mme Ange-François Bernardi et leurs enfants ; M. et Mme Louis Arrighi et leurs enfants ;

Les familles Serrano, Giabbiconi, Agostini, Valery, Padovani, Mannoni, Casanova, Alessi, Buggiani, Poli, Lequenta, Casanaggio, Quilfe, Dupeil et Poggi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Gracieuse Carattini

Née SARZANA

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée à l'âge de 56 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui 12 du courant à 3 heures de relevée en l'église du nouveau port.

On se réunira à la maison mortuaire Rue du Nouveau port, 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 années hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. Tomasi, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 8.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 23 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières acidulées à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

CADEAU — CHRONOMÈTRE "LA NATIONALE" 25 f

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Carbo, 1.

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli

A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Ombelles, Médailles et Croix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, selon sa devise, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.
La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les missels, et de graver les métaux par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.
La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.
Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES
Pour vendre vos lièges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, tierces, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 24.

ASTHME et CATARRHE
CIGARETTE ESPIC

TUMEUR

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 1er, 3e et 5e N°.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 26 francs
ADEL. GOURAUD, Editeur, 7, rue de Septembre

SYPHILIS
TRAITEMENT SPÉCIAL

VIN FÉBRIFUGE MIGHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté
"BIÈRE"
Le Bock, **20 c.**
Le Ballon, **25 c.**
Le Demi, **40 c.**
Le « Sérieux, » **50 c.**
ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde
— Café-Boulestin —
CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1res MARQUES
Champagne Binet
Gramophone Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI Frères, 48, rue de la République, Marseille.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI, 13 MAI 1903 — N° 118

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	24 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE — 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Paul de la Croix.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 13 m. — Coucher, 6 h. 44 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart, le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Boniface.

1er Mai

L'Auberge des Rois

Les rois et les reines nous gâtent. En dépit des rigueurs d'un printemps pluvieux, voici que se succèdent dans Paris, officiels ou officieux, les voyages de souverains. Des rendez-vous de noble compagnie, dont on parle dans le *Pré aux Clercs*, notre capitale est le plus coutumier. Ce ne sont que festons. Ce ne sont qu'astragales.

A peine les derniers lampions sont-ils éteints et les derniers drapeaux tendus, que les télégrammes nous annoncent d'autres visites encore. Il en vient du Nord. Il en vient du Midi. La roi du Portugal, le roi des Belges, la reine d'Espagne, le roi d'Angleterre, le prince de Bulgarie, la reine Amélie se suivent à brefs intervalles, — je ne cite ici que les derniers venus, — et déjà voici qu'on parle de l'arrivée prochaine du roi d'Italie.

Les uns viennent en grande pompe, les autres incognito. Battez tambours ! sonnez clairons ! C'est un roi qui passe. Mais, là, dans cette simple victoria, sans cocarde et sans escorte, n'est-ce pas une reine, aussi, qui s'avance ? Paris est l'auberge des rois.

♣

Le voyage officiel n'est pas celui qu'ils préfèrent. Il est en effet plus fatigant que récréatif. C'est affaire de fonction : voilà qu'affaire de goût.

Les ambassades le préparent. Et toujours elles chargent le programme à l'excès. Il y a trop de numéros, et trop longs. Demandez à Edouard VII, roi de la Grande-Bretagne, empereur des Indes, l'impression qu'il éprouva quand, à l'Hôtel de Ville, il vit MM. de Selves et Deville tirer simultanément deux papiers de leur poche. Il fit bonne figure et fut cordial. Les papiers, au reste, n'étaient pas trop longs. N'empêche, il avait frémi...

Il y a cependant dans les voyages de ce genre de bons instants. Et, si habitué qu'on soit de naissance aux acclamations, on n'est jamais insensible au salut vibrant d'un peuple entier. Certes, il est médicalement agréable de se voir servir matin et soir des canetons glacés à la roquenaise et des spoons au sammos. Mais c'est la raçon de l'enthousiasme ; et la monotonie de la réception officielle est rachetée par le caractère primesautier et spontané de la réception populaire. On a beau être souverain absolu, c'est comme dans la chanson : « Ça fait toujours plaisir ».

Il y a d'ailleurs une compensation : c'est, après le voyage officiel, le voyage incognito, auquel on aspire toujours.

En quittant, à Cherbourg, les officiers français attachés à sa personne, Edouard VII ne leur a-t-il pas exprimé le désir, l'espoir de revoir bientôt — moins solennellement ? Et n'est-ce pas à M. Loubet, alors président du Sénat, que le tsar Nicolas II disait à la revue de Châlons : « Je reviendrai, monsieur le président ; mais je reviendrai sans l'impératrice ». Et comme M. Loubet hésitait à répondre à cette phrase qui l'étonnait : « Parfaitement, reprit le tsar. Je reviendrai sans l'impératrice ; je reviendrai avec ma femme. »

C'est l'autre façon de voyager. Elle a ses avantages et ses inconvénients.

♣

Les souverains qui voyagent incognito — tels en ce moment même la reine de Portugal et le prince de Bulgarie — ne sont pas reçus à la gare par le chef de l'Etat, ni même par le Conseil des ministres. Ils se contentent du directeur du protocole et ne s'en portent pas plus mal pour cela.

Ils limitent leurs obligations officielles au strict nécessaire. Une visite à l'Elysée, une ou deux cartes chez les membres les plus importants du gouvernement, et c'est tout. Ils habitent, non point un palais d'ambassade, transformé pour la circonstance en palais royal, mais tout simplement un hôtel situé généralement du côté de la place Vendôme ou dans le quartier de l'Arc de Triomphe. Les agents, chargés de les protéger, apportent dans leurs fonctions une discrétion plus grande qu'à l'ordinaire. Ils les surveillent incognito — dans la mesure de leurs forces.

Les rois qui voyagent ainsi vont, comme il leur plaît, aux courses ou à la chasse ; mais souvent, ils n'échappent au protocole du quai d'Orsay que pour être ressaisis par le protocole des salons. Les invitations pleuvent sur eux, auxquelles ils n'osent pas se soustraire. Et leurs journées ne sont pas moins remplies que s'ils les eussent consacrées à poser des premières pierres et à inaugurer des ponts.

Rappelez-vous ce qui advint au roi de Portugal lors de son dernier séjour. On savait qu'il aimait chasser, était un tireur excellent. Il arrivait d'ailleurs en pleine saison des chasses. Il chassa donc. Il chassa le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi, pour recommencer le dimanche. Il chassa chez l'un, chez l'autre, jusqu'à n'en plus pouvoir, jusqu'à lasser Nemrod lui-même, s'il eut été de la partie. Et c'est avec un soupir de soulagement qu'il vit boucler la malle de ses frusques, quand son séjour fut à son terme...

♣

Il y a d'ailleurs des degrés dans l'incognito, — comme en toute chose. Et certains souverains le pratiquent avec plus de maestria que d'autres. Tout nous permet de croire que le roi d'Angleterre s'y distinguera. Mais le record est tenu actuellement par le roi Léopold II de Belgique.

Le chef couvert d'un chapeau mou à 6 fr. 25, en veston de voyage, le pardessus sur le bras, voyez-vous ce grand vieillard qui n'a de majestueux que sa barbe très blanche et qui traverse, à longs pas, la cour de sortie de la gare du Nord ? Il n'y a pas d'escorte qui l'attende. Le protocole n'est même pas représenté. Suite dommont ne l'attend. Un fiacre en tiendra lieu. C'est S. M. le Roi des Belges.

Celui-là est chez lui à Paris. Il fait ses courses lui-même. Il prend un plaisir vif à se faire bousculer dans la foule, à s'arrêter aux kiosques devant ses propres portraits et à dire au gamin qui les regarde : « Vraiment, comme c'est peu ressemblant !!! » Il va au salon, aux heures du public, qu'il domine d'ailleurs de sa haute taille. Il déjeune dans les restaurants les plus fréquentés, dans la grande salle, avec son aide de camp.

Le roi de Grèce aussi est un vrai Parisien. Il le prouve par les fréquents séjours qu'il fait à Aix-les-Bains. Dans la véranda, une table de douze ou quatorze couverts est dressée pour lui tous les soirs. Il y invite les plus jolies femmes et, quand il entre au milieu d'elles, l'orchestre du Casino joue l'hymne national grec...

♣

Paris est l'auberge des rois, disais-je au début de cet article. C'est vrai ! Mais cette vérité ne serait que superficielle et factice, si l'on entendait par là qu'en cette auberge de choix les princes ne viennent chercher que les plaisirs faciles et vulgaires qu'offre à ses hôtes d'un jour la ville attrayante et fine incontestement baptisée par des voisins jaloux la Babylone moderne. Paris exerce en effet sur les rois qui n'y arrêtent au attrait de plus haute qualité.

Ils y viennent, et ils y reviennent parce que c'est là, et là seulement, qu'on peut, aujourd'hui comme hier, cueillir cette fleur unique de grâce, de légèreté et d'élégance qui s'appelle l'esprit français ; parce que Paris reste et restera longtemps encore, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le centre intellectuel et artistique du monde.

C'est là un fait indiscutable. Et il n'y a, à le constater, nul excès d'orgueil national. Si la capitale qui la première en Europe donna le signal de la Révolution et sonna le tocsin de la liberté, attire les princes, les rois et les empereurs ; si les privilèges s'abaissent devant l'égalité souriante qui règne sur le sol fécond, il faut bien qu'il y ait à cela une raison. Cette raison, elle est dans cette harmonie spontanée des gens et des choses, qui fait que nulle part une jolie pièce n'est plus jolie que dans un théâtre parisien ; que nulle part une jolie femme n'est plus gracieuse que dans une fête parisienne.

Ce charme vainqueur n'est pas le privilège de quelques-uns. Il est le bien commun de tous. Survienne un événement national, Paris vibre comme une seule âme. Un roi étranger vient dans nos murs : Paris l'accueille avec le tact d'un homme du monde. La réception est ce qu'elle doit être. Pas une seule fausse note ne la trouble. Chacun comprend d'instinct son devoir et l'accomplit en souriant.

Et c'est pourquoi, dans la marque d'estime qu'apportent par leur présence les rois de l'Europe à notre capitale, il nous plaît de voir un juste hommage rendu au peuple de Paris qui représente et résume, avec tant de finesse, de gaîté et de bonté, le peuple de France tout entier.

JEAN FROLLO.
(*Petit Parisien*).

Choses locales

Bastia, le 10 mai 1903.
Au Directeur du *Petit Bastiais*,

Il paraît qu'à Fez, la capitale religieuse du Maroc, les rues sont encombrées de détritus et de cadavres d'animaux. Elles n'ont ni trottoirs ni pavés. Quand il pleut, on y enfonce dans la boue jusqu'aux genoux.... Et il faut croire que les habitants de cette ville, à peu près formés aux étrangers, trouvent cela tout naturel — au fait, ça l'est ! — car ils n'y changent rien. Nous, Bastiais, nous trouverions cela intolérable.

Est-il certain pourtant que nous ne nous soyons pas accommodés jusqu'ici d'un état de choses à certains égards aussi déplaisant pour nos visiteurs et aussi humiliant, ou aussi fâcheux pour nous que les abominations des rues de Fez ? Cette prise d'assaut du bateau à peine accosté, sans profit pour personne sinon pour quelques porteurs audacieux ou brutaux, avec quelle honte on en est témoin quand on a seulement vu avec quel silence, quel ordre et quel respect de la liberté des voyageurs comme des portefaix et commissionnaires les choses se passent dans le port voisin de Livourne ! M. Sauveur Thiers a proposé au conseil municipal d'y porter remède. Si son initiative est couronnée de succès il en sera créé un titre réel à la reconnaissance de ses concitoyens.

Je passerai sous silence l'autre point

9e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

V

En qualité de fils du directeur du *Patriote Dauphinois*, l'étudiant recevait gratis le journal. Il le lisait assez dédaigneusement, comme tout les gens qui habitent Paris à l'égard des publications de province ; il le trouvait tiède, timide, sérieux, perruque. Ce dernier substantif, métamorphosé en épithète, exprimait le plus haut degré de son mépris, et il ne craignait pas de l'appliquer avec irrévérence à l'œuvre fondée par son père.

— Ces gens-là s'endorment ! se disait-il souvent, mon père a passé l'âge de l'énergie, mais j'attendais mieux de Dorlier ; quand j'irai à Donat, il faudra que je les réveille, que je leur souffle le feu sacré. Je leur montrerai comment on fait un journal.

En arrivant dans sa ville natale, la première occupation de Prosper, après le ravitaillement de sa garde-robe, fut donc la régénération du *Patriote Dauphinois* ; toutefois il jugea inutile de communiquer son projet aux parties intéressées. Un jour que le conseiller était à la campagne et que Dorlier, après avoir arrêté la composition du prochain numéro, se reposait sur le prote pour la mise en pages, l'étudiant porta à l'imprimerie un factum élaboré par lui dans le plus profond secret. Tout ce qui venait de chez M. Chevasses passait sans examen ; on supprima donc un article insignifiant, et celui de Prosper, imprimé dans le caractère le plus honorable, prit place à la tête du journal.

Le lendemain fut pour le parquet de la cour royale un de ces jours de fête dont se conserve longtemps le souvenir. A mesure qu'arrivaient les membres du ministère public, la bonne nouvelle leur était communiquée. Le numéro du *Patriote* passait de main en main, et toutes les figures s'épanouissaient à sa lecture ; les substituts, au sang chaud, se tenaient plus en place et vulgarisaient çà et là, comme des gentilles qui sentent venir l'orage ; plus rusés, mais non moins triomphants, les avocats généraux supputaient, dans l'embrasure d'une fenêtre, la pénalité applicable au manifeste incendiaire qu'ils avaient sous les yeux ; le procureur général enfin, plus heureux que tous les autres ensemble, se promenait à grands pas en aspirant une incalculable quantité de prise de tabac, en qui chez lui annonçait une satisfaction portée jusqu'au ravissement.

— Cette fois, nous le tenons !

Telle était l'exclamation qui sortait de toutes les bouches.

Deux heures plus tard, le *Patriote Dauphinois* était saisi à la poste et dans ses bureaux.

Le même jour, à son retour de la campagne, M. Chevasses trouva chez lui le comité assemblé. La consternation était sur les visages, la discorde s'insinuait dans les cœurs.

— Comment avez vous pu mettre ainsi le feu aux poudres ? disent à leur président les membres les plus modérés ; il y a de quoi faire sauter le journal et nous compromettre tous.

M. Chevasses prit le numéro incriminé et lut le fatal article ; lorsqu'il eut fini, sa figure, naturellement fort ovale, parut allongée de deux pouces.

— Comment avez vous fait pour laisser passer une si virulente déclamation ? demanda-t-il à son tour en se tournant vers le rédacteur en chef.

— N'est-ce pas de votre part qu'on a appris l'article ? répondit Dorlier ; je l'ai cru de vous, et je l'ai reçu les yeux fermés.

— De ma part ? réplique le conseiller en s'animant ; qui ose m'attribuer une pareille rapsodie ?

— Rapsodie ! s'écria Prosper, qui à ce mot s'élança de sa chaise ; mais il se rassit aussitôt en disant à demi-voix, d'un air de compassion dédaigneuse : — On appelle aussi rapsodies les poèmes d'Homère.

— Qui ose reconnaître mon style dans ce fatras ampoulé ? reprit M. Chevasses de plus en plus animé ; qui ose soutenir que ce diabolique article est de moi ?

— Et de qui donc ? demandèrent plusieurs voix.

— De moi, Messieurs, dit Prosper, qui, pour cette déclaration solennelle, avait cru devoir attendre le retour de son père.

— De toi ! s'écria M. Chevasses, dont la surprise fut si grande, qu'il oublia sa gravité au point de tutoyer son fils.

— De moi, mon père, reprit l'étudiant avec le plus bel aplomb. Depuis trop longtemps le *Patriote Dauphinois* était embourbé dans les eaux basses du modérantisme ; je l'ai envoyé en pleine mer. Maintenant le voilà lancé ; vogue la galère !

— Mais, malheureux, dit l'ancien avocat en prenant une des poses dramatiques dont il avait contracté l'habitude en plaidant, mais, malheureux, ce n'est pas en pleine mer que tu nous envoies, c'est à la cour d'assises ! Ils n'attendaient que cela. Je parierais que le prélat a sa liste de jurés composée d'avance. Nous serons condamnés infailliblement.

— Tant mieux, répondit Prosper d'un ton tranchant ; il faut à nos doctrines le baptême de la persécution : tout le monde fera son devoir. Vous, Messieurs, fondateurs du journal, vous saisirez avec joie cette nouvelle occasion de manifester votre patriotisme. Vous vous cotiserez pour payer l'amende.

Les membres du comité s'entre regardèrent en silence avec une physionomie ancienne. Quelques uns, machinalement, posèrent la main sur leur poche, comme pour défendre leur bourse.

— Le gérant ira en prison ; il est payé pour cela, continua Prosper.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que
Pompéia régulier
et véritable
de la
POUDRE
SAVON SIMON
CRÈME SIMON
54, Rue Paradis

qui a éveillé la sollicitude de l'honorable conseiller municipal, car il y aurait sur ce point là infiniment à dire. Peut-être aussi, sans bien connaître son avis sur la question, serais-je, à mon grand regret, d'un avis diamétralement opposé au sien.

Mais il y a d'autres questions sur lesquelles, au moins en théorie, l'accord doit être complet, entre concitoyens bastiais un peu délabrés.

Il y a, par exemple, ces attelages minables, et plus ou moins décrépits et surchargés qu'on maltraite presque journellement à la montée de l'inévitable Traverse. Eh! bien, personne ne souffle mot, à commencer par la police, sauf erreur. Et c'est ce qui aux yeux du touriste impartial et désireux rend toute une ville de 25.000 habitants généralement paisibles et humains solidaire de huit ou dix brutes, en vertu du proverbe : Qui ne dit mot consent.

Nous avons aussi les cours-dépotoirs de nos maisons, hadigeonnées de frais, quant aux façades, et d'autant plus laides du côté opposé, en passant par leurs vestibules sordides, vestibules et cours contre lesquels s'élevait naguère encore avec tant de raison un autre conseiller municipal qui est en même temps le distingué historien médical de la ville de Bastia.

Il y aurait encore les promenades des deux quais du vieux port et même du port neuf, promenades qui seraient charmantes sans les odeurs que vous savez.

Et les logements insalubres?

Et....

Mais on veillait assez pour aujourd'hui. Assez bien, à quoi bon, non pas récriminer, — telle n'a pas été, du moins, quand nous avons pris la plume, notre intention déterminante, — mais en lisant l'initiative d'un de nos édiles, engager à le seconder chacun de son mieux ? Il faudrait peut-être, pour assainir Bastia, la bonne volonté et la force d'Hercule. Or, le corps électoral de notre ville n'est pas capable, paraît-il, d'insuffler cette bonne volonté agissante dans l'âme de ses élus.

Et! bien donc, Bastiais, mes frères, restons dans l'état où nous sommes ; mais ne nous plaignons pas si nos affaires ne sont pas brillantes. Le Ciel n'aide que ceux qui s'aident d'abord eux mêmes.

Agréez, etc.

C.

Expériences comptes

- 13 mai 1709. — Loi contre les attentats à la pudeur portant, contre ceux qui se se seraient rendus coupables de ce délit, une amende de cent à trois cents livres et une condamnation de trois à cinq ans de galère.

Bulletin Financier

Paris, le 8 mai 1903.

La séance a été franchement mauvaise et toute la cote finit en grande réaction, à commencer par notre Rente qui finit à 97.86. Les Fonds Etrangers sont tous plus ou moins atteints. L'Extérieure reculo à 87.55, l'Italien à 101.57 ; le groupe ottoman est faible. Les Etabl ssements de Crédit s'alourdissent un peu : Lyonnais 1,095, Foncier 785.

En Parque, l'Obligation Grenade à 6[0], avec ses quatre coupons trimestriels de 7.50 prescrits, est recherchée à 316 fre. Les Nouveaux à Gex représentent à 445. L'action Economique Industrielle est ferme à 193 ainsi que l'action Privée à 241.50. Hausse des Charbonnages des Alpes à 430 fre et de la Gold Run à 13 francs. La Kokomho s'échange à 33.75 et le Lakrium Gres à 81.50.

On signale activement à Londres l'action de la Cie d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton. L'introduction sur le marché de Paris est d'autant plus curieuse que la clientèle française s'intéresse de plus en plus en cette affaire. Le prix d'introduction sera supérieur à 445 fre, cours coté à Londres.

Chemins Français faibles.

Conseil de Revision

Nous donnons ci-après les noms des conseillers généraux et d'arrondissement désignés pour assister aux dernières opérations du conseil de revision en qualité de membres titulaires ou suppléants.

Sari d'Orcino

c. g. Pinelli, tit., Murraccinle, sdn., sup.
c. a. Patacchini, tit., Orsoni, sup.

Vico

c. g. Ottavi, tit., Versini, sup.
c. a. Martini, tit., Alexis Leca, sup.

Soccia

c. g. André Cecaldi, tit., Versini, sup.
c. a. Defranchi, tit., Serafini, sup.

Piana

c. g. Versini, tit., Ottavi, sup.
c. a. Orsoni, tit., Peretti, sup.

Evisa

c. g. docteur Leca, tit., Ottavi, sup.
c. a. Serafini, tit., Defranchi, sup.

Calacuccia

c. g. Dr Battesti, tit., Dr Zoccarelli, sup.
c. a. Grimaldi, tit., Lorenzi, sup.

Omessa

c. g. F. Giacobbi, tit., Mignucci, sup.
c. a. Orsatelli, tit., Luiggi, sup.

Lama

c. g. Alessandri, tit., de Casabianca, sup.
c. a. Dapelo, tit., Raffalli, sup.

Castifao

c. g. Dr Valentini, tit., Dr Battesti, sup.
c. a. Ordioni, tit., Girolami, sup.

San Lorenzo

c. g. Gabrielli, tit., Mignucci, sup.
c. a. Lorenzi, tit , Luciani, sup.

Morosaglia

c. g. F. Giacobbi, tit., Dr Battesti, sup.
c. a. Quilici, tit., Oliva, sup.

Porta

c. g. F. Decori, tit., Ch. Decori, sup.
c. a. Colonna-Ceccaldi, tit., Spinosi, sup.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Maccabelli, commissaire spécial adjoint à Menton, a été nommé chevalier du Mérite civil de Bulgarie.

— M. A.-P. Giorgiaggi, commis des postes sur la ligne de l'Est, est classé pour le grade de commis principal du service ambulant.

— M. Casanova, commis des postes et télégraphes à Sisx, a été promu à une classe supérieure.

— M. Ceccaldi, ex-sergent au 4e régiment de tirailleurs algériens, est nommé à l'emploi de sergent surveillant à la prison militaire de Nantes.

Correspondances en retard

On a distribué mardi à midi une partie des correspondances du continent arrivées lundi matin à Bastia et qui auraient dû être remises aux destinataires une heure et demie après. Malheureusement, ces correspondances au lieu d'être dirigées du paquebot sur le bureau de Bastia ont été expédiées à Ajaccio, et ont deux fois parcouru la route qui nous sépare du chef-lieu, au grand détriment des personnes anxieuses de recevoir des nouvelles de leurs familles.

Nous avons signalé des faits pareils à plusieurs reprises, sans que cela ait semblé émouvoir l'administration des postes.

Nous croyons que ces fausses directions de sacs de dépêches sont le fait du service expéditeur de Marseille, mais il appartient à M. le Directeur départemental de relever de pareilles irrégularités, afin d'empêcher qu'elles se reproduisent si souvent.

Cette fois, il y a même eu des correspondances de Marseille qui ont reçu une fausse direction.

Le bureau de Marseille est très surchargé, nous le croyons sans peine, mais il ne faut pas plus de temps pour marquer les sacs de Bastia à cette destination qu'à celle d'Ajaccio. Un peu plus d'attention suffirait pour éviter des retards si préjudiciables aux intérêts des familles et du commerce, et on peut le demander aux employés des postes sans être taxés d'exigeants.

Examens de Marine

Long-Cours — Théorie

Sont admis :
MM. Antoine Giacobini.
Dominique Galetti.
Charles Filippi.
Jean-Jacques Franceschi.

Sont ajournés :
MM. Pantaléon Giuliani.
Alexandre Tommasi.

Long-Cours — Application

Sont admis :
MM. Toussaint Filippi.
Antoine Marcantetti.
Eugène Caratini.
Jean-Baptiste Filippi.

Sont ajournés :
MM. François Padovani.
Bertoni.

Officiers de la Marine marchande

Sont admis :
MM. Eugène Caratini.
Désiré Bertin.
Pierre Beverini.
Joseph Orlandi.

Cabotage supérieur

Sont admis à la fois en théorie et en pratique :
MM. Scotto.
Jean Giuliani.
Jean Viani.
Dominique Masini.

Cabotage supérieur

Théorie seule

Sont admis :
MM. Jules Calissano.
Bartoli.
Aniel Pietri.
Fabbri.

Cabotage supérieur

Pratique

Sont ajournés :
MM. Aniel Pietri.
Fabbri.

Cabotage ordinaire

Théorie et Pratique

Est admis :
M. Dominique Cantarelli.

Les résultats de ces examens sont très satisfaisants, surtout si l'on tient compte que le programme de cette année a été considérablement augmenté. Les candidats ont trouvé en M. Renaud un maître zélé et consciencieux, qui n'a ménagé ni le temps ni la peine et a obtenu ainsi des succès très sérieux.

En donnant les noms des membres de la Commission d'examen, nous avons omis celui de l'examinateur d'anglais ; c'est M. Cooper qui a été désigné par l'autorité maritime.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARI. — M. Orsoni Antoine-Paul a été nommé facteur rural à Sari de Portovecchio, en remplacement de M. Santucci.

CALENZANA. — On nous écrit de cette commune :

On a, ici, de tristes appréhensions, en présence des prescriptions des religieux de divers ordres, des sœurs à la veille de l'être, et de la fermeture des chapelles, pour l'oratoire de Sainte Restitude, dont la fête sera célébrée le 24 du courant mois. De sinistres fureurs, on des gens timorés, avaient même fait courir le bruit qu'une affiche, à la mairie, annonçait la fermeture de cette chapelle pour le 25 courant. Il n'en est rien.

Je ne sais si la chapelle de Sainte Restitude se trouve ou non visée par la loi inique qui a fait verser tant de larmes, frémir tant de gens de rage impuissante. Ce que je puis avancer, sans crainte d'être démenti par les faits qui pourraient en résulter, c'est que la fermeture ne se ferait pas sans protestations, sans cris, si grincements de dents. Plut au ciel qu'il n'y eut que cela, si la chose avait lieu.

On espère d'un autre côté que cette chapelle, qui est desservie par le clergé séculier de la commune, curé et vicaires, où les moines n'ont rien à y faire du tout, sera respectée, et que loi sus-dite ne la vise pas.

C'est à l'occasion de cette fête que la commune a obtenu l'autorisation de tenir une foire de cinq jours, qui est très fréquentée.

On y vient de toutes les parties de la Corse ; les ans, pieds nus, pour adorer la Sainte et pour remplir des vœux faits pour le rétablissement de leur santé ou des membres de la famille, d'autres avec des instruments de musique pour s'amuser entre temps, c'est-à-dire après les prières, ceux-ci avec des bestiaux, ceux-là avec des marchandises de toute sorte, et c'est une bonne aubaine pour les habitants de Calenzana, que la fête et la foire, qui attirent tant de monde et leur donnent un grand regain d'affaires et de vie.

Corse, la question matérielle est primée par la grande loi que la population a pour Sainte-Restitude, mais greffée sur celle des sentiments religieux, la question matérielle, dis-je, double l'importance qu'on attache à ce qu'on nous laisse tranquilles.

Espérons qu'il en sera ainsi ; que ceux qui ont annoncé la fermeture de la chapelle ne seront pour les frais de leur triste fumisterie, et que nous pourrons, comme toujours, malgré la disette et les mauvaises récoltes qui se suivent, honorer la Sainte par nos prières d'abord, et ensuite, dans tous les ménages, encore des nombreux visiteurs qui nous arrivent, le verre à la main et quelques douceurs en plus.

Un Calenzanais.

GHISONACCIA. — Mme Bruschini, institutrice à la gare de Ghisonaccia, a pris l'initiative d'une souscription parmi ses élèves qui a produit la somme nécessaire pour l'acquisition d'un tableau noir.

AJACCIO. — M. Gougot, professeur à l'école normale d'instituteurs, et Mlle Corrège, professeur à l'école normale d'institutrices, ont été promus de la 5e à la 4e classe.

Syndicat des Cordonniers

Le Syndicat des patrons et ouvriers cordonniers s'est réuni dimanche, 10 mai, en assemblée extraordinaire, pour la formation d'un nouveau bureau.

Après quelques observations portées par l'honorable président, M. Jean-Marie Penciolelli, le bureau a été constitué ainsi :

Président, M. Jean-Marie Penciolelli.
Vice-président, N. Pierre-Fr. Malard.
Trésorier, M. Jean-François Morellini.
Secrétaire, M. Pierre Mattei.
Administrateurs : MM. François Leca, César Allegrini, Antoine Vadelle, Michel Chiappe, Antoine-Pierre Beveraggi, Xavier Carlotti, Jean Mariani, Louis Miccarelli.

Les Certificats d'indigence

8 mai 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

On ne peut qu'approuver la dernière circulaire de M. le Procureur général.

Qu'il nous soit permis cependant de faire remarquer que ce sont les percepteurs eux-mêmes qui envoient aux maires des certificats d'indigence pour éviter les ennuis d'un recouvrement.

C'est du moins ainsi que cela se passe dans certaine ville, où les certificats d'indigence sont signés par ministre, *à la demande du percepteur*.

Pourquoi les maires se montreraient-ils plus difficiles que les agents du fisc?

Veuillez agréer, etc.

Un Maire.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois d'avril 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie des services postaux :

Chargé à Bastia : du 13 avril : Liégeois 181 c. eau minérale ; 4 ordre 81 b. liège ; Renoux 7 fard. vermouth et quinquina ; Pietri 8 tonnes bois gras ; Calendini 4 c. fromages ; Moretti 58 s. charbon ; Fraissinet 2 fûts vin, 4 s. fougères ; Ch. Rolland 100 fûts acide gallique ; à ordre 223 colis primeurs.

Du 16 avril : A ordre 7 b. peaux chevreau ; E. Agresti 112 s. charbon ; Falconcad 8 s. vx chiffons ; Transports Internationaux 4 fûts vin ; J. Goutte 31 s. os et cornes, 2 s. vx drap, 1 s. vx cordages, 1 s. poils ; Olive 13 b. châtaignes ; Angelini 5 c. vin ; Moretti 54 s. charbon ; Bellini 436 c. dito ; ; Ch. Rolland 100 f. acide gallique ; à ordre 57 s. lupins ; Scotto 1 petite jument ; Casanguli 4 ballots plantes ; Benigni 1 baril vin ; à ordre 16 b. liège ; à ordre 719 colis primeurs.

Du 20 avril : Pierracini 180 s. charbon ; A. Bernardy 6 b. morues ; Ch. Rolland 50 f. acide gallique ; Susini 1 s. noix ; Bellini 164 s. charbon ; Badani 98 s. dito ; à ordre 436 colis primeurs.

SERVICE VICINAL

Avis d'adjudication de travaux

Il sera procédé le mardi 2 juin 1903, à Ajaccio, Bastia, Calvi et Corte, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux à exécuter sur les chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun du département.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de l'agent voyer en chef et des agents voyers d'arrondissement.

LA MUSIQUE PRÉFÉRÉE A LA MÉDECINE

On pourrait supposer qu'il ne reste plus rien à dire de Chopin, ce prince des pianistes. Tout le monde est d'accord pour le considérer comme le plus grand compositeur de musique pour le piano qui ait existé et comme l'incomparable exécuteur de ses propres œuvres. Il semble par conséquent étrange qu'un événement quelconque de sa carrière soit resté inconnu pendant un demi-siècle. Un 1902 vient encore à Saigon, en Colombie, un vieux médecin français qui, cinquante cinq ans auparavant, pratiquait à Paris. Un médecin sur l'ouvrage d'être consulté par Frédéric Chopin, non pour la maladie de poitrine qui devait l'emporter mais pour l'indigestion. Le médecin raconta : « Chopin était un détestable malade. Lorsqu'il était trop indisposé pour travailler, il me faisait appeler, mais déjà avant d'être à demi guéri il laissait là tous ses médicaments et se remettait au travail, me parlait musique, jouait du piano, en un mot faisait tout sauf suivre le traitement que je lui avais prescrit. C'était bien fâcheux et cela hâta considérablement sa fin. »

Il est démontré que l'indigestion lorsqu'elle n'est pas soignée conduit à d'autres maladies, mais Madame Rivard, domiciliée 21 rue Mercier, à Ambérieux (Bouches-du-Rhône) trouva que cette première maladie suffisait et se mit tout en œuvre pour s'en débarrasser. « Pendant plus de six mois, » dit Madame Rivard, « j'ai souffert de violentes douleurs dans la tête et à l'estomac. La constipation et les insomnies me tourmentaient aussi beaucoup. J'avais très mauvaise mine, et il était facile de voir que j'étais une victime de l'indigestion. Tant que je n'eus pas eu recours à la Tisane américaine des Shakers, le célèbre remède dont M. Oscar Fayon, pharmacien à Lille, est propriétaire, je ne parvins pas à trouver à marcher soulagement. Les nombreux autres médicaments que j'avais essayés ne m'avaient rien fait. Mais il en fut tout autrement de la Tisane américaine des Shakers. Trois semaines seulement après avoir commencé à en prendre j'avais complètement guéri. Chez ma voisine il y a un an, et depuis lors je n'ai plus rien ressenti. » La signature au bas de cette déclaration étant dûment légalisée par M. Arnaud, adjoint, le 28 janvier 1903. Les grands compositeurs meurent souvent jeunes. Chopin n'avait pas quarante ans lorsqu'il mourut. Combien de chefs-d'œuvre n'aurait-il pas produit s'il avait seulement vécu dix ans de plus!

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 10 à midi, + 19.3 à 7 heures du soir, + 17 Maxima, + 21.7 Minima, 12.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. midi, 760 mm., 6 heures du soir, 757 mm.

Pens. — ans la matinée S. O. faible.
Dans l'après-midi, N. E. faible.

Etat du ciel, 3/4 couvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Promotion

Nous avons appris avec plaisir que M. Vidal, professeur d'hydrographie de 2e classe à Cannes, a été promu au grade de professeur de 1re classe.

Cette nouvelle sera fort bien accueillie dans notre ville où M. Vidal laissé tant de souvenirs affectueux, et parmi tous ces vaillants marins qui pendant vingt ans ont suivi ses cours à l'école de Bastia.

Au Palais

Hier ont eu lieu au tribunal correctionnel les débats de Me Morelli, avocat à la cour d'appel de notre ville.

M. le président Mattei a souhaité la bienvenue au jeune défenseur, et lui a adressé les félicitations du tribunal pour sa brillante plaidoirie.

A notre tour nous sommes très heureux de féliciter le jeune maître pour ses beaux débuts.

Contributions directes

M. Duvet Roger, contrôleur des contributions directes dans le département des Alpes-Maritimes, a été appelé aux mêmes fonctions en Corse, en remplacement de M. Filippi, nommé contrôleur-rédacteur à la direction du département de la Drôme, à Valence.

Nécrologie

M. Dominique Carafini, la sympathique employé de la Compagnie Fraissinet, vient d'être cruellement frappé dans ses plus chères affections.

Depuis longtemps on ne pouvait se faire d'illusions sur la gravité du mal qui minait Mme Graciense Carafini née Sarzana, mais on n'avait pas perdu toute confiance. On espérait que les soins si prévenants dont elle était entourée et sa grande énergie auraient pu retarder encore le dénouement fatal. Hélas! elle s'éteignait hier dans les bras de son mari inconsolables et de ses nombreux enfants abîmés dans la plus profonde douleur.

Mme Carafini avait consacré toute son existence à ses enfants : le moment était venu pour elle de se reposer et de jouir largement des joies de famille qu'elle avait su se créer.

C'est en ce moment qu'elle disparaît, laissant tant d'êtres aimés dans les larmes et le vide dans ce foyer qu'elle remplissait de son affection.

M. Dominique Carafini et ses enfants ont reçu en cette si cruelle circonstance de nombreux témoignages de sympathie, mais ils ne souffriront pas à atténuer leur grande et légitime douleur.

Les obsèques ont eu lieu à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes au milieu d'une affluence considérable d'amis.

Nous adressons à M. Dominique Carafini et à ses enfants ainsi qu'à la famille Sarzana toutes nos condoléances.

Confrérie de Saint-Pascal

La fête du glorieux Saint Pascal sera célébrée dimanche 17 mai en l'église paroissiale Saint-Jean.

Messes à partir de 5 heures du matin ; à 4 heures bénédiction du T.-S. Sacrement, suivie du baiser de la vénérable relique du Saint.

Cette solennité sera précédée d'un tridnum préparatoire qui commencera jeudi, 14 mai, à 7 heures du matin.

A la correctionnelle

A sa dernière audience, le tribunal a infligé 2 mois de prison à Jean S., de Loreto, pour dévastation de récoltes, et 6 mois de la même peine à François F., de Vescovato, pour coups et blessures.

Les nommés Ernesto C., sujet italien, et Jean-Baptiste M., de Murato, ont été condamnés par défaut, pour vol le premier à 3 mois de prison, le second à 6 mois de la même peine.

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

A louer présentement

Deux appartements composés de 8 pièces situés, aux 1er et 3e étages de la maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, dont on donnant sur le boulevard Paoli, et l'autre sur la Place.

S'adresser à M. Zanoni Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Bourse de Paris

	11 mai.	12 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.80	97.95
— 3 p. 0/0 amortie.	98.00	98.00

Dépêches pour Vous

Le Général André dans les Alpes-Maritimes

Le ministre de la guerre a visité aujourd'hui Breil et Fontan.

Il est rentré dans la soirée à Sospel par la Giandola.

Demain le général André visitera Lucéram et Peira-Cava.

NOS MINISTRES

M. Chaumié

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, qui était parti accompagné de M. Roujon, directeur des Beaux-arts, au commencement du mois dernier pour aller fêter à Rome le centenaire de la Villa Médicis, et qui a poussé jusqu'à Athènes, Delphes et Constantinople, est rentré ce matin, par l'Orient-Express.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

A la frontière Marocaine

Les ministres se sont entretenus des incidents survenus à la frontière marocaine et des mesures à prendre pour empêcher les incursions des pillards.

Le Conseil a ratifié les mesures proposées par le gouvernement général de l'Algérie.

Aux Balkans

Le ministre des Affaires étrangères a résumé les nouvelles qui lui sont parvenues sur les événements des Balkans.

Voyage de M. Chaumié

Le ministre de l'instruction publique a reçu compte de son voyage en Italie et en Grèce.

Légion d'honneur

Le Conseil, sur la proposition du Garde des Sceaux, a décidé d'élever M. Loew, président de Chambre à la chambre criminelle de la Cour de cassation, atteint par la limite d'âge, à la dignité de grand' officier de la Légion d'honneur.

M. Loew était entré dans la magistrature en 1853. Il était président de chambre depuis 1886.

L'Exposition d'Hanoï

Le Conseil a arrêté la liste définitives des nominations dans la Légion d'honneur qui seront faites à l'occasion de l'Exposition d'Hanoï.

Le budget de 1904

Le ministre des finances a annoncé qu'il déposerait le projet du budget de l'année 1904, dans les premiers jours de juin.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

A la Cour d'Appel de Paris

Rentrée de M. Waldeck-Rousseau

M. Waldeck-Rousseau, qui n'a pas reparu à la barre depuis qu'il a pris en 1899 le pouvoir, a fait sa rentrée aujourd'hui, à la 1re Chambre de la Cour, présidée par M. le premier président Forichon.

Nos Hôtes Royaux

La Reine de Portugal

La reine Amélie de Portugal a assisté hier soir, à la représentation de l'Opéra, dans la loge du duc de La Rochefoucauld Doudeauville.

Le Gouverneur général de l'Algérie

M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, a quitté Cannes dans la soirée, accompagné de M. David, son chef de cabinet adjoint, et du lieutenant Chérif Ben Aresh.

M. Jonnart se rend à Marseille, où il doit s'embarquer demain pour Alger.

Le Concordat

On télégraphie de Rome que M. Anatole France, interviewé par un rédacteur de la *Tribuna* a déclaré que la mutation du Concordat est devenu impossible.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat serait faite par un ministère dont le président du conseil serait M. Clémenceau.

UNE BAGARRE à l'Eglise d'Aubervilliers

Nombreuses arrestations

Ce matin, à l'église d'Aubervilliers, au moment où le P. Coube, de la compagnie de Jésus, allait prêcher, une bande d'une cinquantaine d'anticléricaux, parmi lesquels Victor Charbonnel et Gustave Téry, a envahi la nef et a empêché le P. Coube de parler.

Une bagarre très sérieuse a eu lieu. De nombreux coups ont été échangés.

Le curé de la paroisse et le suisse ont été blessés.

Une quinzaine d'arrestations ont été opérées.

Parmi les personnes arrêtées figurent Charbonnel, Téry, Bérenger, Taillade.

L'Exécution de la loi contre les Congrégations

Le P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, interviewé par l'*Eclair*, a conseillé aux officiers et aux magistrats, chargés d'appliquer la loi contre les congrégations, à rester en fonctions.

Les Morts du Jour

L'Amiral Pougin

On annonce la mort du contre-amiral Pougin de la Maisonneuve, du cadre de réserve.

Le contre-amiral Pougin de la Maisonneuve était âgé de 64 ans ; son passage dans le cadre de réserve ne datait que du 24 janvier

Cet officier général était commandeur de la Légion d'honneur.

1901.

LES EVÉNEMENTS DU MAROC

L'expédition française par le Figuig

La *Patrie* annonce que la France prépare une expédition au Maroc par le Figuig.

Il s'agirait, pour le moment, d'une expédition pour la répression sur le territoire marocain, qui aurait le prétexte d'opérations plus importantes.

Attaque sérieuse contre Tetuan

D'après une dépêche de Madrid, les rebelles ont dirigé une attaque sérieuse contre Tetuan.

On craint que Tetuan ne soit pas en mesure de résister.

Le pacha de Tetuan avait fait remettre des armes et des munitions au Consul d'Espagne, qui les a répartis entre les nationaux espagnols, pour permettre à ceux-ci de se défendre.

La ville est sérieusement assiégée par les tribus des Zammours et des Zaïrs.

Toutes les lettres venant de Tetuan demandent l'envoi immédiat de vapeurs pour embarquer les Européens et les juifs.

EN ITALIE

Les Souverains à Florence

Le roi et la reine d'Italie sont arrivés à Florence pour présider à l'inauguration de la porte centrale en bronze de la cathédrale.

Le gouvernement sera représenté à cette cérémonie par M. Coco Ortù, ministre de la justice.

Etat Civil

0228

NAISSANCES

Francesca Rose-Marie-Thé née.

DÉCÈS

Mattei Jean-Quilicus, marié, 68 ans, de Soulos Gilormini Julie-Anna-Félicité, célibataire, 18 ans, de Bastia.

Lavezzi Elisabeth, veuve, 81 ans, de Lama.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme A.-P. Gelormini, MM. Albert et Pierre Gelormini, Mlles Antoinette et Flavie Gelormini, Mme veuve Campana, Mme veuve Marcelli, M. Mathieu Cristiani, employé à Paris ;

Les familles Gelormini de Canale-di-Verde et Colombani de Valle-d'Orezza ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle JULIE-ANNA-FÉLICITÉ GELORMINI

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et alliée, décédée le 12 mai 1903, à l'âge de 18 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu ce matin à 8 heures.

On se réunira à la maison mortuaire, Place de l'Hôtel de Ville.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Lota, née Antinori ; M. Dominique Lota ; M. et Mme Vincent Lota ; Mme veuve Aitelli, née Lota, et ses filles ; Mme veuve Lota, née Gualtella, et ses enfants ; M. Jean Modena ; Mme veuve Antinori ; Mme veuve Lorenzini, née Modena ; M. Vincent Antinori ; M. et Mme Giuseppi et leurs enfants ; Mlle Antoinette Giuseppi, en religion sœur Marie de la Trinité (Loiro) ; M. et Mme Pierre Fachi et leurs enfants ; M. Cardusi et ses enfants ;

Les familles Lota, Lorenzini, Davoti, Sostoni, Brucciai, Baggiani, Magalli, Pomereyre, Peretti, Cardusi, Scampanni, Bernardi, Mascarini, Oignon, Benigni, Antinori de Toulon, Antinori de Marseille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Noël Lota

leur époux, frère, beau-frère, oncle, beau-fils, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia, à l'âge de 58 ans, muni des Sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui 13 du courant, à 2 heures 1/2 de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, Boulevard Saint Angelo.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra
MOKA CASIEZ
6 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. Tomasia, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

1-2-3—FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVII

L'ARME INFAILLIBLE

— Le Faucon qui vient des nuages sait y retourner quand il le veut, dit-il ; donnez-lui des ailes.

Pour cette fois, le chasseur saisit l'arme avec ardeur et, quoique Magua épiât avec soin ses moindres mouvements, il crut n'avoir rien à craindre.

— Eh bien! qu'il soit constaté en présence de cette peuplade de Delawares que c'est le meilleur tireur, s'écria le vieillard en frappant sur le chien de son mousquet avec le doigt qui avait fait partir tant de balles meurtrières. Vous voyez la gourde qui pend à cet arbre là-bas, major, puisque vous êtes si bon tireur, voyez si vous pourrez l'atteindre.

Duncan regarda le but qui lui était proposé, et se prépara à renouveler l'épreuve. La gourde était suspendue par une attache de peau de daim à une branche morte d'un pin peu élevé ; la distance était de cent verges (trois cents pieds).

Telles sont les blessures de l'amour-propre, que le jeune officier, malgré le peu de cas qu'il faisait du suffrage des sauvages qui s'étaient constitués ses arbitres, oublia la première cause du défi pour être tout entier au désir de l'emporter.

On a déjà vu que son adresse n'était pas à dédaigner ; il résolut de profiter de tous ses avantages. Sa vie eût-elle dépendu du coup qu'il allait tirer, il n'aurait pu mettre plus de soin à viser. Il fit feu ; trois ou quatre jeunes Indiens, qui s'étaient précipités aussitôt vers le but annoncèrent à grands cris que la balle était dans l'arbre, à très peu de distance de la gourde. Les guerriers poussèrent des exclamations unanimes et leurs regards se portèrent sur son rival pour observer ce qu'il allait faire.

— C'est assez bien pour les troupes royales d'Amérique, dit Œil de Faucon en riant à sa manière ; mais si mon fusil n'était souvent détourné autant de but qu'il devait atteindre, combien de scalpins dont la peau est dans le marchon d'une dame couraient encore dans les bois! combien de Mingos sanguinaires qui sont allés rendre leur dernier compte exerceraient encore aujourd'hui leurs ravages au milieu des provinces! J'espère que la squaw à qui appartient la gourde en a d'autres dans son wigwam, car celle-ci ne contiendra plus jamais d'eau.

Tout en parlant, le chasseur avait chargé son fusil, et il leva lentement l'arme de terre. Lorsqu'elle fut de niveau, il la laissa un instant dans une immobilité complète ; on eût dit que l'homme et le fusil étaient de pierre.

Pendant cette pose d'un moment, le coup partit jetant une flamme claire et brillante. Les jeunes Indiens s'élancèrent de nouveau au pied de l'arbre ; ils cherchèrent de tous côtés, mais inutilement ; ils revinrent dire qu'ils n'avaient vu nulle part la trace de la balle.

— Va, dit le vieux chef au chasseur d'un ton de mépris ; tu es un loup sous la peau d'un chien. Je vais parler à la Longue Carabine des Vengeses.

— Ah! si j'avais l'arme qui vous a fourni le nom dont vous vous servez, je n'engagerais à couper l'attache et à faire tomber la gourde au lieu de le percer, s'écria Œil de Faucon sans se laisser intimider par le ton sévère du vieillard. Insensés! si vous voulez trouver la balle lancée par un bon tireur de ces bois, ce n'est pas autour du but, c'est dans le but même qu'il faut la chercher.

Les jeunes Indiens comprirent à l'instant, car, cette fois, il avait parlé dans la langue des Delawares. Ils coururent arracher la gourde de l'arbre et l'élevant en l'air en poussant des cris de joie, ils montrèrent que la balle l'avait traversée par le milieu.

A cette vue, un cri d'admiration partit de la bouche de tous les guerriers présents. La question se trouva décidée : Œil de Faucon vit enfin reconnaître son droit à son honorable, mais dangereux surnom.

Ces regards de curiosité et d'admiration qui s'étaient concentrés sur Heyward, se reportèrent tous sur le chasseur, qui devint l'objet de l'attention générale pour les êtres simples et naïfs dont il était entouré.

Lorsque le calme fut rétabli le vieux chef reprit son interrogatoire.

— Pourquoi avez-vous cherché à boucher nos oreilles? dit-il en s'adressant à Duncan, voyez vous les Delawares assez insensés pour ne pas distinguer la jeune panthère du chat sauvage.

— Ils reconnaîtront bientôt que le Huron n'est qu'un oiseau qui gazouille, dit Duncan cherchant à imiter le langage figuré des Indiens.

— C'est bien, nous saurons qui prétend fermer nos oreilles. Mon frère, ajouta le chef en regardant Magua, les Delawares écoutent.

Lorsqu'il se vit interpeller directement le Huron se leva ; s'avançant d'un pas grave et délibéré au centre du cercle, en face des prisonniers, il parut se disposer à prendre la parole.

Cependant, avant d'ouvrir la bouche, il promena lentement ses regards sur toutes les figures qui l'entouraient, comme pour mettre ses expressions à la portée de ses auditeurs. Ses yeux, en se portant sur Œil-de-Faucon, exprimèrent une intimité respectueuse, en se dirigeant sur Duncan, une haine implacable ; ils s'arrêtèrent à peine sur la tremblante Alice ; mais lorsqu'ils tombèrent sur Cora, à qui son ambition fier et hardi ne faisait rien perdre de ses charmes, ils s'y fixèrent un instant avec une expression qu'il eût été difficile de définir. Alors, poursuivant ses sinistres desseins, il parla dans la langue des Canadiens, langue qu'il savait être comprise de la plupart de ses auditeurs.

(A suivre).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ

en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES

en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

—(Haute Nouveauté)—

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ AGRANDI

SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANOGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le Cigare Mattei, le demander dans tous les débits.

On ne trouve pas un bon cigare, On le trouve infailliblement s'il est rare

SYPHILIS

TRAITEMENT SPÉCIAL

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

20, Boulevard Paoli

A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Ostensoirs, Médailles et Croix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, selon sa devise, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.

La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les missels, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.

La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.

Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable tous les classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS AUX PAPETIÈRES DE LIÉGES

Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY, PARIS 1900

Alcool de Menthe de RICQLÈS

Le seul Alcool de Menthe véritable

CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

Exiger le Nom de RICQLÈS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 23 Mai

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.

Pour frêt s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : 200 millions

Valeurs assurées encours : 800 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 13, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mère au garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières actuellement à la mode pour la fabrication de fausses artificielles.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE ET CHOSES DU CŒUR

Prix : 4.50 — franco : 5.10

avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES ET CRITIQUES LITTÉRAIRES

Prix : 1.00 — franco : 1.20

avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve : « Le Farge du Teil. » — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers articulés.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI, 14 MAI 1903 — N° 119

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00229

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Boniface.

SOLEIL : (heure actuelle)

Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 56 m.

Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart, le 19

FÊTE DE DEMAIN : Saint Théophile de Corte

13 Mai

NOTES AJACCIENNES

Mardi, 12 mai.

Ajaccio est brouillé avec le soleil. Nous voici au 12 mai — à la fin du printemps — et le mauvais temps ne cesse de nous harceler. Ce matin il pleuvait ; avant-hier il faisait du vent, un vent poussiéreux et désagréable ; hier le temps était couvert ; l'autre jour il neigeait encore. C'est désolant, mais nous n'y pouvons rien, et bornons-nous à constater que le mois de mai ne ressemble plus au mois de mai de jadis, ce mois des fleurs, du clair soleil et des cantiques que nous chantions sur les bancs de l'école.

Dans ce beau mois, Vierge Marie,
Les bois sont verts, les prés en fleurs,
Toute la nature, épanouie,
Vante la gloire et tes splendeurs.
Les oiseaux chantent tes louanges,
Tout sourit et tout devient beau,
Et les enfants, comme les anges,
Célèbrent ce mois le plus beau.

Je me rappelle encore cet hymne touchant qu'une centaine de petits scélérats de pantalons rouges, formant la chorale du Prytanée, chantaient les dimanches de mai, sous la haute coupole de la chapelle qui renferme le cœur d'Henri IV, fondateur de l'École, sur une musique délicieuse composée par notre professeur de chant, l'officier distingué qu'était le lieutenant de Marqué-Beaumont.

En ce temps-là il faisait beau en mai, et rarement la pluie — sous un ciel cependant clément — venait attrister la série des belles journées parfumées du mois des fleurs.

Je n'irai certes pas jusqu'à dire, comme certaines fanatiques bonnes femmes d'Ajaccio, que le Gouvernement est cause de ce chambardement des saisons, mais il est reconnu, d'un avis général, que le printemps, depuis quelques années, et notamment le mois de mai, est devenu fantasque et maussade comme jadis feu mars qui, aujourd'hui, s'est, au contraire, tout à fait amendé.

Le calendrier a donc grand besoin d'être modifié. Allons, savants, mettez vos lunettes.

⁂

Ainsi que je le disais dans ma dernière chronique, la série des distractions mondaines du printemps s'est clôturée chez M. et Mme Montigny par une soirée tout à fait charmante qui a fait les délices des quelques privilégiés admis à cette select réunion. Il est certain que si M. et Mme Montigny avaient dû convier tous leurs amis à cette délicate récréation, la place du Diamant n'y eut peut être pas suffi. Malheureusement la coquette et luxueuse habitation de la « Villa des Fleurs » ne pouvait contenir qu'un nombre limité de personnes, et c'est presqu'en petit comité qu'il nous a été donné d'entendre et d'applaudir la si jolie voix de Mlle Casagneau, de Mme Montigny, la diction si fine de Mlle Verstraï, et de voir jouer supérieurement la comédie par Mme Montigny, Mlle Levie, MM. Montigny, Brassier et de Romance, dans des rôles tout à fait mondains, variés, pathétiques ou spirituels, mais toujours bien tenus.

Et dans ce cénacle de jolies femmes, que de belles toilettes, simples ou riches, élégantes toutes. Mlle L., ravissante en satin blanc, avec des fleurs peintes à la main par elle-même, ce qui décèle un joli talent. Mlle C., l'héroïne de la soirée, modeste et virginale, toute en blanc. Mlle B., aussi jolie que suprêmement distinguée, en riche toilette de satin blanc et applications de fleurs en soie, du plus merveilleux effet. Mlles G., O., C. et B., en ravissantes toilettes blanches, cette dernière gentiment relevée de marguerites. Mme C., en riche toilette de soie broché. Mme M., très gracieuse en dentelles noires, etc., etc., et enfin la distinguée maîtresse de maison, pleine de distinction, en soie brochée mauve, papillonnant, aimable et empressée, autour de ses invités.

Il faut-rait citer tout le monde, tant les toilettes et celles qui les portaient étaient élégantes et jolies, mais la mémoire — même d'un journaliste accoutumé cependant à tout observer — n'y suffirait pas, surtout dix jours après.

Parmi les habits noirs, notre aimable préfet, toujours content et souriant, des chefs de service, graves et corrects, quelques uniformes discrets — au milieu des fleurs et des lumières — et au dehors le vent faisant rage, se disputant avec la pluie le plaisir de nous assaillir à la sortie.

Mais la danse trompe le temps et fait fi des caprices du baromètre.

Déjà l'aimable accueil des maîtres du logis suffisait amplement à cela, et quand le roulement des voitures a cessé, le ciel est redevenu clair pour nous ménager un lever de soleil aussi agréable soirée.

RENÉ.

Les Missions Catholiques Françaises au XIXe Siècle

Au moment où les Congrégations religieuses sont contraintes de se disperser, ou de chercher, à l'étranger, un asile que la France leur refuse, un magnifique monument élevé à la gloire des missionnaires qu'elles ont fourni au monde vient de s'achever.

Le R. P. Piolet, ancien missionnaire à Madagascar, avait entrepris, il y a trois ou quatre ans, de faire raconter l'histoire des missions catholiques françaises au XIXe siècle, par les hommes les plus compétents. Il avait pensé, de plus, qu'il fallait présenter cette histoire sous une forme digne d'elle, en faisant de l'ouvrage, une merveille typographique. Il a réussi. La maison Colin, de Paris, s'est surpassée dans l'édition de ce livre d'or de l'apostolat catholique et français.

M. Etienne Lamy, l'ancien député républicain catholique du Jura, l'éminent collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, a écrit l'introduction générale. M. Brunetière, de l'Académie Française, a donné la conclusion. Des hommes comme Mgr Favier, le vaillant évêque de Pékin, comme Mgr Le Roy, l'ancien vicaire apostolique du Gabon, supérieur général, actuellement, de la Congrégation du Saint-Esprit, comme M. Coulbeaux, supérieur de la mission d'Abyssinie, comme M. Launay, l'historiographe des Missions Etrangères de Paris, et tant d'autres, ont collaboré à cette importante publication.

Le 6e volume est dû, en grande partie, à un de nos concitoyens, bien connu de nos lecteurs. M. Alexandre Grasco a consacré en chapitre à des renseignements géographiques, à des détails sur les mœurs et les religions des anciens habitants de l'Amérique. Il a écrit l'histoire des Missions catholiques françaises aux Etats-Unis et fait revivre de grandes et nobles figures ; il a écrit aussi celle des Missions d'Haïti et de la Guyane, et donné un aperçu historique des Missions de l'Amérique du Sud avant le XIXe siècle.

⁂

Nous avons cru devoir signaler à nos lecteurs cet ouvrage, intéressant par la collaboration d'un écrivain qui est des nôtres, intéressant aussi parce que la Corse ne s'est jamais désintéressée des missions catholiques à l'étranger. Elle a, elle aussi, fourni son contingent d'apôtres. L'année dernière, le 27 décembre 1901, mourut, à Bordeaux, l'un des missionnaires qui avait dirigé la Préfecture apostolique du Bas-Congo, le R. P. Campana, né à Campana le 12 janvier 1840. Ce fut lui qui créa les Stations de Lonali (1880), de Cabinda (1891) et de Loucoulia (1893), aujourd'hui toutes trois très prospères. Le P. Campana était chevalier de l'Ordre royal du Lion de Belgique, et commandeur de l'Ordre royal et militaire du Christ. Il appartenait à la Congrégation du Saint-Esprit. Parmi les missionnaires corses, nous citerons, entre plusieurs autres, le P. Tommasini, qui a été, pendant plusieurs années, dans le vicariat apostolique du Cheu-si méridional, et qui est aujourd'hui, à Rome, recteur du Séminaire des SS. Pierre et Paul pour les missions.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

14 mai 1834. — Loi déclarant royales les trois routes existantes dans notre île, — route de Bastia à Ajaccio, route de Sagone jusqu'à la forêt d'Aitone, route de Bastia à Saint-Florent, — et affectant en outre de grandes sommes pour en exécuter de nouvelles.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 mai à 8 h. 1/2

1. Le Commandeur,	Mastio.
2. Roméo et Juliette,	Gounod.
3. Les Hydrophathes,	Gung'l.
4. Les Dragons de Villars,	Maillard.
5. Les Forgerons,	Blâger.

Le Chef de Musique, C. MORLIÈRE.

La France et l'Angleterre

M. Thomas Barclay, l'ex-président de la chambre de commerce anglaise à Paris, continue sa courageuse campagne en faveur d'un traité de conciliation entre l'Angleterre et la France. Il a prononcé mercredi un grand discours dans une réunion organisée par la chambre de commerce de Manchester.

Il a dit qu'avant tout il devait montrer combien un traité de conciliation est désirable ; dans ces trente dernières années, plusieurs fois des conflits ont été sur le point de surgir entre les deux pays et, au moment de l'incident de Fachoda, le gouvernement français a dépensé 75 millions de francs pour mettre les ports de la Manche sur le pied de guerre, et il tient de bonne source que l'escadre française de la Méditerranée a traversé de nuit, tous feux éteints, le détroit de Gibraltar pour rallier l'escadre du Nord à Cherbourg. Pendant ce temps, l'escadre anglaise de la Méditerranée était dans le Levant et aucun préparatif n'était fait en Angleterre bien que la lutte fût imminente.

Cette situation était probablement le résultat d'un malentendu ; un ultimatum fut envoyé au gouvernement français, celui-ci eut la sagesse de ne pas s'engager dans une guerre qui aurait été désastreuse pour les deux pays.

Le gouvernement français céda, dit M. Barclay, mais il en résulta un sentiment d'animosité qui a duré pendant deux ans. Ce sentiment disparaît, seulement ce n'est

---

30 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

V

A ces mots, un petit homme râpé, qui se tenait modestement assis dans un coin du salon, se leva et salua le jeune républicain d'un air renfrogné.

— Oui, père Morlot, vous irez en prison, et vous y serez comme le poisson dans l'eau. Remarquez-vous ; on ne vous laissera manquer de rien : l'abbé de Gibier, Sommières soigné, tabac de contrebande, kirsch de la forêt Noire ! Vous aimez le kirsch, père Morlot ; vos concitoyens reconnaissants vous offriront les six caves pleines que de vous en laisser chômer. Nous avons condamné, dites-vous ? n'est ce que je demande. Je me proclamerai l'auteur de l'article ; je défie ainsi le journal devant le jury, et je vous promets ma parole d'honneur que cette fois, du moins, les hommes du peuple auront droit à la vérité. Ils seront jaunes.

— Prosper, taisez vous, dit M. Chevasse d'une voix qui épouvanta les uns et fit sourire les autres, vous ne savez pas le mal que vous faites en cherchant encore à l'aggraver par de nouvelles folies. C'est qu'ils n'ont que l'embarras du choix dans ce maudit article, continua-t-il en contemplant le journal avec amertume : provocation à la révolte et à la guerre civile, outrage à la personne du roi, atteinte aux droits qu'il tient du vœu de la nation et à l'ordre de successibilité au trône ; tout y est. Comme le procureur général doit se frotter les mains ! Ah ! Prosper, est-ce là le fruit de mes leçons ? Moi qui vous ai enseigné les premiers rudiments du langage constitutionnel, moi qui vous ai montré à l'aide de quelles périphrases, de quelles atténuations, de quelles circonlocutions il y a moyen de tout dire ! Pourquoi, par exemple, ne pas vous servir des expressions consacrées, l'ordre de choses, l'établissement de juillet, la pensée gouvernementale, au lieu de dire ordinaire, brutalement, téméraire-ment...

— J'appelle un chat un chat, interrompit d'un ton bref l'élève en droit.

— Mon cher Prosper, dit Dornier, doucement, vous oubliez que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.

— Qui a dit cela ? ce vieux serpent de Talleyrand ; belle autorité ! Non, Monsieur, je me trompe ; non, citoyens, la parole n'a pas été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, mais pour la crucher à la face des tyrans. C'est ce que j'ai fait, c'est ce que je ferais encore. Vous verrez que mon article éveillera plus d'une sympathie ; nous serons condamnés, c'est probable, mais nous gagnerons cinq cents abonnés ; vous verrez.

L'événement du procès ne réalisa qu'à moitié cette prophétie. Les fondateurs du *Patriote Bourbon* virent en effet condamner leur journal, mais non venir les cinq cents abonnés. Comme le ministère public cherchait à frapper M. Chevasse beaucoup plus qu'à punir le gérant responsable, celui-ci en fut quitte pour trois mois de prison, mais une amende énorme mit à la plus rude épreuve le dévouement des souscripteurs. Cette épreuve fut la dernière. La caisse du comité se vida pour ne plus se remplir, et le *Patriote Bourbon* mourut subitement, faute de fonds, comme s'éteint une lampe où manque l'huile.

En voyant son œuvre sombrer, M. Chevasse éprouva un abattement momentané d'où le tira l'ex-rédacteur en chef, plus habitué que son patron à de pareils mécomptes.

— Pourquoi jetterions-nous le manche après la cognée ? dit André Dornier avec sang-froid ; qu'avons-nous perdu ? Un journal qui n'a jamais pu se faire quatre cents abonnés, une trompette dont le son ne portait pas au-delà d'un rayon de dix lieues ; petit malheur, assurément ! Entre nous, d'ailleurs, le *Patriote* avant de mourir, n'a-t-il pas atteint le but où nous visions ? N'êtes vous pas l'homme notable de l'opposition douaisienne, l'homme dont on cite les talents et les principes dans tout le département, l'homme qui sera certainement élu à la Chambre, si le député actuel se décide enfin à imiter notre début journal ? Or, le digne homme est bien malade. Qu'il meure, vous serez infailliblement nommé à sa place, et, une fois à la Chambre...

— Une fois à la Chambre, répéta M. Chevasse en prenant l'attitude que David a donnée à Mirabeau dans son tableau du Jeu de Paume, une fois à la Chambre...

— La France comptera un grand orateur de plus, dit Dornier, dont la voix mielleuse complètera ainsi l'idée que le conseiller n'osait exprimer hautement.

Au lieu de séparer ces deux hommes, ainsi qu'on aurait dû s'y attendre, la catastrophe du *Patriote* accrut leur intimité. Dornier prolongea son séjour à Douai, quoique aucune occupation apparente ne l'y retînt plus. Tous les jours, il passait chez le conseiller de longues heures, trop courtes au gré du magistrat, qui se trouvait de plus en plus enlacé par les adroites manœuvres de son flatteur. Un soir, après l'avoir successivement comparé à Foy, à Martignac, à Berryer, à Mirabeau surtout, André Dornier, voyant son cher maître en humeur débonnaire et charmante, risqua quelques mots sur le bonheur de l'homme qui obtiendrait la main de mademoiselle Henriette. Cette ouverture eut un succès inespéré. Les ambitieux sont rarement avares.

Plus avide de pouvoir que d'argent, le conseiller approuvait l'utilité d'un collaborateur actif autant qu'expert, qui se tenait modestement en arrière, le laissait, lui Chevasse, se prélasser glorieusement sur le premier plan. Jadis il avait médité de faire jouer à son fils un rôle d'écuyer politique, mais les mésalliés de Prosper, et surtout ses dernières incartades dans l'affaire du *Patriote*, avaient renversé de fond en comble les espérances paternelles.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

pas grâce au concours de la diplomatie, c'est grâce à l'initiative des chambres de commerce qui « prenant le taureau par les cornes, » vinrent en masse à Paris pour témoigner que les hommes d'affaires anglais ne professaient en rien le sentiment d'hostilité qu'on leur attribuait. Ces démarches des chambres de commerce modifièrent les sentiments français ; on constata que la France avait des amis en Angleterre.

L'Angleterre, continue M. Barclay, est un bons termes avec sa voisine, mais il faut prévenir le retour de semblables incidents.

Il y a une autre considération : lorsque la France met un navire de guerre en chantier, l'Angleterre en met deux. Les armements s'augmentent en vue d'une guerre possible entre les deux pays ; n'y-a-t-il pas quelque chose à faire pour arrêter le développement des armements. Le Chili et la République Argentine ont conclu un traité en conformité duquel les constructions navales ont été arrêtées et ce traité contient une clause d'après laquelle les différends doivent trouver leur solution dans la conciliation.

Un traité plus important avait été conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis en 1897 ; ce traité devait être ratifié au sénat américain par une majorité des deux tiers des votants ; cette majorité ne fut pas obtenue. M. Barclay propose qu'un même traité soit passé avec la France. Ce traité serait une poignée de main entre les parties contractantes.

Le moment est venu de conclure ce traité, la visite du roi en France est un grand événement et cette visite ne doit pas rester sans effet ; ce sont les chambres de commerce des deux pays dont l'influence est permanente qui peuvent amener une entente. Les chambres de commerce en Angleterre y sont toutes favorables et en France les villes de Lille, Bordeaux, le Havre, Roubaix, Boulogne et bien d'autres en ont accueilli la proposition avec enthousiasme.

La conférence de la Haye ne suffit pas ; c'est la conciliation et non l'arbitrage qui doit exister entre les deux nations entre lesquelles une même procédure doit être appliquée qu'entre deux personnes et rien de plus.

Aucune contrée ne désire la guerre actuellement ; nous avons eu trop de guerres dans ces trente dernières années pour laisser persister la continuation d'un sentiment d'animosité entre les nations.

« Nous désirons, dit M. Barclay, être les » amis de chacun de nos voisins et aussi » de notre plus proche voisin et de notre » meilleur ami. »

L'orateur espère que les dispositions du traité de 1897 seront adoptées le plus tôt possible par la France et l'Angleterre.

A la suite de ce discours, la chambre de commerce a adopté la résolution suivante :

« La réunion de la chambre de com- » merce de Manchester est entièrement » sympathique au mouvement en faveur » de traité entre l'Angleterre et la France » et s'engage à exercer son influence pour » amener ce mouvement à une heureuse » conclusion. »

Revue Hebdomadaire

Paris, le 9 mai 1903.

Le marché commençait à se ressaisir, lorsque les événements d'Orient, en s'aggravant, sont provenus en fin de semaine que réaction générale, qui a frappé surtout les fonds d'Etat. Notre Rente revient à 97.85 après 98.17. Les Sociétés de Crédit sont hésitantes.

En Banque, l'Obligation Victoria-Nizza en hausse hier à 279.50 et celle de Grenade à 449 à 445. Calebeck accentue sa reprise à 53.50 ainsi que l'action Tramways Electriques et Chemins de Fer à 491.50 sur la bonne impression produite par l'attribution de son nouvelle concession. Permets de la Kokombe à 25 francs.

La Gold Run avance à 49 fr. On nous communique de Dawson City le télégramme suivant du Docteur Wilie administrateur : « Lavage des terres aurifères commence le 8 mai ; rendement au début jours sept mille dollars avec travail seulement 20 heures, va venir jusqu'à trois mille. » Ce premier résultat confirme les espérances conçues d'après le produit du dernier exercice. Si le travail continue à être la même [illegible] y a pas de raison pour qu'elle ne [illegible] ; un dividende de 3 à 4 fois peut être envisagé pour l'exercice courant.

Les Chemins Français s'maintiennent, en sympathie avec nos Rentes.

Information Financière. — A une époque où la faveur du public se porte vers les valeurs de Charbonnages, il nous paraît intéressant de signaler un bon charbonnage français, très connu, déjà expérimenté, d'un accès et d'une exploitation très faciles. La Société des Houillères de la Carrière exploite en effet un excellent charbon situé au cœur même de la France et au centre d'un réseau très dense de communication. Son capital n'est que de 600,000 fcs, entièrement souscrit et sans actions d'apport. La produc-

tion, d'un minimum de 30,000 tonnes par an, serait suffisant pour rémunérer un capital plus considérable. L'action, malgré la hausse de ces derniers jours, n'est encore qu'à 125 francs.

L'Inspection des viandes

M. Dunestre, vétérinaire sanitaire, est désigné pour faire partie de la commission de reconnement des chevaux dans l'arrondissement de Corte, et M. Berlan, vétérinaire militaire, fait partie des commissions des arrondissements de Calvi et Sartene.

Ces tournées auront une durée d'un mois, du 15 mai au 15 juin.

Ainsi, pendant cette période, le service sanitaire des animaux de boucherie sera complètement supprimé dans notre ville.

Déjà, malgré la présence des vétérinaires, on a lieu de constater très souvent l'introduction à la consommation de viandes avariées ou provenant d'animaux malades. Que se passera-t-il pendant ce mois au cours duquel aucune surveillance ne pourra être exercée ni à l'abattoir, ni à l'entrée en ville, ni à l'exposition dans les boucheries ?

Le recensement des chevaux est un service imposé par les lois militaires qu'on ne saurait supprimer, mais le service de la salubrité publique ne nous semble pas susceptible d'être négligé au point où il va l'être par suite de l'absence de vétérinaires.

Ne serait-il pas possible de régler l'itinéraire des tournées de manière qu'un de MM. les vétérinaires reste à son poste pendant que l'autre assiste au recensement ?

Nouvelles Militaires

M. le lieutenant Peri, en service au Tonkin, est affecté au 1er régiment de tirailleurs tonkinois.

— Sont nommés à l'emploi de surveillant militaire de 3e classe des établissement pénitentiaires à la Guyane :

MM.

Matteucci Ascagne-Jérôme, ex-maréchal des logis rengagé au 19e régiment d'artillerie.

Marchetti Siméon, sergent rengagé au 55e d'infanterie.

Martinucci Félix, ex sergent rengagé au 66e d'infanterie.

Leoni Paul, ex sergent rengagé au 141e d'infanterie.

Crociani Joseph-Marie, ex sergent au 4e d'infanterie.

Ghilini Joseph, ex sergent rengagé au 4e régiment d'infanterie coloniale.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du teint.

DEUX NAUFRAGÉS

On écrit d'Agay au *Petit Marseillais* :

Avant hier, vers 3 heures de l'après midi, M. G. Chatel, syndic de faillite à Vichy, et M. et Mme Guichard, propriétaires du Grand-Hôtel à Boulouris, faisaient une promenade en voiture sur le chemin de la Nouvelle-Corniche, lorsque arrivés devant le sémaphore du Dramont, ils s'arrêtèrent, pour visiter l'endroit où se produisit le naufrage du voilier *Louise-Marie*, dans la tempête du 23 avril dernier.

Il considéraient depuis un moment ces rochers aigus où, dans les infractuosités étaient engagés des morceaux de bois, de cordage et de charbon, dernières épaves du sinistre, quand tout à coup, M. Chatel remarqua à quelques mètres de là une masse assez volumineuse roulée par les flots. Intrigué, il en fit part à ses compagnons et avisèrent des pêcheurs qui, avec une barque, allèrent reconnaître l'objet désigné.

Quelle ne fut pas leur surprise de voir amener un cadavre qui fut déposé au bord du rivage ; un instant après un autre cadavre fut trouvé à cinquante mètres de là. Les deux victimes furent placées l'une à côté de l'autre en attendant l'arrivée des autorités.

On téléphona de l'usine du Dramont à Saint-Raphaël pour prévenir le commissaire de police de cette découverte. Une heure après, M. H. Farfala, nouveau commissaire cantonal, arriva sur les lieux, accompagné du garde champêtre, les deux corps furent transportés et déposés à la morgue de Saint-Raphaël où M. le docteur Bagnier vint faire les constatations médico-légales.

Les cadavres étaient tout à fait méconnaissables, tant ils avaient été mangés par les poissons, à qui, depuis plusieurs jours, ils devaient servir de pâture.

Voici leur signalement :

Le premier paraissait être le plus jeune, brun, taille 1m65 ; il était porteur d'un tricot marin rayé, un pantalon toile bleue ; le second, taille 1m72, tatoué sur toutes les parties du corps, sur le bras droit, un poignard, sur le gauche, une tête coiffée d'un bicorne et deux lettres : T2 ; sur le sein, divers tatouages ; pour tout vêtement, un tricot et un jersey bleu. Cette lugubre découverte a beaucoup impressionné les habitants de la région. — B.

Une dépêche de Saint-Raphaël dit que l'identité des deux corps a été reconnue. Ce sont ceux des matelots Panconi et Rocca, de la *Louise Marie*.

Chambre Musicale

Vendredi dernier a eu lieu à la Chambre Musicale la conférence que nous avions annoncée.

La salle était comble, comme on devait le prévoir, et contenait à peine la société choisie qui s'y était donné rendez-vous, pour y entendre le créateur et l'organisateur de l'œuvre, M. Charles Lepidi.

Durant près de deux heures le conférencier a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole chaude, élégante et facile, et c'est avec un intérêt soutenu que l'on a vu passer en revue la vie et les œuvres des maîtres de l'Ecole classique française, depuis Rameau jusqu'à Méhul :

Gluck, grand innovateur dont les opéras donnèrent lieu à des cabales célèbres ; Philidor, qui de joueur d'échecs passionné devint un contrepointiste très habile ; Mousigny, ancien officier, d'abord simple amateur et qui devait produire plus tard des œuvres empreintes de justesse et de sentiment ; Grétry, dont l'opéra *Richard cœur de lion* est aujourd'hui encore si connu ; Gossec et Catel, les deux musiciens de la Révolution, auteurs d'un grand nombre d'hymnes républicains et patriotiques ; Cherubini, qui, quoique Florentin, passa la plus grande partie de sa vie en France où il écrivit la plupart de ses œuvres ; le grand maître de chapelle Lesueur, et enfin Méhul, dont le chef d'œuvre *Joseph* est une des gloires de l'opéra-comique.

M. Lepidi avait eu l'excellente idée de couper sa conférence par l'exécution de divers morceaux de musique composés par les maîtres dont il parlait.

Il nous a été donné ainsi d'entendre un air d'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, admirablement rendu et chanté d'une façon exquise par une des plus gracieuses jeunes filles de notre ville.

Un amateur de goût et de talent nous a fait apprécier la délicieuse romance de l'abbé de L'Attaignant, *Fuyez l'amour*, et, par l'interprétation qu'il a su donner à l'air de *Joseph*, a pleinement justifié la reprise de cette œuvre à l'Opéra-Comique. L'air de *Blondel*, de l'opéra de Grétry, a été très goûté par tous, et le véritable artiste qui l'a enlevé brillamment a prouvé *Dans le printemps de mes années* qu'il savait en même temps rendre finement les choses les plus délicates.

De ravissantes jeunes filles, véritable bouquet de fleurs printanières, nous ont charmés par la fraîcheur de leurs voix et de leurs visages en chantant *l'Hymne à l'Egalité* et *l'Hymne pour la fête de l'Agriculture*.

Enfin, M. Giannarelli, dont l'éloge n'est plus à faire et qui sait littéralement donner de la vie et de l'âme à son instrument, accompagné par Mme Giannarelli, musicienne consommée, et un jeune violoncelliste d'avenir, M. Giantoli, ont rendu dans la perfection, en leur conservant leur caractère, la gavotte d'*Iphigénie en Tauride*, la *Canzonetta du Grand Prêtre* et l'air de ballet d'*Ali-Baba*.

Une mention spéciale pour Mme Giannarelli qui a joué avec un sentiment, une délicatesse et un brio exceptionnels une danse du Directoire.

Aussi, croyons-nous être les véritables interprètes de l'auditoire de vendredi dernier en remerciant M. Charles Lepidi, du zèle, de l'activité qu'il déploie pour mener à bonne fin l'œuvre de propagation musicale qu'il a entreprise, et en lui adressant nos plus sincères félicitations d'avoir si pleinement réussi.

Le Rachitisme

Le rachitisme est une maladie de l'enfance frappant tes os qu'elle ramollit et qu'elle déforme. On peut le prévenir en usant d'un bon régime associé à certains médicaments toniques et reconstituants. Parmi ceux-ci le VIN DE VIAL, par l'association active de la viande, du quinquina et du lacto-phosphate de chaux, rend de signalés services dans tous les cas où les enfants ne développent mal ou lentement.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ZALANA. — Après les écoles congréganistes on ferme les écoles primaires et laïques. M. le maire de Zalana, d'accord avec le propriétaire des salles, a ordonné la fermeture des classes depuis le 4 avril dernier pour des motifs futiles.

Plus de 80 élèves sont privés d'enseignement. Ceux qui se préparaient au certificat d'études primaires manquent leur examen, et beaucoup, atteints par la limite d'âge, ne verront plus l'année prochaine se rouvrir devant eux les portes de l'école.

Sous la poussée des réclamations de la population, la majorité des conseillers municipaux ont adressé leur démission à M. le Préfet, pour protester contre cette situation anormale et préjudiciable à un si haut point à l'avenir des élèves de la commune.

CHIAVARI. — Une épave de deux mètres de longueur, portant le nom de « Clanmatheson, » a été recueillie à l'endroit dénommé Sette Navi, près de Chiavari, par la barque Saint-Louis, patron Dionostanzi, le 9 mai.

Discours

prononcé aux obsèques de M. Joseph-Marie de Susini, juge de paix de Sartene, par M. Vincent de Peretti, juge de paix de Levie.

Messieurs,

L'immense concours de population qui environne en cercueil de ses regrets et de sa sympathie dit éloquemment l'étendue de la perte que le canton de Serra, que la magistrature viennent de faire. Cette réunion si considérable constitue elle-même le meilleur et le plus imposant des hommages. Mais il semblerait naturel que je ne puisse assister à cette triste cérémonie sans dire au regretté défunt les paroles que me dictent des sentiments de profonde estime et de solidarité professionnelle. Et d'ailleurs est-il jamais superflu, à l'heure de cette séparation qui nous apparaît comme éternelle, d'accompagner de l'expression émue de notre douleur ceux qui s'en vont. Quand cela n'aurait d'autre effet que de les garder encore quelques temps au milieu de nous, ceux qui les aiment, ceux qui les regrettent, et c'est nous tous, Messieurs, ne saurient désapprouver la cause, quelle qu'elle soit, discours ou cérémonie, qui permet un répit, une halte sur le chemin de la mort. Vains efforts, à la vérité, vaines tentatives, halte d'un moment sur laquelle s'ouvre la porte de la tombe.

Mais du moins devons nous regarder la mort en face et nous reprocher presque la surprise qu'elle nous apporte, comme malgré nous, lorsqu'elle frappe les êtres qui nous sont chers.

Pourquoi s'étonner, en effet, et pourquoi se plaindre ? N'est-elle pas inévitable pour tous ? N'est-elle pas là, proche de chacun de nous, prête à glacer notre front, prête à étouffer notre cœur, et pendant que je parle n'y a-t-il pas, au milieu de nous, ceux qu'elle a plus particulièrement désignés pour sa proie future ? Si quelque chose pouvait atténuer la douleur de ceux dont nous voyons couler les larmes, c'est bien cette conscience nécessaire de la fatalité qui nous mène et de la fin égale, imminente ou relativement peu éloignée, qui nous est promise. Souvent aussi de telles souffrances s'abattent sur nous que la mort elle-même semble plus douce et qu'après les tourments, après les maux physiques et les tortures morales, elle est accueillie comme une délivrance, comme un bienfait.

Ai-je besoin de vous dire ce qu'était le regretté défunt ?

Maire et conseiller général de Serra, il fut l'un des premiers et vaillants républicains du département. Juge de paix, il remplit ses fonctions avec une distinction qui a laissé des souvenirs. Comme lui, j'ai le devoir de déposer sur sa tombe l'hommage de la population de Levie au milieu de laquelle il a résidé pendant seize ans. Chose rare, durant ce long espace de temps, il fut un magistrat sans reproche, et si quelque chose a pu manquer à son heureuse fortune professionnelle, à ses mérites, ce fut précisément cette quantité d'attaques peu éclairées ou malveillantes qui accompagnent ordinairement la réputation de ceux qui ont du talent, ou de la conscience, ou de l'énergie.

Plus heureux ou, suivant le point de vue, moins heureux que d'autres, il réunit, en sa personne et sur sa fonction, l'unanimité des sympathies et du respect. Les fonctions délicates qui lui étaient confiées n'avaient pas de secret pour lui. La mission des juges de paix, dont les profanes se font une opinion sommaire, exige une attention soutenue, des études suivies et une pratique du droit qui ne saurait se passer des textes.

La matière qui leur est soumise touche dans les limites de leur compétence, à tous les principes inscrits dans les lois, et justement cette question de compétence est une des plus difficiles à saisir. Le regretté défunt possédait à merveille la connaissance, le sentiment de ses attributions, de ses devoirs. Ses jugements l'attestent d'une remarquable manière.

Intelligent, éclairé, il aurait pu comme tant d'autres s'ouvrir une carrière plus brillante que celle, très modeste, où il brilla. Il préféra celle ci, qui lui permit de ne pas s'éloigner du sol natal, de cette terre corse, dont pour ainsi dire nous lui sommes partie, de cette région où se développent, dans une riche floraison, les familles si considérables des Susini et des Pandolfi, dont il était issu.

Il est mort, à peine à l'entrée de la vieillesse, trois ans à peine après sa nomination à Sartene qui fut la juste récompense de ses mérites de magistrat, de son dévouement de républicain. Par de là la vie qui ne fut pas juste pour lui en brisant trop tôt sa carrière, nous regrets et notre estime le suivent. Puisse-t-il y trouver le repos qu'il a mérité.

Loteries étrangères

Une incessante publicité est faite au profit des loteries étrangères par des banques ayant leur siège à l'étranger qui sollicitent des souscriptions, et qui s'adressent soit directement à des particuliers, soit à des intermédiaires chargés de distribuer les prospectus dans la localité où ils résident.

Il est rappelé que les loteries étrangères ne sont pas autorisées en France et que la loi punit sévèrement ainsi que le porte l'article 4 de la loi du 21 mai 1836 : ceux qui colportent et distribuent des billets ; ceux qui par des avis, annonces, affiches et par tout autre moyen de publication font connaître l'existence des loteries non autorisées ou facilitent l'émission des billets.

Tout concours doit donc être refusé aux promoteurs de placement en France des loteries étrangères, sous peine de poursuites susceptibles d'entraîner pour ceux qui en seraient l'objet, des amendes élevées et même un emprisonnement de quinze jours à trois mois par application de l'article 411 du code pénal.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Debernardi Rosalie veuve Heime, la mari ouvrier de la marine, décédé titulaire d'une pension, 375 francs.

Rocca Maria-Catherine veuve Alessi, le mari administrateur de 3e classe des services civils dans l'Indo Chine, mort de maladie endémique, 1.100 francs.

Santiaggi Amélie veuve Raffani, le mari surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires, mort de maladie endémique, 707 francs.

Orphelins Antoni : 1. Marie, 2. Marie-Anne, 3. Pierre-Octavien-Léon, le père pouvait utiliser la douleur de ceux dont nous voyons couler les larmes, c'est bien cette conscience nécessaire de la fatalité qui nous mène et de la fin égale, imminente ou relativement peu éloignée, qui nous est promise. Souvent aussi de telles souffrances s'abattent sur nous que la mort elle-même semble plus douce et qu'après les tourments, après les maux physiques et les tortures morales, elle est accueillie comme une délivrance, comme un bienfait.

Ai-je besoin de vous dire ce qu'était le regretté défunt ?

Maire et conseiller général de Serra, il fut l'un des premiers et vaillants républicains du département. Juge de paix, il

Leca Hercule, surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires, 35 ans 11 mois 9 jours de services, 1.650 francs.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 17.5 à midi, + 20.6 à 7 heures du soir, + 17. Maxima, + 21.4 Minima, + 14.8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Sud la matinée S. O. faible. Dans l'après-midi, N. O. faible.

Etat du ciel, nuageux.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

A la Sous-Préfecture

M. le sous-préfet Bosco étant parti en congé, l'intérim de la sous-préfecture a été confié à M. Raffalli, instituteur adjoint à l'école laïque de la haute-ville, membre du conseil d'arrondissement de Campitello.

Récompenses honorifiques

Le président de la République a décerné une médaille de bronze à M. Balestra Marius-Baptiste, commissionnaire à Marseille : le 28 juin 1902 a couru de sérieux dangers en portant secours à une femme renversée par une voiture automobile.

M. Canro Grâce, gardien vagemestre au fort de Hâ, à Bordeaux, a reçu une lettre de félicitations pour avoir arrêté un cheval emporté le 20 janvier 1903.

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette Crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la Crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Dané, Boulevard Paoli.

Conseil municipal

Les membres du Conseil municipal sont convoqués pour ce soir, à 4 heures, à la session ordinaire du mois de mai.

Ecole navale

En raison du petit nombre de candidats à l'Ecole navale ayant demandé à concourir à Bastia, le ministre de la marine a décidé que ces candidats se rendraient à Toulon, pour y subir la visite médicale et les épreuves écrites.

Chirurgien-Dentiste

M. Behrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Limpérieur, à partir de vendredi, 22 mai.

Confrérie de Saint-Pascal

La fête du glorieux Saint-Pascal sera célébrée dimanche 17 mai en l'église paroissiale Saint-Jean.

Messes à partir de 5 heures du matin ; à 4 heures bénédiction du T.-S. Sacrement, suivie du baiser de la vénérable relique du Saint.

Cette solennité sera précédée d'un triduum préparatoire qui commencera jeudi, 14 mai, à 7 heures du matin.

SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

Obsèques

A 3 heures de relevée ont eu lieu les obsèques de M. Noël Lota, négociant, décédé à l'âge de 58 ans, après une assez longue maladie.

M. Noël Lota devait à son travail la situation qu'il occupait.

Ancien prieur de la Confrérie Sainte Croix, il a été accompagné jusqu'au champ du dernier repos par les confrères en habit de chœur ; les cordons du poêle étaient tenus par d'anciens prieurs.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Sainte-Marie, au milieu d'une nombreuse assistance, puis le cortège s'est dirigé vers l'oratoire Sainte Croix où a été donnée une seconde absoute.

Nous présentons aux familles Lota, Antinori, Gualtella, Altelli, et Modena toutes nos condoléances.

— M. A.-P. Gelormini, employé à l'hôtel de ville, a eu la douleur de perdre sa fille, âgée de 18 ans, emportée par une de ces maladies qui ne pardonnent pas.

C'était une très habile ouvrière, attachée au magasin de modes Brunini, très aimée de ses compagnes, qui ont suivi son cercueil en très grand nombre ; quatre d'entr'elles tenaient les cordons du poêle ; au cimetière Mlle M. a prononcé un discours.

Nous adressons à M. Gelormini et à sa famille l'expression de nos vifs regrets.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casablanca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

A louer

Un appartement situé boulevard de Cardo, 7. S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 7 pièces, boulevard Paoli, 30, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 6 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : râle, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* (n° 449 du 10 mai 1903) :

Le reportage pittoresque : Architecture d'entrevue, Charles Genbert. — Chronique littéraire, Henri Guerlin. — Notre bête : Sa Majesté Edouard VII, roi d'Angleterre. — Monstres et phénomènes : Les enfants prodiges, Henri d'Almeras. — Causerie, Edouard Truyen. — Aventures d'un auteur autographe (suite), Jean Daudi. — Ça et là. — La démocratie blanche (suite), Charles Foley. Illustrations d'après Job, G. Dutrier, des reproductions photographiques, etc.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Bourse de Paris

	12 mai.	13 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.95	98.00
— 3 p. 0/0 amortis.	98.00	98.00

Dépêches pour Vous
Destruction du bandit Bricco

Plusieurs télégrammes nous annoncent que le bandit Tramoni dit Bricco, qui gardait la campagne depuis plus de quinze ans, a été tué au lieu dénommé Boitvoit, près de Sotta.

D'après certains correspondants, Tramoni aurait été détruit par la gendarmerie ; d'après d'autres il serait tombé sous les balles de ses ennemis.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général de Geyer d'Orth, commandant la 45e brigade d'infanterie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état major général.

Nos Hôtes Royaux

La Reine de Portugal

Dans l'après-midi, M. Loubet a rendu visite à S. M. la reine de Portugal.

La reine de Portugal, accompagnée de la comtesse de Figueiro, des docteurs Léon Petit et de Lencastre, a visité aujourd'hui les hôpitaux d'Ormesson et de Villiers.

LA SANTÉ DE M. TRARIEUX

L'Intransigeant annonce que M. Trarieux, sénateur, est à toute extrémité.

Les amis de M. Trarieux démentent cette information.

Départ
DU
Gouverneur général de l'Algérie

On télégraphie de Marseille :

M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, qui était rentré hier soir de Cannes, s'est embarqué ce matin à bord du paquebot de la Cie Transatlantique, courrier rapide d'Alger.

M. Jonnart arrivera demain à Alger, et prendra possession de son poste à la date du 15 mai.

Le Roi Christian à Paris

Le roi Christian IX arrivera à Paris, au mois de juin, pour rendre à M. Loubet la visite qu'il en a reçue à Copenhague, lors du retour du Président de la République de son voyage en Russie.

Arrestation de l'assassin DE BERTHE DE BRIENNE

On télégraphie de Glasgow :

L'assassin de la femme galante Berthe de Brienne a été arrêté par la police anglaise qu'accompagnait l'inspecteur de la sûreté Bishop, parti de Paris samedi dernier.

L'assassin de Berthe de Brienne est un Français ; il est né à Maisons-Alfort, le 24 janvier 1882. Il se nomme Paul-Jules Martin.

Martin était toujours porteur des bijoux volés.

Le Général André dans les Alpes-Maritimes

Le ministre de la guerre s'est rendu aujourd'hui à Peira-Cava.

Après avoir passé en revue le détachement, le général André a visité les casernements.

ANÉMIE
EN 20 JOURS
par l'ELIXIR de S.-VINCENT de PAUL
CONFITURE de S.-VINCENT de PAUL

Les Morts du Jour

M. Joseph Ferrand

On annonce la mort, à Paris, de M. Joseph Ferrand, ancien préfet de Laon sous l'Empire, membre correspondant de l'Institut.

Ses obsèques auront lieu vendredi, à Amiens.

M. René Piault

M. René Piault, conseiller municipal de Paris, nationaliste, est décédé ce matin victime d'un accident survenu au cours d'une visite aux travaux du théâtre Marigny.

M. Piault a fait un faux pas et est tombé d'un échafaudage d'une hauteur de huit mètres.

LES EVÈNEMENTS DU MAROC

Marche contre Tazza

On télégraphie de Tanger que les troupes impériales marchent contre Tazza.

La bataille de Tetuan

La bataille sanglante qui a été livrée dans les environs de Tetuan, a été interrompue pour permettre d'enterrer les morts.

EN ITALIE

Décorations françaises

M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, a remis aujourd'hui à M. Biancheri, président de la Chambre italienne, le grand-croix de la Légion d'honneur que le gouvernement français lui a conféré, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée au Parlement.

M. Barrère a remis également la croix de grand-officier de la Légion d'honneur au prince Colonna Prospero, syndic de Rome, en reconnaissance des attentions particulièrement courtoises qu'il a témoignées à M. Chaumié, ministre français de l'instruction publique, lors de son séjour à Rome

EN RUSSIE

Troubles antisémites

Des troubles antisémites ont éclaté dans différentes villes, et surtout dans les grands centres de population.

La police procède journellement à l'arrestation de gens coupables ou même simplement soupçonnés de menées politiques subversives.

A Kichinef, les troubles ont été causés par le caractère aigu des relations entre les chrétiens et les juifs de Bessarabie. 45 personnes ont été tuées, 74 ont été blessées grièvement et 350 légèrement. On a pillé 700 maisons et 600 magasins appartenant à des Juifs.

LES GRÈVES

A Valparaiso

Bagarres et Incendies
Nombreuses victimes

Les grévistes ont incendié les quais.

Des bagarres se sont produites entre les grévistes et les ouvriers ; il y a eu 6 morts et 200 blessés.

L'état de siège a été proclamé.

La foule a envahi les bureaux du journal *Mercurio* ; le personnel a repoussé cette invasion à main armée ; les grévistes ont incendié les entrepôts.

Dans les nombreuses bagarres, on compte 40 morts et un grand nombre de blessés.

Etat Civil 00230

NAISSANCE

Ouest François-Hubert, cultivateur, de Monticchia (Italie), et Arrighi Dario-Marie, ménagère, de Sorbo Ocagnano.

DÉCÈS

Colombani Clarisse, 41 ans, de Bastia.
Baldacci Marie-Antoinette, veuve, 87 ans, de Bastia.
Lota Noël, marié, 57 ans, de Bastia.
Colonna Ilaire-François, veuf, 73 ans, de Bastia.

Bains de Puzzichello

2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Orcste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achat de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, en bouquet exquis, à des conditions des plus avantageuses.

Prix de Vente
VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DÉTAIL-CRUE 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flasco.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MADE-R'S BEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

Machines à coudre
Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. CASIEZ, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Maison Fort, Bastia

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 23 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, ou 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont par le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI,
notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE
CHRONOMÈTRE "LA NATIONALE" 25f

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Corse, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIETE
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

SYPHILIS
VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI Fils, 48, rue de la République, Marseille.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO (en papier).
Dépôt Général du FER GAFFARD

PILULES DÉPURATIVES
du docteur **GOLVIN**
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre.
Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Ulcères, Furoncles, Empoisonnements, Eczémas, Plaies, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
A fr. la boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ
Pour le reste consulter notre catalogue
M. Pierre GOLVIN, pharmacien
PARIS

ALAMBICS DEBOY
Constructeur à la suppression de l'ancien Bouilleur de Cru
DEBOY Père & Fils
71 (Fg du Temple), PARIS

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli
A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer ses nombreuses clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour la Communion tels que : Montres, Chapelets, Tintinnabulums, Médailles en Croix, or et argent, etc., qu'elle vend, même au détail, à des prix extrêmement réduits et défiant toute concurrence.
La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les montres, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.
La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.
Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôts de fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei & Cie.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES
Pour vendre vos lièges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

A louer présentement
Deux appartements composés de 8 pièces situés aux 1er et 3e étages de la maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, dont on donnant sur le boulevard Paoli, et l'autre sur la Place.
S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

LA MÉDECINE NOUVELLE
20e ANNÉE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DE VULGARISATION
LA MÉDECINE NOUVELLE
GRATUITEMENT
La MÉDECINE NOUVELLE se fait connaître les plus complets sur la méthode vitalisatrice pour la guérison de toutes les maladies réputées incurables : paralysie, cancer, diabète, goutte, rhumatisme, maladies nerveuses, chlorose, neurasthénie, phtisie, anémie, maladies du sang, de foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin ; les faiblesses et les difformités ; les affections des voies urinaires, les maladies de la femme, etc.
Demander aujourd'hui même une consultation gratuite à M. le Docteur
LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES
Service : HOTEL de la MÉDECINE NOUVELLE
PARIS — 12, Rue de Lisbonne, — PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — VENDREDI, 15 MAI 1903 — N° 120

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page, 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00231
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : St Théophile de Corte.
SOLEIL : (heure nouvelle)
Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 46 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart, le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jean Népomucène.

14 Mai

Politique Positive

La visite que vient de faire en Italie l'empereur d'Allemagne a eu un caractère tout particulier. Guillaume II était, dans Rome Capitale, l'hôte de Victor-Emmanuel. Il logeait au Quirinal, en allié et en ami. Et c'est à l'exaltation du Vatican que ce séjour semble avoir abouti. C'est au Souverain Pontife qu'est allé l'hommage impérial, — dans une forme dont la solennité n'eût pas été indigne du Pape Roi. La satisfaction des uns et le mécontentement des autres ont souligné l'impression qui se dégage de ce contraste. La presse s'en est saisie. Et il est désormais avéré que, si l'on chante au Vatican les louanges de Guillaume II, la note est toute différente dans les milieux politiques italiens.

Ce n'est pas ici le lieu d'envisager la question internationale de l'état des rapports italo-allemands à la suite du voyage impérial. Mais le chose se peut considérer encore d'un autre point de vue ; et, au moment où le gouvernement français apporte dans sa politique religieuse l'esprit que l'on sait ; quand le chef de ce gouvernement fait entendre, du haut de la tribune du Sénat, un langage communaloire, tel qu'on eût pu l'adresser naguère au pontificat militant de Pie IX, il est bon de mettre en lumière l'attitude de l'empereur allemand, souverain protestant, à l'égard de la Curie romaine, attitude de déférence, de prévenance, de flatterie même.

Les télégrammes nous ont révélé le détail de ces égards. Guillaume II, cette fois, a renchéri sur la fiction quelquefois aux souverains non catholiques de visiter successivement le pape et le roi, à condition de partir de leur ambassade. Les équipages qui ont conduit l'empereur au Vatican étaient venus directement de Berlin à la légation allemande près le Saint-Siège. Et, trait inédit de protocole, ce sont des cuirassiers allemands, des cuirassiers de la garde, qui ont escorté la voiture impériale. Les Romains, que tout cela avait d'abord amusés, trouvent aujourd'hui que la mesure a été dépassée. Par contre, l'*Osservatore romano*, peu suspect de tendresse pour l'Allemagne, témoigne en termes solennels la satisfaction qu'il a éprouvée à voir se dérouler ce cortège germanique dans les escaliers du Vatican.

Guillaume II n'a pas coutume de faire les choses à demi. Et c'est pourquoi, voulant rendre honneur à Léon XIII, il a perfectionné les règles de courtoisie que son oncle Edouard VII s'était, la semaine précédente, contenté d'observer docilement. Ce n'est pas d'ailleurs la première fois qu'il arcable la papauté de prévenances non équivoques. Ses précédents voyages à Rome, — pour plus modestes qu'ils eussent été, — ne tournèrent de Terre-Sainte, — bien qu'organisés à prix réduits, — non sans une mission-naires, — quelque intéressé qu'en soit le mobile, — tout cela, avec les contradictions, les fautes de mesure, les emballements, qui sont l'accompagnement ordinaire de toutes les démarches impériales, constitue une politique religieuse très cohérente et très claire ; on, mieux encore, tout cela dénote chez Guillaume II le sentiment juste et durable de l'influence qu'exercent, dans l'ordre politique, les intérêts religieux.

Pour s'être délibérément exposé à offenser un allié, dont l'attachement, sinon la fidélité, a pu lui inspirer des doutes ; pour avoir rendu hommage à Léon XIII avec un cérémonial qui n'est conforme ni à l'esprit ni à la lettre de la loi des garanties ; pour avoir bravé des blâmes de genre de celui que nous relevions dans la *Nazione* de Florence : « La pompe avec laquelle l'empereur s'est rendu au Vatican paraît excessive à tout le monde. Ce fut un spectacle théâtral... Il y a d'ailleurs en cette affaire une question de principe sur laquelle on ne devait pas transiger : dans une Italie armée et en fonction militaire, on ne doit voir que des soldats italiens » ; pour avoir couru tous ces risques — y compris celui d'une interpellation au Parlement, que M. Zanardelli n'a évité, dit-on, qu'avec peine — il faut que Guillaume II ait eu conscience bien nette de l'utilité que présente pour lui, en Allemagne et hors d'Allemagne, la sympathie du Vatican ; il faut qu'auprès de cette sympathie, les amitiés les plus « invariables » lui aient paru médiocres...

C'est que Guillaume II, sous une apparence impulsive, est un des politiques les plus positifs de ce temps. C'est qu'il n'a pas oublié dans quelles conditions, au mois de décembre dernier, le tarif douanier a été voté. C'est qu'il sait dans quels termes se posera, le 16 juin le problèmedes élections au Reichstag. C'est que surtout, depuis longtemps, il guette en Orient et en Extrême-Orient toutes les occasions de substituer à la séculaire protection de la France sur les missions catholiques, la profitable mainmise de l'empire allemand. Ce n'est pas un simple effet du hasard qui fait que l'ambassadeur d'Allemagne en Turquie est si souvent, sinon toujours, un catholique. Ce n'est pas davantage l'effet du hasard si, au moment où un parti politique menace de tarir en France le recrutement des congrégations missionnaires, Guillaume II apporte au souverain pontife un hommage, — un peu gros peut-être, — mais qui est assuré d'avoir, dans le monde catholique, un écho sonore et persistant.

Ce sont là des questions qui, sans doute, nous entraînent loin des préoccupations quotidiennes de l'actuelle majorité. L'horizon du bloc est étroit. Ce qui se passe hors des limites de leurs circonscriptions n'inquiète pas nos législateurs. La Syrie, le Liban et la Chine ne les intéressent guère ; car les chrétiens de là-bas ne votent pas ; les hôteliers de ces pays lointains ne sont pas comme ceux de Lourdes, des agents électoraux ; ils ne sont point davantage des amis de docteur Borne. Et, lorsqu'on ne peut invoquer devant les maîtres du jour qu'un intérêt national, on a toutes les chances de n'être pas entendu.

C'est M. René Goblet, président du conseil, radical socialiste, qui, défendant naguère l'ambassade du Vatican, déclarait qu'il se refusait à « ajouter aux amertumes du souverain pontife ». M. Combes évidemment n'a pas les mêmes scrupules. Et nulle sentimentalité ne le rattache à cette Eglise catholique, pour laquelle Renan — après en être sorti — gardait une tendresse tenace. C'est son droit, au surplus ; et cela ne regarde que lui. Mais il ne faudrait pas que cette sérénité personnelle lui fît illusion, et qu'il crût que les liens qui lient les Etats se dénouent aussi facilement que ceux qui retiennent les individus. La France a encore besoin du Vatican pour garder au dehors une influence héréditaire, dont le bénéfice dure toujours. Et la visite à Rome de Guillaume II vient, fort à propos, nous rappeler que, si jamais nous commettions la faute d'abandonner ce patrimoine, il y aurait, pour le recueillir, des héritiers tout prêts.

(*Temps*).

DÉPÊCHES DE CORSE

15 mai 1448. — Arrivée en Corse d'Abraham de Campo-Fregoso, nouveau gouverneur de l'île.

Campo-Fregoso remplaçait Montalto qui ne succédait pas suffisamment les évêques d'Aleria et de Mariana dans leur lutte contre Vincentello d'Istria.

Campo-Fregoso soumit l'île et obligea Vincentello d'Istria à passer en Catalogne.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Dominici Paris-Marie, adjudant en retraite, a été nommé caserner de 2e classe à Compiègne.

— M. Laurenti, médecin aide-major de 1re classe de l'infanterie coloniale, est affecté à l'hôpital d'Haiphong.

— Sont nommés commis ambulants de 3e classe à l'entroi de Paris,

MM. Negretti, adjudant au 4e régiment d'infanterie coloniale ; et Ciccoli, adjudant au 30e régiment d'infanterie.

— Les commis des postes et télégraphes dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de commis principal des bureaux sédentaires : MM. Beveraggi, à Oran ; Bonerandi, à Bastia ; Cotoni, à Ajaccio ; Morati, à Roanne ; Moroni, à Paris ; Rocco, à Alger.

A propos des Missions

Qui connaît Eski-Chéhir ? Peu de personnes assurément ! Eski-Chéhir est une ville qui s'élève, morne et triste, avec ses murailles grises, non loin des ruines de l'antique Dorylée, dans l'ancienne province de Phrygie. Mais si peu fréquenté que soit un pays, il n'est pas surprenant d'y rencontrer un ou plusieurs de nos compatriotes.

Lorsqu'en 1891, quatre Assomptionnistes se rendirent à Eski-Chéhir pour y fonder une mission, la Providence les conduisit chez un Corse qui tenait, à l'usage des Européens, un petit magasin de comestibles. Rien que logé pauvrement, il tint à honneur d'offrir, le premier, aux religieux, le gîte et le couvert, en attendant que les démarches d'installation eussent abouti.

⁂

Lorsqu'il n'y a pas longtemps le P. Michel Jullien, missionnaire de la Compagnie de Jésus, en Egypte, voulut visiter l'emplacement de l'ancienne ville d'Oxyrrhinque, ainsi nommée du nom d'un poisson du Nil, le mormyre Oxyrrhinque que l'on y adorait, et devenue, aujourd'hui, le petit village de Bahnassa, ce fut grâce aux recommandations d'un boulanger corse près le tribunal mixte du Caire, rencontré en chemin de fer, qu'il put mettre son projet à exécution. Ce voyage a valu à la revue *Les Missions Catholiques*, une étude fort intéressante et avec des renseignements tout à fait inédits. Notre brave compatriote ne connaissait pas Bahnassa, mais parcourait pendant six mois de l'année la région pour y distribuer ses exploits.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS

Devançant la Chambre de huit jours, la Commission du budget s'est réunie mardi pour examiner les dispositions qui ont été disjointes du budget de 1903, ainsi que les propositions émanées de l'initiative parlementaire, dont elle est restée saisie.

---

21 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

V

— Ce gros garçon restera tout, disait le magistrat en appliquant au jeune républicain le jugement porté sur François Ier par Louis XII.

M. Chevasse fut donc assez naturellement amené à désirer de rencontrer dans son gendre les qualités qu'il n'espérait plus trouver dans son fils ; aussi, lorsque encouragé par la manière dont avait été accueillie sa première démarche, Dornier osa risquer une demande positive, reçut-il une réponse qui, sans être une promesse formelle, lui permettait de tout espérer.

— Nous verrons, lui dit le conseiller ; je ne suis pas de ces gens qui parlent d'une manière et agissent d'une autre. Je fais profession d'idées libérales, et je ne leur donnerai pas un démenti en mariant résolument à un gentilhâtre comme ce Murdel ou à un homme vendu au pouvoir. Ma fille sera de la fortune ; ainsi, que son gendre soit riche, c'est ce qui m'importe peu. Ce que j'exige de lui, c'est de la sévérité dans les principes, de l'intelligence, de la capacité.

— Quant aux principes, je réponds des miens, répliqua Dornier sans s'inquiéter de ses variations passées ; quant à l'intelligence et à la capacité, je n'ose penser que je puisse satisfaire sur ce point vos légitimes exigences ; cependant, étant à si bonne école, il est impossible qu'il ne se développe parmi mes facultés...

— C'est déjà fait, interrompit M. Chevasse d'un ton de bienveillance protectrice ; depuis votre arrivée à Douai, vous êtes évidemment en progrès ; vous vous formez chaque jour, je le dis à qui veut l'entendre. Peut être nos conversations ne vous ont-elles pas mis.

— En doutez-vous ? Je dois à vos enseignements tout ce que je peux valoir aujourd'hui. Avant de vous connaître, je n'étais qu'un écolier.

— Et maintenant vous pourrier professer.

— Ce que je professerai toujours du moins, c'est la plus vive reconnaissance pour vos leçons et pour vos bontés. Certes, il n'est pas besoin d'un lien nouveau pour m'attacher à vous ; cependant, si vous daignez combler mes vœux...

— Je vous le répète, mon ami, nous verrons. Mais, avant de songer à marier Henriette, tirons au clair notre grande affaire. Ce pauvre Mougin n'a pas une semaine à vivre, c'est son médecin qui me l'a dit. Une élection est imminente, et il faut que nous soyons en mesure. Ici, vous ne me servez à rien, tandis qu'à Paris vous me seriez fort utile. Ces messieurs du grand comité pourraient, par un malentendu, jeter quelque bâton dans mes roues. Empêchez cela, et vous m'aurez rendu un service que je n'oublierai pas.

— Je pars demain, et vous pouvez compter sur mon zèle ; vous avez en moi un Sélide.

— Qui pourra devenir un Ali, dit M. Chevasse en souriant complaisamment.

— Ah ! mon cher maître, s'écria Dornier d'un air d'exaltation ; si vous me nommez votre fils, qu'aurai-je à envier au gendre de Mahomet ?

Le surlendemain de cette conversation, l'ex-rédacteur du *Patriote Dunoisien* partit pour Paris ; à la fin de la semaine suivante, la mort mit sa boule noire dans l'urne de M. Mougin ; un mois plus tard l'ambitieux magistrat est élu député. Enfin, vers le milieu de novembre, époque où commence un hiver, Ali Dornier et Mahomet Chevasse se retrouvaient en présence à l'hôtel Mirabeau, où nous allons assister à leur entretien.

VI

André Dornier était assis au coin du feu, tandis que M. Chevasse, qui avait quitté sa redingote de voyage pour un robe de chambre, se tenait debout, un pinceau à barbe d'une main, un rasoir de l'autre, devant un petit miroir de toilette suspendu à la fenêtre.

— Voyons, dit ce dernier après s'être étendu sur la face une ample couche de mousse savonneuse, Henriette est une enfant devant qui on ne peut rien dire ; je ne parle pas de Prosper, c'est un fou dont je désespère. Maintenant que nous sommes seuls, causons de nos affaires. Quel est ce plan dont vous me parlez dans votre lettre, et que vous devez m'expliquer à notre première entrevue ?

— Le voici, répondit Dornier avec gravité : il y a à la Chambre, entre le centre gauche et la gauche, vingt cinq à trente députés mécontents des chefs de file actuels, et qui ne demanderaient pas mieux que de former le noyau d'une nouvelle fraction parlementaire.

— Un autre tiers parti ! j'y avais songé, interrompit M. Chevasse, qui, en toute discussion, réclamait volontiers la priorité des idées.

— On plutôt un quart parti, puisque le tiers existe déjà. S'emparer de la direction de cette masse flottante, s'établir de prime abord le chef d'une coterie importante, acheminement certain à devenir plus tard le maître d'un parti tout entier, ce serait là, ce me semble, un assez beau début.

— Un superbe début ! il y a longtemps que j'ai mûri cette idée là.

— Parmi les hommes dont je vous parle, il n'en est pas un seul capable de vous disputer sérieusement le premier rôle. La place est vacante, il faut la prendre.

— Il faut la prendre, répéta le député en promenant majestueusement le rasoir sur son épiderme ; c'est ce que je me disais en route.

— Voici mon plan : vous fonderez un journal.

— Hum ! fit M. Chevasse, qui se rappela le vide opéré dans sa bourse par le *Patriote Dunoisien*.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

Elle a commencé d'abord par la question de l'avancement et du traitement des instituteurs. Le Gouvernement avait présenté une série de dispositions sur cette question.

Une partie de ces dispositions a été votée et insérée dans le budget de 1902 ; ce sont celles qui comportent une augmentation de 900 à 1 000 fr. du traitement des stagiaires et l'élévation de 1.000 à 1 100 fr. du traitement des titulaires de la 5e classe.

On a également introduit dans le budget des dispositions permettant l'avancement par ancienneté, au bout de cinq ans, de la 5e à la 4e classe, et de la 4e à la 3e classe.

Il reste à examiner, en dehors du budget, les conditions d'avancement des autres classes en vue de les rendre plus rapides, sans toucher aux traitements de ces autres classes.

Le projet du Gouvernement comporte un supplément de dépenses de seize millions. Le plein fonctionnement serait atteint en 1919.

Mais certains députés veulent proposer non seulement l'avancement plus rapide, mais l'augmentation des traitements, ce qui entraînerait un accroissement de dépenses allant jusqu'à quatre-vingts millions.

La Commission du budget a pris connaissance des calculs faits sur les différentes propositions et a examiné quelle doit être dans l'avenir la progression des dépenses en raison de l'application de la loi sur les congrégations.

La Commission a ajourné sa délibération en décidant d'entendre le ministre de l'instruction publique, dans une séance ultérieure, sur les différents projets en présence, et sur les conséquences financières créées par la loi sur les congrégations.

Bulletin Financier

Paris, 1er 11 mai 1903.

Bien que la reprise du débat ne se manifestera pas complètement au cahier, la correspondance générale du marché reste satisfaisante. Notre Rente est en léger progrès à 97.50. Les Fonds Etrangers sont raffermis, notamment le groupe ottoman et l'Extérieure à 87.85. Nos Grandes Sociétés de Crédit sont fermes dans leurs limites précédentes.

Les Obligations Voitures-Wagons sont recherchées à 372. Les gros titres de ces titres, qui se capitalisent à plus de 6 1/2 0/0, reposent sur la garantie du gouvernement fédéral hollandais et sur tous les biens de la Compagnie située en Hollande.

Sur le marché en Banque, l'Economique Industrielle est à 611. Les Charbonnages des Alpes sont fermes à 490 fr. Les Métaux & Gaz et Constructions Mécaniques se maintiennent entre 645 et 648, avec un assez bon courant d'échanges. La Gold Run reste en bonne tendance à 19 fr. La Lantium Gros fixe à 81.50 et la Kokumbo à 35 fr.

A Londres, on négocie activement les valeurs industrielles anglaises et coloniales, et, notamment, on a traité en hausse les actions de la Cie d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton.

Cheques Français au reprises.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIVARIO. — M. Albertini, chef de gare à Reginu, est appelé aux mêmes fonctions à Vivario.

CAMPOLORO. — Hier soir, la femme Bastanti Madeleine, de Valle de Campoloro, a tiré un coup de fusil sur le nommé Bartolini Jean-Joseph, qui n'a pas été atteint.

La femme Bastanti a été arrêtée. Elle a prétendu que le mois dernier Bartolini avait essayé sur elle des violences.

Le Port de Propriano

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps la situation du port de Propriano. Il ceux d'entre eux qui ont eu l'occasion de s'y embarquer par un mauvais temps, n'ont certainement pas oublié les péripéties de cet embarquement qui était sans agrément sinon sans péril. Cet état de choses a fini par émouvoir les pouvoirs publics, soucieux de l'intérêt de ce port dont le trafic prend chaque jour une extension plus considérable.

Les députés de la Corse, au cours de la dernière législature, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour agir auprès du gouvernement des Travaux publics afin d'amener une solution conforme aux intérêts généraux de l'île et aux désirs maintes fois exprimés par les négociants de Propriano. Certes, leur intervention ne se traduisait pas par des manifestations aussi bruyantes que stériles à la tribune du Palais-Bourbon, mais ils firent en sorte que le ministre des Travaux publics d'alors, M. Pierre Baudin, déposât un projet de loi déclarant d'utilité publique les travaux qu'ils préconisaient.

Le 25 février 1901, la Chambre des députés sanctionna de son vote le projet ministériel qui ouvrait un crédit de 500.000 francs, à charge pour la commune de Propriano de contribuer pour 250.000 francs à l'exécution des travaux d'amélioration, dont le devis s'élevait à 750.000 francs.

La commune de Propriano exécuta ponctuellement ses engagements et commença à percevoir un droit de péage sur les passagers et les marchandises qui entraient dans le port.

Les prévisions les plus optimistes se sont trouvées dépassées et, depuis le 1er mars 1901, une somme de 30.000 francs provenant de ce prélèvement, a été versée dans les caisses du trésorier-payeur général de la Corse.

Entre temps, le projet de travaux, longuement étudié et dressé par les ingénieurs des services maritimes, était adressé au ministère des Travaux publics et définitivement approuvé. Par une délibération en date du 27 janvier de cette année, le Conseil municipal de Propriano demandait qu'un crédit de 60.000 francs fût inscrit au budget de 1903 pour représenter la part de l'Etat aux travaux d'amélioration et pour permettre la mise en adjudication immédiate de l'ensemble de l'entreprise.

Cette délibération fut transmise à M. Gabrielli, mais elle lui parvint seulement après le vote, par la Chambre, du budget des Travaux publics. Le député de Sartène, avec son désir d'être utile à la circonscription qu'il représente, se mit néanmoins en campagne. Il eut de nombreuses entrevues avec le ministre, M. Marnéjoule, et avec M. Jouon, directeur des Routes, de la Navigation et des Mines, et ce haut fonctionnaire accorda et la municipalité de Propriano invitée à réaliser au plus tôt l'emprunt de 250.000 francs qui représentait la part contributive qu'elle avait consentie.

Nous sommes dès à présent autorisés à faire connaître à nos lecteurs que sitôt l'emprunt effectué, les travaux seront mis en adjudication et que le ministère des Travaux publics donnera l'ordre d'exécution immédiate. Ce résultat acquis, sur les vives instances de M. Gabrielli, et en prévision de la prochaine adjudication, le ministre, d'accord avec M. Jouon, a bien voulu inscrire sur l'état des dépenses de son département une somme de 125.000 francs pour la première annuité de l'Etat.

Malheureusement, la Commission du budget a opéré une réduction notable sur le crédit affecté à l'amélioration des ports, et, de la sorte, M. Marnéjoule se verra contraint de faire une diminution proportionnelle sur le chiffre qu'il avait primitivement consenti. Hâtons-nous, cependant, de dire que cette réduction ne peut pas être considérable et que le crédit affecté au port de Propriano sera toujours au moins égal, sinon supérieur, à celui réclamé par la municipalité.

Nous devons remercier le ministre de sa grande bienveillance vis-à-vis d'un port de la Corse, si digne de l'appui de l'Etat, mais nous ne déplorons pas trop la réduction qu'a subi le crédit alloué par MM. Marnéjoule et Jouon. Nous sommes, en effet, en mesure d'affirmer qu'en raison des opérations préliminaires — réalisation de l'emprunt et mise en adjudication — il eût été impossible d'employer, en 1903, le crédit de 125.000 francs qui avait été accordé. En y apportant toute la diligence nécessaire, il sera difficile de commencer les travaux avant la fin septembre ou le commencement d'octobre, et encore en se plaçant dans l'hypothèse la plus favorable.

Il paraît difficile d'exécuter, avec la meilleure volonté, pour plus d'une douzaine de mille francs de travaux par mois. Mais, l'an prochain, si, comme tout permet de l'espérer, le ministre est dans les mêmes dispositions bienveillantes vis-à-vis de notre pays, on pourra utiliser efficacement un crédit beaucoup plus considérable et les travaux du port de Propriano avanceront très vite, de façon à arriver bientôt à leur achèvement.

Nous sommes bien tranquilles au sujet des intentions ministérielles. M. Marnéjoule n'aura sans doute pas quitté le boulevard Saint-Germain l'an prochain, et, très probablement, M. Jouon, qui semble comprendre fort bien les intérêts de notre pays, sera toujours à son poste. M. Théodore Gabrielli a donné, sans ostentation et sans jactance, la meilleure preuve d'intérêt à ses électeurs. Il ne se découragera pas, et nous avons l'assurance que son crédit grandissant tous les jours auprès du gouvernement de la République, il continuera à faire de son mieux pour contribuer à l'achèvement d'une œuvre qui intéresse la Corse tout entière.

ROCCA.

(*Le Phare de la Corse*).

Conseil de Revision

Nous donnons ci-après les noms des conseillers généraux et d'arrondissement désignés pour assister aux dernières opérations du conseil de revision en qualité de membres titulaires ou suppléants.

Piedicroce

c. g. F. Decori, tit., Palmosani, sup.
c. a. Girolami, tit., Oliva, sup.

Valle d'Alesani

c. g. Romani, tit., Andrei, sup.
c. a. Madreani, tit., Poli, sup.

Pietra di Verde

c. g. Romani, tit., Andrei, sup.
c. a. Oliva, tit., Grimaldi, sup.

Pero Casevecchie

c. g. Masoni, tit., J.-P. Gavini, sup.
c. a. de Gentile, tit., Guaitella, sup.

San Nicolao

c. g. Masoni, tit., Franchetti, sup.
c. a. Guaitella, tit., Giannorsi, sup.

Cervione

c. g. Grimaldi, tit., Fantauzzi, sup.
c. a. Coutri, tit., Murati, sup.

Prunelli di Fiumorbo

c. g. Mignucci, tit., Romani, sup.
c. a. Grimaldi, tit., Luiggi, sup.

Ghisoni

c. g. D.-P. Casabianca, tit., Adriani, sup.
c. a. Luiggi, tit., Vincensini, sup.

Campitello

c. g. J.-P. Moretti, tit., Cagninacci, sup.
c. a. Murati, tit., Contri, sup.

Campile

c. g. J.-P. Gavini, tit., Vittini, sup.
c. a. Simoni, tit., Dapelo, sup.

Borgo

c. g. A. Gandin, tit., T. Casabianca, sup.
c. a. Giannorsi, tit., Santamaria, sup.

Vescovato

c. g. Franchetti, tit., Grimaldi, sup.
c. a. Mattei, tit., Santelli, sup.

Un bon Remède

Contre l'oppression, la toux spasmodique et invétérée des vieilles bronchites, contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème, il faut employer la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est instantané et la guérison s'établit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 130, Boulevard Magenta, à Paris.

Le Général Mathis à Bastia

Le général Mathis, qui a succédé au général Metzinger comme commandant du 15e corps d'armée, est arrivé hier dans notre ville par le paquebot de Nice.

Né à Verdun le 19 novembre 1845, il sortit de Saint-Cyr le 1er octobre 1865 comme sous-lieutenant au 38e régiment d'infanterie. Lieutenant le 6 mars 1869, capitaine le 19 octobre 1870, chef de bataillon le 15 mars 1880, lieutenant-colonel le 13 janvier 1887, colonel le 15 avril 1890, il fut promu au grade de général de brigade le 22 décembre 1894 et à celui de général de division le 7 octobre 1899. Il était à la tête de la 18e division d'infanterie, lorsqu'il fut appelé, au mois d'octobre 1902, au commandement du 15e corps d'armée.

M. le général Mathis est un de nos généraux en chef les plus distingués. Comme général de brigade, il a fait partie du comité technique d'Etat-Major, et il a rempli les fonctions de sous-chef d'Etat-Major général de l'armée, fonctions délicates dans lesquelles il est l'occasion de rendre des services signalés à l'armée.

De haute stature, très vigoureux et très énergique, le général Mathis est un soldat dans toute l'acception du mot ; la franchise en même temps que la bienveillance de son accueil lui ont conquis bientôt les sympathies des populations de la 15e région et des troupes placées sous ses ordres.

⁂

M. le général Mathis, accompagné de M. le général Cheroutre, gouverneur de la Corse, a visité de 6 heures et demie à 9 heures les divers casernements ainsi que les magasins des corps.

De 9 à 10 heures, le Commandant du 15e corps s'est rendu compte de l'instruction pratique du bataillon du 163e en le faisant manœuvrer sur le terrain d'exercice.

A 2 heures de l'après midi, M. le général Mathis s'est rendu à la caserne Marbeuf, où il a reçu, individuellement, dans la salle d'honneur du 163e, tous les officiers de la garnison.

Aussitôt après, M. le général Mathis, accompagné de M. le capitaine d'artillerie Vouillemin, son officier d'ordonnance, a rendu visite aux autorités civiles.

Dans la soirée le Commandant du 15e corps a reçu, au Grand Hôtel de France, les visites de M. le premier président Collio, de M. le maire Gandin, de M. Mattei, président du tribunal civil, de M. Gaston Fantauzzi, président du tribunal de commerce, et de M. Jean-Jacques Ajaccio, président de la chambre de commerce.

M. le général Mathis partira ce matin pour Saint-Florent, où il assistera aux écoles à feu des 7e et 8e batteries d'artillerie.

CRÉATION d'un dépôt de Mendicité

A la séance du Conseil municipal M. le docteur Zoccarelli a fait la proposition suivante :

Monsieur le Maire,

Je vous demande de vouloir bien mettre à l'étude la question de la mendicité. Il faudrait rechercher les moyens qui nous permettraient non seulement d'assister les malheureux qui se trouvent dans l'impossibilité physique de pourvoir aux nécessités de leur existence, mais aussi de lutter contre les professionnels de la mendicité et du vagabondage.

La création d'un dépôt de mendicité on tout au moins la réglementation sévère de la mendicité serait peut-être le moyen le plus pratique de résoudre cette question.

Nous ne devons pas oublier que l'assistance publique est une œuvre de solidarité sociale qui ne peut laisser indifférente notre assemblée communale.

La proposition de M. Zaccarelli a été renvoyée à une commission spéciale.

Le Mois Météorologique à Bastia

AVRIL 1903

Le mois d'avril a eu 8 jours de pluie qui ont donné 66mm d'eau. La moyenne est de 8 jours et de 63mm.

L'année dernière ce mois avait eu 8 jours de pluie.

La température moyenne du mois a été de 12°9, supérieure de 0°3, à celle du mois de mars.

L'année dernière la température moyenne d'avril s'était élevée à 15°3.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

8 jours S.-E. (scirocco).
8 jours N.-E. (grecale).
1 jour S. O. (libeccio).
3 jours N.-O. (maestrale).
3 jours S. (mezzogiorno).
1 jour E. (levante).
1 jour O. (ponente).
5 jours de calme.
30 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 9°2.
Température maxima, 16°6.
Hauteur barométrique, 756mm7.
Intensité du vent, 1,6.
Etat du ciel, 0,12 couvert.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13° à midi, + 20°5 à 7 heures du soir, + 17°. Maxima, 21°5 Minima, + 11°8.
Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée E. modéré.
Dans l'après-midi, E. N. E. id.
Etat du ciel, 1/2 couvert.
Pluviomètre, à midi : 1 mm.

⁂

Inspection des viandes

Pendant l'absence de MM. les vétérinaires, chargés de procéder au recensement des chevaux dans les arrondissements de Corte, Calvi et Sartène, le service de l'inspection de viandes à l'abattoir sera assuré par M. le docteur Benelli.

⁂

Matinée musicale

Dimanche, 17 mai, à 4 heures du soir, matinée classique chez Mlle Gleise.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bellami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

⁂

Agapes fraternelles

Mardi soir un groupe d'amis se réunissaient dans leur local habituel, place de l'Hôtel de Ville, pour fêter le succès de trois des leurs, comme capitaines-marins.

Dans ce coude à coude si joyial, pas une note discordante, c'était la gaîté à pleins bords, tout à l'honneur de ces jeunes capitaines. Dans un charmant à propos, l'un d'eux a remercié du profond du cœur ses amis qui lui formaient comme une garde d'honneur.

Telle est l'impression profonde que nous avons gardé d'une soirée qui nous a montré combien était grand dans cette réunion l'esprit de solidarité et de bonne camaraderie.

Après des toasts vibrants, on a choqué les verres à la santé des nouveaux promus, et on s'est séparé en les accompagnant à leur domicile respectif aux sons charmeurs des guitares et des mandolines qui, dans le silence d'une nuit calme, jetaient en outre nouveau à cette soirée doublement captivante.

Nous ne saurions trop remercier Mme veuve Deglovanni que nous appelons familièrement *Caccara*, de son accueil si affectueux et de l'irréprochable service de son établissement. — D. J.

⁂

Absinthe Cusenier

L'Uxygénée verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

Jupiter

Il paraît que Jupiter, la planète Jupiter, est atteinte de la rougeole.

Une grande tache sanguinolente couvre une partie de l'énorme masse planétaire ; elle s'étend sur 46 000 kilomètres de longueur et 14 000 de largeur ! Déjà cette tache avait été observée en 1878 — elle était alors de nuance brique — puis elle avait disparu.

Que signifie cette rougeole de Jupiter ? Aurait-elle, comme certains le déclarent, un caractère morbide ? C'est peu vraisemblable : on sait, en effet, que la rougeole est une maladie de l'enfance et l'âge plus ou avancé auquel arrivera la planète qui nous occupe, permet de classer cette hypothèse dans la catégorie des improbabilités.

Notre incompétence ne nous autorise guère à exposer toutes les suppositions que peut suggérer à la science la rougeole de Jupiter ; nous reculons devant cette... tâche ardue, et nous nous bornons à déplorer pour la pauvre planète l'accident qui lui est survenu, car il est bien certain que son placement « avec tache » sera maintenant beaucoup plus difficile.

⁂

A l'arrivée

Le prince et la princesse Cantacasène (de Roumanie) ; M. Loches, inspecteur général des ponts et chaussées ; M. Herpin, ingénieur en chef du Département, sont arrivés hier et descendus au Grand hôtel Lingénieur.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

⁂

A louer

— Un appartement de 7 pièces, boulevard Paoli, 36, au 4e.
S'adresser au bureau du journal.

⁂

Au Port

Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 30 passagers et 4 tonnes de marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Armand, est arrivé de Nice avec 40 passagers et 34 tonnes.

A louer présentement

Deux appartements composés de 8 pièces situés aux 1er et 3e étages de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, dont on donnant sur le boulevard Paoli, et l'autre sur la Place.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Pétrole Columbia
Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Colombia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Le massage

Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.

On a vu des maladies disparaître sous le massage et résister à des bains renommés.

MADAME DOMICHELLI,
35, rue de l'Opéra, 3e étage.

Bourse de Paris

	13 mai.	14 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.00	97.92
— 3 p. 0/0 amortis.	98.00	98.25

Dépositaire pour la Corse
Vin de Quinquina du Dr Jayle

MOUVEMENT JUDICIAIRE

MM. Ortoli et Comparetti sont nommés suppléants du juge de paix de Sartène, en remplacement de MM. Quinchini et Tavera.

Les Incidents d'Aubervilliers

M. Rogerand, député du Calvados, a informé le président du Conseil, qu'à la rentrée il l'interpellerait sur les incidents d'Aubervilliers.

⁂

Le ministre des cultes a suspendu le traitement du curé d'Aubervilliers, pour avoir permis l'accès de la chaire à un membre d'une congrégation dissoute.

M. Pelletan *à Brest*

Le ministre de la marine a quitté Paris ce soir pour se rendre à Brest, où il va étudier le fonctionnement des divers services dépendant du ministère de la marine, avant de mettre la dernière main à son budget.

LA PREMIÈRE COMMUNION *du fils de M. Loubet*

Le plus jeune fils du Président de la République a fait ce matin, à 8 heures, sa première communion, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

Mme Loubet et sa fille, Mme de Saint-Prix, assistaient à cette cérémonie.

Il avait d'abord été question de procéder à la communion du jeune Loubet dans la chapelle de l'Elysée, mais le président eut été contraire à tous les usages ; les rois de France ont dû, eux-mêmes, faire faire la première communion à leurs enfants à Saint-Germain-l'Auxerrois et, plus tard, à Saint-Roch, leur paroisse.

LES DÉPUTÉS DE PARIS

Les députés de la Seine se sont réunis aujourd'hui sous la présidence de M. Georges Berry, président du groupe, afin de prendre les mesures nécessaires en présence de l'augmentation de prix du blé et, par suite, de celui du pain.

Le procès Veuve Henry-Reinach

Le procès intenté à M. Joseph Reinach et au *Siècle* par Mme veuve Henry est revenu aujourd'hui devant la 1re chambre de la Cour d'appel.

Me Lallier, pour M. Joseph Reinach, et Me Lévisalles pour le journal *Le Siècle* ont demandé, comme en première instance, une enquête sur les dix-huit faits articulés et précisés dans leurs conclusions.

Le Général André dans les Alpes-Maritimes

Le ministre de la guerre a quitté Peira-Cava ce matin dans un break d'artillerie.

Il a consacré une partie de la journée à visiter le massif de l'Antenon, point culminant entre les vallées de la Vésubie et de la Roya, dont les hauteurs sont parcourues par une route stratégique, qui, reliée à la route nationale par Lucéram et l'Escarène, met en communication les ouvrages et les casernes de Peira-Cava, avec les forts de la Calmette, de l'Authion, etc.

Cette inspection terminée, le ministre, accompagné de ses officiers d'ordonnance et de sa suite, est monté à cheval pour rentrer à Nice, où il est arrivé à 5 heures du soir.

A Nice

Le général André a été reçu officiellement.

Toutes les troupes de la garnison faisaient la haie sur la route de Turin.

Après avoir passé les troupes en revue, le ministre de la guerre s'est rendu à la préfecture, où il a reçu les autorités civiles et militaires.

Un dîner est offert ce soir en l'honneur du ministre par M. le Préfet et Mme Granet.

L'ESCADRE ALLEMANDE *dans les eaux françaises*

On télégraphie de Brest :

Ariadne est entré ce matin en rade de Brest, pour prendre la correspondance de l'escadre.

Les visites ont été échangées entre le commandant de l'*Ariadne* et le vice-amiral de Courthille, commandant en chef l'escadre du Nord.

L'escadre allemande, sous le commandement du prince Henri de Prusse, frère de Guillaume II, a mouillé au large.

Cette force navale comprend les cuirassés d'escadre *Empereur Frédéric II*, *Empereur Barbarossa*, *Empereur Guillaume le Grand*, *Empereur Charlemagne*, *Wattin*, *Zoehringen*, *Empereur Guillaume II*, *Wittelsbach*, ainsi que les croiseurs *Amazone*, *Medusa*, *Ariadne*, *Victoria Louise*, *Prince Heni* et *Blitz*.

C'est la première fois qu'une escadre allemande vient manœuvrer dans les eaux françaises.

Les Pêcheurs et les chalutiers

Vive effervescence à Port-de-Bouc

Une vive effervescence règne à Port de Bouc et aux Martigues :

Les pêcheurs voulant empêcher les chalutiers de débarquer leur poisson, ont attaqué deux chalutiers du port d'Agde, puis ont déposé une protestation contre la pêche à vapeur.

L'Arrivée du Gouverneur général à Alger

On télégraphie d'Alger :

M. Jonnart, le nouveau gouverneur général de l'Algérie, est arrivé aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, à Alger, où il a reçu un accueil des plus enthousiastes.

Toutes les autorités civiles et militaires étaient réunies sur les quais.

Les troupes de la garnison faisaient la haie des quais au Palais du gouverneur général.

Alsace-Lorraine

Le voyage de Guillaume II

L'empereur d'Allemagne est arrivé ce matin, à Bitche, où il a été l'objet d'une manifestation enthousiaste.

L'empereur d'Allemagne a passé hier en revue les troupes de la garnison de la Hoh-Kœnigsburg.

Un grand déjeuner a été donné en son honneur par le nouveau commandant de corps d'armée, M. Hentz cœl de Gilgenheim.

Le soir grand dîner chez M. de Koëller, secrétaire d'Etat.

EN ANGLETERRE

Le Roi et la Reine en Ecosse

Le Roi et la Reine, qui sont les hôtes du duc et de la duchesse de Buccleuch, au château de Dalkeith, à quelques kilomètres d'Edimbourg, se sont rendus aujourd'hui à Glasgow, où ils ont reçu une réception enthousiaste.

Hier, ils ont visité le château d'Edimbourg. A cette occasion, on a renouvelé la vieille cérémonie de la remise des clefs, qui n'a pas eu lieu depuis 1822.

Pendant tout son séjour en Ecosse le roi a pour gardes du corps une compagnie d'archers royaux.

Cette compagnie qui est commandée par sir James Ferguson, se compose d'une soixantaine de gentilshommes entre deux âges, armés de grandes arcs et de flèches, revêtus d'un uniforme vert et rouge, portent des gantelets, et pour coiffure un chapeau avec des plumes d'aigles.

EN HONGRIE

l'Empereur d'Autriche

On télégraphie de Budapest :

A l'occasion de l'arrivée de l'empereur roi de grandes fêtes ont été organisées ; elles ont commencé hier.

La première journée de ces fêtes a été très brillante ;

Le programme était bien composé.

On espère que le vieux souverain profitera de son séjour en Hongrie pour dénoncer la crise politique et constitutionnelle dans laquelle se débat le pays.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Avogari de Gentile et Piazza-Alessandroni ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR FERNAND AVOGARI DE GENTILE
Juge au Tribunal de Perpignan
décédé le 13 mai 1903, muni des sacrements de l'Eglise.

Un avis ultérieur fera connaître la date des obsèques qui auront lieu à Nice.

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli
A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Montres, Chapelets, Médailles, Médailles et Crucifix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, selon sa devise, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.
La Maison se charge en même temps de faire les habillages d'or ou d'argent, sur les montres, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.
La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.
Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

Bains de Puzzichello
2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.
Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.
L'établissement ne fournit pas de linge.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

149 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVII

L'ARME INFAILLIBLE

— L'esprit qui fit les hommes leur donna des couleurs différentes, dit en commençant le Renard-Subtil. Les uns sont plus noirs que l'ours des forêts. Il dit que ceux-là seraient esclaves ; et il leur ordonne de travailler à jamais, comme la castor ; nous pouvez les entendre gémir, lorsque le vent du midi vient à souffler ; leurs plaintes se font entendre au-dessus des bouleaux des buffles, le long des bords de la grande eau salée, où les grands canots qui voit et viennent en sont chargés.

A d'autres, il donna une peau plus blanche que l'hermine, il leur commanda d'être marchands, chose pour laquelle femmes et loups pour leurs esclaves. Il voulut que comme les pigeons, ils eussent des ailes qui ne se lassassent jamais ; des petits plus nombreux que les feuilles sur les arbres un appétit à dévorer la terre. Il leur donna la langue perfide du chat sauvage, le cœur des lapins, la malice des pourceaux, mais non celle du renard, et des bras plus longs que les pattes de la souris ; avec sa langue, cette race bouche les oreilles des Indiens ; son cœur lui apprend à payer des soldats pour se battre ; sa malice lui enseigne le moyen d'accumuler pour son usage tous les biens du monde ; ses bras entourent la terre depuis les bords de l'eau salée jusqu'aux îles du grand lac. Sa gloutonnerie la rend insatiable ; Dieu lui a donné sufflesonnent, et cependant elle veut tout avoir.

Tels sont les blancs ! ... D'autres, enfin, ont reçu du Grand-Esprit des peaux plus brillantes et plus rouges que le soleil qui nous éclaire ; ceux-là furent ses enfants de prédilection : il leur donna cette île telle qu'il l'avait faite, couverte d'arbres et de gibier. Le vent fit leur clairière, le soleil et les pluies mûrirent leurs fruits ; quel besoin avaient-ils de routes pour voyager ? Ils semaient leurs grains au travers des rochers ; lorsque les castors travaillaient, ils restaient étendus à l'ombre et regardaient. Les vents les rafraîchissaient en été ; dans l'hiver, les peaux leur prêtaient leur chaleur. S'ils se battaient entre eux, c'était pour prouver qu'ils étaient hommes. Ils étaient braves, ils étaient justes, ils étaient heureux.

Ici, l'orateur s'arrêta et regarda de nouveau autour de lui, pour voir si sa légende avait excité dans l'esprit de ses auditeurs l'intérêt qu'il espérait ; il vit les yeux fixés avidement sur lui, les têtes droites, les narines ouvertes, comme si chaque individu présent se fût senti animé du désir de rétablir sa race dans tous ses droits.

— Si le Grand-Esprit donna des langues différentes à ses enfants rouges, ajouta-t-il d'une voix basse, lente et lugubre, ce fut pour que tous les animaux pussent le comprendre. Il plaça les uns au milieu des neiges avec les ours ; il en mit d'autres près du soleil couchant, sur la route qui les conduit au bois heureux où nous chasserons après notre mort ; d'autres sur les terres qui entourent les grandes eaux douces ; mais à ces enfants les plus chers il donna les sables du lac salé ; mes frères savent-ils le nom de ce peuple favorisé ?

— C'étaient les Lenapes, s'écrièrent en même temps vingt voix empressées.

— C'étaient les Lenni-Lenapes, reprit Magua en affectant d'incliner la tête par respect pour leur ancienne grandeur. Le soleil se levait du sein de l'eau qui était douce ; jamais il ne se cachait à leurs yeux ... Mais, est-ce à moi, à un hurons des bois, de faire connaître à un peuple sage ses propres traditions ? pourquoi retracer leur infortune, leur ancienne grandeur, leurs exploits, leur gloire, leur prospérité, leurs revers, leurs défaites, leur décadence ? n'y a-t-il pas quelqu'un parmi eux qui a vu tout cela et qui sait que c'est la vérité ? J'ai dit : ma langue est muette, mais mes oreilles sont ouvertes.

Il cessa de parler et tous les yeux se tournèrent en même temps par un mouvement unanime vers le vénérable Tamenend.

Depuis qu'il s'était assis, jusqu'à ce moment, les lèvres du patriarche étaient restées fermées ; à peine avait-il donné le moindre signe de vie. Il s'était tenu courbé presque jusqu'à terre, sans paraître prendre aucun intérêt à ce qui se passait autour de lui pendant le commencement de cette scène solennelle, lorsque le chasseur avait établi son identité d'une manière si palpable.

Cependant, lorsque Magua prit la parole et qu'il eut prononcé avec art les inflexions de sa voix, Tamenend parut reprendre quelque connaissance ; une ou deux fois même il leva la tête, comme pour écouter.

Enfin, le Renard-Subtil ayant prononcé le nom de sa nation, les paupières du vieillard s'entr'ouvrirent ; il regarda la multitude avec cette expression vague, insignifiante, qui semble devoir être celle des spectres dans le tombeau. Il fit un effort pour se lever, et soutenu par les deux chefs placés à ses côtés, il resta debout, dans une position propre à commander le respect, quoique l'âge fît fléchir sous lui ses genoux.

— Qui parle des enfants des Lenapes ? dit-il d'une voix sourde et gutturale qui se faisait entendre distinctement à cause du religieux silence observé par le peuple : qui parle de choses qui ne sont plus ? L'oeil ne se change-t-il pas en ver et le ver en moucha ? Le mouche ne périt elle pas ? Pourquoi parler aux Delawares des biens qu'ils ont perdus ! Remercions plutôt le Manitou de ceux qu'il leur a laissés.

— C'est un Wyandot, dit Magua en s'approchant davantage de la plate-forme grossière sur laquelle le vieillard était placé, c'est un ami de Tamenend.

(*A suivre*).

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte.

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Baignoise	2.50	Elisa	1.50	Annoncco argentés	2.50	Flor de Bellard	4.00
Klisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palomas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	2.50
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,70
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,40
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume	0,40
Mercerie	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50		
Judith	4.75	Mexicana	4.50	Judita avec bague	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mille)	
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	Cigares Bandes Raphia (A)	15.00
Bianca (Princesse)	5.00	Flantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— — (B)	16.00
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Bandes rosse	19.00
Renouvel P.	7.00	Hermelia	7.00	Monitor	4.00	— Courants	20.00
Térésita P.	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Tordus	20, 00
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Mahanera	4.50	— Longs et Fins	20.00
Colombiné	12.00	Flor de Libular	8.00	Récompensa	5.00	Façon Ajaccienne lon. E. C.	22.00
Los Cibolères	18.00	Otello	10.00	Concordia	9.00	Bandes dorées	24.00
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Courts	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Japon	24.00
		Mattei (avec bague)	3.00			Havane grand Trabucos	24.00
		Le Commandeur	3.50			10 Trabucos	26.00
						Pressés extra	36.00
							le mille
						Cigares Toscans	44.00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	26.00
						Brissance (avec paille)	36.00

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — SAMEDI, 16 MAI 1903 — N° 121

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décrets, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an.	Six mois.	Trois mois.	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00233

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jean Nepomucène
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 46 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart, le 19
Fête de demain : Saint Pascal Baylon.

15 Mai

Nous avons publié hier la proposition présentée au conseil municipal par M. le docteur Zaccarelli au sujet de la création d'un Dépôt de mendicité.

Comme développement de cette proposition nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire le chapitre du remarquable ouvrage de notre distingué collaborateur consacré à cet établissement.

Nous ajouterons que dans presque toutes les villes de l'importance de la nôtre cette question a reçu une solution favorable. L'humanité et l'hygiène commandent à nos édiles de trancher cette question sans retard, d'autant plus que la dépense ne serait pas de nature à rendre le projet irréalisable pour le moment, surtout si on voulait bien utiliser les locaux de l'ancien hospice civil.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette proposition.

Voici les quelques pages extraites de l'*Histoire médicale de la Ville de Bastia* (*).

DÉPOT DE MENDICITÉ

A Bastia la charité est inépuisable ; on donne toujours, on donne sans cesse, mais plus le zèle des donateurs se montre infatigable, plus le nombre des mendiants augmente, et plus les besoins deviennent pressants. Les libéralités de notre société servent souvent à soulager des misères réelles, mais elles servent souvent aussi de stimulant à la paresse et à l'hypocrisie, car les mendiants, dit Jules Simon, ont parfois un art consommé pour exciter la compassion. « Partout, dit-il encore, où la bienfaisance publique s'exerce par des aumônes, la population est vicieuse, languissante, abâtardie... Quand une ville ouvre des ateliers, les ouvriers y accourent ; quand elle distribue des aumônes, les mendiants la remplissent. »

C'est le cas de Bastia, où nous voyons non seulement des gens de la ville, mais des vagabonds étrangers, Italiens pour la plupart, se livrer à la mendicité, en faire en quelque sorte un métier plus lucratif que celui de certains ouvriers.

La façon dont nous exerçons l'aumône est la cause de ces abus. Nous donnons aveuglement, en passant, au hasard, sans prendre la peine de discerner si celui qui nous implore mérite qu'on lui vienne en aide, ou s'il mendie simplement pour éviter le travail.

Cette charité de la main au gousset est une charité imprudente ; elle est un véritable encouragement à la mendicité. Aussi les mendiants de profession sont-ils les plus nombreux dans notre ville et malheureusement ils enlèvent souvent aux vrais pauvres, aux déshérités, les secours qui devraient leur revenir.

La mendicité a donc chez nous de mauvais effets au point de vue social, et nous laissons pour le moment à d'autres le soin d'y chercher un remède. Mais elle en a de plus désastreux peut-être à différents points de vue (hygiéniques surtout), et ceux-là, il est de notre devoir de les signaler et de nous y arrêter.

Peut-il y avoir d'abord un spectacle plus répugnant que celui qui nous est fréquemment offert dans les rues de notre ville ? Trois fois par semaine nous voyons défiler un nombreux cortège de mendiants qui s'en vont, groupés, sales, déguenillés, demander de porte en porte, de magasin en magasin, l'obole des personnes charitables. Ils ont des jours fixes pour cette quête collective qui est une espèce d'institution locale. Le reste du temps, chacun sollicite pour son propre compte et à toute heure. Dans tous nos quartiers, dans nos vestibules, dans nos escaliers, aux portes de nos demeures, nous rencontrons encore des mains qui se tendent, des femmes en haillons qui se lamentent, des enfants malpropres et demi-nus qui tâchent d'exciter la pitié des passants.

La présence de ces mendiants, leurs habitudes déshonorent notre ville en même temps qu'elles constituent un véritable danger pour la santé publique. Logés dans des quartiers et des endroits toujours contaminés, affligés le plus souvent de maladies qu'engendrent la malpropreté et la misère, ces malheureux nous apportent dans leurs pérégrinations quotidiennes les germes des affections dont ils sont atteints et de celles qui peuvent sévir dans leurs habitations. Ce sont de véritables colporteurs de toute espèce de contagion morbide.

Nous avons déjà signalé le rôle de la mendicité dans la propagation des maladies épidémiques ; ce rôle a plus d'importance qu'on ne saurait lui en attribuer. En 1900, au moment où l'épidémie de variole faisait de nombreuses victimes, que de fois nous a-t-il été donné de rencontrer dans les quartiers sains, dans les escaliers de nos maisons, de petits mendiants ayant encore sur leur visage les traces récentes de la terrible et dangereuse maladie, semant ainsi sur leur passage les germes de cette affection redoutée.

La question de la mendicité présente donc un intérêt principal ; c'est une importante question d'hygiène. Pour la résoudre il faudrait tout simplement interdire la mendicité et créer, dans notre ville, comme dans toutes les villes civilisées, un établissement qui servirait de dépôt de mendicité.

Certes, il y a des indigents et des vagabonds accidentels, qui ont droit à tous les secours et à toutes les compassions de la société, mais il y a aussi partout et principalement à Bastia les professionnels de la mendicité et du vagabondage ; c'est contre ces derniers que nous devons nous défendre. Des mesures justes, suffisamment répressives sans être inhumaines, diminueraient certains abus et empêcheraient beaucoup de maladies contagieuses d'étendre le champ de leurs ravages.

C'est là une œuvre de salubrité publique et de solidarité sociale que le Conseil municipal ne devrait pas négliger.

Docteur Zuccarelli.

(*) Histoire médicale de la Ville de Bastia, avec une carte des épidémies en trois couleurs, et une Préface du docteur Brouardel, par M. le docteur Pascal Zuccarelli, 2 beaux volumes petit in-8°, de près de 600 pages, imprimerie Ollagnier.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

16 mai 1278. — Les Génois signent avec Calvi, une convention d'après laquelle ils s'engagent à défendre cette ville contre toute entreprise de leur seigneur Avogari. Ils affranchirent ainsi Calvi de tout vasselage et de toute imposition vexatoire et seigneuriale.

Calvi était la seconde ville corse qui se donnait à Gênes.

Peut-on inférer que si les Génois avaient eu un autre système de gouvernement, la Corse serait aujourd'hui italienne.

Je ne crois pas. Les Corses se donnèrent petit à petit aux Génois parce que le pouvoir des Pisans, — d'autres Italiens, — ne leur convenait pas, on parce que la tyrannie des seigneurs était trop dure. Et puis ils demandaient aux Génois aide et protection et non vasselage et nationalité !

La preuve, c'est que tant que Gênes nous traita en protégés, tout alla bien pour cette République, mais le jour où elle voulut nous traiter en conquis les insurrections commencèrent dans notre malheureux pays.

Le Budget de 1904

Sur les instances pressantes de M. Rouvier, les ministres ont entrepris, chacun en ce qui concerne son département, la revision des propositions de dépenses qu'ils avaient primitivement présentées. Le ministre des finances voudrait arriver à ne pas dépasser, pour 1904, le chiffre total des dépenses de 1903 et à équilibrer son budget par des économies.

En effet, bien que la situation financière se soit *améliorée* depuis le commencement de l'année et que l'on ait constaté, en ces derniers mois, une plus-value dans le rendement des impôts, non seulement sur les évaluations budgétaires, mais par rapport à l'exercice précédent, le ministre ne peut pas compter que les remaniements de taxes votés dernièrement par les Chambres suffiront, ou moins en ce moment, à faire face à un accroissement de dépenses.

Les dispositions concernant les bouilleurs de cru, par exemple, ne fourniront pas, dès le début, au Trésor, les ressources nouvelles qu'elles produiront par la suite, et c'est seulement dans deux ou trois ans, lorsque la période de transformation sera passée, qu'elles donneront leur plein et entier effet.

Plusieurs ministres ont déjà fait parvenir à M. Rouvier leurs propositions rectifiées ; les autres les lui transmettront à brève échéance ; les ministres de la guerre et de la marine, en particulier, auraient consenti de fortes réductions sur leurs dépenses. Ces deux budgets étant de beaucoup les plus gros, M. Rouvier espère qu'il pourra présenter, peu de temps après la rentrée, un budget dont l'équilibre sera assuré par les ressources normales. — T.

Une Lettre de Mgr L'ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE

Mgr Le Camus publie, à l'occasion d'une première suppression de maisons religieuses dans son diocèse, une lettre importante, que nous devons, à titre d'information, résumer fidèlement.

Partant de cette idée que la situation est grave et vraisemblablement ira s'aggravant, le prélat recherche ce qu'il y a à faire.

La première obligation, dit il, c'est de nous compter, de nous reconnaître, de nous séparer. Tant qu'on voudra, pour éviter des complications difficiles, un lendemain inquiétant, un réveil plein de révélations douloureuses, vivre dans ce mélange étrange et fanoste où croyants et incroyants se confondent, en sorte que l'Eglise ne peut plus reconnaître les siens, ou fera le jeu de l'impiété. Sans hésiter, rompons avec cette alliance ou cette tolérance qui maintient, à notre détriment, la plus dangereuse des promiscuités.

Comment y parvenir.

Il faudrait trouver dans chaque paroisse, quelques hommes influents, de bonne volonté, de tact, de courage, et les charger d'ouvrir un registre où s'inscriraît tout chef de famille voulant, pour lui et pour les siens, durant sa vie et à sa mort, les secours de la religion. On ne saurait demander à tous d'être des chrétiens irréprochables ; s'ils le sont, ce sera très heureux, mais la question posée et les promesses à faire resteront nettement sur le terrain où doit se tenir quiconque n'a pas voué sa vie à l'impiété. Ceux qui résolument se seront déclarés croyants s'engageront sur l'honneur à ne se faire représenter dans la vie civile, à quelque titre que ce soit, conseiller municipal ou conseiller général, député ou sénateur, que par des délégués déterminés à combattre l'irréligion. Des opinions et préférences politiques il n'y aura pas à s'enquérir. Ceci sortirait du programme. Que ce

---

22 — Feuilleton du Petit Bastiais

UN HOMME SÉRIEUX

par Charles de Bernard

VI

— J'ai prévu vos objections, et je crois être en mesure de les lever. Vous devez penser que je n'ai pas perdu mon temps depuis mon retour à Paris. Les députés dont je vous parle ont tous été vus, pratiqués, sondés par moi ou par des amis sûrs. Ils donneront leur patronage au journal ; les députés ne donnent jamais que cela, mais c'est beaucoup. Quant aux bailleurs de fonds, nous avons deux banquiers ; ces gens-là, tout en ayant l'air de sacrifier de l'argent, trouvent toujours le moyen d'en gagner. Au besoin, nous nous passerions d'eux, car, avec les souscriptions assurées dès aujourd'hui, nous pouvons vivre pendant un an. Vous voyez donc, mon cher maître, que l'affaire marche toute seule. Cependant, comme il est très important que vous ayez la haute main dans le journal, pour vous créer un titre, au point de vue financier, vis-à-vis des souscripteurs, il serait indispensable d'opérer un versement quelconque, cinquante mille francs, je suppose.

— Cinquante mille francs ! s'écria le député en se retournant si brusquement, qu'il s'entailla le menton.

— C'est beaucoup, j'en conviens, si l'on ne regarde que la somme en elle-même ; mais on n'est rien si l'on envisage le résultat. Voici la chose en deux mots : nos trente députés sont en ce moment des épis épars, notre journal sera le lien qui les rassemblera en gerbe ; or, qui tiendra le lien emportera la gerbe.

— C'est pourtant moi qui vous ai enseigné cette logique claire et concise. Vous pourriez ajouter, pour compléter, l'image, que qui emportera la gerbe recueillera le grain. Sans doute, c'est tentant ; mais cinquante mille francs...

— Tout autant, reprit Dornier avec un sourire jésuitique. Cependant, si je vous disais que madame de Pontailly s'est engagée à verser pareille somme...

— Bah ! s'écria M. Chevasse, ma sœur, qui est carliste, donnerait cinquante mille francs pour fonder un journal patriote !

— Peu importe à madame de Pontailly la couleur du journal, c'est un nouvel organe littéraire qu'elle veut soutenir.

— Je le reconnais bien là, murmura le député entre ses dents ; toujours pédante ! moi, de mon côté, si j'aventure quelque argent, j'ai mon but. Le projet, j'en conviens, mérite d'être examiné mûrement, et j'y ai consacré bien des méditations. Mais j'aperçois une difficulté que vous, jeune homme, semblez n'avoir pas même entrevue. Après tout, j'ai été le candidat de la gauche ; mes électeurs attendent de ma part l'opposition la plus franche et la plus vigoureuse. D'un autre côté, pour dominer la masse flottante dont il s'agit, il faudrait sans doute certaines concessions, il faudrait une sorte de programme conciliateur, il faudrait en un mot appuyer légèrement sur le centre gauche ; le puis-je ?

— Qui vous en empêche ?

— Le député oublie-t-il les promesses du candidat ?

— Louis XII a bien oublié les injures du duc d'Orléans.

— Plaisanter n'est pas répondre. Si je dévie d'un seul pas de la ligne que je me suis tracée dans ma circulaire électorale, que diront mes commettants ?

— Si ce n'est que vos commettants, répondit Dornier de l'air dont Tartufe s'écrie : « Si ce n'est que le ciel ! » je me charge de les mettre à la raison. Ce sera l'affaire d'un petit acte additionnel qui compléters votre profession de foi. Vous craignez d'être en contradiction avec votre première lettre ; on leur en bâclera une seconde. Il n'est pas d'électeur qui résiste à une circulaire convenablement assaisonnée d'épices patriotiques.

— Je n'en disconviens pas ; mais, vous avez beau dire, ma position est épineuse.

— Un enfant s'en tirerait. D'abord, j'espère que vous ne croyez pas au mandat impératif ?

— C'est un esclavage auquel je ne me soumettrai jamais, dit avec fierté M. Chevasse.

— En outre, avec la conscience de vos puissantes facultés, vous ne vous résignerez pas sans doute à jouer à la Chambre un rôle secondaire ou stérile. Quelle que soit votre modestie, vous connaissez votre valeur. L'emploi de brouillon systématique ne peut vous convenir ; vous vous sentez homme de gouvernement.

— Dornier ! Dornier ! interrompit le député en agitant son rescir aussi noblement que si c'eût été un sceptre.

— Oui, je le répète, dussé-je vous déplaire, vous vous sentez homme de gouvernement. Il est donc tout simple que vous tendiez à votre centre. Et ne croyez pas que ce soit là une infidélité à vos principes ; ce n'est qu'une application morale des lois de la gravitation. Un homme comme vous traverse le côté gauche, mais n'y reste pas. Permettez-moi une comparaison. La carrière politique ressemble à un chemin de fer : on part de l'embarcadère de l'opposition pour arriver au débarcadère du pouvoir. D'abord on roule à toute vapeur, gauche pure ; plus tard on tempère un peu ce premier élan, gauche dynastique ; plus tard encore on prend une allure modérée, centre gauche ; enfin, à l'approche du but, on diminue la force motrice, on ralentit sa marche, on ne vole plus, on glisse doucement, lentement, soupirando, et l'on finit par s'arrêter, sans secousse et sans choc, au banc des ministres, où l'on s'assied.

— Mais savez-vous que vous êtes un rusé ? s'écria M. Chevasse, qui, malgré la rigidité de ses principes, avait écouté en souriant cette théorie parlementaire.

— Je m'honore d'être votre élève, répondit Dornier avec un salut plein de modestie.

En ce moment, Prosper entra dans la chambre, crotté, essoufflé et de fort mauvaise humeur.

(A suivre).

28e ANNÉE — SAMEDI, 16 MAI 1903 — № 121

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00233

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Jean Nepomucène

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 46 m.

Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart, le 19

Fête de demain : Saint Pascal Baylon.

15 Mai

Nous avons publié hier la proposition présentée au conseil municipal par M. le docteur Zuccarelli au sujet de la création d'un Dépôt de mendicité.

Comme développement de cette proposition nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire le chapitre du remarquable ouvrage de notre distingué collaborateur consacré à cet établissement.

Nous ajouterons que dans presque toutes les villes de l'importance de la nôtre cette question a reçu une solution favorable. L'humanité et l'hygiène commandent à nos édiles de trancher cette question sans retard, d'autant plus que la dépense ne serait pas de nature à rendre le projet irréalisable pour le moment, surtout si on voulait bien utiliser les locaux de l'ancien hospice civil.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette proposition.

Voici les quelques pages extraites de l'*Annuaire médicale de la Ville de Bastia* (1).

DÉPOT DE MENDICITÉ

A Bastia la charité est inépuisable ; on donne toujours, on donne sans cesse, mais plus le zèle des donateurs se montre infatigable, plus le nombre des mendiants augmente, et plus les besoins deviennent pressants. Les libéralités de notre société servent souvent à soulager des misères réelles, mais elles servent souvent aussi de stimulant à la paresse et à l'hypocrisie, car les mendiants, dit Jules Simon, ont parfois un art consommé pour exciter la compassion. « Partout, dit-il encore, où la bienfaisance publique s'exerce par des aumônes, la population est vicieuse, languissante, abâtardie... Quand une ville ouvre des ateliers, les ouvriers y accourent ; quand elle distribue des aumônes, les mendiants la remplissent. »

C'est le cas de Bastia, où nous voyons non seulement des gens de la ville, mais des vagabonds étrangers, Italiens pour la plupart, se livrer à la mendicité, en faire en quelque sorte un métier plus lucratif que celui de certains ouvriers.

La façon dont nous exerçons l'aumône est la cause de ces abus. Nous donnons aveuglement, en passant, au hasard, sans prendre la peine de discerner si celui qui nous implore mérite qu'on lui vienne en aide, ou s'il mendie simplement pour éviter le travail.

Cette charité de la main au gousset est une charité imprudente ; elle est un véritable encouragement à la mendicité. Aussi les mendiants de profession sont-ils les plus nombreux dans notre ville et malheureusement ils enlèvent souvent aux vrais pauvres, aux déshérités, les secours qui devraient leur revenir.

La mendicité a donc chez nous de mauvais effets au point de vue social, et nous laissons pour le moment à d'autres le soin d'y chercher un remède. Mais elle en a de plus désastreux peut-être à différents points de vue (hygiéniques surtout), et ceux-là, il est de notre devoir de les signaler et de nous y arrêter.

Peut-il y avoir d'abord un spectacle plus répugnant que celui qui nous est fréquemment offert dans les rues de notre ville ? Trois fois par semaine nous voyons défiler un nombreux cortège de mendiants qui s'en vont, groupés, sales, dégueniliés, demander de porte en porte, de magasin en magasin, l'obole des personnes charitables. Ils ont des jours fixes pour cette quête collective qui est une espèce d'institution locale. Le reste du temps, chacun sollicite pour son propre compte et à toute heure. Dans tous nos quartiers, dans nos vestibules, dans nos escaliers, aux portes de nos demeures, nous rencontrons encore des mains qui se tendent, des femmes en haillons qui se lamentent, des enfants malpropres et demi-nus qui tâchent d'exciter la pitié des passants.

La présence de ces mendiants, leurs habitudes déshonorent notre ville en même temps qu'elles constituent un véritable danger pour la santé publique. Logés dans des quartiers et des endroits toujours contaminés, affligés le plus souvent de maladies qu'engendrent la malpropreté et la misère, ces malheureux nous apportent dans leurs pérégrinations quotidiennes les germes des affections dont ils sont atteints et de celles qui peuvent sévir dans leurs habitations. Ce sont de véritables colporteurs de toute espèce de contagion morbide.

Nous avons déjà signalé le rôle de la mendicité dans la propagation des maladies épidémiques ; ce rôle a plus d'importance qu'on ne saurait lui en attribuer. En 1900, au moment où l'épidémie de variole faisait de nombreuses victimes, que de fois nous a-t-il été donné de rencontrer dans les quartiers sains, dans les escaliers de nos maisons, de petits mendiants ayant encore sur leur visage les traces récentes de la terrible et dangereuse maladie, semant ainsi sur leur passage les germes de cette affection redoutée.

La question de la mendicité présente donc un intérêt principal ; c'est une importante question d'hygiène. Pour la résoudre il faudrait tout simplement interdire la mendicité et créer, dans notre ville, comme dans toutes les villes civilisées, un établissement qui servirait de dépôt de mendicité.

Certes, il y a des indigents et des vagabonds accidentels, qui ont droit à tous les secours et à toutes les compassions de la société, mais il y a aussi partout et principalement à Bastia les professionnels de la mendicité et du vagabondage ; c'est contre ces derniers que nous devons nous défendre. Des mesures justes, suffisamment répressives sans être inhumaines, diminueraient certains abus et empêcheraient beaucoup de maladies contagieuses d'étendre le champ de leurs ravages.

C'est là une œuvre de salubrité publique et de solidarité sociale que le Conseil municipal ne devrait pas négliger.

Docteur ZUCCARELLI.

(1) Histoire médicale de la Ville de Bastia, avec une carte des épidémies en trois couleurs, et une Préface du docteur *Fernandel*, par *M. le docteur Pascal Zuccarelli*, 2 beaux volumes petit in-8°, de près de 900 pages, imprimerie Ollagnier.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

16 mai 1278. — Les Génois signent avec Calvi, une convention d'après laquelle ils s'engagent à défendre cette ville contre toute entreprise de leur seigneur Avogari. Ils affranchirent ainsi Calvi de tout vasselage et de toute imposition vexatoire et seigneuriale.

Calvi était la seconde ville corse qui se donnait à Gênes.

Peut-on inférer que si les Génois avaient eu un autre système de gouvernement, la Corse serait aujourd'hui italienne.

Je ne crois pas. Les Corses se donnèrent petit à petit aux Génois parce que le pouvoir des Pisans, — d'autres Italiens, — ne leur convenait pas, ou parce que la tyrannie des seigneurs était trop dure. Et puis ils demandaient aux Génois aide et protection et non vasselage et nationalité !

La preuve, c'est que tant que Gênes nous traita en protégés, tout alla bien pour cette République, mais le jour où elle voulut nous traiter en conquis les insurrections commencèrent dans notre malheureux pays.

Le Budget de 1904

Sur les instances pressantes de M. Rouvier, les ministres ont entrepris, chacun en ce qui concerne son département, la revision des propositions de dépenses qu'ils avaient primitivement présentées. Le ministre des finances voudrait arriver à ne pas dépasser, pour 1904, le chiffre total des dépenses de 1903 et à équilibrer son budget par des économies.

En effet, bien que la situation financière se soit améliorée depuis le commencement de l'année et que l'on ait constaté, en ces derniers mois, une plus-value dans le rendement des impôts, non seulement sur les évaluations budgétaires, mais par rapport à l'exercice précédent, le ministre ne peut pas compter que les remaniements de taxes votés dernièrement par les Chambres suffisent, au moins en ce moment, à faire face à un accroissement de dépenses.

Les dispositions concernant les bouilleurs de cru, par exemple, ne fourniront pas, dès le début, au Trésor, les ressources nouvelles qu'elles produiront par la suite, et c'est seulement dans deux ou trois ans, lorsque la période de transformation sera passée, qu'elles donneront leur plein et entier effet.

Plusieurs ministres ont déjà fait parvenir à M. Rouvier leurs propositions rectifiées ; les autres les lui transmettront à brève échéance ; les ministres de la guerre et de la marine, en particulier, auraient consenti de fortes réductions sur leurs dépenses. Ces deux budgets étant de beaucoup les plus gros, M. Rouvier espère qu'il pourra présenter, peu de temps après la rentrée, un budget dont l'équilibre sera assuré par les ressources normales. — T.

Une Lettre de Mgr L'ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE

Mgr Le Camus publie, à l'occasion d'une première suppression de maisons religieuses dans son diocèse, une lettre importante, que nous devons, à titre d'information, résumer fidèlement.

Partant de cette idée que la situation est grave et vraisemblablement ira s'aggravant, le prélat recherche ce qu'il y a à faire.

La première obligation, dit il, c'est de nous compter, de nous reconnaître, de nous séparer. Tant qu'on voudra, pour éviter des complications difficiles, au lendemain inquiétant, un réveil plein de révélations douloureuses, vivre dans ce mélange étrange et funeste où croyants et incroyants se confondent, en sorte que l'Eglise ne peut plus reconnaître les siens, on fera le jeu de l'impiété. Sans hésiter, rompons avec cette alliance ou cette tolérance qui maintient, à notre détriment, la plus dangereuse des promiscuités.

Comment y parvenir.

Il faudrait trouver dans chaque paroisse, quelques hommes influents, de bonne volonté, de tact, de courage, et les charger d'ouvrir un registre où s'inscrirait tout chef de famille voulant, pour lui et pour les siens, durant sa vie et à sa mort, les secours de la religion. On ne saurait demander à tous d'être des chrétiens irréprochables ; s'ils le sont, ce sera très heureux, mais la question posée et les promesses à faire resteront nettement sur le terrain où doit au moins se tenir quiconque n'a pas voué sa vie à l'impiété. Ceux qui résolument se seront déclarés croyants s'engageront sur l'honneur à ne se faire représenter dans la vie civile, à quelque titre que ce soit, conseiller municipal ou conseiller général, député ou sénateur, que par des délégués déterminés à combattre *l'irréligion. Des opinions et préférences* politiques il n'y aura pas à s'enquérir. Ceci sortirait du programme. Que ce

---

Ill. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

VI

— J'ai prévu vos objections, si *je crois* être en mesure de les lever. Vous devez penser que je n'ai pas perdu mon temps depuis mon retour à Paris. Les députés dont je vous parle ont tous été vus, pratiqués, sondés par moi ou par des amis sûrs. Ils donneront leur patronage au journal ; les députés ne donnent jamais que cela, mais c'est beaucoup. Quant aux bailleurs de fonds, nous avons deux banquiers ; ces gens-là, tout en ayant l'air de semer de l'argent, trouvent toujours le moyen d'en gagner. Au besoin, nous nous passerions d'eux, car, avec les souscriptions recueillies dès aujourd'hui, nous pouvons vivre pendant un an. Vous voyez donc, mon cher maître, que l'affaire marche toute seule. Cependant, comme il est très important que vous ayez la haute main dans le journal, pour vous créer un titre, au point de vue financier, vis-à-vis des souscripteurs, il serait indispensable d'opérer un versement quelconque, cinquante mille francs, je suppose.

— Cinquante mille francs ! s'écria le député en se retournant si brusquement, qu'il s'entailla le menton.

— C'est beaucoup, j'en conviens, si l'on ne regarde que la somme en elle-même ; mais on n'est rien si l'on envisage le résultat. Voici la chose en deux mots : nos trente députés sont en ce moment des épis épars, notre journal sera le lien qui les rassemblera en gerbe ; or, qui tiendra le lien emportera la gerbe.

— C'est pourtant moi qui vous ai engagé cette logique claire et concise. Vous pourriez ajouter, pour compléter, l'image, que qui emportera la gerbe recueillera le grain. Sans doute, c'est tentant ; mais cinquante mille francs...

— Tout autant, reprit Dornier avec un sourire jésuitique. Cependant, si je vous disais que madame de Pontailly s'est engagée à verser pareille somme...

— Bah ! s'écria M. Chevasse, ma sœur, qui est carliste, donnerait cinquante mille francs pour fonder un journal patriote !

— Peu importe à madame de Pontailly la couleur du journal, c'est un nouvel organe littéraire qu'elle veut soutenir.

— Je la reconnais bien là, murmura le député entre ses dents ; toujours pédante ! moi, du moins, si j'aventure quelque argent, j'ai mon but. Le projet, j'en conviens, mérite d'être examiné mûrement, et j'y ai consacré bien des méditations. Mais j'aperçois une difficulté que vous, jeune homme, semblez n'avoir pas même entrevue. Après tout, j'ai été le candidat de la gauche ; mes électeurs attendent de ma part l'opposition la plus franche et la plus vigoureuse. D'un autre côté, pour dominer la masse flottante dont il s'agit, il faudrait sans doute certaines concessions, il faudrait une sorte de programme conciliateur, il faudrait en un mot appuyer légèrement sur le centre gauche ; la suis-je ?

— Qui vous en empêche ?

— Le député oublie-t-il les promesses du candidat ?

— Louis XII a bien oublié les injures du duc d'Orléans.

— Plaisanter n'est pas répondre. Si je dévie d'un seul pas de la ligne que je me suis tracée dans ma circulaire électorale, que diront mes commettants ?

— Si ce n'est que vos commettants, répondit Dornier de l'air dont Tartufe s'écrie : « Si ce n'est que le ciel ! » je me charge de les mettre à la raison. Ce sera l'affaire d'un petit acte additionnel qui completera votre profession de foi. Vous craignez d'être en contradiction avec votre première lettre ; on leur en bâclera une seconde. Il n'est pas d'électeur qui résiste à une circulaire convenablement assaisonnée d'épices patriotiques.

— Je n'en disconviens pas ; mais, vous avez beau dire, ma position est épineuse.

— Un enfant s'en tirerait. D'abord, j'espère que vous ne croyez pas au mandat impératif ?

— C'est un esclavage auquel je ne me soumettrai jamais, dit avec fierté M. Chevasse.

— En outre, avec la conscience de vos puissantes facultés, vous ne vous résigneriez pas sans doute à jouer à la Chambre un rôle secondaire ou stérile. Quelle que soit votre modestie, vous connaissez votre valeur. L'emploi de brouillon systématique ne peut vous convenir ; vous vous sentez homme de gouvernement.

— Dornier ! Dornier ! interrompit le député en agitant son cavoir aussi noblement que si c'eût été un sceptre.

— Oui, je le répète, dussé-je vous déplaire, vous vous sentez homme de gouvernement. Il est donc tout simple que vous tendiez à votre centre. Et ne croyez pas que ce soit là une infidélité à vos principes ; ce n'est qu'une application morale des lois de la gravitation. Un homme comme vous traverse le côté gauche, mais n'y reste pas. Permettez-moi une comparaison. La carrière politique ressemble à un chemin de fer : on part de l'embarcadère de l'opposition pour arriver au débarcadère du pouvoir. D'abord on roule à toute vapeur, gauche pure ; plus tard on tempère un peu ce premier élan, gauche dynastique ; plus tard encore on prend une allure modérée, centre gauche ; enfin, à l'approche du but, on diminue la force motrice, on ralentit sa marche, on ne vole plus, on glisse doucement, lentement, savamment, et l'on finit par s'arrêter, sans secousse et sans choc, au banc des ministres, où l'on s'assied.

— Mais savez-vous que vous êtes un roué ? s'écria M. Chevasse, qui, malgré la rigidité de ses principes, avait écouté en souriant cette théorie parlementaire.

— Je m'honore d'être votre élève, répondit Dornier avec un salut plein de modestie.

En ce moment, Prosper entra dans la chambre, crotté, essoufflé et de fort mauvaise humeur.

(*A suivre*).

point soit bien entendu et observé. Voulez-vous de la religion chrétienne, oui ou non ? Le reste est livré à la libre discussion de chacun. En sorte que, respectant le terrain politique, on groupersit l'armée de défense religieuse et sociale sur le seul terrain religieux.

Au clergé, il appartiendra de maintenir la séparation radicale que les simples acceptée, choisie, voulue, devant témoins, et dont leur vanité, d'ailleurs, n'aura pas cessé de se prévaloir au nom de la libre-pensée. Consacrer publiquement ce triage ne peut que répondre au désir de tout incroyant qui n'est pas hypocrite, et affranchir très heureusement les fidèles de tout mélange dangereux.

Mais c'est l'excommunication, dira-t-on ? Non. C'est le rétablissement de la vérité :

Tant que la mèche fumait encore, tant que le resson n'était qu'à demi rompu, nous pouvions prendre patience et espérer. Aujourd'hui, tout est fini. Les indifférents d'hier sont devenus des impies, et les impies donnent dès maintenant la main aux persécuteurs. S'il nous est permis de prier encore pour que Dieu les éclaire, nous ne saurions oublier qu'ils ont rompu tous liens avec la grande famille chrétienne et qu'ils se sont constitués ses ennemis officiels.

Cette espèce de recensement étant fait, la situation sera nette :

Serons-nous la majorité ou non ? Si nous sommes en majorité pour la religion, le Concordat honnêtement observé pourra vivre encore. Si nous devons être une minorité opprimée par lui, il n'a qu'à mourir. Trêve de considérations d'ordre tout humain, quand il s'agit de la liberté de l'Eglise, de son droit à vivre, à prêcher, à conquérir les âmes par la vérité et dans la charité! Que si le Concordat est de plus en plus condamné à dire, tout ce que nos ennemis lui font dire, et à taire ce qu'il semblait avoir fort bien dit, il n'est plus pour nous qu'une lamentable duperie. Dès lors, qu'on nous en délivre. Ce qu'il y a de pire, c'est de se sentir étouffé par la main qui devait nous protéger. Or, il n'est personne qui n'ait observé comme toute la persécution actuellement dirigée contre l'Eglise procède avec une habileté perfide du pacte même ou des appendices contestables du pacte, qu'on avait jadis signé pour garantir au catholicisme son action libre et féconde...

Ne dites pas : Que sera le lendemain du pacte dénoncé ? Il sera aussi pénible et douloureux que vous voudrez ; mais il restera digne dans la liberté et glorieux dans la persécution: Cela nous suffit. Il y a des gens qu'on ne méprise jamais : ce sont ceux qui font fi du bien-être, de l'argent et même de la vie. Soyons de ceux-là. Il ne faudra pas longtemps à quiconque garde dans ses veines un peu de sang français pour nous rendre justice. Ce que l'on verra toujours avec une suprême pitié, ce sont les hommes de Dieu tenus en laisse pour un peu de pain et de protection matérielle par les promoteurs de l'athéisme ; et ce qui paraîtra inexplicable aux générations futures, c'est que, catholiques et Français, c'est-à dire hommes libres par tempérament et par grâce, nous ayons tant tardé à crier : « Assez de servitude! Finissons en ! »

En attendant, Mgr Le Camus demande aux religieux « franchement sécularisés » d'user virilement de leurs droits de citoyens. Et il conclut ainsi :

Après cela, nous comptons fermement aussi sur vous, Messieurs et chers coopérateurs, pour organiser notre système de défense dans la mesure où la loi le permet. Rien de violent, rien d'excessif. Tout dans le calme digne et énergique de l'homme qui a conscience de son droit et entend vaincre par la sainte charité. Il y va de l'avenir de l'Eglise et du bonheur de la France.

Cette lettre importante devait être résumée par nous afin de tenir nos lecteurs au courant. C'est notre devoir de publiciste. Mais c'est notre devoir aussi de rappeler que le Pape ne veut en rien être lui-même l'auteur d'une rupture du Concordat.

Bulletin Financier

Paris, le 13 mai 1903.

Après un début irrégulier et lourd, le marché s'est ouvert sur toute la ligne. La Rente Française finit en nouvelle avance à 91.22. Les grands Sérragers sont fermes : Rio-Tinto 2145, suivis ultérieurement en léger progrès. Le Crédit Lyonnais est à 1,881, le Crédit Foncier monte à 684, le Comptoir d'Escompte à 1814, la Société Générale 615.

En Banque, les demandes sont de plus en plus suivies sur les Obligations Ville de Mines à 373. Les Moteurs à Gaz s'échangent à 143, les Kleine de Malaisie à 115, la Privilégiée Economique Industrielle à 125. Signalons aussi la bonne tenue de l'Obligation à 1/2 Tramways Electriques et Chemins de Fer à 478.50 et de la Coin Bun à 49.50. Kokambo cotisera à 34.50.

La « Revue Internationale » a reproduit dans son numéro du 11 mai une remarquable étude sur les Charbonnages de la Nouvelle Ecosse, publiée dans « l'Economiste Français » par M. Le vy-Soulier, membre de l'Institut. Nos renseignements sur l'ensemble des Charbonnages Unpe-arelun sont donc confirmés par une personnalité d'une incontestable compétence.

Nos Chemins sont fermes.

Le Général Mathis à Bastia

Le commandant du 15e corps d'armée a réuni jeudi soir à sa table les chefs de corps et de service.

M. le général Cherouvrie, gouverneur de la Corse, assistait également à ce dîner.

M. le général Mathis est parti hier matin, à 5 heures, pour Saint-Florent, où les 7e et 8e batteries d'artillerie exécutent actuellement les écoles à feu.

De retour de Saint-Florent, M. le général Mathis s'est arrêté au fort Lacroix qu'il a visité, accompagné de M. le chef d'escadron Vogt, sous-directeur à Bastia.

Le commandant du 15e corps est rentré à 5 heures du soir au Grand hôtel de France, où il est descendu.

EXAMENS DE LA MARINE MARCHANDE

Pour compléter les renseignements que nous avons déjà donnés à ce sujet, nous publions la liste des candidats qui ont été reçus à titre définitif.

Capitaines au long cours. — Toussaint Filippi, Antoine Marcantetti, Eugène-André Caratini, Jean-Baptiste Filippi.

Officiers de la marine marchande. — Eugène Caratini, Désiré Bertin, Pierre Beverini, Joseph Oriandi.

Maîtres au cabotage. — Brevet supérieur : Dominique Scotto, Jean Giuliani, Jean Viani, Jules Caissaco, Dominique Masini, Paul Bartoli ; — brevet ordinaire : Dominique Castarelli.

Sur 38 candidats, 13 seulement n'ont obtenu aucun succès.

Nécrologie

M. FERNAND AVOGARI DE GENTILE

Un nouveau deuil vient éprouver cruellement les familles Avogari de Gentile et Piazza-Alessandrini. M. Fernand Avogari de Gentile, juge au tribunal de première instance de Perpignan, suit son père dans la tombe à quelques semaines de distance, emporté par une maladie de cœur qui depuis longtemps ne laissait aucun espoir. Son état était tel à la mort de son père qu'il a même ignoré ce triste événement.

M. Fernand Avogari de Gentile était à peine âgé de 43 ans. Successivement inscrit aux barreaux de Toulon et de Bastia, il débuta dans la magistrature, en 1888, en qualité de juge suppléant à Ussel ; trois ans après il fut nommé juge à Bourganeuf, puis, en 1895, juge d'instruction à Corte. Il occupait depuis 1899 le siège de Perpignan, et s'était créé dans cette ville les amitiés les plus solides. Son caractère franc, son accueil toujours bienveillant, son exquise bonté lui avaient vite gagné les sympathies de tous. Aussi, dans cette ville, les regrets ont été unanimes à la nouvelle du dénouement fatal. Au palais il ne comptait que des amis. Ses connaissances juridiques, son impartialité et son indépendance en faisaient un magistrat d'élite, portant dignement un nom illustré pendant des siècles par ses aïeux dans les guerres de l'indépendance.

Père de deux charmantes fillettes, il partageait entre elles et sa chère compagne tous les instants que lui laissaient ses fonctions. Aujourd'hui elles sont plongées dans une immense douleur. Nous n'osons leur offrir des consolations : le temps seul pourra atténuer cette poignante blessure ; le temps seul atténuera aussi celle de sa mère et de sa sœur.

Les obsèques auront lieu à Nonza ; les restes mortels de M. Fernand Avogari de Gentile arriveront lundi.

Nous prions Mme Fernand Avogari de Gentile, Mme Vincent Avogari de Gentile, les familles Piazza-Alessandrini et Domergue d'agréer nos douloureuses sympathies et l'expression de nos respectueuses condoléances.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMETO. — On nous écrit de cette localité :

Des touristes, se rendant d'Ajaccio à Sartene en voiture, ont été arrêtés entre Bicchisano et Olmeto par deux individus armés qui ont exigé de l'argent.

Ces individus avaient le visage complètement rasé ; d'après les renseignements fournis par les touristes, tout fait croire que leurs agresseurs sont des détenus évadés du pénitencier de Chiavari.

PIEDIGRIGGIO. — Le Conseil d'Etat ayant confirmé l'arrêté du Conseil de préfecture en date du 18 mai 1901 qui a annulé les opérations électorales effectuées le 21 avril 1901 dans la commune de Piedigriggio, pour la nomination de deux conseillers municipaux, les électeurs de cette commune sont convoqués pour le dimanche 31 mai 1903 à l'effet d'élire deux membres du Conseil municipal.

CALVI. — Les électeurs du canton de Belgodere vont être convoqués à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Jacques Orsolani, décédé.

On nous annonce que M. Lucius Mancini, maire de Costa, est candidat et que son élection est assurée.

Les électeurs de Tuani ne peuvent faire un meilleur choix à tous les points de vue. — V.

PROLOGUE

A Nissan, petite ville du département de l'Hérault, il y a une boulangerie coopérative. Dans cette boulangerie, les clients sont accueillis avec sympathie par Mlle Anna Rivière dont le portrait se trouve ci-dessous.

(Le plus récent portrait de Mlle Anna Rivière)

Les clients habituels de la boulangerie, les travex ménagères qui supervent, faisaient éloge à Mlle Anna de sa bonne mine et de son air de bonne santé, constatèrent qu'un changement s'opérait en elle depuis quelque temps. A chaque nouvelle ménagère les mêmes paroles s'entrecroisaient.

DIALOGUE

— Comme vous avez mauvaise mine, Mademoiselle Anne, serez-vous malade? — Ne m'en parlez pas, Madame, répondait Mlle Anne, je ne sais à quoi attribuer ce changement. Je n'ai plus aucun appétit, je me sens excessivement faible, j'ai mal partout, à tel point que je ne sais si je pourrai continuer mon travail à la boulangerie. Le moindre travail m'essouffle et la nuit ne dormant pas, je ne prends aucun repos. — Vous êtes en effet très pâle, répondaient les ménagères. Une ajoute cependant : — Mademoiselle, voulez-vous suivre un bon conseil, prenez les Pilules Pink, je vous garantis qu'elles vous feront du bien. J'ai connu plus eurs personnes absolument dans le même cas que vous. Elles ont pris les Pilules Pink et il leur a suffi de suivre ce traitement pendant quelques semaines pour être de nouveau en parfaite santé.

ÉPILOGUE

Lettre de Mlle Anna Rivière :

« Je ne puis que me féliciter des excellents résultats que j'ai obtenus grâce aux Pilules Pink. Tous les malaises dont je souffrais, faiblesse générale, étourdissements, vertiges, maux de tête, tremblements, etc., disparu comme par enchantement et je me porte à merveille. »

Contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, le rhumatisme, la faiblesse générale, les étourdissements, migraines, maladies nerveuses, les Pilules Pink sont absolument souveraines. Elles sont partout hautement recommandées aux jeunes filles qui ont été éprouvées à l'âge de la formation et qui tendent de retrouver des forces.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et chez Gobin et Cie, pharmaciens de 1re classe, 23, Rue Baillo, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Chez les Frères

Les cérémonies pour la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle sont ainsi réglées :

Samedi 16 courant, premières vêpres à 7 heures du soir, chantées par l'Union *Chorale*.

Dimanche 17, messes basses à 5, 6, 7, 8 et 9 heures ; à 6 heures, messe de communion générale ; à 10 heures, grand' messe à 3 voix, chantée par l'*Union Chorale*, musique de Gounod ; à 4 heures, vêpres solennelles suivies du salut du Très-Saint Sacrement ; à 7 heures 3/4, chant de l'hymne *Alma*, panégyrique du Saint, *Te Deum*, baiser de la relique.

Conférence Coopérative

Les organisateurs de la Coopérative de consommation, en création à Bastia, ont déjà recueilli de nombreuses adhésions.

Une Commission provisoire, nommée le 3 du mois courant par les premiers membres fondateurs réunis à la mairie, vient d'élaborer les statuts de la future Société Coopérative civile, désignée sous le nom de « La Grande Famille Bastiaise. »

L'institution profitera à la masse entière des consommateurs.

Les pères de famille, soucieux de leurs intérêts matériels et moraux, qui voient dans la coopération un admirable instrument pour améliorer la condition des travailleurs, voudront bien assister à la conférence publique de dimanche prochain, 17 mai, donnée dans le péristyle du Théâtre, par M. l'avocat Nivaggioli, à 2 heures de l'après midi.

Les statuts seront soumis aux adhérents qui les approuveront ou les modifieront, à leur gré.

Propriété de Paratojo

Le Maire de la ville de Bastia donne avis que la propriété de Paratajo, (ancienne propriété Stefanini) sera donnée à ferme à celui qui offrira les meilleures garanties et le prix le plus avantageux.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15° à midi, + 15° à 7 heures du soir, + 16° Maxima, + 18° Minima, + 14°8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm., midi, 771 mm., 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Sans la matinée calme.

Dans l'après-midi, O. faible.

Etat du ciel, couvert et orageux.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Douanes

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination de M. Pellegrin au grade d'inspecteur divisionnaire de douane à La Rochelle.

Fonctionnaire d'élite, M. Pellegrin a toujours su remplir avec tact et intelligence les délicates fonctions qui lui ont été confiées ; il s'est particulièrement distingué par une connaissance parfaite des diverses questions douanières et du droit fiscal.

L'application récente en Corse du nouveau régime fiscal a surabondamment mis en évidence les qualités de l'administrateur impartial, chez lequel la bienveillance n'a jamais exclu la fermeté.

Sa franchise et la droiture de son caractère lui ont valu bientôt la sympathie de la population bastiaise qui voit avec regret s'éloigner cet ami sincère de la Corse.

Nous adressons à M. Pellegrin ainsi qu'à sa famille, en même temps que nos félicitations, l'assurance de notre vive sympathie.

∴

Au départ

M. Maestracci, sous-préfet de Corte, est parti hier soir pour Paris, par le paquebot de Nice.

∴

Les Courses

La réunion sportive de Bastia a été fixée cette année au 24 mai. Nous venons d'apprendre qu'à cette même date, au matin, le bataillon du 163e en garnison dans notre ville se rendra à Saint-Florent pour y effectuer ses exercices de tir.

Il est certain que l'absence de la musique régimentaire et des nombreux officiers occasionnerons un vide, un grand vide même dans cette après-midi des courses.

Ne serait-il pas possible aux membres du Comité de retarder le jour des courses d'une quinzaine ? Le temps si maussade durant tout le mois de mai fera place, espérons-le, à un mois de juin plus gai, où le soleil nous dédommagera amplement de la pluie et du vent que nous supportons en ce moment.

∴

Palmes académiques

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Antoni, avocat-avoué à Bel-Abbès, a reçu les palmes académiques à l'occasion du voyage du Président de la République en Algérie.

Toutes nos félicitations.

∴

Monseigneur à Bastia

Mgr Olivieri, qui se trouvait à Barbaggio et devait se rendre à Saint Florent, a dû céder aux fatigues de sa tournée pastorale et est rentré à Bastia, au presbytère de Saint-Jean. Nous espérons qu'après quelques jours de repos Monseigneur pourra continuer sa visite dans le Nebbio.

∴

La guérison radicale des hernies

Nous apprenons avec plaisir l'arrivée à Bastia, du célèbre professeur docteur Tacussel père, de Paris, bien connu parmi nous, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, sans bandages ni opérations. Ce savant praticien recevra à Bastia, du 22 mai au 24 inclus, à l'Hôtel de France.

∴

Pour les naufragés

Les membres du Syndicat des capitaines au cabotage de la Méditerranée ont décidé d'ouvrir une souscription en faveur des familles des victimes du naufrage du brick-goélette *Louise et Marie* et font appel à la générosité bien connue de la population marseillaise.

Des listes de souscription sont déposées à cet effet : 1° au siège du Syndicat, rue de Beausset, 18, 2e étage ; 2° chez M. Carlini, place de la Bourse, 14 ; 3° chez M. Piot, rue Beauvau, 17 ; 4° chez M. Carles, Agence Maritime, rue Beauvau, 7 ; 5° chez M. Coussinier, rue des Augustins.

Nous engageons nos compatriotes à faire parvenir leur obole aux personnes ci-dessus désignées.

∴

La Corse au théâtre

M. Emile Durer vient de mettre la dernière main à un ballet-pantomime : *Graziosa*, composée sur une légende corse. Ce ballet sera représenté très prochainement à Paris.

∴

Matinée musicale

Dimanche, 17 mai, à 4 heures du soir, matinée classique chez Mlle Gleise.

∴

Joli mois de mai

Les météorologistes ont raison : jusqu'à présent le mois de mai n'a été qu'une doublure de l'ancien mois de mars. On ne peut quitter ni pardessus, ni pardessus, et dans plus d'une maison la cheminée de petit salon flambe comme en décembre. Hier, la pluie accompagnée de longs roulements de tonnerres, puis le vent, nous ont donné une température hivernale. C'est à partir du 28 seulement que commencera le printemps. Attendons le 28! Mais les vergers sont ablmés : les fruits seront rares cette année.

∴

Un' azzuffata

Dans la matinée, à l'angle de la rue Neuve, une cuisinière qui revenait du marché, se trouva en présence d'une rivale qui s'y rendait. La jalousie qui broyait leur cœur se révéla subitement, et après avoir échangé quelques mots assez vifs, elles se prirent aux cheveux. Il fallut l'intervention de plusieurs hommes pour les séparer et les empêcher de dégarnir le crâne des fort belles tresses noires qui flottaient au vent. On y parvint enfin. Après avoir arrangé leur coiffure et leur toilette, l'une reprit le chemin de la maison, l'autre celui du marché, mais la rage dans les yeux, la colère inassouvie et la jalousie dans l'âme. Celui qui a soulevé une pareille tempête doit être bienfaisant de l'amour qu'il inspire, mais qu'il soit prudent...

∴

Chirurgien-Dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de vendredi, 22 mai.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emicemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Etat Civil

NAISSANCES

Cristofani Louis François. — Biaggioni Jean-Pierre-Paul. — Gambrini Paulino-Françoise. — Filin Catherine Françoise.

DÉCÈS

David Fornaud-Raoul, 18 mois, de Bastia. Pattiel Joseph, veuf, 78 ans, de Calenzana.

Le massage

Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont eu des attaques, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.

On a vu des maladies disparaître sous la massage et résister à des bains renommés.

MADAME DOMICHELLI,
35, rue de l'Opéra, 2e étage.

Bandages herniaires

sans ressorts, de Paris, se portant jour et nuit, sans gêne ni fatigue. Tacussel fils, de passage à Bastia, du 22 mai au 24 inclus, à l'hôtel de France.

Bourse de Paris

	14 mai.	15 mai
Rente 3 p. 0/0 anciens	97.95	97.90
— 3 p. 0/0 amortis.	98.35	98.25

Dépêche de Nuit

DERNIÈRES DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES REÇUES PENDANT LA NUIT

Le Président du Conseil en Corse

M. Combes a promis aux sénateurs et députés de la Corse de visiter leur île fin juillet prochain, si aucun événement politique ne le retient à Paris.

Le président du Conseil tient à remercier les électeurs indépendants de la Corse de l'imposante manifestation qu'ils ont faite sur son nom aux élections du 4 janvier dernier.

LOTERIE de la Croix Verte Française

Le gros lot de 100.000 francs a été gagné par le n° 994.203 ;

Le lot de 10.000 francs a été gagné par le n° 28.917 ;

Les cinq lots de 1000 francs ont été gagnés par les n°s 651.895, 544.005, 635.732, 288.672 et 908.349

Les trente numéros suivants ont gagné chacun cinq cents francs.

Deux cents autres numéros ont gagné chacun cent francs.

AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Arrestation des coupables

La police de Nancy a procédé à l'arrestation d'un nommé Baliguet, qui est accusé d'avoir fait de l'espionnage au profit de l'Allemagne.

Sa femme, prénommée complice, a été arrêtée à Lyon.

M. Pelletan *a Brest*

Le ministre de la marine est arrivé ce matin à Brest, à 7 heures, au milieu des acclamations de la population.

Le séjour du ministre dans ce port de guerre sera de trois jours environ.

M. Camille Pelletan a été reçu à la gare par le vice-amiral préfet maritime, le commandant en chef l'escadre du Nord, par le major général et par les principales autorités civiles, maritimes et militaires.

Les ouvriers du port, ayant à leur tête M. Vibert, secrétaire général du Syndicat, étaient réunis sur le quai de la gare.

Précédés de la musique du Syndicat, les ouvriers du port ont escorté M. Camille Pelletan jusqu'à la préfecture maritime.

A 9 heures du matin, M. Camille Pelletan a reçu les autorités civiles, maritimes et militaires et tous les corps constitués.

Après un déjeuner intime à la préfecture maritime, le ministre a visité pendant trois heures entières l'arsenal.

Un punch d'honneur est offert ce soir au ministre de la guerre par les ouvriers de l'arsenal.

M. CHARLES DUPUY ET La Liberté d'Enseignement

M. Charles Dupuy, ancien président du Conseil publie dans la *Revue Politique* un article en faveur de la liberté d'enseignement et contre les théories de M. Combes.

Démission de M. Lépine

La *Lanterne* annonce que M. Lépine a donné sa démission de préfet de police.

Cette information n'est pas confirmée par les journaux du soir.

Le Général André dans les Alpes-Maritimes

La journée a été entièrement consacrée à la visite des forts échelonnés sur la Corniche : la Drette, au col d'Eze ; la Revère, qui couronne le mont Campi de l'Aïdi, entre Eze et la Turbie ; la Tête de chien, sur un contrefort de l'Agel, qui s'avance au dessus de Monaco, et le fort de l'Agel, à l'altitude de 1.149 mètres, le plus rapproché de la frontière sur le littoral.

Le général André est rentré à Nice dans la soirée.

Un grand banquet lui est offert ce soir par la municipalité de Nice.

LE VOL d'un Collier de 500.000 francs

Un voleur a pénétré dans les appartements de Mlle Liane de Pougy et lui a dérobé un collier de perles d'une valeur de 500.000 francs.

L'auteur le ce vol est encore inconnu.

On sait que la jeune et célèbre artiste possède une riche collection de bijoux royaux.

LA RÉDACTION du Journal « l'Aurore »

Le *Gil Blas* dit que M. Vaughan et tous ses rédacteurs ont quitté la rédaction de l'*Aurore*, dont M. Clémenceau deviendrait le directeur.

Les Morts du Jour

Le docteur Favale

On annonce la mort de M. le docteur Eugène Favale décédé à Saint-Jean de Dieu.

L'inhumation provisoire a été faite à l'église de Saint François-Xavier.

Le corps sera transporté à Bastia.

EN ANGLETERRE

La grève de Melbourne

Une dépêche de Melbourne dit que les grévistes des chemins de fer se sont soumis sans conditions.

Alsace-Lorraine

Guillaume II à Metz

L'empereur d'Allemagne est arrivé hier, à Metz.

A 5 heures du soir, a eu lieu l'inauguration de la façade de la cathédrale de Metz, en présence de l'empereur, de l'impératrice, des membres du gouvernement d'Alsace-Lorraine, du cardinal Kopp, etc.

La cérémonie a commencé par l'inauguration du portail.

L'empereur a prononcé un discours.

Aussitôt après a eu lieu une cérémonie liturgique prescrite par l'Eglise.

Les souverains et le cortège ont pénétré ensuite dans la cathédrale où, après la bénédiction donnée par l'évêque, a eu lieu un concert spirituel.

Un dîner de gala a été offert, hier soir, à l'empereur, à l'impératrice, au statthalter et aux prélats assistants, par le comte Zeppelin Aschhaussen, président de Lorraine.

A ce dîner assistaient également les personnages de la cour, les représentants de la province et de la municipalité.

La ville et la cathédrale étaient illuminées à giorno.

A 10 heures du soir les souverains sont partis pour Urville-Courcelles.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Fernand-Henri David et leur fils ; M. et Mme Théodore Desnoque ; M. et Mme Eugène David, de Lyon ; M. et Mme Félix Mestres ; Mme Ernestine et Amélie David ; Mme veuve Hannignot ; M. et Mme Perrache et leur fils ; Mme veuve Pillol ; Mme veuve Favatier ; M. Eugène De Rangue ; Mme veuve Ernest David et sa famille ; M. le docteur Chopinin et sa famille ; M. l'Inamdant Louqueyrol et sa famille ;

Les familles Court, Peyon, Brouillet, Alphonse Daudet de Paris, Ernest Daudet de Paris, Ardouin, Daudet de Nîmes, de Paredes, Escardel, chand, Brian, Bisner, Midfre, Montagut, Gubt, Deresque et Antoine Emmanuelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Raoul-Fernand David

leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, allié et ami, décédé à vingt le 13 mai à l'âge de 18 mois et les prient d'assister à ses obsèques qui auront aujourd'hui 16 du courant, à 4 heures 1/2.

On se réunira à la maison mortuaire à la villa Panorama Matteï à Toga.

Pour la signature 22 Boulevard Paoli.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Avogari de Gentile et Piazza-Alessandrini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. FERNAND AVOGARI DE GENTILE

Juge au Tribunal de Perpignan

décédé le 13 mai 1903, muni des sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu lundi, 18 courant, à 1 heure de relevée.

On se réunira aux abords de la Cité Fraisinet.

Les obsèques auront lieu à Nonza.

AVIS DE MESSE

Une messe sera dite ce matin, à 8 heures et demie, à l'église du Nouveau-Port, pour le repos de l'âme de

M. François-Brand Poli

décédé le 6 mai à Santa-Reparata di Moriani.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

20, Boulevard Paoli

A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Diplômes, Médailles et Crucifix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, selon sa devise, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.

La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les missels, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.

La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.

Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et de vin exquis de propriétaire.

A louer présentement

Deux appartements composés de 8 pièces situés aux 1er et 3e étages de la maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, dont un donnant sur le boulevard Paoli, et l'autre sur la Place.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

190e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVII

L'ARME INFAILLIBLE

— Du sang ! répéta le sage ; et son front se couvrit d'un sombre nuage... Les Mingos sont ils maîtres de la terre ? Un Delaware lui a-t-il vaincu ?

— Festion ! Ses prisonniers sont au pouvoir de ses frères ; et il vient les délivrer.

Tamenund tourna la tête du côté de l'un des chefs qui le sollicitaient et écouta les courtes explications que celui-ci lui donna. Ensuite, envisageant Magua, il le regarda un instant avec une profonde attention ; puis il dit à voix basse avec une répugnance marquée.

— La justice est la loi du Manitou, Mes enfants, offrez des aliments à l'étranger. Ensuite, Huron, prends ton bien et laisse nous.

Après avoir prononcé ce jugement national, le patriarche s'assit et ferma de nouveau les yeux, comme s'il préférait les images que la maturité de son expérience lui offrait dans son cœur, aux objets visibles du monde.

Ce décret une fois rendu, il n'y avait pas un seul Delaware assez audacieux pour se permettre le moindre murmure, à plus forte raison le moindre opposition.

A peine ces paroles étaient-elles prononcées que quatre ou cinq des jeunes guerriers, s'élançant derrière les chasseurs, leur passèrent des liens autour des bras avec tant de rapidité et d'adresse que les prisonniers se trouvèrent dans l'impossibilité de faire aucun mouvement.

Magua jeta un regard de triomphe sur toute l'assemblée avant de procéder à l'exécution de ses desseins.

Voyant que les hommes étaient hors d'état résister, il tourna les yeux sur celle qui était pour lui le bien le plus précieux. Cora lui lança un regard si ferme et si calme que sa résolution faillit l'abandonner.

Se rappelant alors l'artifice qu'il avait déjà employé, il s'approcha d'Alice, la souleva dans ses bras et, ordonnant à Heyward de le suivre, fit signe à la foule de s'ouvrir pour les laisser passer. Mais Cora au lieu de céder à l'impulsion sur laquelle il avait compté, se précipita aux pieds du patriarche.

— Juste et vénérable Delaware, s'écria-t-elle, nous implorons ta sagesse et ta puissance, nous réclamons ta protection. Sois sourd aux perfides artifices de ce monstre inaccessible aux remords, qui souille les oreilles par des impostures, pour assouvir la soif de sang qui le dévore. Toi qui as vécu longtemps et qui connais les malheurs de cette vie, tu dois avoir appris à compatir au sort des malheureux.

Les yeux du vieillard s'étaient ouverts avec effort. A mesure que le son touchant de la suppliante vint frapper son oreille, ils se dirigèrent vers Cora et finirent par se fixer sur elle sans que rien ne pût l'en détourner.

Cora s'était jetée à genoux ; les mains serrées l'une dans l'autre et appuyées contre son sein, le front flétri par la douleur, mais plein de majesté, elle était encore au milieu du son désespoir, l'image la plus parfaite de la beauté.

La physionomie de Tamenund s'anima insensiblement, ses traits perdirent ce qu'ils avaient de vague et de hagard pour exprimer l'admiration, le brillement d'une réminiscence de ses plus électriques qui, un demi-siècle auparavant, se communiquait avec tant de force aux bandes nombreuses des Delawares.

Se levant sans aide, il demanda d'une voix dont la fermeté fit tressaillir la multitude :

— Qui es tu ?

— Une femme ; une femme d'une race détestée, si tu veux, une Tengue ; mais qui ne t'a jamais fait de mal, qui ne peut en faire à ton peuple, quand même elle le voudrait, et qui implore ta protection.

— Dites-moi, mes enfants, dit le patriarche d'une voix entrecoupée en interpellant du geste ceux qui l'entouraient, quoique ses yeux restassent fixés sur Cora agenouillée ; où les Delawares ont ils campé ?

— Sur les montagnes des Iroquois, au delà des sources limpides de l'Horicon.

— Que d'têtes arides, ajouta le sage, ont passé sur ma tête depuis que j'ai bu les eaux de mon fleuve ! Les enfants de Miquon sont les hommes blancs les plus justes mais ils avaient soif, et ils le prirent pour eux. Nous suivent-ils jusqu'ici ?

— Nous ne savons personne, nous ne désirons rien, répondit vivement Cora. Retenue contre notre volonté, nous ne demandons que la permission de nous retirer tranquillement dans notre pays.

N'es-tu pas Tamenund, le père, le juge, j'allais dire le prophète de ce peuple ?

— Je suis Tamenund, qui si vu bien des jours.

— Il y a sept ans environ que l'un des tiens était à la merci d'un chef blanc sur les frontières de cette province. Il se dit du sang du bon et juste Tamenund :

— Va, dit le chef des blancs par égard pour ton parent, tu es libre... Tu rappelleras-tu le nom de ce guerrier anglais ?

— Je me rappelle que lorsque j'étais bien jeune, reprit le patriarche — dont les souvenirs se reportaient plus aisément à ses premières années qu'à toutes celles qui les avaient suivies, — je jouais sur le sable, au bord de la mer, et je vis un grand canot ayant des ailes plus blanches que celles du cygne, plus grandes que celles de plusieurs aigles ensemble, qui venaient du soleil levant...

— Non, non, je ne parle pas d'un temps si éloigné, mais d'une grâce accordée à ton sang par l'un des miens, grâce assez récente pour que le plus jeune de tes guerriers puisse s'en souvenir.

(A suivre).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ

en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES

en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

(Haute Nouveauté)

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée

C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS

CUSENIER

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER

Direction : 129, Boulevard Voltaire, Paris.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani

Rue Neuve Saint-Roch

Le mieux situé

Le plus fréquenté

BIÈRE

Le Bock, 20 c.

Le Ballon, 25 c.

Le Demi, 40 c.

Le « Sérieux, » 50 c.

ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER

Première Marque du Monde

— *Café-Boulestin* —

CHINA BRUN PÉROD ET AUTRES LIQUEURS DE 1re MARQUES

Champagne Binet

Gramophone Concert

Dernière Merveille du Siècle

GRANDE SALLE DÉCORÉE pour Punchs et Réceptions

SYPHILIS

TRAITEMENT VÉGÉTAL

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.

Ces vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité reflètent de ses modes.

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro 5, nouveau gratuit, 30, rue de Lille, Paris

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21.

TUMEUR

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Nauworth Castle* chargera vers le 23 Mai

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.

Pour fret s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mairie en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières actibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : 200 millions

Valeurs assurées encours : 500 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE DE BESANÇON

CHRONOMÈTRE « LA RATIONNELLE » 25f

GRAND CHOIX de NOUVEAUTÉS en JOAILLERIE

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE ET CHOSES DU CŒUR

Prix : 4.50 — franco : 5.10

avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES ET CRITIQUES LITTÉRAIRES

Prix : 1.00 — franco : 1.20

avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-y-Le-Parge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE, 17 MAI 1903 — N° 122

00235

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHEQUE

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 m.	1 an	Union Postale, ou Autres Pays : le port en sus.
Corse	3 fr.	5 fr.	
Autres Départ.	7 »	12 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pascal Baylon.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 4 h. 08 m. — Coucher, 6 h. 49 m.

Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart., le 19

FÊTE DE DEMAIN : *Rogations.*

16 Mai

Les Curiosités de la Semaine

Journalisme hongrois. Un journal roumain, la *Tribuna*, qui se publie, en Hongrie, à Hermannstadt, va cesser de paraître pour des raisons peu ordinaires : tous ses rédacteurs et collaborateurs sont en prison ou bien sur le point d'y entrer. En outre, la caution du journal — en Hongrie, les directeurs de journaux sont tenus à déposer une caution — est plus qu'absorbée par les multiples amendes encourues par la *Tribuna*. En dix ans de temps, les rédacteurs du journal ont eu se faire infliger dix-sept années de prison et cinquante-six mille couronnes d'amende. Et cependant ils ne sont pas découragés. La *Tribuna* annonce qu'aussitôt que ses finances seront remises en ordre et que quelques uns de ses rédacteurs auront recouvré la liberté, elle recommencera la lutte.

Malgré sa prudence quasi-ecclésiastique, Sainte-Beuve faillit en découdre vers la fin de sa vie. Il y eut pique entre Louis Ratisbonne et lui. Sainte-Beuve, tout fourré qu'il fût de politesse, avait la langue aussi acérée que la plume. Ratisbonne avait du poète la susceptibilité extrême. Fut-ce pour un article, ou pour un mot colporté dans les couloirs du Sénat ? — Sainte Beuve était alors sénateur, et Ratisbonne bibliothécaire de la première Chambre — toujours est-il que l'irascible gondolier tira envoya des amis au grand critique pour lui demander des excuses ou bien réparation.

Sainte-Beuve les reçut avec une courtoisie achevée, et soupirant :

— Je ne puis rien retirer, dit-il, je suis prêt à rendre raison à M. Ratisbonne... Vous le connaissez ; vous me connaissez.. Voici donc ce qu'il convient. Nos témoins nous mettront chacun dans un fauteuil à roulettes. Ratisbonne tiendra son parapluie en arrêt, moi de même, et on nous lancera l'un contre l'autre jusqu'à ce que l'honneur soit satisfait... Dites bien, messieurs, à mon adversaire que je suis à ses ordres.

Ratisbonne renonça sur l'heure à ce tournoi.

Paris devrait bien suivre l'*exemple de Manchester*, tout au moins dans sa dernière innovation. Il existe, en effet, depuis quelques semaines, à Manchester, des machines automatiques qui distribuent, non pas du chocolat ou des pâtes pectorales, mais des parapluies. Oui, vous avez bien lu : des parapluies ! Avec le joli printemps dont nous jouissons l'idée ne manque pas d'ingéniosité ni d'à-propos, n'est-ce pas ?

Maintenant, comme l'on pense, il ne suffit pas de mettre deux sous dans l'appareil pour en voir sortir un magnifique parapluie. Le prix a été fixé à 2 shillings, autrement dit 2 fr. 50 Et ce n'est vraiment pas cher si l'on vient à penser que l'objet en question, outre son utilité immédiate, devient la propriété de celui qui s'en est servi, ne fût-ce que pour une course ondée. Un parapluie de soie pour 2 fr. 50, on avouera que c'est donné. Les nouveaux appareils ont été installés d'abord dans les principales gares de la ville ; ils seront multipliés un peu partout, avant longtemps, leur succès s'annonçant considérable.

Décidément, il n'y a plus d'enfants, surtout en Amérique. Une série de grèves fort curieuses vient, en effet, d'éclater parmi les écoliers du Nouveau Continent. Dernièrement, quatre cents élèves des écoles publiques d'Hoboke avaient refusé le travail, parce qu'on avait diminué la durée des vacances de Pâques. Cinq mille de leurs camarades ne tardèrent pas à suivre leur exemple et peu s'en est fallu qu'on assistât à « une grève générale » d'un nouveau genre. Quelques jours plus tard, c'étaient les élèves de la Higschool de Madison, dans le Wisconsin, qui, à leur tour, proclamaient la grève parce que le School Board refusait de leur accorder que la classe, à de certains jours, fût terminée à midi. Les jeunes filles elles-mêmes s'en mêlèrent et cent cinquante d'entre elles firent cause commune avec ces jeunes révoltés ! Ce qu'il y a de plus joli, c'est que le School Board, ému de cette levée de porte-plumes, s'est décidé à donner en partie satisfaction aux jeunes grévistes et est revenu sur sa décision première. Il a déclaré que les cours de la Highschool se termineraient, à l'avenir, à midi, mais à partir du 11 mai seulement.

Et les grévistes ayant accepté ce compromis, tout rentrera à l'école.

Le blanc tend de plus en plus à devenir, pour les toilettes féminines, la couleur de prédilection. C'était celle qui prédominait déjà quelques années avant la Révolution, ainsi qu'il ressort de cette curieuse annotation du très érudit Quicherat : « L'année 1782 amena la mode du blanc. Elle régnait depuis plusieurs années à Bordeaux, où l'avaient importée les créoles de nos colonies. Dans ce te cité, où l'or coulait à flots, on ne voyait que percale et calicot, et néanmoins le faste y trouvait son compte. Sous prétexte que ces étoffes n'étaient bien nettoyées que sous les tropiques, les riches négociants envoyaient blanchir à Saint-Domingue leur linge à eux, ainsi que les robes et jupons de leurs femmes. »

Et dire que nos aïeux croyaient faire merveille en envoyant blanchir leur linge à Londres ! Combien plus chics ou comtien plus snobs les Bordelais de 1782, qui, eux, se faisaient blanchir sous les tropiques !

Les « Propos parisiens » de M. Hardoin. Deux surtout s'ont vaants à l'Académie. On compte dix candidats et l'on peut presque s'étonner qu'il n'y en ait pas davantage. Ce club, en effet, conserve tout son prestige, quoi qu'en disent les galopins de la littérature qui affectent de le mépriser jusqu'au moment où, devenus vieux, ils intriguent pour en faire partie. Les distractions n'y sont pas très variées, le baccarat et le poker y sont inconnus, mais on est admis à travailler au dictionnaire, et on distribue des prix de vertu, ce qui est peut-être très amusant. Et puis, disait Labiche, on est nourri. Il avait remarqué, en effet, que son entrée à l'Académie lui valait une foule d'invitations à dîner en ville, car l'académicien fait très bien à la droite de la maîtresse de la maison, dans les salles à manger où l'on se respecte. Il ajoute à l'éclat du couvert et accompagne d'une façon agréable le homard en Belle-vue.

Un spectacle peu banal, dans toute la force du terme, c'est celui auquel ont pu assister, il y a *quelques jours*, les habitants de Manchester. L'institution professionnelle des sourds-muets de All Saints avait, en effet, convié, la semaine dernière, un millier de personnes à une représentation de *Roméo et Juliette*, le drame de Shakespeare, qui devait être joué par signes, avec les mains ! Comme il s'agissait d'une œuvre de bienfaisance, la municipalité de Manchester avait prêté aux « artistes » sourds-muets la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Naturellement, toutes les personnes atteintes de surdi-mutité, il paraît qu'elles sont particulièrement nombreuses à Cotonopolis, avaient été invitées à cette représentation absolument unique. Elle n'eut, d'ailleurs, très bien passée, sans que le souffleur ait eu à intervenir une seule fois. Car il y avait un souffl ur, et même un orchestre, qui n'est fait entendre pendant les entr'actes. On a beaucoup applaudi les acteurs et actrices, dont les gestes expressifs et les jeux de scène, à défaut d'autre chose, ont fort justement rendu la pensée du poète.

FIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 mai 4 8 h. 1/2

1.	Le Commandeur,	Mastio.
2.	La Fille de Mme Angot,	Lecocq.
3.	Thérèsen, (valse),	C. Fahst.
4.	Roméo et Juliette,	Gounod.
5.	Nicolina,	Roux.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

17 mai 1791. — La garde nationale de Bastia ayant été invitée à la fête de la Fédération de Lyon délègue pour assister à cette solennité patriotique les capitaines Galeazzini, Guasco, et les lieutenants Rousseau et Luiggi.

Armée territoriale

Le Préfet de la Corse a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés qu'à la date du 5 mai courant, le Ministre de la Guerre a décidé que le chiffre des ajournements d'appel à accorder aux hommes de l'armée territoriale convoqués pour une période d'instruction sera augmenté cette année à titre exceptionnel, et pourra atteindre la proportion de 19 pour cent de l'effectif des hommes convoqués en 1903.

Le Banquet des Corses à Alger

Pour fêter le 18e anniversaire de la fondation de la Société de secours et d'assistance *la Corse*, le Conseil d'administration conviait à de *fraterselles agapes* les membres actifs et honoraires de la Société, ainsi que quelques compatriotes des départements voisins.

Le déjeuner amical avait lieu à midi à l'Hôtel Oriental. La salle du banquet, trop exiguë hélas pour contenir les 150 invités, était magnifiquement décorée de bougainville et de trophées de palmes et de drapeaux.

Sur le fond de verdure se détachait une gravure symbolisant la Corse, et dans un autre cadre, non moins artistement décoré, un profil de Napoléon, entouré de bandorolles tricolores.

A une table d'honneur, que présidait M. Todeschi, prenaient place : MM. Patrimonio, président du Tribunal d'Oran ; Ciavaldini, conseiller à la Cour ; Antoni, avoué à Bel-Abbès ; Leoni, chanoine ; Serpaggi, conseiller municipal ; Angeli vice-président au Tribunal d'Alger ; Patrimonio, président à la Cour.

Un menu des plus appétissants est servi aux nombreux invités qui y font honneur.

Au Champagne, M. Todeschi prend la parole.

Dans un langage empreint du plus pur sentiment patriotique pour le sol natal, il fait l'historique de la Société, énumère tous les services qu'elle a rendus, retrace les longues périodes d'efforts et d'abnégation de ses membres fondateurs et le

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

VI

— Vous n'avez pas vu mon chien ? demanda-t il avec sa brusquerie habituelle.

— Votre chien ! s'écria M. Chevasse, chargé de l'allure de son fils. Osez vous bien me demander des nouvelles de votre chien ? Ne rougissez vous pas de vous jeter ainsi, honteux comme un chiffonnier, au milieu d'une conversation sérieuse ?

— Scélérat de Justinien ! reprit l'étudiant, qui se laissa tomber sur un fauteuil et prit sa casquette pour s'essuyer le front ; scélérat à toi si je te rattrape !

— Vous avez perdu votre chien ! lui demanda Dornier d'un air pénétré qui semblait attester la part qu'il prenait à ce malheur.

— Dornier, ne lui parlez pas, dit le député sévèrement ; des intérêts plus graves que ceux d'un chien perdu ou d'un étourdi incorrigible réclament notre attention. Vous disiez que ma sœur prenait pour cinquante mille francs d'actions dans ce journal ; si l'affaire marche comme vous me le faites entrevoir, vous savez ce que je vous dire, je ne refuse pas de m'y associer pour un pareil capital.

— Alors victoire ! dit Dornier en se frottant les mains ; je réponds de dix mille abonnés avant un an.

— Un journal ! s'écria Prosper, qui s'agita sur son fauteuil comme au son de la trompette au cheval de guerre dresse l'oreille ; un journal ! j'en suis.

M. Chevasse haussa les épaules, et laissa échapper un rire de pitié. Sans égard pour cette pantomime expressive, l'étudiant reprit la parole avec feu.

— Ah ! nous faisons un journal ! C'est une bonne idée, mais j'espère que ce sera un peu moins soporifique, un peu moins fade que votre *Patriote Dunois* ; Dieu veuille avoir son âme ! Et vous dites que ma tante Pontailly prend des actions ? Alors, c'est qu'elle a dans l'idée de faire pâturer dans votre feuilleton tous les bipèdes de sa ménagerie littéraire, poètes inédits, faiseurs de nouvelles, fabricants de tartines historiques et philosophiques. Parbleu ! si vous la laissez faire, il sera beau, votre feuilleton ! Mais un instant, vous autres, Dornier, que je retiens pour ma part les théâtres ; c'est-à dire, pas tous, ça m'ennuierait ; mais l'Opéra, Feydeau, les Français, la Porte-Saint Martin, le Gymnase et le Vaudeville ; je vous en rendrai compte. Ça ne vous empêche pas de me faire donner mes entrées aux autres théâtres. Il y a longtemps que j'ai envie d'avoir mes entrées ; c'est fameux ; on va dans les coulisses.

Pendant cette tirade, M. Chevasse avait achevé sa toilette. Il s'entoura le cou d'une cravate blanche montant jusqu'aux oreilles, ce qui, selon lui, contribuait à la dignité du port de tête, et on tourna un habit noir qu'il boutonna exactement du haut en bas. Satisfait de cette tenue rigide et de sa figure de tribune qu'il examina un instant dans son miroir à barbe, il vint d'un pas majestueux s'asseoir sur un fauteuil, en face de son fils.

— Prosper, lui dit il alors du ton le plus solennel, il est temps que nous ayons une explication définitive. Dornier est mon ami, il n'est pas de trop. Ecoutez-moi et peser bien vos réponses. Je suis fort loin, assurément, de partager les préjugés de la caste nobiliaire. Les hommes sont égaux, je le sais, et le dernier des prolétaires est autant à mes yeux qu'un pair de France. Quand je m'exprime ainsi, ce n'est pas que j'entende reconnaître qu'un pair soit placé sur l'échelle sociale plus haut qu'un magistrat, par exemple, ou bien qu'un député : Non ; je me sers seulement d'un terme de comparaison banal, de même qu'avant la révolution j'aurais pu dire un prince ou un duc.

— Où diable mon père veut il en venir ? se demanda Prosper en étouffant un bâillement.

— J'admets donc l'égalité des droits, mais je n'accepte pas au même degré celle des devoirs. Je m'explique. Il est dans la haute bourgeoisie quelques vieilles familles aussi honorables qu'un général celles de la noblesse sont déconsidérées, et dont les membres, depuis un temps immémorial, donnent l'exemple de toutes les vertus civiques. J'ose dire que notre famille, la famille Chevasse, a jusqu'ici toujours été du nombre. Quatre cents ans de roture prouvée sont un titre dont un autre pourrait s'enorgueillir.

— Quatre cents ans ! répéta Dornier d'un air de vénération.

— Mon père a toujours dit trois cents, lui dit Prosper à l'oreille ; mais il paraît que, depuis qu'il est député, nous avons un siècle de plus.

— Ce que je dis là ne doit pas vous donner une ridicule vanité, mais cela devrait vous inspirer l'envie de vous montrer digne de vos pères. Pendant ces quatre cents ans de roture prouvée sans allages de gentilhommerie, à part le mariage de votre tante, mais les femmes ne comptent pas, n'étant pour rien dans la ligne directe ; — pendant ces quatre cents ans, dis je, les Chevasse ont toujours été des hommes graves, des hommes austères, en un mot des hommes sérieux : François-Bénigne Chevasse, professeur à l'université de Douai dès son installation en 1562 ; Guillaume Désiré Chevasse, chanoine de Saint-Amé, qui mourut en 1629 ; Antide-Louis-Nicolas Chevasse, avocat au parlement en 1750, tant d'autres que je passe sous silence, et moi même, enfin, si j'ose me nommer après eux : voilà quelle est votre famille ! voyez maintenant ce que vous êtes.

— Je suis un citoyen diablement ennuyé, pensa l'étudiant en s'allongeant sur un fauteuil, comme s'il se fût préparé à dormir.

— Monsieur, s'écria le député, courroucé de cette impertinence, je vous ordonne de m'écouter dans une attitude respectueuse.

Prosper se redressa d'un air honteux.

(A suivre).

triomphe définitif de cette amicale société dont les membres, à son avis, ne sont pas encore assez liés et unis entre eux, ne forment pas un groupe dont la cohésion intensive suffise pour les faire craindre et respecter de tous.

A chaque étape de sa carrière, la Corse a marqué son développement progressif par de bonnes œuvres.

Aujourd'hui, malgré tous les sacrifices qu'elle s'est imposés, elle possède un actif des plus satisfaisants. La caisse va grossissant et de nouveaux membres s'inscrivent tous les jours sur les registres de la Société.

C'est d'un bon augure pour l'avenir.

Il cite les différents états de services de quelques-uns de ses compatriotes qui ont été l'objet dernièrement des faveurs présidentielles : MM. Serpaggi et Patrimonio, décorés de la Légion d'honneur, et quelques autres sociétaires qui ont pu accrocher à leurs boutonnières le ruban violet.

Il termine par une courte invocation à la Corse. Des applaudissements nombreux éclatent à la fin de ce discours.

M. Patrimonio, président du Tribunal d'Oran, ainsi que M. Antoni, avoué à Bel Abbès, tous deux présidents de groupe, apportent le salut fraternel des Corses de l'Oranie et remercient chaleureusement les compatriotes algérois du bon accueil qui leur a été réservé.

M. Leoni lit une ode à la Corse.

M. Serpaggi prend ainsi la parole pour remercier de l'accueil réellement affectueux qui lui a été réservé. Il parle de la renommée qu'ont les Corses de s'unir entre eux et de se soutenir outre mesure. Il détruit cette légende et convient qu'il y a simplement un malentendu.

Aujourd'hui, l'estime, la sympathie et la confiance de tous leur sont acquises, et la preuve en est dans le choix qu'a fait la population aux dernières élections.

Il termine en buvant à la France.

M. Polverelli et M. le Maire d'Hussein-Dey terminent la série des discours.

On se groupe ensuite sous l'objectif d'un artiste photographe de la ville.

Durant le banquet, les jardins de l'Hôtel s'emplissaient de la foule des parents et amis qui devaient assister à la matinée.

Ce n'est que fort tard dans la soirée que les invités se sont retirés enchantés d'un accueil aussi cordial.

(*Les Nouvelles*).

Les Récoltes en 1703

Un fonctionnaire du ministère de l'agriculture, questionné sur les conséquences agricoles de la température rovèche que nous subissons depuis quelques semaines, disait, en consolant les rapports, hélas! peu rassurants, qui lui étaient parvenus à ce sujet :

— Les gelées tardives du mois d'avril ont causé de grands ravages dans les pays producteurs de vin, principalement dans le Languedoc, en Provence et dans le Narbonnais, où les vignobles et les arbres fruitiers ont souffert énormément. Certaines communes sont menacées de n'avoir même pas de vin pour leur consommation. Il est à prévoir, d'ores et déjà, que cet état de choses anormal aura sa répercussion parmi les ouvriers agricoles, qui ne trouveront pas à s'employer à l'époque des récoltes. Mais je me hâte d'ajouter que tout n'est pas perdu irrémédiablement.

— Et les blés?

— Dans beaucoup de départements, les récoltes sont considérées comme fortement compromises. Les pluies persistantes nuisent considérablement au développement des blés ; beaucoup d'agriculteurs se montrent volontiers pessimistes et s'attendent à un véritable désastre. Il suffira cependant d'un peu de soleil pour calmer toutes ces alarmes.

En résumé, la récolte du vin et du blé sera, cette année, de beaucoup inférieure à celle des années précédentes. Il est même à craindre que l'on se voit dans l'obligation de faire appel au blé étranger.

SAVON DU CONGO Se trouve chez tous les bons épiciers

Questions locales

Bastia, le 15 mai 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

S'il est une proposition qui ait eu la vive approbation, non seulement des pères et mères de famille, mais de tous les honnêtes gens, c'est bien celle qu'a formulée, au Conseil municipal, M. Sauveur Thiers, invitant M. le Maire à faire appliquer rigoureusement les arrêtés concernant les maisons de tolérance et les filles de joie. La conscience publique en a été, en quelque sorte, soulagée.

Cette proposition n'a pas été, cependant, du goût d'un de vos correspondants, M. C., qui, à la date du 10 mai, vous écrivait que, « sans bien connaître l'avis de l'honorable conseiller municipal sur la question, il serait, peut-être, à son grand regret, d'un avis diamétralement opposé au sien. »

Et pourquoi donc, grand Dieu ?

M. C. signale d'autres questions, d'autres plaies de notre ville, sur lesquelles il met le doigt et qu'il énumère avec une sagacité à laquelle je me plais à rendre hommage. Et il trouve que la plus grande de ces plaies, celle de la prostitution, ne mérite pas qu'on prenne contre elle des mesures de rigueur !

Je n'ai pas assisté à la séance au cours de laquelle M. Thiers a présenté sa motion, mais, d'après ce que j'ai pu savoir, l'honorable conseiller municipal a notamment signalé la présence, dans l'arrière-boutique de certaines bavettes interlopes, de femmes de mauvaise vie, qui reçoivent des jeunes gens, jusqu'à des mineurs, communiquant parfois, à ceux ci, le virus de terribles maladies ; la présence, aussi, sur divers points de la ville, en dehors des quartiers qui leur sont assignés, de maisons mal famées, où la prostitution s'exerce au grand jour, au désespoir des voisins qui ne savent comment se garer contre de honteuses promiscuités.

Libre à M. C. de trouver peut être trop sévères les mesures demandées à la police. Pour moi, père de famille, soucieux de l'honneur et de la santé de mes enfants, non moins que de la bonne réputation de notre chère ville, je crie à M. Thiers : « Bravo et merci ! » et à la police : « Agissez vigoureusement et sans défaillance ! »

Veuillez agréer, etc.

P. F.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois d'avril 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie des services postaux :

Chargé à Bastia : de 23 avril. — Pierracini 120 s. charbon ; Liégeois 68 c. eau minérale ; L. Genini 4,915 k. bois noyer ; Ballini 294 c. charbon ; Montepagano 80 s. dito ; A. Billès 43 b. ébauchons pipes ; à ordre 493 colis primeurs.

Du 27 avril. — Jouglard 5 fûts citrons ; Liégeois 102 c. eau minérale ; à ordre 2 b. px chèvres ; Calendini 6 c. fromages ; Ballini 288 s. charbon ; Pierracini 120 s. charbon ; Ch. Moretti 54 s. dito ; Cie Fraissinet 3 c. fromages, 1 fût vin ; C'a de Vapeurs de charge 40 f. acide gallique ; Rolland 56 fûts dito ; à ordre 22 tonnes bois de buis ; Moretti 36 b. châtaignes ; à ordre 764 colis primeurs.

Du 30 avril : Ordioni 27 tonnes bois de buis ; à ordre 7 b. px chevreaux ; Ordioni 35 tonnes bois de buis ; Montepagano 100 s. charbon ; Franceschi 74 s. vx laiton ; Benoux 18 s. bois de buis, 1 voiture ; Agresti 46 s. charbon ; Pierracini 120 s. charbon ; Ballini 255 s. charbon ; Quilici 16 b. liège ; Ch. Moretti 67 s. charbon ; Gondois 1 bons. vx métaux, 1 c. dito ; à ordre 549 colis primeurs.

Pendant le mois d'avril le port d'Ajaccio a exporté à Marseille une quantité considérable de fromages frais dit « brousse » environ 600 corbeilles représentant 30 000 kilos, d'une valeur de 35.000 francs.

LA SOLENZARA

J'ai reçu l'autre jour les confidences d'un touriste, retour de Corse.

J'en suis enchanté. D'abord, parce qu'il me parlait de mon pays, en termes flatteurs excuite parce que je compte un ami de plus. J'ai lieu de m'en réjouir, car au jourd'hui l'amitié est en vacance, comme la morale.

Mais voici de quoi se plaisait à me parler mon aimable sportsmann : « Avec mes camarades du Club Alpin, m'a-t-il dit, nous eûmes l'occasion de traverser un domaine immense : La Solenzara. Il appartient à un homme charmant s'il en fût, M. Charles Visidary. Cet ami de l'agriculture nous parla longuement de son pays qui, cultivé savamment, pourrait donner à l'Etat de considérables revenus ; sans compter, nous disait-il, que la situation économique de l'île serait sensiblement améliorée.

» Pendant ce temps, avec un empressement et une affabilité qui dénotent l'homme du monde, il nous faisait visiter l'immense domaine. Nous y avons vu beaucoup de choses. On dirait une véritable terre d'Egypte qui nous serait de pyramides.

Des vallées, des plaines à perte de vue, mises en culture, charmaient nos yeux ; des forêts qui s'étendaient bien loin, laissaient deviner que dans ce pays fertile se trouvent des richesses inconnues et qu'on pourraient utiliser.

» A plusieurs reprises, continuait mon touriste, nous nous sommes demandé pourquoi l'Etat fait construire une école d'agriculture à Ajaccio, en plaine, ville où les élèves ne respireront que l'atmosphère politique — cela soit dit sans vous blesser, — tandis que facilement il pourrait devenir fermier d'un domaine aussi considérable et aussi approprié aux besoins de la cause, qu'est la Solenzara. Il verserait un fermage qui serait en rapport avec les revenus du domaine.

» L'école serait placée sous un climat charmeur et à l'instar de Grignon et de Montpellier, les professeurs pourraient se livrer à l'étude de l'agriculture, la pratique suivant de près la théorie.

» L'Etat tirerait des revenus du domaine qu'il mettrait en culture — il l'est presque tout entier, — non seulement le prix du fermage, mais de quoi couvrir le budget des professeurs.

» Cette entreprise serait d'autant plus facile qu'au bout du domaine se trouve la ville de Solenzara, appartenant presque en entier à M. Charles Visidary. On s'éviterait les frais de construction d'un établissement, puisqu'on en trouverait un tout construit. Je souhaite pour la Corse, cher Monsieur, qu'une pareille chose arrive.

» Nous sommes enchantés de notre excursion. Nous retournerons dans votre beau pays, sûrs d'y trouver toujours cette sympathie et cette affabilité qui nous a charmé et dont M. Charles Visidary est le type réunissant ces deux excellentes et rares qualités. Il avait mis à notre disposition son beau palais situé tout au bord de la mer, nous étions « chez nous. »

A peine si je eu le temps de remercier mon nouvel ami, qu'il partit aussitôt, me lançant un « au revoir là bas. » Ce là bas, évoqua en moi bien des choses.

PAUL MELLARELLA.

(*Phare du Littoral*).

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Mattei, commissaire spécial adjoint à Nice, a été nommé chevalier du Mérite civil de Bulgarie.

— M. le chef armurier de 1re classe Mignucci, du 94e d'infanterie, passe au 7e de même arme.

— Ont été inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de receveur des postes et télégraphes de bureau simple de 2e classe :

Mme Antonmattei, receveuse à Mont-Saint-Sulpice.

Mme Bastiani, receveuse à Saint-Martin de Crau.

Mme Leoni, receveuse à Chaumes.

M. Mainetti, receveur à Molta.

L'ART DE GUÉRIR LES MALADIES CHRONIQUES par LA MÉDECINE DERMOTHÉRAPIQUE

Tout Paris visite en ce moment le merveilleux Temple de la Santé de la rue de la Pépinière, où sont soignés les milliers et les milliers d'malheureux des maladies guéris et dont l'entrée est absolument libre au public, tous les jours.

La science incomparable du Dermothérapiste électro-végétal assurant désormais, à tous ceux qui souffrent, la vie et la santé, car un traitement rationnel, prescrit par les nombreux médecins de l'Académie Dermothérapique, guérit les maladies de l'estomac, de l'intestin, de cœur et du foie ; la neurasthénie, l'impuissance et toutes les affections nerveuses ; le rhumatisme, la goutte, le diabète, les douleurs, les maladies de la poitrine et des bronches ; l'ataxie, le paralysie, les vices du sang et tous les maladies désespérés en abandonnés.

Dans le but de vulgariser et de propager partout la médecine dermothérapique, le Journal de Médecine française expose la doctrine et les moyens d'action de la souveraine méthode et décrit, avec gravures, le traitement bien des guérisons, appelé le Temple de la Santé. Du reste,

Une distribution gratuite

de cet intéressant journal a lieu tous les jours et les lecteurs qui ne l'ont pas encore reçu doivent le réclamer de suite en écrire à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 19, Rue de la Pépinière, à Paris : Ils recevront aussitôt, sans aucun frais : 1° le *Journal de Médecine Française*, 2° le QUESTIONNAIRE qui leur permettra de signaler leurs souffrances et de recevoir tous les conseils nécessaires à la guérison.

JURISPRUDENCE ÉLECTORALE

COUR DE CASSATION

Sous peine d'irrecevabilité, le pourvoi formé en matière électorale doit être dénoncé à ceux-là mêmes qui — comme, par exemple, un membre de la commission municipale — seraient illégalement intervenus, en appel, devant le juge de paix, dans un sens opposé au demandeur en cassation.

(Ainsi jugé, sur le pourvoi formé contre un jugement du juge de paix de Lamastre du 4 avril 1903).

Après le rejet d'un pourvoi comme non recevable, (dans l'espèce, et s'agissant de matière électorale, pour défaut de dénonciation régulière aux intéressés), le demandeur ne saurait être admis à former, contre la même décision, et au regard des mêmes défendeurs, un second pourvoi.

Celui-ci doit donc, le cas échéant, être, comme le premier, déclaré non recevable. (Règlement du 28 juin 1738, 1re partie, tit. IV, art 30).

(Ainsi jugé, sur le pourvoi de M. Audebon contre un arrêt de la Cour de Rennes du 10 mars 1903).

Etant donné un pourvoi formé contre un jugement qui a maintenu les élections contestées des membres du bureau d'une société de secours mutuels, l'omission de sa dénonciation à quelques-uns des défendeurs entraîne son irrecevabilité vis-à-vis de tous (alors, du moins, que la question soulevée par les griefs du dit pourvoi est la même à l'égard de chacun d'eux).

(Ainsi jugé, sur le pourvoi de M. Graziani contre un jugement du juge de paix de Saint Mamert du 2 mars 1903).

Tout électeur dont le nom figure sur la liste électorale d'une commune a le droit d'y rester inscrit jusqu'à ce qu'il soit prouvé contre lui qu'il n'a plus aucune qualité pour y figurer et sans, d'ailleurs, que son maintien exige, de sa part, aucune manifestation nouvelle de volonté.

... Et le seul fait qu'il serait, en même temps, inscrit comme électeur dans une autre commune ne saurait justifier sa radiation dans la première.

En effet, l'électeur inscrit dans deux communes différentes ne peut être rayé, contre son gré, sur l'une des listes où il a le droit de figurer, que lorsque, par l'exercice du droit électoral dans l'une de ces deux communes, il a manifesté son choix et, par là même, renoncé à son inscription dans l'autre.

(Cassation partielle d'un jugement du juge de paix de Motigna, du 18 février 1903).

1. Un tiers électeur est recevable à intervenir devant le juge de paix sur l'appel d'une décision (de la commission municipale) à laquelle il n'a pas été partie.

2. Doit être cassé le jugement qui, tout en la repoussant implicitement, laisse sans réponse une exception de chose jugée formulée dans les conclusions prises devant le juge de paix.

(Cassation partielle d'un jugement du juge de paix de la Bassée du 23 février 1903).

Chez les Frères

Les cérémonies pour la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle sont ainsi régléos :

Dimanche 17, messes basses à 5, 6, 7, 8 et 9 heures ; à 6 heures, messe de communion générale ; à 10 heures, grand'messe à 3 voix, chantée par l'Union Choral, musique de Gounod ; à 4 heures, vêpres solennelles suivies du salut du Très-Saint Sacrement ; à 7 heures 3/4, chant de l'hymne *Alma*, panégyrique du Saint, *Te Deum*, baiser de la relique.

Indulgence plénière.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre,	9 à 13.50 les 100 k.	
Nouvelles,	16 à 35 fr.	id.
Tomates d'Oran,	40 à 80 fr.	id.
Petits pois,	15 à 40 fr.	id.
Fèves,	10 à 18 fr.	id.
Haricots verts,	50 à 150 fr.	id.
Pommes,	20 à 150 fr.	id.
Cerises,	40 à 100 fr.	id.
Nèfles,	22 à 35 fr.	id.
Fraises ananas,	175 à 250 fr.	id.
Asperges,	0 15 à 2.50 la botte.	
Artichauts,	0 15 à 0 75 la douzaine.	
Citrons,	15 à 28 fr.	le 1000.
Oranges,	35 à 50 fr.	id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 8 50 à 10 fr. les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 8 50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 24 0/0 ; pains 5/6 en vrac, 32 50 ; cassé rangé en caisses de 50 k., 34 50.

Ceintures périodiques

pour Dames, évitant tout retard. Justin, de passage à Bastia, du 2[illegible] mai au 24 inclus à l'Hôtel de France.

Envoi franco contre mandat-poste de 5 francs.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Dans la matinée, l'agent Ricci a mis en état d'arrestation le nommé Bartoldi César, sujet italien, âgé de 17 ans, sous mandat d'arrêt à la suite d'une condamnation par défaut, à cinq ans d'emprisonnement, pour avoir porté des coups de couteau au nommé Julius Fourché, jardinier au château de La Punta.

MARCASSO. — On écrit à la *République* :

Le couvent de Marcasso n'a pas été oublié !...

Hier, 13 du courant, les scellés y ont été apposés.

Les Révérends Pères s'étaient dispersés depuis le 2, jugeant inutile toute résistance et recommandant le calme aux populations qu'ils ne voulaient point, dans la crainte de toute fâcheuse conséquence, voir aux prises avec la force armée, n'ayant pouvant mais dans les conjonctures présentes.

Les adieux ont eu lieu le 26 avril. Ce jour-là, ça été un vrai défilé de tous les habitants des villages environnants, qui a duré du matin au soir.

Cette manifestation a été réellement grandiose, et jamais, on peut le dire, on n'a vu, dans ce délicieux coin de la Balagne, foule plus nombreuse ni plus émue lorsque le Révérend Père Prieur est monté en chaire pour prononcer un discours de circonstance.

Quelque chose qui n'aurait pas été ordonnées à soustraire en ce moment c'eût été ce les fauteurs de tout le mal ne fussent trouvés dans l'assistance ! — F.

Courses de Bastia

Le Comité a l'honneur d'informer le public que lundi 18 courant à 2 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, il sera procédé à l'adjudication des buvettes à installer sur l'Hippodrome, pour la réunion du 24 mai.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 9 à midi, — 13 8 à 7 heures du soir, + 1[illegible] Maxima, + 22 6 Minima, + 13 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. midi, 770 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée N. faible.

Dans l'après-midi, E. modéré.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 1,5 mm.

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. Campocasso, lieutenant au 40e d'infanterie, avec Mlle Honorine Bonnand, de Nîmes.

Décès

M. Henri David, ingénieur civil, a eu la douleur de perdre son dernier-né, âgé de dix-huit mois.

Les nombreux amis que M. David compte dans notre ville ont tenu à lui donner une marque de leurs affectueuses sympathies en accompagnant à la chapelle du Nouveau-Port le cercueil de ce petit ange qui disparaissait sous les bouquets et les couronnes.

Nous offrons à M. et Mme [illegible] David notre part de condoléances.

00236

Au départ

M. le général Mathis, commandant le 15e corps d'armée, est parti par le premier train du matin pour Corte ; de là il se rendra à Ajaccio.

— M. le Premier Président et Mme Collin sont partis pour Nice.

Confrérie de Saint-Pascal

La fête du glorieux Saint-Pascal sera célébrée dimanche 17 mai en l'église paroissiale Saint-Jean.

Messes à partir de 5 heures du matin ; à 4 heures bénédiction du T.-S. Sacrement, suivie du baiser de la vénérable relique du Saint.

Sans gêne

C'est ce dont faisait preuve hier l'italien Bonetti Saladino, restaurateur, rue de l'Opéra, 24.

Il ne trouvait rien de plus naturel que de laver les grès-doubles qu'il devait servir à ses clients à la borne-fontaine de la rue Sampiero.

Mais les agents Stefani et Cesari, survenus, arrêtèrent cette opération tout en lui dressant procès-verbal.

La guérison radicale des hernies

Nous apprenons avec plaisir l'arrivée à Bastia, du célèbre professeur docteur Tacossel père, de Paris, bien connu parmi nous, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, sans bandages ni opérations. Ce savant praticien recevra à Bastia, du 22 mai au 24 inclus, à l'Hôtel de France.

Artillerie

Le maréchal des logis chef mécanicien Champagnac, du 38e régiment d'artillerie, est nommé ouvrier d'état de 2e classe, et classé à la direction de Bastia.

Coups

Le nommé T. P., portefaix, est allé se plaindre au bureau de police, que vendredi soir, vers 6 heures, dans la buvette Champetier, rue de la Gare, le nommé R. L., épicier, avait exercé sur lui des violences sans motif accon. T. P. en a rapporté une contusion à l'œil gauche.

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette Crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la Crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Dané, Boulevard Paoli.

Chirurgien-Dentiste

M. Behrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Liogérieur, à partir de vendredi, 22 mai.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Vin de propriétaire

La Maison Moreau, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Absinthe Cusenier

L'Oxygénée verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Au Port

Le vapeur *Venezia*, capitaine Migone, est arrivé de Livourne avec 4 passagers et marchandises diverses.

— Le yacht anglais *Hawatha*, capitaine Kouse, est arrivé de Menton avec 4 passagers.

— Le brick goélette français *Félix*, capitaine Filippi, est arrivé de Marseille chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur anglais *Springhill*, capitaine Lbodgson, est arrivé de Newcastle, chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Marseille avec 110 passagers et 134 tonnes.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Ichè, est arrivé de Livourne avec 2 passagers.

Objet trouvé

Le jeune Franceschi Paul-Mathieu, âgé de 12 ans, élève à l'école laïque, a trouvé dans la matinée une fourchette en argent portant le n° 110 ; il l'a déposée au bureau de police.

Etat Civil

MARIAGE

Sparapani Otyothe, portefaix, de Fontanbie, et Marantelli Jeanne, ménagère, de Sisteschi.

NAISSANCES

Marinetti Louise. — Alberti Pierre-Ours.

Propriété de Paratojo

Le Maire de la ville de Bastia donne avis que la propriété de Paratojo, (ancienne propriété Stefanini) sera donnée à ferme à celui qui offrira les meilleures garanties et le prix le plus avantageux.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de lapoitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

La Maison
Dcus MATTEI aîné
5 Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia

présente au nombreux clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des soutres soumis par en bottes de 50 k. des marques A. Bonle a. fils et Louis Kunies et du enfants de cuivre

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cubes morceaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, débités à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

Du pétrole américain.

Des sucres turgotines extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De même que les cafés Moka et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des noix de Grenoble très jolies.

Des bien-entendu en pastilles parfumées.

Ainsi que des noix, raisons, avelines et de l'orge de pays pour semence.

Des légumes secs bien assortis.

Lentilles de Provence, désossiette extra, pour semence.

Vesce noire et blanche.

Des bougies « La Brillante » et bougies Fonvalet.

Savon Candeur et Darier de 500 gr.

Le meilleur de ses résultats de vins :

Rubisoire blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

Bourse de Paris

	15 mai.	16 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.90	97.90
— 3 p. 0/0 amortis.	98 25	98.30

Dépêche Télégraphique Spéciale du Nuit

Inspection de la Gendarmerie
de la Corse

Le général Quincy, inspecteur général de la 15e légion ter de gendarmerie, suivra l'itinéraire ci-après :

17, 18, 19 mai, en route.
20 à Corte.
22 à Ghisoni.
23 à Vico.
25 à Bonifacio.
26 à Sartene.
27 et 28 à Ajaccio et Sainte-Marie-Siché.
29 à Piedicroce.
30 à Calvi.
2, 3 et 4 juin, à Bastia et Vescovato.

La Délégation des Pêcheurs A PARIS

La délégation bastiaise

On télégraphie de Marseille :

La délégation des pêcheurs, dont fait partie le patron Guastella, président du syndicat de Bastie, est partie pour Paris, afin d'obtenir du ministre de la marine la suppression complète des engins traînants.

LE VOYAGE EN FRANCE du Roi d'Italie

L'*Echo de Paris* annonce que le roi d'Italie arrivera avec l'escadre italienne, à Marseille, le 12 juillet. Il sera salué, à son arrivée dans ce port, par l'escadre de la Méditerranée.

Le roi d'Italie sera à Paris le 13 juillet et y restera jusqu'au vendredi 17, jour de son départ pour Londres.

Victor-Emmanuel III assistera à la grande revue navale de Spithead.

De Londres le roi d'Italie se rendra à Lisbonne.

SÉNAT

La reprise des travaux

A la rentrée, le Sénat aura à statuer immédiatement sur les demandes d'autorisation des Pères Blancs, des missions africaines de Lyon, des trappistes, des cisterciens de l'Immaculée-Conception et des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, pour lesquels le gouvernement conclut favorablement, et sur celle des Salésiens de Don Bosco qu'il propose, au contraire, de rejeter.

D'autre part, le Sénat devra statuer sur les deux projets de loi tendant, l'un à modifier la loi des associations, en ce qui concerne la compétence du tribunal qui a ordonné la liquidation ; l'autre à modifier la loi de 1883, relative à la construction d'offices des maisons d'écoles.

Le premier de ces projets a déjà été examiné par la commission sénatoriale, et modifié assez profondément. Mais M. de Saint-Germain, rapporteur, n'a pas déposé encore son rapport ; il s'entendra très prochainement avec le Garde des Sceaux sur le texte à soumettre au Sénat, et si ce texte est adopté, le projet devra retourner au Palais Bourbon.

Quant au projet sur les écoles, il a été renvoyé à une commission spéciale qui sera seulement nommée à la rentrée et devra, en outre, être soumis, pour avis, à la commission des finances.

M. Pelletan
a Brest

Le ministre de la marine a assisté, hier soir, au punch d'honneur qui lui était offert par les ouvriers du port.

M. Camille Pelletan a consacré la matinée à visiter les grands travaux en cours à Brest et aux environs.

A 4 heures du soir, il a assisté à un vin d'honneur qui lui était offert par les agents des corps techniques de la marine.

M. Pelletan présida, ce soir le banquet qui lui est offert par le personnel des commis de gestion et d'exécution des services administratifs de la marine.

Le Général André dans les Alpes-Maritimes

Le ministre de la guerre a quitté Nice aujourd'hui pour rentrer à Paris.

Avant de partir, le ministre est allé déposer une couronne sur la tombe de Gambetta et a salué sa mémoire au nom du gouvernement de la République.

Le ministre a visité ensuite la tombe de la sœur de Marceau, le monument des mobiles morts en 1870, et la tombe de la famille Garibaldi.

Dans ce voyage à la frontière, le ministre s'est rendu compte de la question du chemin de fer de Nice à Coni, avec embranchement sur Lucéran, et de l'embranchement réclamé par les Italiens sur Vintimille.

Le Congrès des Allumettiers

Le congrès de la corporation des allumettiers a été tenu, dans l'après-midi, à la Bourse du Travail, à Paris.

L'assemblée a adopté un ordre du jour protestant énergiquement contre la mesure administrative devant avoir son application effective le 4 juin, et demandant au ministre des finances de rapporter la circulaire dont les conséquences peuvent être incalculables.

Les membres du congrès ont ensuite réglé les conditions générales et particulières du travail dans les manufactures d'allumettes.

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE de Nancy

Bulignet a été interrogé de nouveau, aujourd'hui, par le juge d'instruction.

Après avoir nié énergiquement tous les faits qui lui sont reprochés, Bulignet est entré dans la voie des aveux et a déclaré qu'il était en relations avec les autorités allemandes de Strasbourg.

Bulignet était établi depuis un an environ à Nancy, où il se livrait au commerce des cafés.

Avant son arrivée à Nancy, Bulignet résidait à Reims ; il a appartenu à l'administration des postes de Paris. Il fut révoqué de son emploi en 1890, à la suite de la disparition d'un sac de dépêches. Les agissements de Bulignet et les déplacements répétés de sa femme avait éveillé l'attention de la police, qui le soupçonnait de racoler des agents pour le compte de l'Allemagne.

Une surveillance organisée par les soins de la direction de la Sûreté générale aurait confirmé ces soupçons et permis de s'assurer que Bulignet livrait des documents sur la nature et l'importance desquels on n'est pas encore fixé d'une manière précise.

Le parquet ayant été informé des résultats de l'enquête faite par le commissaire spécial de la Sûreté générale, ordonna l'arrestation immédiate de Bulignet et délivra en même temps un mandat d'amener contre sa femme, partie la veille de Nancy pour Lyon.

Les Morts du Jour

Mme Sybil Sanderson

Mme Sybil Sanderson, la grande cantatrice, est décédée ce matin.

Née à San Francisco, elle fit ses études musicales à Paris avec Gounod, Massenet, Mme Marchesi, etc.

Sybil Sanderson débuta à l'Opéra-Comique dans *Esclarmonde*, qu'elle créa en 1889 ; chanta ensuite *Manon* ; créa *Pêgrine* en 1893, puis elle entra à l'Opéra, où elle créa *Thaïs*, puis chanta *Roméo et Juliette*.

A COPENHAGUE

La Santé de Henri Ibsen

Une dépêche de Copenhague dit que le grand poète Henri Ibsen est à toute extrémité.

Né à Skien, le 20 mars 1828, il entra d'abord dans une pharmacie qu'il abandonna pour se livrer à la littérature.

Après avoir publié un drame en trois actes, il entra à l'université, où il fonda un journal littéraire.

Directeur du théâtre de Bergen, puis à celui de Christiania, il y fit jouer quelques-unes de ses pièces dont le succès fut complet.

Henri Ibsen est l'auteur d'un très grand nombre d'ouvrages fort intéressants.

EN ITALIE

Victor-Emmanuel à bord d'un croiseur français

Le roi d'Italie a visité ce matin le croiseur *Dupuy-Trouin*, vaisseau-école d'application des aspirants de la marine française.

Victor-Emmanuel III a été reçu à bord du navire avec tous les honneurs qui lui étaient dûs.

Après avoir passé l'inspection des Aspirants qui étaient tous réunis sur le pont, le commandant a fait visiter le navire à Sa Majesté qui s'est intéressé à de nombreux détails.

En se retirant, Victor-Emmanuel III a chaudement félicité le commandant.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Avogari de Gentile et Pierrac Alessandrini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. FERNAND AVOGARI DE GENTILE
Juge au Tribunal de Perpignan

décédé le 13 mai 1903, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu lundi, 18 courant, à 1 heure du relevée.

On se réunira à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, au Nouveau Port.

Les obsèques auront lieu à Nonza.

Bandages herniaires

sans ressorts, de Paris, se portant jour et nuit, sans gêne ni fatigue. Tacossel fils, de passage à Bastia, du 22 mai au 24 inclus, à l'Hôtel de France.

Villégiature

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, une petite villa dont trois au rez-de-chaussée, meublée si on le désire, dépendant d'une villa située à Reglano (Cap Corse), avec ou sans meubles, eau, réservoir, verger, etc. Excellente exposition. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

Antoine Lenzi et Cie

Trattoria e Fiaschetteria Toscana

Rue Fratelloni et Boulevard de Tage

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

A louer présentement

Deux appartements composés de 8 pièces situés aux 1er et 3e étages de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, dont un donnant sur le boulevard Paoli, et l'autre sur la Place

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 23 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 4.00 — franco : 4.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIETE
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérants,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. SOLLA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 7

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Directeur
2, rue des Filles-St-Thomas, PARIS

Le massage

Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont eu des attaques, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.

On a vu des maladies disparaître sous le massage et résister à des bains renommés.

Mme DOMICHELLI,
35, rue de l'Opéra, 3e étage.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX CRISP ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES OU TOMBENT-ILS ?
NE LES COUPEZ PAS
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modèles. Résultats incroyables. Vente toujours croissante.
Envoi sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON-DUVERGER-CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS
ALAMBICS DEROY
DEROY FILS AINÉS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-l'Archevêque et La-Charge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 21

SYPHILIS

VIN FÉBRIFUGE
MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI 18 et MARDI 19 MAI 1903 — N° 123

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00237

BIBLIOTECA MUNICIPALE BASTIA 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Venance mar.
Soleil : (heure ordinaire)
Lever, 4 h. 08 m. — Coucher, 6 h. 49 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart., le 19
Fête de demain : *Hospitien.*

18 Mai

Incident déplorable

Il entre toujours un peu d'égoïsme dans l'intérêt que nous prenons aux malheurs d'autrui. Ce qui motive l'émotion soulevée par la déplorable aventure survenue à M. Forissier et à ses parentes, c'est d'abord l'affaire en soi. Mais aussi, c'est le sentiment qu'une aventure semblable pourrait, dans les mêmes conditions — c'est-à-dire en pleine rue et à propos de rien — arriver à nos femmes, à nos sœurs et à nos filles. C'est ce qui explique que ce genre d'arbitraire soit, de tous, celui qui inquiète et irrite le plus l'opinion.

D'une façon générale, en effet, nous ne prêtons pas grande attention aux bévues de la justice et de la police. Nous nous disons dans la plupart des cas, qu'elles ne sauraient nous atteindre, et nous laissons les intéressés se débrouiller tout seuls. C'est ainsi que nous nous gardons bien d'intervenir en faveur de tant de pauvres diables qui, chaque jour, sont arrêtés par erreur pour des crimes et des délits qu'ils n'ont pas commis, et qu'on relâche après quinze ou vingt jours de préventive, sans même s'excuser du dommage qu'on leur a causé. L'autre jour, à propos du crime de la rue Chaligrin, un commissaire de police s'est transporté, dès l'aube, dans un hôtel garni, pour y cueillir, au sant du lit, un « homme blond », qui était soupçonné d'avoir fait le coup.

Les soupçons retombaient sur fort peu de chose. L'hôtelier avait trouvé que son client de passage n'avait pas très bonne mine. Peut être n'avait-il pas donné un pourboire suffisant au garçon. Il faut ajouter que le client avait passé la nuit avec une femme, et qu'il était grand et blond, comme l'assassin de Berthe de Brienne, et comme bien d'autres gens qui n'ont jamais assassiné personne. Sur ces vagues indications le patron de l'hôtel avait couru chercher la police, et le commissaire s'était transporté sur les lieux. Il s'est trouvé que l'infortuné client, quoique grand et quoique blond, était parfaitement innocent. C'était un très honorable scul pteur qui a pu facilement établir son identité, mais s'il n'avait pas eu sur lui les pièces nécessaires, on l'aurait probablement emmené au poste et il n'en serait sorti qu'après toutes sortes d'ennuis.

Ces aventures sont assurément désagréables, mais elles ne nous impressionnent guère parce que nous ne nous y croyons pas exposés. Elles se passent généralement dans d'autres milieux que les nôtres, et nous avons tous la fatuité de croire que personne ne pourrait se tromper à notre bonne mine. Il faut dire aussi que, dans ces sortes d'accidents, il y a toujours un peu de la faute des victimes. Il est certain, par exemple, que ce brave sculpteur n'aurait éprouvé aucune mésaventure s'il avait passé tranquillement la nuit chez lui au lieu de courir les hôtels garnis en galante compagnie. On peut, à la rigueur, lui appliquer le traditionnel et égoïste : « Fallait pas qu'il y aille ! »

Mais quand les désagréments vous viennent par le seul fait que vous traversez la rue, c'est, tout de suite, une autre affaire. Et c'est pourquoi chacun ouvre les yeux et dresse l'oreille, immédiatement intéressé par un cas qui, sauf votre respect, nous pend au nez à chaque pas que nous faisons dans Paris. Je ne reviendrai pas sur l'aventure de mlle Forissier et Maugard. Elle a fait assez de bruit pour que tout le monde la connaisse ; et si elle a tant ému l'opinion, c'est beaucoup moins à cause des explications extraordinaires qui en ont été données par la police. Ces erreurs-là, en effet, ne sont malheureusement que trop fréquentes, et l'on n'ose pas espérer que ce le-ci sera la dernière. Mais ce qui est tout à fait prodigieux, et ce qui, pour le beau renom de notre pauvre administration française, ne devrait plus jamais se renouveler, c'est l'explication parfaitement idiote et la fable absolument ridicule que les deux agents incriminés ont eu l'impudence de vouloir imposer à l'opinion et à leurs chefs.

Jamais on n'imagina un mensonge aussi imbécile. A en croire ces gens, M. Forissier aurait pris, en présence de sa fiancée et de sa sœur, la défense de deux filles publiques que l'on connaissait au poste. Il choisissait vraiment bien son moment ! Mais il y a mieux. C'est sans doute aussi pour faire pièce à la police, que les deux jeunes filles ont déclaré que les agents les avaient prises par le bras, bousculées et maltraitées. Elles ont même déchiré leurs robes afin de corser un peu la mise en scène. Comme c'était vraisemblable ! L'invention était si saugrenue, qu'elle a soulevé sur l'heure un rire général, mêlé, il est vrai, de quelque dégoût. Tout cela, comme on dit vulgairement, pouit le mensonge à plein nez. Et personne, dans l'opinion ni dans la presse, ne s'y est trompé un seul instant.

Comment, seul on à peu près seul dans Paris, le préfet de police a-t il pu s'y tromper ? C'est là le point vraiment curieux de cette histoire M. Lépine est un Parisien, et ses adversaires eux-mêmes — dont cette aventure n'a évidemment pas diminué le nombre — sont forcés de reconnaître que c'est un fort bonnête et galant homme. Comment donc, je le répète, a-t-il pu donner, tête baissée, dans une aussi grossière et aussi sotte invention ? Il y a, ce n'est pas douteux, un état d'esprit qui n'est pas celui de tel ou tel administrateur, mais qui est celui de l'administration tout entière. La première idée du préfet a été de couvrir ses agents, ce qui est un sentiment très naturel et très respectable, à la condition, bien entendu, que les agents méritent d'être couverts. Il n'y a rien de plus honorable, pour un chef, que de prendre fait et cause pour ses subordonnés et de se faire même briser, s'il le faut, quand il s'agit de les défendre, mais, encore une fois, à la condition expresse qu'ils soient dignes d'être défendus. Et pour cela, il ne faut par partir de l'idée très arrêtée que les agents sont toujours dignes d'être défendus.

Avec un tel point de départ, on en arrive à accepter toutes leurs paroles pour paroles d'évangile. Et, fatalement, on n'ajoute aucune foi à ceux qui les contredisent. On ne va pas jusqu'à les traiter de menteurs, mais, avant tout examen, on considère qu'ils se sont trompés. Il n'y a que les agents qui ne se trompent jamais. Il n'y a que leur parole qui compte; celle des autres n'a aucune valeur. Et c'est ainsi qu'en cette affaire on assistait à ce spectacle vraiment para loxal : le témoignage de deux filles publiques, par cela seul qu'il corroborait les dires des agents, était considéré comme absolument probant, alors qu'on ne tenait aucun compte des affirmations d'un homme absolument honorable et de deux jeunes filles irréprochables !

Il a fallu, pour que la préfecture de police ouvrit les yeux, qu'une des deux pauvres « pierreuses » ainsi suborn ées mangeât, comme on dit, le morceau. Cette malheureuse, toute fière d'avoir rendu service à un agent des mœurs, à un de ces terribles hommes dont elle et ses compagnes dépendent à chaque heure du jour et de la nuit, n'a pas pu contenir sa joie. Elle a fait des confidences à une amie : « J'ai menti comme on me l'avait ordonné, a-t-elle dit. Si, après cela, on ne m'en est pas reconnaissant ! » Paroles imprudentes après lesquelles il était bien difficile de garder le moindre doute. Mais que serait-il arrivé si cette fille n'avait pas bavardé, si elle s'était obstinément cantonnée dans la version stupide des agents ? Cette version aurait eu force de loi. Songez qu'on lui avait déjà donné l'estampille officielle !

Il faut ajouter que, dès qu'il a reconnu son erreur, M. Lépine a fait immédiatement justice. Mais n'est-ce pas déjà trop que sa bonne foi indiscutable ait pu être à ce point surprise et par qui ? Par deux des agents les plus anciens et, à ce qu'il paraît, les mieux notés de la Préfecture ! Comment ne pas faire la réflexion que lundi, hier soir, un de nos confrères et ne pas se demander ce que peut bien être ce personnel où « les meilleurs » se laissent aller à d'aussi odieux procédés et à d'aussi abominables mensonges ! C'est là ce qui fait la gravité de cet incident déjà si regrettable en soi. Et c'est sur ce point que doit se porter toute l'attention et toute la sévérité vigilante de M. le préfet de police. Il n'est pas mauvais à ce point de vue qu'il ait été personnellement trompé. C'est encore un des effets de notre nature humaine de n'avoir aucun ménagement pour les gens qui ont failli nous entraîner dans leur propre faute.

L'aventure, si fâcheuse pour les très honorables personnes qui en ont pâti, pourra donc être profitable à tout le monde. Et en dehors des sanctions particulières qui s'imposent et que la Justice est en train d'établir, il en est une d'ordre plus général qui s'ensuivra, nous l'espérons. C'est que désormais, dans toutes les branches un peu vermoulues de notre administration, on voudra bien ne pas tenir les agents, qu'ils soient assermentés ou non, pour des oracles absolument infaillibles. La vérité ne parle pas toujours par leur bouche. Et, en bien des cas, leurs affirmations demandent à être contrôlées comme celles des simples mortels. La plupart du temps, ce ne sont pas les institutions qui sont mauvaises: c'est le personnel qui n'est pas bon. Il est possible qu'il faille une police plus spécialement affectée à certaines surveillances, mais la première des choses est d'être bien sûr de la moralité, de la probité de ceux qui la composent et qui, parce qu'ils font partie du service des mœurs, ne doivent pas être eux-mêmes exempts de bonnes mœurs...

EMMANUEL ARÈNE.

(*Eclair*).

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Massiani, lieutenant de réserve au 9e régiment de hussards, passe à l'escadron territorial de cavalerie légère de la 1re région.

— M. Peri, capitaine au 99e de ligne, passe au 61e de ligne.

— M. Louis Jean-André a été nommé gardien de la paix stagiaire à Paris.

— M. Antomarchi a été nommé huissier près le tribunal de première instance de Marseille.

— M. Viala, inspecteur des postes et télégraphes à Ajaccio, est désigné pour le service de l'exploitation électrique, à Marseille.

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

VI

— Ce que vous êtes ! reprit M. Chevasse en enflant sa voix, un paresseux, un étourdi, un mauvais sujet, un être indigne de mes bontés, indigne d'un nom qu'il porte. Ne répliquez pas. Sans que vous vous en doutiez, j'ai pris des renseignements à l'école de droit. Je sais que vous avez perdu cinq inscriptions, je sais que, vous n'avez point passé d'examen, je sais que vous avez encore des dettes malgré tout ce que j'ai déjà payé l'an dernier. Et vous croyez que je tolérerai cela ? Non, Monsieur.

— Mon père, dit Prosper d'un ton patelin, je n'ai jamais été mes torts ; je sais qu'ils sont nombreux, mais je vous promets de mieux me conduire à l'avenir.

— Combien de fois ne m'avez vous pas fait ce beau serment ?

— Cette fois je le tiendrai, je vous le jure ; quant à l'argent que vous avez payé pour moi, vous pourrez le retenir l'an prochain, quand vous arrêterez vos comptes de tutelle.

— Mes comptes de tutelle ! s'écria M. Chevasse avec indignation ; vous osez me demander mes comptes de tutelle ! Je vous les rendrai, Monsieur, je vous les rendrai fidèlement ; mais en attendant, vous aurez la bonté de vous conformer à mes ordres. Au lieu de loger dans un hôtel garni, comme vous l'avez fait depuis deux ans, vous allez entrer dans une pension où je vous ai retenu une place et où votre conduite sera l'objet d'une surveillance...

— Moi, en pension ! glapit Prosper, qui se leva d'un transport de colère ; j'aime mieux m'engager pour l'Algérie ! j'aime mieux me jeter dans la Seine.

— Voici l'adresse de votre pension, dit froidement le député en présentant à son fils une carte qu'il avait tirée de la poche de son gilet.

L'étudiant prit la carte, et, sans la lire, la jeta au feu.

A ce trait de révolte, M. Chevasse se leva à son tour et déploya sa longue taille dans toute sa perpendicularité.

— Sortez ! s'écria-t-il du ton de Jupiter tonnant.

— Merci, répondit le fils insoumis.

Il sortit de la chambre sans regarder son père, ferma la porte avec fracas, et, lorsqu'il fut dans le vestibule, on l'entendit entonner d'une voix éclatante :

Plutôt la mort que l'esclavage,
C'est la devise des Français.

M. Chevasse, dont cette scène avait troublé la gravité, se rasoit sur son fauteuil et demeura un instant plongé dans des réflexions chagrines. Tout en gardant l'attitude silencieuse que semblait commander la discrétion, Dornier l'observait en dessous, et, pour qui eût eu la pénétrer, sa physionomie disait : S'ils pouvaient se brouiller une bonne fois, la dot de mademoiselle Henriette n'en serait peut-être que plus ronde.

— Dornier, faites-moi le plaisir de courir après cet étourdi, dit au bout de quelques secondes le père de Prosper, mollissant déjà dans sa colère ; il a une si mauvaise tête que je crains qu'il ne fasse quelque sottise.

Quoique ce message de conciliation convînt peu à Dornier, qui, ainsi que nous venons de le dire, espérait profiter de la discorde pour s'introduire dans la famille de son patron, il n'osa refuser le service qui lui était demandé. Quelques minutes plus tard, il avait rejoint l'étudiant à une cinquantaine de pas de l'hôtel Mirabeau.

VII

Après avoir rejoint Prosper, André Dornier, remplissant la mission qu'il venait de recevoir, lui proposa de remonter près du député.

— Retourner vers ce despote ! s'écria l'étudiant indiscipliné ; non pardieu ! j'ai assez comme ça de nos quatre cents sous de rente. J'aime mieux aller me promener sur les boulevards ; venez-vous avec moi ?

Dornier prit le bras de l'élève en droit, et tous deux descendirent la rue de la Paix.

— Est-il prodigieux, mon père ! continua Prosper : c'est depuis qu'il est député que lui viennent ces idées laborieuses. En pension ! pourquoi pas le fouet ? Ce qui l'a mis fort en colère, c'est que je vous ai demandé cette part de feuilleton, il a tou jours sur le cœur mon article du Parisien. Eh bien ! j'y tiens à ce feuilleton, et surtout à mes entrées aux théâtres. C'est vous qui serez rédacteur en chef, n'est-ce pas ?

— Probablement.

— Alors je regarde l'affaire comme conclue.

— Cependant, si votre père s'y oppose, il me sera bien difficile...

— Bah ! mon père ! il ne voit que par vos yeux. Maintenant n'est votre affaire, je ne m'en mêle plus. Changeons de propos. Avez-vous fait entendre raison à mes créanciers ?

— J'ai fait de mon mieux, mais ce sont des vautours difficiles à apprivoiser.

— Des vautours ! dites des requins ! Mon tailleur ?...

— Consent à réduire de cent cinquante francs son mémoire, qui reste donc fixé à sept cents ; mais il veut être payé dans un mois.

— Et le maître de l'hôtel où je logeais ?

— Il prétend que ce qu'il a trouvé dans la malle qu'il a retenue en gage ne vaut pas trente francs.

— Je la lui laisse pour quinze. Et il veut aussi être payé ?

— Avant quinze jours ; c'est là tout le délai que j'ai pu obtenir. Depuis qu'il sait que votre père est député, il est intraitable. Votre portier réclame aussi une trentaine de francs.

— Au diable ! Allons, je vois que, tout compris, mon passif doit s'élever à deux mille francs.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER
Manufacture des Ménières

Anniversaires des Corses

18 mai 1795. — Le Parlement Anglo-Corse décrète que ceux qui s'étaient retirés en France seraient punis de mort, s'ils retournaient en Corse sans la permission du roi d'Angleterre, et que leurs biens étaient confisqués.

... mai 1611. — Gênes refuse aux Corses la permission de planter des céréales, des oliviers, de la vigne, des châtaigniers et autres arbres fruitiers dans les terrains incultes. Cette autorisation qui eut amélioré le sort des insulaires, elle la leur refusa peut-être pour ne pas voir ses sujets Corses devenir riches !

Gênes.... Gehenne!

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 mai à 8 h. 1/2

1. Marche-Lorraine,	Ganne.
2. Guillaume-Tell,	Rossini.
3. Divertissement en sol,	Carle.
4. L'Africaine,	Meyerbeer
5. Bouquet de Valses,	Boué.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Retraite aux flambeaux

Itinéraire du mardi 19 Mai

Rue du Nouveau Port, Avenue Carnot, Rue de l'Opéra, Rue Salvator Viale, Boulevard Paoli, Rue Miot, Place Saint-Nicolas, Cours Sébastiani, rentrée.

Nouvelles Maritimes

M. Ottavj Simon, commis de 3e classe des directions des travaux de la marine à Brest, est promu au grade de commis de 2e classe.

— M. C.-D. Lucca, commis de 3e classe des comptables des matières à Toulon, est promu au grade de commis de 1re classe.

— M. A.-V. Andreani, commis de 4e classe des comptables des matières à Toulon, est promu au grade de commis de 3e classe.

— MM. Bartolini Dominique-Marie et Santoni Marius Baptistin, quartiers-maîtres armuriers, sont promus au grade de second-maître.

Bulletin Financier

Paris, le 14 mai 1893.

La tendance avait ferme jusqu'à la réponse des primes, s'est alourdie ensuite et la clôture se fait généralement au-dessous des prix de la veille. La Rente Française a reculé à 96.40. Les Fonds Etrangers subissent également des réalisations. Par contre les Sociétés de Crédit se maintiennent à de bonnes limites de fermeté.

En Banque, l'Obligation Grenada 6 0/0 est à 373. Les Messageries Françaises de Madagascar s'échangent à 85, les Manganèses de Porto-Rico à 228. La Gold Run reste ferme à 19.50 le Lucrum Grey Rock à 91, et Kolumbo à 34.25. Les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques s'inscrivent à 143 ; vers le 15 juin aura lieu l'assemblée chargée de régulariser la fusion impatiemment attendue avec la Société Diesel.

Le succès de l'emprunt du Transvaal donne une nouvelle activité à Londres, notamment aux Consolidés mais encore aux valeurs industrielles et de charbonnages. On remarque, à ce propos, du gros achats sur les actions Cie d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton.

Chemins Français calmes.

LE COLONEL DRUDE

M. Drude Antoine-Marius-Benoît est né le 27 mai 1853 à Condé-sur-l'Escaut (Nord); son père était alors capitaine au 16e de ligne, en garnison dans cette ville; il est le frère cadet de M. Drude Ch.-F.-J.-C., lieutenant-colonel d'infanterie de marine, chevalier de la Légion d'honneur.

Elève, 7 novembre 1872, et caporal, 3 avril 1874, à l'Ecole spéciale militaire, M. Drude fut nommé sous-lieutenant au 58e régiment d'infanterie le 1er octobre 1874. En 1876, il suivit les cours de l'Ecole de tir de la Valbonne où il obtint le n° 23 sur 116 ; en 1877 et 1878, il travailla à la carte d'état-major et obtint trois lettres d'éloges du ministre de la guerre (7 juin 1877, 28 février 1878 et 10 avril 1879), ainsi qu'une citation au *Journal militaire officiel* pour le zèle dont il fit preuve dans l'exécution de ce travail ; enfin, en 1879, il suivit les cours de l'Ecole normale de gymnastique de Joinville-le-Pont où il fut classé le septième sur 55. C'est au titre du 58e d'infanterie qu'on le nomma lieutenant le 25 novembre 1881 et capitaine le 12 février 1886. Il fut détaché à l'Ecole normale de tir du camp de Châlons en 1886 et obtint aux examens de sortie une mention honorable avec citation au *Bulletin officiel*.

Le 2 novembre 1888, le capitaine Drude fut affecté au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique ; il s'embarqua pour l'Algérie le 4 décembre suivant et pour le Tonkin le 1er avril 1890. Il resta au Extrême-Orient jusqu'au mois d'octobre 1890 et assista aux combats de Van-Lang (3 juin 1889), Bang-Kaé (27 février 1890), il fut détaché du 3e bataillon pour faire le service au 2e, du 31 janvier au 24 juillet 1890.

Rentré en Algérie le 30 octobre 1890, M. Drude servit au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique et passa au 1er régiment étranger le 14 janvier 1892. C'est au titre de ce régiment qu'on lui donna la Légion d'honneur, par décret du 9 juillet 1892. Le mois suivant, il s'embarqua pour le Dahomey et prit part aux combats de Dogba (19 septembre), de Poguessa (4 octobre), d'Adegon (6), où il reçut un coup de feu qui ne lui fit, heureusement, qu'une contusion au flanc droit. Il continua à commander sa compagnie et combattit de nouveau à Oumbosémédi (13 octobre), à Akpa (14), aux sources du Koto (15), à Akpa, pour la seconde fois (20, 21, 26), et à Ouakou les 2 et 3 novembre pour entrer à Cana le 6. Promu chef de bataillon au titre du 139e d'infanterie à la suite des opérations (décret du 21 novembre 1892), M. Drude rentra en France le 11 mai 1893. Mais le 31 juillet suivant, il fut mis à la disposition du général commandant le corps expéditionnaire du Dahomey. Il se remarqua le 10 août, resta au Dahomey jusqu'au mois de mars 1894 et se rendit en Algérie pour servir au 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Il fit partie d'une colonne dans la région saharienne du 17 novembre au 12 décembre 1898.

Lieutenant-colonel le 4 novembre 1899 et affecté au 1er régiment de zouaves, M. Drude fut nommé, peu de temps après, commandant militaire de Gabès; il rejoignit son nouveau poste en Tunisie le 24 novembre.

De Gabès, M. Drude alla en Chine (20 août 1900); affecté à la colonne du général Bailloud (Tien-Tsin), il commanda un groupe composé d'un bataillon de zouaves d'un escadron de chasseurs et d'une section de montagne.

Ce fut ce groupe qui enleva Paoting-Fou. Il prit part ensuite à toutes les opérations du général Bailloud dans le Petchili et contre la Grande-Muraille.

Rentré dans la métropole le 12 septembre 1901, M. le lieutenant-colonel Drude reçut la rosette d'officier de la Légion d'honneur, au titre de la Chine, par décret du 17 du même mois ; il occupa ensuite un emploi de son grade au 86e d'infanterie. Par décret du 9 avril 1903, il vient d'être promu colonel du 163e régiment d'infanterie.

M. le colonel Drude est titulaire des médailles commémoratives des expéditions du Tonkin, du Dahomey et de Chine. Il porte les palmes académiques depuis le mois de juillet 1900 (arrêté du 10) et a reçu les décorations d'officier du Dragon de l'Annam, de chevalier du Cambodge, de commandeur du Nichan Iftikhar de Tunis, d'officier du Soleil levant du Japon, de commandeur de l'Etoile noire du Bénin.

(*France Militaire*).

Monseigneur Olivieri

Une triste et lugubre nouvelle éclatait dimanche soir à Bastia comme un coup de foudre, provoquant d'abord un douloureux étonnement, inspirant ensuite au cœur de tous une profonde consternation. Sa Grandeur Monseigneur Louis Olivieri, le Chef vénéré de notre diocèse, venait de succomber en quelques heures aux atteintes d'un mal impitoyable.

D'autres plumes plus autorisées que la nôtre diront, sans doute, quelle fut cette vie si bien remplie, féconde entre toutes, et consacrée, avec un infatigable dévouement, au service de l'Eglise.

Déjà, au seuil de son existence sacerdotale, alors qu'il exerçait ses premiers pas dans le Ministère paroissial, ses aptitudes aussi riches que variées, son étonnante activité, le tant avec lequel il maniait les affaires les plus difficiles, attirèrent l'attention de Mgr Casanelli d'Istria, ce grand connaisseur d'hommes, qui n'hésita pas à lui confier l'administration de l'importante paroisse de Saint Roch d'Ajaccio.

Ce que l'abbé Olivieri fit dans ce vaste champ ouvert à son zèle de trente ans, les pierres elles-mêmes le proclament avec une suprême éloquence ; plusieurs industries pour l'instruction d'une classe que sa profession retenait loin de l'église, et qui était la plus considérable de la paroisse, cérémonies religieuses rehaussées par des fêtes musicales qui attiraient les artistes les plus délicats ; les sacrements remis en honneur ; les premières communions montées avec tout l'éclat que mérite ce grand acte de la vie chrétienne ; les divers éléments de la paroisse groupés en confréries ; tout cela fonctionnait admirablement sous l'habile et intelligente direction du jeune curé.

Mais cette paroisse, si bien organisée, se trouvait à l'étroit dans le vieil oratoire de Saint-Roch qui lui servait d'église. Le chanoine Olivieri conçoit le projet de construction d'une église paroissiale, s'attèle à cette œuvre immense mais digne de lui et l'achève, au prix d'efforts qui eussent découragé une nature moins vaillante que la sienne.

Le gouvernement lui-même l'en récompensait, en le décorant de la croix de la Légion d'honneur.

Dès ce moment, on pouvait pressentir que M. Olivieri était prédestiné à de plus hautes dignités. Et de fait, le siège d'Ajaccio n'était pas plus tôt vacant par la mort de Mgr de La Foata, de vénérée mémoire, qu'il était appelé à lui succéder.

Tous ceux que ne laisse pas indifférents la marche de nos affaires religieuses, qui passionnent si vivement notre société actuelle, savent tout ce que le nouvel évêque d'Ajaccio a eu à souffrir, depuis son élévation à l'épiscopat. Cet enfant du peuple, issu d'une famille profondément religieuse, mais franchement démocratique et républicaine, qui n'a dû sa fortune qu'à son travail et à son mérite, n'a pas été précisément l'enfant gâté de la République. Seul, parmi tous les évêques de France, il n'a pu obtenir la nomination de ses grands vicaires ; de sorte que, pendant près de trois ans, il a été seul à supporter le poids de l'administration de son vaste diocèse. Les journées ne lui suffisant pas pour accomplir une tâche déjà lourde à deux autres collaborateurs, il y consacre une partie de ses nuits.

Mais il ne suffit pas d'administrer de loin ; divers besoins sollicitent sa présence sur place. La plupart des paroisses de l'île n'ont pas reçu de visite pastorale depuis dix-huit ou vingt ans. Mgr Olivieri, en pasteur vigilant et plein de sollicitude pour son troupeau, commence ces tournées pastorales qui, malgré le caractère de simplicité qu'il s'étudie à leur donner, deviennent de véritables marches triomphales, et, en moins de trois ans, visite plus de trois cents paroisses.

Malheureusement les forces humaines ont des limites qu'on ne franchit pas impunément ; celles de Mgr Olivieri se sont brisées au cours de sa visite pastorale dans le Cap, en dépit de son indomptable énergie.

Est-ce parce que ces fatigues physiques sont venus s'ajouter les soucis de l'heure présente et l'appréhension des menaces qui grondent à l'horizon de la France religieuse ? Il est permis de le conjecturer. Nous savons cependant que si l'orage avait crevé sur lui, notre évêque eût été de taille à lui tenir tête.

La remarquable lettre qu'il adressait naguère au Président du Conseil, et qui a soulevé l'admiration et les éloges de la presse catholique du continent, est un véritable monument de fermeté épiscopale. Elle aura été le Chant du Cygne, ou le dernier coup de feu du soldat qui, frappé au cœur, s'affaisse sur la brèche.

La mort de Mgr Olivieri est, en effet, la mort d'un brave ; à bout de forces, il s'est arrêté. Et alors, muni des sacrements des mourants, il s'est endormi de l'éternel sommeil dans les bras de son frère, M. le chanoine Olivieri et de M. l'archiprêtre de Saint-Jean, avec les sentiments d'une édifiante piété et en laissant aux assistants émus l'impression et l'exemple d'une sainte mort.

Mgr Olivieri a été revêtu de ses habits épiscopaux et placé sur un lit, dans le salon du presbytère transformé en chapelle ardente. Plusieurs membres du clergé et des congrégations se tenaient constamment en prières au pied du lit.

Pendant toute la matinée les fidèles sont venus s'agenouiller devant le corps et réciter des prières.

L'église était toute tendue de noir et un grand catafalque était dressé au milieu de la nef.

Dans l'après-midi le corps a été placé dans la magnifique bière sortie des ateliers de M. Jean Lorenzini, et exposé sur le catafalque.

Dans la soirée toutes les confréries ont successivement psalmodié l'office des morts.

M. Olivieri, directeur des postes et télégraphes, frère de Monseigneur, n'a pu arriver que lundi matin.

Une Profanation

Dans la nuit de dimanche à lundi on a brisé le grillage de la statue en bois de Saint-Antoine de Padoue placée sous les arcades extérieures du couvent des Capucins et on lui a coupé la tête.

La tête a été jetée dans le bassin de la fontaine qui se trouve sur la route nationale, au pied de la rampe qui conduit au couvent, et le corps a été pendu à un arbre avec la corde que portait le saint.

Cette statue est plus que séculaire, elle avait appartenu au couvent des Franciscains de Lota et fut même respectée pendant la Révolution. Depuis la fermeture du couvent, les dévots de Saint-Antoine allaient réciter leurs prières devant cette statue.

Cet acte inqualifiable a soulevé la conscience publique et excité la réprobation générale ; aussi nous hésitons à croire qu'il ait été accompli par des Bastiais, quel que soit leur âge et quelles que soient leurs croyances religieuses.

La statue a été, aussi bien que possible et recollée, remise à sa place.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produit le plus hygiénique

OBSÈQUES
de M. Avogari de Gentile

Le paquebot Fraissinet a ramené hier les restes mortels de M. Fernand Avogari de Gentile, accompagnés par M. et Mme Domergue.

Le cercueil a été déposé à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, et c'est là que s'est formé le cortège, à 4 heure de relevée.

Le deuil était conduit par M. le comte Piazza-Alessandrini, M. Domergue et d'autres parents de Bastia et de l'intérieur, au milieu d'une très nombreuse assistance. Le corps a été transporté à Nonza où se trouve le caveau familial.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu aujourd'hui.

Nous renouvelons aux familles Avogari de Gentile et Piazza-Alessandrini l'expression de nos douloureuses sympathies.

Eglise du Port-Neuf

La fête de N.-D. de Lourdes, dans l'église du Port-Neuf, se célébrera cette année le dimanche 24 du courant.

Messes basses à 7 heures et à 8 heures et demie ; Grand'Messe à 10 heures ; Vêpres, Sermon par M. l'Archiprêtre de Saint-Jean. Salut à 4 heures du soir.

Prieure, Mme Virginie de Corsi.

Sous-Prieure, Mme Philomène Berger.

La quête sera faite pendant la Grand'Messe par Mme Gentil et Mlle Manfredi.

Les membres de la commission de la chapelle du Port-Neuf font un pressant appel auprès des âmes chrétiennes qui ont un culte particulier pour N.-D. de Lourdes, à redoubler de zèle et de dévotion envers cette Vierge bénie, et à continuer à venir en aide par leur charité bien connue aux frais du culte. Ils les prient de vouloir bien agréer leurs plus sincères remerciements.

« Allons à Jésus par Marie. »

Le mauvais œil
Rapport original
sur
cinq dyseptiques célèbres

Le Docteur Georges Gould, qui jouit de l'autre côté de l'Atlantique d'une certaine réputation, vient de publier un ouvrage intitulé « Clinic Biographie » édité par Robman Ld London. Dans ce livre il s'attache à démontrer avec citations et détails à l'appui que les cinq écrivains célèbres, Carlyle, de Quincy, Darwin, Huxley et Strowning, ont souffert toute leur vie de maux d'estomac, parce qu'ils eurent une mauvaise vue. Une cinq écrivains étaient en effet d'une myopie extraordinaire et n'est à cette myopie que le Docteur Gould attribue la dyspepsie de ces « innocents martyrs qui vécurent sans jamais apercevoir sous un foyer véritable ce qu'ils appelaient, paysages ou pages de livres ». La théorie du Docteur Gould va dessiller toutes les personnes qui souffrent de l'estomac et qui ont la vue faible. La vue ne s'améliorant pas, bien au contraire, ils sont condamnés suivant le Docteur américain à à toujours souffrir de l'estomac. Qu'ils ne s'alarment pas de cette ingénieuse théorie, qu'ils écoutent plutôt les paroles encourageantes qui vont suivre. Qu'ils fassent leur profit du fait que nous allons citer, qui prouve (exemple pris entre mille) que les Pilules Pink guérissent les maladies d'estomac.

« Je vous informe que les Pilules Pink m'ont complètement débarrassé d'une gastrite et de maux d'estomac dont je souffrais depuis longtemps. J'avais essayé bien des remèdes mais aucun ne m'avait réussi. Les Pilules Pink ont, au contraire, eu bien vite raison de ma maladie ». J. Planche retraité au Pontet, près Sariat (Dordogne).

En corroborant et en purifiant le sang, les Pilules Pink relèvent l'organisme affaibli, elles débarrassent l'estomac, la fois, l'intestin de toutes les impuretés qui les empoisonnent et les rendent inactifs. Grâce au rapide effet stimulant produit par les Pilules Pink, l'estomac digère et assimile complètement la nourriture. Tous les résidus, produits d'une digestion incomplète qui empoisonnaient le corps sont immédiatement éliminés. Grâce aux Pilules Pink tous les symptômes douloureux qui accompagnent la dyspepsie disparaissent, c'est-à-dire les maux de tête, la langueur, les idées noires, la mauvaise humeur, les troubles nerveux, les nausées, la constipation. Le système tout entier reprend sa vigueur.

L'action si puissante que les Pilules Pink ont sur le sang qu'elles régénèrent et enrichissent les rendent souveraines contre anémie, chlorose, neurasthénie, rhumatisme, faiblesse générale, migraines, névralgies, maladies nerveuses, éblouissements, vertiges, palpitations, irrégularités. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gabtin et Cie pharmaciens, 23, Rue Bailly, Paris. 3 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

Baccalauréat

Le registre des inscriptions au baccalauréat, pour la saison de juillet, est ouvert au secrétariat de la faculté d'Aix depuis le 15 mai jusqu'au 10 juin pour les candidats de la Corse.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 19 5 à midi, + 22 2 à 7 heures du soir, + 17 8
Maxima, + 23 3 *Minima*, 15°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 762 mm. 6 heures du soir, 762 mm.
Vent. — Dans la matinée O. faible.
Dans l'après-midi, O. faible.
Etat du ciel, demi-couvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

A l'arrivée

M. le colonel Drude est arrivé hier par le paquebot de Marseille, et prendra, à la date d'aujourd'hui, le commandement du 163e régiment d'infanterie.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau chef de notre régiment d'infanterie.

Dîner officiel

Nous avons annoncé que M. le général commandant en chef le 15e corps d'armée avait offert un dîner aux chefs de corps et de service.

Assistaient à ce dîner, M. le général Cheroutre, gouverneur de la Corse ; M. le lieutenant-colonel Brault de Rémur, du 163e ; M. le lieutenant-colonel Gravre, chef de la 15e légion ter de gendarmerie ; M. le capitaine Vecilienin, officier d'ordonnance du commandant en chef, et M. Lemoine, professeur au lycée, cousin du général Mathia.

Médaille militaire

MM. les chefs armuriers Aitelli Etienne-François et Semeriva Etienne sont inscrits sur le tableau de concours pour la médaille militaire.

A louer

Un appartement composé de sept pièces, au 4e étage, boulevard Paoli, 36.

S'adresser au bureau du journal.

Au Port

Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Livourne, avec 21 passagers et 23 tonnes.

Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille avec 86 passagers et 232 tonnes.

— Le vapeur *Venezia*, capitaine Tanca, est arrivé de Porto-Torres, avec 8 passagers et marchandises diverses.

Fondeur de cloches

M. Ferri, fondeur de cloches, a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement en Corse ; ceux qui auront besoin de lui, pourront s'adresser chez M. Pensa Nonce, négociant au Vieux Port.

Portraits au pastel

M. Ettore Benso, le distingué pastelliste, est arrivé hier pour rendre divers portraits. Il sera visible pendant quelques jours à l'Hôtel de France.

Achetez les
SOIERIES SUISSES!
GARANTIES SOLIDES
Demandez les échantillons de nos Nouveautés en noir, blanc ou couleur.
Spécialités : Foulards Soie imprimée, Soie écrue, Linon rayé et Soie lavable pour robes et blouses, à partir de 1 fr. 20 le mètre.
En Corse nous vendons directement aux consommateurs et envoyons à domicile franco de port et de douane les étoffes choisies.
Schweizer & Cie Lucerne (Suisse)
Exportation de Soieries.

Bourse de Paris

	15 mai.	18 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.90	97.70
— 3 p. 0/0 amortis	98.20	98.00

Dépêches pour Nuit
Service spécial pour le Supplément de Nuit

L'ESCADRE EN CORSE

Dans la première quinzaine de juin, l'escadre de la Méditerranée, sous les ordres de M. le vice-amiral Pottier, fera une croisière sur les côtes de la Corse.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain en conseil, à neuf heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Nouvelles Maritimes

LE PRIX HENRI DURAND

Sur le rapport de l'administrateur de l'établissement des Invalides de la marine, le ministre a accordé le prix Henri Dorand, de 1,000 francs, au matelot Joseph Padorani, inscrit maritime à Bastia, pour sauvetage de sept hommes à l'île de Pins.

Lancement d'un cargo-boat

On télégraphie de Port-de-Bouc :

Aujourd'hui, a eu lieu le lancement du cargo-boat *Henry-Fraissinet* qui a été construit par les chantiers de Provence pour le compte de la Compagnie Marseillaise de navigation Fraissinet et Cie.

Les principales dimensions de ce navire sont les suivantes : longueur totale 94 m. 42 ; largeur 12 m. 20 ; profondeur de cargue 5 m. 70.

La machine sera du type à triple expension à pilon, à trois cylindres ; elle développera une puissance de 1.200 chevaux et commandera une hélice à quatre ailes d'une seule pièce.

Rébellion envers les Agents

Dimanche, à 5 heures du soir, les nommés Vincenti Antoine, 32 ans, portefaix, Manighi Basilio, 33 ans, journalier, Corsi Ferdinand, 25 ans, jardinier, se trouvant en état complet d'ivresse, faisaient du tapage et occasionnaient du scandale.

Les agents Bertrand et Ottavi intervinrent et leur firent des observations, mais Corsi leur répondit par des coups de pieds et des coups de poings.

Avec l'aide de l'agent Goglielmi et du brigadier Giudici, ces trois individus ont été écroués à la disposition de M. le Commissaire central.

Détail curieux : Vincenti était recherché depuis plus de six mois par les agents qui devaient lui remettre la médaille coloniale. Cette remise lui a été faite après qu'il eut bien cuvé son vin.

Coup de couteau

Le dimanche n'est pas un jour de repos pour nos agents.

A minuit et demi M. Bertocini, capitaine-marin, commandant le voilier « Joséphine » se rendait au poste de police pour déclarer que le nommé Mariani Marc, âgé de 29 ans, marin, demeurant rue Caisserie, 13, Marseille, et passager à bord du voilier, venait de donner, à bord même, un coup de couteau à la cuisse gauche au nommé Moneglia Henri, matelot du bord.

Les agents Stefani, Biaggini, Fredesocci et Santini s'empressèrent de se rendre sur les lieux ; l'agresseur avait pris la fuite. Ils conduisirent le blessé à la pharmacie Dané, la blessure présentant une certaine gravité.

Mariani a été arrêté peu après sur les quais du Nouveau-Port et écroué au violon municipal ; il était porteur du couteau dont il s'était servi; la lame mesure sept centimètres.

Enfants blessés

A sept heures du soir, samedi, sur la place de la Fontaine-Neuve, le jeune Minucci Jarge s'amusait avec de petites torpilles. Il en fit partir une ; deux petits enfants qui se trouvaient près de lui ont été blessés : Gabrielli Jean, âgé de neuf ans, au genou, et Anziani Laurence, au bas-ventre.

Il paraît que Minucci n'en est pas à son premier coup de torpille et que déjà, l'année dernière, il a occasionné la perte d'un œil à un autre enfant.

M. le Commissaire central a ouvert une enquête.

Femme irascible

La nommée Vincensini Antonia-Maria, âgée de 40 ans, est propriétaire du lavoir sis au vieux port ; Giannoni Jean-Baptiste, pêcheur, âgé de 50 ans, travaillait dans son petit magasin à côté du lavoir, lorsqu'il entendit la nommée Vincensini traiter quelqu'un d'ivrogne, d'abruti et autres qualificatifs du genre ; il sortit pour voir à qui elle en voulait. Malheureusement c'était à lui qu'elle s'adressait, et non satisfaite, cette femme l'attrapa par le visage et lui fit plusieurs égratignures.

Tout ensanglanté, Giannoni a été porter plainte à la police.

Peu galant

Dimanche, vers 11 heures 25 du soir, les agents Félix et Ghiglierini furent attirés par les cris de : « On me tue, on me tue, » poussés par une femme demeurant rue Droite, 30, au 1er.

Les agents s'empressèrent de monter et constatèrent que le nommé Bordoni Dominique, âgé de 30 ans, considéré comme souteneur par la police, frappait brutalement à coups de poing et de pieds la fille Gazanian Marguerite.

Les agents arrêtèrent Bordoni et l'écrouèrent au violon à la disposition de M. le Commissaire central.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

NOUVELLE DÉCORATION

M. Piot, sénateur, a écrit au président du Conseil, pour lui demander la création d'une décoration pour les mères de familles nombreuses.

COMMISSION DU BUDGET

La commission du budget a étudié et adopté la proposition de loi tendant à simplifier les formalités administratives en matière de contributions indirectes.

M. Pelletan
à Brest

Un déjeuner de cent vingt couverts a eu lieu, à midi, à l'Hôtel-de-Ville, en l'honneur du ministre de la marine.

Au champagne, plusieurs discours ont été prononcés.

Dans l'après-midi, M. Camille Pelletan s'est rendu à Primel, où il a visité quatorze familles dont les chefs ont péri dans de récents naufrages.

Le ministre leur a remis des secours.

Le ministre de la marine a visité ce matin l'escadre du Nord.

Il a accordé une double ration aux équipages et a levé toutes les punitions.

LA CANDIDATURE LÉPINE

M. le préfet de police Lépine a adressé sa profession de foi aux électeurs de la 2e circonscription de Montbrison. Il fait appel à l'union des fractions du parti républicain.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général de division De Ville, inspecteur de cavalerie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Rentrée de M. Combes

Le Président du Conseil est rentré ce matin, à Paris.

Dans la journée, M. Combes, a reçu les délégations du groupe radical socialiste qui l'ont assuré de tout leur concours dans l'œuvre anti-cléricale poursuivie par le gouvernement.

Nos Hôtes Royaux

La reine Amélie a fait une longue promenade sur les boulevards en compagnie de sa mère, Madame la Comtesse de Paris, et de ses deux sœurs, la duchesse de Guise et la princesse Louise de France.

AU PALAIS BOURBON

Presque tous les députés sont rentrés à Paris, et ils se trouvaient aujourd'hui au Palais Bourbon. Les conversations n'avaient d'autre objet que l'application de la loi sur les congrégations, et la plupart ne pouvaient s'empêcher de reconnaître que ces mesures avaient profondément froissé les sentiments religieux des populations.

Quelques députés de la majorité avouaient, il est vrai, qu'ils avaient compté surplus de modération de la part du gouvernement, mais aucun ne songe à protester ni à retirer sa confiance au ministère.

Ce ministère, quoi qu'on ait pu dire, restera encore longtemps et sans subir aucune modification. On veut que ce soit lui qui en finisse avec les congrégations et avec l'affaire Dreyfus.

En ce qui concerne Dreyfus, on est convaincu que si l'affaire revient devant la cour de cassation, la chambre criminelle reconnaîtra son innocence, sans le renvoyer devant un autre conseil de guerre.

Dans ce cas, Dreyfus serait réintégré dans son grade et avec son ancienneté et sans le droit de réclamer une très forte indemnité pour l'erreur judiciaire dont il a été victime.

Tous les ministres seront demain à Paris.

MANIFESTATIONS
Cléricales et anti-cléricales

La séparation
DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

A l'occasion de la rentrée des Chambres, des réunions publiques ont été tenues, dimanche, dans toutes les grandes villes de France, pour demander la séparation des Eglises et de l'Etat.

A Paris
M. Lepine blessé

Hier soir, à la sortie de l'église de Plaisance, des bagarres se sont produites. Le R. P. Aubert, jésuite, avait prêché. A la tête des cléricaux se trouvaient MM. Max Régis et Lasies. Il y a eu plusieurs blessés.

M. le préfet de police Lepine a reçu des contusions au crâne.

Douze arrestations ont été opérées.

A l'église de Belleville des incidents d'une extrême violence se sont produits également.

Le Père Orio, jésuite sécularisé, a été empêché de prêcher par un groupe de libres penseurs qui ont pénétré dans l'église et l'ont injurié grossièrement.

La police a eu tout de même raison des perturbateurs. Plus de vingt arrestations ont été opérées.

On compte de nombreux blessés.

à Toulon

Des manifestations socialistes ont eu lieu pour demander la séparation des Eglises et de l'Etat.

Des contre-manifestations ont été organisées. Il en est résulté de nombreuses bagarres, plusieurs arrestations et un certain nombre de blessés.

à Marseille

Dans toutes les circonscriptions des conférences socialistes ont été faites.

Des manifestations cléricales et anti-cléricales avaient été organisées, mais, grâce aux mesures d'ordre qui ont été prises, aucun incident ne s'est produit.

Condamnation des Capucins

Les Pères Capucins du couvent rue Croix de Reynier, ont été condamnés à 25 francs d'amende chacun, et aux dépens, pour infraction à la loi sur les associations.

Des manifestations se sont produites à la sortie des Pères Capucins.

Les Morts du Jour
M. Durand-Savoyat

On annonce la mort à Paris de M. Durand-Savoyat, sénateur de l'Isère.

Né à Monestier-de-Clermont le 14 février 1847, avocat, conseiller général depuis 1880, membre du conseil supérieur de l'agriculture, ancien adjoint au maire de Grenoble, il fit une opposition énergique à l'Empire et combattit le plébiscite. Député de 1885 à 1889, il fut élu sénateur en 1889, et réélu en 1897.

EN ESPAGNE
Manifestations républicaines

On télégraphie de Madrid :

A l'occasion de l'arrivée des députés républicains de la Catalogne, une imposante démonstration populaire a eu lieu hier, dans l'après-midi, à la gare, au moment de l'arrivée du train.

Etat Civil

NAISSANCES

Guerrini Marie-Catherine.

DÉCÈS

Monseigneur Olivieri Louis, évêque d'Ajaccio, 69 ans, de Zerubia.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et de vie exquis de propriétaire.

AVIS DE DÉCÈS

Le Curé-Archiprêtre de Saint Jean, a l'honneur de recommander aux prières des fidèles,

Monseigneur Olivieri
Evêque d'Ajaccio

pieusement décédé, à Bastia, le 17 du courant.

Ce matin à 10 heures, un service funèbre, sera célébré en l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de l'illustre et vénéré défunt.

Immédiatement après, le dépouille mortelle sera transportée à la gare.

Les fidèles sont instamment priés de prendre part à cette cérémonie.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées, à Saint-Jean, mercredi 20 courant, seront pour le repos de l'âme de feu

M. VINCENT AVOGARI DE GENTILE
Ancien Directeur de la Banque de France

Villégiature

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, cinq pièces dont trois au rez-de-chaussée, moins si on le désire, dépendant d'une villa sise à Rogliano (Cap-Corse), avec ou sans meubles, eau, réservoir, verger, etc. Excellente exposition. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux

AMÉDÉE LENZI et Cie
Trattoria e Fiaschetteria Toscana
Rue Fraissinet et Boulevard de Tugy

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

A louer présentement

Deux appartements composés de 8 pièces situés aux 1er et 3e étages de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, dont on donnant sur le boulevard Paoli, et l'autre sur la Place.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

AUX AMATEURS DU BON VIN

M. Oreste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 la fiasco.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAGUELONE, prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 25 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-queue au choix du client.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 années hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Courgeoils, à Cambrai
E. LIB. TRANCHE, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 23 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux reconnu. Résultats inespérés. Toute tromperie criminelle. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve "La Farge du Teil". — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Pli de fer, Bandes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carbo, 41

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin de Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le Cigare Mattei, le demander dans tous les débats.
On ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement il est rare.

L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Le massage
Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont des attaques, qui sont faibles de nerfs, il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.
On a vu des maladies disparaître par le massage et résister à des bains renommés.
MADAME DOMICHELLI,
35, rue de l'Opéra, 3e étage.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Un Numéro se trouve en vente chez tous les Libraires du Canton, 50, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable dans toutes les classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Flèche*, Nouveau Port, Bastia

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes
en osier blanc et façon Fougerolle
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la BOUCHE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de DE RICQLÈS

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison radicale et rapide de la Syphilis, Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Eczémas, Maladies de la Peau, Blessures, Ulcères, Varices, Hémorroïdes, Glandes, Tumeurs, Abcès, Rhumatismes, Maux de Gorge, Migraines, Névralgies, Faiblesses, Pertes, Maladies de Femmes, Vieilles Plaies, Coups de Soleil, Piqûres, Morsures, Brûlures, Engelures, Gerçures, Crevasses, Coryza, Grippe, Toux, Bronchites, Asthme, Coqueluche, Influenza, Fièvres, Maux de Tête, Insomnies, Vertiges, Etourdissements, Maux d'Estomac, Indigestions, Dyspepsie, Gastralgie, Entérite, Diarrhée, Dysenterie, Constipation, Hémorroïdes, Coliques, Vers, Glaires, Maux de Reins, Gravelle, Rétention d'Urine, Incontinence, Maladies de la Vessie, Maladies de la Prostate, Maladies de Femmes, Pertes, Métrites, Fibromes, Tumeurs, Hémorragies, Suites de Couches, Règles douloureuses, Ménopause

A cause des gelées l'ouverture du marché aux feuilles du mûrier est retardé jusqu'au 1er juin et celle du marché aux cocons au 25 du même mois.

Les Produits de la Foire. — Nous avons reçu de nombreuses lettres émanant de gros acheteurs d'Italie et de Provence nous priant de leur faire savoir s'ils pourront compter sur d'importants achats de chevaux, mulets, bœufs, moutons, porcs, etc. ; d'autres lettres nous posent les mêmes questions pour les laines, peaux et autres articles.

A tous nous répondons :

La Corse fournit abondamment tout ce que vous nous demandez. Francardo est le meilleur rendez-vous pour ces sortes de transactions, à cause de sa situation centrale et des voies de communication qui le mettent en relation directe avec les principales villes du département. Nous croyons donc pouvoir affirmer, que les 7 sections formant le contingent de la foire et du marché seront au complet.

A vous maintenant, producteurs, d'apporter ce que vous avez à vendre.

Les machines agricoles, telles que : charrues défonceuses, charrues tourne-oreille, charrues vigneronnes, houes à cheval, rateaux, herses, tarares, etc., seront exposées. Toutes ces machines seront vendues au prix du gros pendant la foire. Une plus value de 10 0[0] sera opérée pour toutes les commandes faites après.

Bulletin Financier

Paris, le 15 mai 1903.

La liquidation de quinzaine s'est effectuée facilement et le marché est calme mais relativement ferme. Notre Rente gagne quelques centimes à 98.07. Parmi les Fonds Etrangers, signalons la reprise du groupe ottoman et la hausse de l'Extérieur à 88.82. Le Crédit Lyonnais finit à 1,078, le Comptoir d'Escompte à 844, on négocie le Crédit Foncier à 690 et la Société Générale à 623.

En banque, l'Obligation Victoria-Nyanza monte à 375 et l'action Messageries Françaises de Madagascar à 85. L'Obligation 6 0[0] Grenade s'échange à 340, les Houillères de la Sarrère à 324 et l'action Oakmont à 55.50. La Gold Run reste ferme à 19.50 ainsi que l'action Filons à 245. La Kokumbo se traite à 35.50.

Presque tous les groupes de valeurs sont en hausse sur le marché de Londres notamment les actions de Charbonnages. C'est ainsi que l'action Cie d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton se négocie à 142 frs par coupure de cinq. On croit à un mouvement de hausse pour juin et juillet.

Nos Chemins de fer sont offerts.

OBSÈQUES
de
Monseigneur Olivieri

Pendant toute la matinée des messes ont été célébrées aux divers autels de l'église Saint-Jean par les nombreux prêtres du diocèse accourus pour assister aux obsèques de notre vénéré Pasteur. Les fidèles se sont portés en foule dans le saint lieu afin d'unir leurs prières à celles du clergé.

Le service funèbre a commencé à 10 heures. L'église était bondée. La grand'messe a été célébrée par M. le chanoine archiprêtre Casanova, assisté de MM. les chanoines Pejacsi, vicaire forain, curé-doyen de Saint-Florent, et Costa, curé doyen de Lori.

Dans le chœur ont pris place M. le chanoine Galloni, membre du chapitre, le R. P. Ortolan, supérieur du grand séminaire, venus tout exprès d'Ajaccio, le clergé de Sainte-Marie, M. le chanoine Sisco, curé archiprêtre de Cervione ; MM. l'abbé Casanova, supérieur du petit séminaire de Corte ; MM. les curés-doyens de Corsi, de Brando ; Mattei, de Venzolasca ; Orsini, de Bolgodere ; Paoletti, de San Martino di Lota ; Paoli, d'Omessa, d'autres curés des environs et plus de soixante prêtres de la ville et des villages voisins.

L'église était magnifiquement tendue de noir. Le trône épiscopal, préparé pour la cérémonie de la confirmation et de la première communion que devait présider dans quelques jours notre très regretté Pasteur était recouvert de crêpes noirs.

La famille était représentée par les frères de Monseigneur, M. Olivieri, directeur départemental des postes et télégraphes ; M. le chanoine Olivieri ; M. Olivieri, percepteur ; et M. Olivieri, étudiant en médecine, fils du directeur des postes, entourés d'amis.

Avant la messe, M. Regnensi a joué aux grandes orgues l'*Absoute* d'Ambroise Thomas. La grand'messe a été chantée par les chantres des deux paroisses, sous la direction de M. Suzzoni, avec le concours de M. l'abbé Leoni.

Puis on a exécuté les morceaux suivants :

A l'offertoire, le célèbre *Air d'église* de Stradella, solo de violon, par M. Giannareili, avec accompagnement d'orgues ; à l'élévation, *Pie Jesu*, d'Hasendel, solo de baryton, par M. Barboni, avec accompagnement d'orgues ; et après la messe, le Prélude du *Déluge* de Saint-Saëns, par M. Regnensi.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la gare, dans l'ordre suivant :

Orphelines du Bon-Pasteur.
Elèves des Frères des Ecoles chrétiennes.
Elèves des Sœurs de Saint-Joseph.
Toutes les confréries de la ville.
Les congrégations de femmes.
Le clergé.
Le cercueil porté par des prêtres.
Les cordons étaient tenus par MM. le R. P. Ortolan, vicaire général honoraire ; le chanoine Galloni ; le curé-archiprêtre Sisco ; le vicaire forain Pajanacci.
Deux enfants de chœur, portant l'un la crosse, l'autre la mitre.
Sœurs du Bon Secours.
Le Majordome.
La famille, suivie d'une foule immense. Les membres du Conseil de fabrique des deux paroisses.
M. le Maire et les membres du conseil municipal.

Sur le passage du cortège les magasins étaient fermés.

A la gare, le triple cercueil a été déposé sur une voiture spéciale recouverte de tentures. Il a été dirigé sur Corte par le train du soir, de manière à arriver à Ajaccio ce matin. La cérémonie des obsèques aura lieu immédiatement. Le discours funèbre sera prononcé par le R. P. Ortolan.

MM. les chanoines Casanova et Sisco et M. le Supérieur du Petit Séminaire de Corte ont accompagné le corps jusqu'à Ajaccio.

La perte que vient de faire l'Eglise de Corse est d'autant plus cruelle pour nos populations qu'elle se produit à un moment où la présence d'un Pasteur aussi digne, aussi bon, aussi vertueux et aussi estimé que l'était Mgr Olivieri était si nécessaire à la tête du diocèse. Dieu, en l'appelant à lui, a peut-être voulu lui épargner de bien dures épreuves qui auraient pu accabler son cœur de prêtre et de Corse.

Nous sommes les interprètes de la population de Bastia et de toute la Corse en adressant à MM. Olivieri et à leur famille le témoignage de nos respectueuses condoléances.

Mgr Louis Olivieri était né à Zerubia, le 27 septembre 1835. Ordonné prêtre le 28 mars 1857, il fut nommé le même jour maître d'études au petit séminaire d'Ajaccio.

Vicaire à Sartene l'année suivante, vicaire à la cathédrale d'Ajaccio en 1859, pro-curé d'Olmeto en 1864, curé de Saint-Roch d'Ajaccio en 1870, il a occupé cette cure jusqu'à son élévation à l'épiscopat.

Nommé évêque le 7 décembre 1898, préconisé dans le consistoire du 14 du même mois, il fut sacré à Paris le 18 février 1900. Il avait choisi pour devise : *Pax et Justitia*.

Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur étant curé de Saint-Roch.

Pendant les trois jours qui suivent la mort de l'évêque, la direction du diocèse est confiée au doyen du chapitre. Le doyen actuel est Mgr Casanelli d'Istria, prélat domestique de N. S. P. le Pape.

Dans les trois jours, les membres du chapitre se réunissent et procèdent à l'élection de deux vicaires capitulaires qui conservent l'administration du diocèse jusqu'à la nomination du nouvel évêque.

Cette élection ne fera très probablement aujourd'hui, après la cérémonie funèbre.

Le chapitre se compose actuellement de MM. les chanoines Casanelli d'Istria, Galloni, de Rocca-Serra, supérieur du petit séminaire d'Ajaccio, Desanti, secrétaire général de l'évêché, Battisti, Guelfi, Marcaggi.

A CORTE

LA CHAPELLE SAINTE-CROIX

Dans la soirée d'avant-hier, le bruit s'est répandu, en ville, que les scellés devaient être apposés à la chapelle Sainte-Croix.

Affolés par la crainte d'une mise en vente de ce lieu saint, de nombreux citoyens ont pénétré dans l'intérieur de l'église et en ont enlevé tout le mobilier qui a été transporté dans des maisons particulières.

ACTE DE VANDALISME

Dans la nuit de samedi des malfaiteurs se sont amusés à briser une statuette de la Vierge située dans la petite niche édifiée par la famille Vincentelli, près de l'oratoire Saint-Antoine.

Nous voulons espérer que la police fera la nécessaire pour que cet acte de vandalisme ne reste pas impuni.

(*Pascal Paoli*).

UNE ILE MERVEILLEUSE.

Voltaire, dans un de ses ouvrages, nous décrit une île merveilleuse où règne constamment une température douce et tempérée ; nos discordes y sont inconnues, pas de guerres, pas de politique ; tout le monde y jouit d'un bonheur que rien ne peut jamais altérer. Il n'y a qu'une ombre à un aussi riant tableau ; malheur à l'imprudent qui voudrait aborder à ces rivages enchanteurs. Son navire se heurterait et se briserait presque infailliblement aux écueils et aux roches cachés sous les flots. La fiction, ici, s'accorde avec la réalité ; le bonheur n'habite rien ;

Le massage

Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont eu des attaques, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.

On a vu des maladies disparaître sous le massage et résister à des bains renommés.

Madame DOMICHELLI,
35, rue de l'Opéra, 3e étage.

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS

M. A. Georges D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.

Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolles.

Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

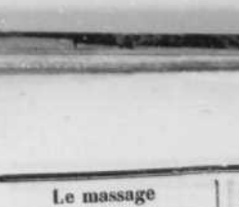

Vient de paraître le **MAL DE MER**
Comment on s'en préserve

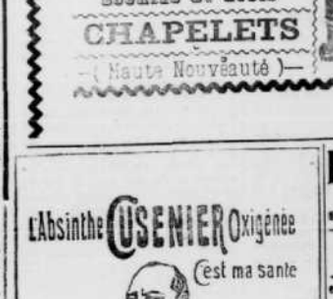

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia.
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté

BIÈRE
Le Bock, **20 c.**
Le Ballon, **25 c.**
Le Demi, **40 c.**
Le « Sérieux, » **50 c.**

ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde
Café-Boulestin
CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1res MARQUES
Champagne Binet

Gramophone Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 23 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à sa portée un garde mobile certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

CADEAU Prime à tout acheteur de 1 kilo minimum de Moutarde Amidée du GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE BESANÇON Société Anonyme au Capital de 20.000.000 de Francs Siège Social : Rue des Granges — Usine Rue Fontaine-Argent — Succursales et Bureaux de Vente dans toutes les Villes de France et de l'Etranger — Le CHRONOMÈTRE « LA NATIONALE » 25 Rubis Ancre Huilé, Spiral Breguet, Levée Visible, Mouvement Soigné, Fonctionnant et Réglant dans toutes les Positions, Garanti 3 Ans, Boîte Argent Guilloché, Cuvette Acier, Verre Cristal, Cadran Emaillé, Aiguilles Acier Bleui, Remontoir et Mise à l'Heure, Fonctionnant Sans Clé, Forme Tonneau, Dimensions 50 millimètres, Poids 100 grammes, Fabrication Soignée, Marche Régulière, Précision Garantie, Contrôlé par l'Observatoire de Besançon, Le Plus Précis des Chronomètres, Le Plus Solide des Montres, Le Plus Apprécié des Connaisseurs, Le Plus Recherché des Amateurs, Le Plus Demandé des Voyageurs, Le Plus Vendu de tous les Chronomètres, Le Plus Bel Ornement de la Poche, Le Plus Beau Cadeau à Faire, Le Plus Utile des Bijoux, Le Plus Précieux des Souvenirs, Le Plus Durable des Présents, Le Plus Sûr des Placements, Le Plus Rémunérateur des Achats, Le Plus Avantageux des Prix, Le Plus Facile des Paiements, Le Plus Grand des Succès, Le Plus Haut des Honneurs, GRAND CHOIX de NOUVEAUTÉS en JOAILLERIE

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de Jules Claretie, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de Victor-Hugo

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1 fr. 60 la Boîte de Cigares ou Papier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-St-Georges, Le Teil, Le Havre, Le Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corte

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI 21 MAI 1903 — N° 135

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, by Antoine Patri
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »	la part en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00241

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : ASCENSION.
Soleil : (heure africaine)
Lever, 4 h. 05 m. — Coucher, 6 h. 52 m.
Lune : Pleine, le 14 — Dernier quart., le 19
Fête de demain : Sainte Julie.

20 Mai

La Police des Mœurs

Bastia, 17 mai 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Votre correspondant, M. P. F., prend soin de m'informer que celle des deux motions du M. le conseiller municipal Sauveur Thiers, sur laquelle je n'avais, en somme, énoncé aucun avis, faute d'en connaître les termes et la portée, tendait à l'application rigoureuse des arrêtés contre la prostitution, soit réglementée, soit libre. Et M. P. F., « père de famille, soucieux de l'honneur et de la santé de ses enfants, » applaudit des deux mains.

J'ai le regret, ainsi que j'en avais eu le pressentiment, de n'en pouvoir pas faire autant, pour ma part ; et puisque M. P. F. me fait l'honneur de me demander pourquoi, je vais le lui dire, le plus brièvement qu'il me sera possible.

Je commencerai par déclarer que je ne vois pas la sauvegarde de l'honneur et de la santé des enfants ni, pour être complet, de certaines grandes personnes, dans les mesures que préconise mon honorable contradicteur. Ces mesures, en effet, telles du moins qu'on les applique ici — et ailleurs aussi, c'est probable, — ne donnent pas de garantie effective au point de vue de la santé ; on plutôt je crois savoir et bien savoir que telle d'entre elles est au contraire plutôt faite pour propager le mal qu'elle a la prétention d'enrayer. On me dispense, n'est-ce pas ? de préciser. Quant à l'honneur, où se place l'atteinte qui lui est portée ? Si c'est dans l'acte même, nous pourrions peut-être nous entendre ; mais si c'est dans les suites qu'il peut entraîner, c'est le corps que ces suites blessent, quelquefois mortellement, hélas !

Par contre, ces mesures, à cause de la sécurité, d'ailleurs illusoire, je l'ai dit, qu'elles donnent à certains, deviennent pour eux de véritables encouragements à la débauche. Et voilà pourquoi elles m'apparaissent non seulement comme inefficaces, mais encore comme plus nuisibles peut-être qu'utiles.

Mais elles sont aussi, je ne craindrai pas de l'affirmer, arbitraires et iniques : arbitraires, parce qu'aucune loi ne les a jamais prescrites ni sanctionnées ; iniques, parce qu'elles pèsent seulement sur de pauvres femmes, à mon avis plus malheureuses que coupables, du moins pour la plupart, alors que leurs nécessaires coopérateurs, qui ont été aussi leurs nécessaires contaminateurs, quand il y a eu contamination, échappent à toute responsabilité au regard de la police, seule compétente en la matière, ou l'oublient pas. Et l'égoïsme masculin met ainsi une quantité considérable de pauvres créatures hors la loi, pour donner satisfaction à la catégorie de gens que je viens de dire.

Voilà la vérité ; et je remercie M. P. F. de m'avoir fourni l'occasion de la dire. Aussi bien, c'est une chose que j'avais depuis longtemps sur le cœur. Et comme on service on veut un autre, j'essaierai de m'acquitter en mettant sous les yeux de M. P. F. la sévère mais juste pensée émise par l'un des principaux champions de l'abolitionnisme en France, M. Fallot ; « On ne se soucie pas de proclamer le droit absolu de la femme au respect, parce qu'on souhaite d'avoir toujours sous la main des femmes qu'on n'ait pas besoin de respecter. »

Je n'ignore pas que beaucoup d'hommes objectent à cela la théorie du vice nécessaire... pour l'homme. (Pour l'homme seulement ? Et pourquoi ? Voilà ce qu'à mon tour je pourrais demander à M. P. F., si cette théorie était aussi la sienne. Il y aurait encore à rechercher, en ce cas, par quel illogisme et par quelle ingratitude l'homme accablerait de ses mépris l'être à qui il demande la satisfaction de ses appétits sexuels). Mais non ! le vice, n'est pas nécessaire. Sur le point qui nous occupe, le docteur Good, dans une admirable petite brochure à 0.25, et le docteur Herzen ont fait justice de ce préjugé, très général, d'ailleurs, et très vivace aussi, je le sais, parce qu'il est intéressé, et parce qu'une passion n'est jamais à court de sophismes pour se justifier et se glorifier, au besoin.

Est-ce à dire que je méconnaisse les entraînements auxquels le sexe dit fort est exposé et les graves dangers que ces entraînements présentent pour l'individu et pour l'espèce ? Non, certes. Mais j'estime que c'est à l'individu, d'abord, à y pourvoir. La liberté a pour corollaire la responsabilité ; et le libertinage prétendrait échapper, seul au monde, notez-le bien, car tout se paye tôt ou tard, dans le monde même — échapper à toute sanction ? C'est naïf, en vérité.

Mais les jeunes gens dépourvus d'expérience, mais les mineurs ? Eh ! bien, ces jeunes gens, ces mineurs, c'est à leurs parents, à leurs tuteurs à les avertir, à les éclairer, à les surveiller, à les garder, en un mot ; et, quand ces moyens préventifs auront échoué, à leur faire donner les soins requis. Ils sont dans leur rôle, quand ils font cela. Ils y sont beaucoup plus, ce me semble, que l'autorité à qui l'on donne la singulière, l'impossible mission de ménager aux amateurs des instruments de plaisir en bon état : Car c'est là un des buts et le principal, sauf erreur, de la réglementation de la prostitution. Quant aux moyens, j'y ai déjà fait allusion plus haut, et il vaudra mieux ne pas y revenir, pour plus d'une raison.

Ma conclusion, je l'emprunterai à la devise de la Ligue pour l'abolition de la réglementation, branche française : « Une seule morale pour les deux sexes ! » Oui, chacun — et chacune agissant sous sa responsabilité et se protégeant de son mieux, puisqu'aussi bien tout le monde y est également intéressé ; prophylaxie matérielle et morale des maladies contagieuses en question, et, quand le mal n'aura pu être conjuré, soins libéralement et humainement donnés aux victimes de leur incontinence, de leur inexpérience, de leur faiblesse ou de leur misère ; la justice et non la police connaissant des délits de cet ordre comme de tous les autres, délits *rigoureusement* déterminés au préalable par la loi, comme tous les autres, et légalement établis, eux aussi : voilà tout ce que les individus et la communauté peuvent et doivent faire. A la femme de mauvaise vie, comme à l'homme de mauvaise vie — dût cette dernière alliance de mots faire sourire — il faut, en somme, appliquer le droit commun. Hors de là, je ne vois qu'arbitraire, pharisaïsme, immoralité et même inefficacité.

Agréez, etc.

C.

Épisodes Corses

21 mai 1809. — Bastia se rend aux Anglais.

L'acte de reddition porte les signatures de Galeazzini, des généraux Contaud et Franceschi, pour la ville, et celles de Inglestad et Loodoie Joung, pour l'Angleterre.

La prise de Bastia eut lieu après la prise de Toulon ; mais celui qui fit évacuer Toulon devait aussi faire évacuer Bastia, et le jour où les soldats d'Albion prendraient le chemin des soldats de Gênes n'allait pas tarder à arriver.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 mai à 8 h. 1/2

1. Marche des Drapeaux, Solitrick.
2. Le Désert, F. David.
3. Chante-Lointaine, Delsarte.
4. Cavalerie Rusticana, Mascagni.
5. Graziella, Carle.

Le Chef de Musique, C. Moulinas.

Trois Sauveteurs

On a procédé au ministère de la marine à la distribution des prix fondés par M. Henri Dorand, de Blois, ancien négociant, en faveur des personnes qui se sont distinguées dans des naufrages, abordages ou autres événements de mer.

Nous relevons sur la liste des sauveteurs les noms suivants :

Prix de 1.000 francs, M. Padovani Joseph, matelot, inscrit à Bastia.

Le 17 octobre 1901, le vapeur *Saint-Pierre* arrivait à l'île des Pins, ayant à bord, à destination de Nouméa, trente-deux relégués collectifs et un surveillant militaire. Une chaloupe à vapeur de l'administration pénitentiaire se rendit à bord de ce vapeur pour y prendre les relégués. La chaloupe trop chargée d'un côté, inclina et chavira presque aussitôt. Padovani, sans réfléchir au danger qu'il allait courir en se jetant au milieu de ces désespérés, dont la plupart ne savaient pas nager, plongea successivement sept fois de suite, et fut assez heureux, chaque fois, pour sauver un des naufragés.

∴

Prix de 125 francs, à M. Caporo Thomas-Marius, matelot du pilotage à Marseille.

S'est porté au secours du paquebot *Kléber*, échoué dans le golfe de Fos, avec la baleinière de sauvetage du pilotage amenée sur les lieux du sinistre par le vapeur *Blanchamp*, et a recueilli huit hommes de l'équipage du *Kléber*.

La violence du vent, la grosse mer ont rendu particulièrement périlleux le trajet de la baleinière qui a couru de réels dangers au passage de la barre.

Le sauveteur a fait preuve, dans cette circonstance, de courage et de dévouement.

∴

Prix de 175 francs, à M. Mei Julien, employé des ponts et chaussées à Arles.

S'est rendu auprès du *Kléber*, qui était échoué dans le golfe de Fos, malgré une grosse mer qui a failli le faire chavirer et a pris une part active au sauvetage de l'équipage.

A montré du courage et du dévouement et a exposé sa vie.

Les Batteries d'Artillerie à Saint-Florent

Saint-Florent, 19 mai.

Les deux batteries d'artillerie qui se trouvaient à Saint-Florent pour exécuter leurs tirs ont terminé leurs écoles à feu vendredi dernier devant le général Mathis, commandant le 15e corps d'armée, venu tout exprès pour y assister.

Le Général en chef n'a pas caché son entière satisfaction et a chargé l'aimable et brillant commandant des batteries, M. Nivelle, arrivé depuis peu en Corse, d'en transmettre l'expression aux officiers et à la troupe placés sous ses ordres.

En revenant du champ de tir de Casta,

---

151 — Feuilleton du Petit Bastiais

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVII

L'Arme Infaillible

— Etait-ce lorsque les Yengoese et les Hollandais se battaient pour les bois ou chassaient les Delawares ? Alors Tamenund était un chef puissant, et pour la première fois, il dépose son arc pour s'armer du tonnerre des blancs...

— Non, s'écria Cora, en l'interrompant encore, c'est remonter beaucoup trop haut ; je parle d'une chose d'hier. Assurément tu n'as pu l'oublier.

— Hier, reprit le vieillard — et sa voix trouva prit une expression touchante ; — hier, les enfants des Lenapes étaient maîtres du monde ! Les poissons du lac salé, les oiseaux et les bêtes et les Mingos des bois les reconnaissaient pour les Sagamores, mais les blancs ont tout pris...

Cora baissa la tête dans l'amertume de sa douleur ; puis, ranimant son courage et voulant faire un dernier effort, elle prit une voix presque aussi touchante que celle du patriarche lui-même :

— Dites-moi, Tamenund est-il père ?

Le vieillard promena lentement ses regards sur toute l'assemblée : un sourire, une bienveillance se peignit dans ses traits abaissant ses regards sur Cora, il répondit :

— Père d'une nation.

— Je ne demande rien pour moi. Mais voilà une infortunée, ajouta-t-elle en montrant Alice, qui n'a jamais éprouvé jusqu'à présent la colère céleste. Elle a des parents, des amis qui l'aiment, dont elle fait les délices ; elle est trop bonne, sa vie est trop précieuse pour devenir la victime de ce méchant.

Le vieillard semblait ne plus entendre ; les paroles qu'il prononça alors étaient le résultat du cours qu'avaient pris ses pensées et non une réponse à Cora.

— Les blancs, dit-il, sont d'une race d'hommes fiers et affamés ; ils prétendent non seulement posséder la terre, mais le dernier de leur couleur s'estima plus que les Sachems de l'homme rouge ; les chiens de leur tribu aboierent avec fureur plutôt que d'entendre dans leurs wigwams des femmes dont le sang ne serait pas de la couleur de la neige ; mais, qu'ils ne se vantent pas trop haut en présence du Manitou. Ils sont entrés dans le pays au lever du soleil, ils peuvent encore en sortir à son coucher ! J'ai vu les sauterelles dépouiller les arbres de leurs feuilles, toujours la saison des feuilles est revenue et je les ai vues reparaître.

Cora poussa un long soupir. Voyant qu'elle ne pouvait parvenir à fixer les souvenirs du vieux Tamenund, elle voulut encore, dans son désespoir, retarder par une diversion l'exécution de la sentence qui les livrait au Renard-Subtil.

— Il y a encore un prisonnier qui n'a pas été amené devant toi, dit-elle ; il est de ton peuple. Avant de laisser partir le Huron en triomphe, entends-le !

Aussitôt, un des guerriers s'écria :

— C'est un serpent ! une peau rouge à la solde des Yengoese. Nous le réservons pour la torture.

— Qu'il vienne, reprit le sage.

Tamenund se laissa de nouveau retomber sur son siège ; il régna un si profond silence, tandis que les jeunes Indiens se préparaient à exécuter ses ordres, qu'on entendait distinctement les feuilles légèrement agitées par le vent du matin frémir au milieu de la forêt voisine.

XIII

La Torture

Aucun bruit humain ne rompit pendant quelques minutes le silence de l'attente.

Enfin les flots de la multitude s'agitèrent, s'ouvrirent pour laisser passer et se refermèrent derrière lui, l'entourant comme une mer en courroux.

Tous les yeux de ceux qui, jusqu'alors, avaient cherché à lire dans les traits du sage se tournèrent à l'instant et restèrent fixés, avec une admiration muette, sur la taille souple, élancée et pleine de grâce du captif.

Mais, ni la foule dont il était entouré, ni l'attention exclusive dont il était l'objet n'intimidèrent le jeune Mohican.

Jetant autour de lui un regard observateur et décidé, il supporta avec le même calme l'expression hostile qu'il remarqua sur la figure des chefs et l'attention curieuse des jeunes gens.

Lorsque son regard scrutateur, après s'être promené autour de lui, vint s'aventurer sur Tamenund, son âme entière parut avoir passé dans ses yeux, il semble oublier dans cette contemplation, le souvenir de tout ce qui l'entourait.

Enfin s'avançant d'un pas lent et sans bruit, il se plaça devant l'estrade peu élevée sur laquelle était le sage, qu'il continua à regarder sans en être remarqué, jusqu'à ce qu'un des chefs l'avertit que le prisonnier était arrivé.

— Quelle langue le prisonnier parlera-t-il devant le grand Manitou ? demanda le patriarche sans ouvrir les yeux.

— Celle de ses pères, répondit Uncas, celle d'un Delaware.

A cette déclaration soudaine et inattendue, on entendit s'élever du milieu de la multitude, un murmure farouche et menaçant semblable au grondement [illegible] qui n'est pas l'expression de sa colère, mais qui fait présager combien l'explosion en sera terrible.

L'effet que cette réponse produisit sur le sage fut aussi violent, quoique indifféremment exprimé.

Il se mit la main devant les yeux pour s'épargner la vue d'un spectacle si honteux pour sa race, et répéta de sa voix gutturale et accentuée qui lui était propre, les mots qu'il avait entendu.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

vere 9 heures et demie du matin, le général Mathia a été reçu aux portes de la ville par notre sympathique maire, M. Tiburce de Morati, et il a pu constater que la population s'associait largement aux paroles de bienvenue que celui-ci lui adressait, car de nombreuses fenêtres étaient ornées de drapeaux. Le Général, en se rendant à la Citadelle pour aller visiter les casernements, a été respectueusement salué par tous ceux qui le rencontraient. Cette visite a été de nouveau pour lui l'occasion de féliciter les capitaines des deux batteries pour l'installation de leurs hommes et de leurs chevaux.

Le Général en chef a été enchanté de sa visite à notre petite ville et il a promis au Maire d'y revenir.

Un excellent déjeuner, auquel il a fait honneur, lui avait été préparé à l'Hôtel d'Europe, et il a fort apprécié les produits de notre golfe et de nos pâturages. Son passage trop court laissera le souvenir d'une physionomie empreinte de la plus aimable urbanité alliée à la prestance la plus martiale.

∴

Samedi a eu lieu le concours de tir qui marque le commencement des fêtes que l'artillerie offre chaque année aux jolies représentantes du sexe féminin et à nos braves concitoyens. Le retour du champ de tir s'est effectué triomphalement et s'est terminé par un défilé sur la Place. On a beaucoup admiré l'heureuse décoration des chevaux et des canons où trônaient les triomphateurs, lesquels avaient déjà arboré à leurs manches les insignes de leur victoire, une grenade en or.

Dimanche, un grand nombre d'habitants des communes environnantes est venu accroître notre population et assister aux réjouissances brillantes et fort bien ordonnées qui se sont succédé dans la journée.

Des salves d'artillerie ont annoncé à 2 heures le commencement de la fête. On a débuté par des régates suivies d'une course à la nage et du jeu de la Bigne. Puis ce sont les courses à ânes, aux cruches, aux grenouilles, en sac, à pied avec obstacle à surprises, course à la cuiller, jeu de la Poêle, du Baquet, de la Corde et enfin pour terminer cette première partie, un superbe charlatan jaché sur le toit de la voiture de la cantine avec son orchestre a su retenir pendant une heure le public.

Les éclats de rires et les applaudissements de la foule ont témoigné de la satisfaction qu'elle éprouvait du bonheur plein de drôleries qui lui était servi.

Après un repos occasionné par le dîner, la fête s'est continuée par un concert où sur une scène brillamment éclairée et originalement ornée, artilleurs et fantassins, appartenant au détachement de la Citadelle, ont rivalisé d'entrain de 8 heures à 10 heures.

Discours adroits, chanteurs parfaits, comiques irrésistibles, bien n'a manqué, et les bravos et les bis éclataient à tout instant. C'est à regret que l'on s'est levé pour aller sur le quai assister au feu d'artifice parfaitement réussi et qui a été suivi d'une retraite aux flambeaux des plus animées.

Que vous dire de l'immense foule qui assistait avec intérêt à toutes les péripéties de la fête sinon qu'elle était littéralement émaillée de frais minois et de toilettes printanières et charmantes. Je ne puis nommer personne, car la liste en serait trop longue, et je termine cette correspondance en remerciant au nom de tous le très sympathique commendant Nivelle, les officiers des deux batteries auxquels je joindrai l'adjudant Monestier qui a organisé et dirigé toutes les parties du programme, et les donateurs qui par leur générosité ont largement contribué à l'éclat de la fête, car il a été distribué près de 1500 francs de prix aux différentes catégories.

Les batteries nous ont quitté ce matin pour rentrer à Bastia, laissant le meilleur souvenir, et nous leur disons au revoir à l'année prochaine.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 16 mai 1903.

A l'exception des Mines d'or, les tendances du marché sont sensiblement meilleures cette semaine. Notre Rente regrgne une partie du terrain perdu à 99.85. Les Fonds Etrangers sont en reprise, surtout les séries ottomanes et l'Extérieur qui s'avance à 91.80. Le Crédit Lyonnais se traite à 1.675, le Crédit Foncier à 958, le Comptoir d'Escompte cote 863 et la Société Générale 628.

En banque, les Obligations Victoria-Sixte à 375 regagnent déjà une partie appréciable du report semestriel (courbe remontante). Hommes de l'action Transvaal Extension et Chemin de Fer à 190 et de l'obligation à 478 à 476.50. L'action Messageries Françaises de Madagascar est ferme à 85. L'action Calstock à 55 est en passe de regagner sa haute cours. Les Charbonnages des Alpes progressent à 410 fr. et la Gold Run à 19.50. Les Etats de Malaisie s'échangent à 448, la Lanstron Gros à 84 et la Kakumba à 33.50, demandés.

L'introduction à Paris de l'emprunt Transvaalien est la période d'un certain nombre d'autres institutions de valeurs de Charbonnages, parmi lesquelles viendra en tête l'action de la Cie d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Unpetrum, à un cours supérieur à 412 francs.

Toujours même attitude expectante de nos Chemins de Fer.

Information Financière. — La Société Nouvelle des Manganèses de Porto-Bolo a été créée le 23 janvier dernier, pour tirer parti de concessions de Manganèse, situées aux environs de Calon, et appartenant à un Société belge, dont elle a acquis les concessions, le matériel et généralement tout l'actif. Le capital a été fixé à 1.000.000 fr, divisé en actions de cent francs, qu'une hausse intéressante a portées à 225. Ces actions ne rapportent que 20 0/0 des bénéfices, mais elles ont droit à un prélèvement statutaire non cumulatif de 10 fr. d'intérêts avant toute distribution de dividende. Etant donnée le prix actuel du Manganèse à New-York et l'extraction prévue de 4.000 tonnes, l'exercice en cours doit permettre de distribuer aux actions un dividende de 30 francs.

Helvétisons la Corse

Exception faite de l'élément corse, qui constitue le fond de sa population, on peut dire que la Corse a tout pour elle.

Quel admirable pays!

Toi que vous me voyez, je viens d'accomplir au sein de cette île un trop court, hélas! voyage (une semaine et quelques heures); j'en reviens la proie du plus vif ravissement.

Ravissement panaché de profonde affliction.

Ces deux sentiments, en apparence contradictoires, exigent un éclaircissement.

Allons-y donc de notre embellie.

. . . . . .

La plupart des Français continentaux, dès qu'ils se sentent à la tête d'une somme de quatre sous et cinq minutes de temps, n'ont rien de plus pressé que de filer en Italie, en Suisse, en Ecosse, en Norvège, et même, les snobs! en Finlande (de plus fjord en plus fjord!).

Pourquoi, je vous le demande, ces niais ne dirigent ils pas leurs simples pas vers la Corse, ce plus beau département de France, la Corse, ce plus superbe pays du monde?

Beauté des sites, agrément du climat, abondance et prix dérisoire des primeurs, fleurs et autres légumes, poisson frais comme s'il en pleuvait, mille gibiers... Que désirez-vous de plus?

Ajoutons que, en sa qualité d'île méditerranéenne, la Corse se trouve affublée d'un littoral enchanteur: Bordighera, Sorrente, vous n'êtes que de bien pâles bibines auprès de certaines plages corsicanes que, seul, le défaut de place m'empêche de citer, véritables nids pour Yankees tuberculo-milliardaires, et bien portants Français!

Alors, se récrie le lecteur simpliste, si cette Corse, dont vous faites votre Dieu, vous semble si belle, comment, raisonnablement, expliquer, pesser moi l'expression, son insondable purée.

Ah! voilà!

Ou, plutôt: Ah! voici:

La Corse appartient aux Corses.

La Corse est gérée, administrée, exploitée par les Corses.

Or, les Corses, vous n'avez pas idée de cela, impossible d'imaginer population moins gérante, administrante, exploitante.

Pleine de qualités, autrement.

Hospitalière, surtout, à détruire les plus flatteuses prévisions.

Hospitalière, ai-je dit, voilà le grand mot lâché, car c'est juste cette délicate vertu qui les ruine et perd leur délicieux pays.

Il est grand temps de hausser la Corse à son étiage vrai et lui communiquer la valeur que ses mérites lui assignent.

Et comme il serait simple à remplir ce noble but!

Débarrasser la Corse de tous ses habitants et remplacer nos vieux Corses par de jeunes Suisses.

Les Suisses sont un peuple rempli d'activité.

Un jour, le hasard vous conduit chez l'un d'eux; jetant les yeux en l'air vous remarquez un rocher abrupt.

Le mois suivant, vous revenez.

Plus de rocher abrupt, mais, à sa place, un hôtel gorgé de trois cents Anglais de tous sexes, en toilette de soirée, et qui bouffent des mutton-chops à deux guinées la livre.

Voyez-vous la Corse aux mains de ces gens là!

Tout cet argent restera chez nous, mon mon vieux Rouvier, chez nous!

ALPHONSE ALLAIS.

(*Le Journal*).

Le Docteur Favale

Le docteur Favale, qui vient de mourir à Paris, était à peine âgé de 56 ans. Il s'était créé une situation importante, et comptait parmi les praticiens les plus distingués de la capitale, qu'il n'avait plus quitté depuis sa sortie de la faculté de médecine.

M. Favale n'était pas seulement un habile médecin, c'était aussi un grand cœur. Nous consacrerons demain une notice à notre très regretté concitoyen, nous ne voulons aujourd'hui que faire connaître ses dernières volontés. Elles proclament hautement combien est grande la perte que vient de faire sa famille ainsi que la science et notre ville.

Voici la nomenclature des legs faits à la ville de Bastia et à la ville de Paris.

BASTIA

10 000 francs à l'hospice civil de Bastia.

2 000 francs au bureau de bienfaisance de Bastia.

2 000 francs à l'orphelinat du Bon-Pasteur à Bastia.

2 000 francs à l'asile des vieillards de cette ville.

20 000 francs à la ville de Bastia pour la fondation d'une crèche.

PARIS

10.000 francs à la Société pour le patronage des jeunes détenus et des libérés du département de la Seine dont le siège est à Paris, rue de Mézières, 9

10.000 francs à la Société centrale de sauvetage des naufragés dont le siège est à Paris, rue de Bourgogne, 1.

10 000 francs à la Société de secours aux familles des marins français naufragés.

10.000 francs à l'Institut Pasteur, rue Dutot, Paris.

5 000 francs à l'œuvre de l'hospitalité de nuit affectés particulièrement à l'asile de nuit du boulevard de Vaugirard, à Paris (maison Lamize).

5.000 francs à la caisse des victimes du devoir dont le siège est à Paris, rue Lafayette, 61.

Les restes mortels de M. le docteur Favale arriveront par le paquebot de demain; les obsèques auront lieu à 2 heures.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du teint.

Eglise du Port-Neuf

La fête de N.-D de Lourdes, dans l'église du Port-Neuf, se célébrera cette année le dimanche 24 du courant.

Messes basses à 7 heures et à 8 heures et demie; Grand'Messe à 10 heures; Vêpres, Salut à 4 heures du soir.

Prieure, Mme Virginie de Corsi.

Sous-Prieure, Mme Philomène Berger.

La quête sera faite pendant la Grand' Messe par Mme Grattil et Mlle Manfredi.

Les membres de la commission de la chapelle du Port-Neuf font un pressant appel auprès des âmes chrétiennes qui ont un culte particulier pour N.-D. de Lourdes, à redoubler de zèle et de dévotion envers cette Vierge bénie, et à continuer à venir en aide par leur charité bien reconnue aux frais du culte. Il les prient de vouloir bien agréer leurs plus sincères remerciements.

« Allons à Jésus par Marie. »

Statistique criminelle

Nous détachons du rapport présenté par la commission de classement les renseignements statistiques suivants sur les condamnations prononcées au cours de l'année 1901, dans le ressort de la Corse.

Condamnations à la relégation 4; nombre total des condamnés: pour crimes 30, pour délits punis de peines privatives de la liberté, 1.238

Nombre de condamnés à des peines privatives de liberté par 100 000 habitants: moyenne annuelle: 1896-1900, 529; 1891-1895, 481; 1896 1900, 602; 1901, 459.

Nombre de condamnés à l'emprisonnement pour un des délits prévus par l'article 4 de la loi du 27 mai 1885:

Voi 144, escroquerie 11, abus de confiance 30, outrage public à la pudeur 4, excitation habituelle de mineurs à la débauche 3, vagabondage ou mendicité 0, vagabondage simple 23, infraction à arrêté d'interdiction de séjour 8. Total, 213.

Un bon Remède

Contre l'oppression, la toux spasmodique et invétérée des vieilles bronchites, contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème, il faut employer la Poudre Louis Legras qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est instantané et la guérison s'établit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO — *Le Spezigarra*, trois-mâts norvégien de 951 tonneaux, capitaine Sarus Hansen, ayant 9 hommes d'équipage et un chargement d'asphalte, a été remorqué hier dans notre port par le *Marius Chambon*, qui le remorquera à Marseille.

Ce navire épave avait été trouvé, à la mer et remorqué jusqu'à Philippeville par le cuirassé anglais *Barchante* le 5 avril; c'est dans ce port que le *Marius Chambon* a été le prendre à la remorque pour le conduire à Marseille.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Giudici, commissaire spécial adjoint à Nice, a été nommé chevalier du Mérite civil de Bulgarie.

— M. D. Maniscalci, adjudant au 112e régiment d'infanterie à Antibes, est nommé commis des postes et télégraphes à la recette principale de Nice, au traitement de 1.500 francs.

— M. Pellizza, rédacteur à l'administration centrale des postes et télégraphes, cabinet-secrétariat, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de rédacteur de 1re classe.

— M. Paolini, ex-sergent au 112e d'infanterie, est nommé à l'emploi de surveillant à la prison militaire de Bourges.

LES FÊTES DE CALENZANA

Ding, ding, dong... Les cloches vibrent plus joyeusement. C'est l'annonce de la fête patronale. Les enfants, gais et contents, tâtent leurs poussettes. Ils ont, après tout, de quoi faire suffisamment long feu au gré de leurs petits caprices. Pour eux, c'est l'essentiel. Ils vont s'en donner à cœur joie, cette fois, à l'insu des mamans qui ne pourront les consigner tout le temps sous leurs jupons. Elles ont bien autre chose à faire ces jours-ci. Il faut plutôt songer aux étrangers, parents et amis, qui, nombreux, vont venir au logis, et, comme d'habitude, les traiter convenablement, pour ne pas mentir au renom d'hospitalité aimable et courtoise qui a toujours présidé à ces agapes. Oh! pour une fois dans l'année, les muscadins auront un brin de liberté, et dans quelle heureuse circonstance... Ils gambadent un peu partout; car cet âge — sans pitié — se fait rarement de la bile si les récoltes sont mauvaises. Allons donc! Qui n'a pas passé par là n'a guère vécu...

∴

Et il en est ainsi tous les ans, à Calenzana, le dimanche qui suit le vingt mai: la fête de la Santa. L'oratoire situé à environ treize cents mètres du gros village, en pleine campagne, est des mieux disposés et, émergeant sur le fond vert sombre des oliviers, offre le plus alléchant coup d'œil. C'est là que reposent les restes mortels de Santa Restitude.

Une piété légendaire jointe à tout l'éclat naturel d'un épanouissement général, valent certes bien mieux que tous les programmes surchargés de contrefaçons, dont on se sert partout ailleurs, dans les centres entichés de progrès, en pareille occurrence... Tous les oripeaux sont bannis, la fête est simple et récréative à la fois. La nature, qui est la meilleure fée pour les ornementations, pourvoit à tout. Ce jour là la verdure printanière a atteint sa luxuriante apogée. On circule sur du gazon moelleux émaillé de fleurs sauvages aux senteurs délicieuses et pénétrantes.

∴

De tous les points de la Corse accourent en foule les pèlerins et les amateurs: les uns pour accomplir un vœu; les autres pour s'amuser sur la plate-bande bien ensablée en plaisirs divers. La foire dure trois jours. Tout le temps, la joie vraie, la plus communicative — car il y a aussi beaucoup de banquets — ne cesse de régner entre tous. Autrefois, hélas! il leur faut un regret! les Pères Dominicains de Corbara régalaient de magnifiques sermons un nombreux et select auditoire. Quelle bonne aubaine de littérature éminemment française, où l'inspiration subite d'une éloquence serrée, nourrie, descriptive, attractive, était un puissant attrait en plein air, devant d'une foule en extase...

Aussitôt la grand'messe finie le fait compact, en interminable file, se rend pour le dîner au village. Le repas est plantureux partout, chez le riche et chez le pauvre, arrosé du meilleur vin qu'on possède. Tout le monde y apporte un excellent appétit, et vive la fourchette!...

Plus en verve et la plupart un peu chauvinés, on retourne ensuite sur le champ de foire, soit véhiculé sur des voitures ou hirondelles quelconques, soit monté sur son train, vieille invention, n° 11, ce qui assurément est souvent plus commode. On s'installe un peu, dans chaque coin, sous les oliviers que secoue souvent la brise forte, comme pour vous servir de grand éventail...

∴

Toutes les intelligences, toutes les classes, toutes les toilettes se confondent s'observent de bonne mine et se disent couramment: ces fêtes sont pour tous, amusons-nous!.. Et des fois, très répétées, sous les yeux provocateurs des accortes limonadières — beautés chiffonnées ou en boutons de rose, — on dégusta des boissons exquises et rafraîchissantes qui vous soulagent des bruits assourdissants, de la chaleur et du mouvement continuel que vous déploya pour n'être pas en reste de personne.

Tout au fond, un train-train du diable: la foire bat son plein, avec ses bruits d'animaux divers. Les échanges de bestiaux ainsi que les achats se font, comme on dit, à tourne-dos. Des bazars de toutes sortes sont artistiquement disposés. Chacun d'eux a sa foule d'acheteurs et d'admirateurs. Le jeu de loto, très animé, ne lache plus d'une semelle. Les criards de numéros mettent en œuvre tout leur esprit inventif pour égayer et retenir la clientèle des joueurs: 2, les oreilles de Nini; 22, les deux poulettes; 14, l'homme fort; 13, la trahison; 18, à Paris... et tant d'autres quolibets qui ne finissent que pour recommencer encore.

Les jeux de bibiti et de dés s'escriment aussi fortement à présenter leur note d'entrain. Les roulettes sont assaillies et roulent souvent bien des nuits. De ci, de là, on improvise des bals champêtres sous la musique rageuse des accordéons. Quelques rares violons font entendre des notes plus douces et mélodieuses. Au groupe dansant et lassé, succède toujours un autre groupe... Des essaims de gentilles danses et demoiselles vont et viennent, ravies et radieuses; leurs gracieuses toilettes produisent un chatoiement qui ajoute une note claire et parfumée au tableau déjà si récréatif.

∴

De tout cet ensemble découle un cachet extra-particulier, qu'on rencontre rarement ailleurs, qui séduit les plus difficiles. Les esprits chagrins, moroses, les grincheux s'épanouissent au délayant contact. Tout le monde, trois jours durant, s'amuse à sa façon, selon son goût, au grand air, entre la montagne aux sommets couverts de neige et la mer bleue, sur le gazon et sous la verdure, sans un seul instant ressentir ni malaise ni ennui...

A. DE C.

Bandages herniaires

sans ressorts, de Paris, se portant jour et nuit, sans gêne ni fatigue. Tacussel fils, de passage à Bastia, du 22 mai au 24 inclus, à l'hôtel de France.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 17°; à midi, + 21°; à 7 heures du soir, + 19°. Maxima, + 23°2 Minima, + 13°7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 millimètres. 762 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée S-E. faible. Dans l'après-midi, O. faible.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à midi: 0 mm.

∴

A l'arrivée

M. le général Marsy, commandant le génie du XVe corps d'armée, est arrivé ce matin par le paquebot de Nice, et descendu au Grand Hôtel Lingénieur.

Cet officier général est accompagné de M. le capitaine du génie Tardi, son officier d'ordonnance.

∴

Heureux changement

Nogent-le-Phaye (Eure-et-Loir), le 3 août 1902. Atteint de constipation opiniâtre, j'avais des étourdissements, des maux de reins, et j'étais arrivé à un tel état de faiblesse que je ne pouvais travailler. C'est alors que j'ai pris des bonnes Pilules Suisses. J'en suis ravi. Je n'ai plus de malaises; je suis solide, alerte, et je fais la moisson comme un jeune homme. SAUTTON aîné. (Sig. lég.)

∴

Café des Gourmets

Seul débit de la Bière « Pousset Spatenbrau-Munich. » — Liqueurs de grandes marques françaises et étrangères. — Tous les soirs Glaces. Boulevard Paoli, 23.

∴

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette CRÈME est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la CRÈME GUASCO peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général: Pharmacie Guasco, à Marseille; à Bastia, Pharmacie Dané, Boulevard Paoli.

∴

Chirurgien-Dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de vendredi, 23 mai.

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

La guérison radicale des hernies

Nous apprenons avec plaisir l'arrivée à Bastia, du célèbre professeur docteur Tacussel père, de Paris, bien connu parmi nous, pour le traitement et la guérison radicale des hernies, sans bandages ni opérations. Ce savant praticien recevra à Bastia, du 22 mai au 24 inclus, à l'Hôtel de France.

∴

Fondeur de cloches

M. Ferri, fondeur de cloches, a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement en Corse; ceux qui auront besoin de lui, pourront s'adresser chez M. Pensa Nonce, négociant au Vieux Port.

∴

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vignes, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

— Un appartement de 7 pièces, boulevard Paoli, 36, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

Ceintures périodiques

pour Dames, évitant tout retard. Justin, de passage à Bastia, du 22 mai au 24 inclus à l'hôtel de France. Envoi franco contre mandat-poste de 5 francs.

PRÊTS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Bourse de Paris

	19 mai.	20 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.90	97.72
— 3 p. 0/0 amortie	98.02	98.20

Dépêches pour le Journal de Bastia

Nouvelles Maritimes

Les Délégués pêcheurs

Les délégués du Comité de défense des intérêts des pêcheurs des côtes de France, parmi lesquels se trouve le patron Gualtella, délégué de Bastia, ont été reçus aujourd'hui par les députés des circonscriptions maritimes, entr'autres M. Antoine Gavini.

La réunion a décidé qu'en, attendant la suppression de l'art traînant dans une zône de trois milles, elle demandera l'application stricte de la loi de 1859 et a relégué les engins traînants dans la zône internationale.

Le Président de la République au Cours-la-Reine

Le président de la République, accompagné des chefs de sa maison militaire et civile, a inauguré ce matin, aux serres du Cours-la-Reine, l'exposition générale horticole.

Les portes de cette exposition ont été ouvertes au public aujourd'hui, à midi.

L'AFFAIRE HUMBERT

Le réquisitoire définitif du substitut du procureur de la République conclut au renvoi devant la cour d'assises de la Seine de Frédéric et Thérèse Humbert, de Romain et Emile Daurignac, et à une ordonnance de non lieu en faveur d'Eve Humbert, de Maurice Daurignac, Parmantier, de Lacherie, Dumort, Louis Daurignac, Parayre et de Langlois.

Les prévenus sont accusés de faux, d'usage de faux et d'escroqueries.

LE PRÉSIDENT KRUGER A PARIS

Le président Kruger en traversant Paris, a été salué à la gare par les membres du comité Hollandais et diverses notabilités.

Il est reparti à une de l'après-midi pour la Hollande.

EN ITALIE

Les Congrégations

D'après le *Mattino*, de Naples, organe ministériel, le gouvernement verrait avec plaisir les congrégations chassées de France s'installer en Italie, parce qu'elles seront pour le pays un élément de richesse, de progrès et de prospérité.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Couyba, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LA POLITIQUE RELIGIEUSE du Cabinet

Suite de l'interpellation de M. l'abbé Gayraud sur la politique religieuse du cabinet et sur l'application de la loi sur les congrégations.

M. Engerand

s'étend longuement sur les incidents qui se sont produits à l'église d'Aubervilliers. La manifestation était préparée à l'avance, et ceux qui y ont pris part savaient que la police ne leur était pas hostile. En admettant que le curé n'eut pas le droit de faire prêcher le R. P. Coubé, ce n'était pas aux manifestants à s'y opposer en venant troubler les cérémonies du culte.

L'orateur demande à M. le président du conseil quelles mesures il compte prendre à l'avenir pour protéger l'exercice du culte catholique.

INCIDENT

En ce moment, M. Baudry d'Asson s'écrie: « M. Combes devrait passer aux assises! »

M. Bertesaux, s'adressant à M. Baudry d'Asson, dit: « Vous devriez être dans une maison de fous. »

A ces mots, M. Baudry d'Asson, furieux, s'élance vers M. Bertesaux. Les huissiers parviennent à le retenir. Plusieurs amis de M. Bertesaux l'entourent; d'autres députés s'efforcent de calmer M. Baudry d'Asson.

Enfin le tumulte cesse, les députés reprennent leurs places et M. Engerand peut continuer son discours.

M. Engerand

député de Caen, demande pour les membres des congrégations dissoutes la liberté de prêcher.

Aucun gouvernement, dit l'orateur, n'a jamais poussé l'arbitraire jusque là. Les évêques seuls doivent rester les maîtres d'apprécier à qui doit être confiée la mission de prêcher.

En terminant M. Engerand espère que le gouvernement n'hésitera pas à désavouer les auteurs des désordres d'Aubervilliers.

M. de Grandmaison

demande des explications au sujet des démarches faites par les députés des Hautes-Pyrénées pour obtenir que la chapelle de Lourdes reste ouverte. Il est très heureux de la décision prise par le gouvernement, et il espère que d'autres députés verront également leurs démarches aboutir.

M. Groussau

demande le maintien des rapports entre l'Eglise et l'Etat, ainsi que l'application loyale du Concordat.

Dans son discours l'orateur s'exprime en ces termes:

« Les catholiques sont assez nombreux en France, puisqu'ils représentent plus des trois quarts de la population, pour avoir le droit de pratiquer leur culte comme ils l'entendent, en pleine liberté, et sans aucune entrave. Le Concordat est une garantie pour leurs croyances, il doit être respecté.

» D'autre part, on ne peut pas prévoir les conséquences d'une rupture de la France avec le Vatican: on ne voudra pas en arriver là.

» Le gouvernement n'a pas réussi à faire fermer les églises par les évêques, comme il l'espérait. Il pourra, il est vrai, recourir à la suppression des traitements de ceux qui refusent de lui obéir. C'est là sa seule ressource, mais c'est là, une mesure tout à fait arbitraire.

» Le budget des Cultes représente une dette nationale, on ne faillira rien à ces dispositions, sinon on faillira à la victoire de la France. Quant à la séparation des Eglises et de l'Etat, avant d'y songer, on fera bien d'en peser les conséquences, en n'oubliant pas qu'elle pourrait bien amener une guerre civile.

M. Dejeante

raconte les incidents survenus à l'église de Belleville; il était présent, il affirme que le curé a voulu faire assommer les socialistes. Si les cléricaux demandent à être respectés, il faut qu'ils respectent aussi les socialistes. Il demande à M. le président du conseil d'assurer la sécurité des républicains.

L'orateur soutient que les églises sont des édifices nationaux où les prêtres s'installent pour faire de la politique contre le gouvernement. Les socialistes ont donc le droit d'y manifester leurs opinions comme tous les autres citoyens.

M. Baudry d'Asson

déclare que le président du conseil a déchaîné la guerre civile et la guerre étrangère; il a ainsi encouru les plus grandes responsabilités.

M. de Montebello

accuse le gouvernement de ne pas maintenir l'ordre dans les églises et, par son attitude, d'encourager les perturbateurs, dans l'église même!

L'orateur fait ensuite le récit de ce qui s'est passé à Reims, où les catholiques ont été provoqués par les socialistes.

Il termine en disant que la situation actuelle rappelle les plus mauvais jours de notre histoire nationale.

M. Mirman

dément les faits racontés par M. de Montebello; aucune église n'a été envahie. Tous les incidents ont été provoqués par les catholiques.

Il conclut en demandant la séparation des Eglises et de l'Etat; aujourd'hui elle s'impose; on ne peut plus et surtout on ne doit pas l'éviter.

M. de Ludre

parle des incidents de Saint-Nicolas du Port et blâme énergiquement l'attitude du gouvernement.

Le comte de Ludre déclare que le gouvernement fait tout son possible pour exciter les passions et pour pousser les esprits à la guerre de religion.

Le président du conseil

monte à la tribune.

Le président commence par déclarer que la politique du gouvernement est basée sur l'observation loyale du Concordat.

« Nous n'avons pas, dit-il, dépassé nos droits; si l'Eglise n'observe pas le Concordat, elle sera cause de la rupture des relations entre le gouvernement et le Vatican. »

M. Combe justifie ensuite les circulaires relatives à la fermeture des chapelles et l'interdiction de prêcher aux membres des congrégations dissoutes.

« L'élément congréganiste, dit l'orateur, n'a aucune place dans le Concordat. La sécularisation doit donc se faire régulièrement; nous ne voulons pas être les complices d'un tas de saupercheries.

» Les congréganistes n'ont pas le droit de monter en chaire, nous avons donc bien le droit d'exiger qu'ils n'y montent pas. Nous avons par conséquent donné les ordres nécessaires pour empêcher les congréganistes de prêcher, et éviter en même temps les désordres de se produire dans les églises. Dans ces conditions, les responsabilités des désordres qui sont survenus remontent aux curés seuls.

» La circulaire sur la fermeture de certaines chapelles n'empêche pas l'exercice du culte.

» Des chapelles ont été rouvertes sans autorisation, les ministres du culte trouvent donc que la suppression de traitement est une punition bien insignifiante. A la rigueur, si la suspension de traitement est une mesure inefficace, nous pourrions bien faire appliquer le code pénal, mais, comme les peines sont trop sévères, nous préférons faire l'opinion publique juge de la question. »

« Le clergé, dit-il, s'est insurgé contre les lois de la République et a procédé avec une audace croissante. Aussi l'opinion publique finira-t-elle par conclure que le remède est dans la séparation des Eglises et de l'Etat ou dans la révision des règlements de police sur l'exercice du culte.

M. Combes ajoute:

« Nous maintiendrons les droits de l'Etat, nous ne ferons aucune concession au sujet de la nomination des évêques; la majorité ne transigera pas avec les droits de la société civile. »

M. Allard

regrette que le gouvernement ne se déclare pas nettement pour la séparation des Eglises et de l'Etat, qui est la seule solution logique respectant toutes les libertés.

Le député du Var dit, en outre, que les curés violent les lois en admettant dans leurs cures les membres des congrégations dissoutes. Il faut donc fermer les églises, quand elles servent de lieux de propagande anti-gouvernementale.

« Si le gouvernement, dit-il en terminant, n'accepte pas la séparation des Eglises, il finira par s'aliéner un grand nombre de républicains. »

M. Millevoye

déclare que le gouvernement est seul responsable des troubles civils.

M. Clovis Hugues

monte ensuite à la tribune et présente la défense des manifestants d'Aubervilliers.

La séance continue.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées, à Saint-Jean, samedi 23 courant, seront pour le repos de l'âme de feu

M. FERNAND AVOGARI DE GENTILE

Juge au Tribunal Civil de Perpignan

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Françoise-Louis Favale et leurs enfants; M. et Mme Joseph Ghigermini, et leurs enfants; Mme Vve Pasteri, née Favale; M. et Mme Jacques Caffarelli, et leur fille; M. et Mme Olivo, et leurs enfants; M. et Mme Joseph Canazzi, et leurs enfants; M. et Mme Henry Languillaire, et leurs enfants; M. et Mme Augustin Favale, et leurs enfants; M. et Mme Eugène Ghigermini, et leur fille.

Les familles Favale-Gérard et Contrucci, Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène Favale

Docteur en médecine

décédé, à Paris, le 17 mai 1903, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu le vendredi, 22 mai, à 2 heures de relevée.

On se réunira à l'Oratoire de la Miséricorde.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Airoli, Baldacci Poli, Pontecelli, Andreani, Martenga, Orsini et Recanati,

Ont l'honneur de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leurs sympathies en la cruelle circonstance qu'ils viennent d'éprouver et leur annoncent en même temps que l'enterrement de

Monsieur Henri Airoli

Capitaine de la « Louise et Marie »

dont le corps a été retrouvé dans le parage du cap Dramont, près Saint-Tropez, aura lieu, le vendredi, 22 mai, à 4 heures de relevée.

On se réunira aux hangars Poissinet.

FEUILLE DE MURIER

A partir du 1er juin on achètera au marché-central à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.

Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

Villégiature

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, cette jolie villa dont trois au rez-de-chaussée, meublée et ou le désire, dépendant d'une ville située à Roglano (Cap-Corse), avec ou sans meubles, eau, réservoir, verger, etc. Excellente exposition. — Prix modérés.

S'adresser au bureau du journal.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Fournisseur Paris, Bastia

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ

en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES

en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

—(Haute Nouveauté)—

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 23 Mai

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.

Pour frêt s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia.

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,

MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARDON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fils, 48, rue de la République, Marseille.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124, Rue Lafayette.

CATALOGUE FRANCO (80 pages).

TÉLÉPHONE — UNIDE A St-DENIS

Dépôt Général du FER GAFFARD

ASTHME ET CATARRHE ESPIC

Ac-tes judiciaires

Délibération du 6 novembre 1900

Etude de Me Dapelo

AVOUÉ

près le Tribunal Civil de Bastia

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Bastia, le 14 novembre 1902, enregistré et signifié,

Au profit du sieur Benigni Antoine, cultivateur, demeurant et domicilié à Bastia,

Contre la dame Ciattoni Marie, épouse Benigni, ménagère, demeurant à Venzolasca, défenderesse défaillante,

Il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, le Ministère Public entendu, accorde défaut contre Ciattoni Marie, épouse Benigni, et pour le profit prononce le divorce entre les dits époux Benigni au profit du mari.

Pour extrait,

L. DAPELO.

PRÊTS d'argent sur simple signature, à long terme, à toutes personnes solvables, 4 p. 0/0.

Ecrire : ISIDORE, 6, rue d'Isly, Paris.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions

Valeurs assurées encours: **500** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

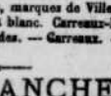

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 20 MILLIONS

A dater du 31 mai courant, Messieurs les actionnaires pourront toucher, aux lieux ci-après désignés, le solde du dividende de l'exercice 1901-1902, voté par l'assemblée générale du 10 novembre 1902.

Le paiement des 25 fr. échus le 31 mai courant, sera fait :

Aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon n. 62 et sous déduction de 2 fr. 32 pour impôt du timbre et impôt sur le revenu ;

Aux propriétaires d'actions nominatives, sur présentation du certificat nominatif d'inscription et sous déduction de 1 fr. pour impôt sur le revenu.

Les lieux de paiement sont :

Dans les Bureaux de la Compagnie :

à Saint-Chamond (Loire) ;

à Rive-de-Gier (Loire) ;

au Boucau (Basses-Pyrénées) ;

à Paris, 20, rue des Pyramides ;

Dans les caisses de Paris, Lyon, Marseille et de toutes les Agences :

du Comptoir National d'Escompte de Paris ;

de la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France ;

du Crédit Lyonnais ;

A la Société lyonnaise de Dépôt et de Comptes-Courants, Palais Saint-Pierre, à Lyon ;

Chez MM. Vve Guérin et fils, banquiers à Lyon ;

— Cambefort F. et C. St Olive, banquiers à Lyon ;

— Chalus frères, banquiers à Clermont (Puy-de-Dôme) ;

à la Banque Renauld et Cie, Nancy ;

à la Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôt, à Nancy.

à la Banque d'Alsace et de Lorraine, à Mulhouse ;

Chez MM. Gregorj frères, banquiers, à Bastia (Corse).

St-Chamond, le 18 mai 1903.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-Tl Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corte.

Le massage

Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont eu des attaques, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.

On a vu des maladies disparaître sous le massage et résister à des bains renommés.

MADAME DOMICHELLI,

35, rue de l'Opéra, 3e étage.

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Source du Chalet

LA MEILLEURE DU

BASSIN DE VICHY

Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.

La plus riche en bicarbonate de soude.

Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 14 Paoli, 27.

LA MÉDECINE NOUVELLE

20e ANNÉE

JOURNAL HEBDOMADAIRE de VULGARISATION

Donne un traité de procédés de LA MÉDECINE NOUVELLE

GRATUITEMENT

pendant DEUX MOIS à tous ses lecteurs qui en feront la demande. Tous les malades sont invités à lire

La MÉDECINE NOUVELLE où ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode vitaliste suivant pour la guérison de toutes les maladies réputées incurables: hernies, constipation, goutte, rhumatismes, maladies nerveuses, diabète, albuminurie, phtisie, cancer, maladies du sang, du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin; les tumeurs et les fibromes; les affections des voies urinaires; l'obésité, les maladies de la femme, etc.

Traitements sans gêne ni dérangement, avec ou sans correspondance.

LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES

Service HYGIÉNIQUE de la MÉDECINE NOUVELLE

PARIS — 19, Rue de Lisbonne, — PARIS

28e ANNÉE — VENDREDI 22 MAI 1903 — N° 196

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames [3e page], 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an	Six mois	Trois mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un autre Pays: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00243

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Julie.

SOLEIL : (Heure nationale)

Lever, 4 h. 04 m. — Coucher, 6 h. 54 m.

Lune : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19

FÊTE DE DEMAIN : Saint Ubalde.

21 Mai

Les Désordres dans les Eglises

Est-ce que les anticléricaux vont passer maintenant tous les dimanches dans les églises ? Sans doute, ils n'y vont pas pour suivre l'office, mais pour le troubler. Ce n'est pas une raison. Et l'on ne comprend pas ce qui les attire vers des lieux d'où leurs opinions devraient logiquement les éloigner. Des gens qui refusent d'entrer dans une église pour le mariage ou les obsèques d'un parent ou d'un ami, s'y précipitent dès qu'il s'agit d'attenter à la liberté de leurs concitoyens. Et cela prouve que l'homme a plus de perversité que le Diable lui-même, car il arrive au Diable de tomber par hasard dans un bénitier, mais non pas de le faire exprès.

On avait espéré que l'exemple donné par l'ex-abbé Charbonnel et ses compagnons ne serait pas suivi. Mais les mauvais exemples sont plus suivis que les bons. M. Charbonnel était, hier, corporellement en province. Son esprit était resté à Paris, et animait les bandes de manifestants qui ont donné l'assaut aux églises de Belleville et de Plaisance. Ces imitateurs ont, d'ailleurs, eu moins de chance que leur chef de file. Il avait remporté, à Auberviliers, un facile triomphe, et avait, sans coup férir, empêché le prédicateur de parler. Les choses, hier, ont changé de face. Les catholiques ont organisé une énergique résistance. Les curés ne se sont pas laissé intimider et ont maintenu la parole aux orateurs en chaire. Un certain nombre de fidèles, possesseurs de poings solides et armés de cannes redoutables, ont reconduit les perturbateurs un peu rudement et sont demeurés maîtres du terrain.

A la vérité, l'Evangile ordonne, lorsqu'on reçoit un soufflet, de tendre l'autre joue. Ces champions de l'Eglise militante n'ont aucunement gardé l'attitude évangélique sur laquelle leurs agresseurs comptaient peut être, mais il faut convenir qu'ils étaient en état de légitime défense. Et si les manifestants malmenés ont déposé, comme on le racoute, des plaintes au commissariat de police, le spectateur impartial ne pourra s'empêcher de trouver leur mésaventure risible. Lorsqu'on tient à ne point recevoir de coups, il faut d'abord s'abstenir d'en donner.

En somme, la journée a été moins mauvaise qu'on ne pouvait le craindre, puisque les services religieux ont pu s'achever et que l'avantage est resté au droit de légitime défense, grâce à la fermeté des catholiques molestés et grâce aux précautions prises par la police, qui a aussi payé de sa personne, depuis les gardiens de la paix jusqu'à M. Lépine lui-même, dont le chapeau a été aplati d'un coup de bouteille. Mais ces désordres n'en sont pas moins profondément regrettables.

On observera qu'ils présentent un caractère tout nouveau, et particulièrement fâcheux. De tout temps, il est vrai, la population des grandes villes, et spécialement celle de Paris, a été fort tapageuse. Les manifestations déplacées ou révoltantes abondent dans l'histoire. Toutefois, il est à noter qu'elles étaient toujours dirigées, jusqu'à présent, contre le pouvoir ou le parti régnant, c'est-à-dire contre le plus fort. Et les plus déplorables, malgré les pires excès, conservaient ainsi une couleur vaguement chevaleresque.

C'est la première fois que l'on voit les émeutiers se porter au secours du gouvernement, au point de renchérir sur les prescriptions et sur les proscriptions officielles. Le gouvernement a dissous les congrégations, il traque les congréganistes, liquide leurs biens, perquisitionne chez eux, les traite en parias. Il suffit à cette tâche et n'a pas besoin d'aide. Autrefois, les condamnés ou accusés politiques trouvaient, même chez leurs adversaires les plus résolus, des ménagements, une certaine compassion, ou du moins la neutralité. Si on ne les aidait pas à échapper aux rigueurs, du moins on ne les dénonçait pas. Jamais, avant les étranges anticléricaux d'Auberviliers, de Belleville et de Plaisance, de simples particuliers, des citoyens n'avaient consenti à se faire spontanément les auxiliaires de la police et les pourvoyeurs de la vindicte gouvernementale.

(*Temps*).

Stations climatériques de la Corse

La Société Amicale des stations climatériques de la Corse, de la Station hivernale d'Ajaccio, et du progrès de l'île, vient d'adresser à tous ses adhérents, dans le monde entier, la circulaire suivante :

Les congrès médicaux de Berlin, Londres et Paris, ayant déclaré les stations climatériques de la Corse supérieures, pour la guérison de la tuberculose et de toutes les maladies de poitrine, la publicité entreprise par notre Société est devenue humanitaire et internationale, dans l'intérêt d'innombrables malades.

Nos protecteurs, protectrices, fondateurs et sociétaires sont priés de faire bon accueil aux quittances et cotisations qui vont leur être présentées.

Signé : *Tout le conseil d'administration.*

L'expérience et les résultats obtenus depuis dix ans prouvent que la prospérité de la Corse dépend surtout de la prospérité de ses stations climatériques ; et qu'en y attirant des malades, convalescents et touristes, on fait œuvre humanitaire. Or, leur affluence dépend de la publicité sous toutes les formes qu'a entreprise la Société ses indiquée.

Nous engageons donc vivement tous les Corses et toutes les personnes qui s'intéressent non seulement à la Corse mais aux malades à verser leur offrande.

Le Congrès Corse du club Alpin

Du *Monde Illustré* :

La Corse étant un pays de montagnes devait appartenir au club Alpin français. La conquête a été effectuée ce printemps, par MM. Schrader et Henri Boland, qui ont versé d'un coup dans l'île trois cents alpinistes.

Parmi les spectacles qui défilèrent sous leurs yeux, les rivages occidentaux de la Corse ravirent surtout les congressistes.

Evisa, Ota, Piana, Porto, Cargese, sont les capitales de ce pays de beauté : Evisa voisine de la forêt d'Aïtone, Ota dont les maisons semblent grimper sur la montagne comme un troupeau de chèvres, Piana aux jardins délicieux peuplés de cédratiers et d'amandiers, Porto aux célèbres calanche, et Cargese, la colonie grecque dont les femmes ont généralement conservé le type hellénique à travers les âges et les vicissitudes. « De véritables Vénus de Milo en chair et en os, et avec les bras », a dit, d'elles, un ami de l'antiquité classique.

A Vizzavona, M. Schrader constate le succès du Congrès, distribue les éloges, synthétise les impressions. Lui, le peintre vigoureux et réfléchi des solitudes glacées des grandes Alpes, il se déclare vaincu par le charme hellénique des rivages de Porto et de Girolata. Aux applaudissements de l'assistance, il leur décerne le prix de beauté, le prix du Congrès.

Guidés par un Parisien de Corse, M. Henri Grasiani, des alpinistes ont fait la conquête du plus haut sommet de l'île, le monte Cinto (2,710 mètres).

Une tempête soudaine mit le point final aux exercices du Congrès. Les alpinistes chassés des hauteurs gagnèrent les ports et songèrent au retour. Séduite par la beauté du pays, la grâce hospitalière des habitants, la douceur de la vie ajaccienne, ils la quittèrent avec regret. Ils étaient venus pour conquérir la Corse, ils s'en allaient conquis eux-mêmes par la reine de la Méditerranée.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

22 mai 1737. — La garnison génoise que les Corses tenaient bloquée dans Calvi fait une sortie inattendue et oblige les Corses à se retirer.

Cette victoire inaugurait l'avènement de Marbeuf au commissariat de la Corse.

Le Couvent d'Alesani

Référé

L'an mil neuf cent trois, le quatorze mai, à trois heures de relevée, Nous Louis Gabrielli, président du Tribunal civil de Corte, siégeant en notre cabinet, au Palais de Justice, assisté de Me Santelli, notre greffier ;

Vu le procès-verbal, ci-dessus ; après avoir entendu, en leurs explications, 1. M. le Juge de paix du Valle d'Alesani ; 2. M. le Maire de Piazzali, agissant en cette qualité, et comme mandataire verbal de ses collègues de toutes les autres communes du canton ; 3 Me Gambini, avoué près le Tribunal, convoqué d'office, et représentant M. Duez, liquidateur judiciaire, demeurant à Paris, rue Bonaparte, 17 ;

Attendu que, par jugement du Tribunal de la Seine, du 4 avril 1903, publié dans les journaux de l'arrondissement, M. Duez a été nommé administrateur séquestre et liquidateur judiciaire de tous les biens de la congrégation religieuse, non autorisée, connue sous le nom de franciscains de Paris, ou soit frères mineurs, et que l'apposition des scellés a été ordonnée sur les établissements dépendant de la dite congrégation, à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation, ou à l'enseignement, pour lesquels il n'est prescrit qu'une description sommaire, conformément aux dispositions de l'article 926, paragraphe 2, du code de procédure civile ; que procédant, en vertu de l'article 2 du décret d'administration publique, rendu pour l'exécution, de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, relative au contrat d'association, M. le juge de paix du canton de Valle d'Alesani, prévenu par M. le greffier du Tribunal de la Seine, s'est présenté au couvent d'Alesani, à l'effet de procéder à l'apposition des scellés prescrite par le jugement susénoncé ;

Attendu qu'à l'accomplissement de cette formalité, M. le Maire de la commune de Piazzali, en qualité, s'est opposé, en faisant valoir qu'une partie de l'immeuble, par lui qualifiée d'aile orientale, ainsi que la chapelle y attenant, seraient la propriété exclusive de la commune qu'il administre, ainsi que de toutes les autres localités du canton de Valle d'Alesani ; qu'il n'est prévalu du rôle de la contribution foncière et de la matrice cadastrale, qui porteraient ces indications, quoique ne constituant pas un titre ;

Attendu qu'il a repris, aujourd'hui, ces moyens, devant nous, et qu'il conclut à ce que nous décidions, qu'il n'y a pas lieu à apposition des scellés, soit sur la partie de l'immeuble revendiquée, soit sur la chapelle ;

Attendu que si M. le Maire de Piazzali paraît pouvoir établir ses droits de propriété et ceux des autres communes, pour lesquelles il se présente, la mesure ordonnée par le Tribunal de la Seine ne saurait cependant lui porter préjudice ; que s'il en était autrement, il n'aurait qu'à s'en prendre à lui-même, puisqu'il aurait in-

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

99 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

VII

En même temps, et sans aucun de ces tâtonnements préliminaires où se complaisent les amateurs du pugilat parisien, l'étudiant sauta d'un bond sur le juif. Il lui appliqua simultanément un coup de poing sur l'oreille gauche et un coup de pied non moins énergique sur le jarret droit. Frappé, ou pour mieux dire, fauché à la fois en sens contraire, en sommet et à la base, l'industriel perdit l'équilibre et tomba sur le trottoir.

Un cercle nombreux s'était formé, et plusieurs braves saluaient la prouesse de l'élève en droit, lorsqu'un nouveau personnage, portant d'un bleu bleu, d'un chapeau à cornes et d'une longue rapière, s'ouvrit un passage à travers les curieux, et vint gravement se poser entre les combattants.

— Ah ça, jeune homme, dit-il en s'adressant à Prosper, est-ce que vous ne pourriez aller vous battre plus loin ? Et que vous a donc fait ce malheureux ?

— Il m'a volé mon chien, répondit brusquement l'étudiant.

— Ne l'écoutez pas, s'écria l'israélite, qui se relevait péniblement ; c'est un scélérat de républicain qui veut me prendre mon chien parce que je suis l'ami du gouvernement. Vous voyez bien qu'il a un bonnet rouge ; tous les soirs il est des émeutes ; tout à l'heure encore il disait mille horreurs des sergents de ville.

Un peu plus embarrassé que le roi Salomon, mais évidemment influencé par la dernière allégation du voleur, le maintenseur de l'ordre public regardait alternativement d'un air sévère les deux antagonistes.

— Tout cela est bel et bon, dit-il enfin en élevant la voix ; mais vous allez me suivre ; vous vous expliquerez ailleurs. Rien ne vous autorise, jeune homme ? ajouta-t-il en s'adressant à l'élève en droit, qui ne faisait pas mine de bouger.

De tout temps il a existé une violente antipathie entre les étudiants des écoles et les archers de la bonne ville de Paris. Il est superflu de dire que Prosper Chevasse nourrissait au plus haut degré ce sentiment d'hostilité. La haine du sergent de ville faisait partie de ses convictions politiques.

— Je vous défends de m'appeler jeune homme, dit-il, les yeux fièrement fixés sur le sergent.

— Qu'est-ce qu'il dit ? s'écria celui-ci d'un air menaçant.

— Il dit que vous êtes un impertinent et qu'il se moque de vous.

— Ah ! c'est comme ça !

Le sergent s'avança vers l'étudiant en allongeant une large main rougeâtre, qui, les doigts écartés, ne ressemblait pas mal à un jeune crabe.

— Dormier, partez vite avec Justinien, dit tout bas Prosper à son ami.

Au même instant, il fit un saut pour éviter la patte crochue près de se poser sur son épaule, et par ce mouvement il se trouva côte à côte avec le sergent. Sans hésiter, il lui porta la main sous le menton et le poussa rudement à la renverse, tandis que d'un habile croc-en-jambe il le retenait sur place. Abasourdi par cette attaque imprévue, le sergent de ville n'évita pas le destin du juif, qu'il remplaça sur les dalles du trottoir, où il tomba comme un bœuf qu'on assomme.

— Vive la liberté ! s'écria Prosper, qui, après avoir poussé ce cri de victoire, s'ouvrit un passage à travers la foule et s'élança dans la rue Vivienne. Il avait disparu avant que le sergent de ville, étourdi de sa chute, fût parvenu à se relever.

— Gueux de républicain ! dit celui-ci en promenant un regard courroucé sur les spectateurs riant de sa mésaventure ; je te reconnaîtrai avec ta casquette rouge.

Au dénoûment de cette nouvelle lutte, Dorsier s'était esquivé en emmenant Justinien. Craignant d'être suivi par l'un ou l'autre des voleurs, il fit sauter le chien dans le premier cabriolet de louage qu'il aperçut, y monta lui-même et revint à l'hôtel Mirabeau.

— Vous ne ramenez donc pas cet insolent ? lui demanda M. Chevasse.

— Voici toujours son chien, répondit Dornier, qui raconta la scène dont il venait d'être témoin.

— Mais c'est scandaleux ! s'écria le père de Prosper avec indignation : c'est épouvantable ! comment ! un pugilat en pleine rue ! Et c'est mon fils, c'est un Chevasse qui joue de rôle de portefaix, qui ne rougit pas de se commettre avec des êtres ignobles, de se vautrer dans le ruisseau !

— C'était sur le trottoir, dit Dornier d'un air simple.

— Trottoir ou ruisseau, qu'importe ? reprit M. Chevasse, irrité de cette espèce de contradiction ; n'allez-vous pas le soutenir ? Je vous dis que ce mauvais sujet traînera mon nom dans la boue, si je n'y mets ordre. Oh ! s'il y avait encore des lettres de cachet ?

— Eh quoi ! Monsieur, s'écria le confident du député en jouant la stupéfaction, est ce bien vous qui regrettez les lettres de cachet ?

— Oui, je les regrette, s'écria M. Chevasse avec emportement, et si la Bastille existait encore, elle me ferait raison de ce drôle.

— Oh ! la Bastille ! vous n'y pensez pas !

— La Bastille avait du bon ; elle préservait les pères de la honte dont menaçait de les couvrir un fils indigne. Oui, la Bastille... c'est-à-dire non, reprit le député libéral en revenant à lui ; le chagrin que me cause ce voyou me met hors de moi et me fait dire des choses... Ne faites pas attention à ce qui vient de m'échapper ; surtout, Dornier, ne le répétez à personne : vous m'entendez. Si mes commettants savaient que j'ai paru regretter un seul instant les monstruosités de l'ancien régime...

— C'est alors que, pour les maintenir dans le devoir, nous aurions besoin d'une fête circulaire.

(*A suivre*).

talie, dans son immeuble, une congrégation non autorisée, et qui, même avant la loi du 1er juillet 1901, ne pouvait exister, ou se réunir, qu'avec l'adhésion du gouvernement ;

Attendu, au surplus, que la mission du liquidateur judiciaire doit être facilitée pour lui permettre de rechercher la situation exacte d'une association dissoute ; qu'il ne saurait être contesté que l'apposition des scellés, dans les locaux et sur les objets mobiliers détenus par cette association ne soit un moyen légal d'y parvenir ;

Attendu, en ce qui se rapporte à la chapelle, que l'apposition des scellés réels, tant sur elle que sur les meubles qui la garnissent, aurait pour conséquence sa fermeture que seule l'autorité administrative peut ordonner ; qu'il est de notoriété publique que cette chapelle sert et a toujours servi aux populations de Piazzali et de l'Ecrelli ; qu'elle peut être considérée comme la véritable paroisse de ces deux communes, si on se rappelle que, pendant de très longues années, elle a été administrée non par les moines du couvent d'Alesani, mais par le desservant de ces localités, c'est-à-dire par le clergé séculier ;

Attendu que, dans ces conditions, il convient, afin de sauvegarder les droits des parties intéressées, de décider que, conformément aux dispositions de l'article 924 du code de procédure civile, M. le Juge de paix se bornera à faire un procès-verbal contenant la description sommaire de la chapelle, ainsi que des objets mobiliers qui la garnissent ;

Attendu que la partie qui succombe doit les dépens ;

Par ces motifs, disons qu'il sera passé outre à l'opposition de M. le Maire de Piazzali ; qu'en conséquence M. le Juge de paix procédera à l'apposition des scellés au couvent des franciscains, dits frères mineurs d'Alesani, en se conformant aux règles du code de procédure civile ;

Ordonnons qu'il sera seulement fait par M. le Juge de paix un procès-verbal de description sommaire de la chapelle annexe du couvent, ainsi que des objets mobiliers qui la garnissent.

Disons que la présente ordonnance sera exécutoire, nonobstant opposition ou appel, et sans caution et même sur minute ;

Condamnons M. le Maire de Piazzali, en cette qualité, aux dépens.

Et avons signé avec notre Greffier, les jour, mois et an que dessus.

Bulletin Financier

Paris, le 16 mai 1903.

Bourse de samedi, c'est-à-dire sans affaires, toutefois le marché est ferme quand on fond. Notre Rente est inchangée à 98.02½. Les Fonds Etrangers sont soutenus : l'Extérieure est en nouvelle avance à 88.10. Les Sociétés de Crédit sont recherchées, le Lyonnais à 4.080, le Foncier à 695, le Comptoir d'Escompte à 585 et la Société Générale à 612.

En Banque, l'Obligation 6 0/0 Orenoque a des demandes suivies à 340. La Privilégiée Economique Industrielle se maintient à 455. Les Moteurs à Gaz et Constructions hélectriques restent à 142. Les Mines de Filon s'échangent à 243. Les Houillères de la Corrèze sont à 424. La Kokomba est active à 33.50.

Les négociations commencent à devenir nombreuses sur les actions de 100 f. des Mines de Zinc et de Plomb de Saint-Berthélemy-le-Plain. Dès la première année, défalcation faite de la part de la réserve légale et des provisions pour les travaux neufs, on pourra répartir entre les 5.000 actions 45.000 francs, soit 9 0/0 environ.

Les actions de la Gestion ne cessent d'être demandées, à cause du coupon de 6 fr. 50 voté par l'Assemblée Générale et des grosses réserves faites cette année.

Nos Grands Chemins sont calmes.

Obsèques
DE M. FERNAND AVOGARI DE GENTILE

On nous écrit de Nonza :

Mardi ont eu lieu les obsèques de M. Fernand Avogari de Gentile, juge au Tribunal de Perpignan, enlevé dans la force de l'âge par un destin qui semble depuis quelques années mettre un singulier acharnement à frapper l'illustre famille dont il était le dernier espoir.

Une foule immense, accourue des divers cantons du Cap-Corse et du Nebbio, a accompagné jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle de notre ami.

Devant le tombeau de la famille Avogari de Gentile, M. Jules Canale a prononcé un d'écours où il a retracé, en termes émus, l'existence, toute de dévouement et d'affection, de l'homme de bien qui vient de disparaître ; et la désolation qui se lisait sur tous les visages, les larmes qui coulaient de tous les yeux, disaient assez quels regrets unanimes inspirait à la population de Nonza la disparition du magistrat intègre et bienveillant, du père de famille affectueux et dévoué, de l'homme loyal et foncièrement bon que fut M. Fernand Avogari de Gentile.

Nous adressons à sa digne mère, si cruellement éprouvée depuis quelques années, à Mme veuve Fernand Avogari de Gentile, à Mme et à M. Domergue, enfin à M. le juge François Avogari de Gentile, à qui il était réservé de se voir, dans ses vieux jours, le dernier représentant de sa famille, l'expression de notre plus douloureuse sympathie.

Discours de M. J. Canale

Messieurs,

Une tombe vient à peine de se former, nous laissant son impression d'une profonde douleur, et une autre grande perte nous jette pour la seconde fois dans la plus grande désolation.

Encore une belle âme qui nous quitte ! encore un cœur généreux qui s'en va, encore une cruelle épreuve pour cette illustre famille Avogari de Gentile et pour notre cher pays.

Bien que les grandes douleurs soient muettes, pouvons-nous laisser passer cette dépouille mortelle sans déposer publiquement à ses pieds nos larmes et nos prières ? Aussi, au nom de tous, je viens pieusement saluer celui qui fut notre compatriote et notre ami sincère, en rappelant modestement cette vie hélas ! si courte mais si bien remplie, et en lui adressant le suprême hommage de nos éternels regrets et de nos affectueux adieux.

M. Fernand Avogari de Gentile est né à Toulon, où son regretté père occupait une place distinguée à la Banque de France. Après la pieuse éducation de sa bonne mère, il fut confié aux soins paternels des Pères Maristes, qui en firent un élève modèle et un chrétien convaincu.

Ses études terminées, sa vocation fut pour la magistrature. Et c'est encore à Toulon qu'il se fait inscrire comme avocat. Le tribunal d'Uzzel lui ouvre ses portes, comme juge suppléant ; et peu de temps après, Bourganeuf le reçoit comme juge titulaire. Il ne tarde pas à rentrer en Corse, le pays de ses rêves et de ses affections, pour occuper à Corte la délicate mission de juge d'instruction. Quelque temps après, il est nommé à un poste important au tribunal de Perpignan : il accepte, persuadé de retourner en Corse avec un grade supérieur. Dans cette ville comme partout, il est entouré de l'affection et de l'estime générales, et regardé comme le vrai modèle des bons magistrats.

Connaître ce noble caractère, doué d'une rare bonté jointe à une aimable simplicité pour les grands comme pour les petits, pour le pauvre comme pour le riche, c'était admirer les belles qualités du fils affectueux, de l'époux fidèle, du père incomparable, du bon frère, de l'ami généreux et sincère.

Au mois d'octobre dernier, il nous quitte tout joyeux, en nous serrant affectueusement la main avec le doux espoir de retourner bientôt dans sa chère Corse. Avec quelle joie, nous l'avons accompagné, en attendant l'heureux moment de le saluer comme président ! Quel triste retour ! Quelle douloureuse surprise ! Que tous ces malheurs nous font connaître la fragilité et l'incertitude des choses humaines ! Inclinons nous, messieurs, devant les décrets de la Providence !

Et vous, mère, épouse inconsolables, dans votre foi ardente, recevez vous de la Sainte-Vierge Marie aux pieds de la Croix, pour adoucir votre grande douleur. Sœur chérie, bon frère affectueux, qui, pour la seconde fois, prenez le long et douloureux chemin du Calvaire, consolez-vous en voyant les larmes et les prières sincères de toute cette foule émue et sympathique. O parents et amis, n'oubliez pas que, chrétien sincère, il a fait la mort du juste, en recevant avec une dévotion touchante tous les secours de notre sainte religion. Que cette pensée soit pour tous une suprême consolation et une divine espérance ! Déposille aimée de notre cher Fernand, allez prendre place au milieu de votre bon père et de votre tendre et bien aimé frère, dans l'éternelle et bienheureuse patrie !

Au nom de tous, encore une fois, adieu ou plutôt au revoir au Ciel !

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VICO. — On télégraphie de Vico, à la *République* :

Mardi matin a eu lieu une manifestation de toutes les femmes de Vico attendant la Secrétaire général de la Préfecture à sa sortie du conseil de revision.

Mademoiselle Peraldi de Comiéna a lu une pétition pour obtenir le maintien à Vico des Sœurs de Marie et la réouverture de la chapelle des Oulats qui est un ossuaire renfermant les dépouilles des ancêtres du pays.

Le Secrétaire général a promis de transmettre cette supplique à qui de droit.

La calme a été parfait et l'émotion générale. L'on s'est séparé aux cris de : Vive la religion, vivent les Sœurs, vive l'armée, vive Vico.

∴

AJACCIO. — On lit dans la *République* :

Une bien triste nouvelle nous est arrivée de Bastia : Mme Jean Marie Mattei, femme de notre sympathique ami, M. Jean-Marie Mattei, vient de succomber à la terrible maladie qui la minait depuis quelque temps.

Douée d'un caractère bon et affable, Mme Mattei disparaît à la fleur de l'âge. Elle laisse trois jeunes enfants qui faisaient son orgueil et qu'elle adorait éperdument. Rien n'a valu pour enrayer le mal, ni les secrets de la science ni les soins les plus affectueux de ses parents.

Il y de cela quatre ans, nous faisions des vœux pour le bonheur de l'heureux couple, et aujourd'hui la mort vient de jeter dans la tombe cette charmante femme, hier encore toute rayonnante de beauté et de grâce.

Hélas ! pourquoi le sort s'acharne-t-il sur ce qu'il y a de plus beau ?

Nous ne chercherons pas, par de vaines consolations, à atténuer la douleur immense de notre ami. Puissent les nombreux témoignages de sympathie reçus en cette douloureuse circonstance adoucir ses peines et être un baume consolateur pour sa famille.

Nous adressons aux familles Dominici, d'Ersa, et Mattei, à ses jeunes enfants et particulièrement à notre cher ami, l'expression de tous nos regrets et nos affectueuses condoléances. — Jules Blasi.

La Crèche Favale

Bastia, le 21 mai 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je suis très touché, comme le seront certainement tous les lecteurs de votre estimable journal, des legs considérables que notre concitoyen, M. le docteur Favale, a faits à sa ville natale et à sa ville d'adoption, à Bastia et à Paris. Mais parmi tous ces legs, il est un qui me va plus particulièrement au cœur : c'est celui de 20.000 francs pour servir à la création d'une crèche à Bastia.

Ah ! cette crèche ! comme le besoin s'en faisait sentir !

Grâce à la générosité de M. Favale elle va être créée. Qu'on lui donne le nom de son fondateur, comme de juste, qu'on la fasse vite, et surtout, surtout qu'on la fasse bien !

Je rêve d'une création au grand jour, telle sans doute que l'a voulue celui qui a eu l'idée de l'établir ; d'une création à laquelle pourront donner leur concours tous les Bastiais ayant un peu de bonne volonté et d'aisance, non seulement sans distinction d'opinion politique, cela va de soi, mais encore et surtout, à cette heure critique, de conviction religieuse.

Je le souhaite vivement et le crois aussi désirable que possible, si l'on veut bien.

Agréez, etc.

P.

Palmes Académiques

M. Fabiani César-Antoine-Vincent, conseiller de préfecture à Alger, membre du conseil d'administration de l'école normale d'Alger-Bouzaréa, a été nommé officier de l'Instruction publique.

∴

Ont été nommés officiers d'Académie :

MM.

Vittini Léon, secrétaire général de la préfecture de l'Aude.

Luciani, pharmacien à Sfax, fondateur du cercle de la ligue française de l'enseignement à Kairouan.

Mozziconacci Léopold, publiciste à Marseille.

Padovani Jean-Camille, commis principal à la Compagnie P. L. M., à Aix.

Boleili Ignace, inspecteur primaire à Mascara.

Le docteur Bose, médecin à Sétif.

Calvelli Dominique, sous-chef de bureau à la préfecture d'Alger.

Cattoli Laurent, greffier du tribunal de commerce de Constantine.

Lorenzi Claude, chef de service au Crédit Lyonnais, à Alger.

Luccioni Achille, maire d'Hussein Dey.

Nicolai Jean-Baptiste, inspecteur des postes et télégraphes à Alger.

de Peretti, publiciste à Tebessa.

Pietri Edmond, interprète judiciaire, ancien maire, à Biskra.

Polleri Jean-Louis, receveur de l'enregistrement, président de la société de gymnastique, à Tlemcen.

Renacci Pierre Nicolas, inspecteur des postes et télégraphes à Oran.

Ricci Fernand, président du cercle libéden de la ligue de l'enseignement à Blida

Susini Joseph-Antoine, contrôleur général adjoint des services de police et de sûreté au gouvernement général à Alger.

Vincentelli Marc-Marie-Joseph-Louis, contrôleur des contributions diverses, détaché au gouvernement général, à Alger.

Zannettacci Théodore, avocat à Constantine.

Antonini, avoué à Sidi bel Abbès.

Bernasconi, maire de Dellys.

— Les officiers d'administration de 2e classe du service de santé dont les noms suivent ont été promus au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenus à leur poste actuel :

Polverelli Jean-Ambroise, de l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

Giovallachi Attentius Charles, de l'hôpital militaire Saint-Martin de Paris, détaché à l'hôtel national des invalides.

Ponzevera André, de l'hôpital militaire de Dunkerque.

LOTERIE
du Patronage des Ecoles Laïques

2e liste des Lots

Un vase de Sèvres, M. le Président de la République.

Un tableau : les Etats généraux, M. le Ministre de l'Instruction publique.

Un tableau : la Fortune, M. le Ministre de l'Instruction publique.

Un tableau : la Malaria, M. le Ministre de l'Instruction publique.

Une pendule, deux candélabres, la Comtesse.

Un album photographies Anonymes.

Un dictionnaire Larousse, *Petit Provençal*.

Un dictionnaire Larousse, *Petit Provençal*.

Une boîte de compas, *Petit Provençal*.

Une vue couvent St Antoine, Anonyme.

Un porte-monnaie kabyle, Anonyme.

Un canif, Anonyme.

Un album, Mme Pierre Poletti.

Une boîte cigares, M. Poletti, professeur.

Un volume illustré, M. Michel Massimaro.

Une boîte biscuits, Anonyme.

Une paire vases fantaisie, M. P. Milania.

Quatre volumes, Anonyme.

Deux volumes, Anonyme.

Deux volumes, Anonyme.

Deux volumes, Anonyme.

Deux volumes, Anonyme.

Une table supports, Anonyme.

Un flacon lotion végétale, M. Poggi, coiffeur.

Une montre remontoir, M. Quilio, horloger.

La prochaine liste de lots paraîtra prochainement.

Un Naufragé

Le Bureau de la Marine a reçu lundi matin, une dépêche de son administrateur de Saint-Raphaël, l'informant que le cadavre de l'infortuné Aitelli, de la *Louise-Marie*, dont nous avons raconté le naufrage devant le cap Dramont, a été retrouvé dans ces parages. L'identité a pu être établie, grâce aux tatouages relevés sur le corps du capitaine qui était dans un état de décomposition très avancé. Le corps a été mis dans une bière et sera transporté en Corse, pour y être inhumé.

M. Joseph Ferrand

M. Joseph Ferrand, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, qui vient de mourir à Amiens, était préfet de l'Aisne en 1870 lors de la déclaration de guerre. Au moment de l'invasion il publia une circulaire invitant les populations à s'organiser et s'opposer à la marche de l'ennemi. Cet acte d'énergie provoqua l'irritation de Bismarck qui voulut le rendre responsable de l'explosion de la citadelle de Laon survenue peu de temps après le jour où les Prussiens firent leur entrée dans la ville. Il ne dut qu'à l'intervention de hautes influences de ne pas être fusillé et fut enfermé pendant la durée de la guerre dans la forteresse d'Ehrenbreitstein. De retour en France il fut successivement préfet du Calvados puis d'Indre-et-Loire, et quitta l'administration en 1876.

M. Joseph Ferrand a publié sur la décentralisation administrative de très intéressants travaux et notamment une étude couronnée par l'Institut.

(*Temps*).

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois d'avril 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie des services postaux :

Marchandises	Poids Tonnes	Valeur Francs
Bois de bois	94	8.500
Autres bois	25	1.100
Acide gallique	120	16.000
Charbon de bois	213	14.000
Châtaignes et farine	5	1.100
Citrons	3.5	800
Fromages	1.5	2.000
Extrait tannique	11	1.600
Eau minérale	23	5.500
Ebauchons de pipes	5	700
Liège et bouchons	8	2.400
Lupins	30	3.700
Légumes frais	195	50.000
Os et cornes	5	700
Suif	0.5	400
Soie (déchets et cocons)	0.6	8.000
Huile d'olives	1	900
Peaux préparées et brut.	1.5	3.000
Poissons frais	3	3.500
Vins et liqueurs	7	2.600
Autres produits	50	9.000
Total	666	131.100
Report du 1er trim.	3.810	437.000
Total	3.376	568.000

Nouvelles Militaires

M. Pollachi, capitaine au 30e régiment d'infanterie, est désigné pour être attaché à l'état-major de l'armée, service géographique.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le ministre de la marine a décerné un émoignage officiel de satisfaction pour actes de courage et de dévouement aux personnes dont les noms suivent :

M. Brandizi Charles-Félix, matelot, sauvetage d'un enfant tombé dans le bassin de la Joliette, à Marseille le 18 septembre 1902.

M. Leonetti Charles, matelot, inscrit à Ajaccio, secours porté à trois femmes qui venaient d'être projetées à la mer, l'embarcation qu'elles montaient ayant chaviré dans le port de Marseille, le 7 janvier 1903.

LA MUTUELLE DU COMMERCE

Noms et adresses des commerçants de la ville délivrant les timbres-prévoyance de la « Mutuelle du Commerce. »

MM. Brignardelli Sisco, tissus, cours Sebastiani, 4. — Forcioli Jean Baptiste, tissus, boulevard Paoli, 28. — Bianchi Assomption, modes, boulevard Paoli, 20. — Guidi Henri, épicerie, boulevard du Palais, 9. — Bonavita Roch, épicerie, boulevard Saint Angelo, 13. — Rossi Charles, épicerie-boulangerie, boulevard Paoli, 30. — Stefani Louis, épicerie-boulangerie, place d'Armes. — Morelli Antoine, vins, rue Napoléon, 37. — Rocci Durand, boucherie, boulevard Paoli 45 et place du Marché le matin. — Grimaldi Alexandre, cordonnier, boulevard Paoli 33. — Olagnier, imprimerie-librairie, boulevard du Palais, 8. — Dané Dominique, pharmacie, boulevard Paoli, 22. — Pasconi Dominique, photographie, rue Saint François. — Rossi Sylvestre, épicerie-restaurant, à Guaitella. — Gardi Scipion, épicerie, rue Saint-Joseph, 8.

N. B. — Nous ferons connaître, au fur et à mesure, les noms des nouveaux commerçants qui auront adhéré à la « Mutuelle du Commerce. »

Les carnets de collection sont distribués gratuitement par les commerçants ci-dessus ou par M. G. de Zerbi, agent général de la « Mutuelle du Commerce, » et remboursés au bureau de l'agence.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 Diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. L.R. Xmaxa, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 17·7 à midi, 23· à 7 heures du soir, + 21· Maxima, + 26·8 Minima, + 14·1.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Variable la matinée S-E, faible. Dans l'après-midi, idem.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Obsèques du Dr Favale

Nous rappelons à nos concitoyens que les obsèques du regretté docteur Favale ont lieu aujourd'hui ; on se réunira à 2 heures, à l'oratoire de la Miséricorde.

Le docteur Favale a toujours été très profondément attaché à sa ville natale, il rêvait d'y revenir très prochainement pour s'y reposer au milieu de ses parents et de ses amis, après une longue existence de travail et de dévouement. Il s'est largement souvenu d'elle à ses derniers moments, comme on l'a vu par les nombreux legs qu'il lui a réservés. Nos concitoyens ont le devoir de suivre en foule le cortège funèbre de cet excellent Bastiais, dont le nom doit être inscrit en lettres d'or au milieu des plus grands bienfaiteurs de notre ville.

∴

A la Justice de Paix

L'audience d'hier, présidée par M. de Gentile, premier suppléant du juge de paix du deuxième canton, a été bien remplie : il est même à souhaiter qu'elle soit suivie de beaucoup d'autres semblables, pour la plus grande sécurité et le plus grand bien des habitants.

Les cinq petits gamins qui ont fait éclater la petite torpille, il y a deux jours, se sont vu attribuer chacun un franc d'amende.

Le boucher P. a été condamné à 2 jours de prison pour avoir frappé une de ses clientes ; et le nommé B, à 8 jours de prison, pour vagabondage spécial et coups à sa maîtresse.

Les sommés C., V. et M., qui avaient insulté les agents, après avoir fait maintes libations, se sont vu octroyer les deux premiers cinq jours de prison et le troisième, trois jours de la même peine.

Les bergers sont incorrigibles ; ils aiment paître leurs troupeaux dans la propriété des autres, et y occasionnent des dégâts. M. le juge a infligé à cinq d'entre eux, cinq jours de prison chacun.

Plusieurs filles ont été gratifiées de cinq jours de prison pour avoir manqué la visite sanitaire.

De nombreuses domestiques ont été condamnées à l'amende pour jet d'immondices soit dans la rue, soit dans les cours.

Il est certain que si MM. les juges y vont de ce train, Bastia deviendra une ville modèle pour la propreté, la tranquillité et le respect du bien d'autrui.

∴

Protestation Corse

On lit dans la *République du Var* :

Dans une réunion préparatoire tenue hier soir, il a été décidé qu'une nouvelle réunion publique serait donnée dans quelques jours, le jeudi 21 mai probablement, à l'effet de désigner une délégation qui se rendra à Paris pour — avec le concours de MM. Ranc et Emmanuel Arène — entretenir M. Combes, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, des incidents qui soulevé ces temps derniers, la lettre du sous-préfet au maire de Toulon.

SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

∴

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers dont les noms suivent : Massoni Jean-Félix, adjudant au 11le, 12 ans de services, 2 campagnes ; Martinetti Camille, gendarme à la 15e légion bis, 21 ans de services, 15 campagnes ; Paoli Antoine-Etienne, adjudant à la 15e section de commis et ouvriers militaires d'administration, 18 ans de services, 10 campagnes.

∴

Mouvement des passagers

Pendant le mois de février, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 826 de Bastia, 439 d'Ajaccio, 88 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 1.353.

Il a été transporté : de Bastia, 876 tonnes, d'Ajaccio, 473, de Calvi ou Ile-Rousse, 97 ; total, 1.446.

∴

Avis

A partir de 24 mai l'édition parisienne du *Phare de la Corse* paraîtra régulièrement et sera mise en vente à Bastia le lundi.

∴

Objet perdu

Il a été perdu, depuis le 12 mai courant, une mule appartenant à M. Masini Ange-Marie, propriétaire à Santa-Reparata-di-Moriani.

Renseignements divers : 4 ans, robe châtain, 1 mètre 25 environ.

Prière à nos lecteurs de prévenir le propriétaire ou d'informer le bureau du journal.

∴

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

∴

Récompenses honorifiques

Sa Majesté le Roi d'Italie vient de conférer à M. le chanoine Casabianca, premier vicaire de Saint-Ferdinand, à Paris, le grade de chevalier de la Couronne d'Italie.

Toutes nos félicitations à notre cher compatriote.

∴

Chirurgien-Dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de vendredi, 22 mai.

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

∴

Café des Gourmets

Seul dépôt de la Bière « Pousset Spatenbrau-Munich. » — Liqueurs de grandes marques françaises et étrangères. — Tous les soirs Glaces. Boulevard Paoli, 28.

∴

Fondeur de cloches

M. Ferri, fondeur de cloches, a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement en Corse ; ceux qui auront besoin de lui, pourront s'adresser chez M. Pons Nonce, négociant au Vieux Port.

∴

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

— Un appartement de 7 pièces, boulevard Paoli, 30, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Ginasily, rue de la Gare, n° 6, 3e étage, Bastia.

FEUILLE DE MURIER

A partir du 1er juin on achètera au marché-central à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.

Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

Dépêches du Soir
Dépêche de Nuit

LE VOTE
DES
Députés de la Corse

Nous recevons de M. Malaspina la dépêche suivante :

« Le Journal Officiel me porte, par erreur, comme ayant voté pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Je me suis abstenu comme mes collègues de la Corse.

« MALASPINA. »

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

M. Baraac, rédacteur des postes et télégraphes à la direction de la Seine, est nommé sous-inspecteur à la direction de la Corse, service électrique, en remplacement de M. Viala, nommé inspecteur à Marseille.

LES RETRAITS DES CAISSES D'ÉPARGNE

Du 1er janvier au 20 mai 1903, l'excédent des retraits dans les caisses d'épargne postale s'élève à la somme de 52.416.267 francs.

Nouvelles Militaires

Les incidents de Nantes

A la suites des incidents qui se sont produits à Nantes, lors de l'apposition des scellés au monastère des Prémontiers, le colonel de Séroux, du 3e dragons, a été mis en non-activité par retrait d'emploi ; le capitaine de Villepin a été puni de trente jours d'arrêts ; le lieutenant de Lostapis a été mis aux arrêts de forteresse.

LES CONGRÉGATIONS
Dans les Eglises de Paris

Aujourd'hui, il ne s'est produit aucun incident dans les églises de Paris.

EN ESPAGNE
Arrivée de l'Impératrice Eugénie

L'Impératrice Eugénie, qui fait une croisière dans la Méditerranée sur son yacht, *Thistle*, est arrivée à Madrid.

Sa Majesté, qui voyage dans le plus strict incognito, est accompagnée de M. Franceschini-Pietri, du comte Clary et de sa dame d'honneur.

EN AUTRICHE
Arrivée de l'Empereur à Vienne

Sa Majesté François-Joseph est rentré aujourd'hui, à Vienne, pour assister au mariage de l'archiduchesse Maria-Anna.

On assure que l'Empereur ne retournera plus en Hongrie avant son séjour à Ischl.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. Bourgeois

LA POLITIQUE RELIGIEUSE du Cabinet

Fin de la séance de mercredi

(Grâce aux dispositions prises par l'administration des postes et télégraphes pour assurer la prompte transmission des télégrammes qui lui sont confiés, nos lecteurs trouveront aujourd'hui la fin de la séance de mercredi expédiée le même jour à 11 heures du soir).

M. Denys Cochin

succède à la tribune à M. Clovis Hugues ; il dit que le gouvernement suit les inspirations de ceux qui n'ont qu'un but : déchristianiser la France.

La discussion générale est close.

Les Ordres du Jour

Le président annonce qu'il a reçu huit ordres du jour et en donne lecture.

Ordre du Jour Etienne-Sarrien

Le président du conseil déclare que le gouvernement se rallie à celui de MM. Etienne, Sarrien et Dubief, qui est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, confiante dans sa fermeté pour réprimer les empiètements du cléricalisme, et résolue à assurer l'exécution des lois et le libre exercice des cultes, et repoussant toute priorité, passe à l'ordre du jour. »

Demande de suspension de séance

Vifs incidents

Le président annonce qu'il a reçu une demande de suspension de séance.

Cette demande provoque de vifs incidents.

La gauche proteste violemment ; de l'autre côté on répond sur le même ton.

Des interpellations très vives sont échangées entre les Députés des divers groupes.

M. Combes menacé

Le président du Conseil est entouré d'un côté par plusieurs membres de la droite qui viennent protester contre certains passage de la déclaration du gouvernement, d'un autre côté, par des membres de la gauche qui veulent engager M. Combes à accepter l'addition à l'ordre du jour Etienne concernant la renonciation du Concordat.

Les huissiers sont obligés d'intervenir pour faire déguer le banc des ministres.

LE VOTE

Enfin le président parvient, non sans peine, à rétablir l'ordre et à mettre aux voix la proposition de suspension de la séance.

Nombre de votants. .	523
Majorité absolue. . .	267
Pour l'adoption . .	243
Contre	290

La proposition est repoussée.

La séance continue.

Motion Hubbard
La séparation de l'Eglise et de l'Etat

M. Hubbard dépose une motion tendant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Plusieurs députés demandent l'avis du gouvernement.

Le président du conseil répond qu'il s'en tient aux déclarations qu'il a faites.

LE VOTE

La proposition est mise aux voix.

Nombre de votants . .	531
Majorité absolue . . .	266
Pour	253
Contre	278

La proposition est repoussée.

Le Vote
sur l'ordre du jour Sarrien

La priorité étant accordée à l'ordre du jour de MM. Sarrien, Etienne et Dubief, accepté par le gouvernement, il est mis au voix.

Nombre de votants. .	550
Majorité absolue. . .	276
Pour l'adoption . .	313
Contre	237

La Chambre a adopté.

(Applaudissements répétés à gauche).

La prochaine séance est fixée à mardi.

La séance est levée à 11 heures.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes qui seront célébrées, à Saint-Jean, samedi 23 courant, seront pour le repos de l'âme de feu

M. FERNAND AVOGARI DE GENTILE
Juge au Tribunal Civil de Perpignan

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme François-Louis Favale et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Ghigiermini, et leurs enfants ; Mme Vve Poinot, née Favale ; M. et Mme Jacques Caffarelli, et leur fille ; M. et Mme Olive, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Canazzi, et leurs enfants ; M. et Mme Henry Langouillère, et leurs enfants ; M. et Mme Augustin Favale, et leurs enfants ; M. et Mme Eugène Ghiglermini, et leur fille,

Les familles Favale-Gérard et Contrucci,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène Favale
Docteur en médecine

décédé, à Paris, le 17 mai 1903, muni des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu le vendredi 22 mai, à 2 heures de relevée.

On se réunira à l'Oratoire de la Miséricorde.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Aitelli, Baldacci Poli, Ponticelli, Andreani, Merlengo, Orsini et Rennesi,

Ont l'honneur de remercier toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leurs sympathies en la cruelle circonstance qu'elle viennent d'éprouver et leur annoncent en même temps que l'enterrement de

Monsieur Henri Aitelli
Capitaine de la « Louise et Marie »

dont le corps a été retrouvé dans le passage du cap Dramont, près Saint-Tropez, samedi, le vendredi, 22 mai, à 4 heures de relevée.

On se réunira aux hangars Fraissinet.

Villégiature

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, deux pièces dont trois au rez-de-chaussée, mettre si on le désire, dépendant d'une villa sise à Reglano (Cap-Corse), avec ou sans meubles, eau, réservoir, verger, etc. Excellente exposition. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Busses, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte.

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Baignasse	2.50	Elisa	1.50	Annonucoo argentés	2.25	Flor de Bellard	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palomas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	2 50
La Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,70
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,40
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettes avec plume	0.40
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	**Cigares en paquet de 20 (le mille)**	
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphia (A)	15.00
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)	16.00
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses	19.00
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Courants	20.00
Renouvel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	— Tordus	20, 00
Térésita F.	7.00	Milady	8.00	La Cultusa	4.25	— Longs et Fins	25.00
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne long. E. C.	22.00
Colombiné	12.00	Flor de Libelar	8.00	Récompensa	5.00	bandes dorées	24.00
Los Globéros	16.00	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts	24.00
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Japon	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Havane grand Trabucos	24.00
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos	28.00
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	35.00
							le mille
						Cigares Toscans	44.00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	90.00
						Brissacco (avec paille)	36,00

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — SAMEDI 23 MAI 1903 — N° 127

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00245

BIBLIOTHÈQUE

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTEIU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	2 fr.	5 fr.	9 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	2 fr.	7 fr.	13 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Ulbalde
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 6 h. 55 m.
Lune : Nouv., le 26 — Premier quart., le 2.
Fête de demain : Saint François Régis.

22 Mai

Dévouement maternel

Mme Liane de Poogy, qui bien souvent fut l'héroïne de retentissantes aventures, vient d'en être une fois la victime. On lui a dérobé un collier de perles de cinq cent mille francs. Le vol s'est fait sans escalade ni effraction, et la jeune femme, dans ses premières déclarations, l'a tout de suite qualifié de « vol intime ». Le fait est qu'il faut être bien intime avec quelqu'un pour lui emporter un collier d'une telle valeur sans seulement l'en avertir. Les renseignements recueillis jusqu'ici par la police sont moins précieux que l'objet dérobé. On a su seulement que le collier avait été volé dans le cabinet de toilette, une des pièces de la maison qui, sans être inviolable, n'était pourtant pas ouverte à tout venant. Mme Liane de Poogy a même pu citer quelques familiers qui y étaient entrés ces jours-ci. Ils sont tous à l'abri du soupçon.

Les domestiques, également, sont des serviteurs à toute épreuve. Leur maîtresse en répond comme s'ils étaient de sa famille. Mais sa confiance ne s'étend évidemment pas à toutes les personnes que l'on reçoit à l'office. Et il paraît qu'on en reçoit beaucoup. La femme de chambre avait un ami et le valet de chambre une amie. Il leur eût été pourtant si facile de s'accorder ensemble ! Le maître d'hôtel, de son côté, recevait, quelquefois, à sa table, un jeune homme dont il n'a pas dit le nom. Et il est probable que le cocher ne se contentait pas, lui, non plus, de la fréquentation de ses chevaux. C'était, en somme, une maison très ouverte, très hospitalière. Le cabinet de toilette n'était pas si inviolable que bien des personnes n'y pussent pénétrer. Mme Liane de Poogy fait observer que pour y accéder, il fallait passer par la chambre à coucher. On y accédait tout de même.

Une chose, entre bien d'autres, a surpris l'aimable jeune femme. C'est que le voleur n'ait pas hésité entre les deux colliers qui se trouvaient à sa portée. Il paraît, en effet, qu'il y en avait deux, identiquement pareils, posés dans la même coupe. Ils se ressemblaient comme le mensonge, hélas ! ressemble souvent à la vérité. L'un était vrai et l'autre faux. C'est le vrai qu'a emporté le voleur. Le contraire, il me semble, eût étonné. Et cependant, il y a là un indice qu'il ne faut pas négliger, car cette sûreté de coup d'œil indique un connaisseur. S'il eût eu le moindre doute, le voleur aurait pris les deux. Il savait donc bien ce qu'il faisait, et ce n'était pas la première fois qu'il voyait le fameux collier. Mais peut-être estimait-il que celui-là aussi, malgré son prix de cinq cent mille francs, était sans valeur. Il pensait que le seul, le vrai collier, en cette maison, était celui dont parle don Carlos dans *Hernani* :

Les deux bras d'une femme aimée et qui [vous aime !

Celui-là, grâce au ciel, n'a pas été ravi à Mme Liane de Poogy. Il est vrai qu'elle le porte toujours sur elle. La perte alors eût été irréparable, tandis que la plate d'argent, si grave qu'elle soit, n'est pas mortelle. Qu'est-ce qu'une histoire de perles ou de pierreries dans la quotidienne féerie d'une si jolie princesse des Mille et une Nuits ? On n'en parlerait déjà plus si, par certains côtés très inattendus, l'aventure n'était pas tout à fait touchante. Ces perles n'étaient pas seulement pures par leur qualité, elles l'étaient aussi par leur destination. Il y en avait trois rangées dont le détail nous a été minutieusement décrit, car Mme Liane de Poogy a promis une très belle récompense à qui lui rapporterait son collier. Ce ne sera pas, veuillez le croire, l'habituelle et banale récompense « honnête ». On peut compter sur beaucoup plus que cela : il est question d'une petite fortune.

C'est que, en dehors de sa valeur intrinsèque, ce collier avait aussi ce qu'on appelle, en langage d'expertise, une valeur d'affection. Ce n'était pas un de ces colliers qu'on trouve tout faits chez le bijoutier. Il incarnait tout un passé et représentait un monde de souvenirs. On sait qu'il se composait de 365 perles. Mais cela ne ne veut pas dire qu'il ait été composé jour par jour en année bissextile. Mme de Poogy y a mis plus longtemps que cela. Il ne lui avait pas fallu moins de dix ans pour réaliser cette merveille, dix ans d'efforts continus, d'inlassable patience, au bout desquels la fin, très morale et très bourgeoise, devait justifier les moyens, un peu plus aventureux. Ce n'était pas pour elle que l'aimable femme amassait ainsi toutes ces perles. C'était pour son fils, charmant enfant dont un judicieux tribunal lui a confié la garde.

Mme Liane de Poogy s'était juré que cet enfant embrasserait une autre profession que celle de sa mère. J'entends qu'elle ne voulait pas en faire un homme de lettres. Nul n'ignore, en effet, que Mme de Poogy a publié déjà divers ouvrages. Mais, quelle qu'ait été leur vogue, il serait téméraire de lui attribuer exclusivement l'achat du célèbre collier. Les succès de librairie permettent rarement de telles fantaisies, et l'on comprend qu'une mère se préoccupe pour son enfant d'une carrière moins incertaine. Mme Liane de Poogy avait décidé que son fils serait notaire. C'est dans cette louable intention, c'est par amour et par dévouement maternel, qu'elle avait, perle par perle, composé cet incomparable joyau. Cornélie, mère des Gracques, disait que ses enfants étaient sa plus belle parure. Mme Liane de Poogy pouvait dire que sa plus belle parure était pour son enfant. Ce n'est pas l'identité absolue, mais c'est déjà fort joli comme ressemblance historique.

Quel sera maintenant l'avenir de ce gentil bambin ? Il n'y a rien de perdu. Il est encore très jeune, et sa mère aussi. On ne peut pas espérer que celui qui a dérobé le collier sera attentif par ce petit drame familial. Mais ceux qui l'ont constitué, les respectueux admirateurs de Mme Liane de Poogy, ses amis, ses lecteurs, seront sans doute dans d'apprendre quelle mère prévoyante il y avait derrière cette charmante femme, et à quel usage elle destinait toutes ces perles qui témoignaient chez elle d'un si noble amour du beau et du vrai. Il n'est pas possible que, par le fait d'un vulgaire filou, s'évanouisse une si charmante vision, et que la jeune mère doive renoncer à ce joli espoir d'une heureuse et calme retraite, plus tard, en province, sous l'abri des sévères panonceaux, près de l'enfant grandi et devenu un parfait notaire. Jamais perles d'Orient ni diamants de Golconde n'auraient serri à réaliser un si beau rêve.

En dix autres années, et même en moins de temps, tout peut être réparé. Ne gardons pas la vague espérance d'une restitution, même lointaine. On vient de voir, en Amérique, un pickpocket qui, en mourant, a laissé deux cent mille francs à une brave dame parce que vingt ans auparavant il lui avait volé son porte-monnaie dans la rue. C'est une nouvelle institution : le filou à héritage. Mais il n'y faut pas trop compter. Il est à craindre que cela ne s'acclimate pas en France, et Mme de Poogy fera bien d'aviser à d'autres moyens pour que son rêve maternel s'accomplisse. Elle a décidé que son fils serait notaire ; il faut qu'il le soit. Et il serait dommage, à bien des points de vue, que cette déplorable histoire de collier compromît pour ce jeune enfant un avenir encore bien lointain, mais déjà tout empreint d'une si spirituelle philosophie....

LE PASSANT.

(*Figaro*).

ÉPIGRAMMES CORSES

23 mai 1756. — Il paraît que ce jour-là il y eu une enquête sur le mariage de Jean d'Istria, descendant du comte Hugues Colonna, car nous lisons dans le *Noticiero di Spagna*, de Alphonse Lopez, ce passage que rapporte Cambiaggi.

« Giovanni da Istria, si accasò con Ma-» donna Anfrina di una nobil casa di quella » Isola, come apparisce per l'informazione » di molti testimoni esaminati in Calvi, » città di detta Isola, a' 23 maggio 1576, » dinanzi Giulio Soligrano, notare publico, » sigillata col sigillo della città, »

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Les officiers d'administration de 2e classe dont les noms suivent ont été promus au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenus dans leur situation actuelle :

M. Forcioli Jacques-Antoine-François-Marie, aux bureaux de l'intendance de la division d'infanterie du 5e corps d'armée détachée à Paris.

M. Ristorcelli François-Antoine, aux bureaux de l'intendance du 15e corps d'armée.

M. Grimaldi Eugène, du service de l'habillement et du campement du 17e corps d'armée.

— M. Giovannoni, expéditionnaire à la caisse nationale postale de 5e classe, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade d'expéditionnaire de 4e classe, au traitement de 1.900 francs.

Le Docteur Favale

La nouvelle de la mort du docteur Favale a causé une profonde tristesse à tous ceux qui l'ont approché, à ceux surtout en faveur de qui il n'était un peu départi de sa froideur, de cette réserve légèrement déconcertantes tout d'abord, mais qui n'étaient que de surface, car le docteur Favale était foncièrement bon, et d'une bonté efficace qui ne s'est jamais démentie pendant sa vie et s'est affirmée après sa mort.

La vie du docteur Favale a été exemplaire et certes bien digne du public hommage rendu à sa mémoire : de fortes études l'avaient préparé à l'exercice de la médecine. Et de fait, ce fut à la complète satisfaction de ses clients qui tous étaient devenus ses amis — parce qu'ils savaient pouvoir compter sur son dévouement — qu'il exerça la médecine pendant une trentaine d'années dans ce grand quartier de l'école Militaire et des Invalides, dont les rues silencieuses et calmes gardent, au milieu de l'agitation parisienne, un air de mélancolie bien fait pour séduire les hommes désireux d'accomplir leur tâche en

---

27 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

VII

— Tous mes projets contrariés, renversés peut-être par mon fils ! lui en qui j'espérais trouver un compagnon de mes travaux, un ami politique, un second moi-même ! lui à qui, une fois pair, je voulais transmettre ma députation ! Qu'est-ce que je dis là ?... ne répétez pas cela non plus, Dornier ; il est inutile que mes commettants puissent supposer...

— Que vous songez à la pairie ; c'est parfaitement inutile. Cela ferait de la peine à ces bras gens de penser qu'après leur avoir promis d'être leur mandataire à la vie et à la mort, vous prévoyez déjà un divorce.

— Indigne Prosper ! reprit le député en se croisant les bras d'un air sombre.

— Je vous plains sincèrement, dit Dornier de sa voix la plus hypocrite. Oui, je comprends votre chagrin ; il est cruel pour un père, et quel père ! de ne pas trouver dans son fils les qualités dont il lui donne l'exemple. Vous savez si j'aime Prosper, et cependant, quelle que puisse être la partialité de l'amitié, je suis forcé de convenir qu'il est dans une mauvaise voie. Sans doute, il est jeune, et il y a encore de la ressource ; mais qu'il réponde jamais aux vues sérieuses que vous avez sur lui, c'est un espoir auquel j'ose à peine me livrer.

— Et moi j'y renonce, interrompit le député avec l'accent du découragement.

— Mais, continua Dornier, de plus en plus insinuant, pour un instrument qui ne répond pas à votre attente, devez-vous abandonner votre œuvre ? Manquez-vous d'amis dévoués qui, sous la règle de votre supériorité incontestable, seront fiers et heureux de s'associer à vos travaux ? Il en est un du moins, et c'est celui qui vous parle, dont l'attachement, j'oserai dire filial, vous consolerait, vous fortifierait peut être, si vous vous décidiez enfin à y répondre par l'accomplissement d'une promesse bien chère. Un gendre, n'est ce pas aussi un fils ? Accordez-moi ce titre, mon cher maître, et puis montons hardiment à l'assaut du pouvoir ; André Dornier sera votre Achate fidèle, à vos côtés pendant la lutte, devant vous à l'heure du danger, derrière après la victoire.

— Oui, Dornier, vous serez mon gendre, s'écria M. Chevasse, entraîné par cette chaude péroraison ; déjà je l'avais résolu ; je ne différerai pas plus longtemps ; aujourd'hui même je parlerai à Henriette.

Il est inutile de décrire le ravissement d'André Dornier, qui se voyait arrivé au but.

— Au revoir ! dit le député en mettant enfin un terme aux protestations de dévouement et de reconnaissance dont il se voyait accablé. Je ne pense pas qu'en faveur de notre arrivée ma sœur daigne changer quelque chose à ses habitudes ; nous ne la trouverons chez elle qu'à quatre heures : y viendrez-vous ?

— Pouvez-vous en douter ? s'écria Dornier, qui, avant de sortir, salait avec transport la main de son futur beau-père et fit le geste de la porter à ses lèvres.

— C'est un brave et loyal garçon, se dit, après qu'il fut parti, M. Chevasse, et, tout considéré, j'ai raison de lui donner ma fille. Il n'est pas riche, mais il ne manque pas de talent, et, en lui continuant mes leçons, j'achèverai d'en faire un homme d'un vrai mérite.

Aussitôt après le départ d'André Dornier, Henriette entra dans la chambre où était son père. Au lieu de dormir ainsi qu'elle en avait prétexté le besoin, la jeune fille s'était livrée à un soin beaucoup plus important à son âge : elle avait remplacé son peignoir de voyage par celle de ses robes qu'elle trouvait la plus jolie. N'ayant pas vu depuis son enfance madame de Pontailly, mademoiselle Chevasse ne pensait pas sans émotion à leur prochaine entrevue ; c'était à ses yeux un événement aussi solennel qu'une présentation à la cour.

Près de paraître, petite provinciale, devant une grande dame de Paris, elle avait cru indispensable d'appeler un peu de coquetterie à l'aide de sa fraîche beauté, qui n'avait nul besoin d'un pareil secours. Mais au moment où elle vint rejoindre son père, une émotion plus vive encore que celle de la toilette agitait la jeune fille. Un froid pâleur couvrait ses joues, ses yeux étincelaient, quoique son regard partît fixe ; sa démarche était rapide et saccadée.

— Mon père, dit-elle avec explosion, je n'épouserai jamais M. Dornier.

— Qu'est-ce que vous dites ? répondit M. Chevasse, étourdi de cette brusque attaque.

— Je n'épouserai jamais M. Dornier, répéta la jeune fille d'une voix altérée, mais résolue.

— Et d'où savez-vous que vous devez l'épouser ? demanda le député en évitant d'engager immédiatement le combat ; vous nous écoutiez donc ? Ecouter aux portes ! Ah ! Henriette !

— Je n'écoutais pas aux portes, mais vous parliez si haut, qu'involontairement je vous ai entendus. M. Dornier est un homme que je déteste, et jamais, je vous le jure, jamais je ne l'épouserai.

— Vous l'épouserez, Mademoiselle, reprit M. Chevasse, irrité de l'accent de sa fille ; vous l'épouserez, c'est moi qui le veux, et je vous le jure. Il ne sera pas dit que je ne trouverai dans ma famille qu'insolence et révolte. Je vous montrerai que j'ai une volonté de fer qui saura faire plier vos caprices. Oui, dussé-je avoir recours à la rigueur, vous m'obéirez.

— En tout, mon père, cela excepté.

— Vous épouserez Dornier, où je vous ferai enfermer dans une maison d'éducation.

— Votre fils à la Bastille ! votre fille au couvent ! dit Henriette avec ironie ; je vous croyais député du côté gauche.

— Taisez vous, Mademoiselle, je vous l'ordonne, répondit M. Chevasse d'un ton courroucé : il ne vous appartient pas de discuter avec moi.

(*A suivre*).

toute simplicité et en toute modestie. Car la caractéristique du docteur Favale fut d'être modeste, et cela, au point qu'on se méprenait tout d'abord sur son caractère, mais on finissait par soupçonner que ce célibataire endurci, ce vieux garçon calme et replié sur lui-même, était un altruiste et un altruiste pratiquant.

Il convient également de dire que le docteur Favale a honoré sa profession par l'idée qu'il avait de la dignité médicale : notre éminent confrère était de ceux qui pensent qu'il y a autre chose en médecine que la course à la visite... ou aux faveurs, que l'idéal déontologique n'est pas de se lancer bistouri au poing à la conquête d'une clientèle et qu'une telle attitude ne saurait convenir au médecin respectueux de sa dignité.

Voilà qui explique, assurément, les regrets que sa mort a causés à ses amis, à ses compatriotes : sa disparition ne sera pas moins déplorée par les habitants du quartier où il a vécu, où il est mort, mort dans cette vieille maison de Saint-Jean-de-Dieu qu'il connaissait si bien, où il avait soigné tant de malades, où il leur avait porté la bonne et consolante parole, alors même que mortellement frappés, ils n'étaient plus justiciables que de la « thérapeutique de consolation. »

DOCTEUR MARTINI.

Les Obsèques

Les restes mortels du regretté docteur Favale ont été ramenés de Paris par les soins de son frère, M. François Favale, et de son neveu, M. Languilaire, secrétaire de l'inspection académique à Draguignan, qui s'étaient rendus auprès de lui, dès qu'ils avaient été informés de son état alarmant.

Le cercueil, qui était arrivé dans la matinée par le paquebot de Marseille, avait été déposé à l'oratoire de la Miséricorde d'où le cortège s'est formé, à 2 heures de l'après-midi, pour se rendre à l'église Sainte-Marie.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les docteurs Ramaroni, Valentini, Zaccarelli et Giorgi.

De belles couronnes avaient été offertes par des amis de Paris et les médecins de Bastia.

Le deuil était conduit par MM. François Favale, Languilaire, Canazzi, Ghiglermini, et d'autres parents. Dans l'assistance, très nombreuse, on remarquait M. le Maire, MM. les Adjoints, MM. les Membres du conseil municipal, de la commission administrative de l'hôpital civil, du bureau de bienfaisance, tout le corps médical, etc.

M. le docteur Favale qui était un croyant et un pratiquant avait manifesté le désir que ses obsèques fussent faites à l'église paroissiale Sainte-Marie, où il avait été baptisé, où il avait fait sa première communion et suivi les cérémonies aux côtés de son excellente mère.

En sortant de l'église le cortège s'est arrêté sur la place de la Citadelle ; M. le docteur Ramaroni a dit en ces termes le dernier adieu à son regretté confrère et ami.

Discours de M. Ramaroni

Messieurs,

C'est le cœur rempli de tristesse et de profonds regrets que je viens dire un dernier adieu à la dépouille mortelle de celui qui n'est plus.

Avec tous ceux qui ont connu, c'est-à-dire aimé, le docteur Favale, je me plaisais à l'idée de revoir bientôt parmi nous l'ancien camarade d'études, l'ami sûr et dévoué, le médecin consciencieux et honnête dont la droiture et la franchise, s'alliant à la science, n'avaient d'égales que la modestie et la bonté.

Après plus de 35 ans de pratique médicale à Paris, où il avait conquis ses grades, Favale avait décidé de prendre une retraite justement méritée... l'isolement, les fatigues résultant de l'exercice de la profession, un grand amour du pays natal, lui avaient prématurément dicté cette résolution.

Fils de ses œuvres, ne devant une position enviée qu'à son propre mérite, il n'avait pu en concevoir quelque fierté ; c'est sans orgueil, avec la sérénité du philosophe, sans vertige ni faiblesse, qu'il contemplait, du haut des sommets laborieusement atteints, le chemin parcouru.

Il aimait à se remémorer et à revivre le temps passé depuis le modeste et déjà lointain point de départ. Toujours serviable, il n'avait cessé de rester humble parmi les plus humbles, n'ayant qu'un désir : faire retour vers l'ancien toit paternel.

Procédant d'un pieux amour filial, les sentiments de générosité et de bienfaisance remplissaient son âme, le rendaient compatissant au malheur d'autrui et prodigue de bien qu'il avait su acquérir.

Ceux là seuls auxquels Favale venait discrètement en aide pourraient dire quels bienfaits il a répandus autour de lui, toutes les tristesses qu'il a su consoler, combien de misères ont été par lui soulagées, au cours d'une existence bien courte, et cependant, si bien remplie.

Le désir d'être charitable et toujours bon se retrouve encore dans ses volontés dernières ; les pauvres et les déshérités de la fortune n'ont pas été oubliés. Il emporte, du moins, leur bénédiction, lui qui n'a pu jouir, ici-bas, du bien-être et du repos, couronnement du travail et du devoir accompli.

En dehors des satisfactions professionnelles, Favale n'a guère connu, en effet, de la vie que les tourments, les déboires et les ennuis ; le bonheur ne fut pas pour lui de ce monde, après un incessant labeur, la joie de vivre honoré parmi ses concitoyens devait lui être refusée.

Dors maintenant tranquille ton dernier sommeil, ami que je pleure ; ceux qui, comme toi, ont aussi noblement rempli leur mission sur terre ne sont pas à plaindre, mais combien regrettés !

M. le maire Gaudin a pris ensuite la parole, et dans une vibrante improvisation a rendu un nouvel hommage à la mémoire de ce bienfaiteur de la ville de Bastia.

Discours de M. le Maire

Messieurs,

J'accomplis à mon tour un bien douloureux mais bien précieux devoir, en versant un large tribut de regrets sur le cercueil d'un bienfaiteur de l'humanité.

Dans ce siècle d'égoïsme à outrance, Eugène Favale a su montrer que la noblesse ne dérive pas seulement des ancêtres et des blasons, mais qu'elle réside aussi et surtout dans les sentiments et dans le cœur.

Il a puisé dans les inspirations de son cœur, cet élan de générosité qui l'a poussé à songer aux misères de la grande ville où il a vécu et aux déshérités de sa ville natale.

Je n'ai pas à vous dire ce que fut le praticien distingué dont nous déplorons la perte.

Un de ses confrères, son camarade d'enfance comme moi, a tout dit et fort bien dit au point de vue professionnel.

Si je m'incline devant ce cercueil c'est pour rendre un public hommage à la mémoire d'un bienfaiteur que Bastia ne saurait oublier.

Car si le nom d'Eugène Favale est destiné à figurer en lettres d'or sur le livre des bienfaiteurs de la ville, il restera gravé en même temps en caractères ineffaçables dans nos cœurs amis et reconnaissants.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille, au cimetière.

Nous présentons à la famille Favale l'expression de nos très vives condoléances.

Eglise du Port-Neuf

La fête de N.-D de Lourdes, dans l'église du Port-Neuf, se célébrera cette année le dimanche 24 du courant.

Messes basses à 7 heures et à 8 heures et demie ; Grand'Messe à 10 heures ; Vêpres, Salut à 4 heures du soir.

Prieure, Mme Virginie de Corsi.

Sous-Prieure, Mme Philomène Berger.

La quête sera faite pendant la Grand' Messe par Mme Gentil et Mlle Manfredi.

Les membres de la commission de la chapelle du Port-Neuf font un pressant appel auprès des âmes chrétiennes qui ont un culte particulier pour N.-D. de Lourdes, à redoubler de zèle et de dévotion envers cette Vierge bénie, et à continuer à venir en aide par leur charité bien reconnue aux frais du culte. Ils prient de vouloir bien agréer leurs plus sincères remerciements.

« Allons à Jésus par Marie. »

Bulletin Financier

Paris, le 22 mai 1903.

La semaine commence mal. La réaction de notre Bourse a sa répercussion sur la générosité des valeurs et la tendance reste lourde. La 3 0/0 fléchit à 97,80 à la suite du nombreuses ventes provoquées par les événements intérieurs. Les fonds étrangers sont également plus faibles, notamment les séries ottomanes et l'Extérieure qui revient à 86.90. Les Sociétés de Crédit résistent bien à la mauvaise tendance ambiante.

Les demandes en Obligations Victoria-Mines portent ces titres à 377. La Cie Générale de Chemins de fer et de Travaux Publics, qui a assuré par un contrat à forfait la construction du réseau, vient d'ordonner à ses ingénieurs de pousser ses installations le plus activement possible.

En Banque, l'action Filhol se tient à 343. Les Etains de Malaisie ont des échanges à 445. Les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques restent à 141 : le 16 juin aura lieu l'assemblée extraordinaire qui nommera les commissaires chargés de s'occuper de la fusion avec la Société Française Diesel. On recherche la Kokumbo à 33 et 33.50.

Chemins Français lourds.

OBSÈQUES
de M. le capitaine Aitelli

Les obsèques du regretté capitaine-marin, M. Aitelli Henri, ont revêtu hier, à une heure de l'après-midi, un caractère imposant.

Le cadavre de la malheureuse victime de la mer a été retrouvé sur la plage, aux environs de Saint-Tropez, lundi dernier, vingt sept jours après la catastrophe dans laquelle il fut englouti avec ses matelots.

Avant l'embarquement sur le *Taurus*, la population maritime de Marseille a escorté le corps de la gare jusqu'aux appontements. Là, M. Quilici, président du Syndicat des capitaines au cabotage de la Méditerranée, a dit un dernier adieu dans un discours des plus sentis.

Dès hier matin, la foule se pressait dans le hangar Fraissinet transformé en chapelle ardente par les soins des marins du Nouveau-Port. La bière qu'avaient escorté l'infortunée veuve, ses enfants et son frère, M. Auguste Aitelli, était disposée au milieu de verdure et de fleurs. Aux quatre coins, les candélabres brûlent, les visiteurs qui ne cessent de venir apporter leurs témoignages de sympathie se retirent la tristesse au cœur.

Autour de la bière recouverte du drapeau tricolore sont rangées dix-sept couronnes offertes par les parents et les amis.

La levée du corps a eu lieu au milieu d'un concours immense de population émue et recueillie.

Un poêle tenu par MM. les capitaines-marins Beverini et Castarelli, et par MM. Galletti et Giacobini, élèves de la marine marchande, précédait le cercueil porté à bras par des marins, sur lequel était placée une immense couronne de fleurs naturelles qui tranchait sur les trois couleurs du drapeau national.

Immédiatement après venaient les porteurs des couronnes : celles-ci au nombre de dix-sept dont deux immenses en fleurs naturelles offertes par les marins du Nouveau-Port et les autres par les parents et amis. Nous avons remarqué les inscriptions suivantes : Le Syndicat des capitaines au cabotage à leur collègue ; A mon époux bien-aimé ; A notre père adoré ; A mon fils regretté ; A notre frère bien-aimé ; A mon beau-fils regretté ; A notre beau-frère et à notre oncle regretté ; A notre capitaine, envoyée par MM. Selon frères, armateurs, etc.

Le cortège se dirige vers la chapelle des Capucins où M. l'abbé Sacripanti donne l'absoute pendant que les orgues accompagnent le *Dies iræ*.

Le deuil était conduit par MM. Aitelli Auguste et Poli, frère et beau-frère du défunt, suivis de leurs nombreux parents.

A la sortie le cercueil est porté à bras jusqu'au faubourg Saint-Joseph, suivi par une foule de plus en plus compacte.

Les navires ancrés dans le port avaient hissé leurs couleurs à mi-mât.

Puissent tant de témoignages de sympathie apporter à la veuve éplorée, aux enfants en larmes, au frère et à la sœur dont nous renonçons à peindre la douleur, un baume consolateur à leur plaie que le temps seul pourra cicatriser.

Nous renouvelons aux familles du défunt, spécialement aux familles Aitelli, Poli, Baldacci et Ponticelli, l'expression de nos condoléances les plus sincères et les plus senties.

⁂

On lit dans le *Petit Marseillais* :

Hier matin, à 10 heures, a eu lieu à la gare Saint-Charles, en présence d'une nombreuse affluence de capitaines marins, la levée du corps du regretté capitaine Henri Aitelli, commandant du brick *Louise-Marie*. Le char disparaissait sous les couronnes, toutes offertes par les parents et des amis du défunt.

Le deuil était conduit par le frère du capitaine Aitelli, négociant à Bastia, et MM. Selon frères, armateurs de la *Louise-Marie*.

Le cortège s'est dirigé vers le quai de la Joliette. Arrivé au bas du boulevard des Dames, le cercueil, qui était enveloppé du drapeau tricolore, a été déposé sur une mahonne. Là, M. Jean-Baptiste Quilici, président du Syndicat des capitaines au cabotage, a prononcé un discours ému et adressé un dernier adieu à son camarade Aitelli.

Ce matin, les restes mortels du capitaine Aitelli seront embarqués sur le *Taurus*, de la Compagnie Fraissinet, qui appareillera à 11 heures pour Bastia, où auront lieu les obsèques.

Un autre Cadavre

On télégraphie de Saint-Raphaël au *Petit Marseillais* :

Un quatrième cadavre provenant du naufrage de la *Louise-et-Marie* a été trouvé flottant sur l'eau, jeudi matin, à cent mètres à l'Est de la pointe Pierre-Blanc et à 300 mètres environ du lieu du naufrage, par le nommé Manzini Venanzio, journalier au Dramont.

Le cadavre retiré de l'eau et mis sur le rivage était vêtu d'un jersey en coton noir, il portait autour du cou un mouchoir en batiste sans aucune marque. Il paraît âgé de 25 ans à 30 ans, forte corpulence, petite taille, face plate et forte, menton carré.

La crâne était fendu à la naissance de l'os frontal et de la base du nez ; ces blessures proviennent sans doute du choc contre les rochers. Le cadavre avait encore au côté gauche de la nuque des cheveux longs et noirs, le corps portait les tatouages suivants : à l'arrière du bras droit : 1886 et une étoile dessus ; au poignet droit un vase avec anse contenant deux pensées, au centre de ce vase une lettre M. ; à l'arrière du bras gauche les initiales V. H. ou V. M., mais très probablement la lettre M ; au dessus de ces lettres une grenade, insigne d'artillerie ; au poignet gauche un bracelet avec trois points.

Dès que cette nouvelle a été connue, le préposé de l'inscription maritime, le commissaire de police du canton et ses agents ainsi que la gendarmerie, se sont rendus sur les lieux pour procéder à la constatation.

Le cadavre a été ensuite transporté au dépositoire du cimetière, où il a été visité par le docteur Reynier. Le corps n'a pas été reconnu encore, il a été inhumé au cimetière de la ville après les formalités remplies. — S.

N'ACHETEZ PLUS DE BANDAGE

avant de connaître les incomparables bienfaits du RÉTENTEUR GRADUABLE ELECTROSIGNIQUE

le seul appareil qui assure

LA CONTENTION PARFAITE DES HERNIES. Demandez la brochure gratuite à M. l'Administrateur de L'ACADÉMIE DERMO-THÉRAPIQUE, 49, rue de la Pépinière, Paris.

Courses de Bastia

Le Comité prie MM. les propriétaires des chevaux engagés et leurs jockeys de vouloir bien se rendre à l'Hôtel de Ville, le samedi 23 mai à 8 heures du soir, pour une communication très importante.

Les cartes de propriétaires, jockeys et palefreniers seront données à cette réunion.

⁂

Des cartes de pesage homme personnelles sont à la disposition de MM. les conseillers généraux pour la journée du 24 mai 1903. Les conseillers généraux qui désireraient une carte d'entrée sont priés de la faire réclamer chez M. le comte de Béarn avant samedi soir, sept heures.

⁂

Le Comité a l'honneur de prévenir le public que des cartes pour des enfants âgés de 15 ans au plus, de MM. les sociétaires, cartes dont le prix est fixé à 50 centimes, seront distribuées le 23 mai toute la journée chez M. le comte de Béarn.

Il ne sera pas vendu de ces cartes sur le champ de course.

⁂

Cie DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

La Compagnie des Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'hippodrome du Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche, le dimanche 24 mai 1903 entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'à la dernière course. A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupino.

Le train régulier n° 5, partant à midi 7 de Bastia, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 heures 30, la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et 2e classe, au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3e classe, aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place, à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

⁂

Vélo-Club Bastiais

Les membres du Velo Club Bastiais, qui désirent assister à la réunion des courses de chevaux sur l'hippodrome de Campo-motta Terranova, pourront réclamer leur carte d'entrée au Président ce soir à 8 heures 1/2 au Siège social.

Prix des places. — Passage 3 frs, Pavillon 1 fr.

Le Secrétaire.

Fumure des Prairies Naturelles

Epandage des Scories de Déphosphoration après la première coupe.

Les résultats universellement favorables qu'a donnés jusqu'ici l'emploi des Scories de déphosphoration pour l'amélioration des prairies naturelles dans tous les sols ont mis hors de discussion l'importance de cet engrais phosphaté dans la fumure des prés. L'apport d'acide phosphorique immédiatement assimilable par les végétaux, augmente dans une très grande proportion le rendement, et fait presque toujours de plus d'un tiers, souvent du double. Mais l'action de l'acide phosphorique ne s'exerce pas seulement sur la quantité de fourrage produit, elle se manifeste aussi par une augmentation notable de la qualité de l'herbe ou du foin, en provoquant le développement, dans des proportions parfois surprenantes, des légumineuses dont les semences restent, en l'absence de phosphates, à l'état latent, n'attendant pour se développer que l'apport, dans leur voisinage, d'une alimentation phosphatée, qui leur fait défaut. Tous les agriculteurs qui ont fait l'expérience de l'emploi des scories sont unanimes à reconnaître, avec moi, le double action fertilisante que je viens de rappeler.

De nombreux essais ont de plus montré, dans ces dernières années, que l'épandage des Scories, à la dose de 500 à 1.000 k. à l'hectare, suivant l'état du sol, fait après la première coupe, c'est-à-dire à l'époque où nous nous trouvons, produit le meilleur effet, non seulement sur la croissance de l'herbe dans l'année qui le suit, mais encore sur la production du regain. Cette pratique, que je recommande à l'attention des cultivateurs, a l'avantage d'assurer l'incorporation de l'engrais phosphaté au sol de prairies que la pluie ou les inondations d'automne et de printemps empêchent souvent de fumer en temps utile.

L. GRANDEAU
(Journal d'Agriculture Pratique).

Les conseils de M. Grandeau sont faciles à suivre, et l'emploi dans ces conditions des SCORIES THOMAS « ETOILE » donnera toujours d'excellents résultats : il suffira qu'une légère pluie ait lavé la prairie, pour mettre le bétail pâturer.

SOCIÉTÉS RÉUNIES
DES PHOSPHATES THOMAS
Société anonyme au Capital de 500.000 Frs.
5, rue de Vienne, PARIS VIIIe

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 18 à midi, + 24-8 à 7 heures du soir, + 22 3 Maxima, + 27-6 Minima, + 15°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. midi, 770 mm. 6 heures du soir, 770 mm.

Vent. — Sans la matinée saine.

Dans l'après-midi, S E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de M. Magnaschi, lieutenant au 21e régiment d'artillerie, avec Mlle Marie-Thérèse Magnaschi, sa cousine.

⁂

Ecole de pilotage

Le torpilleur de haute mer *Sarrazin* et *185*, école de pilotage, sont arrivés jeudi, venant de Portovecchio, et sont repartis hier pour Ile-Rousse, Calvi et Ajaccio.

⁂

Matériel d'armement

Le transport du littoral la *Vienne* a commencé à Toulon son chargement de matériel pour les défenses mobiles de la Corse, de Bizerte, Philippeville et les ports du Nord.

⁂

Capucins en correctionnelle

Les Pères capucins de Bastia sont cités pour lundi matin à 7 heures, devant le tribunal correctionnel pour répondre de l'infraction à la loi du 1er juillet 1901.

Sur six Pères assignés, trois seulement se présenteront : les PP. Benoît, provincial, Laurent et Urbain ; les autres se trouvent en Italie.

Les Pères seront assistés de Me Sébastien de Caraffa.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de lundi, 25 mai.

⁂

Notes de M. Thiers

Sous ce titre : *Notes et Souvenirs de M. Thiers*, un nouveau volume, édité par Mlle Dosne, vient d'être présenté par M. Georges Picot, à l'Académie des Sciences morales et politiques.

On sait que M. Thiers n'a pas écrit de mémoires et qu'il a seulement laissé des notes relatives à son voyage diplomatique en septembre 1870, à ses entretiens avec M. de Bismarck, pour discuter les conditions d'un armistice en octobre 1870, et aux négociations des préliminaires de la paix en février 1871.

Dans d'autres notes plus étendues, écrites pour fixer quelques souvenirs des années de sa présidence, M. Thiers a rappelé les difficultés qu'il eut à surmonter pour rétablir l'ordre, réorganiser la France et libérer le territoire.

Ces notes étaient, paraît-il, destinées à faciliter la rédaction ultérieure de mémoires, que l'ancien président de la République n'eut pas le loisir d'écrire. Mais telles qu'elles sont, elles n'en constituent pas moins un document de la plus haute importance pour l'histoire de notre pays.

⁂

Fondeur de cloches

M. Ferri, fondeur de cloches, a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement en Corse ; ceux qui auront besoin de lui, pourront s'adresser chez M. Pesce Nonce, négociant au Vieux Port.

⁂

A vendre

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et iodométriques.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

Au Port

Le vapeur *Venezia*, capitaine Migone, est arrivé de Livourne avec 8 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Armand, est arrivé de Livourne avec 8 passagers

— Le vapeurs *Taurus*, capitaine Cannac, est arrivé de Marseille avec 40 passagers et 190 tonnes.

⁂

A louer

— Un appartement de 7 pièces, boulevard Paoli, 36, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

⁂

Café des Gourmets

Seul dépôt de la Bière « Pousset Spatenbraü-Munich. » — Liqueurs de grandes marques françaises et étrangères. — Tous les soirs Glaces.

Boulevard Paoli, 23.

⁂

Avis

A partir de 24 mai l'édition parisienne du *Phare de la Corse* paraîtra régulièrement et sera mise en vente à Bastia le lundi.

Tribunal de Commerce de Bastia

Par jugement du 20 mai courant, le Tribunal a rapporté le jugement déclaratif de la faillite H. Fernand et Cie, en date du 18 juin 1902, et déclaré le dit jugement nul et de nul effet.

Le Greffier,
A.-D. TOMASI.

Etat Civil

Naissances

Dell'Innocenti Marietta-Jeanne-Marie. — Casella Barthélémy.

Décès

Tomasi Françoise-Rose, célibataire, 17 ans, de Marseille.

Garboni Paul, célibataire, 45 ans, de Bastia.

Avasori Antoine, 3 ans, de Bastia.

Bourse de Paris

20 mai.	22 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.72 — 97.75
— 3 p. 0/0 amortis.	98.20 — 98.25

Dépêches pour Nouvelliste et Dépêche de Bastia

Les Vicaires Capitulaires

Ajaccio, 3 heures 5.

Les membres du Chapitre se sont réunis aujourd'hui à 2 heures, à l'évêché, pour procéder à l'élection des deux vicaires capitulaires.

Etaient présents, Mgr Casanelli d'Istria, MM. Galloni, de Rocca-Serra, Desanti, Battisti, Guelfi, Marcaggi, Rossi.

Ont été élus, MM. les chanoines Desanti, secrétaire général de l'évêché, et Guelfi, professeur de philosophie au collège d'Ajaccio en retraite.

DÉSORDRES OUVRIERS

Des désordres ouvriers sont signalés sur plusieurs parties de la France, pour la semaine prochaine.

COUR D'APPEL DE PARIS

L'Affaire VEUVE HENRY-REINACH

Me de Saint-Auban, dans l'intérêt de Mme Henry, a continué sa plaidoirie devant la première Chambre de la Cour.

Dans sa péroraison Me de Saint-Auban dit que la Cour ne peut ordonner l'enquête sollicitée par M. Reinach et par le *Siècle* ; d'ailleurs, il est d'ores et déjà prouvé que l'accusation portée par M. Reinach contre Henry est fausse.

« Ce n'est pas, dit-il, une œuvre de justice que M. Reinach poursuit, c'est une œuvre de haine. La Cour ne voudra pas s'y associer. »

L'audience est ensuite levée.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Budget de 1904

Presque toute la séance a été réservée à l'examen du budget de 1904.

Sécurité du Maroc

Le président du conseil a fait connaître les moyens proposés par le gouverneur général de l'Algérie pour assurer la sécurité de nos nationaux sur la frontière du Maroc.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

EN RUSSIE

Les révolutionnaires

Une dépêche de Saint-Pétersbourg dit que plusieurs agents du parti révolutionnaire ont été arrêtés.

Une imprimerie clandestine pour les proclamations séditieuses a été découverte.

Tout le matériel a été confisqué, et tout le personnel a été envoyé en prison.

EN ITALIE

Manifestations irrédentistes

de Rome :

A la suite des troubles qui se sont produits à l'Université d'Innsbruck, entre étudiants irrédentistes et les étudiants autrichiens, des manifestations irrédentistes ont eu lieu dans plusieurs villes.

EN CHINE

Les révolutionnaires dans le Yunnan

Une dépêche de Pekin, adressée par le représentant de la France, signale les mesures prises par les autorités chinoises pour arrêter le mouvement révolutionnaire qui s'est manifesté dans le Yunnam.

AUX PAYS-BAS

Arrivée de la Reine à Amsterdam

La Reine des Pays-Bas, accompagnée de son mari, le prince Henri, est arrivé à Amsterdam aujourd'hui.

En arrivant à la gare centrale, le train royal a été salué par les vivats enthousiastes de la population.

Le couple royal s'est rendu immédiatement au Palias du Dam.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mines hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.-B. Tomasia, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

00246

AVIS DE DÉCÈS

Mme Catherine Tomasi et ses enfants ; M. et Mme Andréi Orsoni ; M. Joseph Arrighi et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Françoise Tomasi

leur fille, sœur, nièce et cousine, décédée dans sa 47e année, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 23 du courant à 2 heures et 1/2 précises.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 23.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Le plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

FEUILLE DE MURIER

A partir du 1er juin on achètera au marché-central à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.

Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

Villégiature

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, cinq pièces dont trois au rez-de-chaussée, meublé ou non à désirer, dépendant d'une villa située à Bagliano (Cap-Corse), avec ou sans meubles, eau, réservoir, verger, etc. Excellente exposition. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

GRANDE FABRIQUE de meubles d'Art

Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Mouvaux Port, Nord

Cadeau à Tous
offert
Gratis et Franco
Utile et indispensable
DANS CHAQUE MÉNAGE
Joli Manuel illustré contenant 500 recettes diverses pour faire soi-même son VIN, sa BIÈRE, son CIDRE de 6 à 45 centimes le litre, LIQUEURS, SIROPS LIMONADE, VINAIGRE, ESSENCES, EAUX et HUILES de TOILETTE, PARFUMERIE. C'est un véritable *trésor des ménages*. Il contient des renseignements utiles aux CAFETIERS, RÉPARATEURS, ÉPICIERS, pour bonifier et faire soi-mêmes EAUX DE VIE, COGNAC, RHUM, KIRSCH, etc., avec grande économie. Il est adressé gratis et franco par M. CLÉMENT, *spécialiste*, à SAINT QUENTIN (*Aisne*), sur simple demande par carte postale.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli

A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Médailles et Croix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, selon sa devise, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.

La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les missels, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.

La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.

Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

Bains de Puzzichello

2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

AUX AMATEURS DU BON VIN

M. Oreste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions de vraie vente.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0.40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MADAME-EL-BEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, au panier, de 5 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux
AMÉDÉE LENZI et Cie
Trattoria e Fiaschetteria Toscana
Rue Fraissinet et Boulevard de Togo

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

A louer présentement

Deux appartements composés de 8 pièces situés aux 1er et 3e étages de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, dont un donnant sur le boulevard Paoli, et l'autre sur la Place.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

La Vie Heureuse

Des notes d'une très actuelle curiosité, sur une très jeune femme, fille, femme de très célèbres écrivains, auteur elle-même d'un roman composé à l'insu de tous les siens ; — l'existence si gaie, si libre, mais si étrangement abattue des jeunes filles dans les grands milieux américains ; — l'esprit nouveau qui règne dans certains salons parisiens, et des plus recherchés ; — le récit d'une fête d'art merveilleuse chez la comtesse Rano de Boara, — un adieu aux quatre nouveautés de talent qui abandonnent le théâtre français, tels sont, pour n'en citer que quelques-uns, les attraits du numéro du 15 mai de la VIE HEUREUSE, revue chef-d'œuvre de grâce, d'élégance et d'informations.

Abonnements : Un an : France, 7 fr. Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 centimes.

Le massage

Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont eu des attaques, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.

On a vu des maladies disparaître sous le massage et résister à des bains renommés.

MADAME DOMICHELLI,
35, rue de l'Opéra, 3e étage.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Ainsi de Seule véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Usage des MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, des INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de DE RICQLÈS

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.

CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
au parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

(Haute Nouveauté)

L'Absinthe **CUSENIER** Oxigénée
C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

SYPHILIS

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch

Le mieux situé
Le plus fréquenté

BIÈRE
Le Bock, 30 c.
Le Ballon, 25 c.
Le Demi, 40 c.
Le « Sérieux, » 50 c.

ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde

— Café-Boulestin —

CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1res MARQUES
Champagne Binet

Gramophone-Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 23 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

D.O.M. D.O.M.
BÉNÉDICTINE
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
BÉNÉDICTINE BÉNÉDICTINE
D.O.M. D.O.M.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-l'Archevêque, Le Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE 24 MAI 1903 — N° 128

Le Petit Bastiais

00247

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint François Régis.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 6 h. 55 m.
Lune : Nouv., le 26 — Premier quart., le 2.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Grégoire.

23 Mai

Les Curiosités de la Semaine

Monument français à Waterloo. On sait que la Sabretache, la si vivante société de soldats, d'écrivains et d'artistes à qui l'on doit déjà le Musée de l'armée, a pris l'initiative de faire élever un monument français sur le champ de bataille de Waterloo. Ce monument est prêt ; il sera inauguré en septembre prochain. Simple et grandiose tout à la fois, il se compose d'un aigle gigantesque, œuvre superbe du maître Gérôme, qu'on a pu voir au Salon l'année dernière. Monté sur un socle de granit, l'œuvre se dressera sur le terrain où le soir du 18 juin 1815 combattit avec l'héroïsme que l'on sait le dernier carré de la vieille garde. Elle rappellera aux touristes qui, promenés du Lion belge et des tumulus hanovriens aux monuments anglais et prussiens de Hougoumont et de Placenoit, pourraient ne s'en pas souvenir, qu'il y eut aussi des Français très en cette bataille épique que Wellington, avec plus de vérité que de modestie, a justement appelée la « Bataille des nations ».

D'après le docteur Perc de Marburg, de Vienne, les piqûres d'abeilles, qui occasionnent de véritables troubles chez les sujets bien portants, font merveille chez les rhumatisants. Il suffit de se faire piquer suffisamment pour acquérir l'immunité contre le venin. Le docteur a indiqué le cas d'une femme qui a recouvré la santé après avoir été piquée six mille quatre-vingt-douze fois.

Sance cake-walk. Elle existe ! Du moins, Mlle Rose en décrit minutieusement la recette dans un « livre de cuisine ». On met dans la casserole une noix de beurre fin, une grande cuillerée de sucre en poudre et un verre de vieux rhum. On fait bouillir trois minutes ; on retire du feu et on laisse tomber un jaune d'œuf frais. Puis on délaye le tout et on verse sur l'entremets.

Ah ! pour l'amour de la sance cake-walk, laissez qu'on vous embrasse, Mlle Rose, eût dit Molière !

La langue française en Amérique. Lorsque viendra la discussion du nouveau programme d'études à la prochaine réunion du Board-of Education, une proposition sera faite et vigoureusement soutenue pour que l'enseignement du français dans les collèges américains soit maintenu au même degré que celui de l'allemand.

Les saints de glace. Connaissez-vous les saints de glace ? Pour n'être pas aussi populaires que les saints de pluie, saint Médard et saint Barnabé, ils n'en ont pas moins une place marquée au calendrier des intempéries. Ce sont saint Mamert, saint Pancrace et saint Gervais, qui se fêtent les 11, 12 et 13 mai : saints d'actualité, comme on voit. On les accuse d'amener un refroidissement de la température : ces dates précises et de provoquer des gelées tardives, capables de « brûler » la neige odorante des vergers.

Saint Mamert, saint Pancrace
Et saint Gervais,
Sans froid, ces saints de glace
Ne vont jamais.

La question des saints de glace préoccupe beaucoup les savants. L'Académie elle-même en a été saisie naguère, et les spécialistes n'ont point renié le « principe » ; aux environs de ces dates fatidiques, une baisse du thermomètre semble fatale, à cause de la grande quantité de glace qui fond au pôle. On raconte que le roi Frédéric Guillaume de Prusse fit une cruelle expérience de la chose en l'année 1810 : s'étant moqué des objurgations de son jardinier, il eût, paraît-il, toute sa collection d'orangers perdue.

Mais, passé le 13 mai, nous sommes complètement sauvés, et à nous le soleil, les fleurs et les parfums.

Le bey de Tunis, à l'occasion du nouvel an mahométan et pour commémorer le récent voyage du Président de la République dans la Régence, vient de commander à la Monnaie de Paris, une série de 2.135 pièces spéciales d'or et d'argent, dont Alphée Dubois a gravé l'avers et dont le revers sera identique à celui des monnaies ayant cours actuellement en Tunisie. Pour la première fois on y verra le chiffre du bey actuel, Mohammed el Hady bey, remplacer celui du défunt bey son père, Aly bey.

La commande comprend 43 pièces d'or d'une valeur de 20 francs, 33 de 10 francs, 203 d'argent d'une valeur de 2 francs, 703 de 1 franc et 1.093 de 50 centimes. C'est un usage mahométan d'ajouter ainsi toujours le nombre fatidique de 3, surtout lorsqu'il s'agit, comme dans le cas présent, de cadeaux à faire à des personnes amies en souvenir d'un grand événement.

Le Conseil municipal de Liverpool vote maintenant à l'électricité. Chaque membre a devant lui deux boutons, l'un pour « oui, » l'autre pour « non, » qui communiquent par un fil avec un tableau placé contre le mur, derrière le fauteuil présidentiel du lord-maire. On a fait, ces jours-ci, l'essai du nouveau système, et tout le monde, paraît-il, a pu en apprécier la parfaite précision et l'extrême rapidité.

Malgré tant de perfections — et à cause d'elles peut être — nous ne savons trop s'il faut en souhaiter l'application chez nous. Comme nos Chambres ne scrutinent guère que pour voter de nouveaux crédits, l'augmentation des impôts irait vraiment trop vite.

Une industrie parisienne qui périclite : celle des marchands de pommes de terre frites. On en rencontre de moins en moins dans les quartiers populeux. L'un après l'autre déserte, abandonne la place, sa place — ce petit recoin de la rue ou du faubourg où l'on avait coutume de le voir en toute saison, surveillant la grande poêle au grésillement joy-eux et les pommes en menus morceaux qui achevaient d'y frire en se dorant.

Les rapins en gémissent, et aussi les petites ouvrières — tous les jeunes, moins riches d'argent que d'espérance, pour qui le modeste cornet de frites constitua si souvent le déjeuner quotidien. La raison de ce krach dans le monde des gagne-petit ? La rareté de la pomme de terre, et par conséquent son actuelle cherté. Le commerce dès lors est devenu si mauvais qu'on n'y gagne même plus, comme on dit, de l'eau à boire.

Et voilà pourquoi se délaisse chaque jour davantage un métier... où il n'y a plus rien à faire.

Comme sous le Consolat ..

L'empereur de Chine vient d'édicter une mesure qui se heurtera peut-être, chez ses sujets, à la même résistance que Bonaparte rencontra chez les militaires quand, en 1800, il prescrivit que, dans toute l'armée, les cheveux seraient dorénavant coupés « à la Titos. »

Le fils du Ciel décrète, en effet, l'abolition de la natte légendaire des Chinois, comme jadis le premier Consul supprima la mode traditionnelle dans les régiments des cheveux longs portés en queue, catogan, cadenette. L'affaire n'alla pas toute seule... Les troupes de l'armée d'Italie acceptèrent assez facilement d'être tondues, mais il n'en fut pas de même à l'armée du Rhin, dont le général en chef, Moreau, était un formaliste, et, de plus, un rival politique et militaire de Bonaparte.

PIPELET.

CHRONIQUES CORSES

24 mai 1304. — On trouve dans les archives de Pise la pièce suivante :

« Frère Henry, recteur de la Miséricorde de Pise, du consentement de ses confrères réunis dans l'église de Santa Chiara, comme il est d'usage, choisit frère Pietro, dit Lombardo, présent et acceptant, pour recteur et directeur de l'église San Nicolao di Cardo en Corse, et lui en donne l'investiture par la remise des clefs. »

COURSES DE BASTIA

Programme du 24 mai

Premier prix du ministère de l'agriculture, 300 francs

offerts par le Gouvernement de la République : 200 francs au premier, 100 francs au second ; les entrées jusqu'à concurrence de 50 francs au troisième ; le surplus des entrées au premier.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1902. Entrée, 15 francs. Distance, 3,000 mètres environ.

Grand Prix Cyrnos, 2,000 francs offerts par le Conseil général de la Corse, dont 1,200 francs et les entrées au premier ; 500 francs au second ; 250 francs au troisième ; 50 francs au quatrième.

Course plate pour tous chevaux de 3 ans, nés et élevés en Corse. Entrée, 25 francs. Distance, 1,500 mètres environ.

Deuxième prix du ministère de l'agriculture 700 francs

dont 300 francs offerts par le Gouvernement de la République et 400 francs par la Société des courses de Bastia.

Course plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse : au premier, 500 francs et les entrées ; au second, 200 francs. Entrée, 25 francs. Distance, 2,500 mètres environ.

Prix du Ministère de la Guerre

Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 100 francs, offert par M. le Ministre de la Guerre au premier ; un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 75 francs, offert par les membres du Comité au second ; un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 50 francs, offert par les membres du Comité au troisième.

Steeple-chase militaire de 3e série, pour sous-officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. Distance, 2,500 mètres environ.

Prix des Compagnies Fraissinet et des Chemins de fer départementaux. 300 francs

dont 150 francs offerts par la Cie Fraissinet, 100 francs par la Cie des Chemins de fer Départementaux et 50 francs par la Société des courses de Bastia : au premier, 200 francs ; au second, 100 francs.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1903, et n'ayant jamais gagné de premier prix au trot. Entrée, 15 francs. Distance, 3,500 mètres environ.

Course plate pour juments de toutes races de 4 ans et au-dessus appartenant au moins depuis le 1er janvier 1903 à des propriétaires domiciliés dans l'arrondissement.

---

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

VII

— Je vous croyais partisan de la liberté de discussion.

— Pour la seconde fois je vous ordonne de vous taire. Une obéissance passive, voilà votre devoir.

— Je croyais vous avoir entendu dire vingt fois que nul n'était tenu à l'obéissance passive.

— Vous croyiez ! vous croyiez ! répondit M. Chevasse en prenant son chapeau pour se soustraire à cette logique de jeune fille, qui opposait ainsi aux prétentions du père les opinions du citoyen ; ce que vous devez croire, c'est que je ne vais pas perdre un temps précieux à écouter vos enfantillages. Il faut que je sorte. Votre frère ne tardera pas sans doute à rentrer, vous lui direz de m'attendre. A quatre heures, je viendrai vous prendre pour vous conduire chez votre tante. D'ici là vous avez le temps de réfléchir : vous connaissez ma volonté ; qu'à mon retour je vous trouve raisonnable et soumise.

Sans écouter sa fille, qui, pour la quatrième fois, lui répétait qu'elle ne serait jamais la femme d'André Dornier, le député sortit de la chambre, et un instant après de l'hôtel.

— Il serait un peu fort, se dit-il en montant dans la voiture qu'il avait envoyé chercher, il serait un peu déraisonnable que moi, qui me sens de force à porter l'Etat sur mes épaules, je ne puisse pas veiller à bout d'un écolier et d'une petite fille !

VIII

Avant d'introduire le lecteur dans le salon de la marquise de Pontailly, chez qui doivent se passer plusieurs scènes de ce récit, qu'on nous permette une métaphore très rebattue. Depuis la création du monde, on compare la vie à un fleuve, que les chansons bachiques recommandent de descendre en chantant. Le conseil est bon, sans doute, mais il est un instant où il devient difficile de le suivre ; c'est lorsque vers l'horizon de la ligne déjà parcourue commencent à disparaître les rives fleuries de la jeunesse.

En ce moment critique, un secret ennui serre le cœur, quel qu'ait été jusqu'alors l'agrément du voyage. Les femmes surtout, et parmi toutes les autres celles qui ont été belles, se tournent alors en arrière pour suivre d'un triste regard leurs jours de triomphe près de s'évanouir, et cherchent, lutte insensée ! à résister au courant qui les entraîne. Quelques-unes cependant sortent victorieusement de cette épreuve.

Douées d'une sorte de philosophie pratique, elles acceptent d'un esprit soumis les dures et immuables conditions de la vie ; le souvenir des fleurs du printemps ne leur rend pas amers les fruits de l'automne ; en un mot, elles savent vieillir, science rare et désirable.

Madame de Pontailly appartenait à la classe de ces femmes raisonnables ; mais sa résignation venait d'un caractère égoïste plutôt que d'un cœur religieux. Fort attachée à la vie, elle n'en dédaignait rien, et si le banquet de l'âge mûr lui semblait moins savoureux que celui de la jeunesse, elle n'avait pas perdu l'appétit pour cela. Elle pensait qu'on ne doit pas jeter l'orange avant d'en avoir exprimé tout le suc, décidée qu'elle était à manger même l'écorce.

Au lieu de se rattacher par des regrets stériles à un passé qui ne revient jamais, elle s'efforçait de tirer parti du présent, modifiant ses habitudes selon le progrès de ses années, réglant ses goûts sur la marche du temps, et ne demandant à chaque saison que les produits qu'elle comporte.

Dès son entrée dans le monde, la marquise s'était représenté la vie comme une route où il convient de se préparer des relais appropriés aux accidents successifs du terrain. Coquette dans sa jeunesse, plusieurs disaient galante, elle avait parcouru cette première période, doucement emportée par les chevaux fringants de l'amour.

Vers quarante ans, lorsque cet attelage, passablement essoufflé, lui parut enfin avoir mérité un repos qu'il eût été imprudent de lui refuser plus longtemps, elle le congédia philosophiquement, et le remplaça par les mules hargneuses du bel esprit ; après les délicieuses mélodies de la passion, l'harmonie de leurs grelots lui sembla d'abord un peu discordante ; mais elle s'y habitua et finit par s'y plaire.

C'est ainsi que la marquise, aimant mieux quitter l'amour que d'en être abandonnée, de coquette était devenue bas bleu, et sola systématiquement. Habituée au tourbillon du monde, elle n'eût pas supporté le délaissement où tombent les femmes qui ne savent rien substituer aux avantages de la jeunesse. Son esprit non moins que sa vanité redoutait la solitude. Il lui fallait un entourage, une cour, et, plutôt que d'y renoncer, elle se résigna de propos délibéré à en modifier les éléments.

Dans son salon, les hommes aimables furent insensiblement remplacés par les hommes instruits, les séducteurs par les beaux esprits, les fats par les pédants. A l'époque où se passe ce récit, madame de Pontailly, qui avait quarante-six ans, était franchement entrée dans son rôle de femme savante, et elle était résolue à filer cette nouvelle scène de sa vie jusqu'à ce qu'un autre changement de décoration devint nécessaire. Ménagère de ses ressources, elle réservait pour son déclin la médisance, le jeu et la dévotion, ces trois vertus théologales des vieilles femmes.

Rien de plus régulier que l'existence de madame de Pontailly pendant les sept mois de l'année qu'elle passait à Paris. A part le samedi, qui était son jour de réception, tous les soirs elle allait dans le monde.

(A suivre).

ment de Bastia. Ces jaments seront destinés à la reproduction dans cet arrondissement où elles devront résider depuis le 1er janvier 1903. Entrée, 15 francs. Distance, 1,600 mètres environ.

Le montant des prix ne sera remis aux propriétaires des gagnants qu'après qu'ils auront justifié par les certificats des haras que leurs jaments auront été présentées le nombre de fois réglementaires aux étalons de cette administration pendant la saison de monte de 1903, au plus tard le 15 juin 1903. Passé ce délai les prix seront acquis aux fonds de courses.

⁂

Cie du Chemin de Fer Départementaux

La Compagnie des Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'hippodrome de Furiani, des trains supplémentaires seront mis en marche, le dimanche 24 mai 1903 entre Bastia et Furiani et vice-versa, suivant les besoins, depuis midi 15 minutes jusqu'à la dernière course. A l'aller, ces trains ne s'arrêteront pas à la halte de Lupiou.

Le train régulier n° 5, partant à midi 7 de Bastia, s'arrêtera exceptionnellement à la gare de Furiani.

Les billets pour Furiani seront délivrés au guichet de la salle des pas perdus à partir de 6 heures du matin.

A partir de 11 heures 30, la distribution se fera comme suit :

Billets de 1re et 2e classe, au guichet de la salle des pas perdus.

Billets de 3e classe, aux guichets établis dans le bâtiment des bureaux de l'Exploitation, sur la place, à droite.

MM. les voyageurs sont priés de se munir de monnaie.

⁂

AVIS

Les courses commenceront à 2 heures précises. Les chevaux prenant part aux deux premières courses devront être rendus sur l'hippodrome, à 1 heure et demie au plus tard.

⁂

Les sociétaires entrent avec leurs voitures sur la présentation de leurs cartes de membres de la Société. Entrée : route de Furiani.

⁂

L'entrée des tourniquets est située sur la route nationale. Prix d'entrée : 30 centimes. On est prié de se munir de monnaie.

⁂

Les cartes d'entrée sont en vente chez MM. L.-N. Mattei (bureau de tabacs du boulevard Paoli), et Poggi, coiffeur. On trouvera également ces cartes aux guichets de l'hippodrome.

⁂

Prix des Places

Pesage, homme : 3 francs ; dame : 3. — Pavillon, homme : 2 ; dame : 1. — Pelouse, 30 centimes. — Voiture : 5 — Enfants au-dessous de quinze ans : Pesage, 1.50 ; pavillon, 0.50.

On est prié pour éviter toute difficulté de porter les cartes apparentes.

⁂

Buffet

Un buffet très bien organisé sera installé au pesage, au pavillon, à la pelouse.

Prix des consommations : Pesage, Champagne Roederer ou Moët, 8 francs la bouteille.

Autres marques, 5 francs.

La coupe, 0.75.

Bière, le bock, 0.30.

Pelouse, vins blancs, 0.50 le litre, 0.15 le verre.

Pari Mutuel

Le système du Pari mutuel est le même système que celui de l'année dernière qui a fonctionné à merveille.

Unité : 5 francs.

Les tickets seront payés sur le champ de courses ou au siège de la Société, le lundi 25 mai, avant 6 heures du soir. Passé ce délai, le montant des tickets non présentés au payement est versé définitivement à la caisse des dépôts et consignations.

Bulletin Financier

Paris, le 23 mai 1903.

La faiblesse du marché s'est encore accentuée au début de la séance, toutefois, en dernière heure, une légère reprise se produit qui remplace de clôturer sur plus bas cours. A cela avec 3 1/2 à 97.75, notre Rente se traite à 97.80. Les Fonds Etrangers sont faibles, sauf la Société Générale ferme à 631, les nos titres de Crédit sont lourdes. Crédit Lyonnais 1,870, Crédit Foncier 678.

La Banque, l'Obligation à 6 0/0 Grands se font à 510. Lacaux Guiétook est soutenue à 44.50. L'Obligation Victoria-Mines s'inscrit à 377. On enregistre de bonnes demandes en actions de 100 fcs. Mines de Zinc et de Plomb de Saint-Barthélemy-le-Plain. La Kakumbo reste à 32.50.

La comparaison établie entre les Charbonnages de Pensylvanie et ceux de la Nouvelle-Mosnes (Cap-Breton), à propos du charbon consommé par le tunnel de l'Arlberg, est à l'avantage de ces derniers. Mais les actions de nos charbonnages ne se négocient pas à Londres, sont celles de la Cie d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton, cotée sur cette place 142 francs.

Chemins Français sans changement.

OBSÈQUES DE Mgr OLIVIERI à Ajaccio

La bière contenant les restes mortels de Mgr Olivieri est arrivée mercredi matin à Ajaccio par le premier train, venant de Bastia.

Dès huit heures du matin, toute la population se dirige vers la gare. La place et l'avenue de la Gare, la partie du cours Napoléon au-dessus de la gare sont noires de monde.

Tous les chefs de service, un grand nombre d'officiers de terre et de mer et une grande partie du clergé se rangent sur les quais de la gare.

M. Olivieri, rédacteur des postes, frère du défunt, entouré de nombreux parents, est là pour recevoir le corps.

Dès que le train pénètre en gare, toutes les personnes présentes se découvrent et se portent au devant du wagon dans lequel se trouve la bière contenant les restes mortels du regretté Evêque d'Ajaccio.

D'un compartiment réservé descendent MM. le chanoine Olivieri, Olivieri, directeur des postes, et Olivieri, percepteur, frères du défunt, et Olivieri, fils du directeur des postes, qui reçoivent de nombreuses marques de sympathie.

MM. les chanoines Casanova et Sisco, de Bastia accompagnent le corps, ainsi que M. le Supérieur du Petit Séminaire de Corte.

La bière disparaissant sous les couronnes et sur laquelle sont déposées la crosse et la mitre de l'Evêque, est placée sur un corbillard richement tendu de noir et passe au milieu d'une double haie formée par les hommes de la batterie d'artillerie d'Ajaccio, placés sous le commandement d'un lieutenant.

Le cortège se forme ensuite dans l'ordre suivant :

Elèves des Ecoles chrétiennes.
Ecoles communales des religieuses de Saint Joseph.
Pensionnat et externat des religieuses de Saint Joseph et des Filles de Marie.
Elèves du Petit Séminaire.
Les confréries de la ville.
Les Frères des Ecoles chrétiennes.
Les Elèves du Grand Séminaire.
La maîtrise.
Le Chapitre et le clergé de la cathédrale.
De nombreux curés, desservants et vicaires venus de tous les points de la Corse, se joignent au cortège.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. Cassagneau, préfet de la Corse ; Gervaise, commandant de la Marine en Corse ; Bodoy, maire d'Ajaccio ; Grille, lieutenant-colonel au 163e d'infanterie ; Chanal, vice-recteur ; Felici, président du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Le cortège, précédé de la musique municipale, traverse la place et l'avenue de la Gare et remonte ensuite le cours Napoléon pour se rendre à la cathédrale où les obsèques doivent être célébrées.

Sur le passage du convoi funèbre tous les magasins et principaux établissements ferment leurs devantures en signe de deuil, pendant que les cloches des églises carillonnent.

Toute la population suit avec recueillement le char funèbre.

A dix heures précises, le cortège arrive à la cathédrale, qui est toute tendue de noir et la bière est déposée sur un magnifique catafalque qui se dresse au milieu de la nef.

Les autorités civiles et militaires prennent place dans le chœur de l'église, qui leur est spécialement réservé. La famille de Monseigneur se place devant le catafalque.

La cérémonie à l'église revêt un caractère particulièrement imposant et le service funèbre qui est célébré impressionne vivement la foule recueillie des fidèles qui y y pressent.

La messe des morts est célébrée par Mgr le prélat Casanelli d'Istria entouré d'un nombreux clergé. Suivant le désir du défunt aucune oraison funèbre n'a été prononcée.

Le corps de Mgr Olivieri est resté exposé pendant toute la journée. L'inhumation aura très probablement demain dans les caveaux de la cathédrale.

Contre le Paludisme

Dernièrement, notre collaborateur M. le docteur Zoccarelli énumérait les immenses progrès réalisés dans le domaine de Casabianda au point de vue de la salubrité, à la suite des dispositions prises par l'administration des ponts et chaussées pour combattre le paludisme, en y amenant des eaux fraîches et pures et en installant presque partout des toiles métalliques aux portes et aux fenêtres des bâtiments occupés par le personnel.

A son tour la Compagnie de chemins de fer départementaux vient de mettre son personnel de la côte orientale à l'abri des piqûres infectées de l'anophèles, en installant des toiles métalliques dans les gares d'Alistro, Taliano, Aleria, Bigogna, et dans sept ou huit maisonnettes de gardes situées sur la ligne. A la gare de Furiani, c'est la Ligne corse contre le paludisme qui a fait placer des toiles métalliques.

Nous espérons que les autres administrations publiques qui ont des établissements sur la côte orientale s'empresseront de mettre leur personnel à l'abri du terrible insecte, en procédant à des installations analogues à celles du domaine de Casabianda et des gares ci-dessus.

Grâce à ces heureuses modifications la fièvres paludéennes tendent à disparaître dans une très large mesure et, dès cet été, les employés pourront se reposer tranquillement du labeur de la journée sans craindre les piqûres de l'anophèles.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

Eglise du Port-Neuf

La fête de N.-D de Lourdes, dans l'église du Port-Neuf, se célébrera demain dimanche, 24 du courant.

Messes basses à 7 heures et à 8 heures et demie ; Grand'Messe à 10 heures ; Vêpres, Salut à 4 heures du soir.

Prieure, Mme Virginie de Corsi.
Sous-Prieure, Mme Philomène Berger.

La quête sera faite pendant la Grand'Messe par Mme Gentil et Mlle Manfredi.

Les membres de la commission de la chapelle du Port-Neuf font un pressant appel auprès des âmes chrétiennes qui ont un culte particulier pour N.-D. de Lourdes, à redoubler de zèle et de dévotion envers cette Vierge bénie, et à continuer à venir en aide par leur charité bien reconnue aux frais du culte. Il les prient de vouloir bien agréer leurs plus sincères remerciements.

« Allons à Jésus par Marie. »

COUR D'ASSISES

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session d'assises du 2e trimestre qui s'ouvrira le jeudi 28 mai 1903.

Jeudi 28 mai — Mangini Paulin, maçon, demeurant à Bastia, vol qualifié. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Nardini.

Vendredi 29. — Spantoni Antoine-Jean, berger, demeurant à Parata, meurtre. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me de Carsilla.

Samedi 30. — Ordioni Nicolas-Léon, forgeron, demeurant à Corte, meurtre. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Decori.

Mardi 2 juin. — Paoli Jean, cultivateur, demeurant à Novella, meurtre et tentative de meurtre avec concomitance. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me de Carsilla.

Mercredi 3 et jeudi 4. — Arrighi Louis, garçon de café, Sassatelli Charles, pêcheur, Botteri Vincent, pêcheur, demeurant tous à Bastia, vols qualifiés et complicité de ces crimes. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Mes Decori, Moretti, de Carsilla, Nivaggioli.

Vendredi 5 et samedi 6. — Poli Pascal, Poli Paul, cultivateurs, demeurant à Bologna, assassinat et complicité. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Nivaggioli.

Lundi 8 et mardi 9. — Piredda Joseph-Marie, domestique, Sacchi Christine, née Florisi, sujets italiens, demeurant à Bonifacio, assassinat et complicité. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Mes Moretti, Morelli, Perri.

Mercredi 10. — Voglimacci-Stephanopoli Jean, Frangolacci Nicolas, cultivateurs, demeurant 72 Cargese, meurtre, tentative de meurtre, complicité de ce crime avec concomitance. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Mes de Carsilla et Decori.

Jeudi 11 et vendredi 12. — Barbieri Etienne, cultivateur, Castellani Paul, journalier, Luca Ignace-Antoine, berger, demeurant à Saint André d'Orcino, vol qualifié et complicité de ce crime. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Mes Decori et Nivaggioli.

Samedi 13. — Loviconi Jean-Pierre, garçon de café, demeurant à Ajaccio, vols qualifiés et complicité de ces crimes. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Decori.

Lundi 15. — Risteracci Ange-Joseph d'Ange-Marie, Risteracci Ange Joseph d'Alexandre, demeurant à Alzi, attentat aux droits civiques d'un citoyen et complicité. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Nivaggioli.

L'Alimentation dans la Tuberculose

A côté des remèdes spéciaux employés dans la tuberculose, il en est, et non des moindres, qui sont appelés à mettre l'individu tout entier en garde contre l'envahissement de la maladie. Ce sont les toniques. Or, on sait combien il est difficile de faire manger les tuberculeux. Aussi doit-on leur faire ingérer sous une autre forme les phosphates et surtout la viande qu'ils refusent sous son état ordinaire. Par suite, le VIN DE VIAL, dont chaque cuillerée représente le principe actif de 30 grammes de viande et 0,50 de lactophosphate de chaux, est-il l'adjuvant le plus parfait de toute l'alimentation dans la tuberculose.

Commune d'Aleria

FÊTES ET COURSES
des 13 et 14 juin 1903

PROGRAMME

1re journée. — Samedi 13 juin

Le matin, Fête Religieuse

Le soir, Courses aux ânes
premier prix, 12 fr. — 2e prix, 8 fr.
3e prix, 5 fr.

Courses de jeunes gens au sac
premier prix, 10 fr. — 2e prix, 6 fr.
3e prix, 4 fr.

Courses de femmes (avec couches)
premier prix, 8 fr. — 2e prix, 5 fr.
3e prix, 2 fr.

Mât de Cocagne
premier prix, 10 fr. — 2e prix, 6 fr.
3e prix, 4 fr.

Prix à décerner

Race chevaline. Concours de beauté de 1 à 2 ans
1er prix, 25 fr. — 2e prix, 15 fr.

Race mulctière. Concours de beauté de 1 à 3 ans
prix unique, 20 francs

Race bovine : Vaches laitières suitées ; Bœufs de labour, de 3 à 8 ans, 1er prix, 30 fr. ; 2e prix, 20 fr.

Tout propriétaire, éleveur, etc., qui voudra concourir, devra se faire inscrire à la Mairie avant le 12 juin.

Amusements et jeux divers
Bataille de confetti
Illumination. — Feux d'artifice

2e journée. — Dimanche 14 juin

Courses de Chevaux

Présidents d'honneur : MM. le Sous-Préfet de Corte, Andreï, conseiller général, le Maire d'Aleria.

Course plate au galop pour tous chevaux de 4 ans et au dessus, nés et élevés en Corse, prix 370 francs. Au premier 200 francs, au second 120 francs, au 3e 50 francs. Distance 1.000 mètres.

Course plate au galop pour tous chevaux de 2 et 3 ans nés et élevés en Corse, prix 225 francs. Au premier 150 francs, au second 75 francs. Distance 700 mètres.

Seront admis aux courses les chevaux et juments n'ayant pas couru sur les hippodromes d'Ajaccio et de Bastia. Les engagements pour les deux courses seront reçus chez M. A. de Maïra, trésorier, Aleria, jusqu'au 11 juin à 4 heures du soir.

Entrée : pour les chevaux de 4 ans et au-dessus, 10 francs ; de 2 et 3 ans, 5 fr.

Le Président, Fratoni.
Le Vice-Président, Brandi.
Le Trésorier, de Maïra.
Le Secrétaire, A.-M. Parotti.

Les Commissaires : MM. P.-T. Carvetti, Battisetti Jean-Baptiste, J.-P. Salvadori Jean Battisati.

Les Membres du Comité : MM. Grisonato, de Carsilla, Ch. Mariani, Pasciuelli, Giannoni, F. Lupidi, P. Bona, A. Carlotti, P. Stefani, Bollaert, M. Stefani, J. Dalmer, L. Stefani, H. Rinini, A.-M. Giacobbi, A. Andreï, Giabiconi, P.-J. Tomasi.

Echange, achat et vente d'animaux.

Courses de Bastia

PRONOSTICS

1er Prix du Ministère de l'Agriculture
Paris

Grand Prix Cyrnos
Vendetta

2me Prix du Ministère de l'Agriculture
Plaisanterie

Prix de l'Elevage
Comédie

Prix des Compagnies Fraissinet et des Chemins de fer
Victoire

Prix du Ministère de la Guerre
Tirant

Discours

prononcé devant le cercueil du capitaine Aitelli, au nom du syndicat des capitaines au cabotage de la Méditerranée, par M. J.-B. Quilici, président dudit syndicat.

Messieurs, chers amis,

On nous ramène les restes inanimés de celui qui, il y a quelques mois à peine, dans une circonstance mémorable, nous donna une preuve si belle et si éclatante de vitalité et d'énergie morale !

C'est que l'élément terrible que vous affrontez avec un courage surhumain et une ténacité que rien ne rebute, ne choisit pas ses victimes !

Dans sa fureur aveugle, la mer frappe avec une égale cruauté tous ceux qui osent la braver : jeunes gens ou vieillards, femmes ou enfants.

Vous le savez mieux que quiconque, vous qui, des votre plus tendre enfance, parcourez la plaine liquide en tous sens. Vous avez dû, plus d'une fois, lutter avec l'énergie du désespoir contre une mort certaine ; plus d'une fois, au milieu de l'affreuse tempête, sur les flots mugissants réclamant leur proie, croyant votre dernier moment venu, plus d'une fois vous avez dû envoyer, à travers l'espace, le baiser d'adieu aux êtres qui vous sont chers !

Mais, hommes de sacrifice et de devoir, vous continuez, intrépides, la vie périlleuse du marin ; vous affrontez encore et toujours et quand même l'élément perfide et cruel !

C'est que vous avez femmes et enfants ou vieux parents infirmes à nourrir ; et vous n'hésitez pas, vous n'hésitez jamais. Ou vous appelle : *loups de mer* ; mais vous êtes des loups bienfaisants et généreux.

Quelqu'un a dit avec raison que dans tout marin il y a l'âme d'un héros.

C'est à un véritable héros que nous rendons aujourd'hui les suprêmes honneurs ; et c'est avec respect et admiration que nous nous inclinons devant ce cercueil !

Notre ami Aitelli est mort sur le brick ; il est mort, entouré de ses vaillants matelots, on accomplissant bravement son devoir de bon citoyen et de bon père de famille.

Qui nous dira jamais les angoisses qui ont dû torturer sa belle âme au moment où il a vu sa perte inévitable, imminente !... Ses regards attendris et désespérés ont dû se tourner vers Marseille où il avait laissé une épouse affectionnée et quatre enfants en bas âge, plongée aujourd'hui dans le deuil et la désolation ! Et à la pensée qu'il ne reverrait plus ces êtres tant aimés qui faisaient sa joie et son bonheur, dont il était l'unique soutien, son cœur d'époux et de père a dû éclater et se fendre avant même que la mer n'engloutît son corps... Eh ! qui sait si une de ces dernières pensées n'a pas été pour vous aussi, Messieurs, pour nous tous.

Aitelli était un ami sincère, sûr et dévoué, un camarade affectueux !

Notre association perd en lui un de ses plus fermes collaborateurs, et la vaillante corporation des capitaines-marins, un de ses membres les plus distingués et les plus estimables !

La foule émue et recueillie qui se presse autour de ce cercueil prouve mieux que mes faibles paroles combien Aitelli était digne d'estime et d'affection, combien sa mort doit être regrettée !

Adieu, cher ami : Puissent notre témoignage spontané de solidarité fraternelle, et l'hommage sincère que nous rendons à tes vertus, apporter quelque soulagement à la veuve inconsolable, à tes vieux parents, à tes frères et sœurs accablés par la douleur !

Nous reporterons sur tes enfants l'affection que nous avions pour toi, et nous conserverons dans nos cœurs l'image vivante de ta belle, noble et franche figure. Un destin cruel a pu nous ravir ton corps ; mais notre amitié te suivra dans la tombe, et rien ne pourra effacer de nos esprits le souvenir de tes vertus. Adieu, cher ami, adieu !

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 4 à midi, + 23-2 à 7 heures du soir, + 21. Maxime, + 25-8 Minima, + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. midi, 768 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans la matinée N. E. faible. Dans l'après-midi, N.E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Carnet mondain

On a célébré mercredi en l'église Notre-Dame de Lorette, à Paris, le mariage de Mlle Hélène Casta Lumio, fille de notre sympathique confrère M. Georges Casta Lumio, directeur du journal *La Paix*, avec M. Antoine Alessandri.

Nous offrons toutes nos félicitations aux jeunes époux et à leurs familles.

⁂

Ecoles à feu

Les compagnies du 163e formant la garnison de Bastia sont parties ce matin pour Saint-Florent où tout le régiment se trouvera réuni pour le tir. Nous serons privés pendant une quinzaine de jours des concerts militaires.

Le chalutier *Rascasse*, capitaine Saegi, affrété par l'Etat, est parti à 3 heures de relevée pour Ajaccio, où les batteries doivent exécuter des tirs à la mer. Ces écoles dureront deux semaines.

⁂

Sauvetage

Dans la soirée le petit Vidiani Paul, âgé de 5 ans, est tombé à la mer ; il aurait infailliblement péri sans le dévouement de M. Louis Bourgeois qui s'est jeté tout habillé à son secours et est parvenu à le ramener sain et sauf sur le quai.

Tous nos compliments au sauveteur.

⁂

La marée

On a pris hier plus de 500 kilos de sardines et quelques anchois. Les sardines, fort belles, ont été vendues 60 et 50 centimes le kilo ; les anchois 1.40, les bogues, 0.50, les jarrets, 0.30 ; on a commencé la saison des sardines.

⁂

Automobiles du Cap

Les automobiles du Cap vont reprendre la semaine prochaine le service régulier entre Bastia et Morsiglia.

Le prix des places de Bastia à Canari ou Morsiglia est fixé à 4 fr. dans l'intérieur et à 5 francs en coupé.

⁂

Trop gourmand

Vendredi soir, vers 10 heures, le jeune T., âgé de 18 ans, s'était introduit tout doucement dans la pâtisserie Giuliani, place de l'Hôtel-de-ville, pendant que celui ci et sa femme travaillaient dans l'arrière-boutique ; il avait déjà empoché une demi douzaine de croissants lorsqu'il a été surpris et emmené au poste de police. Il a été écroué au violon.

⁂

Bicycliste imprudent

Le nommé Jacques C., âgé de 77 ans, se trouvait sur la route nationale, près de la place Saint-Nicolas, lorsqu'il fut heurté violemment par un vélocipédiste imprudent et projeté à terre.

Il a été relevé et transporté à la pharmacie Lochini, où il a été pansé ; il avait une petite blessure à la figure. Le vélocipédiste n'a pas perdu de temps et s'est esquivé à toute vitesse.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bedrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de lundi, 25 mai.

⁂

Fondeur de cloches

M. Ferri, fondeur de cloches, a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement en Corse ; ceux qui auront besoin de lui, pourront s'adresser chez M. Pensa Nonce, négociant au Vieux Port.

⁂

Arrestation

Un brigadier accompagné d'un agent ont arrêté deux sujets italiens, Capretti Antoine et Barili Rinaldo, inculpés d'escroquerie commise au moyen d'une lettre fausse, au préjudice de M. Moretti, de Bocognano. Capretti était porteur d'une somme de 82 francs, et Barili de celle de 165 francs, ainsi que de couteau et d'un rasoir.

Ces deux Italiens ont été écroués à la disposition de M. le procureur de la République.

⁂

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette Crème est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la Crème Guasco peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Dané, Boulevard Paoli.

⁂

Obsèques

Hier ont eu lieu en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste les obsèques de Mlle Françoise Tomasi, emportée à l'âge de dix-sept ans par une de ces maladies qui ne pardonnent pas.

Une nombreuse affluence suivait le cortège de cette jeune fille qui sera vivement regrettée par tous ceux qui la connaissaient.

Nous adressons à sa famille éplorée toutes nos condoléances.

⁂

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Agent pour l'arrondissement de Bastia : M. Achille Maestracci.

⁂

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

⁂

Café des Gourmets

Seul dépôt de la bière « Pousset Spatenbräu-Munich. » — Liqueurs de grandes marques françaises et étrangères. — Tous les soirs Glaces.

Boulevard Paoli, 23.

⁂

Avis

A partir de 24 mai l'édition parisienne du *Phare de la Corse* paraîtra régulièrement et sera mise en vente à Bastia le lundi.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Ginestly, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Bourse de Paris

	22 mai. — 23 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.75 — 97.67
— 3 p. 0/0 amortis.	98 25 — 98.10

Dépêches du Jour et de la Nuit par Téléphone

Au Ministère de la Marine

Protestation DES PÊCHEURS BASTIAIS

Le patron Gualtella, président et délégué du syndicat des pêcheurs de Bastia, a demandé un audience au ministre de la marine, pour l'entretenir de certaines questions locales.

Nouvelles Militaires

Service de santé

M. Brousse, médecin major de 1re classe, à l'hôpital militaire de Marseille, est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio, en remplacement de M. Ferrandi, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. Bonthoux, médecin-major de 2e classe, au 163e rég. d'infanterie, passe au 112e rég. de même arme.

— M. Albouze, médecin-major de 2e classe, aux hôpitaux de la division d'Oran, passe au 163e rég. de même arme.

LE CONGRÈS des Ouvriers des Ports

On télégraphie de Dunkerque :

Le troisième congrès de la Fédération nationale des ouvriers des ports, docks et fleuves de France et d'Algérie, a tenu aujourd'hui sa dernière séance.

Les deux questions que le congrès avait à examiner, ont été résolues.

Le congrès a décidé de porter toutes les propositions à la connaissance de tous les syndicats des ouvriers des ports.

Le Bicentenaire DE LA fondation de Saint-Pétersbourg

M. Deville, président du conseil municipal de Paris ; ainsi que MM. Achille, vice-président ; Beilan, syndic ; Masson et Barillier, secrétaires, sont partis ce soir pour Saint-Pétersbourg, afin d'assister aux fêtes du bicentenaire de la fondation de la capitale de toutes les Russies.

Voici quelle est la teneur de la lettre adressée à M. Deville par M. Lelianoff, maire de Saint-Pétersbourg.

Monsieur,

La ville de Saint-Pétersbourg, fondée par Pierre le Grand et proclamée par sa volonté souveraine capitale de l'Empire de toutes les Russies, va fêter son jubilé deux fois séculaire.

Sous la bénédiction de la divine Providence et grâce à la sollicitude constante des souverains, la ville de Saint-Pétersbourg est devenue un monument digne de son grand fondateur.

Ayant décidé de célébrer solennellement le bicentenaire de la capitale, le Conseil municipal de Saint-Pétersbourg prie M. le président du Conseil municipal de Paris d'honorer de sa participation cette fête jubilaire.

Heureux d'être l'interprète de cette délégation du Conseil municipal, je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

LELIANOFF
Maire de Saint-Pétersbourg.

Les Maires de Cherbourg, de Dunkerque et de Toulon ont reçu la même invitation.

LES CONGRÉGATIONS à Saint-Etienne

Le vicaire de Marlhes, l'abbé Blanc, ainsi que huit femmes de cette localité ont comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, pour avoir provoqué les troubles qui se sont produits, il y a quelques semaines, lors de la fermeture de l'établissement des frères Maristes.

Cette affaire avait attiré au Palais une foule considérable contre laquelle de sévères mesures d'ordre avaient été prises.

L'arrivé des prévenus a donné lieu à une véritable manifestation de sympathies que n'ont pu réprimer ni les huissiers de service, ni les agents.

L'interrogatoire et les débats n'ont donné lieu à aucun incident.

Le substitut du Procureur de la République, qui occupe le siège du ministère public, requiert contre les accusés une application sévère de la loi.

Après les plaidoiries, le président lève l'audience et renvoi le prononcé du jugement à huitaine.

EN ITALIE

L'Impératrice Eugénie à Naples

Après avoir passé quelques jours à Rome, l'Impératrice Eugénie s'est embarquée aujourd'hui, à Civita-vecchia, sur son yacht *Thistle*, pour se rendre à Naples.

Sa Majesté est accompagnée de M. Franceschini Pietri, le comte Clary et de sa dame d'honneur.

Manifestations Irrédentistes

De nouvelles manifestations irrédentistes, provoquées par les incidents qui ont éclaté ces jours derniers entre étudiants italiens et autrichiens à l'Université d'Innspruck, ont eu lieu à Venise, Côme, Bari, Pise et dans d'autres localités.

Cependant l'ordre n'a pas été troublé et la police n'a pas eu à intervenir.

EN MACÉDOINE

Un complot contre l'ambassadeur de Russie

On télégraphie de Constantinople que la police a découvert un complot ourdi par les Macédoniens et les Bulgares pour faire sauter l'ambassade de Russie.

De nombreuses arrestations ont été faites.

La nouvelle de ce coup fut a produit une vive émotion.

AUX PAYS-BAS

La Reine à Amsterdam

Ce matin la Reine et le prince-consort ont fait une grande promenade en voiture à travers la ville, puis ont visité le Musée municipal.

Dans l'après midi, le couple royal a fait une nouvelle excursion en voiture, puis il a assisté aux régates sur l'Amstel et au corso de fleurs organisés par la Société de *Hoop*.

Avant de rentrer au palais du Dam pour dîner, la Reine et le prince Henri ont fait une visite au jardin zoologique.

Etat Civil

Naissances

Marie-Brigandelli Marie-Thérèse. — Nubili Pascal-Philippe-Simon. — Marcotti Antoine.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

00248
AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Ludovic Battistini, capitaine des douanes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme et M. D. Bonfigliani, capitaine au long-cours ; Mme et M. A. Battistini, receveur des douanes à Ajaccio ; Mlle Maria Battistini ; M. Jean Battistini, capitaine au long-cours ; MM. Alphonse et François Battistini ; M. Angelo Battistini, receveur principal des douanes à Nice ; M. Dominique Battistini, inspecteur des douanes à Alger ; Mlle Annonciade Battistini ; M. Palmieri, percepteur à Lari et ses enfants ; Les familles Grimoli, Bernardi et Casale ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Elisa Battistini

leur fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine-germaine, décédée à Marseille à l'âge de 24 ans.

On se réunira au quai du nouveau-port, à l'arrivée du bateau, lundi.

L'enterrement aura lieu à Erbalunga dans la matinée.

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux
Amédée Lenzi et Cie
Traiteurs à Pianchetorris Toscane
Rue Fraissinet et Boulevard de Togo

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

A louer présentement

Deux appartements composés de 8 pièces situés aux 1er et 3e étages de la maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, dont on donnant sur le boulevard Paoli, et l'autre sur la Place.

S'adresser à M. Zanolini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Villégiature

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, cette pièce dont trois au rez-de-chaussée, moins si on le désire, dépendant d'une villa sise à Ruglano (Cap-Corse), avec ou sans meubles, eau, réservoir, verger, etc. Excellente exposition. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

FEUILLE DE MURIER

A partir du 1er juin on achètera au marché-central à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.

Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

La Maison
Des MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des soultres soumises par en bulles de 50 k. des marques A.-Boude et fils et Louis Ermies et du raffinage de cuivre.

Ainsi qu'un gros stock de sucres raffiné en pains et en caisses morceaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, délités à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

Du pétrole atlantic.

Des sucres vergeoises extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De même que les cafés Moka et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

De noix de Grenoble très jolies.

Des bleu-outremer en pastilles parfumées.

Ainsi que des sens, rousseur, azulons et de l'orge du pays pour semences.

Des légumes secs bien assortis.

Lavande de Provence, désinfectante extra, pour semences.

Vesce noire et blanche.

Des bougies « La Brillante » et bougies Fournier.

Savon Gendre et Dutier de 500 gr.

Le surplus de sa clientèle de vins :

Malvoisie blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Nawarth Castle* chargera vers le 28 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 3.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est la SEULE Préparation connue des Cheveux infantile. Résultats incomparables. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés
L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Velox*, Nouveau Port, Bastia.

Le massage

Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont eu des attaques, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.
On a vu des maladies disparaître sous le massage et résister à des bains renommés.

MADAME DOMICHELLI,
35, rue dal l'Opéra, 3e étage.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au Bureau du journal.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, torres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 24.

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

BÉNÉDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

Une DAME... VŒU d'indigence, le secret inhabitable de sa guérir radicalement, par les pilules du Docteur d'Estrac et de l'Infantile (dyspepsie, gastrite, vomissements, constipation, etc.), de l'Adulte (plus curatives, fortifiantes, contre les Hydropisies (albuminurie, enflure des membres), les Maladies de Vessie (pierre, gravelle), les Maladies de la Peau (acnées, dartres, taies de sang, Eczémas variqueux). Envoi : Mme DE PITT, à Saillans (Drôme).

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION E : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e No.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ARIEL GOUBAUD, Éditeur, 2, r. du 4-Septembre

ALAMBICS DEROY
Constructeur à la médaille d'or aux Exposition universelles de 1889 et 1900
DEROY Fils Aîné
20, 22, 24, Boulevard Richard-Lenoir, PARIS

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON, DUVERGER, CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

SYPHILIS
TRAITEMENT TRÈFAS
Guérison rapide, sans mercure, par les Pilules du Docteur TRÈFAS, Pharmacien de 1re classe à Paris, 15, rue Vivienne, 15. Ancien Interne des Hôpitaux de Paris. Ancien Chef de Clinique de la Faculté de Médecine de Paris. Ancien Préparateur du Cours de Médecine légale. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies syphilitiques. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies des Voies urinaires. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies de la Peau. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies des Enfants malades. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies des Femmes. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies des Vieillards. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies des Hommes. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies des Enfants. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies des Femmes. Ancien Chef de Laboratoire de la Clinique des Maladies des Vieillards.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI, 25 et MARDI, 26 MAI 1903 — № 122

00249

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 m.	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 »	7 »	12 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Philippe Neri.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 6 h. 55 m.
Lune : Nouv., le 26 — Premier quart., le 2.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Marie Magdeleine.

25 Mai

La Préparation du Budget

On avait pu espérer, jadis — on jadis d'ailleurs peu éloigné — que le projet de budget pour 1904 pourrait être prêt pour la rentrée. Aux yeux des gens avisés, c'était un espoir bien fragile ; mais le Gouvernement ne démentait pas ceux qui l'encourageaient. Puis M. Rouvier a fait connaître par « prétérition, » que ce ne serait que pour milieu ou même fin juin.

Or, il apparaît qu'il ne faut guère compter que la Chambre soit saisie du projet avant la clôture de la session ordinaire. Le Conseil des ministres s'occupe de cette grave question, au travers de ses autres préoccupations autrement intéressantes... pour lui. Seulement nous n'en sommes qu'aux préliminaires.

En effet, on nous apprend que le ministre des finances « a de nouveau insisté auprès de ses collègues pour qu'ils réduisissent leurs propositions de dépenses. » Les « états définitifs » ont été examinés dans une séance ultérieure. Mais c'est tout. Ah ! pardon, on nous apprend aussi que, « dès maintenant, il est entendu que le projet sera équilibré » sans impôt nouveau et *sans ressource d'emprunt*. Nous verrons bien, mais restons sur le terrain où nous nous sommes placés, et voyons ce qu'adviennent à penser les communications faites jusqu'ici.

Parmi les réductions sollicitées, les trois plus fortes concernent la Guerre, la Marine et les Colonies. C'est justice après tout, puisque ce sont 12, comme on dit, « les plus gros mangeurs » parmi les services publics. Il sera intéressant de connaître jusqu'à quelle limite les chefs responsables des dits services consentiront des réductions, et si elles seront assez importantes pour, sinon à elles seules assurer l'équilibre, du moins y contribuer suffisamment pour que M. Rouvier puisse réaliser son idéal : ni emprunt ni impôt.

Seulement on a eu soin de nous aviser qu'il y a, dès maintenant, des difficultés. En voici une qualifiée de « cas particulier, » et qui ne laisse pas de susciter quelqu'inquiétude.

La natalité en France continue à n'être pas brillante. Et pourtant, il se trouve cette année que le contingent de la classe est supérieur de 15.000 hommes au niveau prévu. Pour l'incorporer dans son intégralité, il faudrait ajouter au budget de la guerre des millions de francs !

Pour peu qu'il y ait, à la guerre elle-même et ailleurs, d'autres « cas particuliers » du même genre, les craintes exprimées antrefois par M. Rouvier se réaliseront, malgré les plus-values de l'impôt : l'équilibre du budget de 1904 sera autant si ce n'est plus difficile à établir que celui de 1903. Et alors, — il est vrai que ce ne sera pas de la faute du Gouvernement ! — on voit qu'il resterait bien peu de chances que le projet soit promptement mis en l'état d'être soumis au contrôle, préparatoire lui aussi, de la Commission du budget.

L. S.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

25 mai 1567. — Le Sénat de Gênes, ayant appris que Luce de Casabianca était un des plus grands ennemis des Génois et qu'il avait pris le village de son nom, La Casabianca, ordonna à François Fornari, gouverneur de la Corse, de faire décapiter le père de Luce, Jacques de Casabianca.

Cet ordre fut exécuté.

LÉGION D'HONNEUR

M. Ogliastro Antoine, négociant à Saïgon, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, 34 ans de séjour en Cochinchine ; le plus ancien commerçant de la colonie ; a développé le commerce des poivres en Cochinchine. Services exceptionnels rendus à l'occasion de l'exposition d'Hanoï.

Le nouveau chevalier de la Légion d'honneur est le fils du regretté président de la Société de secours mutuels de Sainte-Dévote.

Notre concitoyen est officier de l'ordre royal du Cambodge, officier de l'ordre impérial du Dragon d'Annam, et chevalier de l'ordre royal de la Couronne d'Italie.

⁂

La médaille militaire a été conférée à M. Carlotti Thomas, maréchal de logis à cheval de gendarmerie, 15 ans 4 mois 5 jours de services, 13 campagnes. A. avec une spontanéité et un dévouement des plus héroïques, sous la menace du volcan, rendu les plus grands services et coopéré aux secours qui ont arraché à une mort certaine plusieurs centaines de personnes blessées grièvement. A ainsi exposé bravement sa vie. Eruption de la montagne Pelée, du 30 août 1902.

Le Service Nice-Corse-Tunisie

Dans une de ses dernières séances la Conférence consultative de Tunis est revenue sur la question du service maritime Nice-Corse-Tunisie dont la réalisation combinerait les vœux de tant de nos compatriotes établis dans la Régence et aiderait puissamment à augmenter les relations commerciales entre la métropole, la Corse et Tunis.

Cette question si importante ne semble guère avoir l'approbation des pouvoirs publics, à cause de la subvention qu'il faudrait allouer à la compagnie concessionnaire.

Voici le compte rendu in-extenso de la séance :

M. Lefèvre lit un rapport sur la question. Il rappelle les considérations développées dans la dernière session. Il dit qu'il serait aujourd'hui nécessaire de créer un nouveau service de toutes pièces car l'idée d'utiliser une des compagnies françaises qui font le service Franco-Corse n'est plus possible.

M. Ducroquet dit qu'il faut noter que une fois la ligne créée beaucoup de petits employés pourront aller passer l'été en Corse.

L'administration y trouvera un avantage dans les réquisitions de passage et les congés. Les employés perdront moins de temps pour aller en congé.

M. Lambert dit qu'il ne votera pas le projet si la côte E. n'est pas desservie.

M. Dalmolino dit qu'il s'agirait de subventionner une ligne Corse-Tunisie. Le Gouvernement français ne pourrait subventionner cette ligne mais on pourrait étudier une combinaison qui réunisse les subventions de la Corse et de la Tunisie.

M. Casanova dit que les 150.000 francs qui sont versés par la Tunisie sont utilisés aussi pour les relations postales avec Malte et Tripoli.

M. Dalmolino répond que les 180 000 francs ne sont qu'une faible partie de la subvention servie par le Gouvernement français pour les lignes de navigation France-Nord de l'Afrique.

M. de Carnières dit que le Résident Général pourrait entamer des négociations en vue d'une subvention donnée par la Corse.

M. Lefèvre dit que lors de la discussion au Parlement de la ligne en question les députés corses n'ont pas soutenu le projet.

M. Acquaviva dit que la Corse ne donnerait probablement pas de subvention.

M. Bertrand dit que les compagnies qui desservent la France Corse se sont promis mutuellement de ne pas se faire concurrence.

M. Ducroquet dit qu'il croit utile d'agir auprès de la Corse où cela développerait le tourisme. la villégiature, etc.

M. Gallini dit que la Corse n'est pas riche et qu'il n'y a pas à croire que l'on puisse rien en obtenir comme concours financier.

M. Robert dit que l'on pourrait s'adresser à la Compagnie Franco-Tunisienne qui pourrait assurer le service avec peu de subvention.

M. Gallini dit que l'on pourrait écrire au Préfet de la Corse pour lui demander de suivre officiellement de la chose la Conseil général pour le sonder et savoir s'il pourrait fournir une subvention.

M. Acquaviva dit que le Gouvernement français pourrait peut-être fournir une subvention.

M. Gallini croit que cela n'est pas possible à cause des engagements pris.

Le Résident Général croit qu'il y a lieu de maintenir le vœu précédemment émis. Le Gouvernement fera toutes les démarches nécessaires pour aboutir.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le lieutenant Bonaccorsi, du 1er régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

— M. Ferrandini, médecin major de 2e classe au 5e régiment d'infanterie coloniale, passe au 7e régiment de même arme.

— M. Borgomano, adjudant au 3e régiment d'artillerie, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'officier d'administration de 3e classe du service de l'artillerie, comptable, à la suite du concours de 1903.

— M. de Casabianca, médecin major de 1re classe à la gendarmerie de la Seine, est désigné pour les salles militaires de l'hospice mixte de Nice.

— M. Olivi Joseph, ex sergent au 111e régiment d'infanterie, est nommé facteur de ville à Nimes.

Concert de Charité

Le concert musical et littéraire au profit des pauvres, dont nous avons déjà parlé à diverses reprises, est définitivement fixé au lundi de la Pentecôte, 1er join. Il aura lieu dans le péristyle du Grand Théâtre, probablement à 2 heures et demie.

Le programme en est des plus attrayants et il va être entièrement exécuté par des amateurs de la ville, dames, demoiselles, jeunes gens du meilleur monde, et, aussi, par des hommes du peuple, qui veulent bien prêter leur concours.

Le clou de la fête, nos lecteurs le savent déjà, sera la représentation d'une des œuvres les plus admirées de Vattelapesca : *E Curnacchie*, comédie en 4 actes.

Nous n'avons qu'un regret, c'est que la salle ne sera pas assez vaste pour contenir la foule des personnes qui voudront assister à cette fête qui *sera*, à n'en pas douter, des plus réussies.

On dit aussi merveille des chœurs de jeunes filles qui doivent être chantés sous la direction de Mlle Gretzo.

Les Capucins en Correctionnelle

Le tribunal avait ce matin à juger les Pères capucins de Saint-Antoine prévenus d'avoir, le 6 mai 1903, contrevenu aux dispositions de l'art. 16 de la loi du 1er juillet 1901, en faisant partie d'une congrégation non autorisée.

29e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

VIII

Le matin, à 2 heures précises, elle montait en voiture et rendait des visites ; à quatre heures, non moins exactement, elle rentrait chez elle : c'était le moment important de la journée, l'instant qui, pour la marquise, équivalait à celui où un roi constitutionnel réunit le conseil de ses ministres. Jusqu'à l'heure du dîner, madame de Pontailly recevait dans son salon une scène d'hommes célèbres à un titre quelconque ou d'aspirants en qui elle croyait reconnaître le germe de l'illustration. Membres des diverses académies, littérateurs français ou étrangers, savants chevrons, poètes chevelus, chacun était le bien accueilli, pourvu qu'il apportât son tribut, obole intellectuelle, qui rappelait à la partie classique de cette docte réunion le péage perçu par Caron au bord du Styx.

Quoi que fût l'engouement de la marquise pour les hommes qui, à tort ou à raison, lui semblaient avoir du talent, elle y apportait pourtant une certaine restriction, et sur un point surtout se montrait exigeante. Ainsi que le vieil émigré l'avait dit à Mordal, elle était d'une sévérité véritueuse à l'égard de la toilette. Homère crotté, Dante mal vêtu, Shakespeare en sabots, eussent été assez mal reçus dans son sanctuaire, dont l'étiquette effarouchait surtout les artistes, race inculte et débraillée.

Quatre heures et demie venaient de sonner. Madame de Pontailly, vêtue d'une robe de velours noir et coiffée d'un riche bonnet orné de rubans incarnats, était assise sur une causeuse, à l'un des angles de la cheminée de son salon. Fort belle dans sa jeunesse, la marquise avait conservé un grand air, une tournure noble, et acquis cet embonpoint qui ne messied pas à la maturité. Sa figure rappelait celle de son frère ; c'était la même physionomie sérieuse, la même dignité un peu roide, et parfois emphatique.

Sur une demi-douzaine de chaises ou de fauteuils rangés en demi-cercle devant le feu, siégeait un parmi nombre d'individus plus ou moins vieux et plus ou moins laids, qui tous, à en juger par leur attitude gourmée, semblaient se croire des demi-dieux en présence d'une divinité supérieure.

C'étaient, dans l'ordre où ils se trouvaient assis à partir de la causeuse, un pair de France, l'homme politique du sextuor ; un historien dont le principal talent consistait à posséder la véritable prononciation des noms romans et tudesques ; un gentilhomme russe, despote dans ses terres mais libéral à Paris ; un Italien, auteur de tragédies classiques, émir de lune d'Alfieri ; un général mexicain aussi muet que le fétichiste de son pays natal, mais qui, aux yeux de la maîtresse du logis, avait le mérite d'arriver de loin ; enfin un romancier, le plus jeune de tous, et l'un des entrepreneurs de la littérature échevelée qui avait cours à cette époque.

Chez elle, madame de Pontailly avait l'habitude de conduire la conversation à peu près comme le président de la Chambre dirige les discussions politiques. Son ordre du jour était arrêté d'avance, et les interlocuteurs devaient s'y soumettre. Tel jour il fallait parler politique, tel autre littérature, tel autre beaux arts, tel autre sciences exactes.

Madame de Pontailly s'intéressait à tout, comprenait tout, parlait de tout, mais cette universalité n'était pas le partage de tout le monde, malheur au poète qui arrivait le jour de la chimie, malheur au naturaliste qui tombait au milieu d'une conversation philologique : il se trouvaient réduits au silence.

En ce moment, l'ordre du jour était la poésie. La marquise s'était promis d'examiner à fond dans la séance les mérites respectifs de M. de Lamartine et de M. Victor Hugo ; mais, malgré ses efforts, la discussion, jusqu'alors, ne répondait pas à ses espérances. Le thème choisi ne plaisait à personne.

Le pair de France eût mieux aimé narrer les petites intrigues parlementaires que ranimait l'approche de la session ; l'historien mérovingien n'aurait pas été fâché de rectifier certaines erreurs touchant Hlodovingh ; le Russe, en fait de littérature française, en était encore à Voltaire et à Jean-Baptiste Rousseau ; l'Italien aurait volontiers parlé de ses vers, mais ceux de autres le touchaient peu ; le Mexicain savait à peine le français ; le faiseur des romans enfin méprisait la poésie, comme le renard de la fable les raisins.

— Que ces gens-là ont peu de souplesse et d'étendue dans l'esprit ! se disait la marquise, impatientée de voir à chaque instant languir la discussion, malgré ses efforts pour la ranimer ; tirez-les de leurs préoccupations habituelles, ils ne savent plus que dire. Ne viendra-t-il donc aujourd'hui aucun de mes poètes ?

La porte s'ouvrit en ce moment, et M. de Pontailly parut, accompagné du vicomte de Mordal.

Quoiqu'il vint rarement dans le salon de sa femme, le marquis en connaissait les mœurs, dont il se moquait parfois devant elle sans pitié. Dans l'antichambre, il avait dit à son protégé :

— Voici le moment de payer de votre personne. Le cénacle doit être assemblé ; si c'est jour de science sociale ou d'érudition, si l'on reforme le gouvernement ou si l'on commente Niebuhr, vous êtes à peu près sûr de manquer votre entrée ; mais si c'est jour de poésie, et j'en crois sentir le fumet, vous avez la partie fort belle. Madame de Pontailly vous demandera probablement de dire quelques vers ; il faudra vous exécuter.

— C'est que je récite fort mal, ainsi que vous avez dû vous en apercevoir.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations

Sur sept Pères assignés trois seulement se sont présentés, les quatre autres ont fait défaut.

Ceux qui ont comparu étaient : Agostini Ambroise, capucin, en religion Père Benoît, provincial de l'ordre ; Bonetti Dominique, 44 ans, capucin, en religion Père Laurent ; Medori François, franciscain, en religion Père Siste.

Les religieux présents étaient assistés de leur défenseur Me de Caraffa.

Un seul témoin avait été cité à la requête de M. le Procureur de la République, M. Dumas.

M. le commissaire central dépose qu'à l'expiration du délai de quinze jours accordé par l'arrêté de dispersion il s'est présenté à la porte du couvent de Saint-Antoine pour le faire ouvrir au nom de la Loi. Les capucins ayant refusé d'obéir, il en a référé à M. le Procureur de la République et, muni de pouvoirs réguliers, il a fait enfoncer les portes et mis en état d'arrestation les Pères qui se trouvaient dans le couvent.

Les religieux dans leur interrogatoire, déclarent que se trouvant en présence d'un acte arbitraire émanant de la Chambre des députés, non revêtu d'un caractère légal, ils ont cru ne devoir obéir qu'à la force, refusant de se soumettre volontairement à la mesure inique qui les frappait.

M. le Substitut requiert l'application de la loi. La contravention est manifeste.

Les demandes d'autorisation ont été repoussées globalement par la Chambre des députés La congrégation des capucins n'est donc pas autorisée et par conséquent dissoute. Les membres devaient se disperser.

Quant au Père Franciscain, en s'installant au couvent de Saint-Antoine avec les Pères Capucins, il a fait cause commune avec eux, commis le même délit et encourt les mêmes peines.

L'organe du ministère public requiert l'application de la loi contre tous les prévenus.

Me de Caraffa présente la défense de ceux qui comparaissent.

Il remplit un devoir impérieux de sa profession en soutenant les intérêts des Pères capucins qui sont des êtres faibles, des déshérités dont on a confisqué les biens, des malheureux sans moyens d'existence, ne pouvant plus prêcher, ne pouvant plus remplir leur mission sacerdotale, mis dans la terrible alternative ou de mourir de faim ou de prendre tristement le chemin de l'exil.

Qu'ont-ils fait ces hommes pour être traités aussi cruellement ? Ils n'ont pas comploté contre l'Etat, ils n'ont pas attaqué par la presse ou par la parole le gouvernement de *liberté* sous lequel nous vivons. Ils ont toujours pratiqué le bien, aimés et adorés par les petits, par les humbles, par les misérables dont ils relevaient continuellement le courage par l'espérance d'une vie meilleure et essayaient d'améliorer le sort par les distributions fréquentes du pain de Saint Antoine.

Aussi leur protestation a-t-elle trouvé un écho douloureux dans le cœur de tous les habitants de Bastia sans distinction de partis.

Le Père Medori ne saurait être condamné, la loi de 1901 ne punissant que le fait commis par un membre de l'association dissoute. Or ce religieux n'a jamais fait partie de l'association des capucins, ayant toujours été frère mineur de Saint-François.

Quant aux Pères capucins ils n'ont commis aucune infraction à la loi de 1901.

Tout au contraire ils l'ont respectée, puisque, conformément à ses dispositions, ils ont demandé l'autorisation et envoyé au ministère de l'*intérieur* le volumineux dossier exigé par le législateur de 1901.

Ceux qui ont violé cette loi sont au contraire les membres de la Chambre des députés qui, ne tenant aucun compte de ses dispositions formelles, ont refusé d'examiner les demandes que les religieux avaient faites

Ils ont créé une loi nouvelle remplaçant celle de 1901, puisqu'ils ont, en fait, en refusant l'autorisation globalement, sans examen, supprimé les congrégations que le législateur de 1901 voulait simplement réglementer.

Mais cette loi telle qu'elle a été votée est évidemment anti constitutionnelle, comme n'ayant pas été soumise au Parlement entier ; à la Chambre et au Sénat, ce n'est même pas une loi puisqu'elle n'a pas été promulguée par le chef du pouvoir exécutif.

Envisageant la question de fait : M. de Caraffa insiste sur la façon d'agir que l'on a employé à l'égard des congrégations.

On les a engagées à présenter des demandes, à faire acte d'obéissance, on leur a fait dévoiler leur organisation intime, publier les noms, les âges, les familles de leurs membres, indiquer leurs propriétés, puis, arbitrairement, sans examiner ces demandes, on les a rejetées en bloc.

De pareils procédés révoltent les hommes de cœur qui pensent librement, qui entendent envisager sans parti pris les actes qu'ils voient commettre et ne se laissent pas impressionner par des considérations de crainte ou d'intérêt, qui se refusent à approuver les moyens arbitraires de quelque côté qu'ils émanent.

Me de Caraffa fait appel aux sentiments de justice immanente qui, en dehors de toute loi positive, existent au fond de tout homme et demande au tribunal l'acquittement des religieux qui, si en fait, ni en droit, n'ont commis aucun acte répréhensible.

Le tribunal se retire en chambre de conseil pour en délibérer. Il rend ensuite un jugement par lequel le Père Franciscain est acquitté et les Pères Capucins condamnés à 16 francs d'amende.

∴

Bien que la salle d'audience fut bondée, il ne s'est produit aucun incident. A la sortie, les Pères ont été l'objet d'une manifestation très sympathique. Pendant que des femmes leur jetaient des fleurs, ils étaient salués et accompagnés jusqu'à leur domicile au cri de : Vive la liberté !

Aux Courses

La journée de dimanche a été un nouveau succès pour la Société des courses de Bastia.

Tout le monde élégant avait déserté la ville ; les tribunes offraient un coup d'œil des plus séduisants, nos élégantes avaient étalé leurs toilettes d'été ; ceux qu'intéressaient peu les courses et le pari mutuel ont trouvé là des distractions bien agréables.

Les courses ont été très animées, un grand nombre de chevaux y ont pris part. Le pari mutuel, de son côté, n'a pas chômé.

Un incident s'est produit, qui a jeté un peu de froid dans la réunion. On lira plus loin la lettre de M. Bernacchi à ce sujet.

Le service des voyageurs a été parfaitement assuré par la Compagnie des chemins de fer. Par suite des dispositions prises, l'encombrement a été évité.

On trouvera à la 3e page les détails sur les diverses courses.

Le retour a commencé un peu après six heures : landaus, calèches, cabriolets, bicyclistes ont défilé sur les boulevards, pour le plus grand plaisir des curieux qui se tenaient aux fenêtres et sur les terrasses des cafés.

Par une délicate attention de l'autorité militaire, le départ de la musique du 163e pour Saint-Florent a été retardé d'un jour et elle a joué près du passage les meilleurs morceaux de son répertoire.

Nous ne pouvons que remercier de nouveau MM. les Membres du Comité. Ils ont trouvé dans les succès de la journée la récompense de leurs peines et de leur infatigable activité.

M. le président Mariani

M. Mariani, président de chambre à la Cour d'appel, a succombé à l'affection cardiaque contre laquelle il luttait vaillamment depuis six ans.

Né à Ajaccio en 1846, il se fit inscrire au barreau de cette ville, et en 1880 débuta comme substitut du procureur de la République près le siège où il exerçait. Le 16 octobre de la même année, il allait occuper les mêmes fonctions à Tulle, puis, en juillet 1881, à Bourges. Placé à la tête du parquet de Libourne quelques mois après, il fut envoyé en février 1883 à Tarascon, et le 6 octobre suivant nommé juge à Marseille ; conseiller à la Cour de Nîmes en 1891, il était président de section au tribunal de la Seine depuis le 30 décembre 1899, lorsqu'il fut nommé président de chambre à la Cour de Bastia, le 17 avril 1902.

M. Mariani a laissé dans les divers ressorts qu'il a parcourus le souvenir d'un homme aimable, d'un magistrat éclairé et impartial.

Pendant son passage à la cour de Nîmes, il a très souvent présidé les assises dans le ressort, et c'est en raison des qualités qu'il a déployées dans ces fonctions qu'il put entrer au tribunal de la Seine.

Depuis sa nomination à la cour de Bastia notre regretté président n'a siégé qu'à de rares intervalles, car la maladie ne lui laissait pas de repos. Malgré tout, il y a quelques semaines, il revint parmi nous dans l'espoir de reprendre ses fonctions : il comptait trop sur sa bonne volonté et son énergie, mais il n'a pu quitter la chambre. Depuis samedi le mal s'était aggravé. Ses enfants et son frère appelés en toute hâte ont pu arriver pour assister à ses derniers moments.

M. le président Mariani avait représenté le canton de Sainte-Marie-Siché à l'assemblée départementale pendant une trentaine d'années sans interruption. Il avait dû résigner ce mandat à cause de son incompatibilité avec ses fonctions de président.

A Nîmes, M. Mariani avait contracté une alliance des plus heureuses avec une famille des plus considérées.

Mme Mariani a vaillamment disputé jusqu'au bout son mari à la mort ; elle a montré un dévouement rare qui ne reculait ni devant les fatigues ni devant les veilles.

Nous n'osons lui offrir des consolations dans cette cruelle épreuve qui la prive d'un époux foncièrement bon et tant aimé. Nous la prions d'agréer avec ses enfants et sa famille l'expression de nos respectueuses condoléances et de nos douloureuses sympathies.

∴

La cour d'appel, réunie sous la présidence de M. le conseiller Salicetti, a levé l'audience, en signe de deuil, à l'occasion du décès de M. le président Mariani.

Le drapeau a été hissé en berne sur le fronton du palais de justice.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12.5 à midi, + 23.2 à 7 heures du soir, + 21.3 Maxima, + 23.3 Minima, + 15.4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée N. E. faible.

Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Tirs de combat

Le bataillon du 163e et l'état-major du régiment avec le drapeau et la musique sont partis pour exécuter des tirs de combat au champ de tir de Casta, près de Saint-Florent.

M. le colonel Drude et M. le lieutenant-colonel Broté de Rémur sont partis, dimanche matin, en même temps que le détachement du 163e.

∴

Pendu

Le matelot Maximin Morelli, du *Marceau*, détenu à la prison de Toulon, qui devait passer devant le conseil de guerre maritime, comme accusé de meurtre d'un soldat d'infanterie coloniale, s'est pendu dans sa cellule à l'aide d'une cravate.

∴

A vendre

2 appartements au 2me étage, belle position, sur la Traverse. Occasion à saisir. S'adresser au bureau du journal.

∴

Chirurgien-Dentiste

M. Bertrand, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de lundi, 25 mai.

∴

Au Port

Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille avec 83 passagers et 300 tonnes de marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Armand, est arrivé de Livourne avec 8 passagers et 345 kgr.

∴

Fondeur de cloches

M. Petit, fondeur de cloches, a l'honneur de prévenir MM. les membres du clergé qu'il se trouve actuellement en Corse ; ceux qui auront besoin de lui, pourront s'adresser chez M. Pensa Nonce, négociant au Vieux Port.

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Agent pour l'arrondissement de Bastia : M. Achille Maestracci.

∴

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Achetez du FOULARD-SOIE! GARANTI SOLIDE
Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés de printemps et d'été.
Spécialités : Foulards imprimés, Soie écrue, Linon rayé et Soie lavable pour robes et blouses, à partir de 1 fr. 20 le mètre.
En Corse nous vendons directement aux particuliers et envoyons à domicile, *Franco de port et de droits*, les étoffes choisies.
Schweizer & Cie Lucerne (Suisse)
Exportation de Soieries.

Bourse de Paris

	23 mai.	25 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.67	98.00
— 3 p. 0/0 amortis.	98.10	98.00

Dépêches Télégraphiques de Nuit

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille de bronze à M. Morati, dessinateur à la chefferie du génie d'Ajaccio ; a été blessé deux fois en combattant des incendies qui s'étaient déclarés sur la place.

∴

Le ministre de l'intérieur a accordé une lettre de félicitations à M. Ambrosi, garçon de café à Ajaccio : s'est signalé en combattant deux incendies à Ajaccio.

DOUANES

M. Du Gardin, vérificateur des douanes, à Marseille, est nommé faisant fonctions de sous-inspecteur divisionnaire, à Bastia, en remplacement de M. Pellegrin, nommé inspecteur divisionnaire à La Rochelle.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Haute-Saône

Le collège sénatorial de la Haute-Saône avait à élire un sénateur, en remplacement de M. Bontemps, radical, décédé.

M. Signard, ancien sénateur, radical, est élu, au premier de scrutin, par 466 voix, contre M. Fachard, nationaliste, ancien député, qui en a obtenu 395.

Automobilisme

LA COURSE PARIS-MADRID

Terribles accidents

Sept morts quinze blessés

Dimanche matin, à 3 h. 30, a eu lieu, à Versailles, le départ si impatiemment attendu de la course Paris-Madrid.

Cette course est la quatrième manifestation solennelle de l'automobilisme.

Les résultats de cette course ont été déplorables.

Le ministre de l'intérieur a interdit la suite de la course d'automobiles Paris-Madrid, sur le territoire français.

Les automobilistes gagneront la frontière espagnole à petite vitesse.

En effet, au cours de cette première étape, Paris-Bordeaux, il y a déjà eu sept morts et une quinzaine de blessés, dont plusieurs grièvement.

Le gouvernement espagnol a interdit sur son territoire, la course Paris-Bordeaux.

Les automobilistes pourront gagner la frontière espagnole comme des excursionnistes.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Basses-Alpes

L'arrondissement de Forcalquier avait à élire un député, en remplacement de M. Defarge, élu sénateur.

Trois candidats étaient en présence.

Les voix se sont ainsi réparties :

Inscrits, 9.371

Ont obtenu :

M. Sicard, prog., 2 799.

M. Isoard, 1.210.

M. Esmieu, 1.177.

Il y a ballottage.

M. Defarge, républicain-radical-socialiste, avait été élu pour la première fois député, en 1902, par 4.543 voix, contre 3.581 à M. Sicard, républicain progressiste, député sortant.

Doubs

L'arrondissement de Montbéliard, avait à élire un député, en remplacement de M. Borne, élu sénateur.

Inscrits, 22.956

M. Réville est élu par 10.300 voix, contre M. Japy, libéral, qui en a obtenu 8.700.

M. Borne, radical, avait été réélu en 1902, par 11.098 voix, contre 9.079 à M. Gaston Japy, industriel, libéral.

A L'ÉLYSÉE

Mme Loubet a repris aujourd'hui ses réceptions du lundi.

LES FEMMES DE FRANCE

L'Union des femmes de France a tenu dimanche à 2 heures, son assemblée générale annuelle, à l'hôtel Continental, sous la présidence d'honneur de M. Levasseur, membre de l'Institut, directeur du Collège de France, et sous la présidence de Mme Kaschlin-Schwartz, présidente de la Société.

Mme Loubet, présidente d'honneur de la Société, assistait également à cette séance.

NOS HOTES ROYAUX

La reine Amélie a déjeuné hier chez la reine Isabelle II d'Espagne, au palais de Castille, avec Madame la comtesse de Paris, sa mère, et la princesse Louise, sa sœur.

AU MUR DES FÉDÉRÉS

Hier a eu lieu la manifestation annuelle au Mur des Fédérés.

A cause de cette circonstance, le cardinal-archevêque de Paris a ordonné, par mesure de prudence, la fermeture des églises de Belleville, de Plaisance et d'Auberviliers, à partir de une heure de l'après-midi.

La Croix-Rouge

La Société française de secours aux blessés militaires a tenu son assemblée générale, dimanche, à 2 heures 30, au Palais d'Orsay.

Cette réunion était présidée par le général Davout, duc d'Auerstædt.

M. Paul Deschanel, de l'Académie française, a prononcé un discours qui a été souvent interrompu par de vifs applaudissements.

AUX PAYS-BAS

La Reine à Amsterdam

Hier matin, le couple royal a assisté au service religieux dans la Nieuwe Kerk, l'église où la Reine fut couronnée en septembre 1888.

Dans l'après-midi la Reine et le prince-consort ont fait une grande promenade en voiture, à travers la ville.

Le soir, la Reine et le prince Henri ont assisté à une représentation de gala au Théâtre municipal.

Aujourd'hui, la Reine a tenu deux audiences ; à 10 heures du matin, audience militaire ; et à 1 heure de l'après-midi, audience pour les autorités civiles.

Automobiles du Cap-Corse

La Société anonyme des automobiles du Cap-Corse reprendra son service, interrompu par la grève de ses chauffeurs, le mardi 26 mai.

Les départs auront lieu, pour quelques jours seulement, alternativement de Bastia, à 1 heure 30 du soir, et de Morsiglia, à 6 heures 1/2 du matin, (heure de Paris.)

Le Président de la Société
Comte MATTEI.

Etat Civil

Mariages

Tomasi Antoine, de Castineto, et Padovani Marie, ménagère, de Novella.

Naissances

Giorgi Vincent-Augustin. — Mariotti Antoine.

Décès

Mariani Dominique-Antoine, président de Chambre à la cour d'appel de Bastia, marié, 57 ans, d'Ajaccio.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Mariani, née Patry ; MM. Eugène, Léonce et Camille Mariani ; Mlles Marie-Louise et Jeanne Mariani ; Les familles Mariani, d'Ajaccio, et Patry, de Limoges ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Dominique Mariani
Président de Chambre
de la Cour d'Appel de Bastia

leur époux, père, parent et allié, décédé à Bastia, le 25 mai 1903, à l'âge de 57 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui mardi, 26 du courant, à 2 heures précises.

On se réunira à la maison mortuaire, 15, Boulevard de Cardo pour se rendre à la gare.

Les obsèques seront célébrées, à Ajaccio demain mercredi, à 10 heures du matin.

AVIS DE MESSE

Une messe de *requiem* sera célébrée à l'oratoire Sainte Croix, pour le repos de l'âme

M. Noël Lota
Ancien prieur de la confrérie

le mercredi, 27 courant, à 9 heures précises.

MM. les confrères sont priés d'y assister.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée mercredi, 27 courant, à 9 heures, à l'église Sainte Marie, pour le repos de l'âme de

M. Eugène Favale
Docteur en Médecine

Villégiature

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, une pièce dont trois au rez-de-chaussée, meublée et on le désire, attenant d'une villa sise à Borgheno (Cap-Corse), avec ou sans meubles, eau, réservoir, verger, etc. Excellentes expositions. — Prix modérés.

S'adresser au bureau du journal.

Résultats des Courses de Bastia

Premier Prix du Ministère de l'Agriculture. — 300 Francs.

00250

(Offerts par le Gouvernement de la République)

200 francs au premier, 100 francs au second, les entrées jusqu'à concurrence de 50 francs au troisième ; le surplus des entrées au premier.

COURSE AU TROT ATTELÉ OU MONTÉ pour tous chevaux de 4 ans, et au-dessus, nés et élevés en France mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1903. — Poids : 4 ans 62 kil., 5 ans et au-dessus 67 kil. — Poids libres pour les chevaux attelés. — Les chevaux d'origine Corse avanceront de 200 mètres. — Tout gagnant d'un premier prix se montant à 300 fr. au moins reculera de 100 mètres, de deux premiers prix de 450 mètres, de trois premiers prix de 900 mètres, de quatre premiers prix de 800 mètres, de cinq premiers prix 400 mètres. Les chevaux attelés avanceront de 80 mètres. — Entrée, 15 francs. — Distance, 3,080 mètres environ.

PROPRIÉTAIRES	Nos	NOMS DES CHEVAUX	SEXE	ROBE	AGE	DIST.	POIDS	ORIGINE	COULEUR DES CASAQUES
Alliberti.	1	*Nina II*	jument	grise	âgée	2800	attelée	Corse	Casaque rouge, toque rouge et jaune
Bernacchi	2	*Victoire*	jument	baie	âgée	28 0	attelée	id.	Casaque violette, toque et écu. blanches.
Minicconi	3	*Negro*	cheval	noir	4 ans	2880	attelé	id.	Casaque rouge, toque blanche.
Lucchini	4	*Kakyle*	cheval	bai	âgé	2880	67 kil.	id.	Casaque et toque mauves éch. verte.
Neviani	5	*Paris*	cheval	bai	âgé	31 0	attelé	id.	Casaque et toque mauves.
Gozzani	6	*Coco*	cheval	alezan	4 ans	2880	62 kil.	id.	Casaque rose et toque bleue.
	7	*Hirondelle*	jument	alezane	âgée	2880	67 kil.	id.	Casaque vieil or, toque et manches noires

1er prix, *Coco* à Neviani. — 2e prix, *Nina II* à Alliberti. — 3e prix, *Victoire* à Bernacchi.

Grand Prix Cyrnos. — 2.000 Francs

Offerts par le Conseil Général de la Corse ; dont 1.200 fr. et les entrées au premier, 600 fr. au second, 250 fr. au troisième, 50 fr. au quatrième.

COURSE PLATE pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse. — Poids 60 kil. — Les chevaux de pur sang anglais, nés et élevés en Corse porteront 5 kil. de surcharge, de pur sang anglo-arabe 2 kil. — Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang, recevront 2 kil. de décharge. Tout cheval gagnant portera en outre 2 kil. et 1/2 de plus, de 1000 fr. en un ou plusieurs prix 4 kil. de plus ; de 2000 fr. 5 kil. 1/2 ; de 3000 fr. 7 kil. ; de 4000 fr. 8 kil. 1/2 ; de 5000 fr. et au-dessus 10 kil. — Entrée, 35 fr. — Distance 1,500 m. environ.

Aafriani	1	*Bayard*	cheval	baie	3 ans		60 kil.	Corse	Casaque rouge toque et manches bleues.
Usciatti	2	*Paladin*	cheval	baie	3 ans		60 kil.	Paladin et Facciola	Casaque verte toque et manches roses.
Maucini	3	*Prim 1/2 S.*	cheval	baie	3 ans		58 kil.	Prim et Fresé	casaque noire manches roses toque rose.
Martinetti	4	*Dora 1/2 S.*	jument	baie	3 ans		56 k. 1/2	Paladin et Boulotte	Casaque violette manches et t. bouton d'or
Cte Forcioli-Conti	5	*Bijou II*	cheval	bai	3 ans		60 kil.	Paladin et Brunetta	Casaque noire manc. roses t. rose et noir.
Cte Franç. Peraldi	7	*Vendetta*	jument	baie	3 ans		62 kil.	Pal. et Fiebus Rosse	Casaque r. manc. cerc. r. et or, t. rouge.
							67 k. 1/2	Roitelet ou Chanfrein et Mlle de Betbeza	Casaque bleu ciel toque et manch. cerises.

Premier prix, *Vendetta* à M. le comte F. Peraldi. — 2e prix, *Consul* à M. le comte Forcioli-Conti. — 3e prix, *Prim* à M. Maucini. 4e prix, *Paladin* à M. Usciatti.

Deuxième Prix du Ministère de l'Agriculture. — 700 Francs.

(dont 300 fr. offerts par le Gouvernement de la République et 400 fr. par la Société des Courses de Bastia).

COURSE PLATE pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse. — Au premier 500 francs et les entrées ; au second 200 fr. — Poids : 5 ans 60 kil., 5 ans 64 kil., 6 ans 66 kil. Les chevaux de pur sang anglais nés et élevés en Corse porteront 5 kil. de surcharge ; de pur sang anglo-arabe 2 kil. Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang recevront 2 kil. de décharge. — Tout cheval gagnant portera en outre 2 kil. 1/2 de plus ; de 1000 fr. en un ou plusieurs prix 4 kil. de plus ; de 2000 fr. 5 kil. 1/2, de 3000 fr. 7 kil. de 4000 fr. 8 kil. 1/2, de 5000 fr. et au-dessus 10 kil. — Entrée 25 francs. — Distance, 2,500 mètres environ.

Montalti	1	*Etonnant 1/2 S*	cheval	alezan	4 ans		58 kil.	El Biar et Fiorina	Casaque vieil or, manches et toque noires.
Bernacchi	2	*Rip 1/2 S*	cheval	alezan	4 ans		58 kil.	Dazir et Jolie	Casaque violette éch. blanche et t. blanche.
Picard	3	*Miss Helyett*	jument	alezane	4 ans		64 k. 1/2	Paladin et Olina	Casaque bouton d'or m. et toque bleu-ciel.
Martinetti	4	*Estelle*	jument	baie	4 ans		62 k. 1/2	Paladin et Brunetta	Casaque noire manch. roses t. rose et noire.
J. Pietri	5	*Plaisanterie*	jument	alezane	5 ans		66 kil.	Paladin et Bibine	Casaqui e rouge et toque blanche.

1er prix, *Estelle* à M. Martinetti. — 2e prix, *Plaisanterie* à M. J. Pietri.

Prix de l'Elevage. — 200 Francs.

(Offerts par la Société des Courses de Bastia). — 150 francs à la première et 50 francs à la seconde.

COURSE PLATE pour juments de toutes races de 4 ans et au-dessus appartenant au moins depuis le 1er janvier 1903 à des propriétaires domiciliés dans l'arrondissement de Bastia. Ces juments sont destinées à la reproduction dans cet arrondissement où elles devront résider depuis le 1er janvier 1903. — Entrée, 10 francs au fonds de courses. — Distance 1,600 mètres environ. — Poids : 4 ans 65 kil., 5 ans 69 kil., 6 ans et au-dessus 71 kil. Les juments nées et élevées en Corse bénéficieront de 5 kilos de décharge.

Le montant des prix ne sera remis aux propriétaires des gagnants qu'après qu'ils auront justifié par les certificats des Haras nationaux que leurs juments auront été présentées le nombre de fois réglementaires aux étalons de cette administration pendant la saison de monte de 1903, au plus tard le 15 juin 1903. Passé ce délai les prix seront acquis au fond des courses.

J. Olivari Luciani	1/2 1/2	*Saima* *Comédie*	jument jument	noire alezane	5 ans âgée	66 kil. 66 kil.	Samaria et Morina Corse	Casaque et toque bleues. Casaque violette toq. blanche éch. blanche.

1er prix *Saima* à M. Jacques Olivari. — 2e prix, *Comédie* à M. Luciani.

Prix du Ministère de la Guerre.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE de 3e série. — Un Objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 100 fr. offert par M. le Ministre de la Guerre au premier. Un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 75 fr. ; un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 50 fr. au troisième, offerts par les membres du Comité des Courses, pour sous-officiers de l'armée active, montant des chevaux de troupe n'ayant jamais gagné des Courses à obstacles, autre que des Steeple-Chases militaires de 3e série. — Poids commun : 77 kil. — Les chevaux de pur sang anglo-arabe ayant au moins 25 0/0 de sang arabe recevront 3 kil. de décharge ; les chevaux de pur sang anglo-arabe ayant au moins 50 0/0 de sang arabe, les chevaux par sang arabe, les chevaux de race barbe et les chevaux qualifiés de demi-sang, recevront 5 kil. de décharge. Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs Steeple-Chases militaires de 3e série portera 2 kil. de surcharge par course gagnée dans cette série. Sera exclu tout cheval ayant gagné 4 Steeple-Chases militaires de 3e série, ou un Steeple-Chase militaire de série supérieure. Le sous-officier qui montera son cheval d'armes inscrit a son nom sur les contrôles depuis six mois au moins recevra 3 kil. de décharge. — Distance, 2,500 mètres environ.

NOM ET GRADE DES SOUS-OFF'-CIERS	Nos	NOMS DES CHEVAUX.	SEXE	ROBE	AGE	POIDS	ORIGINE	BRASSARDS
Alfonsi, mar. des logis fourrier au 30e d'Art	1	*Isaie*	jument	noire	âgée	80 kil.	Saint-Lô	Blanc
Cruciani, Sous-Chef artillerie.	2	*Tirant*	cheval	suber	id.	74 —	Nîmes	Oublié
Rossi marc. des logis au 30e d'Artillerie.	3	*Quitus*	cheval	bai	id.	74 —	Fontenay-le-Comte	Rose
Maurice, id.	4	*Sartène*	jument	baie	id.	74 —	Nimes	Bleu ciel
Boudon, id.	5	*Pommeau*	cheval	alezan	id.	74 —	Paris	Violet
Broche, id.	6	*Sidi*	cheval	noire	id.	74 —	Guéret	Mauve
Rébière, id.	7	*Rhône*	cheval	bai	id.	76 —	St Jean d'Angely	Bleu foncé
Capitrossi, brigadier-fourrier au 30e d'Art.	8	*Zénaphan*	cheval	bai	id.	74 —	Corse	Grenat
Peistant, marc. des logis au 30e d'Artillerie.	9	*Visière*	jument	rouane	id.	77 —	Nimes	Marron
Vetter, Sous-Chef artillerie au 30e d'Art.	10	*Saillant*	cheval	bai	6 ans	77 —	Corse	Rouge
Ville, marc. des logis au 30e d'Artillerie.	11	*Leda*	jument	baie	âgée	77 —	id.	Vert clair

1er prix, *Tirant* à M. Cruciani. — 2e prix, *Isaie* à M. Alfonsi. — 3e prix, *Sidi* à M. Broche.

Prix des Compagnies Fraissinet et de Chemins de fer Départementaux. — 300 Francs,

(dont 150 francs offerts par la Compagnie Fraissinet, 100 francs par la Compagnie de Chemins de fer Départementaux et 50 francs par la Société des Courses de Bastia. — Au premier 200 francs. — Au second 100 francs. — Distance 3,500 mètres environ.

COURSE AU TROT ATTELÉ OU MONTÉ pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1903, et n'ayant jamais gagné de premier prix au trot. Poids : 4 ans 62 kil., 5 ans et au-dessus 67 kil. Poids libre pour les chevaux attelés. Les chevaux d'origine Corse avanceront de 200 m., les chevaux attelés avanceront de 80 m. — Entrée 15 fr.

PROPRIÉTAIRES	Nos	NOMS DES CHEVAUX	SEXE	ROBE	AGE	DIST.	POIDS	ORIGINE	COULEUR DES CASAQUES
Alliberti	1	*Nina II*	jument	grise	âgée	3220	attelée	Corse	Casaque rouge, toque jaune et rouge.
Alliberti	2	*Linda*	jument	noire	âgée	3220	—	id.	éch. jaune
Picard	3	*Bayard*	cheval	bai	âgée	3220	—	—	Casaque rouge, toque blanc. éch blanche.
Bernacchi	4	*Victoire*	jume 1	baie	âgée	3220	—	—	Casaque violette, toque et éch. blanches.
Neviani	5	*Coco*	cheval	alezan	4 ans	3300	62 kil.	—	Casaque rose, toque bleue.
Gozzani	6	*Hirondelle*	jument	alezane	âgée	3300	67 —	—	Casaque vieil or, toque et manc. noires.
Minicconi	7	*Negre*	cheval	noir	4 ans	322	attelé	—	Casaqui e rouge et toque blanche.

(*) *I/2 S.* Cheval inscrit sur la Liste Officielle du demi-sang bénéficiant d'une décharge de deux kilos

1er prix, *Nina II* à M. Alliberti. — 2e prix, *Linda* à M. Alliberti.

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux
Ambroise Lenzi et Cie
Trasporto e Filatoio Toscano
Rue Fraissinet et Boulevard de Tage
Les propriétaires de cocons feront bien de se consulter avant de vendre leur marchandise.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue S'adresser à M. Gianelly, rue de la Gare, n° 6, 3e étage, Bastia.

A louer présentement
Un appartement composé de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place
S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Un appartement de 7 pièces, boulevard Paoli, 28, au 5e.
S'adresser au bureau du journal.

Bains de Pozzichello
3me saison du 1er juin au 20 juin.
Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.
L'établissement ne fournit pas de linge.

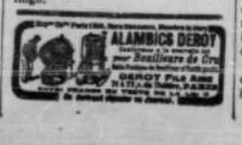

FEUILLE DE MURIER
A partir du 1er juin on achètera au marché-central à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.
Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 28 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 4.00 — franco : 4.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

CADEAU
ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

D.O.M † D.O.M
BÉNÉDICTINE
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
BENEDICTINE
D.O.M † D.O.M

ASTHME DATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Soulagement immédiat et guérison à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
2f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier — Envoi franco contre mandat-poste

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIETE
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
—(Haute Nouveauté)—

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
VOTÉ PAR TOUTES LES CELEBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Le massage

Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont eu des attaques, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.
On a vu des maladies disparaître sous le massage et résister à des bains renommés.

MADAME DOMICHELLI,
35, rue de l'Opéra, 3e étage.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

MAGASIN A LOUER
rue Malbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Etude de Me de GENTILE

Avoué licencié, 5, Boulevard de Cardo, Bastia

VENTE D'IMMEUBLES

après faillite, sur réduction de mises à prix

Il sera procédé, le jeudi onze juin prochain, 1903, à neuf heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bastia, au Palais de Justice à Bastia, par devant M. Cristofini, juge au dit Tribunal civil, à ce délégué, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles ci-après désignés, situés dans la ville de Bastia et sur le territoire de la commune de Venzolasca, canton de Vescovato, arrondissement de Bastia, formant les onzième, treizième, quatorzième, seizième et vingt-neuvième lots du cahier des charges déposé au Greffe dudit Tribunal, savoir :

BIENS IMMEUBLES
situés
DANS LA VILLE DE BASTIA

Onzième Lot

Un appartement situé au premier étage de la maison portant le numéro 2 de la rue de la Gare, et le numéro 33 de la rue de l'Opéra ; — cet appartement a son entrée par la rue de la Gare, et se compose de huit pièces ; — il figure aux numéros 120 et 121 de la matrice cadastrale, section A ; — il a trois fenêtres dont une avec balcon donnant sur la cour, et quatre fenêtres dont une avec balcon sur la rue de la Gare ; — il tient par le haut au sieur Vincentelli Pierre, par le bas aux magasins Cagnazzoli, du côté Est à un appartement du même Cagnazzoli, de l'Ouest au sieur Borghetti ; il a été loué au sieur Cagnazzoli Fils, et au sieur Bauchetet, au prix de vingt cinq francs par mois.

Nouvelle mise à prix réduite :

Quatre mille francs, 4,000 f.

Treizième lot.

Trois magasins au rez de chaussée de la maison susdésignée, portant le numéro 2 de la rue de la Gare et le numéro 33 de la rue de l'Opéra ; — ils ont onze portes dont une à l'angle des deux rues, cinq portes rue de la Gare et cinq rue de l'Opéra ; — Ils ont en outre quatre portes donnant sur la cour de la maison, et une latrine dans cette cour ; — ils figurent à la matrice cadastrale sous les numéros 120 et 121, section A ; — ils tiennent par le haut au sieur Cagnazzoli Guillaume, de l'Ouest au portique de la maison rue de la Gare, du Nord au portique rue de l'Opéra ; — ils ont été loués au sieur Fracassi au prix de cent cinquante francs par mois ; ils sont actuellement loués au sieur Rossi, au prix de quatre-vingts francs par mois.

Nouvelle mise à prix réduite :

Quinze mille fr. ci, 15,000 f.

Quatorzième lot.

Une cave et un four dépendant de la maison susdésignée, situés dans la cour ; — l'entrée du four est pratiquée par le portique de la maison portant le numéro 2 de la rue de la Gare, et l'entrée de la cave est pratiquée par le portique de la maison portant le numéro 4 de la même rue ; — la cave a une porte et une fenêtre ; — le four une porte et deux fenêtres ; — ils sont couverts par une terrasse non grevée de servitude ; — ils figurent aux numéros 120 et 121 de la matrice cadastrale, section A. — ils tiennent du Nord à la cour, de l'Est à Nicrosi, du Sud à la cour et aux hoirs Gaggeri, ils ne sont pas loués.

Nouvelle mise à prix réduite :

Deux mille fr., ci. 2,000 f.

Seizième Lot.

Une chambre dépendant de la maison Castellini sise rue du Lycée, numéro 15 ; — elle est située au troisième étage, à sa porte sur le palier de la maison et une fenêtre vers le Nord ; elle figure à la matrice cadastrale sous le numéro 672, section B ; — Elle tient par le haut à Cugurno, par le bas aux demoiselles Castellini.

Nouvelle mise à prix réduite :

Cent francs, ci. . 100 f.

BIEN IMMEUBLE
situé
SUR LE TERRITOIRE DE VENZOLASCA

Vingt-neuvième lot.

Maison sise au quartier de *Santanella*, portée au numéro 3 bis de la matrice cadastrale, section A, d'un revenu imposable de 12 francs, 50 centimes, tenant avec la châtaigneraie désignée au trentième lot du Nord aux héritiers de Claire Cavaldini, du Sud et de l'Ouest au chemin de Loreto à la plaine, de l'Est aux héritiers de Franceschini Charles, de Sorbo.

Nouvelle mise à prix réduite :

Cent cinquante fr. ci. 150 f.

Les biens immeubles susdésignés dépendant de la faillite du sieur Cagnazzoli Guillaume, ci-devant négociant domicilié et demeurant rue Miot à Bastia, sont vendus sur la poursuite de M. Maestracci François-Dominique, agréé au Tribunal de Commerce, domicilié et demeurant à Bastia, syndic de ladite faillite, ayant pour avoué Me de Gentile, demeurant à Bastia, boulevard de Cardo, numéro 5 ;

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de Bastia le dou août 1901, enregistré, qui a ordonné la vente, et d'un second jugement rendu sur requête par le même Tribunal le 4 avril dernier, enregistré qui a réduit les mises à prix des lots non enchéris.

Et ce, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me de Gentile, avoué du syndic, déposé au Greffe dudit Tribunal civil.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 692 du code de Procédure civile modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles mis en vente, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

NOTA. — Me de Gentile, avoué chargé de la poursuite et M. Maestracci, syndic de la Faillite, donneront tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné,

A Bastia, le vingt-trois mai 1903.

Me GENTILE.
avoué-licencié.

Dûment enregistré.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

28e ANNÉE — MERCREDI, 27 MAI 1903 — No 130

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Marie Magdeleine
SOLEIL : (heure allemande)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 59 m.
LUNE : Nouv., le 26 — Premier quart., le 2.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Agustin de Cantorbery

26 Mai

Le Niolo et les Mouflons

On a chanté les beautés incomparables de la pittoresque vallée sur un ton dithyrambique : le style forcément se plie à la nature du sujet ; et, en la matière, nous ne pouvons que dire : « A tout seigneur, tout honneur. » On a décrit ses montagnes majestueuses, ses lacs limpides, ses vastes et sombres forêts, ses torrents impétueux, ses cascades admirables avec un enthousiasme patriotique et poétique à la fois : n'est-ce pas le cœur qui fait l'écrivain ? A l'étranger, qui a la raison retenu. L'étranger s'est donc figuré que cette vallée est, par analogie, un coin merveilleux dérobé à quelque panorama des Alpes ou détaché furtivement de la classique Suisse, cette terre bénie des esprits avides d'émotions alpestres, cette espèce de Lamecque du tourisme discipliné. Nous pouvons affirmer que l'esprit d'induction de l'étranger n'a pas fait fausse route ! Les nombreux touristes qui ont, en effet, visité le Niolo, ont emporté — à défaut, et à leur grand regret, de montagnes dans leur valise — des impressions consignées à l'eau forte dans leurs block-notes ils ont constaté de visu que la vallée du Niolo pouvait rivaliser de pittoresques sublime avec les régions les plus privilégiées sous ce rapport. Par l'affluence des touristes qui ont traversé ce beau pays, en ces derniers temps surtout, on peut affirmer sans crainte que la réputation du Niolo est déjà faite et que la Corse est déjà un pays à la mode. *Le Petit Bastiais* par ses publications intéressantes, M. Boland par ses conférences multipliées avec ardeur et dévouement sur tous les points du continent français, ont dévoilé au monde du tourisme international les beautés inédites de l'île verte. Grâces donc soient rendues à notre honorable feuille insulaire, grâces soient rendues à M. Boland — dont le nom est à lui seul une grande autorité, — lequel a compris que son patriotisme de bon Français et d'écrivain consciencieux lui faisait un devoir de faire connaître et de faire aimer la « petite France » dans sa bizarre beauté morale ainsi que dans l'éclat, la puissance, la variété de ses beautés naturelles.

Le Niolo, au cœur même de la Corse que l'on se plaît à appeler un merveilleux écrin aux portes mêmes de la France, le Niolo, disons nous, est sans contredit le plus admirable joyau dont l'île puisse s'enorgueillir. Nous avons constaté avec plaisir que les uns et les autres se sont noblement et généreusement efforcés de mettre en pleine lumière les titres que cette vallée peut avoir à l'admiration du voyageur. Mais une omission — que nous ne voulons pas qualifier de regrettable — s'est produite dans l'énumération de tant de belles choses. On a tout simplement oublié le mouflon qui prend ses fantastiques ébats sur les crêtes sourcilleuses qui dominent le secteur nord-ouest de la vallée. Il n'est pas *genus rarum*, il est au contraire *armentarium magnum* pour la grande joie des chasseurs intrépides.

Aussi la présence de nombreux troupeaux de mouflons dans un pays, déjà si attrayant par lui-même, doit être pour tous les disciples fervents de Saint-Hubert un attrait puissant qui vient s'ajouter à tant d'autres. L'année dernière, à pareille époque, un noble Autrichien voulut faire connaissance avec ces bêtes aux lourdes cornes tire-bouchonnantes. Cette année, c'est un jeune Russe, aussi blasonné, qui a tenté une expédition cynégétique dans le même but.

Dès lors, dans ce même ordre d'idées, nous clamerons avec des accents sincères que nous voudrions rendre aussi puissants que les sons broyants d'un cor de chasse monastre : « Nobles et chevaleresques Nemrods de tous les pays, venez en Corse, dans l'île giboyeuse, venez au Niolo, si vous voulez chasser le mouflon ; c'est une des curiosités les plus remarquables de la vallée : une curiosité vivante qui a les allures des êtres mystérieux des contes d'Hoffman. Avec une bonne lunette d'approche, il ne vous sera pas difficile, des fenêtres de votre hôtel, de distinguer la croupe, profondément striée par le feu du ciel, de la roche porphyrique qui, ces jours derniers, servait de belvédère à ces animaux dont l'agilité n'a d'égale que la méfiance et le flair vigilant. Cela n'empêche pas qu'ils se livrent à des sarabandes échevelées sur les promontoires anfractueux qui surplombent un abîme, ne fût-ce, peut-être, que pour narguer le chasseur. »

Puisque ce mot « Hôtel » se présente sous notre plume, nous ajouterons : « Ne vous tourmentez en aucune façon, vaillants et aimables touristes, des exigences de Messire Gaster, pendant votre séjour au Niolo. Calacuccia, qui est le chef-lieu et le centre du canton, possède, outre les hôtels dont il est fait mention dans le guide Joanne, un nouvel hôtel qui vient d'ouvrir ses portes, il y a quelques jours à peine. C'est l'Hôtel de France, tenu par M. Grisoni, décoré de la Médaille militaire. Le propriétaire de cet établissement est un homme qui saura prévenir les moindres désirs de ses honorables clients ; il sera très heureux de leur être aussi utile qu'agréable.

L'établissement a été construit dans les meilleures conditions de confort, à tous les points de vue ; les appartements en sont vastes et meublés avec un goût parfait. Des galeries extérieures courent sur la façade principale de la maison d'où l'on jouit d'un coup d'œil ravissant. Grâce à la situation très heureuse de la maison, la vue embrasse un immense horizon : au Midi, dans le voisinage du Mont Artica, qui se profile à l'arrière-plan ; au Nord, on contemple, des balcons de l'hôtel, l'imposante chaîne du Mont Cinto qui produit, là-haut, une formidable trouée dans le sombre azur d'un ciel qui se laisse souvent fouetter par les envolées tourbillonnantes des poussières neigeuses que l'âpre aquilon, aux morsures aiguës, dételle de la masse éternelle.

Le propriétaire a dans ses caves des vins de 1re qualité ; vins du pays ou vins corses, vins étrangers. La cuisine de l'hôtel est soignée d'une manière particulière et le menu en est très varié : produits alimentaires de premier choix. En somme, l'Hôtel de France, tenu par M. Grisoni, se recommande à l'attention des voyageurs par sa situation excellente, la qualité de ses produits de consommation, et une foule d'autres commodités toujours recherchées des voyageurs. L'existence d'un établissement de ce genre signalée aux « globe-trotters » est pour cette intéressante classe de très estimables touristes, un incitant par excellence aux courses longues et aventureuses à travers les beautés de premier ordre qui leur sont indiquées par un guide aussi fidèle que sûr. Ces promenades alpestres ne peuvent être qu'agréables, jusqu'au bout, puisqu'elles se termineront dans une chambre d'hôtel où un lit moelleux attend le voyageur fatigué, après que celui-ci aura trouvé dans la salle à manger une nourriture aussi délicieuse que saine, pour lester son estomac mis en appétit par le mouvement et le grand air si vivifiant de la montagne.

Les fatigues du jour sont vite oubliées dans les bras de Morphée. Nos touristes, gais comme des pinsons, dispos comme de véritables alpinistes, lestes comme les mouflons qu'ils tiennent au bout de leur lunette, en attendant qu'ils les tiennent au bout de leur fusil, affronteront avec un nouveau plaisir et, au soleil levant, les marches et les chevauchées d'une course nouvelle : la conviction rassurante de retrouver à l'Hôtel de France tout le confortable désiré à leur retour, leur met la joie au cœur et des ailes aux pieds.

VENATOR.

Députation Corse

26 mai 1677. — La République de Gênes exempte Jean Stefanopoli de tous les impôts que les Grecs de Paomia étaient obligés de payer.

Gênes donnait ce privilège à un des chefs de la colonie Grecque pour le récompenser d'avoir prêché par la parole et par l'exemple l'obéissance au gouvernement Génois.

Stefanopoli était celui qui avait conduit les Grecs en Corse : il était de sang royal, puisqu'on lit sur le *Privilège* auquel nous faisons allusion : *Giovanni Stefanopoli quondam Polimène*, c'est-à-dire descendant de Polymène, petit-fils de l'empereur de Constantinople Alexis.

27 mai 1468. — Prise de la Casablanca. Dans ce fait d'armes il y eut beaucoup de Corses et de Génois tués. Les Corses étaient commandés par Luce de Casablanca qui, après s'être donné aux Génois pour sauver la vie à son père, avait remis son épée au service de la patrie malgré sa tendresse filiale.

Voies de nos Députés

Scrutin sur la proposition de M. Hubbard, ainsi conçue :

« La Chambre renvoie, avec urgence déclarée, à la commission des associations, les propositions sur la séparation des Eglises et de l'Etat de MM. Delpasse, de Pressensé et Ernest Roche. »

Nombre de votants. .	505
Majorité absolue. . .	253
Pour l'adoption . .	240
Contre	265

La Chambre n'a pas adopté.
M. le colonel Astima a voté contre.

N'ont pas pris part au vote, MM. Arène, Gabrielli, Gavini, Malaspina.

Scrutin sur l'ordre du jour de MM. Sarrien, Etienne et Dubief, ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, et confiante dans sa fermeté pour réprimer les empiètements du cléricalisme, assurer l'exécution des lois et le libre exercice des cultes, et repoussant toute adjonction, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants. .	536
Majorité absolue. . .	268
Pour l'adoption . .	305
Contre	231

La Chambre a adopté.
Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.
M. Gavini n'a pas pris part au vote.

Le Banquet des Corses à Nice

Le banquet des Corses résidant à Nice, donné sous les auspices de la Société « La

---

15e - FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVIII

LA TORTURE

— Un Delaware !... ah, j'ai assez vécu pour voir les tribus des Lenapes abandonner le feu de leurs conseils pour se répandre comme un troupeau de daims dispersés dans les montagnes des Iroquois ! J'ai vu la ruine d'un peuple étranger abattre les bois, honneur de la vallée que le ciel avait épargnée ; j'ai vu les animaux qui couraient sur les montagnes, et les oiseaux qui se jouaient dans les nues tomber captifs dans les wigwams des hommes, mais je n'avais pas encore vu un Delaware assez vil pour s'insinuer en rampant comme un serpent venimeux dans les champs de sa nation.

— Les oiseaux ont chanté, répondit Uncas de la voix douce et harmonieuse qui lui était naturelle, et Tamenund a reconnu leur voix.

Le sage tressaillit et pencha la tête comme pour saisir les sons fugitifs d'une mélodie éloignée.

— Tamenund est-il le jouet d'un songe, s'écria-t-il. Quelle voix a retenti à ses oreilles ? L'hiver nous a-t-il quitté sans retour ; les beaux jours vont-ils renaître pour les enfants des Lenapes ?

Un silence respectueux et solennel succéda à l'exclamation véhémente du prophète Delaware.

Ceux qui l'entouraient, trompés par son langage inintelligible, crurent qu'il avait reçu quelque révélation de l'intelligence supérieure avec laquelle on le croyait en relation, et ils attendaient avec respect le résultat de cette mystérieuse conférence.

Après une longue pause, cependant, un des chefs les plus âgés, s'aperçevant que le sage avait perdu tout souvenir du sujet qui les occupait, se hasarda à lui rappeler de nouveau que le prisonnier était en leur présence.

— Le faux Delaware tremble d'entendre les paroles que va prononcer Tamenund, dit-il ; c'est un limier qui aboie lorsque les Yengeese lui ont montré la piste.

— Et vous, répondit Uncas en regardant autour de lui d'un air sévère, vous êtes des chiens qui vous couchez par terre lorsque les Français vous jettent les restes de leurs daims.

A cette réplique mordante, peut-être méritée, vingt couteaux brillèrent dans l'air et autant de guerriers se levèrent précipitamment ; mais l'ordre d'un de leurs chefs suffit pour apaiser cette effervescence et leur donna, au moins pour le moment, l'apparence du calme ; il est vrai qu'il eût été peut-être beaucoup plus difficile de faire naître la tranquillité, si Tamenund n'eût fait un mouvement qui indiquait qu'il allait prendre la parole.

— Delaware, dit le sage, delaware indigne de ce nom, depuis bien des hivers mon peuple n'a pas vu briller un soleil pur ; le guerrier qui abandonne sa tribu, tandis qu'elle est troublée, est doublement traître envers elle. La loi du Manitou est juste, elle est immuable ; elle le sera tant que les rivières couleront, que les montagnes resteront debout, tant qu'on verra la feuille naître, se dessécher et tomber... Cette loi, mes enfants, vous donne tout pouvoir sur ce frère indigne ; je l'abandonne à votre justice.

Aucun mouvement, aucun bruit n'avait interrompu Tamenund ; il semblait que chacun retint sa respiration pour ne rien perdre des paroles que ferait entendre le prophète delaware.

Mais, dès qu'il eut fini de parler, un cri de vengeance s'éleva de toutes parts, si grand effrayant de leurs intentions féroces et sanguinaires.

Au milieu de ces exclamations sauvages et prolongées, un des chefs proclama à haute voix que le captif était condamné à subir l'effroyable supplice du feu.

Le cercle se rompit ; les accents d'une joie barbare se mêlèrent au tumulte et aux embarras qu'occasionnaient ces affreux préparatifs.

Heyward, longé dans un désespoir presque frénétique, luttait contre ceux qui le retenaient ; les regards inquiets d'Elle de Fancon commencèrent à se promener autour de lui avec une expression d'intérêt et de sollicitude, et Cora se jeta de nouveau aux pieds du patriarche pour implorer sa pitié.

Au milieu de toute cette agitation, Uncas seul avait conservé toute sa sérénité.

Il regardait les préparatifs de son supplice d'un œil indifférent ; lorsque les bourreaux s'approchèrent pour le saisir, il les vit arriver avec une contenance ferme et intrépide.

L'un d'eux, plus féroce que ses compagnon, s'il était possible, prit le jeune guerrier par sa tunique de chasse et d'un seul coup l'arracha de son corps ; alors, avec un rugissement, il sauta sur sa victime sans défense et se prépara à la traîner au poteau.

Mais, dans le moment où il paraissait le plus étranger aux sentiments humains, le sauvage fut arrêté aussi soudainement dans ses projets barbares que si un être surnaturel se fût placé entre lui et Uncas.

Les prunelles de ce Delaware parurent prêtes à sortir de leurs orbites ; il ouvrit la bouche sans pouvoir articuler un son ; on eût dit un homme pétrifié du plus profond étonnement.

Enfin, levant lentement et avec effort sa main droite, il montra du doigt la poitrine du jeune prisonnier. En un instant la foule entoura celui ci et tous les yeux exprimèrent la même surprise en s'aperçevant, sur le sein du captif, une petite tortue, tatouée avec le plus grand soin et d'une superbe teinte bleue.

(A suivre).

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et de vie exquis de propriétaire.

Corse », a eu lieu dimanche, à l'hôtel Vergnolle, avenue Malausséna.

Il était présidé par le doyen des convives, M. Santini, chevalier de la Légion d'honneur.

Assistaient à ce banquet : M. Turchini, professeur au Lycée, président de la Société « La Corse », le bureau et les membres de cette société, et un très grand nombre de Corses établis à Nice.

La plus franche gaîté n'a cessé de régner pendant le repas.

Au champagne, M. Santini, président du banquet, a prononcé un discours fort applaudi ; il a fait ressortir la prospérité toujours croissante de la Société « La Corse » et provoqué de nombreuses adhésions.

Puis, MM. Padovani, conseiller municipal ; Giannorsi, Lanzi, rentier, et Turchini, président de la Société « La Corse », ont pris tour à tour la parole ; ils ont été chaleureusement applaudis, et on a bu à la prospérité de la Société « La Corse » et à la fraternité des enfants de l'île.

Ensuite, Mlle Fida, élève de M. Martel, a déclamé d'une façon admirable une poésie de Victor Hugo.

Bulletin Financier

Paris, le 28 mai 1903.

Le marché est calme mais généralement mieux disposé. Notre 3 0/0, après avoir coté 97.97, revient à 97.82. Les séries ottomanes sont demandées ; l'Extérieure est en légère reprise à 88.85. Les Sociétés de Crédit sont irrégulières. Le bilan de la Société Générale au 30 avril fait ressortir au total des opérations un nouvel accroissement de près de 3 millions et montre que les bénéfices nets du mois se sont élevés à F. 537.331 29.

En Banque, l'obligation Victoria-Minas est en bonne tendance à 378. Les Manganèses de Porto-Belo ont des échanges suivis à 324. L'Obligation 6 0/0 Grenade est bien tenue à 3-8 ainsi que l'Obligation Tramways Electriques et Chemins de Fer à 480. Les actions « Gaz et Constructions Mécaniques sont fermes à 445. Le Kokumbo finit à 31.50.

La « Havas International » publie une nouvelle très intéressante au sujet des Charbonnages du Cap-Breton. L'amirauté anglaise a en effet décidé de se fournir dorénavant au Cap-Breton, du charbon pour sa station navale des Antilles. C'est une nouvelle consécration de la qualité de ce combustible, et de la situation géographique unique de ce bassin, qui est de mieux en mieux apprécié.

Nos Grands Chemins sont calmes.

M. F. AVOGARI DE GENTILE

Nous lisons dans la *Croix des Pyrénées Orientales* :

La mort qui, comme le dit le poète, a des rigueurs à nulle autre pareille, a frappé ces jours derniers dans la force de l'âge un de nos meilleurs amis, plongeant en même temps dans la douleur deux grandes familles de la Corse.

Malgré les soins de plusieurs docteurs et de sa tendre épouse, M. Fernand Avogari de Gentile, juge au Tribunal Civil de Perpignan, succombait mercredi, 13 mai, à la maladie cruelle qui le minait depuis de longs mois. Lorsque nous annoncions, il y a quelques jours, la mort du père, M. Vincent Avogari de Gentile, ancien directeur de la banque de France, nous pouvions déjà prévoir que le fils ne lui survivrait pas longtemps.

D'un caractère affable et d'un abord facile, M. Fernand Avogari de Gentile comptait de nombreux amis à Perpignan. C'était un magistrat dans le vrai sens du mot et dans la force du terme, convaincu du rôle important que doit jouer dans la société la justice rendue avec indépendance. C'est ce qui faisait dire à un de nos confrères :

« Quand un magistrat, malgré la difficulté des temps, sait rester fidèle aux principes qu'il a reçus de sa famille ; quand il a pu rendre la justice sans blesser sa conscience de catholique, ce magistrat a droit au souvenir de tous les cœurs généreux ». M. de Gentile a été un juge intègre et un catholique convaincu. »

Né à Toulon en 1859, il se fit inscrire au barreau de cette ville en 1883. Deux ans après, il était avocat à Bastia, et le 21 décembre de la même année 1885, il était nommé juge suppléant à Ussel. En 1891, nous le trouvons juge au Tribunal de Bourganeuf, le 15 avril 1895, juge d'instruction à Corte, et enfin le 19 mai 1896, il était nommé juge à Perpignan.

Pendant les sept années que M. de Gentile a séjourné en Roussillon, il s'est attiré les sympathies de toutes les classes de la société, sans distinction d'idées politiques et religieuses. On a pu s'en convaincre le jour de la cérémonie funèbre faite à Perpignan, où se pressait non seulement le monde officiel, mais aussi les femmes du peuple et l'ouvrier.

Dès 9 heures du matin, l'avenue de la gare était envahie par une foule attristée, toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix très réduit. Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc.

Le char funèbre, revêtu de tentures noires et blanches apparaissait couvert des insignes de la magistrature.

On voyait tour à tour la croix avec les enfants de chœur, le clergé des diverses paroisses de la ville, puis les agents de police, les huissiers du tribunal portant par groupes des couronnes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Vergnes, juge doyen, Giconne, président du tribunal de commerce, Despérieux, bâtonnier de l'ordre des avocats, Jammet, président de la chambre des avoués, Affre, président de la chambre des notaires, Piquemal, juge de paix du canton Ouest.

Derrière le cercueil suivait immédiatement M. Paul Vilar, président du tribunal, suivi des juges, des membres du barreau et des membres du tribunal de commerce, tous en robe.

M. César Graziani, commandant de chasseurs, beau-frère du défunt, conduisait le deuil, entouré d'un grand nombre d'amis et de fonctionnaires, parmi lesquels on remarquait MM. Bourrat et Escanye, députés, Edouard Vilar, sénateur, du Limière, préfet des Pyrénées Orientales, Caulus, maire de Perpignan, Vidal de la Blache, colonel du 12e de ligne, Mattei, lieutenant-colonel de gendarmerie, Teissier, commandant de gendarmerie, les divers consuls, Mamou, conseiller de préfecture, les directeurs des contributions directes et indirectes, des haras, de la banque de France, les chefs et les principaux employés des diverses administrations.

Après la messe, le cortège s'est rendu à la gare, où le président du Tribunal Civil a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Au nom du Tribunal de Perpignan, je salue la mémoire de notre collègue regretté, du magistrat intègre, qui s'était consacré tout entier à l'œuvre de la justice et dont la tombe se trouve ouverte d'une façon si prématurée.

Valence par le mal qui le gagnait tous les jours, il n'a abandonné son siège que lorsque les forces lui ont complètement fait défaut ; nous l'avons vu, dans ces derniers temps, se traîner jusqu'au Palais, dont il ne pouvait se séparer, et, c'est les larmes pleins les yeux, qu'il parlait de sa fin prochaine.

Terrassé par le destin, il a connu pendant de longs mois les décrépitudes amères des longues maladies et il est mort dans la force de l'âge, en pleine activité intellectuelle, à 44 ans !

Avogari de Gentile était pénétré des devoirs de sa charge et n'avait que le grand souci de les bien remplir ; tous ceux qui l'ont connu garderont pieusement le souvenir de son inépuisable bonté.

La bonté, oui, Messieurs, c'était là le fond de son caractère ; il était bon et généreux, et nous ne connaîtrons jamais le nombre des malheureux qu'il a secourus.

Mais si le sort de ceux qui disparaissent soulève la pitié et provoque des larmes, combien plus à plaindre sont ceux qui demeurent avec leur affection meurtrie, avec, dans le cœur, l'angoisse des suprêmes séparations.

Nous adressons à sa veuve, à ses deux orphelins, à sa vieille mère, à qui cet atroce calvaire n'a pas été épargné, à tous ceux qui le pleurent, nos bien sincères et bien vives condoléances.

Au nom du Tribunal, je remercie les autorités civiles et militaires, chefs de services et notabilités qui ont bien voulu se joindre à nous dans cette douloureuse circonstance.

Puissent les sympathies qui accompagnent cet homme de bien adoucir la douleur de sa famille si cruellement frappée.

Le discours terminé, on serra la main au commandant Graziani, on se retirait émue d'un coup si fatal qui avait arrêté dans sa marche un magistrat plein d'avenir.

A 4 heure 45 du soir le corps du défunt a été accompagné à Marseille par un prêtre de la paroisse, ami intime du défunt.

De là on l'a emporté en Corse pour le déposer dans le caveau de Nonza où se trouvent déjà son père et son frère.

Nos regrets pleins de larmes suivent M. Fernand Avogari de Gentile dans son lieu de repos éternel ; et nos sentiments de condoléances, nous les adressons à sa chère mère si éprouvée en peu de jours, à sa jeune épouse si estimée dans notre ville, et à ses deux petites fillettes qui sentent déjà le vide qui s'est fait autour d'elles.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans

A la chapelle du Port Neuf

La fête patronale de la petite chapelle du Nouveau Port a été célébrée avec une très grande pompe. Mme de Corsi avait bien voulu accepter le titre de prieure, et Mme Philoménie Berger, celui de sous-prieure. La chapelle était décorée avec beaucoup de goût par les soins de M. l'abbé Sacripanti qui s'occupe avec le plus grand zèle de la sanctification des âmes dans ce quartier si populeux.

Il est juste de dire qu'il réalise des prodiges avec les modestes ressources dont il dispose ; mais son devoir est inlassable. Il est regrettable seulement que ce quartier ne possède qu'une mesquine chapelle : on devrait songer sérieusement à ériger là un vaste temple en rapport avec les besoins spirituels de la population. La fermeture du couvent de Terre Sainte rend encore plus urgente la réalisation de ce vœu qui a fait l'objet de nombreuses pétitions.

La grand'messe a été célébrée par M. l'abbé Rustercci ; des chants ont été exécutés avec beaucoup de succès par un groupe de demoiselles, sous la direction de M. Reginensi.

Le soir, aux vêpres, M. le vicaire Antonelli était assisté de MM. les abbés Leoni et Sozzoni. D'autres chants ont été exécutés par les mêmes demoiselles que le matin.

On peut comprendre que la plupart des fidèles ont dû se tenir sur la chaussée, à cause de l'exiguïté de la chapelle, il y a là déjà une population de plus de six mille âmes, qui devient de jour en jour plus dense, à mesure que l'on évacue les vieux quartiers. Il importe donc que la municipalité se décide au plus tôt à pourvoir ce quartier d'une église en rapport avec son importance et les besoins religieux des habitants.

Comment écrivent les esprits

Les mystères de la « Planchette »

A l'occasion d'un récent procès, il a été souvent question d'un instrument appelé « Planchette » employé par les médiums pour transmettre ou communiquer des esprits. La figurette ci-dessous représente une « planchette. »

C'est une plaque de bois léger montée sur trois roulettes. Le crayon porte à son extrémité un crayon et « la planchette » est placée sur une feuille de papier blanc. Là où les personnes en communication avec les esprits posent leurs mains sur la planchette et les tressaillements nerveux de ces personnes impriment à cet appareil extrêmement mobile, des mouvements plus ou moins accentués. La pointe du crayon enregistre sur le papier les nombreux mouvements. On obtient ainsi un spécimen de l'écriture ci-dessous :

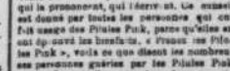

Avec un peu d'attention on déchiffre aisément la phrase : « Prenez les Pilules Pink ». Voilà une phrase que l'on entend bien souvent. On ne sait pas des êtres imaginaires qui la prononcent, qui l'écrivent. Un conseil est donné par toutes les personnes qui ont fait usage des Pilules Pink, parce qu'elles en ont éprouvé les bienfaits. « Prenez les Pilules Pink », voilà ce que disent les nombreuses personnes guéries par les Pilules Pink lorsqu'elles ont l'occasion de parler « en économique, au pauvre de sang. Voilà ce que dit chaque jour Mme A. Joubertier de Mios (Gironde), dont nous citons la lettre en toute sûreté suivante :

« J'ai souffert, écrit-elle, le traitement des Pilules Pink m'a fait du bien heureux. J'étais atteinte d'une anémie qui me minait depuis longtemps. J'éprouvais toutes sortes de malaises, maux de tête, points de côté, étourdissements. Mon estomac ne pouvant plus tolérer la nourriture. Depuis que j'ai employé les Pilules Pink j'ai repris toutes mes forces et j'ai vu disparaître toutes mes souffrances ».

Tout le monde connaît les symptômes de l'anémie. Il y en a d'insignifiants auxquels on ne prend pas garde. Quand vous montez un escalier, par exemple, si vous êtes obligée de vous arrêter plusieurs fois pour reprendre haleine, c'est un signe certain d'anémie. Ne négligez pas les moindres symptômes de faiblesse, le pâleur, ne buvez donnez-moi d'urgence, un vertige, le manque d'appétit, les points de côté, battez immédiatement pour donner à votre sang la richesse qui lui fait défaut : prenez les Pilules Pink, le grand régénérateur du sang, toutes les fois seront, ces Pilules sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, le rhumatisme, les maux d'estomac, la faiblesse générale, les maladies nerveuses. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies et chez Giblin et Cie, pharmacien, rue Bolta, Paris. Trois francs cinquante la boîte, franco francs cinquante les six boîtes francs, contre mandat poste.

Obsèques de M. Mariani

La levée du corps de M. le président Mariani a été faite à 2 heures précises de relevée, par M. l'abbé Cabri. Les coins du poêle étaient tenus par MM. S. de Carafla, bâtonnier de l'ordre des avocats ; Fantauzzi, président du tribunal de commerce ; le docteur Valentini ; le maire Gaudin, tous membres du Conseil général.

Le deuil était conduit par les jeunes fils et le frère du défunt. Dans le cortège on remarquait tous les membres de la Cour ayant à leur tête M. le conseiller-doyen Salicetti ; les membres des tribunaux de première instance et de commerce, l'ordre des avocats, les avoués d'appel et de première instance, les chefs des administrations publiques et des services militaires, un grand nombre d'amis personnels du regretté président.

On s'est rendu directement à la gare ; le cercueil a été placé dans une voiture spéciale avec les belles couronnes offertes par des amis. Il a été dirigé par le dernier train sur Ajaccio où doivent avoir lieu les obsèques.

Nous renouvelons à Mme Mariani, à ses enfants, aux familles Mariani et Patry l'expression de nos sentiments douloureux et émus.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — M. Brousse, médecin major de 1re classe à la place de Marseille, est nommé médecin chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio, en remplacement de M. Ferrandi, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. Albrousse, médecin major de 2e classe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran, est désigné pour le 163e régiment d'infanterie, en remplacement de M. le médecin major de 2e classe Bonthoux, désigné pour le 112e.

ERBALUNGA. — Lundi matin le paquebot postal a ramené les restes mortels de Mlle Elisa Battistini, décédée mercredi à Marseille des suites d'une typhoïde que la science a été impuissante à combattre et malgré tous les soins dont elle était entourée.

Mlle Battistini avait à peine 21 ans ; c'était la plus jeune des filles de M. le capitaine des douanes Ludovic Battistini. Très heureusement douée, gracieuse, spirituelle, bonne, elle s'est envolée vers les régions éthérées laissant toute sa famille plongée dans la plus profonde douleur. Père, mère, frères, sœurs, parents ne peuvent se consoler de la disparition prématurée de cette jeune fille si douce et si aimante.

De Bastia, le cercueil a été transporté à Erbalunga où ont eu lieu les obsèques. Toute la population s'est portée au devant du cortège funèbre pendant que le glas lançait dans les airs ses notes lugubres.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous présentons à M. le capitaine Battistini, à Mme Battistini et à leur famille l'expression de nos très vifs regrets.

ROGLIANO. — M. Codaccioni, surnuméraire à Sartène, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Rogliano, en remplacement de M. Vizzavona, désigné comme receveur à Sarrola.

CALVI. — On annonce le prochain mariage de Mlle Véronique Marcotorchino, la charmante fille de M. J.-D. Marcotorchino, avec M. Jean-Baptiste Canavo, adjudant au 53e d'infanterie.

Nos meilleurs souhaits aux futurs époux.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Viola veuve Morazzani, le mari brigadier des douanes de 1re classe, 23 ans 8 mois 20 jours de services, 540 francs.

Pietroni Paul-Antoine, préposé des douanes, 29 ans 6 mois 28 jours de services, 625 fr.

Polidori Antoine, sous brigadier des douanes, 32 ans 6 mois 28 jours de services, 800 francs.

Trojani Xavier, maréchal des logis chef de gendarmerie, 17 ans 8 mois 10 jours de services, 648 francs.

Orlanducci Jean-Augustin, adjudant, 38 ans 2 mois 11 jours de services, 1.302 fr.

Marchioni Ant.-Pierre-François, sergent, 26 ans de services, 815 francs.

Raffalli Mathieu, soldat, 28 ans 14 jours de services, 613 francs.

Pantalacci Jean-Denis, gendarme, 19 ans 25 jours de services. Perte de l'usage d'un membre, 963 francs.

Benedittini André, capitaine d'artillerie, 20 ans 3 mois 18 jours de serv., 1.575 fr.

Pinelli Antoine-Mathieu, gendarme, 26 ans 1 mois 5 mois de services, 1.120 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13.5 à midi, + 23.8 à 7 heures du soir, + 21.4 Maxima, + 26. Minima, + 15.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi 761 mm. 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée E. faible.

Dans l'après-midi, S. E. modéré.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Un jeune compositeur

Nous nous faisons un véritable plaisir d'enregistrer le brillant succès qu'a obtenu dimanche dernier, à Marseille, au Jardin Zoologique, la composition de notre compatriote, M. Jacques Maimassari, un allegro exécuté pour la seconde fois par l'excellente musique du 111e.

Toutes nos félicitations pour cette œuvre musicale et qui fait augurer un bel avenir au jeune compositeur.

Pour les cantonniers

Par décret du 15 mai, le maximum de la rente viagère totale à laquelle les cantonniers peuvent avoir droit, par application du 2e § de l'article 9 du décret du 22 février 1896, est fixé, pour l'année 1903, aux deux tiers du salaire.

La Lyre Bastiaise

Nos élégantes s'étaient rendues dimanche soir sur la place Saint-Nicolas, à l'heure des concerts militaires, dans l'espoir que comme les années précédentes la « Lyre Bastiaise » aurait remplacé la musique du 163e, afin de ne pas priver la population de l'unique distraction honnête et agréable qui lui est réservée. Elles ont été vite déçues.

Nous pensons que nos amateurs bastiais s'étaient rendus aux courses et se trouvaient un peu fatigués, mais nous espérons que nous aurons le plaisir de les entendre dès demain soir, et nous les en remercions, au nom de la population.

Absinthe Cusenier

Pour se mettre en règle avec les hygiénistes, tous les cafés sérieux ont adopté la merveilleuse Oxygénée verte Cusenier. Ses vertus bienfaisantes, jointes à ses propriétés spéciales en ont fait rapidement l'absinthe recherchée des gourmets.

Agent pour l'arrondissement de Bastia : M. Achille Maestracci.

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir la public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

A vendre

2 appartements au 2me étage, belle position, sur la Traverse. Occasion à saisir. S'adresser au bureau du journal.

Café des Gourmets

Seul dépôt de la Bière « Pousset Spatenbrau-Munich. » — Liqueurs de grandes marques françaises et étrangères. — Tous les soirs Glaces. Boulevard Paoli, 23.

Chirurgien-Dentiste

M. Belrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de lundi, 25 mai.

Au Port

Le vapeur *Venezia*, capitaine Tanca, est arrivé de Porto-Torres, avec 31 passagers et marchandises diverses.

Miroir des Modes

Les modes sont particulièrement bien représentées dans le *Miroir des Modes* pour le mois de juin. Il semble que chaque mois marque un progrès nouveau dans cette publication aussi pratique qu'artistique. Les gravures sont charmantes, les articles sur des sujets divers ou les descriptions des modèles variés, sont vraiment intéressants. Du reste, la popularité du *Miroir des Modes* est son meilleur éloge. Il n'est point d'autre journal de famille que nous avons plus de plaisir à recommander. Tous les sujets y sont traités d'une manière intéressante, depuis « La Beauté et la Santé » destinée à captiver les élégantes jalouses de leur beauté, jusqu'à « La Cuisine Illustrée » qui fait les délices des ménagères.

A louer

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 7 pièces, boulevard Paoli, 36, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Villégiature

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, cette pièce dont trois au rez-de-chaussée, mettes si on le désire, dépendant d'une villa sise à Rogliano (Cap-Corse), avec ou sans meubles, eau, réservoir, verger, etc. Excellente exposition. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS RECTIFICATIF

Vente des Immeubles

dépendant de la faillite Cognazzoli G. fixée au jeudi 11 juin 1903

L'appartement situé rue de la Gare, n° 2, formant le 11e lot, a été loué au sieur Bauchetet, et est actuellement loué au sieur Ulysse Durus, *au prix de 30 fr. par mois.*

Les trois magasins situés rue de la Gare et rue de l'Opéra, formant le 13e lot, ne *sont pas loués en ce moment.*

L'Avoué poursuivant,
de GENTILE.

Bains de Puzzichello

3me saison du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

ARÉNÉE LEDUC et Cie
Traiteurs « Filandières » Tonkinois
Rue Frainlout et Boulevard de Toga

Les propriétaires de cocons feront bien de se consulter avant de vendre leur marchandise.

Bourse de Paris

	25 mai.	26 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.00	97.85
— 3 p. 0/0 amortis.	98.00	98.00

Dépêches de Nuit

TÉLÉGRAMMES TOUS LES JOURS

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Budget de 1904

Le conseil a continué l'examen du budget de 1904.

Les Interpellations

Le conseil s'est occupé ensuite des diverses interpellations annoncées au Sénat et à la Chambre des députés.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

AUX PAYS-BAS

La Reine à Amsterdam

Ce matin, la Reine a reçu en audience plusieurs commissions, délégations et corporations.

Dans l'après-midi, la Reine a présidé à l'inauguration de la nouvelle Bourse.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux pour procéder à l'organisation des bureaux et à la nomination des commissions mensuelles, et de celles chargées de l'examen : de la demande en autorisation de poursuites contre un sénateur ; des projets de loi portant approbation de conventions avec la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, les républiques du Honduras et du Nicaragua ; de la convention avec les puissances européennes, pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture ; enfin du projet de loi relatif aux déclarations de naissances faites en pays étrangers devant les agents diplomatiques.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Gérard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le Service de Deux ans

2e délibération sur la proposition de loi, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889, sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

M. Montfort dépose une motion tendant au renvoi de la proposition à la commission des finances et au Conseil supérieur de la guerre.

Le ministre de la guerre répond qu'il a consulté individuellement les membres du Conseil supérieur et qu'il devient inutile de leur faire le renvoi de la proposition.

M. de Lamarzelle fait observer que l'avis recueilli par le ministre est entaché de nullité.

M. Clémenceau reproche aux membres de la droite d'introduire le parlementarisme dans l'armée, et croit que le renvoi devient inutile après la déclaration du ministre.

Le général Billot fait observer qu'il est impossible de se passer de l'avis du conseil supérieur de la guerre dans une question aussi importante.

Le général Mercier appuie les observations qui ont été présentées par M. de Lamarzelle.

Le Vote

La liste des orateurs étant épuisée, le président met aux voix la demande de renvoi du projet de loi à la commission.

La demande de renvoi est repoussée par 200 voix contre 70.

Le président met ensuite aux voix la demande tendant à consulter le conseil supérieur de la guerre.

Cette demande est rejetée par 175 voix contre 90.

Le passage à la discussion des articles étant voté, le Sénat adopte sans discussion les cinq premiers articles qui sont ainsi conçus :

Article premier

Tout Français doit le service militaire personnel.

Art. 2.

Le service militaire est égal pour tous. Hors le cas d'incapacité physique, il ne comporte aucune dispense.

Il a une durée de vingt cinq années et s'accomplit selon le mode déterminé par la présente loi.

Art. 3.

Nul n'est admis dans les troupes françaises s'il n'est Français ou naturalisé Français, sauf les exceptions déterminées par la présente loi.

Art. 4.

Sont exclus de l'armée, mais mis, soit pour leur temps de service actif, soit en cas de mobilisation, à la disposition des Départements de la Guerre et des Colonies suivant la répartition qui sera arrêtée par décret rendu sur la proposition des Ministres intéressés :

1° Les individus qui ont été condamnés à une peine afflictive ou infamante ;

2° Ceux qui, ayant été condamnés à une peine correctionnelle de deux ans d'emprisonnement et au-dessus, ont été, en outre, par application de l'article 42 du Code pénal, frappés de l'interdiction de tout ou partie de l'exercice des droits civiques, civils ou de famille ;

3° Les réfugiés collectifs et individuels.

Pendant la durée de leur période d'activité après leur renvoi dans leurs foyers dans les circonstances prévues à l'article 48, et en cas de rappel au service par suite de mobilisation, les exclus sont justiciables des conseils de guerre et passibles, sauf application de l'article 197 du Code de justice militaire pour l'armée de terre, des peines prévues pour tous crimes et délits commis par les militaires de l'armée active, de la réserve, de l'armée territoriale et de sa réserve, par ledit Code et par les autres lois pénales.

Spécialement, les dispositions pénales édictées contre les insoumis et les déserteurs de l'armée sont applicables aux exclus, lorsque ceux-ci se rendent coupables des faits prévus aux articles 83 et 85 de la présente loi et aux articles 231 et suivants du Code de justice militaire pour l'armée de terre.

Les dispositions de l'article 39 ci-après leur sont également applicables dans les conditions indiquées au paragraphe premier dudit article. Toutefois, quel que soit le nombre des jours de position passés en prison ou en cellule, la durée du maintien au service ne peut excéder une année.

Art. 5.

Les individus reconnus coupables de crimes et condamnés seulement à l'emprisonnement par application de l'article 463 du Code pénal ;

Ceux qui ont été condamnés correctionnellement à six mois de prison au moins pour outrage public à la pudeur, pour délit de vol, escroquerie, abus de confiance ou attentat aux mœurs prévu par l'article 334 du Code pénal ;

Ceux qui ont été l'objet de deux ou plusieurs condamnations, dont la durée totale est de six mois au moins, pour l'un ou plusieurs des délits spécifiés dans le paragraphe précédent ;

Sont incorporés dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique sauf décision contraire du Ministre de la Guerre après enquête sur leur conduite depuis leur sortie de prison.

Ceux qui, au moment de l'appel de leur classe, se trouveraient retenus, pour ces mêmes faits, dans un établissement pénitentiaire, seront incorporés dans lesdits bataillons à l'expiration de leur peine, pour y accomplir le temps de service prescrit par la présente loi.

Les hommes incorporés en vertu du présent article dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique qui se seront fait remarquer devant l'ennemi, qui auront accompli un acte de courage ou de dévouement et ceux qui auront tenu une conduite régulière pendant huit mois, pourront être renvoyés dans d'autres corps pour y continuer leur service.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Avant la séance

Les députés se sont réunis avant la séance dans les bureaux pour procéder à l'organisation des bureaux et à la nomination des commissions mensuelles.

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mercredi, qui est adopté.

QUESTION

M. Roger-Ballu adresse une question au président du conseil au sujet de la nomination d'un receveur buraliste.

Le président du conseil répond qu'il a l'intention bien arrêtée de ne nommer à ces emplois que des partisans du gouvernement.

L'incident est clos.

Les dénonciations des fraudes

Discussion de la proposition de M. Cachet, modifiant l'article 237 de la loi du 28 avril 1816 concernant les réquisitions par les agents de la régie et les dénonciations des fraudes.

Après la déclaration de l'urgence, cette proposition est renvoyée à la commission des réformes fiscales.

LA COURSE PARIS-MADRID

Interpellation Congy

M. Congy dépose une demande d'interpellation sur la course d'automobiles Paris-Madrid et réclame l'urgence.

La Chambre décide que l'interpellation sera discutée immédiatement.

M. Congy monte à la tribune et développe son interpellation.

Le député de la Seine demande tout d'abord au président du Conseil, comment il a pu autoriser une pareille course, sachant d'avance qu'elle ne se passerait sans quelques graves accidents.

Le président du Conseil exprime ses regrets d'avoir autorisé la course Paris-Madrid ; il ajoute que s'il a donné l'autorisation, c'est pour ne point nuire à l'industrie des automobiles.

M. Combes fait connaître ensuite les mesures qui avaient été arrêtées par le gouvernement, pour que la course n'eut lieu, qu'après que toutes les mesures de précaution auraient été prises par les automobilistes.

Le président du conseil déclare, en outre, qu'il ne supposait pas que les automobilistes se seraient livrés à une course vertigineuse qui a été seule la cause de tant de malheurs.

M. Combes dit, que dans des affaires de ce genre, il faut concilier la sécurité publique et l'intérêt de l'industrie.

A l'avenir, les automobilistes devront faire l'expérience de vitesse sur des pistes leur appartenant.

M. Binder demande à la Chambre de ne pas ordonner une réglementation trop sévère.

M. de Dion présente la défense des intérêts de cette industrie.

Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple, qui est accepté par le gouvernement.

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

L'assistance aux vieillards

La Chambre met à l'ordre du jour de demain la 1re délibération sur les propositions de loi : de MM. Rey et Lachièze, de M. Bienvenu Martin, sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

AVIS DE MESSE

Une messe de *requiem* sera célébrée à l'oratoire Sainte Croix, pour le repos de l'âme

M. Noël Lota

Ancien prieur de la confrérie

le mercredi, 27 courant, à 9 heures précises.

MM. les confrères sont priés d'y assister.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée mercredi, 27 courant, à 9 heures, à l'église Sainte Marie, pour le repos de l'âme de

M. Eugène Favale

Docteur en Médecine

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Giansily, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

A louer présentement

Un appartement composés de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantaozzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

FEUILLE DE MURIER

A partir du 1er juin on achètera au marché-central à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.

Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

90, Boulevard Paoli

A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Missels, Chapelets, Dizaines, Médailles et Crucifix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, selon sa devise, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.

La Maison se charge en même temps de faire les intitiales d'or ou d'argent, sur les missels, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.

La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.

Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-D. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Restaurant à céder

avec logement, dans une jolie position, bonnes conditions, 500 francs. S'adresser au bureau du journal.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION 2 : contenant son Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pages.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADEL. GOUBAUD, Éditeur, 2, r. des 4-Septembre

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Coupons, etc.
La Famille
Adressez vos lettres
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Abonnements non demandés
7, Rue Cadet, PARIS

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ

en maroquin de Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES

au parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

(Haute Nouveauté)

FER BRAVAIS

TONIQUE et RECONSTITUANT

Accepté par toutes les Célébrités médicales du monde entier. — Exiger la véritable marque

Etude de Me de GENTILE

Avoué licencié, 5, Boulevard de Cardo, Bastia

VENTE D'IMMEUBLES

après faillite, et sur surenchère

Il sera procédé, le jeudi, onze juin prochain, 1903, à neuf heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bastia, au Palais de Justice à Bastia, par devant M. Cristofini, juge au dit Tribunal civil, à ce délégué, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Venzolasca, et de Vescovato, canton de ce nom, arrondissement de Bastia, formant les trente-deuxième, trente-troisième, trente-quatrième et trente sixième lots du cahier des charges déposé au Greffe dudit Tribunal, sur les nouvelles mises à prix ci-après fixées, savoir :

BIENS

SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VENZOLASCA

Trente-deuxième lot.

1. Terre sise au lieu dit *Piopa*, de la contenance de soixante-douze ares, quarante-neuf centiares, portée au numéro 259, section B, de la matrice cadastrale, d'un revenu imposable de 24 francs, 65 centimes, tenant avec l'autre terre sise au même lieu et portée au numéro 36 ci-après, du Nord à Cagnazzoli Guillaume, du Sud aux héritiers Crocicchia Georges, de l'Est aux héritiers Tomasi Antoine-Joseph, de l'Ouest aux héritiers Campana Louis.

2. Autre terre sise au dit lieu *Piopa*, de la contenance de cinquante-quatre ares, vingt-trois centiares, portée au numéro 260 de la matrice cadastrale, section B, d'un revenu imposable de 54 francs 23 centimes, tenant avec la terre désignée au numéro 35, du Nord à Cagnazzoli Guillaume, du Sud aux héritiers Crocicchia Georges, de l'Est aux héritiers Campana Louis.

Nouvelle mise à prix : Trois cent quatre-vingt-cinq francs, ci . . . . . 385 fr.

Trente-troisième lot.

1. Terre sise au lieu dit *Chiaraccio*, de la contenance de cinq ares, soixante-sept centiares, portée au numéro 268 de la matrice cadastrale, section B, d'un revenu imposable de 91 centimes, tenant avec la terre désignée au numéro 2 ci-après, du Nord à Tomasi Antoine-Joseph, du Sud et de l'Est aux héritiers Solari Jacques-Augustin, de l'Ouest au chemin.

2. Autre terre sise au dit lieu *Chiaraccio*, de la contenance de quatre-vingt-onze ares, quatre-vingt un centiares, portée au numéro 269 de la matrice cadastrale, section B, d'un revenu de 31 francs, 22 centimes, tenant avec la terre désignée au numéro 37 du Nord à Tomasi Antoine-Joseph, du Sud et de l'Est aux héritiers Solari Jacques-Augustin, de l'Ouest au chemin de Ponticcio.

Nouvelle mise à prix : Deux cent soixante quinze francs, ci . . . . . 275 fr.

Trente-quatrième lot.

Terre sise au lieu dit *Madonna*, de contenance de deux hectares, trente-huit ares, quatre-vingt-dix-sept centiares, portée au numéro 505 de la matrice cadastrale section B, d'un revenu imposable de 66 francs 91 centimes, tenant du Nord à Casabianca Xavier, les héritiers, de l'Est aux héritiers Casalta Antoine-Joseph de Casalta.

Nouvelle mise à prix : Six cent deux fr. ci. 602 f.

BIEN

SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VESCOVATO

Trente-sixième lot.

Terre sise au lieu dit *Mora*, de la contenance de deux hectares, neuf ares, trente-huit centiares, portée au numéro 188 de la matrice cadastrale section A, d'un revenu imposable de 71 francs, 20 centimes, tenant du Nord à de Gaspari Jean-Paul et Filippi Santa-Maria, les héritiers, du Sud aux héritiers Casabianca Xavier et d'autre part au chemin de la Mora; cette terre est affermée verbalement au sieur Ghilini Vincent au prix de cent vingt francs par an.

Nouvelle mise à prix : Mille cent soixante-quinze francs, ci. . . . . 1,175 fr.

Les biens immeubles susdésignés dépendent de la faillite du sieur Cagnazzoli Guillaume, ci-devant négociant, domicilié et demeurant rue Miot à Bastia ; — la vente en a été ordonnée par jugement du Tribunal civil de Bastia, du 12 août 1901, enregistré rendu sur requête du syndic Me Maestracci François-Dominique, agréé au Tribunal de commerce, demeurant à Bastia, ayant pour avoué Me de Gentile, demeurant à Bastia, boulevard de Cardo, numéro 5 ;

A l'audience des criées dudit Tribunal civil, du 19 février 1903, les trente-deuxième et trente-troisième lots avaient été adjugés aux colotis Balbi Roch, propriétaires à Bastia, aux prix de 305 francs, le premier, et 250 francs le second ; — et les trente-quatrième et trente-sixième lots avaient été adjugés au sieur Moracchini Pierre-Paul, négociant à Venzolasca, aux prix de 515 francs le premier et 1,005 francs le second ;

Mais des surenchères ayant été formées sur les 32e et 33e lots par ledit sieur Moracchini Pierre-Paul et sur les 34e et 36e par le sieur Balbi Toussaint, négociant à Bastia, les quatre lots sont remis en vente aux prix ci-dessus fixés.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles mis en vente, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

NOTA. — Me de Gentile, avoué chargé de la poursuite, et M. Maestracci, syndic de la Faillite, donneront tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné,

A Bastia, le vingt-trois mai 1903.

DE GENTILE,
avoué-licencié.

Dûment enregistré.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 28 Mai

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.

Pour frêt s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE ET CHOSES DU CŒUR

Prix : 4.50 — franco : 5.10

avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES ET CRITIQUES LITTÉRAIRES

Prix : 1.00 — franco : 1.20

avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

CADEAU — GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE — CHRONOMÈTRE "LA NATIONALE" 25 — GRAND PRIX — GRAND DIPLÔME D'HONNEUR — HORS CONCOURS

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses confrères étrangers, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens autorisés à la vente pour la fabrication de dents artificielles.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : 300 millions
Valeurs assurées encours : 300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, agent de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates d'Os et Minéraux

Dosages garantis sur facture

LOUIS LACHÈVRE

MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE

DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos

On demande des représentants

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTILI, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

28e ANNÉE — JEUDI, 28 MAI 1903 — N° 131

00253

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	6 fr.	12 fr.
Autres Départ.	4 fr.	8 fr.	16 fr.

Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : S. Agustin de Cantorbery
SOLEIL : (Heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 59 m.
Lune : Nouv., le 26 — Premier quart., le 2.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Restitude.

27 Mai

LA FIN D'UN BANDIT

Il y a deux ou trois jours, les dépêches annonçaient la mort d'un bandit corse, Jean-Baptiste Tramoni dit Brico, fameux dans le pays, et qui venait d'être tué dans de dramatiques circonstances. Nous avons reçu à ce sujet de très intéressants renseignements qui font de cette aventure autre chose qu'un fait divers et qui permettent de prendre sur le vif les mœurs étranges du maquis plus souvent caricaturées que photographiées. La vie comme la mort de Jean-Baptiste Tramoni dit Brico sont caractéristiques, et l'homme avait bien la physionomie de son rôle, aussi éloigné du traître de l'Ambigu que du bandit d'opéra-comique.

Brico était né en 1869 dans un petit village de l'arrondissement de Sartene, où ses parents, paysans très modestes, possédaient une petite bergerie. C'étaient de braves gens qui n'avaient jamais eu maille à partir avec personne et qui ne rêvaient pour leur fils aucune célébrité, surtout pas celle, si dramatique, qui l'attendait. Brico, jusqu'au moment de partir pour le régiment, conduisit les troupeaux dans la montagne. C'était un jeune garçon vigoureux, solidement musclé, à la figure ouverte et plutôt agréable. Il était excellent tireur, mais ce n'était pas une particularité dans un pays où tout le monde est chasseur de naissance. En partant pour le service, il laissait au village une gentille amie d'enfance, Joséphine Tramoni, sa parente éloignée, qu'il aimait et qui l'aimait aussi. Il la conduisait les troupeaux comme lui, mais il paraît que même parmi les bergers et les bergères il y a des castes et des hiérarchies. Joséphine Tramoni était d'une famille plus riche que celle de Brico. Son père, Thomas Tramoni, était une sorte de petit fermier qui rêvait pour sa fille un parti plus sortable, peut-être un monsieur de la ville. Aussi, lorsque Brico, revenu du service militaire en 1892, hasarda sa demande en mariage, Thomas Tramoni refusa-t-il tout net. L'amoureux, ainsi éconduit, en ressentit au vif dépit, — dépit d'amour-propre plus encore que d'amour. Il aurait pu, en effet, enlever la jeune fille. Il savait qu'elle l'aurait suivi. Mais il considérait qu'un si brutal refus était un affront fait à sa famille. Il se sentait humilié dans ses vieux parents dont on lui faisait sentir ainsi la basse condition, et il se fit un point d'honneur d'obliger Thomas Tramoni à consentir au mariage.

Mais celui-ci était un paysan obstiné et résolu à qui l'on ne faisait pas faire ce qu'il n'avait pas en tête. A toutes les démarches, à toutes les supplications, à toutes les menaces, il répondait par le même refus inébranlable. Un jour du mois d'août 1894 — il y avait deux mois que l'affaire durait, — Brico rencontra hors du village le père Tramoni qui allait visiter une de ses propriétés. Il l'aborda, et l'entretien fut bref :

— Ainsi, lui demanda-t-il, je ne dois garder aucun espoir ?

— Aucun, répondit le vieux paysan. Tant que je vivrai, entends-tu, ma fille ne sera pas ta femme.

— C'est bien. Je sais donc ce qu'il me reste à faire.

— Tu feras ce que tu voudras. En attendant, passe ton chemin.

Et Thomas Tramoni s'éloigna sans même regarder derrière lui, sans même se demander si cet homme, qui était armé, n'allait pas l'abattre sur la route. Fut-ce cette belle insouciance qui impressionna Brico ? Crut-il devoir obéir à ce reste de chevalerie qui veut qu'on ne tire sur son ennemi que lorsqu'on l'a averti de « se garder » ? Ce jour là, il laissa s'éloigner l'homme dont il venait de jurer la mort. Mais, un mois environ après cet entretien, il rencontra de nouveau Thomas Tramoni dans la campagne, et cette fois il l'étendit raide mort d'un coup de fusil.

***

Le voilà bandit. Voilà de quelle façon commencent ces effroyables haines, ces terribles inimitiés qui arment une famille contre l'autre, et divisent parfois en deux camps tous les habitants d'un village. Brico gardait la campagne, traqué non seulement par les gendarmes mais par les parents de sa victime, qui avaient juré de venger le vieux Tramoni. Ce n'était pas, il est vrai, chose facile. Non seulement Brico était redoutable par lui-même, mais il avait rejoint un autre bandit, Giovanni, qui était alors la terreur du maquis, et qui a été tué il y a un an ou deux dans une rencontre avec les gendarmes. Les deux hommes s'étaient associés et, tantôt ensemble tantôt séparément, ils déroutaient et tenaient en échec les forces parfois considérables qui étaient envoyées contre eux. D'une agilité extraordinaire et d'une endurance peu commune, on les signalait le matin à une extrémité de l'arrondissement, et le soir à l'autre extrémité.

Souvent, il est vrai, on ne les signalait pas, et cette pseudo-complicité des populations ne provenait pas seulement de la crainte qu'ils pouvaient inspirer ; elle provenait surtout de ce sentiment qui n'est pas spécial à la Corse, que l'on trouve à Paris comme partout ailleurs, et qui consiste à ne pas se mêler des choses qui ne vous regardent pas si dont on ne peut attendre que des désagréments. Chaque fois qu'un crime se commet à Paris, on constate que bien des gens qui pouvaient éclairer la justice ne l'ont pas fait. On est cependant ici protégé par la police, par les gendarmes, et l'on n'a pas à craindre de représailles. A plus forte raison en des contrées où les forces de police sont très clairsemées, et où il est peut-être assez cher de prendre parti dans ces inimitiés de famille. On avait vu ainsi, dans le seul petit village de Mola, situé aux portes de Sartene, quatre individus soupçonnés d'avoir fourni des indications à la gendarmerie et qui tombèrent successivement sous des coups invisibles. Giovanni et Brico avaient dû en prendre chacun deux à son compte.

On les laissait donc se débrouiller tout seuls avec les gendarmes et avec leurs ennemis personnels. Pour Brico, notamment, cette sorte de neutralité était justifiée par ce fait qu'on n'avait jamais eu le moindre brigandage à lui imputer. Il n'inquiétait jamais les passants inoffensifs, il ne rançonnait personne. Il respectait, non par sentiment les étrangers qui, même pour les bandits, sont absolument sacrés en Corse, mais aussi les gens du pays qu'il aurait pu cependant avoir à se plaindre de lui. Il réservait sa haine et ses balles pour ses ennemis, pour les membres de la malheureuse famille Tramoni ; mais pour ceux-là, par exemple, il était impitoyable.

Peu après l'assassinat de Thomas Tramoni, il faisait feu sur Côme, son fils aîné, et le blessait grièvement après avoir lui-même essuyé un coup de feu. En 1896, la justice, pour frapper un grand coup et pour obliger les bandits à capituler, arrêta en masse, comme receleurs, un grand nombre de parents de Giovanni et de Brico soupçonnés de leur donner asile et de leur fournir des moyens d'existence. La mère de Brico, notamment, fut appréhendée par la gendarmerie, et traduite devant le tribunal de Sartene. Ce jour-là, comme pour jeter un défi aux magistrats, le bandit assassinait encore un de ses adversaires, et un an après, il tuait le gendarme Locciani qui avait procédé à l'arrestation de sa mère.

Les choses en étaient arrivées à ce point que tous les membres de la famille Tramoni, se jugeant impuissants contre un tel homme, se décidèrent à quitter l'arrondissement. Ils partirent l'un après l'autre pour Ajaccio, mais leur exode fut tragiquement interrompu. Le 14 novembre 1901, au col de Soara, à cinq kilomètres de Sartene, Brico tuait d'un coup de fusil un malheureux voiturier, Bocchini Dominique, simplement comptable de transporter les meubles de ses ennemis. Et, pour couronner cette série de crimes par un assassinat particulièrement odieux, il tuait, toujours d'un coup de fusil, le fils de Côme Tramoni, le petit-fils de Thomas Tramoni, âgé de sept ans, au moment où il était en train de jouer avec d'autres enfants de son âge sur la place même du village de Mola !

***

Ce furent ces deux derniers crimes, qui n'étaient plus d'un homme mais d'une bête fauve, et pour lesquels aucune excuse de haine et de vengeance ne pouvait être alléguée, qui causèrent la perte de Brico. L'indignation, dans tout le pays, fut des plus vives. Le meurtre de cet enfant avait surexcité l'opinion, et désormais le bandit ne pouvait plus compter sur aucune complaisance. Ses parents eux-mêmes l'avaient abandonné et avaient quitté le pays pour s'en aller en Sardaigne. Ses adversaires avaient repris courage, et ils étaient accordés, maintenant, par les Bocchini, parents et alliés du pauvre voiturier, gens très braves et qui poursuivaient le bandit sans trêve ni merci.

Brico comprit qu'il ne pourrait plus tenir longtemps, et il eut le pressentiment très net de sa fin prochaine. Il y a un mois, un matin, à l'aube, il arrivait chez sa mère qui ne l'avait pas vu depuis longtemps, et, à brûle-pourpoint, il lui disait :

— Quand je serai mort, tu me feras enterrer à Vacca, le petit hameau où j'ai passé mes meilleurs jours.

— Qu'y a-t-il donc ? interrogea la mère en tremblant.

— Rien, répondit le bandit. Tu feras ce que je t'ai dit. J'ai marché toute la nuit pour venir te le demander...

Et après avoir embrassé la pauvre mère, il partit. Le 12 mai dernier, à dix heures du soir, il quittait le hameau de Borivoli où il venait de passer la soirée chez une vieille tante, seule parente qui, avec sa mère, lui était restée fidèle. Là encore il avait parlé de sa fin prochaine. Et ce soir-là peut-être il ne croyait pas si bien dire. A cent mètres de hameau, dans une nuit très noire, une fusillade éclate. Brico venait de recevoir la même mort qu'il avait infligée à tant d'autres. Ses ennemis l'avaient guetté au passage, postés derrière un mur qui borde le sentier qu'il devait suivre. Ils firent feu sur lui à une distance de neuf mètres. Le bandit fut atteint par huit projectiles occasionnant des blessures mortelles, trois dans la partie supérieure de la tête, et cinq au bas-ventre et à la poitrine. La main gauche, avec laquelle il tenait son fusil dans la position du tireur, avait été perforée. Dans ses poches, on trouva un portemonnaie contenant une pièce de dix francs en or, une longue-vue et divers objets pour la toilette, notamment pour la barbe.

Quand les gendarmes accoururent à la nouvelle de cette fusillade, Brico était étendu raide mort dans le sentier. On le transporta dans la maison de sa vieille tante où tous les gens du hameau vinrent le contempler. Puis la justice arriva sur les lieux. Etrange épilogue de cette tragédie : les gendarmes, si souvent lancés à la poursuite de Brico, et dont plusieurs furent ses victimes, ont maintenant le devoir de rechercher ceux qui l'ont tué. Il ne faudra pas s'étonner s'ils les recherchent mollement.

CYRNOS.

(*Figaro*)

EXPÉRIENCES CORSES

28 mai 1068. — On a vu que Luce de Casabianca, malgré la menace qu'on lui avait faite de tuer son père s'il abandonnait le parti génois, était retourné au service de ses compatriotes.

Les Génois ayant appris ce qu'ils appelaient une trahison ordonnèrent que Jacques de Casabianca fut décapité.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le président de la République a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage ou de dévouement :

Médaille d'argent de 2e classe

M. Guidoni François-Marie, gardien de la paix à Paris, déjà titulaire de la médaille de bronze : 1901-1902, s'est distingué de nouveau dans plusieurs circonstances par son courageux dévouement.

Médaille de bronze

M. Onorati Augustin, dessinateur civil à la chefferie du génie à Ajaccio, le 2 mars 1903 a été blessé deux fois en combattant un incendie.

Lettre de félicitations

M. Ambrosi Antoine, garçon de café à Ajaccio, les 25 juin-10 octobre 1902 s'est signalé en combattant deux incendies.

M. Fraticelli Antoine-François-Alesio, préposé aux droits de place de la ville de Vienne, le 22 avril 1903, belle conduite dans un incendie à Givors.

Conseil Municipal

Séance du 14 mai 1903, à 4 heures du soir

Président, M. GAUDIN, Maire

Etaient présents : MM. Gandia, Dapolo, Bronzini, Strotti, Gentil, Damei, Nicolai, Zaccarelli, Lota, Scamponci, Decori, Nardini, Sisco Louis, Thiers et Nivaggioli.

Absents : MM. Benelli, de Carafa, Sisco Tito, Valentini, Gregorj, Valery, Puccinelli, Remelli, Balbi et Giordani.

M. Damei est élu secrétaire et prend place au bureau.

Soutiens de famille.

M. le Maire dépose sur le bureau les dossiers concernant les demandes de soutiens de famille formées par la veuve Colombani et les sieurs Pennacchi, Dané et Stefani et invite le Conseil à donner son avis.

Le Conseil, après examen des pièces produites, est d'avis que les jeunes Pennacchi Jean-Baptiste-Noël, soldat au 58e de ligne, fils aîné de sept frères et sœurs, et Colombani Jacques, soldat au 4e régt de zouaves, fils de veuve, Marcosilli, soldat au 58e, Dané Léon, soldat au 4e zouaves, et Stefani Jean, soldat au 55e de ligne, soient renvoyés dans leurs foyers à titre de soutien de famille.

Ecole navale,

M. le Maire communique au Conseil la lettre en date du 2 mai courant, par laquelle M. le Sous-Préfet de Bastia l'informe que Mme veuve Sanguinetti, demeurant à Bastia, a adressé à M. le ministre de la marine une demande tendant à obtenir en faveur de son fils Félix-Jean, candidat à l'école navale, une bourse avec trousseau.

M. le Maire invite en conséquence le Conseil à donner son avis sur la demande de Mme veuve Sanguinetti.

Le Conseil,

Attendu qu'il est de notoriété publique que la situation de fortune de Mme veuve Sanguinetti ne lui permet pas de pourvoir aux frais d'études, d'entretien et de travaux de son fils à l'école navale,

Emet le vœu qu'une bourse avec trousseau soit accordée à ce jeune candidat.

Propriété de Paraloja

M. le Maire propose au Conseil de l'autoriser de passer un bail avec le sieur Avanzeri qui a demandé à prendre à ferme la propriété de Paraloja pour neuf années à raison de 80 francs par an.

Un membre propose de faire annoncer par les journaux la mise en ferme de cette propriété en vue d'obtenir si possible un prix de ferme plus avantageux pour la ville.

Le Conseil adopte.

Syndicat des pêcheurs.

M. le Maire donne lecture au Conseil d'une demande par laquelle le syndicat des pêcheurs de Bastia sollicite une subvention afin de permettre à son délégué de se joindre aux délégués des autres départements qui doivent se rendre à Paris en vue d'obtenir des pouvoirs publics la réglementation du travail et des salaires de la classe si intéressante des marins pêcheurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote la somme de 150 francs.

Hôpital Civil.

Lecture est également donnée d'une lettre par laquelle la Commission administrative de l'hôpital civil, après avoir fait ressortir la triste situation financière de cet établissement et l'obligation pour elle d'avoir dépensé des sommes considérables dans les réparations et appropriations qui s'imposaient, sollicite du Conseil l'abandon du prix du loyer qu'il exige d'elle.

Après une discussion à laquelle prennent part divers membres, le Conseil décide de surseoir à statuer sur la question et invite la Commission administrative à produire au plus tôt l'état de la situation financière.

Haies Rivarola.

Le Conseil renvoie pour examen et rapport, à une commission composée de MM. Lota, Brouzini et Nardini, la demande formée par Mmes Anna Reymond et Adelaïde Donati, héritières de Mme la comtesse Rivarola, en vue d'obtenir le rétablissement de la conduite d'eau qui alimentait leur jardin de la rue de Castagno.

Eaux de Suerta.

M. le Maire expose que M. le Sous-Préfet lui a remis pour être communiqués au Conseil deux rapports relatifs au mauvais état de la canalisation qui amène les eaux de Suerta à Bastia et l'invite à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour que les modifications et réparations jugées indispensables soient effectuées.

Les rapports dont il donne lecture émanent du Chef du Génie et du Médecin major du 156e régiment d'infanterie.

Après cette lecture M. le Maire fait observer qu'en effet l'état actuel de la canalisation des eaux de Suerta n'est pas satisfaisant, bien qu'une surveillance active soit exercée et que des réparations y soient faites tous les ans. Le défaut principal provient de ce que la canalisation actuelle est presque en entier faite avec des tuyaux en poterie alors qu'il faudrait partout des tuyaux en fonte, mais le remplacement des tuyaux entraînerait une dépense considérable et l'état actuel des finances de la ville ne permet pas d'effectuer ce travail cette année.

Dans le projet d'emprunt que nous avons de l'année dernière il a été prévu pour la réfection de nos canalisations une somme de 30,000 francs. La question de cet emprunt va être incessamment reprise et la prévision sera maintenue. Nous espérons qu'avec cette somme de 30,000 fr. nous pourrons non seulement procéder à une réfection complète de toutes nos canalisations mais nous pourrons aussi faire face aux dépenses que nécessiteront les diverses réparations et modifications indiquées dans les rapports dont nous avons fait prendre copie.

Un membre fait observer qu'il importe non seulement d'améliorer le système actuel de nos canalisations, mais que l'on doit aussi capter toutes les sources que la ville possède à proximité des canalisations existant afin d'augmenter le volume de nos eaux potables qui est reconnu insuffisante. On donnera ainsi satisfaction aux justes réclamations des autorités militaires et à la population qui pendant la saison estivale souffre de la pénurie de l'eau de source.

Le Conseil approuve.

Bulletin Financier

Paris, le 22 mai 1903.

Après un début fermeur la bonne impression de l'ajournement de l'Echappée hier à Londres, la marché devient tout à-fait tonique, ce qui provoque un certain fléchissement des cours. La Rente Française se tient à 97.45. L'Extérieur monte à 89.87, les séries ottomanes sont bien tenues. Les établissements de Crédit sont fermes. Le Crédit Foncier reprend à 868.

On recherche à 378 les Obligations Victoria Nyanza. La Cie Générale de Chemins de Fer et de Travaux Pub ues expédie d'Europe tout le matériel nécessaire à l'équipement de la ligne, et d'ores et déjà, plus de 4,000 tonnes de rails et d'accessoires de la voie sont à pied d'œuvre.

En Banque, l'action Calstock se traite à 84 frs. en bonne tendance. Les Etains de Malaisie sont à 418. L'action Tramways Electriques et Chemins de Fer est bien tenue à 408 ; les recettes des Tramways Electriques en Espagne en 20 J. février au 19 mai 1903, à 1,625,143 pésetas, en augmentation de 219,204 pésetas. Kokumbo termine à 24 francs.

La nouvelle donnée par la Revue Internationale au sujet des approvisionnements de charbon de l'Amirante anglaise sur ce des Compagnies de la Nouvelle Ecosse [illegible] est à été fort bien accueillie sur le marché de Londres et l'action de la Cie d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton a donné lieu à de nombreux achats.

Chemins Français en reprise.

Le Saint-Père et la Corse

Rome, 21 mai.

Ce matin, jour de l'Ascension, Sa Sainteté Léon XIII recevait en audience tout à fait privée Mgr Viala Prelà, de Bastia. Deux de ses amis l'accompagnaient. Le Saint-Père, dans sa paternelle bienveillance, après s'être enquis de l'âge et de la santé de Monseigneur de la *diètia Corsica* et surtout de son très regretté Pasteur s'est exprimée dans les termes suivants :

« Noi conoscevamo molto l'illustre Cardinale vostro zio ed il dottor Benedetto Viale, archiatro pontificio. Ci duole molto che questa illustre famiglia vada estinguendosi avendo dato alla Chiesa ed alla patria uomini grandi per religione e per scienza. E poi, Monsignor, Nel abbiamo perduto domenica il nostro caro e buon Olivieri ! Questa è una grande perdita per il vostro religioso paese... »

Après quoi l'Auguste vieillard dont la santé est toujours excellente a congédié nos trois heureux visiteurs après les avoir admis au baisement du pied.

Après la visite à Sa Sainteté, Mgr Viale s'est rendu auprès de Mgr Bisleti, maître de Chambre, et de Son Eminence le cardinal Samminiatelli.

Il nous revient de source autorisée que, sous peu, passé le laps de temps pour les formalités d'usage, Mgr Viale va être nommé prélat domestique de Sa Sainteté.

SAVON DU CONGO Blancheur du tatol.

Ecole de Saint-Cyr

Les compositions écrites pour le concours d'admission à l'école spéciale militaire ont commencé ce matin à l'hôtel de ville, sous la surveillance de M. le capitaine d'artillerie Ferreyra et de M. le lieutenant Souviron

Neuf candidats y ont pris part ; tous appartiennent au cours préparatoire de notre lycée : MM. Benelli Antoine, Chognard Jean, Colonna de Leca Dominique, Contanlt Roger, Giacomoni Emile, Giannardi Maurice, Massimi Léon, Stefanopli Constantin, Vecchini Jean.

Voici le sujet de la Composition française :

Eloge funèbre de Bugeaud. — Le 10 juin 1849, dans la cour des Invalides, en présence du président de la République, des grands corps de l'Etat, et des représentants de l'armée, le général Bedeau fait l'éloge funèbre du maréchal Bugeaud.

Il expose les mérites et les services de l'homme de guerre et de l'administrateur. la part qu'il a prise à la conquête et à la colonisation de l'Algérie.

M. le président Mariani

On lit dans le *Petit Marseillais* :

Une dépêche de notre correspondant à Bastia nous apporte la triste nouvelle de la mort, survenue aujourd'hui même, de M. Mariani, président de chambre à la cour d'appel de Bastia. Le regretté défunt était très connu et très estimé à Marseille où il avait longtemps occupé les fonctions de juge au tribunal.

La nouvelle de sa mort impressionnera douloureusement les nombreux amis qu'il comptait dans notre ville.

COUR D'ASSISES

La session d'assises qui s'ouvre aujourd'hui comprend 12 affaires ; elle ne prendra fin cependant que le 15 juin, parce que 4 affaires occuperont deux audiences chacune. 19 accusés dont 1 femme sont impliqués dans les accusations qui se divisent ainsi : 5 vols qualifiés et complicité, 4 meurtres, tentatives et complicité, 2 assassinats et complicité, 1 attentat aux droits civiques d'un citoyen.

L'arrondissement de Sartene n'a fourni aucun accusé ; 3 appartiennent à celui de Bastia, 1 à celui de Calvi, 4 à celui de Corte, 8 à celui d'Ajaccio, 2 sont italiens.

Audience d'aujourd'hui :

Mangini Paulin, maçon, demeurant à Bastia, vol qualifié.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur *général*.

Défenseur, Me Nardini.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SANTA REPARATA DI BALAGNA. — Par les soins de notre digne curé, M. l'abbé Ferrandi, un service funèbre a été célébré, ce matin, 26 courant, dans notre église paroissiale, pour le repos de l'âme de Mgr Olivieri.

Son frère, M. l'abbé Grégoire Ferrandi, curé à Occiglioni, officiait entouré de quatorze enfants de chœur : le Conseil de fabrique au complet était au banc d'œuvre, et M. le curé de la paroisse tenait les orgues.

Un superbe catafalque orné des armes épiscopales voilées d'un crêpe, se dressait dans la nef, entouré d'une foule compacte et émue, témoignant ainsi de l'impérissable souvenir que l'illustre Prélat a laissé parmi nous, lors de sa dernière visite pastorale.

Nous nous permettons, au nom de la population de Santa Reparata, d'offrir à M. le chanoine Olivieri et à son estimable famille, l'expression de nos respectueuses et sincères condoléances.

CALVI. — Le maréchal des logis chef de gendarmerie Laffite passe de Sartene à Calvi.

PRUNELLI. — Lundi soir, vers dix heures, M. Natali Charles-François, propriétaire, de Prunelli di-Fiumorbo, se promenait sur la place du village avec quelques amis, lorsqu'il fut accosté par deux individus qui lui demandèrent un renseignement de quelques minutes.

M. Natali quitta ses amis et suivit les deux individus, mais presque aussitôt on entendit une détonation dans la direction qu'avaient prise ces trois personnes On accourut et on ne trouva que le malheureux Natali qui avait le corps traversé par une balle et qui râlait.

Dans le village on attribue cet attentat au bandit Santoni.

Drame passionnel

Les habitants du grand chemin d'Aix, près de l'Arc-de-Triomphe, ont été vivement émotionnés, hier soir, vers 5 heures, par une scène tragique qui s'est passée à la hauteur du numéro 35, en face de la droguerie Sepet.

Depuis quelque temps, le nommé Jean Colonna, âgé de 28 ans, préposé d'octroi, demeurant rue Bernard-du-Bois, 33, entretenait des relations avec la nommée Pauline-Marie Cervotti, âgée de 26 ans, qui habite rue d'Aix, 14. Très élégant de sa nature, Colonna passait, dans son quartier, pour un Don Juan, et était, dit-on, marié. Cette dernière assertion n'a pu encore être affirmée. Toutefois, ce qui est certain, c'est que Colonna demeurait avec une autre femme, rue Bernard-du-Bois, et que cette dernière allaite en ce moment-ci un enfant.

Quoiqu'il en soit, Colonna avait des relations avec Marie Pauline Cervotti, et rien ne semblait devoir mettre fin à cette liaison d'une façon aussi rapide.

Un troisième personnage ne tarda pas à intervenir. Avait-il été recherché par Colonna ? La chose ne paraît pas impossible, comme on va le voir. Colonna ayant l'intention de se débarrasser de son amie.

Hier, vers 2 heures, le nommé Sylvestre Paolaggi, âgé de 33 ans, demeurant rue de l'Arsenal, 13, à Toulon, qui se trouvait à Marseille, rencontra, sur la place d'Aix, Colonna, qui, habillé en civil, une très jolie canne à la main, semblait faire une promenade.

— Tiens ! te voilà, Paolaggi, fit Colonna. Cela tombe à merveille.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demande Paolaggi

— Viens avec moi, nous allons dans un bar de la rue Bernard-du-Bois où ma cousine m'attend.

Et les deux amis se dirigèrent vers un bar. Là, en effet, se trouvait Pauline-Marie Cervotti, la prétendue cousine.

— Je te présente ma cousine. C'est une brave fille, fit Colonna et je voudrais la marier.

Mais je ne dis pas non, répondit Paolaggi.

Et quelques minutes après, le mariage — en cinq sec, comme on le voit — était décidé. Il devait même avoir lieu à Toulon prochainement.

Etait ce une comédie, un guet-apens ? On ne le sait.

Toujours est il que les deux hommes et la femme quittèrent le bar de la rue Bernard-du-Bois et se dirigèrent vers le grand-chemin d'Aix.

Arrivé devant la pharmacie Dianoux, Colonna entra pour acheter des remèdes. Quelques instants après Colonna venait rejoindre les deux nouveaux fiancés (!) qui se trouvaient à ce moment sur l'autre trottoir, en face la droguerie Sepet.

Il était à ce moment environ 5 heures.

— Je viens d'acheter des remèdes, fit Colonna en rejoignant le groupe.

— Des remèdes pour ta maîtresse ! fit Pauline Cervotti. Ce n'est pas pour moi que tu achèterais des remèdes.

— J'ai encore une note à prendre, ajouta Colonna en montrant un papier.

— Je vais t'en donner une de note, fit Pauline Cervotti.

Et aussitôt, sortant un revolver qu'elle avait dissimulé, elle en tira un coup à Colonna qui fut atteint à la tempe gauche. Blessé peut être mortellement, le préposé d'octroi s'affaissa et tomba dans le ruisseau, tandis que la fille Cervotti tirait encore un coup de revolver sur Colonna, mais sans l'atteindre.

Paolaggi qui se trouvait au milieu des deux amants, fut naturellement très surpris de cette scène et s'écria lui-même le revolver des mains de celle qu'il venait, quelques instants auparavant, peut-être par pure comédie, d'accepter comme fiancée.

Les agents de la sûreté Coumes et Fouseau, qui se trouvaient non loin de là, accoururent et s'emparèrent de Pauline Cervotti qui, sans résistance, se laissa conduire au commissariat de police du 6e arrondissement, tandis que le blessé était transporté à la pharmacie Dianoux, où quelques instants avant il était entré pour faire un achat, ainsi que nous l'avons dit. Le docteur Gillet ayant constaté que l'état du blessé était très grave, car il avait l'œil gauche en dehors de l'orbite, M. Guillaume, commissaire de police du quartier, fit transporter aussitôt sur un brancard Colonna à l'Hôtel-Dieu, où il arriva dans un état désespéré. On ne croyait pas hier soir, qu'il passerait la nuit, une méningo encéphalite étant à redouter.

M. Guillaume a procédé à une enquête sur cette affaire un peu étrange. Il s'est également rendu à l'Hôtel-Dieu, mais l'état comateux de Colonna n'a pas permis à ce magistrat de recevoir la moindre déclaration du malheureux préposé d'octroi.

Pauline Cervotti, après interrogatoire, a été écrouée à la disposition du parquet.

Comme on le pense, ce drame intime a produit une vive impression dans le quartier de la Porte-d'Aix, où des groupes n'ont cessé de stationner jusqu'à la nuit, se livrant à des commentaires les plus divers. — M. T.

(*Le Petit Marseillais*).

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise
PLACE SAINT-NICOLAS
Programme du 28 Mai à 8 h. 1/2
1. Salut à la Lyre Bastiaise, (P. R.), Carboni.
2. Laurèce Borgia, (variation p. clarinette), Donizetti.
3. Amour Discret, (gavotte), Resch.
4. Les Bords de la Loire (f.), Michel.
5. Les Cloches Merveilleuses, (masurka), X.
Le Directeur, S. ATTO.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 8 à midi, + 24-4 à 7 heures du soir, + 20.5 Maxima, + 25 3 Minima, + 16-9.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée S., modéré.

Dans l'après-midi, E. modéré.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Phylloxéra

Les cinq arrondissements de la Corse sont déclarés phylloxérés.

∴

Tribunal de commerce

A partir du premier juin prochain, le Tribunal de Commerce de Bastia tiendra ses audiences ordinaires à 8 heures du matin.

∴

Constitution

On a écroué à la prison Antoniotti Bernard, âgé de 29 ans, qui dans les premiers jours de mois de mars dernier s'est rendu coupable d'une tentative de meurtre, près de l'église de Campile, sur la personne de Pasqualini Timoléon, parce que ce dernier, dans une vente sur saisie-immobilière, s'était rendu acquéreur d'une partie des biens mis aux enchères.

Antoniotti était parvenu jusqu'à ce jour à échapper aux recherches de la force publique. Il se trouvait hier dans une maison, au hameau de Vergagliese, lorsque ses amis le prévinrent que la brigade de Vescovato, sous les ordres de M. le lieutenant d'Oursay, avait cerné le hameau, et qu'il lui serait impossible de fuir.

Antoniotti s'étant rendu compte de l'exactitude de ces renseignements n'hésita pas à se constituer prisonnier. Il a été amené à Bastia et écroué à la prison.

Ce matin il a comparu devant M. le Juge d'instruction, mais il a déclaré qu'il ne répondrait qu'en présence de son défenseur. Antoniotti a été ramené à la prison.

∴

SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

∴

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette CRÈME est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la CRÈME GUASCO peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Dandé, Boulevard Paoli.

∴

Chirurgien-Dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de lundi, 25 mai.

∴

Vin de propriétaire

La Maison Moreili, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

∴

A vendre

2 appartements au 2me étage, belle position, sur la Traverse. Occasion à saisir. S'adresser au bureau du journal.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Au Port

Le vapeur anglais *Gédellian*, capitaine Griffith, est arrivé de Gênes chargé de marchandises diverses.

— Les balancelles italiennes *Francesco Antonio*, capitaine Cerulli, et *San Francesco*, capitaine Figari, sont arrivées, la première de Pra et la deuxième de Sestri chargées de marchandises diverses.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

A louer présentement

Un appartement composée de 8 pièces situés au 3e étage, maison Fantozzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zanniol Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Maison Fort, Bastia

Bourse de Paris

	26 mai.	27 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.45	97.80
— 3 p. 0/0 amortis.	98.00	98.20

Dépêches Télégraphiques de la Corse

A Cervione
Un Drame horrible

Cervione, 27 mai 1 h. s.

Depuis longtemps la femme Bertoldi Marie-Toussainte montrait une grande animosité à l'égard des sœurs Simonetti Marie-Dominique et Simonetti Madeleine. Ce matin, à 8 heures, elles se rencontrèrent sur la voie publique ; après quelques mots échangés la colère de Marie-Toussainte Bertoldi ne connut plus de bornes ; elle sortit un couteau et en frappa à plusieurs reprises les deux sœurs.

Marie-Dominique tomba baignée dans son sang et expira ; elle avait reçu six coups de couteau ; Madeleine avait aussi six blessures, mais avec l'aide des personnes qui étaient accourues elle put regagner son domicile ; son état est très grave.

La femme Bertoldi a été arrêtée immédiatement.

Dans la soirée sont arrivés MM. le juge d'instruction Virgitti, le substitut Pierangeli et le docteur. Ils ont sans retard ouvert l'enquête.

Cet événement a d'autant plus impressionné la population qu'elle se préparait à une fête locale en l'honneur de l'un de ses plus glorieux concitoyens, le colonel de Suzzoni.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Cervione, 27 mai 6 h. 45 s.

Aujourd'hui, à l'issue des opérations du conseil de revision, a eu lieu une cérémonie patriotique à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative sur la maison où est né le colonel Raphaël de Suzzoni, tué à Frœschwiller, le 6 août 1870, à la tête du 1er régiment de tirailleurs algériens.

Trois discours relatant la vie et les circonstances mémorables dans lesquelles notre éminent concitoyen a trouvé une mort glorieuse, ont été prononcés par M. Antima, maire de Cervione, M. le préfet Cassagneau et M. le général Cherouvre, gouverneur de la Corse.

Ces discours, empreints du plus pur patriotisme, ont soulevé des chaleureux applaudissements.

Ce soir, un grand dîner auquel assisteront les personnalités ayant pris part à cette cérémonie patriotique sera offert par M. le maire Antima.

Le Bicentenaire DE SAINT-PETERSBOURG

M. Gournay, maire de Compiègne, est parti aujourd'hui pour Saint-Pétersbourg, où doivent avoir lieu, dans quelques jours, les fêtes du bicentenaire de la fondation de la capitale de l'Empire russe.

La Course Paris-Madrid

Nouvelle victime

On télégraphie de Poitiers que M. Marcel Renault, qui a pris part à la course Paris-Madrid, est mort la nuit dernière.

M. Marcel Renault, frère de Louis Renault, et tailleur de la course Paris-Vienne, était allé se jeter contre un arbre, au passage à niveau de Coubé Vérac (Vienne).

Il a eu les jambes brisées ; il n'avait pas repris connaissance depuis dimanche dernier.

L'Amicale des Instituteurs

M. Combes a accepté la présidence du Congrès des Amicales des instituteurs et des institutrices qui se tiendra le 8 août, à Marseille.

ACCIDENT DE TRAMWAYS

M. Demole, sénateur de Saône-et-Loire, a été victime d'un accident de tramways ; il a reçu de graves contusions qui l'empêcheront, pour quelques temps, de prendre part à la vie parlementaire.

Une importante arrestation

L'abbé Rosenberg, recherché depuis un an sous la prévention d'escroquerie, a été arrêté à Beyrouth, par un agent du consulat de France.

EN ITALIE

Manifestations irrédentistes

Une dépêche de Rome annonce que des manifestations contre l'Autriche continuent.

Dans plusieurs villes, la police a dû intervenir pour empêcher les manifestants de prononcer des mots injurieux contre le gouvernement autrichien.

AUX PAYS-BAS

La Reine à Amsterdam

Ce matin la Reine a reçu en audiences plusieurs commissions, délégations et corporations.

Dans l'après-midi la Reine et le prince Henri ont visité les hôpitaux.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. Bourgeois

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lauraine, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'assistance aux vieillards

1re délibération sur les propositions de loi ; de MM. Rey et Lachièze, de M. Bienvenu Martin, sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

M. Bienvenu Martin demande l'urgence.

Cette proposition est combattue par divers membres de la droite.

L'urgence est déclarée.

M. Bienvenu Martin monte à la tribune et développe sa proposition ainsi que celles de ses collègues, MM. Emile Rey et Lachièze.

L'orateur explique les principales lignes de ce projet.

Tout Français indigent, soit âgé de 70 ans, soit atteint d'une maladie incurable le rendant incapable de pourvoir à sa subsistance par le travail, aurait droit à l'assistance. Les étrangers remplissant les mêmes conditions seraient assimilés aux Français, sous la réserve qu'un traité d'assistance réciproque ait été passé avec leur pays d'origine.

L'assistance aurait lieu sous trois formes différentes : assistance à domicile, hospitalisation et placement familial.

L'assistance à domicile consisterait dans le payement d'une allocation mensuelle variant selon les localités et les besoins de chacun, de 5 à 20 francs. Lorsque la commune ne posséderait pas d'hospice ou que celui existant serait insuffisant, les vieillards, les infirmes et les incurables seraient placés soit dans des hospices ou des établissements privés choisis par le conseil municipal, soit chez des particuliers.

M. Thierry fait des réserves de détail au sujet des dépenses incombant aux communes, au département et à l'Etat pour l'hospitalisation, l'assistance à domicile et le placement dans une famille. Il craint que ces dépenses ne dépassent trop les ressources dont pourraient disposer la commune et le département.

M. Arnal trouve que le projet est inefficace et inapplicable ; il combat le principe de l'assistance obligatoire. Il lui semble que le système de la commission est très onéreux pour les communes pauvres.

M. Mirman est partisan du projet ; il ne conteste pas l'exactitude des critiques que l'on vient de formuler, mais il l'accepte sous la réserve des améliorations futures.

M. Gailhard-Bancel dit que l'assistance sociale ne doit pas constituer un monopole pour l'Etat. Les sociétés de secours mutuels et les syndicats professionnels devraient participer à ce service.

M. l'abbé Lemire demande que l'on organise un système d'assistance par le travail.

La discussion générale est close.

La Chambre décide qu'elle passera à la discussion des articles.

Séance demain.

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux
AMÉDÉE LENZI et Cie
Trattoria e Fiaschetteria Toscana
Rue Fraistinet et Boulevard de Toga
Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvétia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

FEUILLE DE MURIER
A partir du 1er juin on achètera au marché-central à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.
Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Orcste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de récoltes importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.
Prix de Vente
VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
VIN FRANCHI D'ITALIE 1 fr. 25 la flasque
Verre à rendre
Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de RADOUE-EL-BEY, le prix de vente à la consommation est de :
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-jeannes, en barils, en hectolitres et en demi-muids au choix de client.

CHOCOLAT MENIER
Exposer les Invalides.

30 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

PAR CHARLES DE BERNARD

VIII

— De l'assurance, et vous vous en tirerez. Vous êtes un joli garçon, et vous avez un timbre de voix agréable ; servez vous de vos avantages ; on vous fera place à l'angle de la cheminée, en face de ma femme. C'est là la tribune. Vous vous de trois quarts, dans une attitude modeste, mais pleine d'aisance ; une main dans votre gilet l'autre pendant négligemment le long de la tablette. Défiez vous vous presser votre petit chapelet ; de temps en temps, un regard au plafond ; quand on a l'air expressif, et vous l'avez, cela ne manque jamais son effet. Pas de fée remuante surtout ! Quelque chose de gracieux, croyez-moi, et, si c'est possible, un hymne en l'honneur du beau sexe. Les femmes souffrent qu'on médise d'elles en prose, mais en vers elles veulent être adorées à genoux. Rappelez vous cela.

M. de Pontailly traversa le salon, salua d'un air assez marqué les personnages qui s'y trouvaient, et s'avança vers sa femme.

— Madame lui dit-il en lui montrant Morêal, permettez-moi de vous présenter le fils d'un ami que je regretterai toujours, le vicomte de Morêal, qui joint à des qualités dont la liste serait trop longue le talent de faire des vers charmants.

La marquise, nous l'avons dit, exerçait un certain empire sur l'esprit de M. Chevreau, et, selon l'usage, regardait cet empire comme un droit incontestable. Deux mois auparavant, lorsque son frère lui avait écrit qu'il venait de rejeter la demande en mariage de M. de Morêal, elle s'était trouvée fort choquée, et avait vu dans cette décision prise sans la consulter une atteinte à sa légitime influence. Depuis, il est vrai, elle s'était engouée d'André Dornier pour l'amour de l'économie politique ; mais tout en le regardant comme le futur mari de sa nièce, elle gardait rancune à M. Chevreau.

La visite de Morêal, qui, sans cette circonstance, l'eût embarrassée, la surprit, mais ne lui déplut pas. Elle vit dans cet incident imprévu un moyen de contrarier son frère, et elle n'était pas femme à se refuser ce petit plaisir. Un coup d'œil sur le vicomte, dont la physionomie était animée, la tournure élégante et la tenue irréprochable, la confirma d'ailleurs dans sa disposition bienveillante, et on fut d'un air gracieux qu'elle lui répondit :

— Les amis de M. de Pontailly sont les miens, Monsieur, et vous n'avez pas besoin d'une autre recommandation ; cependant le talent ne saurait vous nuire près de moi, car je me fais un devoir de l'admirer. Puisque vous êtes poète, vous allez nous tirer d'embarras. Nous parlions des deux maîtres de la poésie contemporaine, M. de Lamartine et M. Victor Hugo. Nous hésitions à prononcer entre ces deux grands écrivains ; mais vous, qui cultivez leur art, vous avez certainement une opinion arrêtée, et votre avis doit faire autorité. Auquel des deux, Monsieur, accordez-vous la préférence ?

Cette question, qui eût pu servir de programme à un concours académique de province, étourdit un peu le vicomte, quoiqu'il possédât à fond la matière en litige. Il s'attendait à débiter de mémoire des vers, mais non à être obligé d'improviser en prose, et surtout il redoutait de commettre une maladresse en manifestant une opinion contraire à celle de la marquise. A ce dernier égard son protecteur lui vint en aide adroitement.

La plupart des femmes préfèrent M. de Lamartine à M. Victor Hugo, par la même raison qui, sous Louis XIV, leur faisait préférer Racine à Corneille. Madame de Pontailly partageait le goût général de son sexe, et son mari l'avait entendue plusieurs fois développer son opinion. Levant l'index, sans que ce geste fût remarqué de personne, Morêal exprima, le marquis traça en l'air un L majuscule. Averti par ce signe du chemin qu'il devait suivre, quel que fût d'ailleurs son avis personnel, le vicomte prit la parole avec une facilité d'élocution qu'il ne se connaissait pas.

Dans un parallèle semé d'aperçus ingénieux, comme on dit en style de feuilleton, il caractérisa la manière des deux illustres poètes, il établit les points par où ils se rapprochent et ceux par où ils diffèrent, donna à chacun d'eux un tribut d'éloges convenable, et, après avoir paru hésiter quelque temps à décerner la palme, finit par l'offrir à l'auteur des *Méditations*.

— Il me semble impossible de traiter une question littéraire avec plus de goût, de convenance et d'impartialité, dit la marquise, ravie de retrouver dans le jugement formulé par le vicomte son opinion personnelle ; voilà ce que j'appelle de la critique. Messieurs, n'est-ce pas aussi votre avis ?

L'assentiment fut unanime, quoique le triomphateur du jour commençât à déplaire à tout le monde.

— Morêal est du métier ; il n'est pas étonnant qu'il se connaisse en poésie, dit le marquis, empressé d'appuyer le succès de son nouvel ami.

— Ce qui paraît étonnant, reprit madame de Pontailly avec un sourire tout aimable, c'est que, parlant si bien de son art, M. de Morêal fût moins heureux en le cultivant. Me trouverez-vous trop indiscrète, Monsieur, si dès le premier jour je mets à contribution votre muse ?

— Madame, fit Morêal, qui s'inclina modestement en se disant tout bas : *Le gros émigré avait raison, je n'éviterai pas le calice.*

(*A suivre*).

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
SAVON SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900
J. SIMON, 59, rue des Archives, PARIS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 28 Ma
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

CADEAU offert à tout acheteur du GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE de BESANÇON
CHRONOMÈTRE « LA NATIONALE » 25 f
GRAND CHOIX DE MONTRES-BIJOUX et ACCESSOIRES

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LA PAIENIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

DOCTEUR CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa service un garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent des ustiares crédules à la santé pour la fortune de deux artificiens.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques au ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 4.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
DE
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
— (Haute Nouveauté) —

SYPHILIS
TRAITEMENT TROPICAL
Guérison radicale et rapide par les Pilules de Cubèbe et d'Iodure de Potassium de BLANCARD
Exiger le nom de BLANCARD sur chaque flacon.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée
C'est ma santé
APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
31 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 328, Boulevard Voltaire, Paris

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté
BIÈRE
Le Bock, **20** c.
Le Ballon, **25** c.
Le Demi, **40** c.
Le « Sérieux, » **50** c.
ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde
— Café-Boulestin —
CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1re MARQUES
Champagne Binet
Gramophone Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

Restaurant à céder
avec logement, dans une jolie position, bonnes conditions, 500 francs. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Le Larousse Illustré
Le fascicule de cette semaine termine le sixième volume du Nouveau Larousse Illustré, l'avant-dernier de l'ouvrage ; et il le termine de brillante manière, car il nous apporte les quatre planches en couleurs des Oiseaux, dont l'apparition s'était trouvée retardée par de nombreuses difficultés d'exécution. Jamais peut-être on bons dictionnaire encyclopédique, qui a pourtant à son actif toute une série de planches très remarquées, n'en avait donné d'aussi admirables ; elles comprennent près de 120 figures, coloriées avec une richesse et une délicatesse de nuances exceptionnelle (il n'a pas fallu moins de neuf tirages successifs pour obtenir ce résultat) : et on n'est pas seulement une vraie merveille au point de vue de la facture, c'est aussi, par la science approfondie de l'histoire naturelle avec laquelle les différentes espèces ont été présentées, un document du plus grand intérêt. Avec ces quatre belles pages, le tome VI atteint à lui seul un total de 31 planches en couleurs ; si l'on ajoute qu'il contient plus de 2.000 gravures, on aura une idée de la valeur de ce nouveau volume dont la maison Larousse commence la distribution par région, à ses milliers de souscripteurs. (La semaine 90 continue chez tous les libraires.)

Le massage
Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont eu des attaques, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.
On a vu des maladies disparaître sous le massage et résister à des bains renommés.
MADAME DOMICHELLI,
35, rue de l'Opéra, 2e étage.

Usine de Toga
Aloner présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de DR RICQLÈS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — VENDREDI, 29 MAI 1903 — N° 132

Le Petit Bastiais

00255

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Restitude.
SOLEIL : (heure officielle)
LEVE., 3 h. 59 m. — COUCHER, 7 h. 00 m.
Lune : Nouv., le 26 — Premier quart, le 2.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Fél x.

28 Mai

Conférence Agricole

Le 26 du courant, M. le professeur Donati faisait à Luri une longue et intéressante conférence agricole.

Maire et conseillers municipaux, membres du Syndicat agricole et propriétaires, se pressaient dans la grande salle de la mairie, trop étroite pour la circonstance.

Avec la compétence et la clarté que nous lui connaissons, le sympathique conférencier a traité divers sujets, et d'une façon toute spéciale du rôle des syndicats, des travaux préparatoires de la vigne, du choix des porte-greffes, des fumures.

Voici succinctement la substance de cette causerie qui n'a pas duré moins de deux heures.

« Syndicats agricoles. — Les produits de la Corse destinés à l'exportation sont entre les mains d'une centaine de commerçants qui en fixent le prix, non en le discutant avec le propriétaire — ils n'en ont que faire, — mais au mieux de leurs intérêts. Leur rapacité est telle que toutes les énergies tombent, et que nous préférons ne pas produire plutôt que de travailler pour le roi de Prusse.

» Quant à expédier nous mêmes sur le Continent, il ne faut pas y songer : une armée de représentants, de consignataires, attend nos fruits au passage : 20 0/0 de différence de poids ; 10 0/0 de commission ; autres déchets, pertes et frais giobaux, total 50 0/0 d'enlevé au propriétaire.

» Ce n'est pas tout. Nos vins, nos raisins, nos jambons, nos merles, etc., sont très tries à l'arrivée ; les meilleurs sont baptisés produits du Var, du Gard, et les moins bons vendus sous leur nom d'origine. Quel dénigrement révoltant ! »

Le conférencier cite des exemples qui corroborent ses assertions : nos fois refusés par les ingénieurs de l'Etat et acceptés par les mêmes une fois qu'ils leur venaient de Gênes sous le nom de bois de Norvège ; nos vins cotés 50 centimes comme vins de Corse, et 3 francs avec une étiquette du continent ; nos jambons trouvés exquis sous le titre de jambons de Lyon ; nos essences de géranium vendues 40 francs et celles de Valence 70, sans être meilleures, etc ?

Comment réagir.

Le Syndicat agricole de Bastia est déjà connu à l'étranger ; il reçoit journellement des demandes pour tous nos produits, et à des prix avantageux. Mais il ne peut se charger que des intérêts de ses membres. D'où la nécessité pour tous les producteurs d'en faire partie, etc.

« Défoncements. — Vous croyez bien faire en défonçant à 80 centimètres et même à un mètre, en jetant profondément la couche végétale qui pendant de longues années n'est enrichie de l'azote de l'air, que le soleil et les gelées ont émiettée, si vous espérez qu'à la longue les racines de votre vigne iront s'y nourrir. En attendant vos plants végètent, et c'est au plus si vous pouvez les greffer à la seconde année. Enfoncissez à 40 centimètres la terre arable, et remuez ainsi profondément que vous pourrez le terrain du fossé vous obtiendrez un magasin de fraîcheur suffisant et vous aurez laissé à la portée de vos plantes cette riche terre, ce lait dont ils doivent d'abord se nourrir.

» Voyez de quelle façon merveilleuse poussent ces boutures que vous avez rejetées de la plantation comme peu convenables, et que la pioche ou la bêche a enfouies à 15 ou 20 centimètres. Leur facile développement appartient-il au hasard ? — Non. Des sarments meilleurs n'en auraient que mieux donné. La seule, l'unique raison, c'est que toute plante a besoin, en naissant, de ce sol arable qui contient tous les éléments propres à son développement immédiat.

» La terre qu'un défoncement trop profond amène à la surface reste pendant un an, et même deux, privée de toute plante, non pas que le vent, les insectes, les oiseaux n'y aient apporté de la graine, mais plutôt parce qu'aucune graine n'y a trouvé d'éléments germinatifs, nourriciers. Autant vaudrait du verre pilé. »

Un membre de l'auditoire ayant fait remarquer que généralement nos profonds défoncements ont pour but d'enfouir profondément les plantes du sol et de les empêcher de reparaître à la surface, M. Donati conseille de préparer par un labour d'été les terrains destinés aux nouvelles plantations. Le labour d'été constitue un nettoyage, et le sol y gagne.

Porte greffes. — Le conférencier estime que les seuls porte-greffes sérieux sont le riparia et le rupestris. Il conseille surtout le premier dans les terrains sablonneux, frais, frais. Le riparia donne certainement moins de bois, mais plus de raisin. Quant au rupestris, il faut bien l'employer dans les terrains pierreux, à sol très perméable ; ses puissantes racines le rendent vite très vigoureux, mais les greffes tendent à s'emporter à bois et sont sujettes à la coulure.

« D'ancons façon, dit-il, je ne conseillerai l'usage des hybrides comme porte-greffes ni comme producteurs directs. Je sais, ajoute-t-il, que vous avez fait à Luri des plantations sérieuses de *Terras n° 20*, et vous êtes aujourd'hui dans le cas des propriétaires de la Casinca qui fondèrent dans le *Jacquez* tant d'espérances si vite déçues !

» Les raisins d'hybrides ne conviennent nullement au Cap-Corse. Vos vins blancs ont déjà une renommée pour leur bouquet, leur limpidité, leur richesse en alcool, comment consentiriez-vous le gaspiller de cœur à les troquer contre du *jus de mure* !

» Plantez du riparia, du rupestris et greffez-y vos bonnes variétés de raisin blanc. »

M. Donati aborde ensuite la question des engrais verts, religieusement écoutés ou judicieusement interrompus : « Vous avez dans le Cap, comme dans tout notre arrondissement d'ailleurs, des terrains plus ou moins riches en calcaire. Partout le lupin et la féverolle viennent avec facilité. Et quel meilleur engrais vert que ces deux plantes qui contiennent de 10 à 16 pour mille d'azote ? Laissons même de côté la féverolle qui demande certaines façons culturales, mais pourquoi ne pas semer dans tous vos vignobles de 8 à 10 décalitres de lupins à l'hectare ? Avant la poussée de la vigne on déchaussa tous les pieds en laissant un paquet, en creux, qui recevra, en mars ou même en avril, les lupins coupés, que l'on enterre en piochant. Au bout de trois ans le terrain sera tellement riche en azote qu'il faudra cesser de fumer à vert de crainte que vos vignes ne poussent trop à bois. »

Passant aux engrais chimiques, ces engrais complémentaires que la science a mis au service de l'agriculture, M. Donati dit qu'il parle à des convertis, puisque, depuis plus de dix ans, on en emploie à Luri, et qu'on en a constaté les merveilleux rendements.

Il termine par une causerie sur les graines fraîches que le commerce vend à un prix dérisoire, que nous vous empressons d'acheter sans savoir si elles possèdent encore leurs facultés germinatives. Il cite le cas de propriétaires qui n'ont jamais vu germer des haricots achetés à Bastia par la seule raison qu'elles étaient vieilles, et dont les commerçants n'étaient débarrassés en les expédiant en Corse plutôt que de les perdre : « *Decisilà per Corsica !* »

J. F.

Tirs de Combat

Saint Florent, 27.

Les 2e, 3e et 4e bataillons du 163e avec l'état-major du régiment, qui depuis le 24 se trouvent cantonnés ou casernés à Saint Florent et Casta, ont commencé dès le 25 leurs tirs sur le plateau de Casta, situé à l'ouest et à 7 kilomètres de Saint Florent.

Bien que les deux premières journées passées au champ de tir n'aient offert aucun intérêt au point de vue technique, il a été cependant permis d'apprécier une fois de plus les qualités qui distinguent le soldat français de tous ceux des armées étrangères, qualités qui sont la base fondamentale de l'instruction militaire du soldat et qui consistent à faire de lui... un bon tireur.

Les tirs de combat avec évolutions et tir réel, qui comprendront le développement complet d'une opération de guerre (combat offensif d'une troupe placée à une aile depuis la sortie du rassemblement à l'assaut), ne s'exécuteront que le 5 juin et seront commandés par M. le lieutenant-colonel Broté de Rémur.

Ces opérations mettront en mouvement les 3 bataillons du 163e et les 2 batteries d'artillerie qui partiront de Bastia le 4 et occuperont dans la même journée les cantonnements de Barbaggio et Patrimonio.

Le samedi 6 juin, manœuvre à double action sur le champ de tir, à Casta et ses abords avec le concours des deux batteries du 38e. Cette manœuvre sera dirigée probablement par M. le colonel Drude, du 163e.

Le temps ne s'est pas trop montré clément pour nos braves troupiers jusqu'ici. Néanmoins l'état de santé des troupes est excellent.

Aujourd'hui jour de *repos* pour le 3e bataillon de Bastia.

CHARLES.

CHRONIQUE LOCALE

Expédition de Capraja

29 mai 1767. — Capitulation de l'île de Capraja. Achille de Murati, commandant l'expédition corse à Capraja, ratifie, au nom de la Corse, la capitulation qui signèrent pour Gênes : Massari, Poggi et Ottone.

On lit sur l'acte de capitulation l'article suivant :

« Les commandant, officiers et soldats Génois qui étaient à Capraja ne pourront servir Gênes pendant un an et un jour contre les Corses, soit dans l'armée de terre, soit dans l'armée de mer ; la violation de cet article entraînera la peine militaire. »

La conquête de Capraja jeta la terreur dans Gênes.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

Les orages et les grêles du mois d'avril ont été très préjudiciables à toutes les cultures. Les blés sont clairsemés. Les prairies ont été très éprouvées et ne promettent qu'une récolte médiocre. Les vignes situées en terres basses ont beaucoup souf-

---

31 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

VIII

— Si je vous parais importune, continua la marquise de plus en plus gracieuse, prenez-vous en à votre excellente critique ; c'est elle qui m'inspire le plus vif désir d'entendre quelques-uns de vos vers.

— Allons, place à la tribune, dit M. de Pontailly en remuant qui était assis à l'angle de la cheminée en face de la maîtresse de logis.

L'homme de lettres roula son fauteuil avec un ricanement sourd. Morel s'approcha de la cheminée, s'y accouda négligemment, selon les prescriptions de son protecteur, et leva les yeux au plafond d'un air rêveur qui allait fort bien à son expressive physionomie :

— Puisque madame la marquise aime la poésie de M. de Lamartine, dit il après un instant de réflexion apparente, peut-être aura t elle de l'indulgence pour quelques vers que j'ai osé placer sous l'invocation du grand poète, hommage indigne de lui sans doute...

— Je suis tout oreilles, interrompit madame de Pontailly, qui était devenue d'une humeur radieuse en voyant que son jour de poésie, dont elle avait été sur le point de désespérer, prenait enfin une certaine tournure.

Le vicomte récita de son mieux ses stances *à la Mélancolie*. Quoique aussi médiocre que puissent l'être d'honnêtes vers d'amateur, ce morceau poétique obtint un succès complet.

— Charmant ! charmant ! dit la marquise en frappant légèrement à plusieurs reprises les bouts de ses doigts l'un sur l'autre.

— Charmant ! charmant ! répétèrent en chœur les assistants, qui intérieurement donnaient le poète à tous les diables.

Pendant que Morel débitait son élégie, plusieurs membres du cénacle étaient successivement arrivés. En pareil cas, les domestiques avaient une consigne particulière, ils n'annonçaient pas, et chacun savait ce que cela voulait dire. Alors on s'insinuait dans le salon à petit bruit, on saluait en silence la maîtresse de la maison, qui répondait non moins silencieusement par un signe de tête, et l'on se joignait, toujours muet, au groupe des auditeurs.

Cette étiquette était rigoureusement observée ; en cette circonstance cependant, un des arrivants la viola ; ce fut André Dornier. A la vue de son rival victorieusement installé à la place la plus enviée du salon et tirant, en manière de feu d'artifice, ses fusées poétiques, l'ex-rédacteur du *Patriote* recula de surprise et frémit de dépit. Dans son trouble, il heurta une chaise qui tomba sur le parquet.

— Paix donc ! s'écria la marquise en adressant à l'interrupteur un geste d'impatience.

Dornier salua humblement, puis, se remettant de son émotion, il vint se placer en face du poète, qui l'avait aperçu, et essaya par son regard hostile d'exercer sur lui la fascination qui soumet, dit on, le rossignol au serpent. Cette manœuvre n'obtint pour résultat qu'un sourire de mépris qui redoubla le sourde colère de Dornier.

— Ah ! il ne se tient pas pour battu, se dit il ; soit : guerre à mort !

— Eh bien ! monsieur Dornier, dit la marquise en s'avançant un sourire caustique sur les lèvres, que dites-vous de ces vers ? Ne vous semblent ils pas fort jolis ?

— Ce sont donc des vers ? répondit le journaliste en jouant ironiquement la surprise.

— Que serait-ce donc ? de la prose ?

— Je ne dis pas que ce soit de la prose.

— Il faut bien cependant que ce soit l'un ou l'autre, M. Jourdain lui même en convient.

— Je ne suis pas M. Jourdain, aussi n'en conviens-je pas.

— Quelle diantre de malice allez-vous nous décocher ? Vous avez un air de persiflage qui ne promet rien de bon.

Ce colloque avait lieu près de la causeuse où était assise madame de Pontailly, qui y prêtait l'oreille, sur elle était curieuse de consulter l'opinion de Dornier.

— Que vous dirai je, monsieur le marquis ? reprit celui ci en baissant la voix de manière à n'être entendu que des deux époux ; la prose et les vers sont des choses réelles et vivantes auxquelles je ne saurais assimiler une chose qui n'a ni réalité ni vie, une chose qui n'existe pas. Ce que vient de réciter ce monsieur n'est donc, à mes yeux, ni de la poésie ni de la prose ; c'est ce je ne sais quoi de Tortillien qui n'a de nom dans aucune langue.

Que Dornier trouvât mauvaise l'élégie de son rival, c'était fort naturel ; qu'il en fît la satire, c'était de bonne guerre ; mais qu'il osât critiquer implicitement, par une acerbe raillerie, l'opinion qu'avait manifestée madame de Pontailly, c'est ce qui parut à celle ci une audace quelque peu impertinente.

— Monsieur, dit elle au critique en le regardant d'un air glacial, pour juger la poésie, il ne suffit pas toujours d'avoir écrit quelques articles dans les journaux. On peut être très fort en économie politique, et ne rien comprendre à la langue de Racine.

Dornier, qui avait cru noire à son rival en le tournant en ridicule, s'aperçut qu'il avait en réalité blessé l'amour-propre de la marquise ; pour réparer cette faute, il prit un air si contrit, que madame de Pontailly fut désarmée ; voulant faire oublier en journaliste humilié la vivacité hautaine qu'elle venait de mettre dans ses paroles, elle le regarda d'un œil radouci et lui fit signe de se pencher vers elle.

— Je sais, lui dit-elle tout bas, pour quel motif vous en voulez tant aux vers de M. de Morlet : vous êtes rivaux, et dans ce cas il est permis de se décrier un peu. Mais comprenez vous mon frère qui n'est pas encore venu m'amener ma nièce ? Est ce qu'ils ne seraient pas arrivés aujourd'hui ?

(*A suivre*).

fait ; il en est de même des arbres fruitiers, des mûriers et des primeurs. L'olivier seul donne de bonnes espérances.

Bulletin Financier

Paris le 26 mai 1903.

Le mouvement de reprise n'aura pas été de longue durée, et le marché aujourd'hui est de nouveau irrégulier et faible dans son ensemble. Notre Rente revient de 98 05 à 97.92. Les Fonds Etrangers sont lourds : Hongrie aux 89.85 à 90 42, faibli sous du compte courant. Le Crédit Foncier entre 688 et 685 conservé toute sa reprise.

En fin de cote, l'Obligation Victoria-Minas s'échangeait à 3.0.; tient on du public à cour en titre paraît justifiée de plusieurs façons, notamment par le remboursement élevé. Les Chemins des Alpes s'échangent à 491. Les 3 0/0 Police à 241. L'Obligation 6 0/0 Grande est l'objet de bonnes demandes à 310. La Rochambeau reste ferme à 32.50.

Dès la seconde année d'exploitation, la société des Mines de Zinc et de Plomb de Saint-Barthélemy-le-Plain sera doublée pour le minerai, et on peut prévoir qu'il sera complété des le troisième ou quatrième année. Les bénéfices suivront naturellement la même progression et le dividende pourra s'élever, dans 3 ou 4 ans, à 500 fr. environ l'action capital social.

Les Chemins Français consolident leur reprise. Signalons de bons achats en Obligations Ouest 2 1/2 c/o à 401.25.

LA PREMIÈRE COMMUNION au Lycée

Hier matin, notre Lycée était en fête ; le drapeau flottait à la hampe qui surmonte la principale entrée ; c'était le jour de la Première Communion pour les 6 élèves de l'établissement.

La chapelle était richement décorée, les fleurs et le feuillage cachaient les murs recouverts de draperies éclatantes ; l'autel était paré simplement et avec goût.

Les parents et les amis des jeunes communiantes se pressaient dans la petite église pour assister à la cérémonie. L'administration du Lycée, des membres du Conseil d'administration, des professeurs avaient tenu à y prendre part.

C'est M. le chanoine Sisco, curé-archiprêtre de Cervione, qui a officié. Avant la Communion, dans un langage choisi, d'une voix forte et pénétrante, après avoir remercié M. le Proviseur et M. l'Aumônier de l'honneur qu'ils lui avaient fait, M. le chanoine Sisco a expliqué aux jeunes élèves le grand acte religieux qu'ils allaient accomplir, et les a engagées à persévérer dans la voie qui s'ouvre devant eux.

Pendant la messe, le renouvellement des vœux du baptême et la bénédiction, un chœur de demoiselles a prêté son concours infaillible et a contribué pour une large part à rehausser l'éclat de la cérémonie.

Le chœur a chanté d'abord : *Tu m'as servi ta chair divine* de C. Andrès, puis M. Barboni, *O Salutaris* de Lefébure-Wely. Les demoiselles ont ensuite exécuté un chœur à deux parties : *Ave Maria* de Battman, et le *Tantum Ergo* de Barboni, ont été brillamment enlevés par Mlles Agostini et Scotti avec M. Barboni.

Nous nous dispenserons de faire l'éloge de ces véritables artistes, et nous nous en voudrions si en les nommant nous en omettions involontairement quelques unes.

On a beaucoup remarqué la tenue élégante des jeunes communiantes ; tout l'honneur en revient à M. l'aumônier Bonaccorsi, qui n'a ménagé ni son temps ni ses peines.

L'acte de consécration à la Sainte-Vierge a été lu par la jeune Pomonti, fille de M. Pomonti, professeur au Lycée.

A neuf heures précises, la cérémonie qui avait commencé à sept heures et demie prenait fin. Pendant que les jeunes communiants et renouvelaient à se rendaient au réfectoire, déguster un excellent chocolat ; l'Economat, suivant une gracieuse habitude, offrait aux parents et aux demoiselles des chœurs, des gâteaux arrosés de vins exquis.

Le service d'honneur a été fait à la perfection par les élèves des classes supérieures.

A neuf heures et demie, les communiants sont sortis avec leurs parents ; la vie tranquille et monotone a repris pour les autres élèves qui attendent avec une impatience fébrile, que les portes s'ouvrent, samedi soir, pour les vacances de la Pentecôte.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le brigadier de gendarmerie Carrega passe de Castellane à Valonne, même compagnie.

— M. Gambini Philippe, commis des douanes et régies en Indo-Chine, a été nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

— M. Trun, juge de paix de Colès, est nommé substitut du procureur de la République d'Orléansville.

— M. Colonna, expéditionnaire de 6e classe à l'administration centrale des postes et télégraphes, service de comptabilité, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade d'expéditionnaire de 5e classe, au traitement de 1.700 francs.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE à Cervione

Nous publions aujourd'hui les discours prononcés mercredi à Cervione, à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative sur la maison où est né le colonel Raphaël de Sazzoni, tué à Froschwiller, à la tête du 2e régiment de tirailleurs algériens.

Discours de M. Astima
Maire de Cervione

Mes chers concitoyens,

Nous accomplissons aujourd'hui un devoir sacré en honorant la mémoire du colonel de Sazzoni, mort glorieusement à Froschwiller.

En attendant que la population de Cervione puisse, ainsi qu'elle en a manifesté le désir, perpétuer par un monument le souvenir de l'un de ses glorieux enfants, il a été arrêté qu'une plaque en marbre serait apposée sur la maison où est né le colonel de Sazzoni, en présence du représentant du Gouvernement et du général gouverneur de la Corse qui ont bien voulu rehausser par leur présence cette cérémonie patriotique, autorisée par décret présidentiel du 1er décembre 1902.

Le conseil municipal a décidé que cette plaque commémorative porterait l'inscription suivante :

Ici est né, le 4 oct. 1818, Raphaël de Sazzoni
Colonel du 2e Tirailleurs Algériens
Commandeur de la Légion d'Honneur
Tué à Froschwiller le 6 août 1870

L'histoire a déjà fait connaître les épisodes héroïques de cette grande et terrible bataille de Froschwiller qui fut pour les vainqueurs plus meurtrière que pour les vaincus.

Ce fut, dit Gustave Toudouze dans son histoire, la lutte héroïque du petit nombre contre la foule. Les turcos du 2e régiment luttèrent toute la journée pied à pied jusqu'au soir contre toute l'armée allemande en masses compactes et profondes, avec ses cinq corps d'armée commandés par le Prince Royal. Le colonel de Sazzoni, quoique blessé au bras gauche, dès le début de la lutte, conserve la force de rester à son poste et de commander la poignée d'hommes que lui a laissé la mitraille et qu'il voit de plus en plus se réduire.

Je ne vous dirai pas, moi, son neveu germain, tout le bien que je pense du brave colonel de Sazzoni. D'autres voix plus autorisées feront ressortir les brillantes qualités qu'il possédait.

M. Dix de Loulay dit, que sa figure, sous la grêle des balles et des obus qui se croisaient, était aussi calme, aussi riante, que s'il s'était trouvé sur le champ de manœuvre d'Oran.

C'est en avant du village de Froschwiller que le jeune et brillant colonel de Sazzoni fut frappé d'une balle en pleine poitrine, à 3 heures et demie du soir, au moment où il venait de rassembler les débris de son régiment et de donner ses dernières instructions.

C'est à vous, mes chers enfants, à qui je m'adresse principalement.

Ne perdez jamais de vue, lorsque vous serez appelés à servir la Patrie, cette noble figure de soldat. N'oubliez pas surtout, quel que soit le grade que vous occuperez sur un champ de bataille, les paroles que le colonel de Sazzoni adressait à ses braves turcos au moment où ils étaient accablés par le nombre et qu'ils n'avaient plus qu'à mourir, ne pouvant vaincre ;

« Du calme ! Du calme ! Ne tirez pas trop vite. Ménagez vos cartouches. »

Et lorsque vous entendrez la batterie du tambour ou la sonnerie du clairon au Drapeau, rallier-vous à ce symbole sacré de la Patrie. Partout où est le drapeau, a dit Napoléon Ier, là est la France. Souvenez-le toujours, comme l'a fait le colonel de Sazzoni.

Ce héros, ainsi que l'a si bien dit M. Pasqualini, ancien capitaine des turcos, doyen du conseil municipal, n'eut pas les destinées qui lui étaient réservées, mais il eut la plus belle récompense qu'un soldat puisse avoir, la gloire de mourir sur le champ de bataille.

Discours de M. le général Cheroutre
Gouverneur de la Corse

Mesdames, Messieurs,

Comme Gouverneur de la Corse, et au début de ma prise de commandement, j'accomplis un agréable devoir en apportant, au nom de l'armée, en face de la maison où il est né, mon tribut de respectueuse admiration, pour le colonel de Sazzoni qui commandait à Froschwiller le 2e régiment de Tirailleurs Algériens.

Par la pensée, je vois d'ici le terrain sur lequel se déroula la mémorable journée du 6 août 1870, où, huit heures durant, l'armée d'Alsace, sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, soutint, à peine forte de 35.000 hommes, une lutte de géants contre les 140.000 soldats du Prince royal de Prusse ; je vois d'ici également l'éperon boisé, où se battit, avec une inébranlable fermeté, sous la direction de son héroïque colonel, le 2e régiment de Tirailleurs.

Sous une pluie de fer et de balles, se dressa dans mon esprit l'impassible figure du colonel de Sazzoni, électrisant par son intrépide courage l'âme de ses braves Turcos, qui, par le feu et des charges répétées à la baïonnette, semèrent pendant de longues heures la terreur et la mort dans les masses compactes des Bavarois, se précipitant par des efforts redoublés à l'assaut de leur position. L'armée d'Alsace, attaquée de front et débordée sur ses ailes, par des forces toujours plus considérables, fut obligée de céder ; la retraite allait sonner quand, vers 3 heures, le colonel de Sazzoni tomba, frappé à mort, d'une balle à la poitrine ; quelques instants avant d'être tué, par une sorte d'intuition de sa fin prochaine, il avait confié le drapeau de son régiment à l'un de ses lieutenants, et à un sergent indigène qui, après de nombreuses péripéties, parvinrent à le soustraire aux Allemands, lors de la capitulation de Strasbourg, qu'ils avaient réussi à atteindre.

A la fin de la journée du 6 août, le 2e Tirailleurs était à peu près détruit : de 84 officiers et 2.200 hommes, 8 officiers et 441 soldats seulement échappèrent au massacre.

Ces chiffres prouvent surabondamment l'abnégation, le courage et l'énergie des combattants du bois de Froschwiller.

Tel chef, telle troupe, dit un adage militaire ; il est juste de reporter au colonel de Sazzoni tout l'honneur des brillantes actions qui ont été accomplies par ses vaillants soldats.

Votre illustre compatriote n'était pas seulement un magnifique soldat ; il était aussi un fin lettré et un savant distingué ; « il était petit de taille, dit, dans ses Souvenirs, le général du Barrail, et l'on se demandait, comment tant de cœur, d'esprit et d'intelligence pouvait tenir en si peu d'espace. »

Au nom de l'Armée, je remercie la municipalité et la population de Cervione d'avoir bien voulu consacrer, par une marque indélébile, l'existence de l'homme dont nous honorons aujourd'hui la mémoire ; l'inscription qui y a été imprimée rappelle aux générations présentes, et surtout rappellera aux générations futures, comment un Français sait mourir pour la défense de la Patrie ; elle rappelle et rappellera qu'il y a 33 ans, la France fut violemment mutilée, et que depuis cette époque, elle porte au flanc une blessure toujours saignante qui sera peine de décadence pour notre pays doit être un jour cicatrisée.

La vie du colonel de Sazzoni est une leçon de choses, qui trace à tout Français son devoir :

Travailler, travailler sans cesse d'esprit et de corps et se sacrifier, au besoin, pour rendre à la France son antique splendeur, et à son drapeau l'éclatant rayonnement dont il a brillé à travers les âges pour le plus grand bien de la civilisation et de l'humanité.

Discours de M. le Préfet

Messieurs,

Avec la plus grande éloquence où le cœur vibrait, on vient de retracer la vie et la mort glorieuse de votre illustre enfant le colonel Raphaël de Sazzoni !

J'ai accepté avec joie l'honneur de présider cette pieuse cérémonie. Depuis six ans que j'administre le département de la Corse, je n'avais jamais trouvé l'occasion désirée de fêter un de vos héros, et pourtant la maison est riche, et plus que tout autre le département de la Corse a versé pour la patrie un fleuve de sang. Si j'évoquais le souvenir des héros corses, illustres ou obscurs, qui sont tombés face à l'ennemi, la liste en serait longue, et sur nos bronzes héroïques le nom des Corses y occupe une des plus belles places.

Quelle mort fut plus glorieuse et plus noble que celle du colonel Raphaël de Sazzoni dans cette lutte de Froschwiller ! Quel enseignement pour vous, jeunes gens qui sentez frémir dans vos cœurs l'amour sacré de la patrie !

Cette modeste plaque que nous plaçons solennellement sur la maison paternelle du colonel Raphaël de Sazzoni redira à tous que dans notre beau pays de France ceux qui meurent pour la patrie trouvent toujours des cœurs pieux pour les glorifier.

Ayons toujours les yeux fixés sur le sombre ossuaire de Froschwiller, et n'oublions jamais que nous devons à la patrie le sacrifice de notre vie !

Cour d'Assises

Audience du 28 mai 1903

Présidence de M. GIULI conseiller

La session du second trimestre a été ouverte aujourd'hui : cinq jurés n'ont pas répondu à l'appel de leur nom.

M. Charles-François Natali, propriétaire, de Prunelli de Fiumorbo, a été victime de l'attentat dont nous avons parlé hier. Un télégramme nous apprend qu'il a succombé quelques heures après l'attentat.

La Cour a sursis à statuer sur l'absence de MM. Joseph Colonna, Dominique Fieschi, César Bastiani et Gaston d'Angelis, qui ne se sont pas présentés.

Les Vols de Bastia

Nos lecteurs n'auront sans doute pas oublié que dans les derniers mois de l'année dernière plusieurs vols ont été commis dans notre ville. Le maçon Paulin Mangini a à répondre de celui qui, le 4 janvier, a clos la série de ces méfaits.

L'accusé est âgé de 33 ans, c'est un maçon capable, ayant une certaine clientèle.

Les faits qui lui sont reprochés se trouvent ainsi libellés dans l'acte d'accusation :

Dans la nuit du 4 au 5 janvier 1903, le sieur Poggi Adolphe, rentrant chez lui, 45, boulevard Paoli, aperçut, au fond du vestibule, un individu qui essayait à se dissimuler. Se voyant découvert, cet individu gravit immédiatement l'escalier en abandonnant un matelas et trois couvertures. Le sieur Poggi appela les agents Bertrand et Cesari qu'il venait de quitter. Ceux-ci montèrent jusqu'aux mansardes sans avoir pu rejoindre le voleur, qui était déjà au second étage lorsqu'ils entraient dans le vestibule. Ayant interpellé les divers locataires de l'immeuble, les agents acquirent la certitude qu'un vol n'avait pu être commis que dans l'appartement du sieur Bagnaninchi, qui était absent.

Cet appartement se compose de huit pièces : deux seulement sont meublées et constituent le logement particulier du propriétaire. Ce logement communique avec l'appartement non meublé par une porte verrouillée à l'intérieur. Les agents ayant pu se procurer la clef de l'appartement non meublé, y pénétrèrent : ils trouvèrent au bas de la porte de communication une clef qui leur permit d'entrer dans le logement du sieur Bagnaninchi. Les meubles avaient été fouillés, le lit était sans matelas, les draps étaient empilés sur des chaises, mais on ne trouva pas trace du voleur, qui pourtant n'avait pu se dérober par l'escalier.

Le sieur Bagnaninchi qui était à Lozzana fut informé et arriva tout de suite. Il constata qu'on lui avait enlevé un matelas, trois couvertures, des draps de lit et autres objets. En quittant son appartement, il eut soin de fermer à l'aide de barres de fer, la porte de son logement meublé donnant sur le palier. L'appartement non meublé avait été fermé à clef.

Le 5 janvier, vers 5 heures du soir, la dame Filippi Françoise, voisine du sieur Bagnaninchi, constata que la porte de l'appartement de ce dernier était ouverte à deux battants ; quelques instants après, le sieur Pozzevera, qui se trouvait sur le seuil de son magasin, avait vu sortir du portail de la maison où le vol avait été commis, l'air préoccupé et avec l'attitude d'un homme qui voudrait ne pas se faire connaître, le maçon Mangini qui avait à plusieurs reprises travaillé pour le sieur Bagnaninchi. Mangini passa rapidement, se retourna pour voir sans doute, s'il n'était pas suivi, et reprit son allure précipitée.

Presqu'aussitôt, le sieur Pozzevera apprenait que la porte du sieur Bagnaninchi avait été trouvée ouverte, il soupçonna le sieur Mangini d'être l'auteur du vol et il prévint la police. Les agents retournèrent sur les lieux, il leur fut facile de se convaincre que le voleur, qui était entré à l'aide d'une fausse clef, était resté enfermé dans l'appartement et s'était caché dans une cheminée où l'on remarquait les empreintes d'un corps ; il s'était sauvé en soulevant le bras de fer de l'intérieur.

Mangini, interrogé, a protesté de son innocence, il a allégué que le lundi matin 5 janvier, il se trouvait à Borgo, où qu'il n'était rentré à Bastia que le lundi soir. Son alibi est détruit par tous les éléments de la procédure ; une charge accablante a d'ailleurs été relevée contre lui. Mangini, lorsqu'il a été vu par le sieur Pozzevera, avait ses vêtements du dimanche, et ces vêtements étaient, au moment où ils ont été saisis, remplis de suie.

Mangini, dans ses réponses à M. le président, proteste de son innocence et déclare qu'il ne peut pas être l'auteur du vol commis dans l'appartement de Bagnaninchi. Si on l'a vu sortir du vestibule de la maison du boulevard Paoli, c'est qu'il s'y était rendu pour demander des explications à ce dernier au sujet des accusations portées contre lui. Il a passé la nuit du 4 au 5 janvier dans sa chambre et la journée du lundi à Borgo où il s'était rendu dans la propriété de M. Benedetti pour travailler aux réparations d'une maison de campagne.

Tous les témoins confirment leurs dépositions écrites, faites soit devant M. le Commissaire de police soit devant M. le Juge d'instruction. Elles sont des plus accablantes pour l'accusé dont les protestations d'innocence fléchissent devant tous ces témoignages.

M. Aubert qui occupe le siège du ministère public prononce un énergique réquisitoire contre Mangini qu'il dépeint comme un hypocrite et un sournois dont les dires ne peuvent trouver aucune créance auprès des jurés. Reconnu par M. Pozzevera, l'un des principaux témoins de l'affaire qui à 4 h. et demie du soir l'a vu sortir du vestibule n° 15, il ne peut soutenir l'alibi dont il essaie de se prévaloir en prétendant avoir passé à Borgo la journée du lundi. Il réclame de MM. les Jurés une condamnation sévère.

Me Nardini, dans une chaude et éloquente plaidoirie, s'élève contre les réquisitions sévères de M. l'avocat général.

Pour lui, l'honorable organe du ministère public est bien loin d'avoir apporté les preuves établissant d'une façon absolue la culpabilité de Mangini. Des présomptions graves existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour amener un verdict de culpabilité. L'accusation est insuffisante devant tous les faits qui militent en faveur de son client. Son passé, tout de travail et d'honnêteté, sa conduite, la parfaite considération dont il jouissait, militent en sa faveur ; rien dans la procédure ne permet de supposer qu'il se serait rendu coupable de tous ces vols, les diverses perquisitions faites à son domicile n'ont amené la découverte d'un seul des objets soustraits. D'ailleurs, s'il avait été réellement l'auteur du vol Bagnaninchi, le sieur Poggi, le principal témoin de l'affaire, celui qui a surpris le voleur dans le vestibule, l'aurait parfaitement reconnu. Aussi il sollicite du jury un verdict d'acquittement.

Après une courte délibération, le jury rapporte un verdict déclarant Mangini coupable de vol qualifié. En conséquence, la Cour le condamne à cinq ans de réclusion et dix années d'interdiction de séjour.

Audience d'aujourd'hui :

Spantoni Antoine-Jean, berger, demeurant à Peretta, meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Carafa.

FEUILLE DE MURIER

A partir du 1er juin on achètera au marché-central à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.

Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PRUNELLI. — Il nous faut rectifier le récit d'hier relatif à l'attentat commis sur M. Charles-François Natali, à Prunelli di Fiumorbo.

M. Natali était seul, il rentrait chez lui, vers dix heures, lorsqu'il a été entouré par deux individus, qui, le revolver au poing, lui ont demandé de l'argent. M. Natali ayant refusé d'obtempérer à cette demande, l'un des agresseurs lui a tiré deux coups de revolver.

M. Natali atteint au bas-ventre et au bras droit n'est affaissé. Les agresseurs ont pris la fuite. Au bruit des détonations plusieurs personnes sont accourues, ont relevé le blessé et ont aidé à le transporter chez lui. Deux heures après il avait cessé de vivre.

La brigade de gendarmerie d'Isolaccio est à la recherche des assassins. On croit que ce sont les nommés Poli Pierro-Marie et Santoni Jean, tous deux sous mandat d'arrêt pour assassinat.

PASTRICCIOLA. — Le nommé Leca Dominique-Antoine a tiré un coup de revolver sur le nommé Santarelli Jean, facteur rural, qui heureusement n'a pas été atteint.

Leca a été arrêté immédiatement.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20-8 midi, + 23-4 7 heures du soir, + 22 2
Maxime, + 24 6 Minima, + 15-7.
Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm.
Vent. — Dans la matinée E. faible.
Dans l'après-midi, E. faible.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

A l'arrivée

M. le général Quincy, inspecteur général de gendarmerie est arrivé par le dernier train et descendu au Grand hôtel de France.

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Agent pour l'arrondissement de Bastia : M. Achille Maestracci.

∴

Chirurgien-Dentiste

M. Beltramy, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de lundi, 25 mai.

∴

Vin de propriétaire

La Maison Morelli, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

∴

A vendre

2 appartements au 2me étage, belle position, sur la Traverse. Occasion à saisir. S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

Maison de maître avec vaste propriété, bâtiments ruraux, vigne, chenaie, oliviers, arbres fruitiers, tout près de Bastia.

S'adresser au bureau du journal.

— Un appartement de 7 pièces, boulevard Paoli, 30, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Au Port

Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Nice, avec 12 passagers et 32 tonnes.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 15 passagers et 34 tonnes.

PRÊTS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Granelly, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

Etat Civil

Naissances

Grant Marie-Blanche-Charlotte. — Tardi Henri-Etienne.

Bourse de Paris

	27 mai.	28 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.80	97.97
— 3 p. 0/0 amortis.	98.10	98.15

Dépêches Spéciales du Journal

Le Drame de Cervione

Cervione, 28 mai.

M. le juge d'instruction Virgitti a terminé son instruction. Il semble résulter des dires de Bertoldi Toussainte qu'elle était depuis quatre ou cinq ans l'objet des insultes et des calomnies de Marie-Dominique Simonetti, qui accusait, elle et sa sœur, Félicité Poggi, d'entretenir toutes les deux des relations intimes avec son mari. Elle répétait ces calomnies par toute la ville. D'ailleurs, avant d'accuser Toussainte Bertoldi et sa sœur, elle avait accusé d'autres femmes du même fait, sans que la conduite de son mari, qui est déjà d'un certain âge et d'une moralité connue, justifiait d'une façon quelconque les insinuations jalouses.

A maintes reprises, Toussainte Bertoldi avait reproché à la femme Simonetti ses calomnies, qui portaient une grave atteinte à son honneur et surtout à sa sœur, à peine âgée de 19 ans.

Mardi, dans la matinée, Toussainte Bertoldi rencontra Marie-Dominique à la fontaine, située à une centaine de mètres du village. Il paraît que cette dernière aurait renouvelé ses insinuations. La femme Bertoldi a continué son chemin sans répondre.

Mercredi matin, la femme Bertoldi se trouvait de nouveau à la fontaine lorsque arrivèrent Marie-Dominique et sa fille Madeleine, pour y laver du linge. Il y eut entre les deux femmes une courte discussion. La femme Bertoldi rentra chez elle ; une heure après, elle revenait à la fontaine pour puiser de l'eau. Elle rencontra Marie-Dominique et sa fille qui rentraient avec leur linge sur la tête. Elle croisa Madeleine qui précédait de quelques pas sa mère, sans proférer un mot, puis ayant à peine dépassée Marie-Dominique, elle se retourna et lui porta un violent coup de stylet par derrière, au côté droit, puis cinq autres coups dans la région du sein droit occasionnant des plaies pénétrantes.

Aux cris de sa mère, Madeleine voulut se porter à son secours et essaya de s'emparer de l'arme, mais elle ne put y parvenir et reçut neuf coups de poignard dont sept au bras gauche, un dans la région des fausses côtes gauches, un autre dans la région rénale.

Marie-Dominique était tombée inanimée, les six blessures étaient mortelles, toutes avaient occasionné des lésions profondes du thorax, l'arme homicide était un poignard triangulaire de 35 centimètres.

Madeleine tomba près de sa mère ; ses neuf blessures, quoique graves, ne semblent pas mortelles ; elle a été ramenée chez elle et pansée d'abord par M. le docteur Campana, puis visitée par M. le docteur Zaccarelli qui accompagnait M. le Juge d'instruction.

La femme Bertoldi rentra chez elle ; elle fit un paquet de linge, prit son enfant âgé de quelques mois, et voulut fuir, mais elle fut arrêtée par les gendarmes. Elle a été transférée en prison avec son enfant.

Elle a prétendu que son seulement la femme Simonetti la calomniait, mais qu'elle avait même profité des menaces de mort, et qu'elle portait un pistolet. Lorsqu'elle a frappé, elle a cru ses jours menacés, parce que Marie-Dominique l'avait saisie par la camisole.

M. le docteur Zaccarelli a fait l'autopsie.

M. Combes en Corse

Le voyage de M. le président du Conseil en Corse sera retardé de quelques jours.

M. Combes se rendra en Corse vers le 10 août, après le congrès des Amicales des instituteurs et institutrices qui doit être tenu à Marseille le 8 du même mois.

MORT de la Dormeuse de Boyenval

Marguerite Boyenval, dite la dormeuse de Boyenval, qui était plongée dans le sommeil depuis vingt ans, s'est réveillée hier et est morte ce matin.

COUR D'APPEL DE PARIS

LE PROCÈS HENRY-REINACH

La Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du tribunal de la Seine qui avait condamné M. Reinach et le journal le *Siècle* à 1.000 francs de dommages-intérêts envers Mme Henry.

AUX PAYS-BAS

Départ de la Reine

On télégraphie d'Amsterdam :

La Reine et le prince Henri ont quitté Amsterdam, dans la matinée, au milieu des plus chaleureuses ovations.

EN RUSSIE

Le bi-centenaire de Saint-Pétersbourg

La municipalité de Saint-Pétersbourg et toute la population ont fait aux municipalités françaises une réception enthousiaste.

Un grand dîner a été donné hier soir, à l'ambassade française, en l'honneur des municipalités françaises.

La municipalité de Saint-Pétersbourg ainsi que plusieurs membres du gouvernement assistaient également à ce dîner.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Francez, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Le Service de Deux ans

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889, sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion s'ouvre sur l'article 16, relatif à la composition du conseil de revision.

Cet article est adopté sans discussion.

L'article 17, relatif au fonctionnement du conseil de revision, est également adopté.

Le Sénat passe ensuite à la discussion de l'article 18 qui est ainsi conçu :

Art. 18.

Sont exemptés par le conseil de revision, siégeant au chef-lieu de canton, les jeunes gens que leurs infirmités rendent impropres à tout service actif ou auxiliaire.

Il leur est délivré, pour justifier de leur situation, un certificat qu'ils sont tenus de représenter à toute réquisition des autorités militaire, judiciaire ou civile.

Cet article est adopté.

Art. 19.

Les familles des jeunes gens qui remplissent effectivement les devoirs de soutiens indispensables de famille pourront recevoir sur leur demande, en temps de paix, une allocation annuelle fournie par l'Etat, dont la quotité sera fixée par la loi de finances, payable par douzième, pendant la présence de ces jeunes gens sous les drapeaux. Leur nombre ne pourra dépasser huit pour cent (8 0/0) du contingent.

La fixe allocation pourra en outre être accordée, pendant la deuxième année de service, aux familles des militaires qui, après une année de présence sous les drapeaux, justifieront de leur qualité de soutiens indispensables de famille. Leur nombre ne pourra dépasser (2 0/0) de l'effectif du contingent.

Les demandes sont adressées par les familles, après la publication des tableaux de recensement, au maire de la commune de leur domicile. Il en sera donné récépissé. Elles doivent comprendre à l'appui :

1° Un relevé des contributions payées par la famille et certifié par le percept ur.

2° Un état certifié par le maire de la commune et indiquant le nombre et la position des membres de la famille, vivant sous le même toit ou séparément, les revenus et ressources de chacun d'eux.

La liste des demandes est présentée par le maire au conseil de revision, avec l'avis motivé du Conseil municipal.

Il est statué sur ces demandes par un conseil, siégeant au chef-lieu du département, composé :

1° Du Préfet, président, ou à son défaut, du secrétaire général ou du vice-président du Conseil de préfecture ;

2° Du directeur des contributions directes ;

3° Du trésorier-payeur général ;

4° de trois membres du Conseil général pris dans des arrondissements différents et d'un conseiller d'arrondissement, désignés par la Commission départementale.

Les décisions du conseil sont rendues en séance publique.

Cet article est adopté.

Art. 20.

Peuvent être ajournés à un nouvel examen du conseil de revision, les jeunes gens qui sont reconnus d'une complexion trop faible pour le service armé ou auxiliaire.

Les jeunes gens ajournés reçoivent, pour justifier de leur situation, un certificat qu'ils sont tenus de représenter à toute réquisition des autorités militaire, judiciaire ou civile.

A moins d'une autorisation spéciale, ils sont astreints à comparaître à nouveau devant le conseil de révision du canton devant lequel ils ont comparu.

Les jeunes gens qui, après avoir été ajournés, sont reconnus l'année suivante propres au service armé, sont astreints à deux années de service dans l'armée active.

Ceux qui, lors de ce nouvel examen, sont encore reconnus trop faibles pour le service armé, sans que leur faiblesse de complexion justifie pourtant une exemption définitive, sont classés dans les services auxiliaires et incorporés comme tels.

Après une année passée sous les drapeaux dans ces services, ils sont soumis à l'examen de la commission de réforme qui décide s'ils doivent accomplir leur deuxième année dans les mêmes services ou si, au contraire, ils peuvent être classés dans le service armé.

Les jeunes gens ajournés sont, après leur libération, astreints aux obligations de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge.

Les jeunes gens classés par les conseils de revision dans les services auxiliaires et désignés pour être incorporés à ce titre peuvent, sur leur demande, être ajournés deux années de suite. Ces deux ajournements ne peuvent, en aucun cas, les dispenser des deux années de service prescrites par la présente loi.

Cet article est également adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain.

96256

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Isnard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Police des mœurs

MM. Paul Meunier et Le Hérissé adressent des questions au président du conseil au sujet de la police des mœurs.

Le président du conseil promet de faire étudier les réformes susceptibles d'être introduites dans cette administration par la commission extra-parlementaire.

L'Amnistie générale

M. Gauthier de Clagny dépose une proposition de loi relative à l'amnistie générale et demande l'urgence.

Le président du conseil combat l'urgence qui est mise aux voix et repoussée par 338 voix contre 191.

L'AFFAIRE HUMBERT et M. Camille Pelletan

Vif incident

M. Gouzy adresse une question au ministre de la marine, au sujet de la lettre publiée par le *Figaro*, et dans laquelle M. Paravre, ancien secrétaire de Mme Humbert, déclare avoir remis de l'argent à M. Pelletan pour lui faire défendre la candidature de M. Humbert dans Seine-et Oise.

M. Camille Pelletan

Le ministre de la marine fait justice de cette odieuse calomnie.

« Depuis vingt ans que je suis dans la politique, dit-il, je n'ai pas amassé un sou et je vivrais à être traîné d'infirmité jes rais à la charge de ma famille. »

Presque toute la Chambre applaudit M. Pelletan.

Les ministres et un grand nombre de ses collègues quittent leurs bancs et vont lui serrer la main.

L'incident est clos.

L'assistance aux vieillards

Suite de la 1re délibération sur les propositions de loi : de MM. Rey et Lachièze, de M. Breuvens Martin, sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

La discussion s'ouvre sur l'article 1er.

Nouvel incident

M. Flandin, député de l'Yonne, ayant fait au début de son discours, une réflexion sur M. Edgar Combes, le président du conseil escalade vivement la tribune pour souffleter l'orateur. Mais, il est retenu par les huissiers et plusieurs députés qui l'entourent et parviennent à le calmer et à le ramener à son banc.

Une vive agitation suit cet incident.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance les articles 1 à 4 du projet de loi sur l'assistance aux vieillards, aux incurables sont adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

ACHAT DE COCONS
à des prix très avantageux
AMÉDÉE LENZI et Cie
Trattoria « Fiaschetteria Toscana
Rue Fréjustoet et Boulevard du Tage

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

Villégiatur e

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, sans prétoa dont trois au rez-de-chaussée, meubles et ou le désire, dépendant d'une villa sise à Ruphano (Cap Corse), avec ou sans [illegible], eau, réservoir, verger, etc. Excellente exposition. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte.

L'excellent Cigare MATTEI

le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Baignense	2.50	Elisa	1.50	Annoncoo argentés	2.50	Flor de Bellard	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Paloinas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	2 50
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,70
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,40
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume	0.40
Mercurie	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	**Cigares en paquet de 20 (le mille)**	
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Judith avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphia (A)	15.00
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)	16.00
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses	19.00
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Courants	20.00
Renaurel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	— Tordus	20, 00
Térésita F.	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Longs et Fins	20.00
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne [illegible] E C.	22 00
Colombiné	12.00	Flor de Libular	9.00	Récompensa	5.00	Van-les dorée	24.00
Los Ciboléros	1.000	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts	24.00
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Japon	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Havane grand Trabucos	24.00
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos	25.00
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	36.00
						Cigares Toscans	le mille 44.00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	26.00
						Brissacce (avec paille)	36,00

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNEE — SAMEDI, 30 MAI 1903 — N° 133

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un autre Patri: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00257

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Félix.
Soleil : (Lever à 4 h. 11 m.)
Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 00 m.
Lune : Nouv., le 26 — Premier quart, le 2.
FÊTE DE DEMAIN : PENTECOTE.

29 Mai

Les Lois et les Abus

Les lois sont le palladium des nations. Ce furent des législateurs égyptiens qui introduisirent en Grèce les premiers rudiments de la civilisation et de la morale. C'est par le moyen, le travail et la puissance des idées que la Grèce polie, qui fut le berceau des beaux-arts et particulièrement de l'art littéraire, qui a été et ne cesse d'être la source inépuisable où vont s'abreuver les littérateurs de tous les âges. Comme toute idée nouvelle allume dans le cœur qu'elle embrase une foi ardente, un zèle héroïque, ces nouvelles doctrines se propagèrent comme des éclairs et forcèrent la sentence et les germes qui produisirent tant de héros dans tous les genres qui inspirèrent l'enthousiasme des poètes. Lycurgue fut le premier législateur de son pays. Après avoir donné des lois à Sparte, il obtint la promesse et le serment de ses concitoyens d'y rester fidèles jusqu'à son retour d'un voyage qu'il projetait pour s'instruire de lois et coutumes des autres pays, afin de leur en faire connaître l'article le plus important. Comme le parjure était en horreur et qu'il les connaissait incapables de se parjurer, pour ne pas leur donner prétexte à se dégager de leur serment, il se condamna à l'exil volontaire, où il attendit sa fin, ayant eu soin de leur communiquer cette réponse de l'oracle de Delphes qui l'avait consulté que : « Sparte sera florissante tant qu'elle obéira aux lois de Lycurgue. » Il sacrifia sa félicité à sa conviction profonde que ses lois devaient assurer le bonheur de son peuple.

Un autre magistrat érudit des temps modernes, Montesquieu, fait consister le bonheur des peuples dans la bonne administration de la justice.

Les lois constituent effectivement l'élément de cohésion, la force coercitive des parties diverses et disparates qui composent les sociétés et les nations.

De là vient que la moindre défaillance dans le fonctionnement de leurs rouages produit des perturbations générales et des contre-coups qui exercent des répercussions sur toutes les autres branches. Elle menace la vie sociale, comme le moindre dérangement dans la circulation du sang menace la vie de l'individu.

C'est à cause de cela que les lois doivent planer au-dessus des régions où s'agitent la mer, les tourmentes et les ouragans des passions humaines, dont elles ont pour mission spéciale de diminuer, d'étudier, de maîtriser, d'en modérer la fougue, d'en régulariser les oscillations et de maintenir l'harmonie nécessaire entre toutes les classes et tous les individus, abritant chacun et tous sous l'ample boucher de leurs invariables et symboliques balances. C'est avec la vigilance jalouse et la chasteté des vestales qu'on devrait veiller à l'entretien de leur feu sacré !

D'après les allégories anciennes qui relevaient si bien les réalités, le temple de la justice ne peut supporter d'autres voisinages que le temple de la Clémence.

Duo virtà che nemiche e in un sorello,
L'una grida rigor, rigor, l'altra perdono,
Care entrambi di Dio, figlie ed ancello.

En est-il ainsi ? J'estime qu'il est aussi permis de dire que de penser que l'intrusion d'éléments dissolvants, dits abus, en ont fraîsté la composition, tout comme au pays des chicanons.

Aussi hardie que cette opinion puisse paraître, elle est étayée par les tapages frisant les désordres qui se produisent sans cesse à ce sujet dans les hautes comme dans les basses sphères. L'application des lois est un peu trop sujette aux accrocs.

La multiplicité des pousses, des branches gourmandes ont formé autour du tronc des buissons touffus, inextricables, et accessibles [illegible] ment aux vanneurs, aux crocs retournés, ou aux revenants du Péron. Le marcassin qui s'y aventure sur sa bonne foi pour tout passeport, se retrouve comme le Dante :

Mi ritrovai in una selva oscura
Che la diritta via era smarrita.

Il sent descendre sur ses yeux un bandeau, comme une cataracte. Ainsi qu'au jeu de colin-maillard, on lui fait exécuter des tours et des chassés croisés pour dépister son flair sur la direction des coups de pieds qui lui arrivent de tous les côtés sans avis d'expédition. Lorsqu'il quitte cette lourde atmosphère, le bandeau tombe et il se trouve ainsi rasé que s'il sortait de chez le perruquier l'Amour.

L'imprudent donc se trouve égaré dans le maquis des procédures autrement dangereux que les maquis des champs. Notre contrée reste la terre classique des maquis. Ils poussent partout, dans les landes comme sur les parvis. Le commerce même n'en est pas indemne, parfois on y retourne la lunette et regardant par le gros bout on pose des lapins pour des fièvres.

C'est que le serpent a sifflé par là. Il a pressenti le fruit défendu, le plus puissant des aimants. C'est parce qu'il est défendu de violer les lois qu'on trouve un si grand plaisir à les violer. Jupiter lui-même se transforma en pluie d'or pour surprendre la belle Danaé, enfermée dans sa tour d'airain. Leurs tempêtes se trouvent contaminées par cette perpétuelle brouillonne de politique qui s'en établit la concierge, et comme Messaline n'est jamais rassasiée de méfaits.

Les prétoires des juges de paix comme avants postes deviennent les théâtres des premières escarmouches.

Les combats de coqs en Angleterre ou de taureaux et de picadors en Espagne sont moins récréatifs, moins désopilants que ces assauts, ces jongleries de la politique et de la loi. Celle-ci, comme une marionnette du père Guignol, se voit arrondie, malmenée, bousculée, déchirée et obligée le plus souvent à déménager de son asile pour éviter la bastonnade d'Arlequin. Rien n'est aussi facétieux, aussi amusant pour les badauds ; mais les semeurs d'écailles se lichent et finissent toujours par les brandir et du comique on passe au tragi-comique.

Les disputes et les rixes qui éclatent dans les campagnes et qui souvent ont leurs épilogues en cour d'assises, ont leur origine et leur prologue dans ces espèces de comédies où l'on voit des corps condamnés aux galères et des renards admis dans les bergeries.

Les magistrats cantonaux se recrutent spécialement au concours électoral. Il en résulte que le diplôme de légiste se confère d'après le nombre d'électeurs et non d'après le nombre de points ou d'inscriptions. Ce laboureur, ce bourgeois qui quitte la bure pour la toge ne se sent pas de joie ; il ouvre un large bec, et au lieu de parler toutes les langues, il n'en bégaye plus aucune ; ni le diplôme, ni la toge n'ont produit l'effet des langues de feu descendues sur les apôtres dans le cénacle. Devant tout à des protecteurs électoraux dont les bragconiers forment leurs corps de garde en reconnaissance, ils ne peuvent que leur vendre la justice.

Je conviens que toute [illegible] lité est [illegible] qu'il y a rien d'odieux de ma part à rappeler des faits qui ont défrayé toutes les chroniques.

Ainsi, il y a quelque temps, un juge de paix a été victime d'une tentative de meurtre. L'auteur en est resté inconnu. Si quelque hypothèse est permise, c'est que sa main ne peut avoir été armée que par quelque acte de ce magistrat, qu'il a considéré comme attentatoire à ses droits, dont on a toujours été si jaloux dans notre pays, et qu'il a été assez ou trop pointilleux pour ne pas rester sous le coup de ce qu'il croyait être une outrageante provocation, et a cherché à satisfaire son ressentiment par des moyens condamnables sans doute, mais qui sont et qui ont toujours été l'ultime raison du faible opprimé.

Comment pouvoir logiquement admettre que ce magistrat puisse conserver son calme, son intégrité, sa sagesse devant une classe de citoyens dans laquelle il peut apposer et voir dans chacun son meurtrier ? S'il possédait ces vertus à l'état si héroïque, il y aurait motif à le signaler à Rome à la congrégation des rites. C'est parce que cela est trop conjectural, qu'à mon avis sa situation ressemble plutôt à celle d'un charbon incandescent dans un magasin d'étoupe. Dans le cas d'incendie, il arrivera ce qui arrive toujours, qu'on cherchera le coupable. Il se formera deux courants d'opinions contraires. Les uns s'en prendront à l'inflammabilité de l'étoupe ; les autres désigneront le feu. Celui ci produit des étincelles ; et c'est ainsi que d'étincelle en étincelle les incendies se propagent et deviennent des embrasements qui demandent tant de peines et d'efforts pour les arrêter et les mâter. Et penser qu'il serait si facile de les prévenir.

Si quelque chose doit nous réjouir, c'est l'initiative du chef dirigeant de l'action publique, dont la vive et sage prévoyance a vu le mal à peine dissimulé et se disposa à y porter sa main salutaire, en introduisant des réformes reconnues utiles et nécessaires.

Lorsque les feuilles jaunissent, c'est que le mal est à la tige. L'élagage est le palliatif le plus pratique. Lorsque la plaie est à découvert on n'est pas exposé à donner des coups de bistouri à faux.

Le temps des lois tarai par l'haleine politique a besoin d'être désinfecté, et son atmosphère renouvelée par un coup de tramontane.

Une baigna le à marée haute serait la main de Dieu pour notre magistrature cantonale ; elle a bien besoin d'être exorcisée et délivrée des malins esprits d'intérêt ou de passion qui l'obsèdent et la subjuguent.

Qui dit abus, par induction, dit arbitraire et inégalité dans la distribution des bienfaits comme des charges. Lorsqu'il y a inégalité, c'est toujours au détriment du faible et au profit du fort. C'est une vérité concrète.

D'après les témoignages de l'histoire, ce juge définitif et incorruptible, il est établi que les causes primordiales de toutes ces grandes explosions populaires, qui comme des vertes impétueux ont bouleversé les couches sociales et l'ordre des faits des différentes nations à des époques plus ou moins éloignées, ont toujours été l'oppression du peuple par l'arrogance des [illegible] envers les faibles, des riches envers les pauvres, et par les pistons des pouvoirs publics. Les résultats ont été proportionnels au degré et à la durée des pressions qui les ont précédées et incitées.

Rendre aux citoyens la confiance en leurs droits ; aux lois leur pureté et leur inviolabilité qui résument leur essence ; à la magistrature son indépendance et son prestige qui font toute sa force, est une œuvre grande, digne, noble ; ce serait une conquête glorieuse, et d'autant plus glorieuse qu'elle demande une plus forte somme d'efforts pour surmonter les nombreux obstacles qui s'y opposent.

Lorsque Richelieu voulut étouffer l'esprit de rébellion, la tête de Montmorency fit ce que ne purent jamais faire ni ses prières ni ses ordonnances.

Si je pouvais nourrir la douce illusion de pouvoir attirer simplement la bienveillante attention de M. le Procureur général, comme je lui ferais redire au philosophe Diogène par ma bouche : « Courage ! Remontez d'une main ferme et avec la persévérance des explorateurs le torrent sinueux des abus, pour le détourner à sa naissance à sa source, et vous serez tout ensemble le d'Aguesseau et le Richelieu de la Corse. »

F.-P. ANTONBRANDI.

Election de Corte

M. Fernand Brun, au nom du 11e bureau, a présenté le rapport suivant sur l'élection de Corte :

Les élections du 19 avril 1903 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits 10.376, dont le quart est de 4.844.
Nombre des votants, 9.428.
Bulletins blancs et nuls à déduire, 82.
Suffrages exprimés, 9.346, dont la majorité absolue est de 4.674.

Ont obtenu :

MM. Gavini (Antoine)	9.103 voix.
Zuccarelli	226 —
Colombani	17 —

M. Gavini a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Gavini a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Votre 11e bureau vous propose en conséquence de valider son élection.

L'élection de M. Gavini a été validé sans discussion dans la séance de jeudi.

Le Colonel Luccardi

On lit dans l'*Echo de Madagascar* :

Le chef d'état-major du corps d'occupation a reçu, comme nous l'avions prévu il y a quelque temps, son cinquième galon.

Cette nomination est très favorablement accueillie, non seulement dans le monde militaire, mais par l'élément civil auquel le nouveau lieutenant-colonel est des plus sympathique, et avec lequel il est resté très longtemps en contact direct. Nous n'insistons pas davantage. On connaît l'excessive modestie du nouveau promu. *L'Echo de Madagascar* adresse au lieutenant-colonel Luccardi ses félicitations.

Hospice des Quinze-Vingts

Une pension annuelle et viagère de cent francs a été accordée sur les fonds de l'hospice des Quinze-Vingts aux personnes ci-après dénommées :

Arrondissement d'Ajaccio
Orsini Jean, de Bastelica.
Canali Ignace, d'Ucciani.
Miniconi Marie, de Torgia Cardo.
Battesti veuve Paoli, de Salice.
Cuttoli veuve Sguarsini, de Cuttoli.
Rastorucci veuve Pierangeli, d'Appieto.
Poggi veuve Calcatoggio, d'Ajaccio.
Arrondissement de Corte
Guelfi Antoine, de Saint André de Bozio.
Casanova veuve Fabiani, de Venaco.
Giudicelli Jeanne, de Pianello.
Gruzi Charles, de Monaccia d'Orezza.
Mattei Toussaint, de Gavignano.
Antonelli Pietra, de Castello di Rostino.
Pariggi Ange, de Castellare de Mercurio.
Pantalacci veuve Vincensini, de Cambia.
Turchini veuve Risterucci, de Bustanico.
Mignucci Marie, de Corte.
Beguet Marthe, de Corte.
Giudicelli Baptiste, de Corte.
Baldacci veuve Pierson, de Corte.
Arrondissement de Sartene
Brunetti veuve Istria, de Sollacaro.
Lambicchi Barthélemy, de Petreto.
Chiavoni veuve Lucreni, de Forsano.
Finidori Barthélemy, de Figari.
Arrondissement de Bastia
Grimaldi veuve Vescovacci, de Volpajola.
Aliberti Marie, de San Nicolao di Moriani.
Franceschi Marie, d'Olcani.
Dominici Claire, de Bastia.

Epidendrons-nous ces gens

30 mai 1587. — Le Sénat de Gênes, ayant appris que Luce de Casabianca était un des plus grands ennemis des Génois et qu'il avait pris le village de son nom, La Casabianca, ordonna à François Fornari, gouverneur en Corse, de faire décapiter le père de Luce, Jacques de Casabianca.

Cet ordre fut exécuté immédiatement, car Jacques était prisonnier de Fornari.

Le Naufrage de la *Louise-et-Marie*

On écrit de Saint-Raphaël à la République du Var :

La mer vient de rendre un cinquième cadavre provenant du naufrage de la *Louise et Marie*. C'est à 1 h. 30 hier que le découverte a été faite. Le cadavre paraissait être celui d'un homme âgé de 25 à 30 ans. Dans une poche de son pantalon on a trouvé un mouchoir marqué aux initiales A. G... Dans l'un des coins, qui était

noué, on a trouvé une somme de 60 fr. en or.

Les formalités médico légales ont été faites par le docteur Reynier, le commissaire de police et le commissaire de l'inscription maritime.

L'identité n'a pas pu être établie d'une façon parfaite, mais on croit cependant se trouver en présence, comme nous l'indiquons plus haut, du cadavre d'une des victimes faites par le naufrage de la *Louise et Marie*.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint Raphaël.

Treizaine de Saint-Antoine

Dimanche, 31 courant, aura lieu à Saint Jean, l'ouverture des exercices de la treizaine préparatoire à la fête de Saint Antoine de Padoue.

Le matin, à 8 heures, la messe sera suivie d'une lecture, du chant du Répons et de la bénédiction de la Sainte Relique.

Le soir à 7 heures trois quarts, chants, lecture, salut.

Les chaises seront gratuites aux deux cérémonies.

Vendredi 12 juin, veille de la fête, Premières vêpres solennelles à 7 heures et demie.

Samedi 13, jour de la fête, grand'messe en musique, à 10 heures. Le soir à 4 heures : vêpres, procession, sermon, salut.

Nouveau dirigeable

Le bruit court que nous assisterons bientôt à une tentative aussi intéressante que hardie. Il s'agirait de faire la traversée d'Europe en Amérique à l'aide d'un ballon dirigeable spécialement construit à cet effet.

L'expérience serait sensationnelle qu'elle serait entreprise par un jeune aéronaute dont le sang froid et l'intrépidité ne sont plus à vanter : Capazza. On se souvient, en effet, de ses précédentes et audacieuses ascensions, entre autres celle qu'il tenta au-dessus de la Méditerranée.

Dans ce grand voyage aérien d'Europe en Amérique, Capazza serait accompagné d'Eloise Reginas.

Bulletin Financier

Paris, le 27 mai 1903.

A l'exception de la Rente Française qui reste tenue à 97.95, l'ensemble du marché est soutenu, principalement sur l'Extérieure qui progresse à 89.75. Les Fonderies de Oriental sont demandées, le Panama à 1,662, la Société Générale à 933, la Foncière à 686 et le Comptoir d'Escompte à 864.

En Banque l'Obligation 6 0/0 Grenade se maintient ferme à 348. Les Tramways Electriques et Chemins de fer font 495.50. Les Hauillères de Corrèze sont recherchées à 821.50 La Caloriak, qui apporte à son exploitation de grandes améliorations, conserve un actif marchi d'affaires et maintient son cours de 32 fr., en attendant mieux. La Kolzamba a un marché suivi à 21 50.

Le dernier numéro de la « Revue Internationale » publie des renseignements sur l'organisation de production des diverses Compagnies de Caoutchouc du Cap-Breton. Les progrès réalisés sont absolument remarquables, ce qui explique la faveur de ces valeurs.

Chemins Français irréguliers. Hausse à 499.50 de l'Ouest gagne Ouest 2 1/2 à 3.

La Lyre Bastiaise

Bastia, le 29 mai 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*,

En réponse à la note parue dans le *Petit Bastiais* à propos de l'absence de la *Lyre Bastiaise* sur la Place Saint Nicolas dimanche dernier, je crois de mon devoir de vous faire connaître le pourquoi de cette abstention.

La musique militaire devant partir dimanche matin aux tirs de Saint Florent, la *Lyre Bastiaise* avait déjà pris ses dispositions pour donner un concert sur la Place Saint Nicolas le soir à 8 heures et demie, et le programme en avait été déjà arrêté.

Entre temps, le Comité des Courses nous avait fait pressentir en vue de prêter notre concours au champ de courses. Quelques jours après, ces messieurs nous faisaient savoir que, ayant obtenu de l'autorité militaire le concours gracieux de la musique du 163e, nous n'avions pas besoin de nous déranger.

Or, la musique militaire se trouvant à Bastia ce jour là, nous avons cru que, comme par le passé, elle aurait donné son concert habituel du soir, et dès lors, pour ne pas faire double emploi, nous avons cru à propos de ne pas paraître dimanche soir sur la Place Saint Nicolas.

J'ai tenu à donner ces explications à la population bastiaise qui s'intéresse vivement à la prospérité de notre société musicale.

Veuillez agréer, etc.

Le Directeur de la Lyre Bastiaise,
S. ASSO.

La Police des Mœurs

Bastia, le 22 mai 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

En applaudissant à l'initiative d'un de nos édiles, qui a voulu appeler l'attention de la police sur les faits et gestes des filles publiques devenues, dans notre ville, par trop encombrantes, je n'ai pas entendu entamer une polémique avec votre correspondant M. C., qui, lui, ne manifeste qu'une très médiocre confiance dans les moyens généralement préconisés pour combattre la prostitution. La polémique pourrait se prolonger indéfiniment et le sujet, trop scabreux, ne comporte pas, cependant, on le comprend, de longs développements.

Je me bornerai à répondre quelques mots, et ce seront les derniers, à mon honorable contradicteur.

M. C. peut avoir toutes les raisons du monde pour ne pas admettre le système de la réglementation, mais comment ne voit-il pas que dans certaines circonstances, tout au moins, l'action de la police des mœurs n'impose ? Sans le frein salutaire de la police, la rue ne serait-elle pas bientôt envahie par les filles galantes et l'accès n'en deviendrait-il pas très difficile, sinon impossible, aux femmes honnêtes ?

L'occasion fait le larron : en interdisant, d'une manière absolue, la présence des femmes de mauvaise vie dans les buvettes, la police ne ferait elle pas aussi œuvre d'occasions de mauvaise gens ayant autant

Pourquoi, enfin, infliger aux familles honnêtes qui comptent souvent, dans leur sein, de pudiques jeunes filles, le voisinage de maisons mal famées, qu'il est prudent, qu'il est juste de reléguer dans des quartiers spéciaux ?

Ce sont les seuls points que je prends la liberté de soumettre à la sage appréciation de M. C., persuadé qu'il trouvera comme moi que la municipalité, que la police ont le devoir strict de ne point se croiser les bras en présence des agissements scandaleux de ces trop nombreuses hétaïres. » On ne saurait prendre trop de mesures contre elles, » s'est écrié M le docteur Zuccarelli, au cours de la discussion soulevée par la motion de M. Thiers.

Nous resterons sur ce mot de l'honorable et très compétent praticien.

Veuillez agréer, etc.

P. F.

Les Obsèques DE M. LE PRÉSIDENT MARIANI

Les restes mortels du regretté Président Mariani ont été ramenés ce matin à Ajaccio par le premier train venant de Bastia.

Bien avant l'arrivée du train, une foule nombreuse se pressait sur la place et les quais de la gare.

Les populations du canton de Sainte-Marie-Sicche que M. Mariani représentait au Conseil général depuis plus de 30 années avaient tenu à accompagner le corps de leur regretté conseiller général et c'est en foule qu'ils avaient accouru de tous les points du canton.

La bière recouverte de la robe du défunt, a été déposée, à la sortie du wagon transformé en chapelle ardente, sur un magnifique corbillard, richement tendu de noir.

Immédiatement après l'char funèbre, suivaient en robe les membres du Tribunal de 1re instance, du Tribunal de Commerce et du Barreau.

Le deuil était conduit par deux des fils du Président, les jeunes Eugène et Léonce, M. François Mariani, frère du défunt, et par de nombreux parents et amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Montigny, secrétaire général de la préfecture ; Levie, président du tribunal de 1re instance ; Savelli, procureur de la République ; Pinelli, président de la commission départementale ; Berlini, conseiller d'arrondissement ; Giustiniani, directeur de la Santé.

De nombreux pompes de couronnes précédaient le corbillard. Nous avons pu remarquer sur quelques-unes de ces couronnes les inscriptions suivantes :

A notre père, à mon époux ;
Le Conseil général de la Corse ;
A notre ami ;
Le Conseil municipal de Frasseto à son regretté Maire ;
La commune de Frasseto au plus illustre de ses enfants ;
Le Conseil municipal de Cou-Chiavari ;
Les républicains d'Ornano à leur conseiller général ;
La commune d'Azilone-Ampaza à son regretté conseiller général ;
La commune de Sainte-Marie-Sicche à son conseiller général.

La cortège a traversé la place de la gare, l'avenue de la gare et passant par la cours Napoléon s'est rendu à la cathédrale où les obsèques ont été célébrées.

La mort du Président Mariani a causé dans notre ville une douloureuse émotion et c'est avec une profonde tristesse que toute la population, sans distinction de classe ni de parti, suivait les restes mortels du regretté Président. On remarquait dans l'assistance la présence de tous les chefs de service et des fonctionnaires des diverses administrations civiles et militaires.

Sur la place du Diamant où l'absoute a été donnée des discours ont été prononcés par MM. Montigny, secrétaire général de la préfecture ; Pinelli, président de la commission départementale, et Tolinchi, maire de Sainte-Marie-Sicche.

M. Montigny, en l'absence de M. le Préfet, actuellement en tournée de revision, a dit au nom de l'administration un dernier adieu au magistrat et au républicain que fut le Président Mariani.

M. Pinelli prenant ensuite la parole au nom du Conseil général de la Corse, énumère les services rendus par Dominique Mariani et la part active qu'il a toujours prise aux travaux de l'assemblée départementale. Il rappelle notamment que c'est grâce à ses actives démarches, jointes à celles de M. Emmanuel Arène et V. Cazeneuve, préfet de la Corse, que l'on doit la création d'une chambre de commerce à Ajaccio.

M. Tollinchi, en sa qualité de maire du chef-lieu, et au nom des populations du canton de Sainte-Marie-Sicché, se fait l'interprète des regrets unanimes que la mort de leur conseiller général a causé dans toutes les communes.

M. Levie, président du Tribunal civil, dans une touchante improvisation exprime les regrets que cause la mort imprévue du président Mariani, aux membres du Tribunal où il fit ses débuts comme substitut.

Après les discours, le cortège se reforme et se dirige vers le cimetière où a lieu l'inhumation dans le caveau de la famille Mariani.

Cour d'Assises

Audience du 29 mai 1903

Présidence de M. GIULI, conseiller

MM. Joseph Colonna et Dominique Fieschi, jurés titulaires, absents hier, ont répondu à l'appel de leur nom.

MM. César Bastiani et Gaston d'Angelis ont été dispensés pour toute la durée de la session pour cause de maladie régulièrement constatée.

Meurtre

Le nommé Spantoni Antoine-Jean, berger, né et demeurant à Parata, âgé de 53 ans, est accusé d'avoir donné volontairement la mort au nommé Gherardi Xavier, de la même commune.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Gherardi réclamait depuis longtemps à Spantoni un dédommagement au sujet d'une résolution de vente. Le 31 octobre 1902, vers 2 heures de l'après-midi, à deux cents mètres environ de Parata, Gherardi fit la rencontre de Spantoni ; il lui renouvela sa demande. Spantoni répondit qu'il ne lui devait rien. Gherardi impatienté, ayant alors levé son bâton sur Spantoni, celui-ci lui porta un violent coup de couteau à la poitrine : cette blessure entraîna la mort quelques jours après ; il est hors de doute qu'en raison de son infirmité la victime ne pouvait inspirer à Spantoni aucune crainte sérieuse. Gherardi, en effet, plus que sexagénaire, était paralysé du côté gauche.

Le siège du ministère public est occupé par M. l'avocat général Angeli

Me Sébastien de Carolis est chargé de la défense de l'accusé.

M. Angeli soutient l'accusation.

L'accusé Spantoni est un homme violent. L'acte qu'il a commis le prouve.

Dans la journée du 31 octobre 1902, sans avoir égard à l'âge avancé de Gherardi Lyeimaque, vieillard impotent, il lui a lancé en pleine poitrine un coup de couteau qui a amené la mort de ce malheureux.

Il n'a pas été établi que Gherardi ait donné un coup de bâton à Spantoni, mais en admettant le fait comme acquis aux débats, cela ne pouvait pas justifier l'acte odieux qui lui est reproché. Ses jours ne pouvaient pas être mis sérieusement en danger par la victime qui était infirme et qui ne pouvait en aucune façon le poursuivre s'il se livrait à la fuite.

M. Angeli requiert un verdict de culpabilité contre l'accusé.

Me de Carolis présente la défense de Spantoni. Spantoni a eu le malheur de rencontrer sur son chemin un homme violent doublé d'un égaré.

Une première fois, il y a quatre ans environ, Gherardi Lyeimaque se faisant justice à lui-même, avait repris possession par la violence d'un immeuble qu'il avait vendu à Spantoni. Ce dernier ayant protesté, Gherardi lui avait donné un coup de bâton, fait pour lequel il avait été poursuivi devant le tribunal de Corte et condamné.

Dans la journée du 31 octobre 1902, la victime avait de nouveau cherché querelle à l'accusé. Celui-ci lui ayant répondu qu'il ne lui devait rien et l'ayant prié de le laisser tranquille, Gherardi Lyeimaque avait de nouveau frappé sur lui avec le bâton dont il était porteur.

Projeté à terre, craignant de se voir assommer, Spantoni s'était servi d'un petit couteau qu'il avait sur lui et avait frappé à la poitrine son agresseur

La blessure n'avait, tout d'abord, aucun caractère de gravité. L'homme de l'art, cinq jours après, concluait à une incapacité de travail de moins de quinze jours. Mal soignée, cette blessure devenait mauvaise et, dégénérant en péritonite, elle occasionnait la mort.

Me de Carolis demande aux jurés l'acquittement de son client qui n'a frappé Gherardi que parce que ce dernier l'y a réellement contraint.

M. le Président pose d'office aux jurés la question de provocation

Le verdict du jury étant négatif, Spantoni est acquitté et mis immédiatement en liberté.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Ordioni Nicolas-Léon, forgeron, demeurant à Corte, meurtre.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

Le Barbier observateur

Un jeune homme entre chez un barbier, s'assoit et dit : « Petit-e-moi la barbe » Le barbier savonne le face de son client, et après quelques instants de réflexion, lui dit : « Vous offenserez-vous si je vous disais quelle est votre profession et si je vous indiquais à une partie juriste dont vous distinguez de vos semblab es ? » — Non, répondit le client. Dites, je vous écoute. — Après quelques instants de réflexion, le barbier dit : Eh bien ! vous êtes comptable et vous êtes gaucher. Surpris du client, car le barbier avait touché juste :

« Je vois que vous êtes comptable parce que vous avez des taches d'encre rouge et bleue derrière l'oreille droite, vous avez l'habitude de placer votre porte plume. Le fait que ces taches sont derrière l'oreille gauche m'indique que vous êtes gaucher, et le fait que vous employez à la fois de l'encre rouge et de l'encre bleue prouve que vous êtes bien un comptable et non pas un écrivain, un homme de lettres. »

La profession d'un homme se reconnaît à certains détails, de même qu'il suffit d'être un peu observateur pour reconnaître quel est l'état de santé de quelqu'un et ce dont il doit souffrir.

Ceux qui ont la teint et le blanc des yeux jaunes, souffrent du foie. Ceux qui sont congestionnés après les repas souffrent de l'estomac. Ceux qui sont pâles, essoufflés, qui se sentent un manque de sang, qui ne peuvent reprendre haleine à plusieurs reprises, qui sont fatigués par le moindre effort sont nerveusement anémiques, pauvres de sang. Leur conseiller l'usage des Pilules Pink est la meilleure indication à leur donner. Le prier de lire l'attestation ci-dessous prise parmi des milliers, n'est leur prouver que les Pilules Pink sont un médicament de valeur.

Lettre de M. Bonnet Gilbert, Vouzon-les-Tremblois (Aisne).

« J'ai le plaisir de vous informer que ma fille, âgée de dix-neuf ans, était atteinte de chlorose suivie depuis six ans. Elle était pâle, elle n'avait plus aucune force et avait été obligée depuis l'agiemps de cesser tout travail, de même et quoi n'avons pas négligé de lui faire prendre les remèdes qui nous furent indiqués. Nous avons dépensé beaucoup d'argent, pour peu de résultats. Enfin nous sommes arrivés au guérison publique dans les journaux au sujet des Pilules Pink, nous avons pensé à en faire un essai. Nous avons été bien inspirés en faisant prendre les Pilules Pink à notre fille car au bout de peu de temps elle avait repris ses forces, son énergie, son bonne couleur. En un mot elle a retrouvé la santé. »

Tous ceux qui suivront le traitement des Pilules Pink obtiendront des résultats semblables à ceux mentionnés ci-dessus. Ce n'est pas quelques cas de guérison isolés qu'il y a à l'actif des Pilules Pink, c'est des milliers. Contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes, les maux d'estomac, la faiblesse générale, les migraines, les irrégularités, les Pilules Pink sont souveraines. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et chez Gablin et Cie, pharmaciens, Rue Bailo, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

Concert de Charité

Nous donnerons demain le programme du concert de charité qui aura lieu après-demain, lundi de la Pentecôte, à 2 heures et demie, dans la salle du péristyle du Grand Théâtre.

On peut, dès aujourd'hui, se procurer des cartes d'entrée chez MM. Bourgeois frères, négociants, à la librairie Santi, chez M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, et à notre librairie.

Prix d'entrée, 3 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20 à midi, + 23 à 7 heures du soir, + 22 Maxima, + 23-3 Minima, 15-9.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 757 mm. 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée E. faible.

Dans l'après-midi, N E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

A l'arrivée

M. le général Cherontre, gouverneur de la Corse, qui était en tournée de revision, est rentré à Bastia, par le train de 2 h. 32.

∴

Vote de nos députés

M. Antoine Gavini a déclaré qu'il avait été porté par erreur comme n'ayant pas pris part au vote sur l'ordre du jour de MM. Sarrien, Etienne et Dubief, approuvant la politique religieuse du Gouvernement, et qu'en réalité il a voté « pour. »

∴

Pour les orphelines

Dimanche, jour de la Pentecôte, il sera fait une quête au profit de l'orphelinat du Bon-Pasteur, en l'église Saint-Jean, à l'issue des vêpres, par Mmes la comtesse de Béarn, de Chevarier de Carbuccia, Gasseo-Delpino, Nathalie Matteï Liccioni.

∴

Lyre Bastiaise

La Lyre Bastiaise a remplacé hier soir la musique du 163e, sur la place Saint-Nicolas et nous a donné un concert très goûté.

Mais nous devons une mention particulière aux variations pour clarinette sur l'opéra *Lucrezia Borgia*, et à la fantaisie *Sur les Bords de la Loire*

Il est vraiment regrettable que nos édiles ne puissent faire davantage pour encourager nos amateurs bastiais qui font tous les jours des progrès sérieux.

∴

Bibliographie

Un Voyage de noces sous la Terreur, tel est le titre du nouveau volume annoncé par la *Revue Bibliographique*, que Philippe Tonelli va faire paraître dans quelques jours dans la collection Illustrée des éditeurs Bernard et Cie, de Paris. Livre gai, paraît-il.

∴

Une pièce de M. Arène

On s'entretient beaucoup dans les milieux littéraires d'une comédie en quatre actes due à la collaboration de M. Alfred Capus et de M. Emmanuel Arène. C'est pour la première fois, en effet, que le député de la Corse aborde le théâtre, et les critiques qui ont pu en lire quelques scènes annoncent un succès retentissant. D'ailleurs, cette comédie est réservée pour la réouverture du théâtre de la Renaissance, au mois d'octobre prochain.

∴

Mois du Sacré-Cœur

Le Sacré-Cœur de Jésus, d'après S. Alphonse de Ligouri, avec des Méditations pour l'Heure sainte et le Premier vendredi du mois, un volume de 550 pages, in-32, relié toile, 1.75, franco, 2 fr.

∴

Distinction

M. Toussaint Canori, de Carticone, employé à la direction du Tamaïe, au Caire, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Canori comptait de longs et sérieux services, et le Khédive a tenu à récompenser sa carrière si bien remplie en lui conférant le grade d'officier de l'ordre impérial du Medjidieh.

Nous envoyons à notre compatriote toutes nos félicitations.

∴

Douanes

M. Calisti Jean-Baptiste, sous-patron des douanes à Bastia, est nommé patron à Ajaccio.

— M. Romantini François, matelot des douanes à Bastia, est nommé sous-patron à Tizza.

∴

Le drame de Marseille

Le préposé d'octroi Jean Colonna, blessé par Pauline Cervotti dans les circonstances que nous avons racontées, est mort dans la nuit, sans avoir repris connaissance.

∴

Demande d'agents

On demande des agents pour la représentation commerciale dans les cinq arrondissements de la Corse ; adresser demandes et références à M. Calvani Frédéric, représentant à Luri.

∴

Mécaniciens de la marine

A la suite des examens qui ont eu lieu le 22 mai à Marseille et le 25 à Toulon, ont obtenu le brevet de mécanicien de la marine du commerce de 1re classe, MM. Leccia et Brunetti ; celui de 2e classe, MM. Balesi, Bonavita et Tommasi.

∴

Chirurgien-Dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de lundi, 25 mai.

∴

Encore un vol

M. Dominique Pollacchi, fut tout surpris, et il y avait de quoi, de voir la porte de son magasin de lissus, rue des Terrasses, entr'ouverte à trois heures du matin, en sortant avec des amis, du Cercle des Prolétaires, situé à côté des magasins Stagnara.

M. Pollacchi put constater que la porte avait été ouverte avec une fausse clef ; le tiroir d'une petite table avait été fracturé et l'on avait dérobé une somme d'environ 1.400 francs dont 1 000 francs en billets de banque de cent francs et un de cinquante qui se trouvaient dans les registres ; une sacoche noire contenant 203 francs en argent, et un petit porte-monnaie vert à trois compartiments avec 150 francs en or.

Pollacchi soupçonne comme auteurs du vol, deux compatriotes qui sont à son service et qu'il héberge, les nommés Roberto A., âgé de 23 ans, et Angelo M., âgé de 20 ans, tous deux cordonniers de leur état. Il s'empressa d'aller conter le fait à la police qui, à 4 heures du matin, arrêtait les deux cordonniers qui étaient couchés dans le même lit. Ces derniers ne firent aucune résistance et suivirent les agents au bureau de M. le Commissaire central.

Deux registres contenant des effets de commerce et une police d'assurances de 30.000 francs appartenant au sieur Pollacchi, ont été trouvés, plies en deux, sur le petit grillage qui sert à l'écoulement des eaux près du square du théâtre. C'est dans l'un d'eux que se trouvaient les billets de banque.

Ces deux registres ont été trouvés à 6 heures du matin par deux jeunes élèves, François Leca et Jules Pencioleli, qui s'empressèrent de les remettre au bureau de police.

De l'enquête faite par M. Moiselle, aucune preuve n'a été retenue à l'encontre des deux inculpés. Les perquisitions faites à leur domicile, qui est le même que celui de M. Pollacchi, n'ont donné aucun résultat.

A 4 heures du soir, les deux cordonniers ont été mis en liberté.

Le serrurier qui a été ouvrir, avait été placée il y a trois ou quatre jours.

∴

Ecole de maistrance

MM. Mattei Ange, Honorati Joseph, Bernardi Antonin, Orsini Paul, Ventura Antoine, du port de Toulon, ont été admis à suivre les cours de l'école supérieure de maistrance à Brest, pendant l'année 1903-1904.

∴

Pêche des éponges

Une société marseillaise vient d'être autorisée à effectuer la pêche des éponges dans les eaux de la Corse. Cette société a envoyé des représentants à Bastia, et la pêche a déjà commencé avec un personnel de 24 hommes et 4 bateaux.

∴

Vol

Le jeune Ange G., âgé de 16 ans, s'emparait, dimanche, à Lupino, d'une paire de souliers que M. Ange Rossi, demeurant rue du Lycée, avait quittés sur la rivage à Lupino, pour vaquer à ses occupations.

Sur la plainte de ce dernier, le jeune G. a été arrêté et mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

∴

Avis

On désire une bonne à la villa Mon Caprice, Pietranera. S'adresser aux magasins Marinetti frères.

∴

Absinthe Cusenier

L'Oxygénée verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Agent pour l'arrondissement de Bastia : M. Achille Maestracci.

∴

Objet perdu

Il a été perdu jeudi soir un portemonnaie, contenant de 40 à 50 francs, prière de le rapporter contre récompense à M. Joubert, professeur au Lycée.

— Il a été perdu jeudi soir, sur la place Saint-Nicolas une bague d'homme en or avec brillant.

Prière de la rapporter au bureau du journal contre récompense.

∴

Vin de propriétaire

Le Maître Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Carabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

Cadeau à Tous

Offert
Gratis et Franco
Une et la Superbe
DANS CHAQUE MÉNAGE

Joli nouveau illustré contenant 200 recettes diverses pour faire soi même son Vin, sa Bière, son Cidre de 6 à 15 centimes le litre, Liqueurs, Sirops Limonade, Vermouth Eaux et Huiles de toilette Pantherine. C'est un véritable trésor des ménages. Il contient des renseignements utiles aux Capitaines, Débitants Epiciers, pour bouillir et faire soi-même Eaux de vie, Cognac, Rhum, Kirsch, etc., avec grande économie. Il est adressé gratis et franco par H. Cérère, spécialiste, à Saint Quentin (Aisne), sur simple demande par carte postale.

FEUILLE DE MURIER

A partir du 1er juin on achètera au marché-couvert à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.

Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

Bourse de Paris

	28 mai	29 mai
Rente 3 p. 0/0 ancien	97.97	97.97
— 3 p. 0/0 amortis.	98.15	98.17

DOSSE

ANÉMIE
EN 20 JOURS par l'ELIXIR de S-VINCENT de PAUL
CONFITURE de S-VINCENT de PAUL

Dépêches du Jour et de la Nuit

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Abram, vice-président du tribunal de Marseille, est nommé président de chambre à la cour d'appel d'Aix.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Budget de 1904

Le Conseil a terminé l'examen du budget de 1904, qui s'équilibre sans recourir à des emprunts ni à des impôts nouveaux.

Le budget ne pourra être déposé sur le bureau de la Chambre que le 15 juin.

Impôt sur le revenu

Le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu sera déposé séparément.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire.

Affaires courantes

Le Conseil a consacré ensuite son expédition des affaires courantes.

L'AFFAIRE HUMBERT

La lettre de M. Parayre à M. Pellet n

Le *Figaro* affirme, en donnant la date de l'envoi de la lettre recommandée de M. Parayre à M. Camille Pelletan, que cette lettre est parvenue au ministère de la marine.

AU LUXEMBOURG

Vif incident

Un vif incident a eu lieu aujourd'hui, dans les couloirs du Sénat, entre M. Dubost et le président du Conseil.

M. Combes a reproché au sénateur de l'Isère d'avoir gardé le silence dans l'affaire du Million des Chartreux.

Des paroles aigres-douces ont été échangées.

UN SCANDALE A L'HORIZON

M. Le Provost de Launay, qui assistait à cet accident, a déclaré que bientôt éclaterait un scandale concernant M. Waldeck-Rousseau.

Le Conseil d'enquête ET LE CAPITAINE FRITSCH

Le conseil d'enquête devant lequel s'est présenté le capitaine Fritsch, s'est prononcé pour la mise en réforme de cet officier.

DANS LE SUD ORANAIS

Attaque d'un convoi

On télégraphie d'Oran qu'un convoi d'indigènes a été attaqué dans les environs de Figuig.

Il y a eu de nombreux morts et un certain nombre de blessés.

LES EVÉNEMENTS DU MAROC

Empoisonnement du frère du Sultan

Un télégramme de Ceuta annonce que le frère du Sultan est mort empoisonné.

EN RUSSIE

Le Prince Louis-Napoléon

Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que le Prince Louis-Napoléon, général de l'armée russe, a été décoré de l'ordre de Saint-André.

C'est le premier Ordre russe ; il est ordinairement réservé aux souverains

Les fêtes jubilaires

Aujourd'hui ont commencé les fêtes jubilaires de Saint-Pétersbourg, par une procession fluviale sur la Néva.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Garrau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Interpellation de Lamarzelle

M. de Lamarzelle dépose une demande d'interpellation sur la suspension prononcée contre M. le professeur Dimier.

La discussion de l'interpellation est fixée à vendredi prochain.

Les Automobiles

M. Le Provost de Launay interpelle le ministre de l'intérieur sur la vitesse des automobiles. Il demande la nomination d'une commission technique.

Le président du conseil accepte la nomination de cette commission.

L'incident est clos.

Le Service de Deux ans

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889, sur le recrutement de l'armée, et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La discussion s'ouvre sur l'article 23 qui a été supprimé par la commission et qui est ainsi conçu :

Art. 23.

L'autorisation de devancer l'appel peut être accordée aux jeunes gens qui en font la demande, dans l'intérêt de leurs études ou pour les besoins de leur profession, et qui remplissent les conditions prescrites à l'article 20.

Ces demandes, adressées au maire, sont instruites dans les mêmes formes que les demandes de sursis et transmises avant le 1er septembre au Ministre de la Guerre qui statue.

Le nombre des devancements d'appel ne peut dépasser quatre pour cent (4 0/0) de l'effectif du contingent.

Les jeunes gens autorisés à devancer l'appel suivent le sort de la classe avec laquelle ils font incorporés.

M. Bernard demande le rétablissement de cet article.

Une longue discussion s'engage.

La proposition de M. Bernard est mise aux voix et repoussée par 205 voix contre 71.

Le séance est ensuite levée et renvoyée à mercredi.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Davèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'assistance aux vieillards

Suite de la 1re délibération sur les propositions de loi : de MM. Rey et Lachièze, de M. Bienvenu Martin, sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

Contre-projet Vaillant

M. Vaillant dépose un contre-projet donnant plus d'extension aux propositions de la commission.

Ce contre-projet est rejeté par 449 voix contre 70.

L'article 1er

Divers paragraphes de l'article 1er sont adoptés.

Le vote de l'ensemble de l'article 1er est réservé.

Article 2e

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'article 2 de la commune, du département ou par l'Etat.

M. Sibille monte à la tribune pour défendre la bienfaisance privée.

M. Ayaard parle dans le même sens.

Le rapporteur défend le principe de l'assistance obligatoire.

Plusieurs orateurs de la droite prennent successivement la parole pour faire un grand éloge des sœurs de charité.

Enfin après une bien longue discussion le paragraphe premier de l'article 2 est mis aux voix et adopté.

Séance demain.

Etat Civil

Décès

Chiappe Jean-Baptiste, veuf, 74 ans, de Cargèse (Ilotte).

Rotoli Françoise, 43 mois, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Astarita, née Chiappe ; M. Charles Astarita ; M. Guillaume Astarita ; Mme Françoise Astarita, née Agostini ; M. Jean-Baptiste Pancetti, sa mère pilote, et Mme Marie Pancetti, née Astarita ; M. et Mme Finochietto et leur fille ; M. François Amoni, représentant de commerce, et Mme Eugénie Amoni, née Finochietto ; M. Dominique Finochietto et Mme Pascale Finochietto, née Bolzoni ; M. et Mme Charles Finochietto ; M. François Ferrandini, maître maçon, et Mme Assomption Ferrandini, née Chiappe, et leurs enfants ; M. Manfredi et Mme Manfredi, née Chiappe, et les enfants, M. et Mme Michel Chiappe ; M. et Mme Pisi, née Chiappe et leur enfant ; M. et Mme Paul Agostini ; M. et Mme Emile Agostini ; M. Joseph Agostini et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Baptiste Chiappe

Entrepreneur

décédé à Bastia à l'âge de 74 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'inhumera sera lieu aujourd'hui 30 de ce mois à 5 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Marché aux poissons.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

AMBROSI LIOZZI et Cie
Traiteurs à Fiumalbo (Modène)
Rue Fratelli et Boulevard de Tage

Les propriétaires de cocons feront bien de se consulter avant de vendre leur marchandise.

PRETS sur hypothèque et sur titres. Vente et achat d'immeubles. Discrétion absolue. S'adresser à M. Granelly, rue de la Gare, n° 6, 2e étage, Bastia.

ÉTUDE DE Me J. C. CIOSI
Avoué
3 Boulevard de Cardo Bastia

Vente
sur saisie-immobilière

Le samedi vingt sept juin, à sept heures du matin, il sera procédé en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bastia, séant au Palais de Justice à Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après, situés sur le territoire de la commune de Borgo, arrondissement de Bastia, savoir :

1. Une pièce de terre labourable au lieu dit *Poggiolane*, de la contenance d'un hectare, soixante quinze ares, quarante centiares environ, tenant d'un côté au sentier, d'autre part à Jacques Damei, d'autre part à la veuve Scolca Pierre-François et d'autre part à Mattei Jacques ;

2. Une pièce de terre labourable au lieu dit *Don-Petrajo*, de la contenance de quatre-vingt-sept ares, soixante-dix-huit centiares environ, tenant d'un côté, à l'est, à Ange-Toussaint Pancrazi, au nord à Scolca Pierre-François, à l'ouest et au nord à Mattei Ours-Jacques ;

3. Une pièce de terre labourable au lieu dit *Don-Petrajo*, de la contenance d'un hectare, deux ares, quatre vingt-sept centiares environ, tenant de trois côtés à Mattei Ours-Jacques, et d'autre part à de Zerbi Antoch.

4. Une autre pièce de terre labourable au lieu dit *Chioso a Casullo*, de la contenance d'un hectare, quarante neuf ares, quatre-vingt quatorze centiares, tenant d'un côté à Agostini naturels reconnus du dit feu Mattei ; 6. Casari Dan-Charles, propriétaire, demeurant et domicilié à Saint-Florent, pris en sa qualité de subrogé tuteur des mineurs Louis et Mathilde, suivant procès-verbal de Me Salvadori, huissier à Bastia, en date du 14 mars 1903, visé le même jour, et transcrit au bureau des hypothèques de Bastia, le premier avril 1903, vol. 54, numéro 27.

La dite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par la créancière poursuivante, savoir :

Lot unique.
Mise à prix . . . 100 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, notifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles mis en vente, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication

Fait et rédigé à Bastia, par moi avoué poursuivant, le vingt cinq mai mil neuf cent trois.

J. C. CIOSI.

Pour enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord !

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Naworth Castle* chargera vers le 28 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS
Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

LIBRAIRIE OLLAGNIER
PREMIÈRE COMMUNION
GRAND ASSORTIMENT
LIVRES DE MESSE
ET DE PIÉTÉ
en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc.
CHOIX D'IMAGES
ET D'EMBLÈMES
sur parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.
CROIX et MÉDAILLES
PORTE-MONNAIE DUCHESSE
BOURSES ET ÉTUIS
CHAPELETS
(Haute Nouveauté)

CADEAU
GRAND OPTICIEN
CHRONOMÈTRE « LA NATIONALE »
GRAND CHOIX de MONTRES et JOAILLERIE

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encore : 800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

Restaurant à céder
avec logement, dans une jolie position, bonnes conditions, 500 francs. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Usine de Toga
A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures coloriées
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demandes à E. Henry PETIT, libraire, 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-St-Georges du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.
Vient de paraître le MAL DE MER
Comment on s'en préserve

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs demandez-le aux Dames.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE, 31 MAI 1903 — N° 134

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (2e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse . . . 3 mois 5 f. — 1 mois 2 f. — 15 jours 1 f.
Autres Départ. 3 mois 12 f. — 1 mois 4 f.
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : PENTECOTE.
SOLEIL : (heure astronomique)
Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 00 m.
Lune : Nouv., le 26 — Premier quart, le 2.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Maximien.

30 Mai

Les Curiosités de la Semaine

Où s'arrêtera le journalisme américain. Le *World*, de New-York, célèbre en ce moment son vingt-cinquième anniversaire. Il a publié, à cette occasion, un numéro de 196 pages, qu'il donne à ses lecteurs au prix de cinq *cents*, soit de 25 centimes. Le *World*, dont la circulation quotidienne a dépassé en ces derniers temps 825 000 exemplaires, aligne les chiffres fantastiques de tonnes de papier, de livres d'encre et de caractères qu'il a employés depuis vingt ans et constate que, dans ce laps de temps, il a payé à son personnel 115 millions de francs et réalisé une entrée totale de 335 millions.

Les haines de race ne semblent pas près de désarmer. Une femme de chambre irlandaise d'un hôtel d'Indianopolis, où était descendu M. Booker Washington, — celui-là même que le président Roosevelt reçut il y a quelque temps à sa table, — avait été récemment congédié pour avoir refusé de « faire le lit du nègre ». Aussitôt, des souscriptions se sont ouvertes dans tout le pays et ont déjà fourni la somme de cinquante mille francs qui a été remise à la femme de chambre, tout émerveillée des conséquences inattendues de sa généreuse action.

Moyen de vivre vieux. Lundi, à Paris, à la réunion qui suivit le match annuel à huit rameurs, le juge arbitre, M. Gueidry, dans son allocution, déplorait l'abandon contre lequel lutte péniblement le sport nautique qu'il proclamait le premier des sports : « Faire de l'aviron, disait-il, c'est avoir en poche un brevet de longue vie. »

Et il ajoutait, à l'appui de son dire, ce détail particulièrement curieux : « Depuis la fondation du match annuel, 304 rameurs ont pris part à cette course exceptionnelle. Sur ce nombre, deux rameurs seulement ont disparu : les 302 autres existent encore et se portent tous admirablement. »

Garenne des Tuileries. Sauval nous en a donné la description : c'était une « plaine aride et dénudée, où l'on entretenait des bêtes sauvages pour le plaisir de Sa Majesté. » Le dernier roi qui y chassa fut Louis XIII, et la « garenne royale » figure encore sur le plan de Gamboust, en 1632.

Sur le tard, le roi la donna à Regnard, valet de chambre du commandeur de Souvré, à la condition de la défricher et de la remplir de fleurs. Le « jardin de Regnard » devint un cabaret célèbre. Lors de l'agrandissement de jardin des Tuileries, en 1665. Le Nôtre fit main basse sur la « garenne, l'aménagea en terrasse, et l'Orangerie actuelle, qui sert de vestibule et salon à l'exposition canine, ouverte ces jours-ci, marque exactement l'emplacement de l'ancienne « garenne royale. » Après la garenne, le chenil.

Une ligne nouvelle en Angleterre, un peu bizarre, mais pas sotte : « L'Association nationale pour la suppression du langage grossier. » Cette ligue, à la tête de laquelle il y a des membres du haut clergé et de l'aristocratie, a commencé par faire placarder dans les bureaux de placement, dans les fabriques, dans les ateliers, des avis invitant les ouvriers, les employés, les domestiques, à ne jamais se servir d'un gros mot ni proférer un juron. De plus, elle va entreprendre une campagne auprès des cochers de fiacre.

Le plus vieux grenadier de France. Il s'agit d'un grenadier... en caisse, d'un grenadier dont les fruits furent célèbres. C'est à Versailles qu'on le rencontre, cet ancêtre, et bien des générations l'ont déjà contemplé, puisqu'il y est, paraît-il, depuis la création même de l'Orangerie, en 1685. Notre grenadier serait donc âgé de près de deux cent vingt ans...

L'hiver, on le met en place d'honneur, dans l'Orangerie, au pied de la belle statue pédestre de Louis XIV — le chef-d'œuvre de Desjardins — qui fut mutilée pendant la Révolution et restaurée en 1816. L'été, on le sort avec mille précautions, et il occupe sur la terrasse du Midi la sixième place à gauche, tout près des « marches de marbre rose » que le Poète a si divinement chantées.

Lorsque la saison est particulièrement chaude et clémente, le doyen de nos « grenadiers » pousse encore quelques rameaux fleuris, mais il ne porte plus de grenades.

Dans les premiers jours du mois prochain, M. Arnaune, directeur de la Monnaie, présentera à M. Rouvier les trois modèles de la nouvelle pièce de nickel dont la frappe a été prévue par la loi de Finances. M. Patey, graveur de la Monnaie, achève en ce moment de graver les trois types qui seront soumis à ce choix : l'un est de forme ronde, l'autre ovale, et la troisième hexagonale.

Le détail des motifs de l'avers et du revers reste encore mystérieux. Sitôt le choix du ministre fait, la frappe commencera [illegible] être achevée en novembre. Dame ! trente millions de pièces neuves, voilà qui ne fera pas mal dans les bas de laine de notre grand argentier !

Un ouvrier parisien vient d'inventer un lit qui n'est pas ordinaire. Aussitôt qu'on s'est étendu sur cette couche, la pression du corps agit sur une mécanique, et aussitôt se fait entendre la *Berceuse de Jocelyn*, de feu Benjamin Godard — Victor Capoul, qui fut jadis si remarquable là-dedans, va réclamer, comme Sardou, des droits d'auteur — et ce, pendant un laps de temps suffisant pour conduire aux douceurs du sommeil la personne la plus réfractaire à l'influence de Morphée !

Ce n'est pas tout : à la tête du lit, se trouve un cadran, où l'on place l'aiguille sur l'heure à laquelle le dormeur souhaite son réveil, et, à cette minute exactement, la musique joue — suivant l'heure — quelques phrases de Wagner. Ceci à l'essai de l'exportation, car, pour Paris et la France, le lit exécute une brillante symphonie sur l'air : « Viens, Poupoule, viens ! »

FIPELET.

Chronique Corse

31 mai 1362. — Décret de la République de Gênes accordant aux provinces du delà des monts, soustraites depuis peu à la domination des feudataires, un conseil de six nobles ayant les mêmes prérogatives que celui des douze, qui siégeait à Bastia.

Ce conseil devait avoir un orateur dit par les Procureurs des Pièves.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Morati, surveillant au pénitencier militaire de Bossuet, est nommé huissier appariteur au conseil de guerre de Bourges.

— Mme Beltramelli, employée à la caisse d'épargne, au ministère des postes et télégraphes, est inscrite sur le tableau d'avancement pour une classe supérieure, au traitement de 1 900 francs.

— Le magasinier de 4e classe Orsini, en congé, est affecté au service colonial, à Marseille.

— M. Serra Don Jacques, secrétaire du parquet général à [illegible] Royal du Cambodge.

A Saint-Florent

Saint-Florent, 29 mai.

Deux bataillons du 163e régiment d'infanterie avec la musique sont depuis quelques jours dans nos murs, et c'est vraiment un grand plaisir de voir l'air joyeux et fier de notre patriotique population regardant passer nos braves troupiers.

La petite forteresse qui dresse fièrement sa rotonde sur les bords de notre beau golfe n'a pu abriter tout le monde et il a fallu cantonner trois compagnies et loger en ville les officiers et quelques sous-officiers privilégiés. Mais c'est avec bonheur que chaque famille s'est ressorrée pour laisser la meilleure place à l'hôte. La population a tenu ainsi à répondre à l'appel patriotique de son sympathique maire dont le tact et la bonne grâce ont toujours su aplanir toutes les difficultés. D'ailleurs, avec de tels hôtes, les relations sont aisées et agréables. L'excellent esprit de tradition du 163e régiment d'infanterie, l'urbanité exquise des chefs, sont faits pour fortifier toujours davantage les bons sentiments de tous, et c'est un spectacle réconfortant de voir de près un si beau régiment.

Après l'artillerie et son nouveau canon, après avoir applaudi à l'habileté remarquable avec laquelle ont été exécutées les [illegible] à feu, c'est au tour des fantassins d'exciter notre admiration. Les tirs ont commencé lundi et si nous en croyons des opinions autorisées en la matière, les résultats seraient remarquables, prouvant combien l'instruction a été bien faite, combien est complet à tous les degrés le savoir des officiers.

Avec de telles troupes, avec de tels chefs, on peut sans crainte envisager l'avenir. C'est donc le cœur haut que nous les saluons du cri qui les a accueillis à l'entrée de notre ville : Vive l'armée !

Le temps qui s'était fait beau pour fêter l'arrivée des troupes ne s'est pas maintenu et hier soir un vent violent est venu, soulevant des nuages de poussière. Un moment même le ciel était gros de menaces mais le paillo Borée est resté seul maître de la place, chassant devant lui les nues échevelées.

La vie de nos soldats se continue néanmoins avec la même régularité et malgré tout avec le même entrain.

Des groupes de touristes venus [illegible] voir notre beau golfe [illegible] ont trois couleurs. Ils ont manifesté tout leur enthousiasme, et leur empressement à braquer leurs objectifs sur un bataillon qui rentrait de la manœuvre nous prouve qu'ils tiennent à en conserver le souvenir comme un des plus précieux.

Tous les soirs l'excellente musique du régiment sous la direction de son chef habile nous berce dans ses flots d'harmonie. Toutes les gentilles florentines, parées de leurs plus beaux atours, se donnent rendez vous sur la place ombragée d'ormes séculaires et plus d'un petit cœur accélère ses battements, plus d'une joue se teinte de rose sous un regard charmeur et parfois peut-être... vainqueur.

Nous en avons même vu plus d'une dont les petits pieds impatients esquissaient un pas aux sons d'une valse entraînante.

Et pourquoi pas ? Ce ne sont pas les galants cavaliers qui manquent. Fatigués peut-être ? Oh ! que non ! Bien que levés à l'aube il faut voir leur allure alerte quand ils rentrent après leurs manœuvres du champ de tir de Casta. Manœuvres d'autant plus fatigantes que le terrain est très difficile et couvert de maquis qui rendent la marche très pénible. Mais les qualités d'endurance de nos soldats sont remarquables, et galvanisés par l'exemple de leurs officiers ils reviennent la tête haute et le jarret tendu et aucune trace de fatigue ni d'ennui ne peut se lire sur leurs mâles visages.

Sitôt rentrés les feux s'allument, la marmite bout. Soupe et rata sont bientôt

---

32 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

VIII

— Ils sont arrivés ce matin, Madame, répondit Dornier, charmé d'obtenir un moment d'entretien confidentiel ; mais, avant de venir ici, M. Chevasse a dû faire deux ou trois visites à quelques-une de ses collègues. Sans doute vous ne tarderez pas à le voir.

— Mon frère se porte bien ? reprit madame de Pontailly qui, depuis qu'elle était marquise, trouvait le nom de Chevasse déplorablement bourgeois et le prononçait le moins possible.

— A merveille, Madame, et mademoiselle votre nièce aussi.

— Il y a six ans que je ne l'ai vue ; elle promettait d'être bien ; aujourd'hui, m'avez-vous dit, elle est fort jolie ?

— Fort belle, dit Dornier d'un air pénétré.

— A qui ressemble-t-elle ?

— Après ce que je viens de dire, ne l'avez vous pas deviné ?

— Comment ! grave publiciste, de la flatterie ! du madrigal ! C'est Montesquieu écrivant le *Temple de Gnide*.

En remarquant le sourire prétentieux qui accompagna ces dernières paroles, Dornier se dit : — Voilà ma sottise réparée ; on me parlait, elle se trouve de l'esprit.

— Je ne vous demande pas de nouvelles de M. Prosper, continua la marquise en changeant de ton ; je suppose qu'il est toujours aussi mal élevé.

— Il est bien jeune.

— Ce n'est pas une excuse, et mon frère est à son égard d'une faiblesse impardonnable. Depuis qu'il fait son droit monsieur mon neveu n'est pas venu ici une seule fois sans me faire rougir par ses manières ; parlant haut, contredisant tout le monde, un abominable parfum de cigare ; enfin, et c'est tout dire, toujours crotté. Fi donc ! rien que d'y penser, il me semble sentir l'odeur du tabac. Pour neutraliser cette impression désagréable, j'aurais besoin de respirer encore quelque suave poésie.

A ces mots, madame de Pontailly se tourna vers le vicomte, qui, quoiqu'il se fît mêlé à la conversation générale, suivait du regard l'entretien de son rival et de la marquise.

— Monsieur de Morsel, lui dit elle avec une inflexion de voix caressante, je n'ai trouvé à vos vers qu'un seul défaut : c'est d'être trop courts. N'auriez-vous pas encore le plaisir de vous entendre ?

— Mais cette femme est donc la Messaline de la poésie ! pensa le vicomte ; *nondum satiata*.

Au même instant, Dornier se disait : — Aurait elle l'intention de nous soumettre, le beau Morsel et moi, à un système de bascule ? elle a un tel besoin d'hommages, qu'un courtisan de plus ne doit pas lui paraître à dédaigner.

— M. et mademoiselle de Chevasse ! dit en ouvrant la porte le domestique chargé d'annoncer les visites.

Le député, qui avait déjà le pied dans le salon, s'arrêta net, et se tournant vers la laquais :

— Je m'appelle Chevasse sans *de*, lui dit-il d'une voix sévère ; tâchez de ne pas l'oublier.

Ayant ainsi purifié sa vénérée roture de la tache nobiliaire dont elle venait d'être souillée, M. Chevasse traversa gravement le salon et se dirigea vers la marquise, qui, non moins majestueuse, se leva, sans faire un seul pas pour aller à sa rencontre. Le frère et la sœur s'abordèrent sans grande démonstration d'amitié ; mais madame de Pontailly embrassa d'un air d'affection sa nièce, quoiqu'en secret elle la trouvât peut-être un peu plus jolie qu'elle ne l'eût désiré.

Les émotions éprouvées par la jeune fille le matin à l'hôtel des postes et plus tard dans son entretien avec son père, avaient ajouté leur lustre à sa beauté, comme un orage avive encore les charmes d'un paysage. Il semblait impossible que ces yeux si vifs et ces joues si fraîches pussent jamais brûler de plus d'éclat, et pourtant une flamme nouvelle les envahit soudain.

Le jais du regard devint diamant, les roses du visage s'épanouirent ; Henriette venait d'apercevoir Morsel, dont les yeux ne l'avait pas quittée depuis qu'elle était entrée dans le salon. La marquise remarqua le trouble de la jeune fille et en comprit aisément la raison ; pour l'aider à le dissimuler, elle la fit asseoir sur la causeuse et lui adressa successivement plusieurs questions qui devaient lui donner le temps de se remettre.

Après avoir échangé avec son beau-frère une poignée de main assez froide et embrassé en revanche sa nièce sur les deux joues, M. de Pontailly rejoignit le vicomte, qui se tenait à l'écart.

— Vous êtes un heureux mortel, lui dit il en souriant d'un air malin, ma nièce est jolie comme un ange, la poudre lui serait allée divinement.

— Trop jolie pour mon bonheur ! répondit Morsel avec un soupir ; je l'aime tant, et j'ai si peu d'espoir !

— Que vous faut-il donc ? croyez-vous que je n'aie pas vu le regard qu'elle vous a lancé ? Mordieu ! quel regard ! A votre âge, j'aurais traversé des flammes pour en obtenir un pareil.

— Vous croyez qu'elle m'a regardé ? dit le vicomte en essayant de dissimuler son ravissement.

— Comme si vous ne vous en étiez pas aperçu, hypocrite ! Et votre rival ! quel magnifique dédain en répondant à son salut ! Décidément, la partie est égale, trois contre trois !

— Votre neveu est contre moi, c'est-à-dire contre nous, ajouta Morsel en se reprenant !

— Le jacobin Prosper ! de quoi se mêle-t-il ? Je me charge de le mettre à la raison ; j'ai une revanche à prendre avec la république.

(*A suivre*).

cuits à point. Les mines réjouies des convives prouvent que l'ordinaire est bon. La gamelle entre les jambes et la fourchette au poing, tous ont bien vite oublié Casta, ses cailloux et ses maquis brûlés, prêts à recommencer le lendemain avec une nouvelle ardeur.

A. V.

Assemblée de Charité

Aujourd'hui, jour de la Pentecôte, il sera fait une quête au profit de l'orphelinat du Bon-Pasteur, en l'église Saint-Jean, à l'issue des vêpres, par Mmes la comtesse de Blarn, de Chevarier de Carbuccia, Guasco-Delpino, Nathalie Mattei Leccioni.

Renseignement utile

Dans l'arsenal si compliqué de la pharmacie, il existe un remède simple et peu coûteux qui réussit merveilleusement dans les maladies des bronches et des poumons : c'est la Poudre Louis Legras qui dissipe instantanément les accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieillesse bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Treizaine de Saint-Antoine

Dimanche, 31 courant, aura lieu à Saint Jean, l'ouverture des exercices de la treizaine préparatoire à la fête de Saint Antoine de Padoue.

Le matin, à 8 heures, la messe sera suivie d'une lecture, du chant du Répons et

Le soir à 7 heures, de la Sainte Relique. lecture, salut. chants.

Les chaises seront gratuites aux deux cérémonies.

Vendredi 12 juin, veille de la fête, Premières vêpres solennelles à 7 heures et demie.

Samedi 13, jour de la fête, grand'messe en musique, à 10 heures. Le soir à 4 heures : vêpres, procession, sermon, salut.

E CURNACCHIE

C'est demain qu'aura lieu le concert de charité dont chacun attend avec impatience l'heureuse exécution. On y représentera une des plus belles comédies de notre Molière bastiais, P. Vattelapesca.

L'idée de donner au public une comédie corse semble aux yeux de tous une originalité par trop excessive : dire du corse ! sur une scène ? mais c'est une inovation des plus hardies ! Ainsi parlent ceux qui n'ont encore rien étudié ni goûté les finesses et les subtilités de notre dialecte bastiais. Si la langue française est riche et fertile en mots et en images, notre corse est émaillé de tours piquants et intraduisibles qui donnent à l'idée ce sel et cette saveur pleins d'agréments dans la conversation. *E Curnacchie* en sont un exemple : les acteurs qui y figurent y parlent avec un naturel de bon ton inimitable ; les dialogues vifs et serrés sont sertis de reparties toutes d'entrain et d'esprit.

Cette œuvre est une étude approfondie de caractères ; elle est la résultante d'une longue et sérieuse observation. Vous vous y retrouverez toutes, Mesdames les mamans d'un autre âge, avec mépris pour les *schimizzie* de notre siècle décadent : médisances et flirts ; les théories de la Signora Sara seront les vôtres. Et vous, jeunes adeptes du progrès et du mouvement, vous verrez en Brigida l'image vivante sur laquelle la marche du temps vous a modelées. Messieurs les amoureux, amis des sérénades à la lune, trouveront en Pippino les élans timides et cependant sentis qui sont la caractéristique de tout jeune homme Corse sérieusement épris.

Pour vous, Mesdames, auxquelles incombe la responsabilité très grande d'établir vos fils, il vous sera facile de comprendre et d'apprécier la savante tactique de l'amabile Mergherita, si patiente envers les boutades de Sara, et si câline pour Brigida. *I pinzuti* pourront aussi voir en M. et Mme Arthor et leur fils, quelques-unes de leurs préventions mises en œuvres et non justifiées pour les Corses.

Les scènes des Popolani sont d'un naturel achevé ; on se croirait sur quelque goëlette du vieux-port en compagnie des loups de mer et des jeunes mousses de la marina.

Leçons de morale sur toute la ligne.... actualité, couleur locale, entrain, vivacité, mouvement, tout est en œuvre dans *E Curnacchie*. Voyez-y donc en grand nombre, insulaires et continentaux, vous ne regretterez pas votre journée. C'est une « première » et une œuvre locale .. Il faut en bons concitoyens venir aider au triomphe et à la mise en lumière du réel talent de celui qui dérobe son génie sous le modeste nom de Vattelapesca.

UN BASTIACCIU.

Concert de Charité

du lundi 1er juin

Wakerlin, *Pimpon de rose*, chœur d'enfants à deux voix.

Spohr, *Polonaise de Faust*, à 8 mains.

Mendelssohn, *Chanson du Rouet*.

Notre Candidat

Comédie en un acte de J.-P. Perrier

Jouée par Mme de C. Mlle M. V. et M. D. V.

Meyerbeer, *Polonaise de Struensée*, à huit mains.

Massenet, *Ouvre tes yeux bleus*, mélodie.

Chaminade, *Intermède*, à deux pianos.

E Curnacchie

Comédie en 4 actes et 6 tableaux de P. Vattelapesca

Personnages :

A Signora Sara, bedua. .	Mlles M. V.
Brigida, a figliola	E. S.
A Sgr. Margherita, bedua.	Mme T. de C.
Mussetta Sylvia, moglie di francese.	Mlle D. de Z.
Francia, u figliolu	D. V.
Pippinu, figliolu d'a Signora Mergherita	E. R.
Antone, amicu di Francia.	P. B.
Pupulani e Pupulane. Signori e Signore di varie età, un Capitanu di marina e marinari. Guitaristi e mandulinisti.	

Rappelons que les actes 1er, 2e et 4e se passent à Bastia, le 3e sur le pont du paquebot qui va à l'Ile d'Elbe.

Schumann, chœur des *Heurís du Paradis et la Péri*.

Monologue comique.

Gounod, chœur de la *Reine de Saba*.

On peut, dès aujourd'hui, se procurer des cartes d'entrée chez MM. Bourgeois frères, négociants, à la librairie Santi, chez M. Bobis, coiffeur, rue de l'Opéra, et à notre librairie.

Prix d'entrée, 3 francs.

La comédie est en vente à notre librairie : 1 fr.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

Cour d'Assises

Audience du 30 mai 1903

Présidence de M. GIULI, conseiller

Meurtre

Il faut mettre sur le compte de l'alcoolisme le crime qui amène Ordioni sur la sellette, et qui l'a rendu meurtrier de celui qui, trois minutes avant, lui avait offert un petit verre. Il est inutile de répéter que la criminalité augmente avec le nombre des buvettes, mais il serait encore temps d'exercer un peu sérieusement la police des buvettes, tout au moins d'empêcher que l'on donne encore à boire à des gens qui n'ont déjà que trop bu.

L'accusé Ordioni Nicolas exerçait la profession de forgeron à Corte. C'est un homme de 58 ans révolus, sur le compte duquel sont fournis des renseignements favorables ; il avait, toutefois, la funeste habitude de se livrer à la boisson.

La scène se déroula, au mois de janvier dernier, sur la place Paoli à Corte, et l'attentat commis par Ordioni produisit une douloureuse émotion dans cette ville.

Les faits reprochés à l'accusé sont relevés dans l'acte d'accusation qui est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Le onze janvier 1903, vers neuf heures du soir, Nicolas Ordioni, forgeron à Corte, entrait dans une buvette de la place Paoli, où se trouvait entre autres consommateurs Filippi Simon, cordonnier. Celui-ci offrit un verre de rhum à Ordioni qui accepta. Tous deux étaient déjà pris de boisson. Une discussion ne tarda pas à s'élever entre eux, Ordioni ayant voulu empêcher Filippi de chanter, ils décidèrent d'aller s'expliquer dehors. Ordioni sortit le premier. Filippi régla les consommations et sortit. Sur la place, à quelques pas de la buvette, Filippi reprocha à Ordioni de l'avoir traité de voleur. Celui-ci lui répondit : « Mais tu l'es sans doute. » Filippi saisit Ordioni par les épaules.

Aussitôt celui-ci tira de la poche de sa veste un outil de forge lime, ou tournevis, et en frappa son adversaire au côté gauche du bas ventre. Filippi s'écria : « Je suis mort. » Le témoin Sialelli Jean-François avait inutilement essayé d'arrêter le bras d'Ordioni. Ce dernier se disposait à frapper encore, mais Sialelli lui donna alors un coup de bâton et l'empêcha d'atteindre de nouveau son adversaire La blessure reçue par Filippi détermina une péritonite qui entraîna la mort sept jours après.

Après la lecture de l'acte d'accusation, M. le Président procède à l'interrogatoire d'Ordioni.

Interrogatoire de l'accusé

D. Les renseignements fournis sur votre compte sont assez favorables ; mais vous êtes signalé comme un ivrogne invétéré ; vous auriez même subi, de ce chef, une condamnation qui vous a été infligée par le tribunal de Corte.

R. Je n'avais pas l'habitude de m'enivrer.

D. Reconnaissez-vous, toutefois, que dans la soirée du 11 janvier, vous étiez complètement ivre ?

R. Cela peut être exact, mais je ne m'en souviens pas.

D. Racontez les circonstances dans les quelles vous avez donné la mort à Filippi Simon ?

R. Dans la soirée du 11 janvier, vers 9 heures, une très légère discussion s'est élevée entre [illegible] moi pour un motif des plus futiles, dans la buvette Pou. Filippi alla jusqu'à me menacer de me prendre à coups de pied ; je lui fis alors observer qu'on n'agissait pas de la sorte et je quittai l'établissement. Une fois dehors, j'ai été rejoint par Filippi qui, tout en me saisissant violemment par les deux épaules, essaya de me renverser à terre ; il me lança même un violent coup de pied à la jambe. Craignant pour mes jours, je tirai un poinçon que j'avais, par hasard, dans ma poche, et j'en portai un coup à Filippi. Je n'avais pourtant pas l'intention de lui donner la mort.

D. Il résulte de l'information que vous auriez voulu porter un second coup à la malheureuse victime et que vous en avez été empêché par une personne, présente à la scène, et que vous entendrez, dans un instant, comme témoin ?

R. Cela n'est pas exact.

R. Dans l'intérieur de la buvette Poli, vous auriez pris une attitude agressive ; vous auriez voulu empêcher Filippi de chanter ; vous auriez même grossièrement insulté la fille du patron ?

R. Je dénie formellement ces deux faits.

Audition des témoins

Le premier témoin entendu se nomme Poli Luc, buvetier à Corte.

D'après ce témoin, il ne se serait passé rien de bien grave dans son établissement. L'accusé et la victime ont eu une très légère discussion qui s'est bien vite terminée par une réconciliation. Les deux adversaires ont même bu ensemble et ils sont sortis, sans que rien put faire présager la scène sanglante qui devait se dérouler quelques instants après.

Ce témoin n'a pas assisté à la scène du crime.

Un autre témoin, Fontanarosa Dominique, confirme la précédente déclaration.

Les deux autres témoins, Grimaldi Vincent et Sialelli Jean-François, sont absolument contraires au fait.

Ce dernier soutient avoir entendu sur la place Paoli, une discussion, au cours de laquelle l'accusé aurait, à diverses reprises, traité Filippi de voleur ; puis il aurait vu Ordioni porter un violent coup à Filippi, sans que ce dernier eût fait un geste. A ce moment les deux antagonistes se trouvaient à une certaine distance.

Il ajoute, enfin, que l'accusé aurait voulu porter un second coup, mais qu'il lui a lancé un violent coup de bâton sur le bras, ce qui l'empêcha de mettre son projet à exécution.

Grimaldi soutient, au contraire, que Filippi a violemment saisi Ordioni par les épaules ; qu'à ce moment, les deux adversaires s'étaient saisis à bras le corps.

Il n'a pas entendu les propos injurieux rapportés par Sialelli, pas plus qu'il n'a vu ce dernier donner un coup de bâton à l'accusé Ordioni.

Il est procédé à une confrontation entre ces deux témoins qui persistent dans leurs allégations.

Me Decori, défenseur d'Ordioni, fait observer que Sialelli est un petit parent de la victime.

Le témoin Sialelli ne conteste pas le fait ; mais il déclare que cela ne l'empêche pas de dire la vérité.

Réquisitoire

M. Aubert, substitut de Procureur général, soutient l'accusation.

Au début de son réquisitoire, M. Aubert développe des considérations générales, dans lesquelles il déplore la facilité avec laquelle on attente aux jours de son prochain, dans ce malheureux pays de Corse. Ordioni a eu une très légère discussion avec Filippi et alors, que tout semble fini, il donne lâchement la mort à son ami, sans que ce dernier ait fait quoi que ce soit pour mériter un pareil sort.

L'honorable organe de l'accusation se base surtout sur la déposition de Sialelli pour établir la culpabilité de l'accusé qui est un alcoolique et un homme très dangereux.

Le jury n'hésitera pas, dans sa sagesse, à retenir la culpabilité d'Ordioni, dont le crime ne peut pas être excusé.

Plaidoirie

Me Charles Decori présente la défense de l'accusé.

Son client n'est pas un homme dangereux ; s'il a le malheur de s'enivrer de temps en temps, c'est, en revanche, un très bon ouvrier et un parfait honnête homme.

Le témoignage de Sialelli doit être, à bon droit, suspecté ; c'est un parent de la victime et, dans ces conditions, il n'a vraisemblablement pas la liberté d'esprit nécessaire pour raconter les faits, tels qu'ils se sont passés en réalité.

Grimaldi est, au contraire, un témoin impartial, parce qu'il est étranger au pays ; or, il résulte des nombreuses déclarations de ce témoin, qui n'a jamais varié dans ses allégations, que la victime a saisi Ordioni à bras le corps, alors qu'Ordioni se promenait tranquillement sur la place Paoli.

Discutant pas à pas les charges de l'accusation, l'honorable défenseur déclare qu'il n'ira pas jusqu'à innocenter son client, en plaidant un système de légitime défense. Mais il établit, avec les données de l'information et des débats, que le jury se trouve en présence d'un meurtre provoqué.

Le Verdict

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Ordioni est condamné à la peine de cinq années d'emprisonnement.

Le Jury

A l'issue de l'audience, la Cour a dispensé du service pour le reste de la session, MM. les jurés Carboni Ignace, de Montirossi Michel-Roland et Casalonga Dominique-Antoine.

Les deux premiers produisent des certificats de maladie. M. Casalonga a rempli les fonctions de juré à la session de novembre dernier.

∴

Audience de mardi :

Paoli Jean, cultivateur, demeurant à Novella, meurtre et tentative de meurtre avec concomitance.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me de Carolis.

L'audience commencera à midi précis, au lieu de onze heures.

∴

JURÉS TITULAIRES

Donsimoni Paul-Marie, négt., Piedicroce.
Porri Baptiste, capitaine retr., Bastelica.
Luciani Pierre, négociant, Corte.
Susini Jean-Thomas, médecin, Monaccia.
Casanova Jean-Bernard, maire, Tallone.
Santini J., anc. brig fur., Casamaccioli.
Colonna J., propriétaire et maire, Vico.
Peretti Don Jean-Bapt., greffier, Levie.
Panzani Jean-Félix, maire, Altagene,
Colonna Jean, ancien maire, Cargese.
de Luri Joseph-François, prop., Bastia.
Fieschi Dque, propriétaire et maire, Ota.
Marchetti I.-M., méd., Taglio-Isolaccio.
Muracciofi Martin, maire, Bocognano.
Casanova Jean-Jérôme, mécanicien principal en retraite, Grosseto-Prugna.
de Montirossi Mic.-Rol., prop., Palasca.
Andrei Ch.-Pierre, retraité, Poggichia.
Muglioni Ours-François, prop., Pero.
Ornano J.-B., prop., Ste-Marie-Sicché.
Castelli Pierre-Louis, prop., Bonifacio.
Olivieri A., sct. r., Prunelli di Fiumorbo.
Lepidi Antoine-Jean, prop., Zoani.
Carboni Ignace, architecte dép., Ajaccio.
Giuliardi Aug., com. de police, ret., Calvi.
Simeoni M.-J., ancien adjudant, Lozzi.
Lanzi Fr.-Raphaël, négociant, Ajaccio.
Maestracci Joseph, propriétaire, Olmeto.
Bianchi Antoine, avocat, Sartene.
Stefani Michel, propriétaire, Venaco.
Peretti Romulus, négociant, Levie.
Leoni P.-L., ingénieur civil, Ajaccio.
Pinelli P., offi. d'adm ret., Pietrosella.
Lanzalavi Alban, propriétaire, Costa.
Casalonga Dque-Antoine, maire, Alata.
Giorgetti Antoine-Félix, prop., Olcani.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Emmanuelli Nic.-Ernest, anc. notaire, Belgodere A.-L., rentier, tous de Bastia.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VEZZANI. — Jeudi soir, vers quatre heures, une discussion s'est élevée à Vezzani entre les nommés Luccioni Charles-Jean et Vincensini Ange, au cours de laquelle Luccioni a porté un coup de couteau à son adversaire qui a été atteint à la hanche gauche.

L'auteur de cet attentat a pris la fuite. La blessure de Vincensini ne paraît pas très grave.

∴

EVISA. — M. Calmettes, surnuméraire à Lavasur, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Evisa, en remplacement de M. Cardinal, désigné pour le bureau de Salonge.

∴

SARROLA. — Le brigadier de gendarmerie Grisanti passe du Pont de l'Ortolo à Sarrola.

M. le président Mariani

On lit dans le *Figaro* :

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Mariani, président de Chambre à la Cour d'appel de Bastia, décédé hier dans cette ville des suites d'une affection cardiaque.

M. Mariani était âgé de cinquante sept ans. Il avait débuté dans la magistrature en 1880 et avait été successivement substitut à Ajaccio, à Tulle, à Bourges, procureur à Charolles et à Tarascon, juge à Marseille, conseiller à Nîmes, juge à Paris et enfin président de Chambre à Bastia, où il avait été nommé il y a peine un an.

Dans tous ces diverspostes, M. Mariani avait su se faire hautement apprécier. Il joignait à de très brillantes qualités professionnelles un caractère serviable et obligeant, les manières les plus sympathiques et la plus grande sûreté dans ses relations et ses amitiés. Sa mort a causé les plus vifs regrets en Corse où il était unanimement aimé et où, pendant plus de trente années, ses concitoyens l'avaient envoyé siéger au Conseil général.

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR de LA SURDITÉ d'une MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ

Prenez pour exemples les milliers de guérisons dont les témoignages sont exposés au Salon des Autographes de l'Institut de la Surdité, dont l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra, gratis et franco, le journal « La Médecine des Sens » qui explique l'action de l'Audiphone Instable Retour et expose clairement la méthode scientifique pour la guérison des maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

Sainte Dévote et la Canonica

Ainsi qu'il a été réglé par le pieux et saint Evêque, trop tôt ravi hélas ! à notre affection, le pèlerinage de pénitence et de prières en l'honneur de Sainte Dévote aura lieu jeudi prochain, 4 juin, à la Canonica.

Prêtres et fidèles auront à cœur de répondre à la pressante invitation de leur Evêque bien-aimé : ils visiteront les lieux où Sainte Dévote, patronne de la Corse, a souffert le martyre, ils y prieront « pour que des jours meilleurs ne tardent pas à se lever sur l'Eglise et la France, » et réciteront ainsi son dernier vœu.

Il est expressément recommandé à messieurs les Curés de faire connaître dans la journée de lundi soit aux différentes gares, soit à M. le Curé de Borgo le nombre approximatif des pèlerins de leurs paroisses respectives.

Fête de Saint Erasme

Confrérie des Marins d'Ajaccio

Lundi 1er juin, à 8 heures et demie : Illuminations, *Te Deum*, Bénédiction du Saint Sacrement.

Mardi 2 juin, Fête Patronale : Messes basses à 5, 6, 7, 8, 9 heures et midi ; à 10 heures, grand'messe solennelle avec le concours des élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes. La messe sera célébrée par M. le chanoine Desanti, vicaire capitulaire et membre honoraire de la confrérie.

La procession sortira de l'église à 6 heures et demie du soir.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE *Lyre Bastiaise*

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 31 Mai à 8 h. 1/2

1. Léonidas (P. R.), Roux.
2. Si j'étais Roi (fantaisie), Adam.
3. Amour Discret, (gavotte), Resch.
4. Le Trouvère (fantaisie), Verdi.
5. Je pense à toi (valse), Ancarani.

Le Directeur, S. ATHO.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 mai

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 20 8 Zénith, + 23-1 à 7 heures du soir, + 22 2 Maxima, + 26 8 Minima, + 16-2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. midi, 755 mm., 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — Dans la matinée E. frais. Dans l'après-midi, E. modéré.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Fête enfantine

Jeudi, réception charmante de 4 à 7 heures du soir, chez M. et Mme François Lazzarotti, pour fêter la première communion de leur fille aînée, Mlle Lydie Lazzarotti.

Une gerbe adorable d'enfants entourait la jeune communiante, et le Tout Bastia élégant s'était donné rendez-vous dans les beaux salons de la rue Campanari, pour s'associer à la joie des heureux parents. Un superbe lunch a terminé la fête, qui du reste avait commencé la veille. M. et Mme François Lazzarotti, pour remercier les habitants de la place d'Armes de leurs félicitations empressées, les avaient tous invités à prendre leur part de cette réjouissance de famille rendue encore plus agréable par l'exquise amabilité des parents de la jeune communiante.

∴

A Saint-Jean

Ce matin, communion générale à 7 heures pour les dames de la Congrégation du Sacré-Cœur de Marie.

A l'occasion de la solennité de la Pentecôte, un groupe d'amateurs exécutera, à 11 heures, la première messe en *fa majeur*, à deux voix égales, de Baltuan.

Le soir, à 4 heures, vêpres solennelles et clôture du Mois de Marie.

A cette occasion, le chœur de demoiselles qui s'est fait entendre pendant tout le mois, clôturera ces pieux exercices par le chant du *Magnificat* à 3 voix de Bordese. A l'issue des vêpres : sermon, consécration à la Sainte-Vierge. Pendant la quête qui sera faite au profit de l'orphelinat du Bon-Pasteur ; *Ave Maria* de Cherubini (solo de baryton avec accompagnement d'orgues et de violon) Au Salut : *Tantum Ergo* (duo pour soprano et baryton) de Bordy. Sortie : *Cantate à la Vierge* (chœur à 3 parties) d'Herrmann.

∴

Le temps en juin

Encore un mois de juin peu agréable, d'après les prévisions que l'astronome Jules Capré envoie du château de Chilon :

Du 1er au 10, mauvaise période pour l'ouest et le centre européen, succession de dépressions pluvieuses fortes les 3, 4 et 5 avec refroidissement de la température et pluies froides. Hautes pressions sur la Méditerranée et l'ouest du 10 au 23. Mauvais temps général les 9 et 10, gros orages. Du 12 au 25, hautes pressions sur l'ouest européen et le centre, beau temps, chaud et clair. Très gros orages sur le sud français et en Suisse, au courant de cette période, et en particulier dans la nuit du 19 au 20 et du 20 au 21.

Le 25 jour critique pour de gros orages ; du 25 au 30 mauvaise période, le 29 et jours suivants mauvais temps sur le nord de l'Europe et le centre, gros orages les 26 et 27 en France. Le 30 arrivée d'un cône de hautes pressions sur le sud français.

∴

Obsèques

Ce matin, à 9 heures, ont eu lieu, en l'église Saint Jean, les obsèques de M. Jean-Baptiste Chiappe, entrepreneur, décédé à l'âge de 74 ans. Le deuil était conduit par ses petits-enfants et d'autres parents, entourés de nombreux amis.

Nous adressons à MM. Astarita et à leurs familles nos condoléances.

∴

Contrebandier

Le nommé Toussaint R., trouvé par des douaniers porteur de quatre bouteilles de rhum, a été écroué et jugé à l'audience des flagrants délits, et condamné à trois jours de prison et 625 francs d'amende.

∴

Amicale des Instituteurs

La 2e assemblée annuelle de l'Amicale des Instituteurs et des Institutrices, aura lieu demain, 1er juin, à 8 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, (salle du Conseil municipal).

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Agent pour l'arrondissement de Bastia : M. Achille Maestracci.

∴

Vin de propriétaire

La Maison Moretti, 27, rue Napoléon, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir de jeudi 7 courant, elle mettra en vente l'excellent vin rouge provenant de la propriété Casabianca, de Vescovato, au prix de quarante centimes le litre.

∴

Au Port

Le vapeur *Cipro*, capitaine Tanca, est arrivé de Livourne avec 8 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Livourne avec 10 passagers et 1 tonne.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Armand, est arrivé de Marseille avec 81 passagers et 212 tonnes.

— Le vapeur anglais *Noworth*, capitaine Dokers, est arrivé de Livourne chargé de marchandises diverses.

∴

Chirurgien-Dentiste

M. Beltrami, dentiste des hôpitaux et du lycée de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle de Bastia, que M. Garibaldi, son opérateur, recevra, au Grand Hôtel Lingénieur, à partir de lundi, 25 mai.

∴

Mois du Sacré-Cœur

Le Sacré-Cœur de Jésus, d'après S. Alphonse de Liguori, avec des Méditations pour l'Heure sainte et le Premier vendredi du mois, un volume de 550 pages, in-32, relié toile, 1.75, franco, 2 fr., à notre librairie.

∴

Crème Guasco antiseptique

D'un parfum très agréable cette CRÈME est sans rivale pour blanchir et assouplir la peau, faire disparaître du visage les taches de rousseur, boutons, démangeaisons, atténuer les rides, etc. Les produits qui la composent étant absolument inoffensifs et de premier choix, la CRÈME GUASCO peut être employée journellement pour entretenir la beauté et l'hygiène du visage. Prix, 1 fr. 25 ; par la poste, 1 fr. 40. Dépôt général : Pharmacie Guasco, à Marseille ; à Bastia, Pharmacie Dandé, Boulevard Paoli.

∴

Avis 00260

On désire une bonne à la villa Mon Caprice, Pietranera. S'adresser aux magasins Marinetti frères.

∴

A vendre

2 appartements au 2me étage, belle position, sur la Traverse. Occasion à saisir. S'adresser au bureau du journal.

∴

Dans un Salon

— Mon cher, permettez-moi de vous présenter l'un des hommes qui ont écrit le plus de bêtises dans leur existence.

— Ah !

— Oui, monsieur est sténographe à la Chambre des députés !

Etat Civil

Naissances

Libri Hélène.

A VENDRE

Feuille de Murier prise au Domaine de Pioeto.

S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie

Bourse de Paris

Rente 3 p 0/0 ancien	29 mai. —	30 mai
— 3 p. 0/0 amortis.	97.97 —	97.90
	98 17 —	98.17

Dépêches pour Nice

ÉCHANGE DE TÉ ÉGRAMMES

Le bi-centenaire de Saint-Pétersbourg

A l'occasion du bi centenaire de Saint-Pétersbourg, le président de République a adressé au Tsar le télégramme suivant :

« Je fais des vœux pour la prospérité de la capitale de la Russie. »

∴

Le tsar a répondu que la ville de Saint-Pétersbourg conserve le souvenir profondément sympathique de la visite du chef de l'Etat ami et allié.

DANS LE SUD-ORANAIS

M. Jonnart en tournée

Le gouverneur général de l'Algérie, accompagné par le général O'Connor, commandant la division d'Oran, a quitté ce matin Sidi-la pour se rendre à Beni-Ounif, à quatre kilomètres de Figuig.

EN ITALIE

Manifestations contre l'Autriche

On télégraphie de Rome :

Les étudiants, au nombre de plus de 4000, ont fait une nouvelle manifestation devant l'ambassade d'Autriche.

Ils ont parcouru plusieurs quartiers en criant : « Vive Trieste ! A bas l'Autriche ! »

La police a eu beaucoup de peine à disperser tous ces étudiants qui sont très surexcités.

EN ESPAGNE

La grève de Barcelone

La grève des employés du gaz est terminée.

Les ouvriers, ayant reçu satisfaction, ont repris le travail ce matin.

EN RUSSIE

Les fêtes jubilaires de Saint-Pétersbourg

La deuxième journée des fêtes, organisées par la municipalité de Saint-Pétersbourg, a été consacrée aux regates.

Le jury était installé à bord d'une galère gigantesque qui a été lancée le 27 mai, et qui a été construite sur le modèle des galères hollandaises qui remontaient la Neva à l'époque de Pierre-le-Grand.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. JAURÈS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lebrun, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'assistance aux Vieillards

Suite de la 1re délibération sur les propositions de loi : de MM. Roy et Lachièze, de M. Bienvenu Martin, sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

M. Gailhard-Bancel développe un amendement tendant à accorder des subventions aux sociétés de secours mutuels et aux syndicats qui hospitalisent les vieillards.

L'amendement est repoussé par 313 voix contre 212.

Article 2

Le paragraphe 1er de l'article 2 est adopté.

M. Castelnau développe un amendement analogue à celui présenté par M. de Gailhard-Bancel.

M. Millerand combat l'amendement qui est repoussé par 336 voix contre 218.

Sont successivement adoptés les paragraphes 2 et 3 de l'article 2, et l'ensemble de l'article 2.

Article 3

L'article 3 est adopté sans discussion.

Article 4

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'article 4.

Après quelques légères observations, cet article est également adopté.

Article 5

La Chambre aborde ensuite l'examen de l'article 5 qui est relatif au recours du département ou de l'Etat contre l'assisté, si on lui découvre des ressources suffisantes pour vivre sans secours, ou contre les personnes ou les sociétés qui sont tenues à lui donner assistance.

Cet article donne lieu à une vive et longue discussion.

Finalement cet article est adopté.

Addition Castelnau

M. Castelnau propose une addition concernant l'assistance judiciaire, qui est adoptée.

Article 6.

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'article 6, qui est relatif à l'organisation du service de l'assistance dans chaque département.

Cet article est voté sans opposition aucune.

Article 7.

L'article 7 concernant les classes de l'admission à l'assistance, donne lieu à une longue discussion entre MM. Bonnevay, Bienvenu Martin, Millevoye et Mirman.

Amendement Lemire

M. l'abbé Lémire dépose un amendement tendant à adjoindre au bureau de bienfaisance un délégué des œuvres locales de bienfaisance privée.

Cet amendement est repoussé par 347 voix contre 233.

Le président met ensuite aux voix l'ensemble de l'article 7 qui est adopté.

Article 8

La Chambre aborde l'examen de l'article 8, qui est adopté sans discussion.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Exfabricant

Brasserie Pure, Bastia

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14. Bastia

La plus haute récompense Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentry, 1902, aux machines à coudre *Helvétia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvétia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, Boulevard Paoli, 14.

La Maison Des MATTEI aîné Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

présentent au nombreux clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des tourteaux pulmés pur en boîtes de 50 k. des marques A. Bonde et fils et Louis Evalen et du raffiné du suivre

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cubes morceaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er dire, débités à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

Du pétrole atlantic.

Des sucres raffinés extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De même que les caisses [illegible] sucrés premières [illegible] vente de bon goût et provenance garantie. Du café Puerto Rico extra provenance garantie de la maison J. Santi de Ponza.

Du sucre cristallisé Guadeloupe, 1er et 2e jet pour vendanges.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des bleu-outremer en pastilles parfumées.

Des légumes secs bien assortis.

Vases noirs et blanches.

Des bougies « La Brillante » et bougies Fournier.

Savon Condor et Dartier de 500 gr.

Le surplus de sa récolte du vins :

Malvoisie blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

Villégiature

A LOUER pour une ou plusieurs saisons, une pièce dont trois au rez-de-chaussée, moins si on le désire, dépendant d'une villa sise à Rogliano (Cap-Corse), avec ou sans meubles, eau, réservoir, verger, etc. Excellente exposition. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

ACHAT DE COCONS

à des prix très avantageux

ARMÉNIS LEUZI et Cie

Transports « Fischer-Worth Tissues

Rue Prasinhont et Boulevard de Togo

Les propriétaires de cocons feront bien de le consulter avant de vendre leur marchandise.

FEUILLE DE MURIER

A partir du 1er juin on achètera au marché-central à Francardo, n'importe quelle quantité de feuille de mûrier. Les propriétaires qui auront à expédier de la feuille peuvent l'envoyer soit en sacs, soit sur branches en fagots.

Pour tous autres renseignements et prix s'adresser au Directeur de l'Union Séricicole.

Horlogerie-Bijouterie *Orfèvrerie*

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

A louer présentement

Un appartement composée de 8 pièces situées au 3e étage, maison Fantacci, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté de la Place

S'adresser à M. Zanoni Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

PREMIÈRE COMMUNION

GRAND ASSORTIMENT DE

LIVRES DE MESSE ET DE PIÉTÉ

en maroquin du Levant, cuir Russe chagrin premier choix, ivoire, os, etc

CHOIX D'IMAGES ET D'EMBLÈMES

en parchemin, ivoire, dentelle, soie, etc.

CROIX et MÉDAILLES

PORTE-MONNAIE DUCHESSE

BOURSES ET ÉTUIS

CHAPELETS

—(Haute Nouveauté)—

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ AGRANDI

SOUS LA DIRECTION DE Mme Aline RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

ALAMBICS DEROT

DEROY Fils Aîné

31 bis, rue de Chabrol, PARIS

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des Rédacteurs gérant, MATHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARDON DUVERGER CAMERA

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. CENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

SYPHILIS

TRAITEMENT VÉGÉTAL

Restaurant à céder

avec logement, dans une jolie position, bonnes conditions, 500 francs. S'adresser au bureau du journal.

Le massage

Beaucoup de médecins et de malades ont regretté de ne pas trouver une personne connaissant le massage, si utile à ceux qui ont des douleurs, des rhumatismes, qui sont trop gros, qui ont eu des attaques, qui sont faibles de nerfs, car il n'y a que le massage qui fasse disparaître ces espèces de maladies.

On a vu des maladies disparaître sous le massage et résister à des bains renommés.

M. DAME DOMICHELLI, 35, rue de l'Opéra, 3e étage

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* (n° 451 du 24 mai 1903) :

La Nouvelle-Calédonie et ses dépendances (suite), G. Saint-Yves. — La scène au théâtre ; Le « Looping the loop ». A sympathie. — Le nouveau musée de l'Opéra, Léo Claretie. — Petits poèmes à dire : La chanson du tisserand, Jérôme Doucet. — Chronique littéraire, Henri Guerlin. — Le sempagnon Nanon, René Bazin. — Aventures d'un concrit antimilitariste (suite), Jean Drault. — Çà et là. — La demoiselle à marier (suite), Charles Foley.

Illustrations d'après V. Rudaux, Jab. G. Daurier, des reproductions photographiques, etc.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

20, Boulevard Paoli

A l'occasion de la 1re Communion, la Bijouterie MATTEI a l'honneur d'informer la nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un très riche assortiment d'articles pour 1re Communion tels que : Montres, Chronomètres, Médailles et Croix, or et argent, etc., etc., qu'elle vend, selon sa devise, à des prix excessivement réduits et défiant toute concurrence.

La Maison se charge en même temps de faire les initiales d'or ou d'argent, sur les montres, et de graver les médailles par les soins d'un habile graveur attaché à la maison.

La Maison se charge aussi de toutes espèces de réparations.

Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Usine de Toga

A louer présentement divers grands magasins pouvant servir de dépôt à fourrages, d'écuries, etc., etc.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Nawarth Castle* chargera vers le 28 Mai

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Iberia* chargera vers le 30 Mai.

Pour frêt s'adresser à

Arthur G. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Œuvres de Charles-Timoléon Pasqualini

CHOSES DU SIÈCLE ET CHOSES DU CŒUR

Prix : 4.50 — franco : 5.10

avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES ET CRITIQUES LITTÉRAIRES

Prix : 1.00 — franco : 1.20

avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences

Articles de Ménage

Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acetylène

Un mécanicien est attaché à la maison

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?

NE LE CRAIGNEZ PLUS

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI 1er, et MARDI, 2 JUIN 1903 — N° 135

Le Petit Bastiais

00261

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse . . . . . 5 fr. | 1 an | 10 fr. | 6 mois | 5 fr. | 3 mois

Autres Départ. 22 » | 1 an | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Erasme.

SOLEIL : (heure nationale)

Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 00 m.

Lune : Nouv., le 25 — Premier quart, le 2.

FÊTE DE DEMAIN : Sainte Angèle.

1er JUIN

VALDONIELLO

Très justement surnommée forêt noire, la forêt de Valdoniello, presque exclusivement composée de pins laryx, couvre une grande superficie de montagne, depuis le Bolandro jusqu'au Vallone ; elle forme un arc de cercle concave ayant en son centre le col de Vergio.

Dès qu'on dépasse la petite maison de Frascajo, toujours suivi de sourire gracieux de ses hôtes, on entre de plein pied dans le bois. La route serpente sous les pins ; tout est fraîcheur : le vert des arbres se marie heureusement au-dessus de vos têtes à l'azur du ciel.

Les amateurs de la belle nature s'empressent d'enjamber fossé et parapet pour s'enfoncer sous les arbres. Leur attente est vite comblée par la découverte de quelque coin de verdure vraiment délicieux. Tout se tait à leur approche. La voix intempestive d'un intrus a aperçu les habitués du bocage ; aussi les lézards se glissent furtivement sous la mousse, les oiseaux regagnent le plus haut des arbres. Mais tous ne tardent pas à venir reprendre leur place et l'orchestre est bientôt au complet. Ces joyeux musiciens recommencent pour vous leur concert ; vous pouvez alors admirer à votre aise — l'oreille agréablement chatouillée — le tableau charmant qui se déroule sous vos yeux dans tout ce qu'il y a de plus grandiose et de plus poétique.

Des arbres géants se dressent de toutes parts, élevant fièrement leurs têtes... à la conquête du ciel ; des fourrés inextricables de plantes chargées des fleurs les plus odorantes, opposent un léger obstacle à votre marche en avant et vous envoient des bouffées de senteurs en guise d'encens.

Des rivières décrivent des méandres fantastiques suivant tous les caprices du terrain ; tantôt elles jaillissent en cascatelles blanches et vaporeuses, tantôt elles coulent, paisibles, effleurant d'une douce caresse le gazon moelleux de la rive. Ci et là des oasis verts se détachent sur le fond terreux, tacheté de jaune. Sur cette pelouse émergent des fleurs variées et multicolores, élevant vers vous leurs têtes gentilles et vous offrant leurs parfums, gracieusement inclinées.

Au-dessus de vos têtes les pins étalent leurs branches touffues, animées d'un mouvement cadencé, uniforme. Le froissement de leurs feuilles produit un son doux et suave donnant toutes les notes d'une gamme de mélancolie. Ce bois sombre et mystérieux est habité par une infinité de petits êtres qui font les délices des amateurs d'une musique désordonnée et pourtant fort mélodieuse. Tous ces gentils oiselets lancent à plein gosier, en des notes gaies et d'une harmonie sauvage, tous les airs de leur répertoire. C'est un concert ravissant, un hymne éternel de la nature à Dieu.

L'écho renvoie à vos oreilles les coups de hache des bûcherons, les paisibles, effrayant d'une douce caresse le gazon moelleux de la rive. Ci et là des oasis verts se détachent sur le fond terreux, tacheté de jaune. Sur cette pelouse émergent des fleurs variées et multicolores, élevant vers vous leurs têtes gentilles et vous offrant leurs parfums, gracieusement inclinées.

Au-dessus de vos têtes les pins étalent leurs branches touffues, animées d'un mouvement cadencé, uniforme. Le froissement de leurs feuilles produit un son doux et suave donnant toutes les notes d'une gamme de mélancolie. Ce bois sombre et mystérieux est habité par une infinité de petits êtres qui font les délices des amateurs d'une musique désordonnée et pourtant fort mélodieuse. Tous ces gentils oiselets lancent à plein gosier, en des notes gaies et d'une harmonie sauvage, tous les airs de leur répertoire. C'est un concert ravissant, un hymne éternel de la nature à Dieu.

L'écho renvoie à vos oreilles les coups de hache des bûcherons, les paisibles nerveuses de votre nez vous avertissent que non loin de là, la *polenta* — si aimée des scieurs de long — s'étale en larges tranches dorées sur une table de pin enfarinée. Des paysans descendent sur les pentes des côteaux avec leurs mulets chargés de bois, à travers les arbres on voit passer sur la route des charriots de bois mort ou de construction. Quelquefois, des bourgeois campagnards, vraies bandes de collégiens en bâillade, font immersion : les vieux tâchent de dégourdir leurs jambes ankylosées, les jeunes cueillent des bouquets, les dames au corsage fleuri vont se reposer dans le coin le mieux ombragé. Tous sont heureux. Leurs visages souriants trahissent le contentement intérieur ; ils s'abandonnent au bonheur de vivre... . Alors qu'une lourde atmosphère de chaleur pèse un peu partout vous sentez une haleine de fraîcheur caresser vos joues ...

Et lorsque, sur le tard, vous quittez, à regret, cet endroit enchanté si propice aux douces rêveries, c'est avec l'espoir de revenir bientôt y passer quelque agréable moment.

N. GIANSILY.

Nous commencerons demain la publication de

UN CAMBIU

Commedhôla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

NOUVELLES COLONIALES

M. le lieutenant Pori, du 1er régiment de tirailleurs tonkinois, est nommé lieutenant trésorier à ce régiment.

— M. le lieutenant Suzzoni, officier d'habillement au 2e régiment de tirailleurs sénégalais, passe à la 16e compagnie de ce régiment.

— M. le lieutenant Allegrini, du 16e régiment colonial, passe au 4e régiment.

— M. le lieutenant Cianfarani, du 16e régiment d'infanterie coloniale, passe au 5e de même arme.

— M. le colonel Colonna de Giovellina, du 3e régiment d'infanterie coloniale, passe au 7e régiment de même arme.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

1er juin 1791. — Le décret de l'Assemblée Nationale, sur la Constitution civile du clergé, ayant affligé les personnes dévotes de Bastia, le Père Salvatori et Buzelis, curé de Saint-Jean, font une procession de pénitence le jour des Rogations.

Cette procession parcourut toute la ville, ceux qui y assistèrent étaient pieds nus et avaient la corde au cou.

2 juin 1791. — Assemblée populaire à Saint-Jean de Bastia. Cette assemblée présidée par de Videu, avait été réunie pour protester contre la Constitution civile du clergé, c'est-à-dire contre le fameux décret qui imposait aux prêtres le serment à la Constitution.

Cette assemblée, avant d'ouvrir ses débats, avait envoyé une députation au Directoire départemental, composé de Barthélemy Arena, Salicetti, député, et Panatieri, pour le prier de diriger ses délibérations ; mais cette démarche fut vaine car le Directoire départemental refusa, de se rendre à cette invitation.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'urgence de la proposition d'amnistie de M. Gauthier de Clagny, ainsi conçue :

« La Chambre invite le Gouvernement à déposer un projet d'amnistie générale. »

Nombre de votants	513
Majorité absolue	257
Pour l'adoption	186
Contre	327

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini n'a pas pris part au vote.

***

Scrutin sur l'ordre du jour de MM. Sarrien, Gouzy, Etienne et Jaurès dans l'interpellation de M. Rubier à M. le ministre de l'intérieur sur les imputations dont son administration a été l'objet dans le journal le *Gil Blas*

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, flétrissant la campagne de calomnies menée contre les membres du Gouvernement, pour les détourner de leur œuvre républicaine, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	533
Majorité absolue	167
Pour	329
Contre	4

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

L'ÉMIGRATION DES CAPITAUX FRANÇAIS

On a dressé la statistique, au ministère des affaires étrangères, des capitaux français placés à l'étranger.

Par le fait de cette émigration, soit par emprunts gouvernementaux, soit sous forme de coopérations aux diverses entreprises industrielles, notre argent figure au dehors pour les chiffres suivants :

Nos plus gros débiteurs sont les Russes qui ont, à eux seuls, 6 milliards 952 millions de notre argent, auxquels il faut ajouter 60 millions employés en Asie russe.

L'Espagne vient au second rang, pour nous avoir emprunté 2 milliards 974 millions

Puis viennent l'Autriche-Hongrie, avec 2 milliards 850 millions ; la Turquie d'Europe et d'Asie, avec 2 milliards 168 millions ; l'Italie, avec 1 milliard 400 millions ; la Roumanie, avec 438 millions, etc.

L'ensemble des trois péninsules du Midi de l'Europe, comprenant Portugal, Espagne, Italie, Monaco, Turquie d'Europe, Grèce, Serbie, Bulgarie, Roumanie, Russie d'Europe et d'Asie, représente une dette totale de 15 milliards 243 millions contractée vis-à-vis de la France.

Le Royaume-Uni, dans cet état, est représenté par 1 milliard ; l'Egypte par 1 milliard 436 millions ; le reste de l'Afrique anglaise par 1 milliard 502 millions et les autres dépendances de l'Angleterre par 220 millions. La France possède, en outre, 600 millions en Belgique, 600 millions aux Etats-Unis, 512 en Tunisie, 651 en Chine. L'Amérique latine figure dans l'état des dettes pour 3 milliards 125 millions ; la Suisse pour 455 millions et l'Allemagne pour 85 millions.

Bref, en totalisant, on trouve que la France n'a pas moins de 29 milliards 855 millions placés à l'étranger !

Le travail administratif qui nous révèle une aussi formidable exportation du capital national n'est pas tout à fait à jour. Il laisse de côté les divers mouvements de notre épargne opérés en ces deux dernières années, mouvements qui ne peuvent être que d'une grosse importance, surtout dans le moment présent où les menaces d'impôt sur le capital, l'action de plus en plus désorganisatrice des exécutions grévistes, et la guerre aux congrégations religieuses ont créé une atmosphère de crainte et de découragement qui a singulièrement favorisé l'exportation de notre argent.

Quand on songe que tout ce qui part ainsi s'en va donner la vie aux finances et à l'industrie de l'étranger ; que l'on peut supputer les occasions, nombreuses à l'infini, où tant d'entreprises françaises, qui pourraient apporter des éléments fort appréciables de fortune sur notre propre sol, ont été frappées d'avortement, faute de capitaux, on ne saurait s'arrêter sans douleur devant cette décevante constatation de l'exode de nos capitaux.

Et l'on pense du même coup à la responsabilité que ce calamiteux état de choses fait peser sur la politique de nos dirigeants, qui ne semblent avoir d'autres visées que d'effrayer tout ce qui possède, de décourager tout ce qui veut entreprendre, comme s'ils ignoraient que le prospérité de la France ne saurait être, si elle ne s'appuie sur la sécurité du capital et la confiance de l'entreprise.

(*Le Petit Marseillais*). A. ELBERT.

1re — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVIII

LA TORTUE

Uncas jouit un moment de son triomphe ; il regarda autour de lui avec un majestueux sourire ; mais bientôt écartant la foule d'un geste fier et impératif, il s'avança de l'air d'un roi qui rentre en possession de ses états ; puis, il prit la parole d'une voix encore si éclatante qui se fit entendre au-dessus du murmure d'admiration qui s'était élevé de toutes parts.

— Hommes de Lenni Lenape ! dit-il, ma race soutient la terre ! votre faible tribu repose sur mon écaille. Quel feu un Delaware pourrait il allumer qui fût capable de brûler l'enfant de mes pères ? ajouta t il en désignant avec orgueil les armories que la main des hommes avait imprimées sur sa poitrine ; le sang qui est sorti d'une telle source éteindrait vos flammes. Ma race est la mère des nations.

— Qui es-tu, demanda Tamenund en se levant, ému par le son de voix qui avait frappé son oreille, plutôt que par les paroles du jeune captif.

— Uncas, le fils de Chingachgook, répondit le prisonnier avec modestie et s'inclinant devant le vieillard, par respect pour son caractère et son grand âge, le fils de la grande Uasmie.

— L'heure de Tamenund est proche, s'écria le sage ; le dernier jour de son existence est au moins bien près de la nuit ! Je remercie le grand Manitou qui a envoyé celui qui doit prendre ma place au feu du conseil. Uncas, le fils d'Uncas, est enfin trouvé ! Que les yeux de l'aigle près de mourir se fixent encore sur le soleil levant.

Le jeune homme s'avança d'un pas léger mais fier sur le bord de la plate-forme, d'où il pouvait être aperçu par la multitude agitée et curieuse qui s'empressait à l'entour.

Tamenund regarda longtemps sa taille majestueuse et sa physionomie animée ; dans les yeux affaiblis du vieillard on lisait que cet examen lui rappelait sa jeunesse et des jours heureux.

— Tamenund est il encore enfant ? s'écria le prophète avec exaltation. Ai-je rêvé que tant de neiges ont passé sur ma tête, que mon peuple était dispersé comme le sable des déserts, que les Yengeses plus nombreux que les feuilles des forêts, se répandaient sur cette terre désolée ? La flèche de Tamenund n'effrayerait même plus le jeune faon ; son bras est affaibli comme la branche du chêne mourant ; l'escargot le devancerait à la course ; et cependant Uncas est devant lui, tel qu'il était lorsqu'ils partirent ensemble pour combattre les blancs ! Uncas ! la panthère de sa tribu, le fils aîné des Lenapes, le Sagamore le plus sage des Mohicans ? Delawares qui m'entourez, répondez-moi, Tamenund dort-il depuis cent hivers ?

Le profond silence qui suivit ces paroles témoignait assez du respect mêlé de crainte avec lequel le patriarche était écouté.

Personne n'osait répondre, quoique tous retinssent leur haleine, de peur de perdre un seul mot de ce qu'il aurait pu ajouter.

Mais Uncas, le regardant avec le respect et la tendresse d'un fils chéri, prit la parole, sa voix était touchante, comme s'il eût cherché à adoucir la triste vérité qu'il allait rappeler au vieillard.

— Quatre guerriers de sa race ont vécu et sont morts, dit il, depuis le temps où l'œil de Tamenund guidait ses peuples au combat ; le sang de la tortue a coulé dans les veines de plusieurs chefs, mais tous sont retournés dans le sein de la terre, d'où ils avaient été tirés, excepté Chingachgook et son fils.

— Cela est vrai, cela est vrai, répondit le sage accablé sous le poids des tristes souvenirs qui venaient lui rappeler la véritable histoire de son peuple ; nos sages ont souvent répété que deux guerriers de la race sans mélange n'étaient dans les montagnes des Yengeses ; pourquoi leurs places ou feu du conseil des Delawares ont été si longtemps vacantes ?

A ces mots, Uncas releva la tête que jusque alors il avait tenue inclinée par respect ; parlant de manière à être entendu de toute la multitude, il résolut d'expliquer une fois pour toutes la politique de sa famille et dit à haute voix :

— Autrefois, nous dormions dans un lieu où nous pouvions entendre les eaux du lac sale mugir avec fureur. Alors, nous étions les maîtres et les Sagamores du pays. Mais lorsqu'on vit les bancs au bord de chaque ruisseau, nous suivîmes le daim qui fuyait avec vitesse vers la rivière de notre nation. Les Delawares étaient partis ; bien peu de leurs guerriers étaient restés pour se désaltérer à la source qu'ils aimaient. Alors mes pères me dirent : — C'est ici que nous chasserons. Les eaux de la rivière vont se perdre dans le lac salé. Si nous allions vers le soleil couchant, nous trouverions des sources qui roulent leurs eaux dans les grands lacs d'eau douce. Là, un Mohican mourrait bientôt comme les poissons de la mer s'ils se trouvaient dans une eau limpide. Lorsque le Manitou sera prêt et dira : « Venez », nous descendrons la rivière jusqu'à la mer et nous reprendrons notre bien. Telle est, Delawares, la croyance des enfants de la tortue, nos yeux sont toujours fixés sur le soleil levant, et non sur le soleil couchant ! Nous savons d'où il vient, mais nous ignorons où il va... J'ai dit.

Les enfants des Lenapes écoutaient avec tout le respect que peut donner la superstition, trouvant un charme secret dans le langage énigmatique et figuré du jeune Sagamore. Uncas épiait d'un œil intelligent l'effet qu'avait produit sa courte explication et, à mesure qu'il voyait que ses auditeurs étaient contents, il adoucissait l'air d'autorité qu'il avait pris d'abord.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations